HAL
open science

La construction morphologique des noms désadjectivaux suffixés en français

Aurore Koehl

To cite this version:

Aurore Koehl. La construction morphologique des noms désadjectivaux suffixés en français. Linguistique. Université de Lorraine, 2012. Français. NNT : 2012LORR0248 . tel-01749300v1

HAL Id: tel-01749300

https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01749300v1

Submitted on 29 Mar 2018 (v1), last revised 19 Feb 2013 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

La construction morphologique des noms désadjectivaux suffixés en français

THÈSE

présentée et soutenue publiquement par

Aurore KOEHL

le 30 novembre 2012

en vue de l'obtention du titre de

Docteur de l'Université de Lorraine

Spécialité : **Sciences du langage**

préparée au laboratoire **ATILF (UMR 7118)**

dans le cadre de l'École Doctorale Langages, Temps et Sociétés

***

Directrice de thèse : **Fiammetta NAMER**

***

Jury :

Rapporteurs :

Georgette DAL, Professeur de l'Université Charles de Gaulle-Lille3, STL, Lille
Nabil HATHOUT, Directeur de recherche CNRS, CLLE-ERSS, Toulouse

Examinateurs :

Anne CARLIER, Professeur de l'Université Charles de Gaulle-Lille3, STL, Lille
Marie Laurence KNITTEL, MC HDR de l'Université de Lorraine, ATILF, Nancy
Fiammetta NAMER, Professeur de l'Université de Lorraine, ATILF, Nancy

Remerciements

L’achèvement de cette thèse doit beaucoup à de nombreuses personnes que j’aimerais remercier ici, à commencer par ma directrice, Fiammetta Namer qui a toujours montré une grande disponibilité et a su m’accompagner avec bienveillance tout au long de ce travail. Je remercie également les membres du jury pour leur implication dans l'évaluation de mon travail et l’intérêt qu’ils y ont porté. Je tiens à leur témoigner ma gratitude à chacun d’eux pour leur lecture attentive et leurs remarques détaillées.

Merci à Mathilde Dargnat, Évelyne Jacquey, Marie-Laurence Knittel et Stéphanie Lignon pour leur soutien moral et scientifique et la sagacité de leurs commentaires. Merci aussi à Nadine Steinfeld et Béatrice Stumpf d’avoir répondu patiemment à mes questions concernant la langue ancienne et à Sylvain Briat pour la réalisation de MORDAN.

Plus largement, je souhaite exprimer ma reconnaissance au laboratoire ATILF, grâce à qui cette thèse a été réalisée dans des conditions matérielles idéales. La vie de thésard au quotidien a été égayée par les cafés de Michèle Baermann, Nicole Barre, Jean-Luc Benoît et Philippe Pons, et par la musicalité de Laurent Gobert et Étienne Petitjean.

Parmi les doctorants de l’ATILF, j’ai eu la chance d’être entourée par Delphine Beauseroy, Tiphanie Bertin, Magali Husianycia, Sandrine Ollinger, Sandrine Pescarini et Coralie Reutenauer, qui m’ont apporté leur expérience et prodigué leurs conseils (« bels et bons ») ; sans oublier mes deux co-bureau : Cécile Haut, épatante de gentillesse et de spontanéité, et Lolita Bérard le soleil du bureau avec qui j’ai passé des moments mémorables, des repas diététiques et des chansons à texte…

Mon expérience doctorale est riche du partage avec d’autres doctorants (ou jeunes chercheurs) morphologues. J’adresse pour cela une dédicace spéciale à Bruno Cartoni, Iveta Chovanová, Marie-Aude Lefert, Aurélie Merlo, Delphine Tribout et Jana Strnadová.

Loin du laboratoire et de l’université, je remercie le bureau 157 du CRSF de Nancy pour leur soutien délirant, mes amis, Aurélie, Clémentine, Jean-Daniel, Mélody, Pierre et Suzanne pour leur fidélité et ma famille : Lilith, fidèle réconfort des nuits studieuses, Thomas, qui m’a supportée même par *furvent*, Jérôme et sa tribu, Bruno & Ionela (*multumesc !*), et mes principaux supporters, mes parents Marie-Claire & Jean-Louis, pour tout l’amour qu’ils me donnent depuis 28 ans.

Enfin, j’ai une pensée pour Étienne Brissaud, avec qui j’ai aimé parcourir un bout du parcours universitaire et qui nous a quittés bien trop tôt.

Sommaire

SOMMAIRE ..... **I**

INTRODUCTION GÉNÉRALE **1**

PARTIE 1. PRÉSENTATION DES NOTIONS PRINCIPALES. **5**

INTRODUCTION DE LA PARTIE 1 ..... **7**

CHAPITRE 1. DÉLIMITATION DE L'OBJET D'ÉTUDE **9**

1.1. INTRODUCTION 9
1.2. ILLUSTRATION DU PROBLÈME 10
1.3. DÉRIVATION D'ADJECTIF À NOM 13
1.3.1. Changements de catégorie sans marque formelle *16*
1.3.2. Les noms désadjectivaux suffixés *23*
1.3.2.1. Les noms en *-isme* 24
1.3.2.2. Les noms en *-Ance* 25
1.3.2.3. Les noms en *-ion*. 26
1.3.2.4. Suffixations A > N étudiées 27

CHAPITRE 2. CORPUS RECUEILLI **29**

2.1. DONNÉES ENREGISTRÉES DANS LE TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE 29
2.2. DONNÉES JOURNALISTIQUES 35
2.3. DONNÉES PROVENANT DE LA TOILE. 38
2.3.1. Intérêt de ces données *38*
2.3.2. Recueil des données *41*
2.4. TRI DES DONNÉES ISSUES DU JOURNAL LE MONDE ET DE LA TOILE 44
2.5. SOURCES SUPPLÉMENTAIRES 46
2.6. BILAN DES DONNÉES 48

CHAPITRE 3. OBJETS ABSTRAITS ET PROPRIÉTÉS **51**

3.1. INTRODUCTION 51
3.2. CONCRET VS ABSTRAIT 52
3.2.1. L'utilisation d'ontologies en linguistique : le cas de WordNet *53*
3.2.2. La notion d'objet abstrait en philosophie *57*
3.2.3. L'objet abstrait en linguistique *60*
3.3. PROPRIÉTÉ : DÉFINITION ET CLASSES 67
3.3.1. Définition de propriété *68*
3.3.2. Propriétés essentielles vs accidentelles *70*
3.3.3. Propriétés intrinsèques vs extrinsèques *71*
3.3.4. Typologie des propriétés (Anscombre, 1994) *72*
3.4. PROPRIÉTÉ VS ÉTAT 73
3.4.1. Définition d'état. *74*
3.4.2. Prédicat d'individu vs prédicat épisodique *76*
3.5. BILAN 78

CHAPITRE 4. LES NOMS DU FRANÇAIS **81**

4.1. DÉCRIRE ET CLASSER LES NOMS DU FRANÇAIS 82
4.1.1. Opposer les noms selon qu'ils sont concrets ou abstraits *82*
4.1.2. Opposer les noms selon qu'ils sont massifs ou comptables *85*
4.1.3. Opposer les noms selon qu'ils sont extensifs ou intensifs *86*
4.1.4. Bilan provisoire *90*
4.2. NOMS ABSTRAITS INTENSIFS 92

4.2.1. Noms de qualité ... *92*
4.2.2. Noms d'état ... *95*
4.2.3. Noms d'affect ... *99*
4.2.4. Les noms d'attitude ... *103*
4.3. CONCLUSION ... 104

CHAPITRE 5. CLASSIFICATION DES ADJECTIFS ... 109

5.1. CATÉGORIE ADJECTIVALE ET ADJECTIF PROTOTYPIQUE ... 110
5.1.1. Histoire de la catégorie adjectivale ... *110*
5.1.2. L'adjectif prototypique ... *113*
5.2. CRITÈRES CLASSIFICATOIRES DES ADJECTIFS DU FRANÇAIS ... 118
5.2.1. Prédicativité ... *118*
5.2.2. Scalarité de l'adjectif ... *121*
5.2.2.1. Échelle ouverte vs échelle fermée ... 124
5.2.2.2. Standard de comparaison ... 127
5.2.3. Position de l'adjectif dans le syntagme nominal ... *129*
5.2.4. Compositionnalité du sens ... *133*
5.2.4.1. Adjectifs intersectifs ... 133
5.2.4.2. Adjectifs subsectifs ... 135
5.2.4.3. Adjectifs opérateurs ... 136
5.3. CLASSES D'ADJECTIFS ... 140
5.3.1. Adjectifs qualificatifs vs relationnels ... *143*
5.3.2. Les adjectifs typifiants ... *145*
5.3.3. Les adjectifs opérateurs ... *146*
5.4. BILAN SUR LA CATÉGORIE ADJECTIVALE ... 147

CHAPITRE 6. CHOIX D'UN CADRE THÉORIQUE ... 151

6.1. LE MORPHÈME, UNITÉ DE BASE HISTORIQUE DE LA MORPHOLOGIE ... 152
6.1.1. Présentation du morphème ... *152*
6.1.2. Représentation en morphèmes d'un nom désadjectival ... *153*
6.2. AVÈNEMENT DU LEXÈME ... 155
6.2.1. Le lexème ... *156*
6.2.2. Les règles de construction de lexèmes ... *157*
6.3. MISE À L'ÉPREUVE DU LEXÈME ... 159
6.4. BILAN DES CHOIX THÉORIQUES ... 162

CONCLUSION DE LA PARTIE 1 ... 163

PARTIE 2. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DES MODES DE FORMATION A > A*SUF*$_N$ ... 167

INTRODUCTION DE LA PARTIE 2 ... 169

CHAPITRE 7. LES NOMS EN -*ITÉ* ... 173

7.1. LIMITES DE L'ÉTUDE DES NOMS EN -*ITÉ* ... 174
7.2. ANALYSE FORMELLE DES A*ITÉ*$_N$ ... 176
7.2.1. Répartition des variantes -ité et -té ... *177*
7.2.1.1. Rôle des thèmes de l'adjectif dans la construction des A*ité*$_N$ (Plénat, 2008) ... 177
7.2.1.2. Perte de disponibilité de la variante -*té* ... 179
7.2.2. Propriétés formelles du radical A ... *181*
7.2.2.1. Taille du radical des bases de A*ité*$_N$ ... 181
7.2.2.2. Complexité morphologique des bases de A*ité*$_N$ ... 183
7.2.2.3. Phonème auquel s'adjoint /ite/ quand A est non-suffixé ... 186
7.2.3. Bilan de l'analyse formelle de la construction des AIté$_N$ ... *189*
7.3. ANALYSE SÉMANTIQUE DES NOMS EN -*ITÉ* ... 190
7.3.1. Analyse sémantique des A(simple)ité$_N$ ... *193*
7.3.2. Analyse sémantique des NaLité$_N$ ... *197*
7.3.2.1. Premier tri des N*aLité*$_N$ ... 197

7.3.2.2. Noms de relation ... 199
7.3.2.3. Héritage sémantique ... 203
7.3.2.4. Hypothèses de formation ... 208
7.3.2.5. Bilan quantitatif de l'analyse des N*aLité*$_N$ ... 210
7.4. CONCLUSION DE L'ANALYSE DES A*ITÉ*$_N$ ... 212

CHAPITRE 8. ANALYSE ÉVOLUTIVE DES A*EUR*$_N$ ET A*ESSE*$_N$ ... 215

8.1. PRÉSENTATION DES NOMS EN -*EUR* ET -*ESSE* ET DE LEURS BASES ... 217
8.1.1. Présentation des noms en -eur et -esse ... 217
8.1.2. Description des adjectifs bases des Aeur$_N$ et Aesse$_N$ ... 219
8.2. ORIGINE ET HISTOIRE DES NOMS DE PROPRIÉTÉ EN -*EUR* ET -*ESSE* ... 221
8.2.1. Présentation des données historiques ... 221
8.2.2. Avant 1330 : Les origines latines et l'ancien français ... 223
8.2.2.1. Les origines latines ... 223
8.2.2.2. L'ancien français ... 225
8.2.3. 1330-1500 : Le moyen français ... 227
8.2.4. 16ème et 17ème siècles : Le français (pré)classique ... 229
8.2.4.1. Emprunts à l'italien ... 229
8.2.4.2. Épuration du lexique : concurrence des autres dérivations ... 229
8.2.5. Français contemporain ... 230
8.2.5.1. Propriétés sémantiques des A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ du TLF ... 231
8.2.5.2. Propriétés sémantiques des A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ de la Toile ... 234
8.2.5.3. Bilan provisoire ... 236
8.3. TRANSPARENCE ET FRÉQUENCE DES A*EUR*$_N$ ET A*ESSE*$_N$ ... 237
8.4. CONCLUSION ... 241

CHAPITRE 9. LES NOMS DE PROPRIÉTÉ EN -*ERIE* ET -*ISE* ... 245

9.1. INTRODUCTION ... 245
9.1.1. Analyses antérieures de la suffixation en -erie ... 246
9.1.2. Aerie$_N$ et Aise$_N$ récoltés ... 250
9.1.2.1. Récolte des A*ise*$_N$ ... 251
9.1.2.2. Récolte des A*erie*$_N$ ... 251
9.2. ORIGINE ET ÉVOLUTION DES NOMS EN -*ERIE* ET -*ISE* ... 252
9.2.1. Formation du suffixe -erie ... 253
9.2.2. Les noms en -ie en français contemporain ... 255
9.2.3. Évolution des formations en -erie et -ise ... 256
9.3. ANALYSE FORMELLE DES A*ERIE*$_N$ ET DES A*ISE*$_N$ ... 258
9.3.1. Taille des radicaux bases des Aerie$_N$ et des Aise$_N$ ... 258
9.3.2. Complexité morphologique des bases des Aerie$_N$ et des Aise$_N$ ... 261
9.3.3. Phonème final du radical base ... 263
9.3.4. Bilan formel ... 264
9.4. ANALYSE SÉMANTIQUE DES A*ERIE*$_N$ ET DES A*ISE*$_N$ ... 265
9.4.1. Propriétés sémantiques des Aerie$_N$ et des Aise$_N$ ... 266
9.4.1.1. Rappel des classes de noms ... 266
9.4.1.2. Tri sémantique des noms ... 268
9.4.2. Propriétés sémantiques des bases ... 270
9.4.2.1. Adjectifs évaluatifs et orientés-agent ... 270
9.4.2.2. Tri des adjectifs ... 271
9.4.3. Influence du sens des bases ... 272
9.4.4. -erie et -ise : des formateurs de noms connotés négativement ? ... 274
9.5. BILAN SUR LES PROPRIÉTÉS DES A*ERIE*$_N$ ET DES A*ISE*$_N$ ... 276

CHAPITRE 10. ANALYSE DES NOMS EN -*ITUDE* ... 279

10.1. ORIGINE LATINE ET HISTOIRE DE CETTE SUFFIXATION ... 281
10.1.1. Les noms de qualité latins en -tudo ... 282
10.1.2. Les noms en -itude en ancien français (avant 1330) ... 285

10.1.3. Les noms en -itude en moyen français : 1330-1500 ..... *286*
10.2. NOMS EN -*ITUDE* DU TLF 288
10.2.1. Avant 1934 : des noms scientifiques (de mesure) *288*
10.2.2. Après 1934 : des noms d'appartenance à un groupe humain *289*
10.3. NOMS EN -*ITUDE* ISSUS DU JOURNAL *LE MONDE* 291
10.3.1. L'identité revendiquée *291*
10.3.2. L'émergence des noms d'attitude *293*
10.4. NOMS EN -*ITUDE* ISSUS DE LA TOILE 295
10.4.1. Le rôle de la médiatisation *296*
10.4.2. Construire un Aitude$_N$ pour répondre à un besoin ludique *298*
10.4.3. Les nouveaux Aitude$_N$ sont-ils des noms de propriété ? *299*
10.5. PROPRIÉTÉS FORMELLES DES A*ITUDE*$_N$ 301
10.5.1. Taille du radical des bases de Aitude$_N$ *301*
10.5.2. Complexité morphologique des bases de Aitude$_N$ *303*
10.5.3. Phonème auquel s'adjoint /ityd/ *304*
10.5.4. Bilan formel *306*
10.6. BILAN SUR LES A*ITUDE*$_N$ 307

CHAPITRE 11. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET ANALYSE DES N-UPLETS 311

11.1. ORGANISATION DE LA BASE DE DONNÉES MORDAN 312
11.2. SYNTHÈSE DES ANALYSES FORMELLES 316
11.2.1. Taille du radical de l'adjectif *316*
11.2.2. Complexité morphologique des bases *319*
11.2.3. Phonème final du radical adjectival *323*
11.3. COMPARAISON DES CONTENUS SÉMANTIQUES DES A*SUF*$_N$ 326
11.3.1. Distribution sémantique des Asuf$_N$ *328*
11.3.1.1. Classe sémantique indépendante du suffixe 328
11.3.1.2. Préférence pour un mode de formation 329
11.3.1.3. Sens construit par une partie seulement des modes de formation 332
11.3.2. Propriétés sémantico-référentielles individuelles *335*
11.3.3. Conclusion *337*
11.4. ALTERNANCE SUFFIXALE 340
11.4.1. Pourquoi les doublons *340*
11.4.2. Typologie des doublons *342*
11.4.3. Analyse des schémas de doublons *346*
11.4.3.1. Cartographie des schémas de doublons 347
11.4.3.2. Schémas de doublons et synonymie 349
11.4.3.3. Bilan 355
11.5. CONCLUSION 356

CHAPITRE 12. IDENTIFICATION DES RÈGLES DE CONSTRUCTION DES A*SUF*$_N$ 359

12.1. COMMENT IDENTIFIER UNE RCL : 3 HYPOTHÈSES 360
12.2. SOLUTION PROPOSÉE 365
12.2.1. Vers une 4ème hypothèse *366*
12.2.2. Bilan : une règle est un modèle (n_1 : n_2) *368*
12.3. APPLICATION DU MODÈLE (N_1 : N_2) À NOS DONNÉES 369

CONCLUSION DE LA PARTIE 2 373

CONCLUSION GÉNÉRALE 377

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 379

ANNEXE 1. TESTS PRÉSENTÉS DANS LA PARTIE 1 403

ANNEXE 2. NOMS EN -*EUR* RELEVÉS DANS TL ET DMF 405

ANNEXE 3. NOMS EN -*ESSE* RELEVÉS DANS TL ET DMF 407

ANNEXE 4. LISTE DES NOMS EN -*ITUDE* RELEVÉS DANS TL ET DMF **409**
ANNEXE 5. GUIDE D'UTILISATION DE LA BASE DE DONNÉES MORDAN **410**

Introduction générale

Menée dans le cadre de la morphologie lexématique, cette thèse a vocation de faire progresser la réflexion sur l'une des questions centrales de la morphologie constructionnelle des langues, à savoir les critères d'identification des règles de construction de lexèmes, en prenant le cas des noms désadjectivaux du français comme support. Nous étudions les noms suffixés en *-ité* (BANALITÉ), *-eur* (BLANCHEUR), *-esse* (TENDRESSE), *-itude* (AMPLITUDE), *-ise* (GOURMANDISE) et *-erie* (NIAISERIE). Pour réaliser cette étude, nous avons relevé 3983 couples (adjectif, nom). Les noms étudiés proviennent du Trésor de la langue française (TLF), du journal Le Monde (pour les années 1987, 1991, 1995 et 1999) et de la Toile. Chaque nouvelle forme est accompagnée d'un contexte d'apparition qui permet son interprétation et d'une URL permettant l'accès à un contexte plus large pour les données relevées en ligne. Notre objectif est donc de déterminer combien de règles sont à l'œuvre dans la formation de ces noms. Ce résultat découle de la réponse à la question « suivant quels critères définit-on une règle de construction de lexèmes ? », fondée sur l'analyse du corpus.

Cette thèse s'organise en deux parties. L'analyse du corpus est réalisée dans la seconde partie de la thèse. Pour parvenir à notre objectif, qui est d'identifier les règles de construction des noms désadjectivaux, nous procédons successivement à l'analyse formelle et sémantique des noms en *-Ité*, *-eur*, *-esse*, *-ise*, *-erie* et *-itude*, puis nous comparons les résultats obtenus.

En plus de l'analyse formelle et sémantique, nous menons une étude sur la disponibilité de chaque mode de formation en comparant les noms contenus dans le TLF et les créations des locuteurs, en recourant au corpus Le Monde et à la Toile. Nous examinons également le rôle joué par les contextes d'apparition des doublons (e.g. TENDRESSE / TENDRETÉ).

Ce travail nécessite auparavant de préciser certaines définitions, ainsi que le cadre théorique dans lequel s'inscrit l'étude et le corpus sur lequel se fonde notre analyse, ce qui fait l'objet de la première partie. L'analyse des modes de formation implique notamment d'être à même de caractériser les adjectifs et les noms du point de vue sémantique. C'est pourquoi nous proposons une classification sémantico-référentielle

des noms, basée sur celle de Flaux et Van de Velde (2000), ainsi qu'une classification sémantique des emplois adjectivaux. Dans la mesure où les noms désadjectivaux sont des noms abstraits et que leur base dénote une propriété, nous avons, préalablement aux classements des noms et des adjectifs, défini les notions d'*objet abstrait* et de *propriété*.

Les résultats de l'analyse menée dans la seconde partie, sous la forme de chapitres indépendants consacrés aux différents types morphologiques de noms auxquels se consacre la thèse, ont permis d'identifier les informations formelles, sémantiques, historiques et pragmatiques relatives à chaque couple adjectif / nom. Ces données, codées dans un format structuré, sont consultables dans un tableau excel dynamique qui constitue la principale annexe de la thèse. Parallèlement, nous avons créé un modèle de base de données relationnelle MORphologique des Dérivations d'Adjectif à Nom (nommée MORDAN), les mêmes informations que le tableau excel, mais dont l'utilisation est facilitée par différentes interfaces de requêtes et de résultats. Cette base de données est une ressource libre, mise en ligne à la date de la soutenance.

Les informations qui ont ainsi servi à renseigner chaque entrée de la table / MORDAN, sont exploitées pour parvenir à une synthèse de chaque analyse menée individuellement des noms en *-Ité*, *-eur*, *-esse*, *-ise*, *-erie* et *-itude* et ainsi nous aider à fournir une réponse à la question des critères d'identification des règles de construction des noms désadjectivaux.

Dans la thèse, nous appelons *mode de formation* ou *mode de suffixation* le procédé observé mettant en jeu l'une des finales affixales étudiées et produisant l'ensemble des noms analysés partageant ce suffixe. Cette appellation se substitue à celle de *règle de construction de lexème*, que nous voulons justement tenter de redéfinir, à la fin de l'examen de l'intégralité de notre corpus, et en fonction des propriétés spécifiques ou partagées de nos « modes de formation » ou « modes de suffixation ».

Plan général de la thèse

La thèse se divise en deux parties. La première partie présente les notions indispensables à la réalisation de l'analyse de la formation des noms désadjectivaux suffixés. Elle est composée de six chapitres. Dans le **Chapitre 1**, nous justifions le choix des modes de formation que nous avons étudiés. En particulier, nous expliquons pourquoi les converts, les suffixés en *-isme*, *-Ance* et *-ion* sont écartés de cette étude et

pourquoi, au contraire, nous avons décidé de nous consacrer aux noms suffixés en *-Ité*, *-eur*, *-esse*, *-erie*, *-ise* et *-itude*.

Le **Chapitre 2** présente les données analysées, qui proviennent de trois sources différentes (le TLF, le Monde, la Toile). Nous montrons l'intérêt qu'il y a à examiner des données dites extensives, c'est-à-dire issues de la Toile. C'est également dans ce chapitre que nous exposons la méthode de recueil et de tri des données issues du journal Le Monde et de la Toile. Enfin, ce chapitre explique comment lire le tableau contenant notre corpus.

Dans le **Chapitre 3** nous définissons les notions d'objet abstrait, de propriété et d'état qui se trouvent souvent utilisées pour qualifier les noms désadjectivaux dans la littérature. Les ontologies consultées échouant à définir ces notions, nous mettons en place une procédure identificatoire des objets abstraits et concrets. Parmi les objets abstraits, nous définissons ensuite les propriétés et les états qui constituent un type particulier d'évenance. Toutes les définitions présentées dans ce chapitre décrivent les objets du monde et non des objets linguistiques. La description des objets linguistiques renvoyant à un objet abstrait ou à une propriété est exposée dans les Chapitres 4 et 5.

Le **Chapitre 4** avance un classement des noms du français, qui nous permet, dans la partie 2, de caractériser les noms désadjectivaux suffixés en fonction des classes sémantiques auxquelles ils appartiennent, dans le but de comparer le sens construit par les différentes suffixations. Le classement présenté prend largement appui sur celui de Flaux & Van de Velde (2000). La classification des adjectifs est élaborée dans le **Chapitre 5**, à partir des critères classificatoires que nous aurons déterminés au préalable. Les classes d'adjectifs, à l'instar des classes de noms, sont en fait des classes d'emplois adjectivaux.

Une fois établis les choix méthodologiques et les principales définitions, le **Chapitre 6** vient clore la première partie de la thèse en justifiant nos choix théoriques. Nous y expliquons pourquoi le lexème est l'unité de base de la morphologie la mieux adaptée à l'analyse de nos données et nous verrons que l'étude des données extensives nécessite d'adopter le point de vue de la morphologie basée sur l'usage. À l'issue de la première partie, nous nous sommes dotée du matériel définitoire, classificatoire, méthodologique

et théorique qui nous permet, dans la seconde partie, de mener l'analyse proprement dite.

La seconde partie de la thèse est constituée de 6 chapitres. Les **Chapitres 7 à 10** présentent une analyse individuelle des six modes de formation examinés. Dans chacun de ces chapitres, nous menons successivement une analyse formelle et sémantique des noms dérivés par chacun de ces modes de formation. Lorsque cela s'avère nécessaire, nous nous attachons également à décrire l'origine et l'évolution du suffixe formateur.

Le **Chapitre 11** compare les différents modes de suffixation du point de vue formel puis sémantique afin de mettre en évidence les ressemblances et différences qui pourraient expliquer leur distribution. Nous y étudions également les doublons, c'est-à-dire les noms dérivés d'un même adjectif avec des suffixes distincts, selon leur degré de synonymie, afin de déterminer les conditions d'alternance des suffixes formateurs des noms que nous étudions.

Enfin, d'après les résultats obtenus dans la seconde partie de la thèse, nous proposons une solution à la question de départ dans le **Chapitre 12**, où, après avoir posé 4 hypothèses, nous choisissons de définir cinq règles utilisant plusieurs exposants formels et construisant des sous-ensembles sémantico-référentiels de noms. Nous appelons ces règles à n_1 exposants et n_2 sens construits des modèles (n_1 : n_2).

PARTIE 1. Présentation des notions principales.

Introduction de la Partie 1

L'objectif de cette thèse est de définir les frontières des règles morphologiques de dérivation, ce que nous illustrons par l'étude des noms désadjectivaux du français, dérivés au moyen de diverses suffixations présentées dans le Chapitre 1. Nous allons donc examiner les données nominales désadjectivales du français contemporain morphologiquement construites, en balayant à la fois l'enregistré dans le TLF, le néologique dans le corpus journalistique et le volatile en ligne. La récolte des formes nominales nécessite une réflexion préalable portant sur les sources, qui sera menée dans les différents paragraphes du Chapitre 2.

L'étude des noms désadjectivaux du français suppose de maîtriser un certain nombre de notions. Entre autres, l'étude de la nominalisation des adjectifs suppose des réponses à un questionnement sur le sens porté par les adjectifs et le sens (construit) des noms dérivés. En effet, les noms désadjectivaux du français sont traditionnellement traités comme des noms abstraits renvoyant à la propriété dénotée par l'adjectif base.

La première étape préparatoire à l'étude des noms désadjectivaux du français sera de définir deux notions centrales que sont celles **d'objet abstrait** et de **propriété**. Ces notions sont définies puis circonscrites au moyen de tests dans le Chapitre 3. À l'issue de ce chapitre, nous proposons un classement sommaire des objets abstraits, parmi lesquels se trouvent les **propriétés**, les **états** et les **événements**, mais ces définitions s'appliquent aux objets du monde et non aux mots. Ces notions d'*état*, de *propriété* et d'*objet abstrait*, au cœur de l'analyse sémantique de la construction des noms désadjectivaux, et utilisées en linguistique pour classer les mots, ressortissent en effet avant tout à la philosophie qui décrit les objets du monde.

En conséquence, la seconde étape de l'étude des noms désadjectivaux du français, à laquelle se consacre le Chapitre 4, est la transposition des notions définies au Chapitre 3 en vue de l'établissement d'une classification pour les noms du français, fondée sur trois oppositions : (i) *abstrait* vs *concret*, (ii) *massif* vs *comptable* et (iii) *intensif* vs *extensif*. Cette typologie nous permettra de situer les noms désadjectivaux au sein de la classe nominale et ainsi de mettre à jour les ressemblances et les dissemblances des

noms désadjectivaux avec les autres noms du français. Nous verrons que la principale limite d'un classement des noms est leur comportement polysémique.

La troisième étape consiste à se donner les moyens pour être capable de vérifier si les suffixations étudiées sélectionnent un type d'adjectif particulier. Pour ce faire, nous devons être en mesure de distinguer les différents types d'adjectifs, en fonction des objets ontologiques auxquels ils renvoient, c'est-à-dire les **propriétés**, définies et classées dans le Chapitre 3. Ce travail nous conduit à établir une classification des adjectifs, en deux étapes. Tout d'abord, nous retraçons l'histoire de la catégorie adjectivale et nous proposons une définition de cette partie du discours. Ensuite, nous passons en revue les critères classificatoires des adjectifs que nous croisons enfin pour faire émerger quatre classes d'emplois adjectivaux : qualificatifs (absolus *vs* relatifs), relationnels, typifiants et opérateurs.

Chapitre 1. Délimitation de l'objet d'étude

Sommaire

1.1. INTRODUCTION **9**
1.2. ILLUSTRATION DU PROBLÈME **10**
1.3. DÉRIVATION D'ADJECTIF À NOM **13**
1.3.1. CHANGEMENTS DE CATÉGORIE SANS MARQUE FORMELLE 16
1.3.2. LES NOMS DÉSADJECTIVAUX SUFFIXÉS 23
1.3.2.1. Les noms en -isme *24*
1.3.2.2. Les noms en -Ance *25*
1.3.2.3. Les noms en -ion. *26*
1.3.2.4. Suffixations A > N étudiées *27*

1.1. Introduction

Notre problématique est la suivante : *comment détermine-t-on les règles de construction de lexèmes* et, d'une manière plus générale, *suivant quels critères définit-on une règle de dérivation ?* Pour répondre à ce questionnement, nous nous appuyons sur une description des noms désadjectivaux[1] en français. L'hypothèse la plus répandue est qu'une règle correspond à un suffixe formellement identifié, suivant le principe que la seule dimension accessible lorsqu'on étudie un mot construit est sa forme. C'est la « one suffix a rule hypothesis » d'Aronoff (1976, p. 49).

Une seconde hypothèse est qu'une règle correspond à toutes les nominalisations d'adjectifs, suivant le critère d'unicité sémantique de Corbin :

> « À chaque RCM peuvent être associés plusieurs affixes différents, mais un affixe donné ne peut être associé qu'à une RCM. » (D. Corbin, 1987, p. 474)
>
> « Contrainte d'unicité sémantique : à chaque RCM n'est associée qu'une opération sémantique et une seule » (D. Corbin, 1987, p. 485)

[1] On appelle nom désadjectival un nom construit sur la base d'un adjectif.

L'hypothèse d'une unique règle de dérivation des noms désadjectivaux est clairement formulée par Kerleroux :

> « […] la règle de construction des N désadjectivaux (*négritude, barbarie, fertilité, ringardise,* etc.) […] » (Kerleroux, 2008, p. 121)

Toutefois, je vais montrer qu'aucune des deux solutions proposées n'est pleinement satisfaisante et qu'une troisième solution est envisageable, à mi-chemin entre ces deux hypothèses.

1.2. Illustration du problème

Les nominalisations désadjectivales du français, dans leur diversité et leur unité, incarnent pleinement la problématique que pose la définition des règles morphologiques de dérivation. La nominalisation d'un adjectif peut se réaliser, en français, par le biais d'un certain nombre de suffixations, ou bien par un changement de catégorie sans marque formelle[2]. Ces multiples possibilités sont illustrées dans les énoncés (1) à (9), attestés dans la littérature[3] ou sur la Toile.

(1) […] infligeant l'<u>insignifiance</u> d'un quotidien, la <u>banalité</u> de soucis et de désirs jusqu'ici renfermés […][4]

(2) Mon père séduisait les femmes par sa <u>galanterie</u> et ses bonnes manières[5]

(3) Il était d'une <u>jalousie</u> qui empoisonnait nos relations.[6]

(4) […] aveuglée par la <u>blancheur</u> de tes os […][7]

(5) Avec la même <u>promptitude</u>, il revint vers moi.[8]

(6) […], malgré ce qu'il appelait mon talent et mon <u>professionnalisme</u> […][9]

---

[2] Nous reviendrons sur le statut de convert dans le paragraphe 1.3.1

[3] Ces exemples ont été relevés via la base textuelle Frantext.

[4] Ernaux, Annie. *Les Années*, 2008 : 199

[5] Mréjen, Valérie, *Mon Grand-Père*, 1999 : 47

[6] Duras, Marguerite, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 2006 : 65

[7] Havet, Mireille, *Journal 1919-1924*, 2005 : 299

[8] Mohrt, Michel, *Vers l'Ouest*, 1988 : 160

(7) Par scrupule, par délicatesse ou par discrétion, personne (sauf exception) n'osera prétendre que le nouvel enfant vient remplacer l'enfant disparu.[10]

(8) Évidemment si j'avais rencontré Bobby il y a quatre ans, avec son goût des choses durables, sa sensibilité, sa crédulité, le sérieux qu'elle met à tout, sa franchise et sa loyauté morale, j'aurais été la plus heureuse des filles[11]

(9) Le triste de cette histoire c'est de constater que le webmaster lui-même y prend du plaisir.[12]

De prime abord, ces noms (N) dérivés d'adjectifs (A) ne présentent pas des sens construits fondamentalement différents. Tous sont susceptibles d'une reformulation du type (10) où A désigne la base adjectivale d'un nom N et où *x* peut être instancié par un nom propre ou un syntagme nominal. Le test (10) exploite les propriétés transformationnelles et distributionnelles des syntagmes nominaux (cf. Bécherel, 1976, p. 60; Gaston Gross, 1988, p. 65; Meunier, 1981, 1984). Cette manipulation est traditionnellement utilisée pour repérer les noms de propriété.

(10)	a.	le N de *x*	↔	*x* (qui) est A
	b.	DET_POSS N	↔	PRO (qui) est A

Le signe '↔' dénote une équivalence sur le plan sémantique. Le complément du nom (de *x*) de la paraphrase (a) est remplacé par un déterminant possessif dans la variante (b). Le complément du nom et le déterminant possessif dans la partie gauche de l'équivalence correspondent au syntagme sujet dans les paraphrases à droite de la double flèche. Ces deux constructions sont très fréquentes parmi les attestations que nous avons récoltées.

Les noms *insignifiance, banalité, galanterie, blancheur, professionnalisme, sensibilité, crédulité, franchise, loyauté* et *triste* dans les phrases (1)-(9), partiellement reportées en (11)-(17), présentent la même interprétation de propriété alors qu'ils sont construits avec différents suffixes.

---

[9] Labro, Philippe, *Des bateaux dans la nuit*, 1982 : 339

[10] Forest, Philippe, *Tous les enfants sauf un*, 2007 : 153

[11] Havet, Mireille, *Journal 1919-1924*, 2005 : 284

[12] http://www.abidjantalk.com/forum/viewtopic.php?p=7564

(11)	l'insignifiance d'un quotidien	↔	Un quotidien (qui) est insignifiant.
(12)	la banalité de soucis	↔	Des soucis (qui) sont banals.
(13)	sa galanterie	↔	Il est galant.
(14)	la blancheur de tes os	↔	Tes os sont blancs.
(15)	mon professionnalisme	↔	Je suis professionnel.
(16)	sa sensibilité, sa crédulité, sa franchise, sa loyauté	↔	Elle est sensible, crédule, franche et loyale
(17)	le triste de cette histoire	↔	Cette histoire est triste.

Le test (18) est une variante de la manipulation (10) (cf. Flaux & Van de Velde, 2000, p. 80 ; Giry-Schneider, 1991b, p. 119). Cette paraphrase permet de montrer que *jalousie* dans l'énoncé (3), reporté en (19), renvoie à la propriété *être jaloux*.

(18)	*x* (être) d'un(e) N (PROP_REL)	↔	*x* être A (PROP_REL)
(19)	Il était d'une jalousie qui […]	↔	Il était jaloux.

Les noms désadjectivaux se manifestent dans d'autres configurations syntaxiques, comme c'est le cas des énoncés (20)-(21), qui permettent eux-aussi une paraphrase contenant l'adjectif correspondant au nom.

(20)	Avec la même promptitude, il revint vers moi.	↔	Il fut prompt à revenir vers moi.
(21)	par délicatesse	≈	parce qu'il est délicat

En dépit de l'abondance des moyens morphologiques entrevus dans les exemples précédents et permettant de nominaliser un adjectif, les noms dérivés par l'application d'une de ces suffixations (ou d'un changement de catégorie sans marquage formel) acceptent tous la même paraphrase. Cette équivalence pose la question de la sémantique des noms désadjectivaux. Soit ces noms sont porteurs d'un autre sens que celui de l'adjectif base, soit ils sont construits uniquement dans le but de fournir un ancrage syntaxique nominal. Dans tous les cas, il faudra déterminer ce qui explique cette pluralité de suffixes.

Étant donné ces couples adjectif / nom, on peut se demander ce qui décide de la manière dont le nom est formé sur l'adjectif. Pour répondre à cette question, il faut trouver une façon de traiter la multiplicité des formes coïncidant à cette apparente unité sémantique.

Une hypothèse est que toutes ces suffixations sont effectivement équivalentes sur le plan du sens, ce qui autoriserait peut-être leur regroupement en une seule règle morphologique de dérivation. Pour vérifier cette hypothèse, il nous faudra par exemple spécifier les rapports de sens entre base et dérivé (cf. chapitre 5).

> « Lorsque l'on passe de la notation adjective sage à l'idée abstraite de sagesse, tous les sèmes contenus dans l'adjectif passent en principe dans le nom abstrait, seul changement notable : la partie du discours qui d'adjective devient substantive » Bécherel (1976, p. 52)

Apparemment, la nominalisation d'un adjectif n'entraîne pas la construction d'un sens nouveau, mais la conservation du sens dénoté par l'adjectif base. Cette particularité sera discutée dans la seconde partie.

L'autre hypothèse est que des distinctions sémantiques (ou des distinctions d'un autre ordre) existent et nous devrons alors les mettre en évidence. Ce qui revient à la question : tous ces noms présentent-ils vraiment l'unicité sémantique annoncée ? Pour y répondre, nous étudierons chaque suffixation et la comparerons aux autres. De cette façon, nous pourrons déterminer si le nombre de suffixes formateurs de noms désadjectivaux (notés A*suf*$_{N}$) correspond à autant de règles, à davantage de règles ou bien à moins de règles. Le paragraphe suivant circonscrit les limites de notre étude.

1.3. Dérivation d'adjectif à nom

Ce paragraphe a pour objectif de délimiter les contours de notre objet d'étude. Il faut définir les critères permettant de décider si tel groupe de noms doit faire partie de notre champ d'investigation. La valeur catégorielle de la base est l'une des frontières principales, à laquelle nous ne dérogerons pas. Cependant, nous verrons que des décalages entre le sens et la forme rendent parfois l'application de ce principe difficile.

d'après une première analyse de surface (nous ne parlons pas encore de suffixes mais de formes), le tableau suivant regroupe les moyens dont dispose un locuteur pour former

un nom désadjectival par dérivation. Après un premier repérage de chaque groupe dans le dictionnaire, nous avons opéré une sélection parmi ces noms.

	Forme nominale	Adjectif	Nom
1	X*ité / té*	banal	banalité
		pauvre	pauvreté
2	X*erie*	cochon	cochonnerie
3	X*ie*	jaloux	jalousie
4	X*eur*	grand	grandeur
5	X*itude*	exact	exactitude
6	X*esse*	triste	tristesse
7	X*ise*	vantard	vantardise
8	X*ice*	injuste	injustice
9	X*ance / ence*	belligérant	belligérance
10	X*isme*	professionnel	professionnalisme
11	X*ion*	discret	discrétion
12	X	triste	triste

Tableau 1. Nominalisations d'adjectifs en français.

Le Tableau 1 laisse entrevoir pas moins de douze possibilités pour nominaliser un adjectif. Il faut noter la remarquable absence de la préfixation parmi ces possibilités. On peut construire des adjectifs désadjectivaux par préfixation ($digne_{A} >_{in-} indigne_{A}$), et des verbes désadjectivaux ($noble_{A} >_{a-} anoblir_{V}$) mais pas de noms désadjectivaux. Les raisons de cette absence ne sont pas connues. On sait cependant que la préfixation a un éventail relativement restreint de possibilités sémantiques (localisation, quantification, négation) reliées entre elles, ce qui pourrait expliquer l'absence de noms de qualité préfixés[13].

Pour chaque forme répertoriée dans le Tableau 1, on trouve un nombre plus ou moins élevé de noms dans le Trésor de la Langue française. Par exemple, nous avons relevé plus de mille noms en *-ité* contre une quarantaine de noms en *-eur*. Le nombre d'unités différentes correspond à ce qu'on appellera la **fréquence de type** (e.g. le nombre de noms en *-ité* dans le TLF). Ainsi, dans le TLF, la fréquence de type de *-ité* est plus élevée que celle de *-eur*.

Parallèlement, les différents groupes de noms enregistrés ne jouissent pas de la même fréquence d'apparition dans les productions des locuteurs / scripteurs, fréquence que

[13] Merci à Dany Amiot pour cette discussion.

l'on appellera **fréquence d'occurrence**. La fréquence d'apparition est quantifiable uniquement dans une étude portant sur un corpus au sens strict, ce qui n'est pas le cas de notre étude, comme cela est discuté dans le Chapitre 2. La notion de fréquence d'occurrence se confond avec la fréquence relative, c'est-à-dire le nombre d'apparitions d'une forme dans un corpus d'une certaine taille calculée en nombre de formes. Autrement dit, une fréquence d'occurrence est le ratio du nombre F d'occurrences d'une forme par rapport au nombre N de formes du corpus. Dans le cas de la présente étude, nous appellerons fréquence d'occurrence ou d'apparition le nombre de pages renvoyées par le moteur de recherche auquel nous donnons un mot donné en requête. La fréquence d'occurrence d'un mot est liée au nombre de ses apparitions (dans Frantext, dans le Monde ou sur la Toile). La fréquence que nous utilisons est donc une fréquence absolue et son utilisation pourrait donc être considérée comme abusive par rapport à ce qu'est théoriquement la fréquence d'occurrence. Cependant, dans la mesure où nous utilisons toujours le même ensemble de référence (Le Monde, Frantext, la Toile) et toujours les mêmes modes d'interrogation, les fréquences que nous relevons ne posent les mêmes difficultés que l'utilisation de fréquences absolues avec des textes de tailles différentes à l'intérieur d'un corpus d'étude.

Aux côtés des fréquences de type et fréquence d'apparition, on distingue une troisième mesure, la **fréquence moyenne d'occurrence**, qui désigne la moyenne du nombre d'occurrences de toutes les formes d'un type dans un corpus donné.

La fréquence de type est analogue à la notion de disponibilité (Dal, 2003b, p. 6). La **disponibilité**, qui correspond à une approche qualitative, est l'aptitude d'un procédé à former de nouvelles unités lexicales, indépendamment de toute autre considération (D. Corbin, 1987; P. Corbin, 1982).

Parmi les noms construits par une suffixation qui a une fréquence de type élevée dans le TLF (e.g. la fréquence de type de *-ité* est de 0,01305 dans le TLF alors que celle de *-eur* est de 0,000475), il y a des (groupes de) noms à occurrence très fréquente (e.g. *banalité*) et d'autres à occurrence peu fréquente (e.g. *proprioreceptivité*). Parmi les noms construits par une suffixation de fréquence de type basse (e.g. les noms en *-eur*), il y a des (groupes) de noms à occurrence très fréquente (e.g. *blancheur*) et d'autres à occurrence peu fréquente (e.g. *sombreur*). Suivant Krott & al. (1999) et Namer (2003),

aucun suffixe n'a à la fois une fréquence de type élevée et une fréquence moyenne d'occurrence basse ou élevée. Si un type est très fréquent, alors on a toutes les chances que prises individuellement les instances de ce type puissent chacune avoir une fréquence d'occurrence allant de zéro (e.g. *proprioréceptivité*, *bleueur*) à l'infini (e.g. *banalité*, *grandeur*). Inversement, et pour les mêmes raisons, aucun suffixe n'a à la fois une fréquence de type peu élevée et une fréquence moyenne d'occurrence basse ou élevée. Cela montre qu'il n'existe pas forcément de lien de cause à effet entre la fréquence de type d'une suffixation (dans le TLF) et la fréquence (moyenne) d'occurrence des noms issus de cette suffixation (dans Frantext, dans le Monde ou sur la Toile).

La notion de disponibilité sera utilisée dans cette thèse plutôt que celle de productivité. La **productivité**, qui correspond à une approche quantitative, est une notion axée sur le nombre des dérivés (attestés ou possibles), ou sur le nombre des bases. La productivité permet de mesurer l'aptitude d'une règle à construire de nouvelles formes (Baayen, 1994a, 1994b). La productivité se mesure à l'aide d'une masse de données stable, c'est-à-dire sur un corpus. Notre travail étant basé sur un dictionnaire et sur la Toile (cf. Chapitre 2), nous ne pouvons pas nous appuyer sur ce genre de considération. L'utilisation d'une mesure relative telle que la disponibilité nous permet néanmoins de donner un ordre de comparaison entre les différentes suffixations étudiées.

Dans le but de délimiter notre objet d'étude, nous allons parcourir les données du Tableau 1. La section 1.3.1 montre pourquoi nous écartons les noms issus de la conversion. La section 1.3.2 expose les raisons qui nous poussent à inclure ou exclure les différentes suffixations de notre étude.

1.3.1. Changements de catégorie sans marque formelle

Les changements de catégorie sans marque formelle (ou non-marqués), c'est-à-dire dans notre cas un nom identique à un adjectif, posent un problème d'identification pour la constitution du corpus. Les couples d'exemples (22) et (23) contiennent des mots phonologiquement et graphiquement identiques appartenant pourtant à des catégories différentes. Dans les énoncés (a), les mots *portable* et *beau* sont des adjectifs, alors que ce sont des noms dans les énoncés (b).

(22) a. Cet ordinateur est portable.

b. J'ai acheté un nouveau portable.

(23) a. Ce paysage est beau.

b. La réalisatrice a décidément su capté le beau de cette zone, qui devient alors un paysage urbain, sauvage et romanesque.[14]

Ces noms sont formellement plus difficiles à repérer que les noms suffixés. La récolte de nouvelles formes produites par conversion paraît extrêmement compliquée, sinon impossible, avec les moyens dont nous disposons actuellement :

> « Les ressources textuelles numérisées se révèlent donc inexploitables pour ce qui est de récupérer plus facilement et en grand nombre les occurrences de lexèmes construits par conversion. » (Fradin & al., 2008, p. 54)

Tribout (2010, p. 4) soulève exactement le même problème avec la conversion verbe / nom. En outre, les changements de catégorie non-marqués morphologiquement posent problème pour deux raisons que nous allons développer : (i) l'identité formelle entre un adjectif et un nom est le fait soit de la conversion soit de la distorsion catégorielle, (ii) lorsqu'un convert est identifié, la détermination de la direction de la conversion (d'adjectif à nom ou de nom à adjectif) n'est pas évidente.

Les noms *portable* (22) et *beau* (23) ne doivent pas être traités de la même manière (Kerleroux 1996, pp. 113-205 repris par Tribout (2010, pp. 14-19). Si *portable* relève bien de la conversion, *beau* est analysé comme distorsion catégorielle, selon la dénomination de Kerleroux (1996). Face à ce problème, Kerleroux (1996, p. 120, pp. 131-132) propose d'utiliser certains critères syntaxiques caractéristiques des noms prototypiques pour trancher en faveur de la conversion ou de la distorsion catégorielle.

Les noms prototypiques, c'est-à-dire possédant tous les attributs que leur confère la catégorie à laquelle ils appartiennent, peuvent être déterminés de manière définie ou indéfinie, soit au singulier, soit au pluriel, comme le montrent les variations de détermination du nom *paysage* en (24). En revanche, *beau* est difficilement déterminé par l'article indéfini ou pluriel dans les phrases (25).

---

[14] http://www.centerblog.net/musique/308828-136-fish-tank-elle-danse-mia-pardonnez-le-jeu-de-mot-

(24) a. Marie a photographié le paysage de cette zone.
b. Marie a photographié un paysage de cette zone.
c. Marie a photographié les paysages de cette zone.

(25) a. La réalisatrice a su capter le beau de cette zone.
b. *La réalisatrice a su capter un beau de cette zone.
c. *La réalisatrice a su capter les beaux de cette zone.

Une autre caractéristique des noms prototypiques est d'accepter la modification par un adjectif ou une proposition relative (26), ce qui n'est pas le cas des noms résultants d'une distorsion catégorielle (27). *Beau* ne possède pas les propriétés syntaxiques des noms prototypiques.

(26) a. La réalisatrice a su capter le grand avantage de cette zone.
b. La réalisatrice a su capter l'avantage de cette zone, qui était caché.

(27) a. *La réalisatrice a su capter le grand beau de cette zone.
b. ?La réalisatrice a su capter le beau de cette zone, qui était caché.

Selon les tests syntaxiques de Kerleroux (1996), sont donc traitées comme converts les formes partageant les propriétés syntaxiques des noms. C'est le cas de *portable* qui accepte toutes les manipulations syntaxiques dans les énoncés (28) :

(28) a. Marie a acheté le portable.
b. Marie a acheté un portable.
c. Marie a acheté des portables.
d. Marie a acheté le nouveau portable.
e. Marie a acheté le portable qui vient de sortir.

Cependant, ces tests posent problème, spécifiquement dans le cadre de l'étude des noms de propriété. Les noms de propriété ne partagent pas toutes les propriétés syntaxiques des noms prototypiques, comme nous le verrons au Chapitre 4. Premièrement, l'énoncé (27b) peut être considéré comme acceptable. Deuxièmement, les noms désadjectivaux suffixés échouent à la pluralisation, comme le montre l'application de la série de tests au nom *blancheur* en (29).

(29) a. aveuglée par la blancheur de tes os

b. *aveuglée par une <u>blancheur</u> de tes os
c. *aveuglée par les <u>blancheurs</u> de tes os
d. aveuglée par l'extrême <u>blancheur</u> de tes os
e. aveuglée par la <u>blancheur</u> de tes os, qui tranche avec la couleur de ta robe

L'exemple (29) reprend l'exemple (4) auquel sont appliqués les tests syntaxiques caractéristiques du nom. La détermination indéfinie et la pluralisation entraînent une lecture occurrencielle (*une saleté, des bêtises*), comme le note Bécherel (1976, p. 269) en étudiant les noms désadjectivaux suffixés. Nous reviendrons sur les lectures concrètes et événementielles des noms de propriété au Chapitre 4.

Les tests proposés par Kerleroux pour repérer les noms prototypiques ne sont donc pas adaptés aux noms de propriété, et ne permettraient donc pas de distinguer les converts des distorsions catégorielles. De ce fait, le statut de convert prête à discussion. La différence entre conversion et distorsion catégorielle n'est pas manifeste et il est difficile de savoir si un changement de catégorie est le produit d'une conversion ou bien d'une distorsion catégorielle. Par exemple, les noms $laid_{N}$, $beau_{N}$, $vrai_{N}$, sont traditionnellement des cas typiques de distorsion catégorielle alors que $calme_{N}$ est typiquement analysé comme convert.

Une fois établi qu'un nom est bien le produit d'une conversion, la seconde grande difficulté posée par la conversion est l'orientation de la relation de conversion. Kerleroux (1996) met en lumière le problème de l'homophonie :

> « en l'absence d'une marque affixale, l'orientation du rapport catégoriel n'est pas lisible dans les formes du mot servant de base et du mot construit, homonymes par définition. » Kerleroux (1996, pp. 146-147)

Il n'est pas évident de déterminer quelle est la base et quel est le dérivé lorsque les deux unités présentent une identité formelle et que la différence sémantique est quasiment nulle.

(30) $calme_{A} > calme_{N}$ ou $calme_{A} < calme_{N}$?

Concernant le rapport catégoriel entre nom et verbe, Tribout (2010) montre qu'on ne peut pas toujours déterminer l'orientation de la conversion. Il en va de même pour les

conversions entre adjectif et nom, l'orientation desquelles n'est pas toujours une évidence. Les exemples (31)-(32) mettent en relation un adjectif de couleur avec un nom d'objet homomorphe. L'orientation de la conversion est différente dans les deux cas.

(31) *bleu*$_A$ > *bleu*$_N$ (vêtement)

(32) *orange*$_A$ < *orange*$_N$ (fruit)

D. Corbin et P. Corbin (1991) introduisent la distinction entre **conversion de focalisation** qui dérive *bleu*$_N$ à partir de *bleu*$_A$ (31) et **conversion d'abstraction** par laquelle *orange*$_A$ est dérivé de *orange*$_N$ (32). D. Corbin (1993) définit la conversion de focalisation comme la dénomination d'un objet par une propriété saillante de cet objet, laquelle propriété est dénotée par un adjectif :

> « Dans le cas de la conversion de focalisation, le sens dérivationnel permet de prédire que toute catégorie extralinguistique caractérisée de façon saillante par les propriétés exprimées par l'adjectif de base pourra être dénommée par le nom converti à partir de cet adjectif, si cet adjectif répond aux contraintes qui régissent cette conversion » D. Corbin (1993, p. 69)

La conversion d'abstraction est reprise par Roché (2005), qui montre qu'un nom d'objet concret peut être converti en adjectif pour dénoter une propriété saillante de l'objet concret :

> « Le principe d'une conversion N → Adj ne fait pas problème quand il s'agit d'adjectifs qualifiants. D'innombrables adjectifs de couleurs (*rose, mauve, orange, turquoise, café-au-lait*…) sont tirés du nom de l'objet, du produit, de la matière dont cette couleur est une caractéristique saillante. De la même façon, des noms de personne (ou d'autres animés) peuvent être adjectivés pour désigner une qualité considérée comme typique des individus désignés par le nom [géant] » Roché (2005, p. 320)

À considérer les exemples (31)-(32), un *bleu*$_N$ est un objet bleu ce qui, sémantiquement, oriente la conversion d'adjectif à nom, contrairement à la conversion de nom à adjectif d'une orange vers la qualité d'être (de couleur) orange.

Indépendamment du fait que le statut de convert (vs distorsion catégorielle) soit contestable et que l'orientation de la conversion prête au doute, les noms converts se distinguent vraiment des noms suffixés. Certains converts ne dénotent jamais une propriété. C'est le cas du nom *portable*$_{N}$, qui est reconnu comme convert de manière assez consensuelle dans les travaux consacrés à la conversion. Le nom *portable*$_{N}$ ne désigne pas la propriété de ce qui est *portable*$_{A}$, mais plutôt un objet (téléphone, ordinateur) possédant cette propriété (28). Les noms désadjectivaux sans marque formelle (33) et les noms désadjectivaux suffixés (34) ne sont pas définis de la même manière dans les dictionnaires :

(33) LAID, adj. et subst. (TLF)
[*Emploi subst.*] *Masc. sing. à valeur de neutre.* Ce qui est laid.
Anton. *le beau. C'est d'un laid!*

(34) LAIDEUR, subst. fém. (TLF)
Caractère, état de ce qui est laid.

Plusieurs auteurs, dont C. Bally et D. Bécherel, ont examiné cette question. La distinction sémantique entre adjectif substantivé et nom désadjectival suffixé est une question de degré d'abstraction selon Bally (1950) :

> « dans *le vrai*, *le beau*, etc. le substantif désigne la qualité sous la forme la plus abstraite, plus abstraite même que dans *la vérité*, *la beauté*, etc., qui sont susceptibles de tomber dans le concret » (Bally, 1950 : 309)

Cette explication nécessite (i) la définition de l'opposition concrétude / abstraction et (ii) l'établissement d'une échelle d'abstraction, à défaut desquels cette hypothèse ne peut être ni confirmée ni infirmée.

Bécherel (1979, pp. 74-75) observe que les adjectifs substantivés se trouvent surtout dans les proverbes comme (35), le discours philosophique (36) et les énumérations (37).

(35) Plaider le <u>faux</u> pour savoir le <u>vrai</u>

(36) « L'effrayant, c'est l'esclavage non consenti, imposé : l'excellent, c'est celui qu'on s'impose, faute de mieux : c'est celui auquel on se soumet. »[15]

(37) « le grotesque l'emporte sur l'horrible »[16]

Contextuellement, les noms désadjectivaux résultants de la suffixation ou d'un changement de catégorie non-marqué ne sont pas strictement interchangeables, ce qu'illustrent les exemples (38)-(39) où la substitution de *triste*$_N$ à *tristesse*$_N$ (et inversement) donne lieu à un énoncé problématique.

(38) a. Le triste de l'histoire c'est que l'on rogne sur la sécurité pour de simples économies de bouts de chandelles![17]

b. ? La tristesse de l'histoire c'est que l'on rogne sur la sécurité pour de simples économies de bouts de chandelles!

(39) a. […] détails qui permettent de donner de la chaleur au livre, de lui donner un côté guilleret malgré la tristesse de l'histoire.[18]

b. ? […] détails qui permettent de donner de la chaleur au livre, de lui donner un côté guilleret malgré le triste de l'histoire.

Le sens des syntagmes *le triste de l'histoire* et *la tristesse de l'histoire* n'est pas identique. *Triste* dans *le triste de l'histoire* renvoie à la facette triste de l'histoire, l'histoire entière n'étant pas forcément triste par tous ses aspects. Au contraire, *tristesse* dans *la tristesse de l'histoire* renvoie à toute l'histoire, l'histoire étant triste à tous points de vue. Dans ces exemples, *triste* et *tristesse* ne partagent pas les mêmes propriétés sémantiques. Le mode de construction influence le sens du construit. La distinction sémantique entre les doublons convert / suffixé (e.g. *triste* / *tristesse*) mériterait de faire l'objet d'une étude plus approfondie.

---

[15] Gide, André. *Journal*, 1939 : 669.

[16] Bernanos, Georges. *Les enfants humiliés*, 1939 : 232.

[17] http://www.notre-planete.info/actualites/actu_270_Tchernobyl_radiations.php

[18] http://www.oboulo.com/derniere-lecon-noelle-chatelet-14449.html

Enfin, si un nom comme triste n'est pas le produit d'une conversion mais le produit d'une distorsion catégorielle, il n'est pas construit morphologiquement mais syntaxiquement, ce qui l'exclut d'office de notre étude.

Pour toutes ces raisons, les noms désadjectivaux résultant d'une conversion ne seront pas pris en compte.

1.3.2. Les noms désadjectivaux suffixés

Le Tableau 2 montre onze moyens formels de nominaliser un adjectif. Les suffixations des lignes 8-11 dans ce tableau ne sont pas traitées dans cette thèse, pour les raisons qui vont être énoncées.

	Forme nominale	Adjectif	Nom
1	X*ité / té*	banal	banalité
		pauvre	pauvreté
2	X*erie*	cochon	cochonnerie
3	X*ie*	jaloux	jalousie
4	X*eur*	grand	grandeur
5	X*itude*	exact	exactitude
6	X*esse*	triste	tristesse
7	X*ise*	vantard	vantardise
8	X*ice*	injuste	injustice
9	X*ance / ence*	belligérant	belligérance
10	X*isme*	professionnel	professionnalisme
11	X*ion*	discret	discrétion

Tableau 2. Suffixations étudiées / suffixations rejetées

Nous notons -*Ité* l'ensemble des noms en -*ité* et -*té*. Les membres de chaque paire sont distribuées selon un jeu de paramètres (phonologiques, morphologiques, historiques), cf. Partie 2.

Plus haut, nous avons déjà posé la catégorie adjectivale de la base comme critère discriminant. Plus précisément, nous traitons les noms qui en proportion sont surtout dérivés d'adjectifs. Or, parmi les suffixations annoncées dans le Tableau 2, certaines peuvent avoir une base nominale, adjectivale ou verbale. Ces suffixations sont exposées dans cette section à travers différentes études qui leur sont consacrées (Roché 2007, Kerleroux 2008, Dal & Namer 2010). Un second critère éliminatoire est d'ordre quantitatif. Si les noms issus d'une suffixation sont trop rares, nous n'en tiendrons pas

compte, comme c'est le cas des noms en *-ice*, au nombre de cinq dans le TLF (i.e. *avarice, immondice, injustice, justice, malice*).

1.3.2.1. Les noms en *-isme*

Nous avons relevé 1514 noms en *-isme* dans le TLF. L'étude de M. Roché (2007) démontre l'existence d'un seul suffixe *-isme* organisé en trois modèles. Le premier modèle construit des noms de relation axiologique à partir de noms de principes ou de personnes, parallèlement à la construction de noms en *-iste* désignant les partisans de la doctrine, du mouvement. Cette circularité est également soulignée par Dubois (1962, p. 35) et Corbin (1988).

(40) *esclavage*$_{N}$ > *esclavagisme*$_{N}$ ⇕ *esclavage*$_{N}$ > *esclavagiste*$_{N}$

(41) *Calvin*$_{NPR}$ > *calvinisme*$_{N}$ ⇕ *Calvin*$_{NPR}$ > *calviniste*$_{N}$

Le second modèle construit des noms processifs et des noms d'agents à partir de verbes ou de noms (noms d'instruments ou noms prédicatifs)[19].

(42) *exorciser*$_{V}$ > *exorcisme*$_{N}$ ⇕ *exorciser*$_{V}$ > *exorciste*$_{N}$

(43) *parachute*$_{N}$ > *parachutisme*$_{N}$ ⇕ *parachute*$_{N}$ > *parachutiste*$_{N}$

Le troisième modèle construit des noms de propriété sur base adjectivale (44). À ces noms ne correspondent pas de dérivés en *-iste*.

(44) *parallèle*$_{A}$ > *parallélisme*$_{N}$

L'étude de M. Roché met en lumière les interférences entre ces trois modèles et expose les rôles joués par la pression lexicale dans cette organisation.

Les 1514 noms en *-isme* du TLF ne relèvent donc pas de notre champ d'étude puisque la base de ces noms est non-unique (40)-(44). La suffixation en *-isme* nominalise des noms, des noms propres, des verbes et des adjectifs, et même des expressions figées :

(45) *jusqu'au bout* >$_{\text{-isme}}$ *jusqu'au boutisme*$_{N}$

[19] Pour une étude des noms agentifs (*pianiste*, *parachutiste*), cf. Busa (1996).

(46) *je m'en fous* $>_{\text{-isme}}$ *je m'en foutisme*$_{\text{N}}$

Un sondage des 1514 noms laisse finalement présager que peu de noms en *-isme* sont morphologiquement reliés au troisième modèle dégagé par Roché (2007)[20]. De plus, il est relaté dans ce paragraphe que la suffixation en *-isme* est le seul moyen de construire un nom axiologique (il s'agit du premier des trois modèles décrits), ce qui lui confère une certaine liberté. En tout état de cause, nous écartons la suffixation en *-isme* car elle est sémantiquement marquée.

1.3.2.2. Les noms en *-Ance*

Certains noms en *-ence* ou *-ance* peuvent être analysés comme résultant d'une suffixation sur base adjectivale. C'est le cas d'*intermittence* en (47) et de *belligérance* en (48). Ce paragraphe explique la mise à l'écart des noms en *-ence* et *-ance* de notre champ d'investigation.

(47) *intermittent*$_{\text{A}}$ > *intermittence*$_{\text{N}}$

(48) *belligérant*$_{\text{A}}$ > *belligérance*$_{\text{N}}$

L'article de Tanguy & Hathout (2002) présente l'outil Webaffix, utilisé pour enrichir le lexique Verbaction qui relie verbes et noms d'action. Parmi les terminaisons traitées, les auteurs distinguent *-ance* et *-ence* comme deux suffixes différents, à l'instar des études de François (1939, 1950) consacré au suffixe *-ance* puis Dubois (1962, p. 15). En revanche, ces noms sont regroupés sous l'appellation de noms en *-Ance* par Dal & Namer (2010b) qui les traitent conjointement. La formation des noms en *-Ance* soulève un certain nombre de questions. Dal & Namer (2010b) font l'état des lieux de ce(s) patron(s) constructionnel(s). Leur analyse met à jour deux sous-patrons grâce à une batterie de tests sémantiques ; le premier sous-patron forme des noms statifs, le second forme des noms dynamiques.

(49) *ambiance*$_{\text{N}}$ (*ambiant*$_{\text{A}}$) ; *attirance*$_{\text{N}}$ (*attirant*$_{\text{A}}$ / *attirer*$_{\text{V}}$)

---

[20] Cependant, selon une communication personnelle récente de Michel Roché, *-isme* construirait beaucoup de nouveaux noms désadjectivaux. Les données sur lesquelles est fondée cette étude sont téléchargeables sur la page personnelle de l'auteur : http://w3.erss.univ-tlse2.fr:8080/index.jsp?perso=mroche&subURL=index.html

(50) *assurance*$_N$ (*assurer*$_V$) ; *délivrance*$_N$ (*délivrer*$_V$)

Comme dans le cas de *-isme*, la base d'un nom en *-Ance* peut être un adjectif ou un verbe. Nous écartons les noms en *-Ance* qui sont soit la manifestation de la conversion A > N soit un suffixe V > N.

1.3.2.3. Les noms en *-ion*.

L'existence des noms désadjectivaux en *-ion* (51) a été rappelée dans l'article récent de Kerleroux (2008). Tout d'abord, ces noms nous confrontent à une difficulté d'identification due à la coexistence des noms déverbaux en *-ion* (52). Une inspection de la liste des 3084 noms en *-ion* contenus dans le TLF révèle que les noms morphologiquement liés à un adjectif sont très largement minoritaires par rapport à ceux liés à un verbe. Kerleroux (2008, p. 114) les estime à « quelques dizaines de N désadjectivaux laissés indistincts ».

(51) la <u>discrétion</u> de Luc = Luc est <u>discret</u>.

(52) l'<u>abdication</u> de Charles Quint = Charles Quint <u>abdiqua</u>.

Kerleroux (2008) recense trois scénarios différents de traitement morphologique des noms de propriété en *-ion*. Ils sont (a) absents de certaines études sur *-ion* (Lehmann & Martin-Berthet 1998, Corbin 1987, Dubois 1962, Dubois & Dubois-Charlier 1999), (b) traités comme le produit de la règle de nominalisation désadjectivale (Dell, 1979), (c) analysés comme forme substitutive d'un nom abstrait déverbal (Rainer 1989, p. 291 pour l'italien *-ione*).

Par ailleurs, Kerleroux (2008) classe les noms de propriété en *-ion* en trois groupes. Le premier contient les couples adjectif / nom (53)-(54). Ce groupe comporte moins d'une vingtaine de membres selon les relevés de Kerleroux (2008, p. 130), qui décrit cette formation comme non-rentable, indisponible et invisible. Le scénario C ne s'applique pas aux données de ce groupe puisqu'il n'y a pas de V dans leur entourage morphologique (°*adéquater*, °*contrire*).

(53) *adéquat* > *adéquation*

(54) *contrit* > *contrition*

Le second groupe retient les triplets V, A, N, cf. (55)-(56). Ces N possèdent plusieurs interprétations : événement complexe dans les énoncés (a) et propriété dans les énoncés

(b). Une seule forme nominale complexe permet de dénoter deux types de noms par ailleurs morphologiquement distingués en français. Les noms de ce groupe sont traités comme une trace étymologique (du système latin) selon le scénario A, ce qui est remis en question par Kerleroux (2008).

(55)	a.	*corriger*	>	*correction*	la correction du test ↔ corriger le test
	b.	*correct*	>	*correction*	la correction de Paul ↔ Paul est correct.
(56)	a.	*confondre*	>	*confusion*	la confusion des dates ↔ confondre les dates
	b.	*confus*	>	*confusion*	la confusion de Paul ↔ Paul est confus.

Le troisième groupe réunit les triplets V, A_{PP} (formellement identique au participe passé de V) et N. Les A_{PP} partagent certaines propriétés adjectivales (préfixation en *in-* et suffixation en *-ment*) mais a priori pas assez pour être sélectionnés comme bases des autres suffixations permettant de dériver un nom d'un adjectif.

(57)	*déterminer*$_V$	>	*détermination*	la détermination du groupe sanguin ↔ déterminer le groupe sanguin
	↕			
	déterminé$_A$	>	*détermination*	la détermination de Paul ↔ Paul est déterminé

Nous écartons aussi les noms en *-ion*, qui sont désadjectivaux par accident. Peut-être faudrait-il les étudier mais ils sont trop rares (une vingtaine selon Kerleroux). La rareté des noms désadjectivaux en *-ion* les exclut de cette étude.

1.3.2.4. Suffixations A > N étudiées

Les limites de notre étude sont définies. Seule sera prise en considération la construction de noms suffixés dont la base est un adjectif, laissant ainsi de côté la conversion. Cela nous permet d'éluder les problèmes posées par la conversion, exposés au §1.3.1, comme par exemple le recueil des nouvelles formes dont l'identification automatique est pour l'instant irréalisable. L'étude des noms suffixés dont la base est un adjectif ne portera pas sur l'examen de tous les suffixes présentés dans le Tableau 2. Sur la base de critères éliminatoires, nous écartons de notre étude les noms en *-isme*, *-Ance*, *-ion* et *-ice*. En premier lieu, rappelons que la collecte des noms en *-ion* désadjectivaux serait difficile car la construction de noms désadjectivaux pour *-ion* est accidentelle. En second lieu,

les noms en *-isme* sont sémantiquement marqués. Troisièmement, il subsiste une hésitation sur la formation des noms en *-Ance*. Enfin, les noms en *-ice* sont en quantité anecdotique et les études historiques abondent dans le sens d'une traduction et non d'une construction française de ces noms. Tous ces noms (en *-isme*, *-Ance*, *-ion* et *-ice*) sont éliminés de notre étude. Enfin, nous verrons que les résultats de celle-ci ne sont pas incompatibles avec l'intégration a posteriori de ces ensembles. Notre analyse est donc basée sur les noms en *-Ité*, *-itude*, *-ERie*, *-ise*, *-esse*, et *-eur*. Les noms sélectionnés forment un groupe bien représenté dans le lexique enregistré (1633 noms). Le chapitre suivant renseigne le recueil et le tri des données.

Chapitre 2. Corpus recueilli

Sommaire

2.1. DONNÉES ENREGISTRÉES DANS LE TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE 29
2.2. DONNÉES JOURNALISTIQUES 35
2.3. DONNÉES PROVENANT DE LA TOILE. 38
2.3.1. INTÉRÊT DE CES DONNÉES 38
2.3.2. RECUEIL DES DONNÉES 41
2.4. TRI DES DONNÉES ISSUES DU JOURNAL LE MONDE ET DE LA TOILE 44
2.5. SOURCES SUPPLÉMENTAIRES 46
2.6. BILAN DES DONNÉES 48

L'objectif de cette thèse est de définir les frontières de règles en examinant les données nominales désadjectivales du français contemporain morphologiquement construites, en balayant à la fois l'enregistré, le néologique et le volatile. La récolte des formes nominales nécessite une réflexion préalable sur les sources, développée dans les différents paragraphes de ce chapitre. Les sources sélectionnées sont le dictionnaire Trésor de la langue française, le journal Le Monde sur CD-Rom (années 1987, 1989, 1991, 1999) et la Toile. Le recueil et le tri des données sont dépeints en fonction de l'origine de celles-ci. Tous les couples adjectif-nom (A-N) étudiés sont consignés dans un même tableau dynamique, permettant des recherches multicritères. Ce tableau est disponible sur le CD-Rom de données fourni.

2.1. Données enregistrées dans le Trésor de la langue française

Les travaux de morphologie constructionnelle prennent depuis longtemps appui sur le lexique enregistré, c'est-à-dire les dictionnaires. Sans pour autant considérer que le lexique se réduise à une nomenclature, la référence lexicale principale reste, par commodité, le dictionnaire. L'ouvrage de référence en la matière est le Trésor de la

langue française (TLF), dont il existe une version informatisée très pratique[21]. Ce dictionnaire de langue française des dix-neuvième et vingtième siècles est constitué de seize volumes et un supplément. Son format et la précision des notices qui le composent lui confèrent un profil de dictionnaire encyclopédique. Ces qualités le placent comme référence de nombreux travaux morphologiques portant sur le français. Les données extraites du TLF permettent l'étude du lexique enregistré et par là même l'étude des registres de langue littéraire et standard. De plus, le TLF renseigne sur l'origine et l'histoire de chaque entrée lexicale, informations qui peuvent s'avérer utiles dans notre cas (cf. la Partie 2).

Le recueil des noms désadjectivaux à l'intérieur du TLF fait appel à la fonction *Listes de mots* du TLF qui propose la création de la liste de tous les mots contenant une séquence choisie contenus dans le TLF. Par exemple, cette fonction est utilisée pour collecter les noms désadjectivaux en *-esse*, comme *tristesse* ou *vieillesse*. Un aperçu de la liste des formes terminées par « esse » fournie par le TLF est reproduit en (1).

(1) *abaeresse, abbeesse, abbéesse, abbesse, abeesse, abesse, accesse, accompagneresse, accortesse, acheteresse, acquéreresse, acquéresse, acutesse, addresse, adesse, adresse, adulteresse, adultéresse, agilesse, agresse, aguesse, agüesse, aideresse, ainesse, aînesse, alégresse, allaigresse, allegresse, allégresse, allongeresse, altesse, amplesse, anesse, ânesse, angoesse, apothicairesse, apothicaresse, apotikairesse, archiduchesse, asnesse, aspergesse, aspresse, athlétesse, aucteuresse, auteuresse, authoresse, autoresse, avaleresse, babileresse, baesse, bailleresse, baiseresse, bassesse, bellesse, berceresse, besse* […]

La liste ainsi créée est alors triée manuellement et ne sont conservés que les noms potentiellement désadjectivaux. Par exemple, dans le cas du recueil de la liste -esse, nous conservons les noms *tristesse, vieillesse, finesse* auxquels correspondent des adjectifs (i.e. respectivement *triste, vieux, fin*). La liste initiale doit être nettoyée de toutes les scories qu'elle recèle. Par exemple, la liste -esse renferme également les noms *fesse* et *messe*, non-construits, ou bien les noms *diablesse, princesse* et *tigresse*,

[21] Le TLF*i* est consultable à l'adresse http://atilf.atilf.fr/

construits par une autre règle (sur les noms *diable*, *prince* et *tigre*). Enfin, de nombreuses formes posent un problème d'analyse. C'est le cas de noms comme *mulâtresse*, qui, hors-contexte, pourraient renvoyer au féminin de *mulâtre*$_N$ ou à la qualité de ce qui est *mulâtre*$_A$. Une façon de trancher en faveur de l'une ou l'autre hypothèse est de consulter la définition de *mûlatresse* :

(2) (Personne) dont les parents sont l'un de race blanche, l'autre de race noire et dont la peau présente une coloration assez sombre. *Femme mulâtre* ou (plus rarement) *mulâtresse.* (TLF, *s.v.* mulâtresse)

Outre une possible homonymie, les résultats d'une recherche dans le TLF posent le problème des archaïsmes. Par exemple, la recherche de l'occurrence de *sobresse* dans le TLF nous renvoie à l'article -*ESSE* du TLF dont un extrait est donné en (3).

(3) À partir du XVIe s., beaucoup de mots en -esse ont été éliminés, plus souvent au profit de subst. en -té, -ité : agilesse/agilité, aspresse/aspreté, bellesse/beauté, duresse/dureté, fermesse/fermeté, humblesse/humilité, laschesse/lascheté, **sobresse**/sobriété, sourdesse/ sourdité, subtilesse/subtilité; cf. aussi lassesse/lassitude (cf. HUG. Mots disp. 1935, p. 119) et maigresse/maigreté, chichesse/chicheté qui ont tous disparu (LEW. 1960) (TLF, s.v. -esse)

Cette information nous permet d'éliminer la forme archaïque *sobresse*, qui n'est pas une entrée du TLF, de la liste des noms désadjectivaux en -*esse* (notés A*esse*$_N$) que nous voulons étudier pour le français contemporain. Cette forme n'est cependant pas définitivement écartée en cas d'étude diachronique complétant l'étude synchronique.

Dans les listes, il arrive de rencontrer des noms de propriété dont la base n'est pas immédiatement identifiable :

(4) a. *ardeur*, *horreur*, *mansuétude*
b. *acuité*, *cécité*, *solicitude*

Les noms sous (4) sont répartis en deux groupes. Les noms de la série (a) sont reconnaissables comme appartenant à des familles morphologiques de noms désadjectivaux et dénotent une propriété. Cependant, aucun adjectif n'est identifiable comme base de ces noms en français contemporain. Ils sont donc considérés comme non-construits et exclus de notre étude. D'une façon générale, si aucun adjectif n'est

analysable comme base, le nom est éliminé. Au contraire, des adjectifs correspondant sémantiquement aux noms de la série (b) sont identifiables (i.e. *aigu, aveugle, soucieux*) par certains locuteurs. Ces noms sont des dérivés « savants », c'est-à-dire qu'ils sont construits sur un radical emprunté, ici au latin. Nous développerons ce point et la notion d'espace thématique dans le Chapitre 6, consacré aux choix théoriques.

Au delà de l'homographie des suffixes (*tigresse* vs *jeunesse*), de l'absence de base identifiable (*ardeur*) et des dérivés savants (*cécité*), l'identification de la base pose aussi le problème de la catégorie de la forme identifiée. Par exemple, le nom *bigoterie* est immédiatement relié à la forme *bigot*, enregistrée à la fois comme nom et comme adjectif, morphologiquement reliés par une opération de conversion (présentée au §1.3.1), symbolisée par la double flèche. Le sens de la conversion n'est pas évident. On peut postuler que le nom, issu d'une conversion de focalisation, désigne un individu par l'une de ses propriétés saillantes. Cette homonymie (homographie et homophonie) empêche d'affirmer que la base de *bigoterie* est le nom ou l'adjectif, ce qui est illustré en (5).

(5) $\textit{bigot}_{\mathrm{N}} \quad > \quad \textit{bigoterie}_{\mathrm{N}}$

$\updownarrow$

$\textit{bigot}_{\mathrm{A}} \quad > \quad \textit{bigoterie}_{\mathrm{N}}$

Ce phénomène est très répandu. Bien que l'homonymie provoque une hésitation sur la nature catégorielle de la base, cela ne pose aucun problème si le nom en *-erie* peut dénoter la propriété adjectivale correspondante.

Les noms conservés sont placés dans un tableau (dont le Tableau 3 constitue un échantillon). Le nom désadjectival est inscrit dans la colonne 10 (sa graphie inversée est donnée dans la colonne 11) et complété par des informations telles que la source (col.1), le suffixe (col.2), sa base (col.3), le radical de l'adjectif (col.12), le dernier phonème de ce radical (col.13), le nombre de syllabes de ce radical (col.14). Ces informations permettent l'étude morphophonologique des différentes suffixations. La colonne 4 indique si l'adjectif (col.3) est la base d'un autre nom (0 = non ; 1 = oui). Un ensemble de colonnes (col.5-8) renseigne sur les propriétés morphologiques de la base. Ces informations seront utiles pour l'affichage d'un groupe de noms partageant une ou plusieurs de ces propriétés.

1	2	3	4	5 - 8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
TLF	eur	large	1	simple		largeur	ruegral	laRʒ	ʒ	1	Physique	Propriété		Dimension perpendiculaire à la longueur (plan horizontal) ou à la hauteur (plan vertical) et plus petite qu'elle.		12			
TLF	esse	preste	0	simple		prestesse	essetserp	pRɛst	t	1	Physique	Attitude		Agilité et vivacité	*it. prestezza*	16			
TLF	ité	africain	1	X-ain		africanité	étinaci…	af.Ri.kan	n	3	Ethnique	Appartenance		-					
TLF	ise	papelard	0	X-ard		papelardise	esi…	pap.laRd	d	2	Attitude	Attitude		hypocrisie fausse		16			
TLF	erie	loufoque	1	simple		loufoquerie	eireuqofuol	lu.fɔk	k	2	Attitude	Attitude		s.v. loufoque, adj. : a) Caractère loufoque de quelqu'un ou de quelque chose b) Chose loufoque (acte, propos, etc.)		19			
TLF	itude	haut	1	simple		altitude	edutitla	alt	t	1	Physique	Mesure		Hauteur d'un lieu ou d'un engin mesurée par rapport au niveau de la mer	Emprunt au latin *altitudo, altitudini*	15			

Tableau 3. Extrait de données recueillies dans le TLF

Les colonnes 15 et 16 informent sur la sémantique de l'adjectif base et du nom construit. Cela permet de mesurer les relations sémantiques entre base et dérivé pour les différentes interprétations, quand elles existent. Si l'adjectif identifié comme base est dénominal et que le nom base tient un rôle indispensable dans la description de la formation du nom dérivé, alors ce nom base est inscrit dans la colonne 9. Les critères utilisés pour remplir les différentes colonnes ayant trait au sens de l'adjectif ou du nom seront exposés dans les chapitres 3 à 5. En particulier, nous y présentons les tests distinguant le sens physique, le sens psychologique et l'attitude. La colonne 17 permet de consigner un commentaire supplémentaire sur le nom (rare, vieux, etc.).

La colonne 18 fournit la définition que propose le TLF pour le nom désadjectival. La colonne 19 rapporte l'origine du nom, systématiquement pour les suffixations en *-itude*, *-eur* et *-esse* ou de manière sporadique pour les autres. Enfin, la colonne 20 signale la datation en nombre de siècles des noms (relevée dans la notice diachronique du TLF) ce qui peut donner une idée de l'évolution d'une suffixation dans son ensemble. Les colonnes 21, 22 et 23 ne sont pas exploitées pour les noms issus du TLF.

Voici un récapitulatif chiffré du nombre de noms recueillis dans le TLF. Pour chaque suffixe étudié, le Tableau 4 indique en colonne 1 le nombre de formes ramenées automatiquement dans une liste du TLF avant tri et en colonne 2 le nombre de noms désadjectivaux tirés de la première liste, noms que nous avons conservés et étudiés.

		1	2
	Forme	Nombre total de formes	Nombre de A*suf*$_N$
1	*ité*	1422	1154
	té	163	112
2	*eur*	177	42
3	*esse*	160	38
4	*ise*	170	43
5	*erie*	878	198
6	*itude*	48	47
	TOTAL	3018	1634

Tableau 4. Nombre de noms recueillis dans le TLF par finale

Le grand nombre de formes rejetées s'explique par la coexistence de plusieurs suffixations se réalisant d'une manière formellement identique. C'est le cas des noms en *-eur* agentifs (*tireur*, *voleur*, *chanteur*) ou d'instruments (*calculateur*, *rameur*, *réfrigérateur*), des noms de féminin en *-esse* (*tigresse*, *princesse*, *doctoresse*), des formes verbales en *-ise* (*diabolise*, *archaïse*, *volatilise*) ou des adjectifs se terminant par *-(i/e)té* (*alité*, *jeté*, *absenté*), entre autres.

Une description du lexique ne saurait se limiter à l'étude d'une nomenclature issue d'un dictionnaire, aussi complet soit-il. Le lexique enregistré ne pouvant être que le reflet incomplet de la langue passée, nous avons souhaité enrichir ces données avec des créations plus récentes. Dans le souci de décrire un registre de langue soutenu ou au moins standard, notre choix s'est porté sur un corpus journalistique.

2.2. Données journalistiques

La seconde partie des données de cette thèse proviennent du journal Le Monde sur CD-Rom, pour les années 1987, 1991, 1995, 1999, qui se trouvaient à notre disposition au moment de cette réflexion, dans un format facilement exploitable. L'intérêt de ces données est de proposer des formes non-enregistrées dans le TLF mais attestées dans un registre de langue soutenu et dont la création est relativement récente.

Comme pour les noms du TLF, la requête de nouvelles nominalisations désadjectivales dans le journal Le Monde est basée sur la forme finale des noms recherchés (e.g. *-ité*, *-esse*, *-eur*, etc.), au singulier et au pluriel. Par exemple, tous les mots se terminant par la séquence *-ité* sont automatiquement relevés puis comparés à la liste des formes du TLF. Seuls les mots non-enregistrés dans le TLF sont conservés puis triés manuellement. Le tri est indispensable, au regard de la concurrence des formes énoncée au §2.1 (cf. l'exemple de *mulâtresse* en (2)). Nous vérifions donc systématiquement par un retour au texte original si la nouvelle forme doit ou non être interprétée comme un nom désadjectival. En (6), l'interprétation désadjectivale du nom *glauquerie* ne pose aucun problème. On peut aisément faire le lien entre *glauquerie* et *être glauque*.

(6) De fait, galérer ce n'est pas travailler, ni ramer même durement. Il y a galère quand il n'y a rien. Au mieux dans la <u>glauquerie</u> généralisée, on attend des " petits boulots ", en espérant vaguement " du travail ". (Le Monde 1987)

La conservation ou le rejet d'une forme est le résultat de l'application d'un jeu de critères de sélection, exposé dans la section 2.4. Cette démarche permet de toujours recourir avec certitude au même raisonnement et par là même de restreindre les jugements subjectifs qui de toute façon ne peuvent être éliminés totalement d'un tri manuel des données.

Les données conservées s'ajoutent à celles du TLF dans notre tableau, dont un échantillon est présenté dans le Tableau 6. Deux colonnes supplémentaires sont renseignées par rapport aux données provenant du TLF, à savoir le nombre d'occurrences de chaque nom (col.21) et un contexte d'apparition (col.22).

Le nombre de nouvelles formes glanées dans le corpus journalistique Le Monde est donné dans le Tableau 5.

		Le Monde
1	$Aité_N$	124
2	$Aeur_N$	0
3	$Aesse_N$	0
4	$Aise_N$	0
5	$Aerie_N$	18
6	$Aitude_N$	21
	TOTAL	163

Tableau 5. Nombre de nouveaux noms recueillis dans le Monde par finale.

Ces noms sont peu nombreux comparés à ceux issus du TLF. Le support journalistique, a fortiori rédigé dans un registre de langue soutenu comme c'est le cas du journal Le Monde, fait peu de place à la créativité lexicale. La section suivante expose pourquoi seule l'exploration d'un nombre de formes considérable peut permettre de trouver les néologismes. Nous avons donc choisi de compléter notre corpus avec des données récoltées sur la Toile, qui reflètent une certaine utilisation de la langue contemporaine. Le paragraphe suivant expose les motivations de ce choix et ses implications.

1	2	3	4	5	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Le Monde	itude	basque	1	- simple		basquitude	edutiuqsab	bask	k	1	Ethnique / Gentilé	Propriété				1987	3	La démarche est aujourd'hui tout autre. Il ne s'agit plus de défendre une identité contestée, mais bien de réfléchir à l'usage qui sera fait de l'autonomie récemment recouvrée. Les organisateurs de ce deuxième congrès mondial veulent s'interroger sur ce qu'est aujourd'hui réellement la " **basquitude** " et sur les solutions à apporter à la profonde " crise de société " que connait aujourd'hui le Pays basque. (1987)	
Le Monde	erie	beauf	0			beaufferie	eireffuaeb	bof	f	1	attitude	Propriété				1999	1	le tricot de peau ne fut baptisé « marcel » ou plutôt « Marcel » qu'à partir du moment où il passa de mode, devint le symbole d'un fâcheux ringardisme et, pis encore, d'une **beaufferie** présumée. (Monde99)	
Le Monde	itude	vert	1	ain		vertitude	edutitrev	vast	t	1	couleur	Attitude				1991	3	Ecologie qui m'a énervée... […] Quitte à jouer encore une fois les " vieilles taupes ", il faut, pour l'expliquer, remonter aux aurores de la **vertitude.**	

Tableau 6. Extrait de données recueillies dans le journal Le Monde.

2.3. Données provenant de la Toile.

2.3.1. Intérêt de ces données

Les données provenant de la Toile constituent un élément d'usage presque courant dans les travaux récents en morphologie dérivationnelle (cf. entre autres Plénat 2000 ; Hathout & al 2003 ; Dal & Namer 2010a, 2010b ; Namer & Lignon 2010 ; Hathout 2009 ; Lignon (à par.), Aronoff & Lindsay (2010)). La Toile et l'utilisation des données qui en sont issues font néanmoins l'objet de nombreuses critiques, voire d'une condamnation par certains. Cette sous-section a pour but d'exposer les inconvénients et les avantages de la Toile puis ceux de l'utilisation de telles données.

La Toile est un espace immense et varié, ce qui la rend sujette à critiques. Pour commencer, le manque de contrôle des documents constitutifs de la Toile (e.g. informations concernant le scripteur, etc.) est un reproche récurrent. En effet, il est impossible de caractériser les pages Internet puisque nous sommes, pour le moment, confrontés à une absence de caractérisation globale (en genre, etc.). Deuxièmement, on reproche souvent à la Toile sa non-représentativité, c'est-à-dire sa nature illusoire comme reflet de la « langue générale ». À cela, Kilgarriff & Grefenstette (2003) répliquent qu'on ne sait pas définir avec précision ce qu'est la « langue générale » :

> « la "représentativité" amène la question "représentativité de quoi ?" En dehors de domaines de spécialité très pointus, nous ne savons pas avec précision de quoi les corpus existants sont représentatifs. » Kilgarriff & Grefenstette (2003 : 340)[22]

La Toile est également blâmée pour la mauvaise qualité des énoncés qu'on y trouve, notamment des écarts par rapport à la norme écrite. Par exemple, la notion traditionnelle de phrase n'est pas pertinente dans les forums de discussion. C'est pourquoi nous parlerons plutôt d'énoncés. Sur les forums (ou les chats), Anis remarque une utilisation particulière de la ponctuation :

---

[22] "representativeness" begs the question "representative of what?" Outside very narrow, specialized domains, we do not know with any precision what existing corpora might be representative of.

> « la fonction expressive, émotive et affective s'exprime essentiellement à travers les variantes renforcées soit, le plus souvent, par démultiplication du même signe » Anis (1999 : 83)

Certaines utilisations de la Toile comme les forums ou les chats remettent en question le statut écrit des messages qu'on y lit. Dans ces productions, la frontière entre code écrit ou oral n'est plus nette. Par exemple, le recours à la « capitalisation comme mise en relief » décrite par Anis (1999 : 80) ou encore l'utilisation de smileys « permet[ant] de moduler la signification d'une section de la chaîne graphique » (ibid. 77) se substituent aux phénomènes prosodiques.

Enfin, les nombreuses *néographies*, terme utilisé par Anis (1999 : 86) pour « désigner, sans jugement de valeur, ni positif, ni négatif, des graphies qui s'écartent délibérément de la norme orthographique », participent à l'image non-académique des énoncés relevés sur la Toile. Dans l'exemple (7), l'énoncé (a) ci-dessous est néographique. L'orthographe correspondante est donnée en (b).

(7) a. ouah lé gen fo pa sexité pck on di pa bjr.[23]

b. « Ouah ! Les gens, il ne faut pas s'exciter parce qu'on ne dit pas bonjour. »

La liberté procurée par la Toile autorise aux scripteurs des formes non-académiques, tel que le langage SMS par exemple. Grâce à un nettoyage minutieux des données (décrit dans la sous-section suivante) nous avons écarté ces énoncés.

À la différence de publications papier, la Toile permet la publication rapide de textes ou de commentaires qui ne sont pas toujours relus ou corrigés. Anis (1998, 1999) fournit une description de l'utilisation des technologies issues de l'informatique dont les logiciels de traitement de texte, les messageries et les forums de discussion. L'apparition des ordinateurs a apporté une dimension nouvelle au statut de l'écrit :

> « on peut parler aujourd'hui d'une désacralisation de l'écriture, manifeste dans les deux situations polaires que nous avons étudiées : l'écrit improvisé, sitôt lu, sitôt détruit, des messageries télématiques ; l'écrit modifiable

[23] http://www.commentcamarche.net/forum/affich-10382567-qui-aime-le-metal-hard-rock

> jusqu'à son état final, objet d'un travail artisanal hautement technologique, du traitement de texte et de la micro-édition. » Anis (1998 : 271)

Cette désacralisation de l'écrit conduit à une utilisation du texte comme objet facilement modelable :

> « Le copier-coller, le téléchargement font du texte un objet que l'on peut manipuler et s'approprier. » Anis (1998 : 271)

Malgré ces nombreuses condamnations, Kilgarriff & Grefenstette (2003) à la suite de Grefenstette (1999) défendent la Toile en tant que corpus. La Toile constitue effectivement la masse textuelle disponible la plus abondante et permet d'élaborer des collections d'exemples importantes. Cependant, la Toile ne peut pas être considérée à proprement parler comme un corpus, puisque les éléments qui la composent dérogent à tous les critères définitoires du corpus suivant cette définition proposée par F. Rastier :

> « Un corpus est un regroupement structuré de textes intégraux, documentés, éventuellement enrichis par des étiquetages, et rassemblés : (i) de manière théorique réflexive en tenant compte des discours et des genres, et (ii) de manière pratique en vue d'une gamme d'applications. » Rastier (2005, p. 2).

Or le contenu de la Toile est perpétuellement en changement. À chaque instant apparaissent de nouvelles pages pendant que d'autres disparaissent.

Concernant l'utilisation des données issues de la Toile, Hathout *et al.* (2008) et Hathout *et al.* (2009) mettent en évidence l'importance du recours à de telles données dans le cadre d'une étude morphologique en synchronie. Ils montrent comment la collecte extensive permet d'étendre la base empirique et comment le nettoyage des résultats permet de mieux contrôler cette base empirique.

> « L'augmentation de la quantité des données soumises à l'observation est également déterminante quand on s'intéresse aux dimensions catégorielles et sémantiques de la description morphologique » Hathout *et al*. (2009 : 5).

Hathout *et al.* (2008) et Hathout *et al.* (2009) utilisent les études de Plénat (2000), Dal & Namer (2005) et Hathout, Plénat & Tanguy (2003) pour témoigner de l'apport indispensable des données issues de la Toile. Ils démontrent que l'emploi de ces données permet des généralisations nouvelles et la mise au jour de faits rares.

Ces données sont un moyen de valider ou d'infirmer une hypothèse morphologique à grande échelle. Un des avantages des données issues de la Toile, comme de celles issues des corpus (cf. Fradin *et al.*, 2008), est la contextualisation. Le contexte justifie l'interprétation d'une forme, comme nom de propriété par exemple. L'interprétation permet de s'assurer de la nature morphologique d'un nom. Cela est développé dans la suite de ce chapitre.

2.3.2. Recueil des données

Pour chaque suffixation étudiée, la première étape consiste en la génération automatique des noms désadjectivaux potentiels par concaténation de la forme finale, moyennant quelques modifications morphotactiques, aux adjectifs du TLF[24]. Cette liste des noms possibles est comparée à la liste des noms existants répertoriés dans le TLF afin de ne conserver que les candidats non-enregistrés. Ces candidats sont ensuite recherchés tour à tour sur la Toile au moyen du robot WaliM (Namer, 2003) via le moteur de recherche Yahoo™. Cette recherche constitue la seconde étape. Les résultats sont ramenés avec leur contexte dans un fichier, dont un extrait est donné en (8) :

(8) basseur : 2260 document(s) ramené(s)

```
[…]
13
Url:
http://boringmordheimblog.blogspot.com/2007_03_01
_archive.html
Ca m'a vraiment fait plaisir de peindre tout ca
pour Nico, pour Patrick et ... humain a, du fait
de la >>>>basseur<<<< des fenêtres/meurtrières,
un champ de vision ...
```

Le candidat *basseur* a été recensé dans 2260 documents. Les quarante cinq premières occurrences, assorties de leur adresse URL de provenance, sont reportées dans le fichier des résultats. Ce nombre est un paramètre ajustable. Étant donné la masse de résultats

[24] Nos données proviennent du fichier TLFnome, qui est un lexique de formes construit à l'INaLF (Institut National de la Langue Française) par M. Papin et J. Maucourt, à partir de la nomenclature du TLF.

que nous avons eu à traiter, il nous a semblé plus que suffisant. Au besoin, nous avons eu accès à plus de résultats en tapant directement le nom cherché dans le moteur de recherche. Sous (8), seul le treizième résultat est affiché. Le candidat est balisé par le programme d'extraction entre chevrons ('>' et '<') dans la page de résultats, ce qui permet un repérage rapide. La troisième étape est le tri des résultats non nuls, selon un mode opératoire décrit au paragraphe suivant. Une fois les résultats non nuls pertinents isolés, le nombre de données est toujours énorme. Pour faciliter l'analyse devant la profusion d'extraits, nous avons pris le parti de sélectionner un extrait considéré comme représentatif parmi les contextes d'apparition rapportés. La quatrième et dernière étape est donc la constitution d'un tableau des résultats, dans lequel n'apparait qu'un seul contexte sélectionné pour chaque nouveau nom trouvé sur la Toile. La section suivante explicite cette démarche.

Les noms interprétés comme désadjectivaux sont ajoutés au tableau général des données. Un échantillon des données issues de la Toile est consigné dans le Tableau 8. On y trouve des informations formelles et sémantiques, un contexte d'apparition suivi de son URL (col.18). La colonne 12 est renseignée lorsque l'apport d'informations métalinguistiques (création ludique, belgicisme, etc.) est utile.

Le nombre de résultats non-nuls pouvant réellement être interprétés comme noms désadjectivaux est reporté dans le Tableau 7.

		La Toile
1	A*ité*$_{N}$	929
2	A*eur*$_{N}$	33
3	A*esse*$_{N}$	94
4	A*ise*$_{N}$	127
5	A*erie*$_{N}$	593
6	A*itude*$_{N}$	372
	TOTAL	2148

Tableau 7. Nombre de noms recueillis sur la Toile par finale

1	2	3	4	5-8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
La Toile	erie	abracadabrant	0	ant		abracadabranterie		a.bRa.ka.da.bRɑ̃t	t	5							6	Qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre comme **abracadabranterie**!	http://josephetorban.canalblog.com/archives/la_bordelrepublique/p10-0.html
La Toile	itude	abject	0	simple		abjectitude		a.bʒɛkt	t	2		Propriété					322	Non pas d'oscillation entre **abjectitude** et sublime. Cet album est uniquement le symbole de	http://www.gutsofdarkness.com/gold/forum.php?sujet=3105
La Toile	eur	bas	1	simple		basseur		bas	s	1	physique	Propriété					2260	du fait de la **basseur** des fenêtres/meurtrières, un champ de vision	http://boringmordheimblog.blogspot.com/2007_03_01_archive.html
La Toile	esse	fade	1	simple		fadesse		fad	d	1		Propriété					465	"Elephant home" pourrait être intéressant [...] si cette longueur ne tendait pas à la **fadesse** et à l'ennui.	http://www.myspace.com/manuelbienvenu

Tableau 8.Extrait de données recueillies sur la Toile.

2.4. Tri des données issues du journal Le Monde et de la Toile

La procédure utilisée pour les formes issues du Monde ou de la Toile est la même, à ceci près que les énoncés de la Toile sont parfois de mauvaise qualité.

À partir des adjectifs du TLF, les noms désadjectivaux potentiels ont été automatiquement générés puis recherchés sur la Toile (cf. §2.3.2). Le fichier des résultats non-nuls rapporté par WaliM contient par exemple les formes *albitude, grandise, abstraitise, beurrerie, frêleur*. Ces formes sont susceptibles d'entrer dans des relations A-N (9) à (13).

(9) *albe*$_{A}$[25] >$_{\text{-itude}}$ *albitude*$_{N}$

(10) *grand*$_{A}$ >$_{\text{-ise}}$ *grandise*$_{N}$

(11) *abstrait*$_{A}$ >$_{\text{-ise}}$ *abstraitise*$_{N}$

(12) *beurré*$_{A}$[26] >$_{\text{-erie}}$ *beurrerie*$_{N}$

(13) *frêle*$_{A}$ >$_{\text{-eur}}$ *frêleur*$_{N}$

(14) *publiable*$_{A}$ >$_{\text{-ité}}$ *publiabilité*$_{N}$

Il faut vérifier si les formes affichées sont réellement les A*suf*$_{N}$ que nous recherchons. Pour cela, il est impératif de viser tous les contextes d'apparition ramenés par WaliM ou identifiés en corpus (Le Monde), suivant l'origine de A*suf*$_{N}$.

(15) c est un reve qui par n'importe komen kome jai albitude de les rever lol[27]

(16) Vivement que je grandise un peu pour venir vous rejoindre[28]

(17) qui " abstraitise" complètement les nervures originales[29]

(18) Le premier projet de ces trois coopératives fut de construire une beurrerie ou une fromagerie.[30]

---

[25] « [Se rapporte à un inanimé concr.] de couleur blanche ou claire » (TLF). Ce même dictionnaire contient aussi le nom *albeur* « Qualité de ce qui est d'un blanc très pur. »

[26] « qui est couvert de beurre » ou « qui est ivre » (TLF)

[27] http://www.snowboardthestreets.com/forum/topic-870-0.html

[28] http://lespetrolettes.forumactif.com/n8-petit-nouveau-de-la-bande

[29] http://marissima.labomedia.org/mixar/fax2.html

[30] http://www.coopmeg.com/historique_coop_megantic_lambton.pdf

(19) Tu me parles de la prairie, de la frêleur de l'herbe[31]

(20) […] rappellent qu' « un éditeur ne se prononce pas sur la valeur d'un texte mais sur sa « publiabilité », sur la possibilité de l'inscrire ou non à son catalogue et de le diffuser auprès du public ». (Monde95)

Les formes soulignées dans les énoncés (15)-(18) ne sont pas des noms désadjectivaux. Le contexte permet de rendre compte de la nature de ces formes. Dans les contextes d'apparition donnés de (15) à (20), seuls *frêleur* et *publiabilité* sont analysables comme noms désadjectivaux. Ces formes partagent les propriétés syntaxiques du nom (détermination par *la* [*sa*] et complément en *de*). Sémantiquement, *la frêleur de l'herbe* est équivalent à *l'herbe est frêle* et *sa publiabilité* par *le texte est publiable*. Ces noms ont une base adjectivale analysable (i.e. *frêle* et *publiable*), qui correspond à l'interprétation de propriété. Les noms *frêleur* et *publiabilité* sont conservés.

Au contraire, les formes *albitude*, *grandise*, *abstraitise* et *beurrerie*, quel que soit le contexte dans lequel elles apparaissent, n'admettent pas la paraphrase adjectivale. Nous avons dégagé trois types de cas conduisant à rejeter une forme. Ces cas sont mis en évidence grâce au contexte.

1. Les cas de graphie hors norme :

Si le texte dans lequel apparaît la forme est de mauvaise qualité (rédaction en style 'SMS', syntaxe ou orthographe trop fantaisiste, etc.), il est éliminé. C'est le cas de l'énoncé contenant *albitude* en (15). La forme attendue serait *habitude* dans ce cas.

Si la forme du contexte est acceptable mais que le candidat résulte d'une faute de frappe ou d'orthographe, elle est également supprimée. En (16) par exemple, la forme *grandise* est la variante de la forme verbale *grandisse*, privée d'un *s*. Ce n'est pas une nouvelle forme.

2. Les cas où la forme n'est pas un nom désadjectival mais une forme homographe :

Dans l'énoncé (17), la forme *abstraitise* est une forme verbale. Le candidat *abstraitise* est rejeté.

[31] http://www.kolumbus.fi/najran/runo/2000-/taiga.htm

3. Les cas où il existe un nom homographe à un nom désadjectival potentiel :

Le hasard permet qu'un nom comme *beurrerie*, formé sur l'adjectif *beurré* ne renvoie jamais à la propriété d'être *beurré*. Seule la contextualisation du candidat permet de lever le doute. C'est pourquoi la validation manuelle est une étape indispensable du processus de traitement des données. En (18), le nom *beurrerie* ne s'interprète pas comme la « propriété d'être beurré » ou état d'ivresse, contrairement au nom *soûlerie* (cf. TLF), mais renvoie à un lieu où se déroule une activité en relation avec le beurre. Tous les contextes examinés conduisent à la même interprétation que (18). *Beurrerie* est donc rejeté. Cette élimination est assez prévisible. En dehors d'un 'jeu' manifeste du locuteur / scripteur, le poids du lexique est tel que *beurrerie* ne peut être spontanément employé que pour désigner un lieu (cf. Chapitre 9).

Dans certains cas, l'analyse sémantique synchronique établie à partir des noms relevés dans le TLF, dans Le Monde et sur la Toile ne suffit pas. L'étude d'une suffixation peut requérir des points de vue supplémentaires, tels que la perspective diachronique. Dans ce cas, les données précédentes ne suffisent pas, il faut en relever d'autres, à partir de nouvelles sources, que nous présentons dans le paragraphe suivant.

2.5. Sources supplémentaires

Parfois, les informations étymologiques et historiques sont pertinentes dans la résolution de problèmes morphologiques auxquels achoppe l'analyse purement synchronique. Le cas échéant, cf. Chapitres 8 et 10, la partie historique de cette étude repose sur l'examen de deux corpus constitués à partir du Dictionnaire du Moyen Français (DMF) et du Altfranzösiches Wörterbuch de Tobler & Lommatzsch (TL) via le Dictionnaire inverse de l'ancien français de Walker (Walker).

Le DMF repose sur environ deux cent cinquante textes en saisie intégrale auxquels s'ajoutent quatre cent quarante textes saisis partiellement, selon une sélection de contextes proposée par les rédacteurs. Il est à n'en pas douter le dictionnaire de référence pour toute étude de la langue concernant la période du moyen français. Le

DMF (dans sa version de 2010) est accessible en ligne[32]. Il permet plusieurs types de recherche (par mot, par initiale, par finale, au moyen d'une expression régulière). Le recueil des mots se terminant par la même forme est donc presque instantané. Dans sa version de 2010, le DMF affiche la catégorie et le genre de chaque unité de la liste créée.

Le dictionnaire de Walker est disponible en ligne via une interface interrogative[33]. Ce dictionnaire est basé sur la nomenclature (quelques 48 000 entrées) du TL. Il offre la possibilité de rechercher un type d'unité lexicale en fonction de plusieurs critères, dont la séquence finale, ce qui simplifie le relevé par suffixe. La Figure 1 présente ce formulaire de recherche. Le résultat est une liste d'unités lexicales assorties de leur catégorie, leur genre et le cas échéant, des variantes existantes.

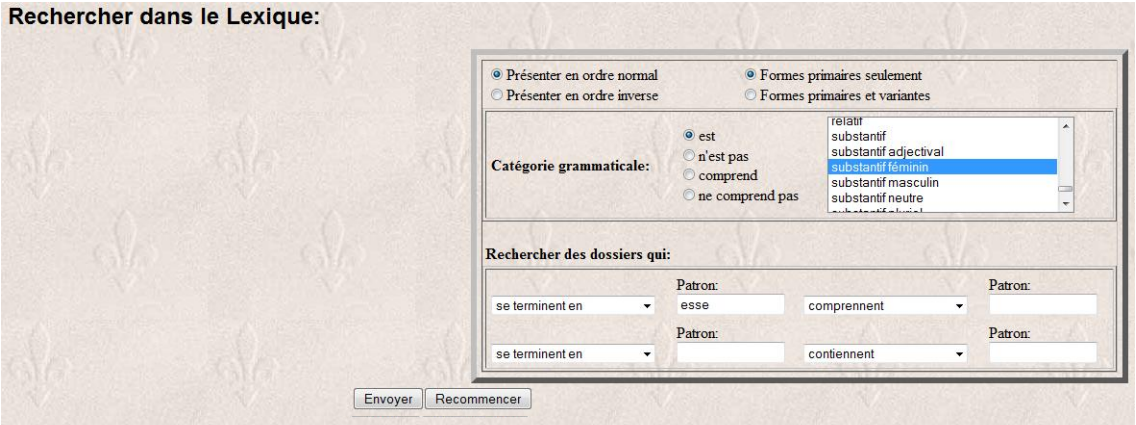

Figure 1. Formulaire de recherche du dictionnaire de Walker informatisé

Le résultat est une liste d'unités lexicales assorties de leur catégorie, de leur genre et le cas échéant, des variantes existantes.

La recherche par forme finale dans ces deux dictionnaires électroniques (Walker et DMF) fournit une liste de mots. Dans le cas du DMF, il suffit de sélectionner la liste des résultats pour voir s'afficher définition et exemples de chaque unité. Pour le dictionnaire de Walker, la liste créée ne renvoie à aucune définition ni exemple. Distinguer, sans traduction ni contexte, les noms de propriété parmi les résultats nécessiterait la recherche de chaque entrée dans la version papier du TL. Pour cette raison, la

[32] http://www.atilf.fr/dmf/

[33] http://people.ucalgary.ca/~dcwalker/Dictionary/dict.html

collaboration d'un spécialiste d'ancien et moyen français[34] pour vérifier nos données s'est avéré une aide précieuse.

2.6. Bilan des données

Pour conclure, l'étude des noms désadjectivaux qui va être présentée se base sur l'analyse de plus de 4500 formes nominales relevées méthodiquement, assorties de diverses informations et surtout de contextes d'apparition attestés. Les données sur lesquelles est basée notre étude sont d'origine variée. Certaines sont tirées des pages des dictionnaires, d'autres de celles des journaux, d'autres enfin de pages Internet. Les registres de langue et les situations de communication présentent une grande variété et tous les noms relevés ont l'avantage d'être attestés.

Le Tableau 9 résume le nombre de noms collectés selon la valeur du suffixe et la nature de la source.

		TLF	Le Monde	La Toile	Walker	DMF	
1	A*Ité*$_N$	1266	120	928	-	-	
2	A*eur*$_N$	42	0	33	155	151	
3	A*esse*$_N$	38	0	94	151	121	
4	A*ise*$_N$	43	0	125	-	-	
5	A*erie*$_N$	198	16	593	-	-	
6	A*itude*$_N$	47	21	372			
	TOTAL	1634	157	2145	306	272	**4514**

Tableau 9. Données chiffrées par finale et selon source

Les données nettoyées sont assorties d'un certain nombre d'informations :

- Pour un nom issu du TLF sont systématiquement précisés sa base morphologique, la transcription du radical de la base, le phonème final, le nombre de syllabes, et des informations sémantiques. S'y ajoutent parfois la

[34] Béatrice Stumpf est intervenue à différentes reprises pour nous apporter des précisions sur l'ancien et le moyen français.

définition et la datation proposées par le TLF, des exemples d'emploi tirés de la base littéraire Frantext.

- Pour un nom provenant du journal Le Monde, l'année du journal dans laquelle le nom apparaît, le nombre d'occurrences et un contexte d'apparition sont également notés.
- Pour un nom repéré sur la Toile est indiquée l'adresse électronique (URL) correspondant à l'origine de chaque attestation collectée, ce qui permet au lecteur qui le souhaite de retrouver l'occurrence dans son contexte original étendu, si l'URL reste indexée.

Préalablement à l'analyse du corpus présenté dans ce chapitre, nous devons définir les notions indispensables à la description et au classement des noms de propriété (Chapitre 4) et des adjectifs (Chapitre 5). Le chapitre suivant présente les définitions d'objet abstrait, de propriété et d'état, centrales à la description de la construction des noms désadjectivaux.

Chapitre 3. Objets abstraits et propriétés

Sommaire

3.1. INTRODUCTION **51**

3.2. CONCRET VS ABSTRAIT **52**

3.2.1. L'UTILISATION D'ONTOLOGIES EN LINGUISTIQUE : LE CAS DE WORDNET 53
3.2.2. LA NOTION D'OBJET ABSTRAIT EN PHILOSOPHIE 57
3.2.3. L'OBJET ABSTRAIT EN LINGUISTIQUE 60

3.3. PROPRIÉTÉ : DÉFINITION ET CLASSES **67**

3.3.1. DÉFINITION DE *PROPRIÉTÉ* 68
3.3.2. PROPRIÉTÉS ESSENTIELLES VS ACCIDENTELLES 70
3.3.3. PROPRIÉTÉS INTRINSÈQUES VS EXTRINSÈQUES 71
3.3.4. TYPOLOGIE DES PROPRIÉTÉS (ANSCOMBRE, 1994) 72

3.4. PROPRIÉTÉ VS ÉTAT **73**

3.4.1. DÉFINITION D'ÉTAT. 74
3.4.2. PRÉDICAT D'INDIVIDU VS PRÉDICAT ÉPISODIQUE 76

3.5. BILAN **78**

3.1. Introduction

L'étude de la nominalisation des adjectifs déclenche un questionnement sémantique sur le sens porté par les adjectifs et le sens (construit) des noms dérivés. Traditionnellement, les noms désadjectivaux sont décrits comme une sous-partie stative de la classe des noms abstraits, un nom désadjectival renvoyant à la propriété dénotée par l'adjectif base. Ces notions d'*état*, de *propriété* et d'*objet abstrait*, au cœur de l'analyse sémantique de la construction des noms désadjectivaux, et utilisées en linguistique pour classer les mots, ressortissent à la philosophie qui décrit les objets du monde. Il faut veiller à ne pas confondre les objets du monde et leur représentation linguistique. Les objets du monde réel, appelés signifiés, sont corrélés à des unités linguistiques (mots, syntagmes, phrases), appelées signifiants, bien qu'il existe un décalage entre les objets du monde réel et leur représentation langagière. En somme, les signifiés sont classés par les ontologies philosophiques et leurs signifiants reçoivent une description linguistique

calquée sur la représentation philosophique. Malheureusement, chacune des subdivisions et chacune des catégories ontologiques se prêtent à la controverse. C'est le cas de la dichotomie abstrait vs concret qui répartit les objets du monde dans deux groupes mal définis. De fait, les définitions linguistiques de nom abstrait et de nom de propriété, qui découlent des catégories ontologiques, sont elles aussi problématiques.

Nous consacrons ce chapitre à définir les objets abstraits et les propriétés, afin de proposer une solution d'identification des objets abstraits, des propriétés et des états. Ce chapitre s'organise en trois sections. La première définit les objets abstraits par rapport aux objets concrets (§3.2). La seconde section établit la définition de propriété et une typologie des propriétés (§3.3). La troisième partie présente l'opposition entre les propriétés et les états et le chevauchement partiel de ces deux classes (§3.4).

3.2. Concret vs abstrait

L'opposition **concret** vs **abstrait**, comprise dans nombre d'ontologies, est fondamentale, mais il n'existe pas de définition consensuelle de ce qui est concret ou abstrait. Il est universellement accepté que les chats, les arbres ou Johnny Depp sont des objets concrets alors que les nombres ou les idées sont des objets abstraits. Pourtant, on ne sait pas vraiment de quoi dépend cette distinction. La connaissance des objets du monde présentée à travers les ontologies pourrait permettre de répondre à cette question. Seulement, il n'existe pas d'ontologie universelle. Cette absence est liée à des problèmes méthodologiques. Les méthodes de définition des objets abstraits seront exposées dans la section §3.2.2. La méthode retenue est la méthode de négation qui consiste à définir l'abstrait comme n'étant pas concret. Cette méthode nécessite de sélectionner les critères de concrétude (§3.2.3) parmi ceux utilisés en linguistique. Avant de définir les objets abstraits, examinons l'exemple de l'ontologie WordNet, parce qu'elle est facilement disponible, gratuite et largement diffusée.

3.2.1. L'utilisation d'ontologies en linguistique : le cas de WordNet[35]

La description des objets linguistiques par rapport au monde réel est réalisée grâce aux ontologies. En philosophie, une ontologie correspond à l'étude de l'être, de ses modalités, de ses propriétés. En sciences de l'information (et en informatique), une ontologie est un ensemble structuré de termes et de concepts reliés entre eux dans un domaine de connaissance donné. Les ontologies informatiques sont basées sur les ontologies philosophiques. Dans de nombreuses ontologies, les objets du monde sont répartis entre objets concrets et objets abstraits. La bipartition entre objets concrets et objets abstraits n'est pas nécessairement le niveau supérieur de l'ontologie. L'opposition concret vs abstrait porte sur le signifié et non sur le signifiant, c'est pourquoi nous avons besoin d'un état de l'art ontologique avant de commencer l'étude linguistique. Nous avons choisi d'étudier l'ontologie WordNet (Fellbaum, 1998), afin d'y observer la situation des objets abstraits dans l'organisation des objets du monde.

WordNet est une base de données lexicale de la langue anglaise qui sert à l'étiquetage sémantique automatique. Son unité de base est le concept et non le mot. WordNet utilise deux moyens pour définir le sens d'un mot : l'ensemble de synonymes (notés synset) c'est-à-dire l'ensemble des mots utilisés pour exprimer un sens (un concept) et les relations lexicales (hyponymie, synonymie, etc.) qui relient chacun de ces mots à d'autres mots. Le sens d'un mot est représenté par un synset et une définition, ce qui est illustré en (1) par l'exemple de *board* avec le sens « longueur de bois scié ». Cette acception de *board* apparaît dans le même synset que *plank* « planche ».

(1) BOARD : **synset** (board, plank) **definition** « Pièce de bois plane, robuste, de dimensions variées, obtenue par sciage en long d'un tronc d'arbre et d'usages divers. »[36]

La base de données lexicale WordNet distingue cinq catégories de mots : les noms, les adjectifs, les verbes, les adverbes et les mots grammaticaux. Ces derniers ne sont pas inclus dans le système, probablement parce qu'ils appartiennent à une catégorie dite mineure. Dans sa version 3.1, WordNet contient 117.798 noms, 21.479 adjectifs, 11.529

[35] http://wordnet.princeton.edu/

[36] "A stout length of sawn timber; made in a wide variety of sizes and used for many purposes."

verbes et 4.481 adverbes. Dans WordNet, chaque partie du discours est divisée en classes supérieures et chaque classe se divise en catégories. Les noms sont structurés en une hiérarchie d'héritage par la relation d'hyponymie (Miller, 1990) et leur classe se décompose en onze classes supérieures [37] : <entité>, <abstraction>, <trait psychologique>, <phénomène naturel>, <activité>, <événement>, <groupe>, <emplacement>, <possession>, <forme>, <état>. Rien ne garantit que ces classes soient mutuellement exclusives. Par exemple, la différence entre les classes supérieures <abstraction> et <état> n'est pas explicitée. On ne connaît de ces classes que la manière dont elles se subdivisent en catégories. Par exemple, la classe <abstraction> régit quatre classes hyponymes qui sont les catégories <attribut>, <quantité>, <relation> et <temps>, ce qui est représenté dans la Figure 2.

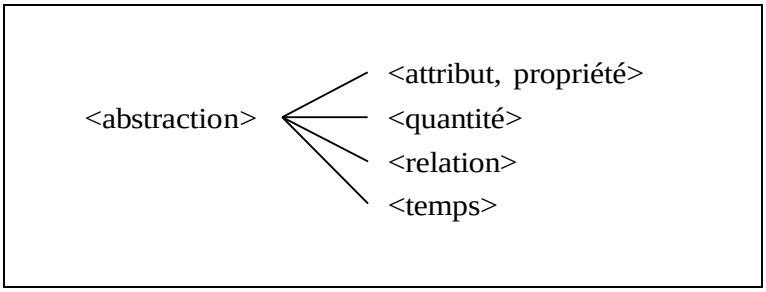

Figure 2. Catégories hyponymes du niveau supérieur *abstraction* dans WordNet.

Dans WordNet, l'une des acceptions d'un nom est étiquetée par son appartenance à une hiérarchie. Par exemple, le nom *whiteness* « blancheur », représenté dans la Figure 3, a trois acceptions, notées whiteness#1, whiteness#2, whiteness#3. Chaque acception est reliée à une hiérarchie ; whiteness#1 et whiteness#3 à la hiérarchie <attribut, propriété> et whiteness#2 à la hiérarchie <état>.

[37] <entity>, <abstraction>, <psychological feature>, <natural phenomenon>, <activity>, <event>, <group>, <location>, <possession>, <shape>, <state>.

Noun

- (1){04967906} <noun.attribute>[07] S: (n) white#2 (white%1:07:00::), **whiteness#1 (whiteness%1:07:00::)** (the quality or state of the achromatic color of greatest lightness (bearing the least resemblance to black))
- {14013549} <noun.state>[26] S: (n) purity#2 (purity%1:26:02::), pureness#2 (pureness%1:26:01::), sinlessness#1 (sinlessness%1:26:00::), innocence#2 (innocence%1:26:01::), **whiteness#2 (whiteness%1:26:00::)** (the state of being unsullied by sin or moral wrong; lacking a knowledge of evil)
- {04985620} <noun.attribute>[07] S: (n) **whiteness#3 (whiteness%1:07:01::)** (lightness or fairness of complexion) *"only the whiteness of her cheeks gave any indication of the stress from which she was suffering"*

Figure 3. Capture d'écran du formulaire de résultat de WordNet pour 'whiteness'

Il existe vingt-cinq hiérarchies[38] de noms dans l'ontologie WordNet qui ont pour sommet soit une classe supérieure (e.g. <événement>, <phénomène naturel>, etc.), soit une catégorie (e.g. <attribut>, <quantité>, <relation>, <temps>, etc.) si la classe supérieure correspondante (e.g. <abstraction>) est trop vaste. Une hiérarchie est décrite par (i) son nombre de synsets, (ii) le nombre de catégories qu'elle subsume (et parfois quelques intitulés), (iii) une description des noms qu'elle contient. La description de la hiérarchie <attribut, propriété> illustre ce type de description en (2). Cette hiérarchie (i) contient deux mille huit cents synsets, (ii) subsume dix-sept classes et (iii) inclut les noms dénotant les propriétés :

(2) « <**attribut, propriété**>: Cette hiérarchie contient approximativement 2800 synsets. Les sous-classes supérieures sont : <abstrait>, <apparence>, <background>, <concrétude>, <condition>, <propriété humaine>, <impotence>, <magnitude>, <propriété physiologique>, <propriété physique>, <pouvoir>, <propriété relationnelle>, <propriété spatiale>, <statut>, <style>, <propriété temporelle> et <valeur>. […]. Il était initialement prévu deux fichiers, un pour les attributs et un pour les traits. La hiérarchie des attributs aurait inclus les noms dénotant des propriétés des choses ; le fichier des traits aurait inclus les noms

[38] Les vingt-cinq hiérarchies de WordNet sont <action>, <animal>, <artefact>, <attribut>, <corps>, <savoir>, <communication>, <événement>, <sentiment>, <nourriture>, <groupe>, <lieu>, <motivation>, <objet naturel>, <phénomène naturel>, <personne>, <plante>, <possession>, <procès>, <quantité>, <relation>, <forme>, <état>, <substance> et <temps>, cf. (Miller, 1990, pp. 261-264)

> dénotant des propriétés des gens. Cette partition n'a cependant pas été trouvée opérante. […][39] » (Miller, 1990, p. 261)

La hiérarchie <attribut, propriété> inclut donc les noms « dénotant des propriétés des choses » et les noms « dénotant les propriétés des gens » (Miller, 1990, p. 261). Si la partition de cette catégorie est explicitée, les critères selon lesquels s'effectue cette partition ne le sont pas. Les critères qui permettent de classer un nom dans la classe supérieure <abstraction> puis dans la hiérarchie <attribut, propriété> ne sont pas énoncés, cf. Figure 2. Aucun test n'est proposé qui permettrait de traiter des cas litigieux et les définitions des classes proposées sont circulaires, puisque chaque définition reprend l'intitulé de la classe dans sa définition (e.g. la classe <propriété> contient les noms de propriété ; les noms de propriété sont inclus dans la classe <propriété>). Cette méthode de définition pose problème. Pourquoi la classe supérieure <trait psychologique> n'est pas subsumée par la classe <abstraction> ou <état> ? Pourquoi les classes supérieures <événement> et <activité> ne sont pas des catégories de la classe <abstraction> ? Nous tenterons de discriminer ces notions dans la suite de ce chapitre où propriété et état seront opposés (§3.4). Avant cela, poursuivons la recherche de la définition des objets abstraits.

La description hiérarchique de WordNet ne vaut que pour les noms. À la différence des noms, les adjectifs dans WordNet ne sont pas classés dans une hiérarchie, cf. Gross & Miller (1990), mais sont répartis en deux classes : les **qualificatifs** qui assignent au nom tête une valeur de propriété (bipolaire) et les **non-qualificatifs**. Les adjectifs qualificatifs sont organisés selon des relations de synonymie et d'antonymie en raison de la bipolarité de certains (e.g. little « petit » / big « grand »).

---

[39] {**attribute, property**}: This hierarchy contains approximately 2,800 synsets. The major subheads are: {abstractness}, {appearance}, {background}, {concreteness}, {condition}, {human attribute}, {impotence, impotency}, {magnitude}, {physiological attribute}, {physical property}, {power}, {relational attribute}, {spatial attribute}, {status}, {style}, {temporal attribute} and {value}. […]. It was initially intended to have two files, one for attributes and another for traits. The attribute hierarchy would include nouns denoting properties of things; the trait file would include nouns denoting properties of people. This partition was not found to be workable, however. […]

Nous ne pouvons pas nous servir de l'ontologie sur laquelle est fondée la base de données lexicale de l'anglais WordNet pour notre étude, car nous considérons pour plusieurs raisons qu'elle se base sur un mauvais système descriptif. Entre autres, la principale est que l'ontologie WordNet ne fournit pas la définition de l'opposition *abstrait* vs *concret* ni celles des notions de *propriété* et d'*état*. La suite du chapitre passe en revue les méthodes de définitions des objets abstraits vs concrets en philosophie (§3.2.2) puis en linguistique (§3.2.3)[40].

3.2.2. La notion d'objet abstrait en philosophie

Cette sous-section passe rapidement en revue les moyens utilisés par les philosophes pour opposer les objets concrets aux objets abstraits et ne constitue en aucun cas un état de l'art complet sur la question. Les notions philosophiques présentées dans cette section sont en partie basées sur des articles de la (online) Stanford Encyclopedia of Philosophy (SEP). Les membres du comité d'édition de cette encyclopédie sont Edward Zalta, Uri Nodelman et Colin Allen, (Zalta, 2006).

Dans l'article « Abstract Objects », Rosen (2001) indique que la dichotomie *concret* vs *abstrait* n'est pas très ancienne. Il s'agissait à l'origine d'une distinction linguistique. Au dix-septième siècle, cette opposition est transposée au domaine des idées, et au vingtième siècle, elle devient centrale à la philosophie, à la suite des travaux de G. Frege consacrés aux mathématiques. En philosophie, les objets abstraits sont définis suivant plusieurs méthodes. Nous en présentons trois : la méthode empirique, la méthode par négation et la méthode ensembliste. La **méthode empirique** consiste à lister les entités concrètes (3) et abstraites (4) dans l'espoir de voir émerger la différence entre les deux classes d'objets.

(3) CONCRET : un chat, un arbre, un ordinateur, une pizza, Johnny Depp…

(4) ABSTRAIT : une idée, un besoin, la beauté…

---

[40] Pour une critique de l'ontologie WordNet, voir Guarino & Welty (2000) et Gangemi, Guarino et Oltramari (2001). Les premiers passent en revue les niveaux supérieurs de la taxinomie WordNet relativement à une méthode d'analyse d'ontologie appelée OntoClean, basée sur les techniques utilisées en philosophie pour analyser, justifier et critiquer les ontologies. Les seconds montrent les limites sémantiques de l'ontologie WordNet.

Il semble hasardeux de trouver des points communs satisfaisants entre des objets aussi hétéroclites que ceux présentés dans chacune des listes en (3) et (4). La méthode elle-même pose problème car elle repose sur l'intuition. Comment situer un objet dans la classe concrète ou abstraite sans avoir aucun critère d'opposition des deux types d'objets ? Comment savoir si les objets retenus comme concrets ou abstraits le sont vraiment ? Ces deux points (absence de critères discriminants et vérification impossible) remettent en question la validité des critères émergeant de l'observation des différences entre les deux classes d'objets. La méthode empirique n'est par conséquent pas opérante pour définir les objets concrets et les objets abstraits.

La seconde méthode de définition des objets abstraits, appelée « the way of negation » par le philosophe du langage Lewis (1986) et traduite en français par **méthode par négation**, consiste à définir d'abord le concret pour ensuite définir l'abstrait par défaut.

(5) CONCRET : critère X
(6) ABSTRAIT : critère non-X

Par exemple, dans l'ouvrage *Métaphysique* qui présente la logique d'Aristote, est défini comme concret ce qui a un référent réel. Par négation de ce critère, est abstrait ce qui n'a pas de référent réel, comme le père Noël (cf. Horgan, 1939, p. 165). L'avantage de cette méthode est qu'il est plus facile de trouver des critères pour définir les objets concrets que les objets abstraits. Le principal obstacle est de retenir préalablement des critères valides de la concrétude. La circonscription de ce(s) critère(s) est discutée dans la section §3.2.3. Une fois des critères de concrétude efficaces retenus, la méthode par négation sera utilisable pour définir les objets abstraits.

La troisième méthode, la **méthode ensembliste**, est issue de la tradition logique. Elle consiste à associer les objets abstraits à des ensembles (ou à des universaux) et les objets concrets à des individus (ou à des particuliers), comme le font Lewis (1986) et Meinong (1978). En ce sens, l'abstrait c'est aussi le général par rapport au particulier. Ainsi, le mot *chat* renvoie au générique dans l'énoncé (7). Dans ce cas, le chat est un objet abstrait. Au contraire, le mot *chat* renvoie au particulier dans (8). Dans ce cas, le chat dont il est question est un objet concret, un individu de la classe des chats.

(7) Le <u>chat</u> a besoin de douze à seize heures de sommeil par jour.
(8) Mon <u>chat</u> dort sur le canapé.

En fait, la méthode ensembliste permet de distinguer générique et particulier plutôt que concret et abstrait. Les deux oppositions se recouvrent lorsqu'il s'agit de l'abstraction d'objets concrets comme *chat* sous (7) où l'emploi générique implique le processus d'abstraction. Cette idée d'abstraction et la théorie qui l'accompagne remontent également à la Métaphysique d'Aristote où elle y est définie comme le processus mental dans lequel les nouvelles idées ou conceptions sont formées en considérant plusieurs objets ou idées sans tenir compte des traits qui les distinguent. En d'autres termes, l'abstraction permet de saisir des caractères communs. Tous les chats ont en commun des caractéristiques qui forment le concept de chat. Comme l'ont remarqué Damourette & Pichon (1927), les emplois génériques sont en quelque sorte des emplois abstraits, détachés des circonstances spatio-temporelles, alors que les emplois spécifiques, parce qu'ils mettent en cause des occurrences spatio-temporelles délimitées, apparaissent comme concrets. Toutefois, les oppositions générique vs particulier et concret vs abstrait ne sont pas équivalentes dans le cas de la concrétisation d'un objet initialement abstrait. Si la généricisation implique l'abstraction, l'instanciation n'implique pas la concrétisation, ce qu'illustrent les exemples (9) et (10).

(9) J'aime le <u>rouge</u>.

(10) le <u>rouge</u> de ma robe

Dans l'exemple (9), *rouge* est générique, universel et par conséquent c'est un objet abstrait. Dans l'exemple (10), *rouge* renvoie à une teinte précise portée par ma robe, c'est-à-dire à une instance particulière du rouge générique. Cependant, dire que *rouge* en (10) réfère à un objet concret prête à une discussion sur les caractéristiques opposant concret et abstrait, que nous n'avons pas encore définies.

La recherche d'une définition des objets abstraits est une route jalonnée d'obstacles. Les deux premiers que nous avons rencontrés sont la non-existence d'une ontologie universellement reconnue et la circularité des définitions de l'ontologie de WordNet (Fellbaum, 1998), choisie pour sa disponibilité et sa large diffusion. Pour surmonter cette difficulté, nous avons présenté trois méthodes définitoires des objets abstraits : la méthode empirique, la méthode par négation et la méthode ensembliste. Nous avons rejeté la première, non opérante, et la dernière qui confond les oppositions concret / abstrait et générique / particulier. La méthode par négation convient d'avantage à notre

objet d'étude, sous réserve d'établir des critères définitoires des objets concrets et des objets linguistiques y référant. La prochaine sous-section est dédiée à l'établissement de tels critères en linguistique.

3.2.3. L'objet abstrait en linguistique

Il est difficile, voire impossible, de définir les caractéristiques de ce qui est abstrait. Bien qu'attaquable, la méthode de définition d'un objet abstrait présentant les meilleurs atouts est la méthode de définition par défaut. C'est d'ailleurs la méthode la plus répandue en linguistique. La définition de l'objet abstrait repose donc sur les critères de concrétude et leur négation. L'objet de cette section est de définir les critères de concrétude. Les auteurs présentés dans ce chapitre s'accordent à classer les objets naturels (e.g. *cactus*, *orang-outan*) et les artefacts (e.g. *table*, *pont*) parmi les objets concrets. Cependant, les critères utilisés pour distinguer un objet concret (et l'objet linguistique qui y renvoie) sont variés (cf. Kleiber, 1994). Les plus fréquents sont l'accessibilité aux sens, la matérialité, l'ancrage spatial, l'autonomie référentielle et la nominalisation. Les trois premiers critères sont référentiels, les deux derniers sont linguistiques (l'un ressortit à la sémantique, l'autre à la morphologie). Dans cette section, ces critères sont examinés successivement et vérifiés au moyen de tests (distributionnels et implicationnels) puis confrontés les uns aux autres. Par convention, nous utilisons l'astérisque '*' afin de signaler un énoncé agrammatical et le dièse '#' pour indiquer qu'un énoncé contient une anomalie sémantique.

Le premier critère de concrétude est **l'accessibilité aux sens** (Galmiche & Kleiber, 1996). Ce critère repose sur l'opposition sensible / non-sensible, vérifiée par le test T1. Si l'on peut voir, entendre, sentir, goûter ou toucher un objet, il est alors concret. Un stylo, une odeur, une couleur sont des objets concrets selon le critère d'accessibilité aux sens. Par négation de ce critère, une danse, une idée, la tristesse, inaccessibles aux sens, sont des objets abstraits. Mais que faire avec un gaz inodore, un ultra-son, ou un proton ? Le critère d'accessibilité aux sens conduit à classer ces objets parmi les objets abstraits. Or l'intuition voudrait plutôt classer ces objets comme concrets.

T1.acc.sens : Je peux toucher / goûter / sentir / entendre / voir un objet concret.

(11) Je peux toucher un verre / #une hypothèse

Le second critère qui définit un objet comme concret est la **matérialité**. Un objet est matériel s'il est constitué de matière, c'est-à-dire s'il a une masse, ce que vérifie le test T2.mat. Il est possible d'appréhender physiquement un objet matériel contrairement à un objet immatériel. Dans ces conditions, un stylo, un gaz (inodore) ou un proton sont des objets physiques donc concrets. Par négation de ce critère, une danse, la tristesse et une idée sont des objets immatériels, donc abstraits. Ce critère nécessite des connaissances en physique. Quid de la matérialité d'un son, d'une couleur ou d'une odeur ?

T2.mat : Un objet sensible est constitué de matière

(12) Un atome / #une idée est constitué(e) de matière.

Le troisième critère de concrétude est **l'ancrage spatial** (Lyons, 1977). Un objet concret occupe une portion d'espace, c'est-à-dire qu'il a une extension spatiale. Selon les principes d'OntoClean (Gangemi, et al., 2001), est **concret** ce qui a nécessairement un emplacement physique, c'est-à-dire un ancrage spatial (e.g. un stylo, une odeur). Un individu peut être concret sans être réel. De cette manière, le père Noël est concret puisqu'il doit occuper une portion d'espace (dans un monde possible) (cf. Gangemi, et al., 2001, p. 287). Est abstrait ce qui n'a pas d'ancrage spatial, comme une couleur, une idée ou la tristesse. Le test T3.loc vérifie (par le biais du nom qui y réfère) qu'un objet a la propriété d'occuper une portion d'espace.

T3.loc : un objet concret VP LOC

(13) Le livre / # L'idée est posé(e) sur la table

Le quatrième critère utilisé pour repérer un objet concret est d'ordre fonctionnel. Il s'agit de son **autonomie** (Kleiber, 1981; Noailly, 1996; Van de Velde, 1996). Cette distinction se retrouve chez (Galmiche & Kleiber, 1996) sous les termes *catégorématique* et *syncatégorématique*. De ce point de vue, les objets concrets sont autonomes (ou catégorématiques) et les objets abstraits sont au contraire non-autonomes (ou syncatégorématiques). Un objet est dit non-autonome s'il s'applique en même temps à autre chose qu'à lui-même (Kleiber, 1981). En d'autres termes, un objet est dit non-autonome s'il entretient une dépendance ontologique avec d'autres entités. Selon ce critère, les objets concrets comme *bateau* ou *stylo* ne s'appliquent qu'à eux-mêmes, alors que les objets abstraits sont des propriétés s'appliquant à une entité qui est

extérieure à cette propriété (*Marie* dans *la beauté de Marie*). Le critère d'autonomie est transféré au nom qui réfère à l'objet. Avec T4.autonomie, nous passons de la description du monde à celle du nom.

T4.autonomie : le mot X a un référent dans le monde (réel ou possible)

(14) Le mot *chat* a un référent dans le monde.

(15) # Le mot *petitesse* a un référent dans le monde.

Kleiber (1994) choisit ce critère de catégorématicité pour distinguer les noms abstraits des noms concrets car les critères de matérialité et d'accessibilité aux sens du référent sont insuffisants. En effet, tout référent matériel est accessible aux sens mais la réciproque n'est pas vraie. Un référent non matériel peut être accessible aux sens, comme les couleurs à la vue et les odeurs à l'odorat, etc. G. Kleiber explique que ces référents non matériels et accessibles aux sens ont besoin du support de référents concrets matériels, dans la mesure où ils expriment des propriétés de ces référents. Si l'on poursuit avec l'exemple de la couleur, la couleur n'existe pas sans support (un objet qui porte cette couleur). Il en va de même pour une odeur (portée par un gaz, un objet, etc.).

Les référents non matériels et accessibles aux sens sont dépendants des individus matériels. De cette manière, ils ne sortent pas de l'espace matériel.

Le cinquième critère est morphologique. Pour Trost (1976), les noms abstraits sont les noms **morphologiquement construits** (e.g. *blancheur*, *expédition*, etc.). En outre, prédicativité et mots construits sont souvent associés. Par exemple, Flaux, Glatigny & Samain (1996) suivis par Flaux & Van de Velde (2000) considèrent que les noms prédicatifs sont des noms abstraits dans la mesure où la majorité de ces noms sont dérivés d'un adjectif ou d'un verbe, c'est-à-dire d'un prédicat, en faisant l'hypothèse de la conservation de la structure argumentale de la base. Le test T5.morpho est un test implicationnel qui vérifie (par le biais des propriétés morphologiques du nom qui y réfère) qu'un objet est concret.

T5.morpho : X n'est pas morphologiquement construit → Le référent de X est concret.

(16) *chat* n'est pas morphologiquement construit → *chat* est concret

(17) *petitesse* est morphologiquement construit → *petitesse* est abstrait

Ce critère n'est pas satisfaisant car certains noms abstraits ne sont pas construits (e.g. *peur*) et que parallèlement certains noms construits sont concrets (e.g. *saloir*). Le test T5.morpho ne devra pas être utilisé avec le même poids que les quatre tests précédents.

Les tests sont appliqués aux noms *cactus* et *idée* sous (18) et (19). Un cactus est un objet concret (accessible aux sens, matériel, physique, catégorématique et le nom qui réfère à cet objet est non-construit).

(18)	T1.acc.sens	Je peux toucher / goûter / sentir / voir un cactus.	C
	T2.mat	Un cactus est constitué de matière.	C
	T3.loc	Un cactus est posé sur la table.	C
	T4.autonomie	Le nom cactus a un référent dans le monde.	C
	T5.morpho	Le nom cactus n'est pas morphologiquement construit.	C

Une idée est un objet abstrait car une idée ne satisfait pas la majorité des critères présentés (une idée est non-accessible aux sens, immatérielle, non-physique, syncatégorématique).

(19)	T1.acc.sens	Je peux #toucher / #goûter / #sentir / #entendre / #voir une idée.	A
	T2.mat	#Une idée est constituée de matière.	A
	T3.loc	#Une idée est posée sur la table.	A
	T4.autonomie	#Le nom idée a un référent dans le monde.	A
	T5.morpho	Le nom idée n'est pas morphologiquement construit.	C

Imaginons qu'il existe une échelle dont les bornes sont [+concret] et [+abstrait], représentée dans la Figure 4. Sur cette échelle de l'abstraction, certains noms, tels que *cactus* ou *idée*, sont facilement identifiables comme [+concrets] ou [+abstraits]. Par exemple, le référent de *stylo* est clairement identifiable comme concret et le référent de *tristesse* comme abstrait.

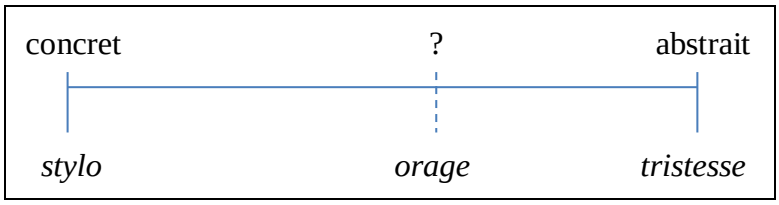

Figure 4. Représentation du continuum concret / abstrait

D'autres objets (*proton*, *odeur*, *orage*, *blancheur*, *construction*, *opinion*, etc.) sont plus ou moins faciles à classer spontanément sur cette échelle de l'abstraction, c'est pourquoi il est intéressant de passer par le filtre de tests. À cet effet, nous avons présenté cinq critères (et les tests correspondants), à savoir l'accessibilité aux sens (T1.acc.sens), la matérialité (T2.mat), l'ancrage spatial (T3.loc), l'autonomie du référent (T4.autonomie) et la nominalisation (T5.morpho). Ces tests, permettant de cataloguer un nom comme concret ou abstrait, ne donnent pas tous les mêmes résultats. En effet, un nom comme *odeur* est tantôt caractérisé comme concret, tantôt comme abstrait. De plus, les tests en présence n'ont pas tous le même poids : le test T5.morpho a une valeur négligeable par rapport aux autres (T1-T4) qui sont équivalents entre eux. Ces critères (et les tests correspondants) sont confrontés dans le Tableau 11 situé en fin de section, dans lequel sont testés les objets *stylo*, *proton*, *odeur*, *blancheur*, *orage*, *construction* et *tristesse*. Pour pallier le fait qu'un même objet puisse obtenir différents résultats aux tests et que ces tests ont des poids différents, nous avons mis au point une méthode d'interprétation des résultats à la batterie de tests T1-T5. Il s'agit de tenir compte de l'ensemble des résultats aux tests en fonction de la pondération de ces tests. Le résultat est soit concret (C), soit abstrait (A).

Contrairement à T5.morpho dont on perçoit la faiblesse, T1-T4 ont une valeur analogue (équilibre entre échec et succès pour les noms examinés) et nous leur attribuons un poids similaire. Nous assignons à A la valeur 0 et à C la valeur 1. En distinguant le dernier test des quatre premiers, nous obtenons trois configurations possibles, recensées ci-dessous et dans le Tableau 10. Un nom sera considéré comme **concret** (C) si la somme (symbolisée par la lettre grecque sigma 'Σ') obtenue aux tests T1-T4 est supérieure à deux ($\Sigma_{T1\text{-}T4} > 2$) et **abstrait** (A) si cette somme est inférieure à 2 ($\Sigma_{T1\text{-}T4} < 2$). Le cas 3 présente les situations dans lesquelles un nom obtient pour les tests 1 à 4 une somme égale à deux ($\Sigma_{T1\text{-}T4} = 2$).

(20) $\Sigma_{T1\text{-}T4}$ = 0-1 → A : *tristesse*, *opinion*, *construction*_év, *blancheur*

(21) $\Sigma_{T1\text{-}T4}$ = 3-4 → C : *stylo*, *chat*, *construction*_ artefact, *portable*, *grille-pain*, *hydrogène* (gaz incolore et inodore), *proton*

(22) $\Sigma_{T1\text{-}T4}$ = 2 → A ou C en fonction de T3.loc : *odeur*, *orage*

Des problèmes émergent dans le troisième cas, la résolution duquel nécessite l'ajout d'une étape et mérite une plus ample description. Le résultat de T5 n'est pas assez fiable pour trancher en faveur de l'une ou l'autre valeur globale. Le résultat de l'équation va dépendre (i) de la nature du signifié et (ii) de la valeur du résultat à T3.loc car une classe d'objets abstraits, la classe des événements, qui peuvent avoir un ancrage spatio-temporel, neutralise ce test. Par exemple, un *orage* obtient l'équation de la forme (($\Sigma_{T1\text{-}T4}$ = 2 ; T5(c)) → A) car le dernier c est nul (l'équation se réduit alors à (($\Sigma_{T1\text{-}T4}$ = 2) → ?), et qu'un des deux autres C=1 répond à T3.loc et est par conséquent neutralisé (l'équation se réduit alors à (($\Sigma_{T1\text{-}T4}$ = 1) → A)). Les objets qui répondent aux tests dans la configuration 3 peuvent donc être soit abstraits soit concrets, relativement à la valeur de T3.loc. Les cas énoncés sont représentés dans cette grille :

CAS / tests	1				2				3	
T1-T4	0	0	1	1	0	0	1	1	1	1
	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1
	0	0	0	0	1	1	1	1	0	0
	0	0	0	0	1	1	1	1	0	0
T5	a	c	a	c	a	c	c	a	a	c
Résultat à $\Sigma_{T1\text{-}T4}$	0	0	1	1	3	3	4	4	2	2
Conclusion	A	A	A	A	C	C	C	C	?	?

Tableau 10. Grille de lecture des résultats à T1-T5

Les tests et les objets testés sont rassemblés dans le Tableau 11 qui se lit de la manière suivante : L'objet dont on cherche à déterminer s'il est concret ou abstrait est annoncé en tête de colonne, et le test appliqué est indiqué en début de ligne. Pour chaque intersection entre une colonne et une ligne est indiqué par un C que l'objet est concret, par un A que l'objet est abstrait, selon le test correspondant. Lorsque le résultat à T3.loc est neutralisé, il est barré.

	Tests \ Nom à tester	*stylo*	*proton*	*odeur*	*blancheur*	*orage*	*construction_évt*	*construction_bât*	*opinion*	*tristesse*
T1.acc.sens	je peux toucher / goûter / sentir / entendre / voir un N.	1	0	1	1	0	0	1	0	0
T2.mat	Un N est constitué de matière	1	1	0	0	0	0	1	0	0
T3.loc	un N V LOC	1	1	1	0	~~1~~	~~1~~	1	0	0
T4.auto	le mot X a un référent dans le monde	1	1	0	0	1	0	1	0	0
T5.morpho	Nominalisation	c	c	c	a	c	a	a	c	a
	Résultat	4	3	2	1	2	1	4	0	0
	Conclusion	C	C	C	A	A	A	C	A	A

Tableau 11. Confrontation des critères d'appartenance aux objets concrets ou abstraits

Le nom *proton* réfère à une particule subatomique, qui n'est donc pas accessible aux sens à cause de ses dimensions, mais cette particule occupe de l'espace et a une masse, ce qui en fait de la matière. Nous étiquetons *proton* comme nom concret. Le référent du nom *odeur* est accessible au sens de l'odorat et la *blancheur* (de quelque chose) est accessible au sens de la vue, mais ni une odeur ni la blancheur ne sont constituées de matière. Une odeur est obligatoirement dégagée par un objet, de même qu'une couleur est une propriété d'un objet : ces deux objets ne sont pas autonomes. La différence entre *odeur* et *blancheur* est qu'on peut localiser une odeur (*Il y a une odeur dans la cuisine* / **Il y a une blancheur dans la cuisine*[41]). Le nom *odeur* est plus proche de la borne [+concret] de l'échelle (cf. Figure 4) que *blancheur*. Contrairement à *blancheur* et *odeur*, le nom *opinion* a un référent qui ne s'applique pas à la matière et n'est donc pas accessible aux sens. Ce nom serait alors plus proche de la borne [+abstrait] que le nom *blancheur*. Le cas le plus problématique est celui du nom *orage* qui est traité comme concret si l'on tient compte du critère morphologique, de son autonomie et de sa localisation possible. Cependant, un orage est non accessible aux sens (contrairement à

[41] La question de la détermination des noms sera abordée dans le chapitre 4.

la pluie, aux nuages, à la foudre, au tonnerre, au vent et aux éclairs qui peuvent l'accompagner) et il est immatériel de par sa nature événementielle. Parce que c'est un événement, un orage est ancré dans le temps et l'espace (cf. §3.4). Nous verrons dans la section §3.4 qu'*orage* est un événement car il a des propriétés temporelles et dynamiques. Les événements sont des objets abstraits. Le référent d'*orage* sera étiqueté comme abstrait. Enfin, il existe des noms recouvrant un emploi concret et un emploi abstrait. C'est le cas du nom *construction*, qui recouvre les deux emplois : il est abstrait en (23) et concret en (24).

(23) Nous logions dans un immeuble en **construction** loin de la mer.[42]

(24) Derrière les murs de la vieille **construction**, pierres meulières et meurtrières, les toits de tuiles rouges des bâtiments contemporains, rectangulaires.[43]

Parmi les objets dont nous avons choisi de tester la concrétude (ou l'abstraction), il semble que ceux dont les signifiants sont des noms désadjectivaux (ici *blancheur* et *tristesse*) sont abstraits. Plus précisément, les noms désadjectivaux en général sont décrits comme renvoyant à la propriété dénotée par l'adjectif base. Mais qu'est ce qu'une propriété ? Les propriétés sont-elles à différencier des états, des événements, des traits psychologiques ? Comment ces notions s'embriquent-elles ? La suite de ce chapitre est destinée à répondre à ces questions.

3.3. PROPRIÉTÉ : Définition et classes

Les propriétés, parfois appelées qualités, sont une sous-classe d'objets abstraits. La notion de propriété est utilisée dans la littérature ayant trait aux adjectifs et aux noms désadjectivaux (Anscombre, 1994, 1996; Flaux & Van de Velde, 2000; Jackendoff, 1983; Moltmann, 2004). Telle que les linguistes l'utilisent aujourd'hui, cette notion est héritée de la philosophie (antique et moderne) et de la logique. On rencontre la notion de propriété dans les grammaires normatives (Grevisse, 1980) ou descriptives (Riegel, Pellat, & Rioul, 1994) et dans les travaux de sémantique (Chierchia & Turner, 1988; Montague, 1974). Cette section définit au sens large la notion de propriété en

[42] Aubry G., *Personne*, 2009, p. 39

[43] Perrut D., *Patria o muerte*, 2009, p. 133

philosophie et en sémantique développée dans l'article « Properties » (Swoyer & Orilia, 2011) (§3.3.1). Nous considérons que *être un chat* ou *avoir un ventre* sont des propriétés, même si les signifiés de *chat* et *ventre* sont des objets concrets. La possession d'une propriété implique une relation soit de prédication (e.g. *être un chat*, *être blanc*), soit d'attribution (e.g. *avoir un ventre*, *avoir des roulettes*). Après que nous aurons adopté une définition de la notion de *propriété*, nous présenterons un classement des propriétés, dans le paragraphe §3.3.4.

3.3.1. Définition de *propriété*

Le débat philosophique portant sur la notion de propriété trouve sa source antique dans les travaux de Platon et Aristote (Swoyer & Orilia, 2011). Plus récemment, les logiciens G. Frege et B. Russell partagent une vision ensembliste de la propriété :

(25) toute propriété, plus généralement tout prédicat du langage, définit un ensemble : celui des objets qui vérifient cette propriété.

Suivant cette définition, la propriété *être blanc* correspond à l'ensemble des objets blancs. En sémantique, la définition des propriétés la plus couramment utilisée est celle de Montague (1974), donnée en (26). Cette définition est une version plus évoluée de la théorie ensembliste des propriétés.

(26) les propriétés sont des objets *intensionnels*, à savoir des **fonctions** des mondes possibles à des ensembles d'individus des mondes possibles respectifs

Selon cette définition, la propriété *être blanc* est la fonction qui relie le monde aux individus blancs. Une représentation de la propriété *être blanc* consécutive à cette définition est donnée en (27). Cette représentation est la même que celle des prédicats, comme le montre la représentation du prédicat danser' en (28) qui est une fonction appliquée à un individu x.

(27) $P(x) = \text{blanc}'(x)$

(28) $\exists x \mid \text{danser}'(e, x)$

Pour une propriété P donnée, il existe un ensemble correspondant, appelé l'*extension de la propriété*, dont les membres sont exactement les choses qui instancient la propriété P. L'ensemble des individus blancs est l'extension de la propriété *être blanc*. La distinction entre la propriété et son extension est à rapprocher de l'opposition antique

entre propriété et trope, (Bacon, 2008), qui fait depuis quelques années l'objet d'une grande attention en sémantique (Moltmann, 2004). Les propriétés (*être blanc*, *être beau*) peuvent être exemplifiées, instanciées :

(29) une robe blanche

Dans l'exemple (29), la propriété *être blanc* est instanciée par le référent de *la robe*. L'instanciation de la propriété est appelée **trope**. La teinte de blanc de la robe en question est un trope. On rencontre aussi l'expression *concrete properties* qui renvoie à la manifestation concrète des propriétés dans les individus (Campbell, 1990). La théorie des tropes définit les propriétés comme des ensembles de tropes, ce qui revient au processus d'abstraction décrit au paragraphe 3.2.2.

En résumé, une propriété P correspond à un ensemble qui est une extension de P. Les membres de cet ensemble sont exactement les choses qui instancient P. Plus précisément, une propriété P est une fonction P(x) qui relie le monde aux individus du monde. L'extension de la propriété P est l'ensemble des individus x pour qui P(x) est vraie. Aux propriétés *être blanc* et *être un chat* correspondent des ensembles dont les membres sont exactement les choses qui instancient respectivement les propriétés *être blanc* et *être un chat*. Les instances d'une propriété (e.g. *être blanc*) sont des tropes (e.g. *le blanc de la robe*). Le terme *qualité* recouvre la notion de propriété (Flaux & Van de Velde, 2000) ou celle de trope (Guarino & Welty, 2000). Parmi les propriétés, certains philosophes distinguent les **genres** (*kinds* en anglais), cf. Summerford (2003). Les genres naturels regroupent les particules élémentaires (*être un proton*), les éléments chimiques (*être du calcium*) et les espèces biologiques (*être un cactus*). Les genres naturels s'opposent aux genres artificiels (*être une table*). Les instanciations d'un genre sont des objets concrets du monde réels (un chat, un proton, une table) alors que les instanciations d'une propriété sont des tropes, qui sont des objets abstraits. L'hypothèse soutenue par Moltmann (2004, 2011) est que les noms désadjectivaux sont des tropes. Cette hypothèse sera discutée dans la seconde partie de cette thèse.

Comme nous l'avons déjà évoqué dans l'introduction, les propriétés sont des objets abstraits qui se répartissent en deux groupes : les prédicats (*être blanc, être un proton*) et les attributs (*avoir un ventre*). Indépendamment de leur nature prédicative ou attributive, plusieurs types de propriétés sont répertoriés, au sens le plus large de la

description présentée. Ces types, sur lesquels repose le classement proposé par Anscombre (1994), sont exposés dans la sous-section suivante.

3.3.2. Propriétés essentielles vs accidentelles

Les propriétés sont souvent réparties en deux groupes ; les propriétés essentielles et les propriétés accidentelles (cf. Robertson, 2008). L'opposition propriétés essentielles vs propriétés accidentelles fait l'objet de trois types de caractérisations :

- la distinction dite **modale** telle que propriété essentielle correspond à propriété nécessaire et propriété accidentelle correspond à propriété possible. Cette caractérisation est la position la plus commune.
- la caractérisation dite **définitoire** des propriétés essentielles (cf. Fine, 1994). Le problème est qu'il faut déterminer ce qu'est une définition. Anscombre (1994) utilise cette caractérisation : « Une propriété I' est essentielle pour une entité I si elle est définitoire de la classe des I. Dans le cas contraire, la propriété sera dite accidentelle si elle définit seulement une **sous-classe** d'entités I. » (Anscombre, 1994, p. 302)
- la caractérisation dite **explicative** (cf. Copi, 1954). Comme pour la caractérisation définitoire, le principal point faible de la caractérisation explicative est de circonscrire ce qu'on appelle une explication et en quoi cela diffère de la définition.

Nous suivons la position la plus répandue, à savoir la distinction modale, suivant laquelle sont définies les propriétés essentielles et accidentelles, respectivement en (30) et (31).

(30) *P* est une propriété **essentielle** d'un objet *o* seulement si *o* possède nécessairement *P*

(31) *P* est une propriété **accidentelle** d'un objet *o* seulement si *o* possède *P* mais qu'il est possible que *o* ne possède pas *P*

Par exemple, *avoir un dossier* est une propriété essentielle des chaises car les chaises possèdent nécessairement la propriété d'avoir un dossier. Au contraire, *avoir des roulettes* est une propriété accidentelle des *chaises* car il est possible que les chaises ne possèdent pas la propriété d'avoir des roulettes.

La caractérisation d'une propriété comme essentielle ou accidentelle dépend de notre connaissance du monde, basée sur un savoir a priori (c'est-à-dire la représentation du

monde) et sur un savoir empirique (c'est-à-dire l'expérience du monde) (Kripke, 1981). L'évolution du mode de vie fait évoluer les propriétés essentielles de certains objets. Par exemple, la ceinture de sécurité est devenue obligatoire dans les voitures, de fait la propriété *avoir une ceinture de sécurité* qui était accidentelle pour l'objet voiture est devenue essentielle.

3.3.3. Propriétés intrinsèques vs extrinsèques

Une seconde opposition divise la classe des propriétés en propriétés intrinsèques et propriétés extrinsèques. Cette opposition est définie dans l'article « Intrinsic vs. Extrinsic Properties » (Weatherson, 2006) d'après, notamment, les travaux de Lewis (1986) Anscombre (1994), et Yablo (1999). Les propriétés intrinsèques sont décrites comme les propriétés que « la chose possède (ou ne possède pas) sans lien avec ce qui se passe en dehors de cette chose » par Yablo (1999, p. 479). De même, Lewis (1983) définit cette opposition comme :

> « Une phrase ou un énoncé ou une proposition qui attribue des propriétés intrinsèques à quelque chose concerne entièrement cette chose ; alors que l'attribution de propriétés extrinsèques à quelque chose ne concerne pas entièrement cette chose […]» (Lewis, 1983 : 111).[44]

La définition d'Anscombre (1994) recourt au critère de constitutivité. Si une propriété P est constitutive d'un objet x, alors P est intrinsèque à x. Si une propriété P n'est pas constitutive d'un objet x, alors P est extrinsèque à x.

> « Nous dirons d'une propriété P qu'elle est une propriété intrinsèque d'une entité I si P est constitutive de I. Une propriété qui n'est pas intrinsèque sera dite extrinsèque. » (Anscombre, 1994, p. 302)

Par conséquent, les propriétés extrinsèques sont le résultat d'un événement, d'une intervention extérieure, d'une relation avec le monde extérieur. Les définitions de Yablo et Lewis sont assez intuitives et inopérantes. Nous suivrons finalement la définition

[44] "A sentence or statement or proposition that ascribes intrinsic properties to something is entirely about that thing; whereas an ascription of extrinsic properties to something is not entirely about that thing"

d'Anscombre (1994). Les exemples qui suivent illustrent les propriétés intrinsèques (32) vs extrinsèques (33) :

(32) Marie a deux yeux.

(33) Marie est malade.

La propriété *avoir deux yeux* est constitutive de Marie car Marie est un être humain et les humains ont deux yeux, indépendamment de leurs interactions avec le monde extérieur. Par opposition, la propriété *être malade* n'est pas constitutive de Marie, mais dépend des interactions de Marie avec le monde.

La distinction entre propriété intrinsèque et extrinsèque est souvent illustrée par l'opposition masse vs poids. La masse d'un individu *x* à un moment *t* est la même partout. Si la masse de *x* est de 60 kilogrammes sur Terre, il en est de même sur la Lune. Au contraire, le poids de *x* varie en fonction de la force d'attraction exercée (la gravité) par l'astre sur lequel *x* se trouve. La masse de *x* n'est pas fonction du monde extérieur, c'est une propriété intrinsèque, constitutive de *x*, alors que le poids de *x* est considéré comme une propriété extrinsèque, liée au monde extérieur.

3.3.4. Typologie des propriétés (Anscombre, 1994)

La typologie des propriétés proposée par Anscombre (1994) se fonde sur les deux oppositions que nous venons de présenter, i.e. propriétés essentielles vs accidentelles et propriétés intrinsèques vs extrinsèques. À la base de sa classification, les propriétés **intrinsèques** s'opposent aux propriétés **extrinsèques**. Les propriétés intrinsèques se répartissent en propriétés **essentielles** et **accidentelles**. Contrairement à l'opposition entre propriétés essentielles et accidentelles, qui est d'ordre modal (ou définitoire ou explicative), l'opposition entre propriétés intrinsèques et extrinsèques fait intervenir une relation avec le monde extérieur. Une propriété extrinsèque ne peut jamais être essentielle et vice versa. Une propriété intrinsèque peut être essentielle (*Marie a deux yeux*) ou accidentelle (*Marie est malade*). Ce classement des propriétés est résumé par la Figure 3.

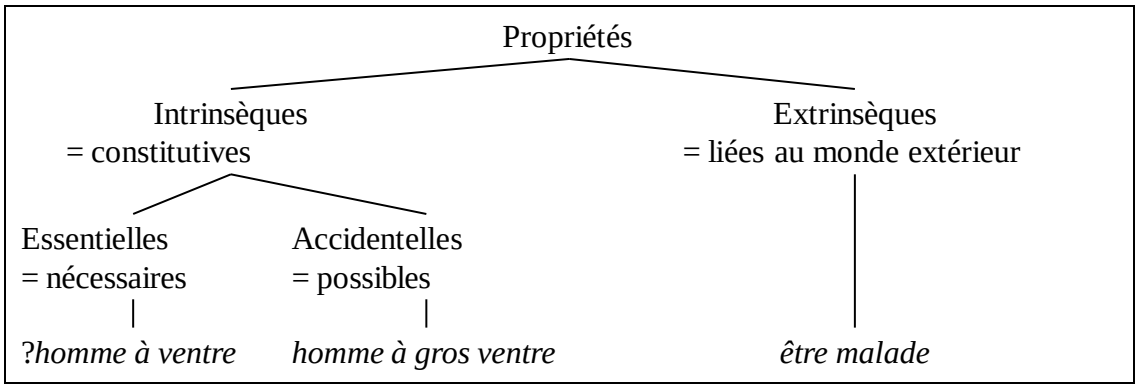

Figure 5. Typologie des propriétés (Anscombre, 1994: 303)

Les propriétés essentielles sont nécessaires aux individus de la classe qui les instancient alors que les propriétés accidentelles ne le sont pas. Par exemple, la propriété *avoir un ventre* est nécessaire pour un individu appartenant à la classe *humain* mais celle d'*avoir un gros ventre* est accidentelle, c'est pourquoi on peut dire d'un homme qu'il possède un gros ventre mais qu'il est bizarre de dire d'un homme qu'il possède un ventre (sans que ce ventre soit remarquable). L'auteur note également que les propriétés accidentelles sont classifiantes car elles permettent de distinguer les individus. Tous les hommes ont un ventre, cette propriété est essentielle et ne permet pas de distinguer un type d'homme particulier, alors que la propriété accidentelle *avoir un gros ventre* possédée par certains individus de la classe des hommes permet de distinguer ces individus comme une sous-classe de la classe *hommes*.

Être malade est ici traité comme une propriété extrinsèque en vertu de ses liens avec le monde extérieur. Cependant, ne pourrait-on pas plutôt décrire *être malade* comme un état ? Quelle est la différence entre propriété et état ? Les états sont une classe aspectuelle particulière des situations que nous allons présenter maintenant.

3.4. Propriété vs état

Dans la littérature, il est fait mention soit d'états soit de propriétés, car ces deux notions semblent appartenir à deux ordres descriptifs distincts. Les deux notions étant rarement confrontées, il est nécessaire d'éclaircir cette situation en fixant les frontières des états et des propriétés. Dans un premier temps, il sera défini ce qu'est un état, relativement à une propriété puis relativement aux autres évenances (§3.4.1). Dans un second temps, l'opposition SLP/ILP qui divise les états en deux classes sera exposée (§3.4.2).

3.4.1. Définition d'état.

Un état est un type de situation (ou d'évenance, selon la terminologie de Fradin (1999)). Les situations ont une étendue (ou une extension) temporelle, mais pas d'étendue spatiale, ce qui les distingue des objets concrets qui ont une extension temporelle et spatiale (cf. Godard & Jayez, 1995; Jayez & Godard, 1995). À l'instar des propriétés, les situations sont des objets abstraits. Propriété et évenance, et plus précisément propriété et état, se différencient d'après leur rapport au temps. Les évenances, et donc les états, ont un ancrage temporel (Baudet, 1990). Le test T6 vérifie si un objet abstrait dénote une propriété ou une évenance en fonction de ses propriétés temporelles. L'objet abstrait testé peut avoir la forme d'un nom ou d'un adjectif. Les évenances intègrent sans problème la structure T6 car elles contiennent des éléments temporels alors que les propriétés, qui sont hors du temps, ont plus de difficulté à entrer dans cette structure.

T6.évenance : N_évenance durer Num Ntemp / X être ADJ_état pendant Num Ntemp

(34) a. La <u>grossesse</u> a duré neuf mois
b. Marie a été <u>malade</u> pendant neuf mois

(35) La <u>construction</u> du bâtiment a duré un an

(36) a. ?La <u>grandeur</u> de la maison a duré deux jours
b. ?Marie a été <u>grande</u> pendant un an

Les évenances ont été classées par Vendler (1967) selon leurs propriétés aspectuelles. Trois critères interviennent dans la discrimination des situations : la dynamicité, la télicité et la durativité. Ces trois critères obéissent à un fonctionnement binaire. Dans cette classification, les états se distinguent des événements, suivant le critère de dynamicité, cf. Figure 6. Les événements se répartissent en trois groupes : activités, accomplissements et achèvements, que nous ne détaillerons pas car cette distinction n'est pas pertinente pour notre étude.

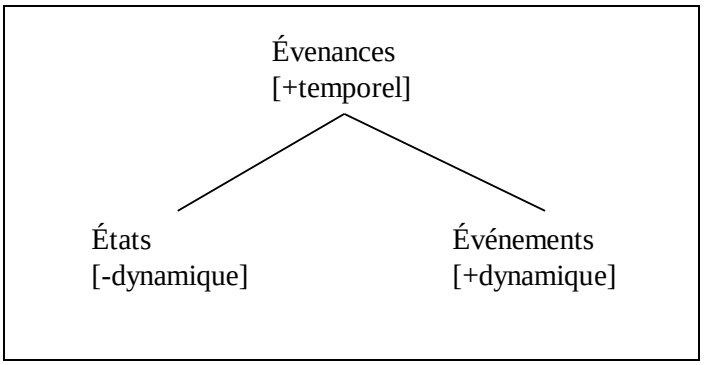

Figure 6. Premier niveau de classification des évenances

On dissocie les états des événements (cf. Baudet, 1990; Caudal, 2006; Vendler, 1967) car un état possède un début et une fin et donc une durée, mais contrairement aux événements, un état ne se déroule pas, n'est pas en cours. Les états sont donc des situations non-dynamiques. En d'autres termes, la **dynamicité** est une propriété des événements, qui impliquent un causateur (cf. Caudal, 2006, p. 3). Le critère de dynamicité est testé, en français, par la forme verbale *être en train de*, qui permet de vérifier la dynamicité d'une situation dénotée par un verbe, mais ne convient pas aux noms ou aux adjectifs. Pour les évenances dénotées par un syntagme nominal, telles que *le repas*, nous proposons la variante *NP être en cours* (ou *NP se produire / se dérouler / avoir lieu*). Comme le montre (37) contrairement à (38), les états (e.g. *maladie*, *fatigue*) ne sont pas dynamiques, et les noms correspondants ne satisfont pas le test T7.dyn.

T7.dyn : NP être en train de P / NP être en cours (se produire, se dérouler, avoir lieu)

(37) Le repas / #la maladie est en cours.

(38) La messe / l'orage / #la fatigue se produit à Paris.

Les prédicats *être malade* et *être fatigué* (et leurs corrélats nominaux *maladie* et *fatigue*) semblent se comporter comme des états, à en juger par leurs réactions à l'application des tests T6.évenance et T7.dyn. Ces prédicats ont une extension temporelle mais pas de dynamicité. Cependant, ces mêmes prédicats présentent les caractéristiques des propriétés extrinsèques définies par Anscombre (1994), cf. Figure 5. En effet, le prédicat *être malade* (*être fatigué*) peut être considéré comme une propriété dont l'extension est l'ensemble des individus malades (fatigués) dans le monde réel. En admettant le statut de propriété du prédicat *être malade* (*être fatigué*), cette propriété n'est pas constitutive d'un individu mais est en lien avec le monde extérieur,

conformément à la description des propriétés extrinsèques donnée dans la section §3.3.3. Les propriétés extrinsèques et les états partagent certaines caractéristiques. Les ensembles corrélats de ces deux notions se recouvrent donc partiellement.

Dans ce qui suit, nous allons voir que les différences et les ressemblances entre état et propriété peuvent être rapprochées de celles que présentent les notions de prédicats d'individus et prédicats épisodiques décrites par Carlson (1977) puis Kratzer (1995). Nous verrons que les propriétés intrinsèques telles que définies au paragraphe §3.3.3 correspondent au moins en partie aux prédicats d'individus et que, symétriquement, les états (et les propriétés extrinsèques) ont de nombreux points communs avec les prédicats épisodiques de Carlson.

3.4.2. Prédicat d'individu vs prédicat épisodique

Carlson (1977) oppose **prédicat épisodique** (stage level predicate, noté SLP) et **prédicat d'individu** (individual level predicate, noté ILP). Un prédicat épisodique, contrairement à un prédicat individuel, entraîne la lecture existentielle du sujet indéfini.

(39) Un chat dort sur le canapé. [lecture existentielle de chat] [SLP]

(40) Un chat est un prédateur. [lecture non-existentielle de chat] [ILP]

Le syntagme nominal *un chat* n'a pas la même interprétation dans ces deux exemples. Dans la phrase (39), il reçoit une lecture existentielle, c'est-à-dire qu'il existe un chat particulier qui dort sur le canapé. En revanche, dans la phrase (40), *un chat* ne reçoit pas une lecture existentielle mais universelle (ou générique) : quel que soit *x*, si *x* est un chat, alors *x* est un prédateur.

L'hypothèse de Carlson pose problème. Les états transitoires (e.g. *être chaud*), qui sont une sous-classe des prédicats épisodiques, ne sont pas à même de provoquer une lecture existentielle du sujet indéfini. Dans l'énoncé (41), hors contexte, il est difficile d'attribuer une lecture existentielle ou universelle au sujet indéfini *une tasse de café*. Cette hésitation est matérialisée par le point d'interrogation '?' précédant l'énoncé.

(41) ? Une tasse de café est chaude.

Pour résoudre ce problème, Kratzer (1995), suivant Davidson (1969), propose que la différence entre ILP et SLP repose sur la structure argumentale du prédicat examiné. On y intègre un argument, dit **argument davidsonien**, qui sert à la localisation

spatio-temporelle. Les prédicats épisodiques s'accommoderaient d'un argument davidsonien, alors que les prédicats d'individu se combineraient difficilement avec un tel argument. En d'autres termes, les ILP ne possèdent aucune propriété spatio-temporelle, contrairement aux SLP, pour lesquels cette propriété se manifeste sous la forme d'un argument davidsonien. Sur la base de cette opposition, le test T8 permet de distinguer les SLP des ILP.

T8.temporel : NP VP ArgTps

(42) Marie danse ce matin. [SLP]

(43) ? Marie est une danseuse ce matin. [ILP]

Temps et espace ont un fonctionnement différent, relativement à T8.temporel. En effet, Maienborn (2004) remarque que les états transitoires se combinent difficilement avec un complément de lieu alors qu'ils sont compatibles avec un complément temporel, ce qu'illustrent les énoncés (44)-(45). Maienborn restreint donc l'argument davidsonien à la temporalité. Or, cette même opposition distingue l'état de la propriété. Il existe une correspondance entre propriétés et ILP d'une part et entre états et SLP d'autre part.

(44) ? Marie est fatiguée dans le jardin.

(45) Marie est fatiguée ce matin.

Un état est donc une situation, dans la mesure où un état possède une extension temporelle, et cette situation a pour particularité d'être dépourvue de dynamicité, contrairement aux événements. Ces propriétés des états sont testées par T6.évenance et T7.dyn, respectivement. Si cette définition permet une identification claire des états, un problème émerge de sa mise en relation avec la définition des propriétés extrinsèques car les deux ensembles se recouvrent, au moins partiellement. Le même phénomène se produit lors de la mise en relation de ces notions avec celles de prédicat d'individu (ILP) et de prédicat épisodique (SLP). L'opposition entre prédicat d'individu (ou état permanent) et prédicat épisodique (ou état transitoire) correspond, dans le domaine de la propriété, à l'opposition entre propriété intrinsèque (constitutive) et propriété extrinsèque (causée). Afin de clarifier cette situation, nous croisons ces différentes notions selon leurs rapports avec l'espace et le temps dans le Tableau 12.

		temporalité	localisation
Propriété	propriété prototypique	-	-
	propriété intrinsèque (constitutive)	-	-
	prédicat d'individu	-	-
	propriété extrinsèque (causée)	-	+/-
État	propriété extrinsèque (causée)	+	+/-
	prédicat épisodique	+	+/-
	état prototypique	+	+/-

Tableau 12. Caractéristiques spatio-temporelles des propriétés, états, et prédicats

Finalement, nous appellerons **propriétés** les propriétés intrinsèques (constitutives), les propriétés extrinsèques (causées) sans extension temporelle et les prédicats d'individus (non dynamiques). Nous appellerons **états** les propriétés extrinsèques (causées) qui ont une extension temporelle et les prédicats épisodiques (non dynamiques).

3.5. Bilan

L'analyse que nous voulons mener sur les noms désadjectivaux nécessite en amont un éclaircissement des notions d'objet abstrait, de propriété et d'état, apportées dans ce chapitre. Ces classes d'objets ont été établies relativement à des descriptions philosophiques et linguistiques. Les objets du monde sont affectés à ces classes grâce à des séries de tests reportés dans le Tableau 13.

Partant de la description traditionnelle qui classe les noms désadjectivaux parmi les noms abstraits et assimile les adjectifs à la dénotation de propriétés, nous avons exposé les notions d'objet abstrait et de propriété, dans le sens le plus large possible. Les propriétés telles que nous les avons définies renferment des prédicats (e.g. *être beau*) et des attributs (e.g. *avoir des roulettes*). Un groupe de propriétés à été isolé : il s'agit des genres (e.g. *être un chat*). Les instanciations des propriétés sont des tropes, les instanciations des genres sont des individus.

La question des définitions des notions d'objet abstrait, propriété, état n'a pas trouvé réponse dans les ontologies (exemple de WordNet). Pour pallier l'absence de définition des classes ontologiques, nous avons mis en place un système de tri des objets du monde en abstraits ou concrets, basé sur cinq tests. Nous avons utilisé la méthode de négation pour obtenir des critères de définition des objets abstraits par rapport aux critères de définition des objets concrets, qui satisfont les tests T1-T5, cf. Tableau 13.

Dans ce tableau, le signe '+' indique que l'objet testé réussit le test et le signe '-' indique le contraire. Une grille de lecture des résultats aux tests a été mise en place (§3.2.3).

Test	Paraphrase	+	-
T1.acc.sens	sentir / voir / entendre / toucher / goûter NP	objet concret	objet abstrait
T2.mat	NP être constitué de matière		
T3.loc	NP SV Loc		
T4.autonomie	NP avoir un référent dans le monde		
T5.morpho	N n'est pas construit → N est concret		
T6.évenance	NP durer Num Ntemp NP être AP pendant Num Ntemp	évenance	
T7.dyn	NP être en train de VP NP être en cours	événement	état
T8.temporel	x VP ArgTps	SLP	ILP
	P est constitutive de x	Propriété intrinsèque	propriété extrinsèque
	P est nécessaire à x	propriété essentielle	propriété accidentelle

Tableau 13. Récapitulatif des tests pour identifier un nom abstrait, de propriété ou d'état.

Nous avons évoqué deux types d'objets abstraits, les propriétés et les évenances (ou situations), qui s'opposent l'un à l'autre dans leur rapport au temps. Suivant Anscombre (1994), nous avons vu que les propriétés sont réparties suivant leurs caractère extrinsèque vs intrinsèque, cette dernière catégorie se subdivisant en propriétés essentielles et accidentelles. Nous avons vu que la classe des propriétés extrinsèques et celle des états, qui sont des évenances non-dynamiques, se chevauchent, au moins en ce qui concerne les propriétés prédicatives, cf. Figure 6. Ces classes correspondent aux prédicats épisodiques de Carlson, par opposition aux propriétés intrinsèques qui sont assimilables aux prédicats individuels.

La Figure 7 met en relation le classement des propriétés et celui des évenances. À ce propos, Anscombre (2010, p. 188) défend l'hypothèse que « tout état résulte de l'attribution d'une propriété à une entité », c'est-à-dire que les propriétés apparaissent dans les états et que les états sont des énoncés. Les notions d'objet abstrait, de propriété et d'état utilisées pour décrire les objets du monde vont être transposées aux objets linguistiques afin d'établir un classement des noms du français dans le chapitre suivant.

Les noms seront classés relativement à leurs propriétés linguistiques, telles que leurs propriétés distributionnelles et transformationnelles.

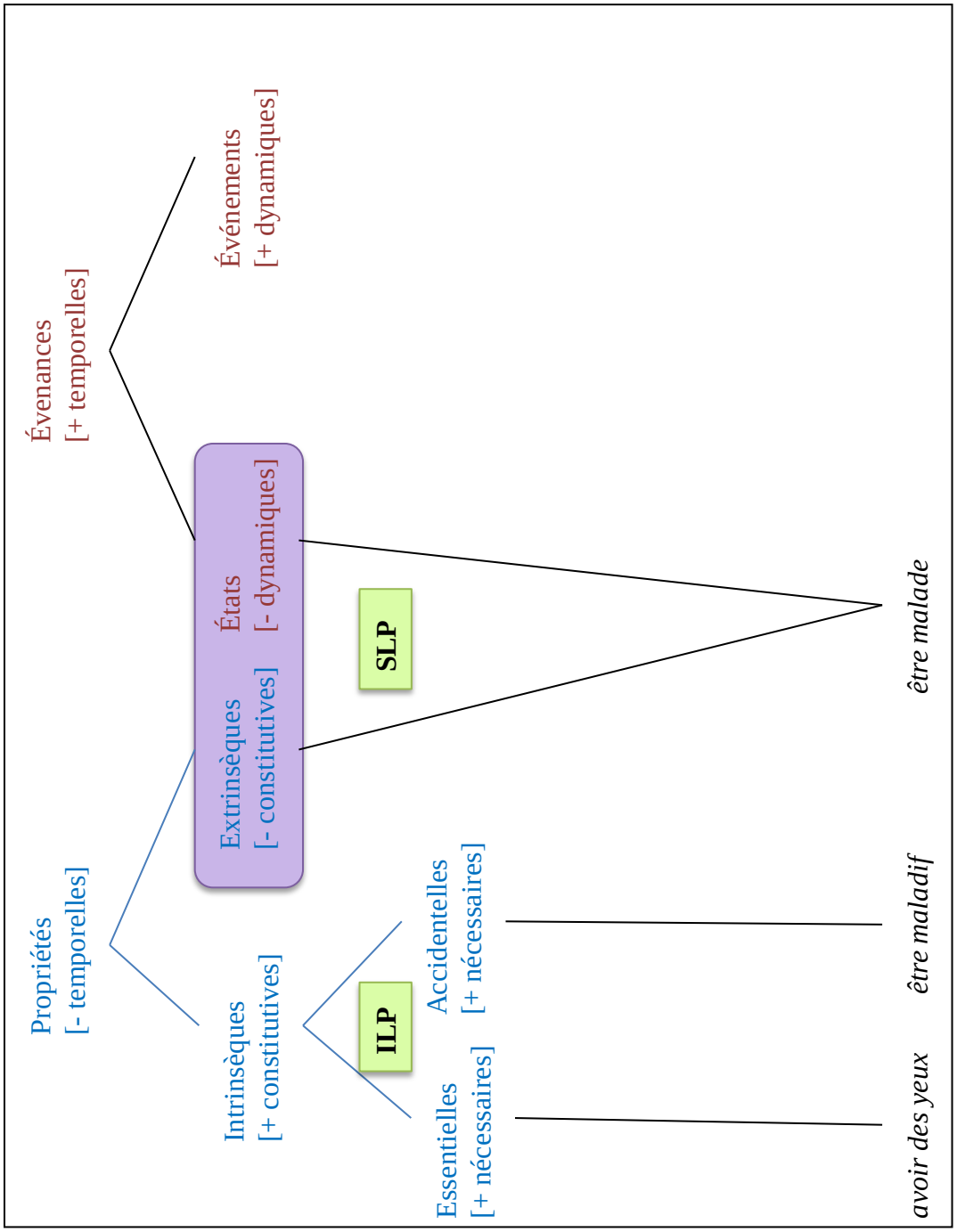

Figure 7. Propriétés et états

Chapitre 4. Les noms du français

Sommaire

4.1. DÉCRIRE ET CLASSER LES NOMS DU FRANÇAIS 82

4.1.1. OPPOSER LES NOMS SELON QU'ILS SONT *CONCRETS* OU *ABSTRAITS* 82
4.1.2. OPPOSER LES NOMS SELON QU'ILS SONT *MASSIFS* OU *COMPTABLES* 85
4.1.3. OPPOSER LES NOMS SELON QU'ILS SONT *EXTENSIFS* OU *INTENSIFS* 86
4.1.4. BILAN PROVISOIRE 90

4.2. NOMS ABSTRAITS INTENSIFS 92

4.2.1. NOMS DE QUALITÉ 92
4.2.2. NOMS D'ÉTAT 95
4.2.3. NOMS D'AFFECT 99
4.2.4. LES NOMS D'ATTITUDE 103

4.3. CONCLUSION 104

Nous nous sommes fixée pour objectif de définir les règles morphologiques de dérivation, ce que nous illustrons par l'étude des noms désadjectivaux du français, dérivés au moyen de diverses suffixations présentées dans le Chapitre 1. Les noms désadjectivaux du français sont traditionnellement traités comme des noms abstraits renvoyant à la propriété dénotée par l'adjectif base. La première étape préparatoire à l'étude des noms désadjectivaux du français a été de définir deux notions centrales que sont la notion **d'objet abstrait** et la notion de **propriété**. Ces notions ont été définies puis circonscrites au moyen de tests dans le Chapitre 3. À l'issue de ce chapitre, nous avons proposé un classement sommaire des objets abstraits, parmi lesquels se trouvent les **propriétés**, les **états** et les **événements**, mais ces définitions s'appliquent aux objets du monde et non aux mots, c'est-à-dire aux signifiés et non aux signifiants. Le but de ce quatrième chapitre est d'adapter les résultats du Chapitre 3 aux signifiants.

L'étude des noms désadjectivaux du français nécessite de connaître les propriétés des différentes classes de noms du français. La seconde étape de l'étude des noms désadjectivaux du français, à laquelle se consacre ce chapitre, est donc l'établissement d'une classification pour les noms du français. Cette typologie nous permettra de situer les noms désadjectivaux au sein de la classe nominale et ainsi de mettre à jour les

ressemblances et les dissemblances des noms désadjectivaux avec les autres noms du français.

La première section (§4.1) présente une classification des noms du français, fondée sur trois oppositions : (i) *abstrait* vs *concret*, (ii) *massif* vs *comptable* et (iii) *intensif* vs *extensif*. Relativement à ces trois oppositions, le classement des noms de Flaux & Van de Velde (2000) distingue *noms abstraits extensifs* et *noms abstraits intensifs*. La section §4.2 étudie la classe des noms abstraits intensifs à laquelle sont censés appartenir les noms désadjectivaux, objet de notre étude. Nous verrons que la principale limite d'un classement des noms est leur comportement polysémique.

4.1. Décrire et classer les noms du français

Dans les classifications des noms du français comme celles de Wilmet (1998), Kleiber (1994) ou Flaux et Van de Velde (2000), les noms sont répartis selon deux ou trois des oppositions suivantes ; nom abstrait *vs* nom concret (§4.1.1), massif *vs* comptable (§4.1.2) et intensif *vs* extensif (§4.1.3). Ces oppositions vont être étudiées séparément dans un premier temps, puis elles seront croisées entre elles afin de définir des classes (§4.1.4).

4.1.1. Opposer les noms selon qu'ils sont *concrets* ou *abstraits*

L'opposition **noms concrets** vs **noms abstraits** est le reflet linguistique de la dichotomie ontologique qui distingue les objets concrets des objets abstraits, présentée dans le Chapitre 3. Nous avons mis au point une procédure identificatoire d'un objet du monde comme étant concret ou abstrait. Cette procédure est transposable du monde réel (des signifiés) au domaine linguistique (des signifiants). Les noms abstraits se distinguent des noms concrets en présentant des propriétés linguistiques remarquables.

L'opposition entre noms concrets et noms abstraits repose sur les critères exposés dans une monographie consacrée aux noms abstraits (Flaux, et al., 1996), dans un ouvrage dédié aux noms du français (Kleiber, 1994) et dans plusieurs grammaires descriptives (Riegel, et al., 1994; Wilmet, 1998). Ces critères, exposés dans le Chapitre 3 lors de la définition d'un objet abstrait, sont de plusieurs natures dont la liste est reproduite ici :

- les critères **référentiels**, qui regroupent l'accessibilité aux sens et la matérialité du référent. Par exemple, le nom *odeur*, dont le référent est accessible aux sens, et le nom *proton*, dont le référent est constitué de matière, sont deux noms concrets. Ces critères sont éprouvés au moyen des tests T1.acc.sens et T2.mat présentés dans la section §3.2.3, et consignés dans l'Annexe 1 qui regroupe tous les tests mis au point dans la première partie de la thèse.
- le critère de **généricité**, fondé sur l'opposition *générique* vs *individuel*. Par exemple, dans l'énoncé *Le chat a mangé toutes ses croquettes* le nom *chat* est concret car il réfère à un individu particulier, alors qu'il est abstrait dans un énoncé générique tel que *Le chat est un carnivore*. Ce critère a été exclu de notre procédure d'identification des objets abstraits mise au point dans le chapitre précédent, où il a été montré que la distinction *générique* vs *individuel* ne se superpose pas à l'opposition *abstrait* vs *concret*, cf. §3.2.2.
- le critère **fonctionnel**, qui correspond à l'autonomie référentielle (ou catégorématicité). Par exemple, le nom *lampe* renvoie à un référent autonome contrairement au nom *blancheur* qui nécessite d'être relié par une fonction à un autre nom (e.g. *la blancheur du mur*). La catégorématicité est éprouvée par le test T4.autonomie, présenté dans la section §3.2.3, cf. Annexe 1.
- le critère **morphologique**, selon lequel les noms abstraits sont déverbaux ou désadjectivaux. Cette propriété est insuffisante car des noms comme *joie* et *peine* sont des noms abstraits non-construits. Ce critère ayant une valeur moindre, il n'en est quasiment pas tenu compte dans la procédure identificatoire que nous avons mise au point (cf. test T5.morpho), cf. Annexe 1.

Ces critères ne sont pas toujours tous utilisés dans les travaux que nous avons consultés. Par exemple, pour Flaux & Van de Velde (2000), la distinction entre concret et abstrait ne s'appuie pas sur les critères référentiels ou de généricité, mais sur le critère fonctionnel. Ainsi, les auteurs proposent de définir la propriété abstraite comme recevant « un N qui lui est propre et qui est dit « abstrait » hors emploi » (Flaux & Van de Velde, 2000, p. 30). Selon cette définition, le nom *chat* est un nom concret, bien qu'il puisse recouvrir un sens abstrait (ou générique) dans une phrase comme *le chat est un carnivore*. Au contraire, le nom *beauté* est « abstrait » hors emploi, n'ayant pas de

référent dans le monde, même si, par métonymie, le nom *beauté* peut référer à une entité.

En plus de cette propriété fonctionnelle, Flaux & Van de Velde (2000) postulent que les noms abstraits présentent des propriétés morpho-syntaxiques différentes de celles des noms concrets, en particulier au niveau de la structure argumentale. En considérant que les noms abstraits sont majoritairement des noms construits (sur une base verbale ou adjectivale), Flaux & Van de Velde font l'hypothèse de la conservation de la structure argumentale de la base par le nom dérivé :

> « les N issus de prédicats et conservant une interprétation prédicative vont garder aussi, en totalité ou en partie, leurs arguments, avec le rôle sémantique qu'ils leur assignaient comme prédicats, et des fonctions syntaxiques différentes » (Flaux & Van de Velde, 2000, pp. 30-31).

L'hypothèse de Flaux & Van de Velde pose une difficulté théorique car le principe de la structure argumentale des noms dérivés de prédicats fait débat, cf. notamment les travaux d'Alexiadou (2001) et de Grimshaw (1990), qui portent sur les noms déverbaux. Selon Grimshaw (1990), une partie seulement des noms d'événements déverbaux est susceptible d'avoir une structure argumentale, ce qui invalide en partie l'hypothèse de la transmission de la structure argumentale. Pour être validée, il faudrait (i) que tous les noms abstraits soient morphologiquement reliés à un verbe ou à un adjectif, ce qui n'est pas le cas comme nous l'avons déjà remarqué, et (ii) vérifier systématiquement si la structure argumentale de la base est conservée par le nom qui en dérive. Il en va de même pour l'héritage des traits sémantiques. Pour le français, l'expérience menée au sein du projet Nomage[45] avec l'objectif d'illustrer cette théorie à grande échelle a montré que seule une partie des traits aspectuels est effectivement héritée des verbes par les formes nominales. Condette, Marín & Merlo (2012) ont montré que l'argument qui correspond à l'objet direct du verbe n'est pas systématiquement préservé par le nom dérivé, confirmant l'hypothèse de Grimshaw (1990). Ce résultat démontre que les arguments de la structure argumentale des noms

[45] Voir notamment les articles de Huyghe & Marín (2007), Haas, Huyghe & Marín (2008), Balvet, Haas, Huyghe & Marín (2008) et Condette, Marín & Merlo (2012).

déverbaux ont un caractère plus optionnel que les arguments de la structure argumentale des verbes correspondants, ce qui corrobore les résultats obtenus par Péris & Taulé (à par.) pour l'espagnol. À ce stade, il est donc impossible d'affirmer que les noms désadjectivaux héritent de la structure argumentale de leur base.

En conclusion, nous admettons que le repérage des noms abstraits est superposable à celui des objets abstraits décrit dans la section §3.2. Ce repérage se base sur les caractéristiques ontologiques du référent et sur les propriétés sémantiques de la référence. Le critère linguistique qui oppose les noms concrets aux noms abstraits par la possession ou non d'une structure argumentale est à manier avec précaution.

4.1.2. Opposer les noms selon qu'ils sont *massifs* ou *comptables*

Les noms du français sont également divisés en **noms comptables** et **noms massifs**. La détermination des noms joue un rôle majeur dans la distinction référentielle de ces deux classes. Si les noms massifs se combinent avec des déterminants partitifs (*du*, *de la*), les noms comptables se combinent, eux, avec les tous les déterminants (définis, indéfinis, numéraux cardinaux) hormis les déterminants partitifs. On peut dire que les noms comptables se combinent avec les déterminants « discrets » (e.g. *un*, *le*, *ce*, *deux*, *quelques*). La détermination reflète l'opposition entre noms comptables, cf. l'exemple de *noix* en (1), et noms massifs, cf. le nom *eau* en (2).

(1) J'ai mangé la noix / une noix / cette noix / deux noix / quelques noix / #de la noix.

(2) J'ai bu #l'eau / #une eau / #cette eau / #deux eaux / #quelques eaux / de l'eau.

Dans les contextes où un nom massif accepte un déterminant discret, le nom massif reçoit une lecture typifiante (aussi appelée classifiante). Par exemple, en (2) le syntagme nominal *une eau* renvoie à un type d'eau particulier. D'autres noms que les noms renvoyant à une matière partagent cette propriété. C'est le cas du nom abstrait *peine* en (3) qui accepte plus volontiers un déterminant partitif qu'un déterminant discret, sauf s'il est complété par un syntagme prépositionnel (e.g. *une peine de cœur*), un adjectif (e.g. *une grande peine*) ou une relative (e.g. *une peine que j'ai surmontée*).

(3) J'ai *la peine / ?une peine / *cette peine / *deux peines / *quelques peines / de la peine.

L'opposition **massif** vs **comptable** est transversale à l'opposition entre noms concrets vs noms abstraits, ce qui nous permet d'établir quatre classes, cf. Tableau 14. Les noms concrets se répartissent en noms comptables (e.g. *deux chats* vs **une pelleté de chat*) et massifs (e.g. ?*deux sables* vs *une pelleté de sable*). Les noms abstraits eux aussi se divisent en noms comptables (e.g. *faire deux voyages* vs **faire du voyage*) et massifs (e.g. ?*avoir deux tristesses* vs *avoir de la tristesse*).

	Concret	**Abstrait**
Comptable	*chat, pont*	*danse, voyage*
Massif	*eau, sable*	*bonté, tristesse*

Tableau 14. Classes de noms issues du croisement des oppositions massif/comptable et concret/abstrait

4.1.3. Opposer les noms selon qu'ils sont *extensifs* ou *intensifs*

Flaux et Van de Velde (2000, p.32) classent les noms au moyen d'une deuxième bipartition, orthogonale à l'opposition concret vs abstrait. Elles distinguent **noms extensifs** (e.g. *chat, voyage*) et **noms intensifs** (e.g. *gentillesse*) selon deux critères :

- Le premier critère repose sur le fait que les noms extensifs ont une extension spatiale ou temporelle, contrairement aux noms intensifs qui varient en intensité.
- Le second critère repose sur l'opposition entre qualité et quantité qui est valide pour les noms extensifs mais qui est neutralisée pour les noms intensifs.

Un nom qui a une extension renvoie à des objets qui occupent une portion d'espace ou de temps. Un nom a une extension dans l'espace s'il dénote une classe d'objets quantifiables dans l'espace (e.g. *un, deux, beaucoup de chat(s)*). Un nom a une extension dans le temps s'il dénote une classe d'objets quantifiables dans le temps (e.g. *un, deux, beaucoup de voyage(s)*). Contrairement aux noms *voyage* et *chat*, le nom *gentillesse* n'a pas d'extension spatio-temporelle. Nous avons vu au Chapitre 3 que l'extension d'une propriété est constituée de l'ensemble des individus qui instancient cette propriété. L'extension de la propriété *être un chat* est donc l'ensemble des chats et l'extension de la propriété *être triste* est l'ensemble des individus tristes. Or, contrairement au nom *chat*, le nom *tristesse* ne renvoie pas aux membres de son extension, mais à la propriété elle-même, ce qui explique sa variation en intensité.

Dans le domaine de l'extensivité, la distinction entre qualité et quantité est valide et reflétée par le déterminant. La séquence *que de* n'a pas la même valeur que le déterminant exclamatif *quels*.

(4) Que de chats ! ≠ Quels chats !

En (4), dans « *que de chats* », la séquence a une valeur quantitative (les chats sont nombreux), alors que dans le syntagme nominal *quels chats*, le déterminant a une valeur qualitative (ces chats sont remarquables).

Dans le cas des noms abstraits intensifs, il y a identité de valeurs entre les deux constructions, marquée par le symbole de l'égalité '=' dans par le test T1.NIntensif.

T1.NIntensif	*que de NIntensif ! = quel NIntensif !*

Dans le domaine de l'intensivité, la distinction entre qualité et quantité est nulle. La locution *que de*, de nature quantitative, prend une valeur qualitative. Prenons le nom *bonté* par exemple, et soumettons le au test T1.NIntensif, cf. (5). Les deux parties réparties autour de l'égalité reçoivent une interprétation identique, ce qui en garantit la nature qualitative, d'après le test.

(5) Que de bonté ! = Quelle bonté !

Les propriétés relevées par T1.NIntensif indiquent que l'opposition concret / abstrait est définissable de façon orthogonale à l'opposition intensif / extensif. En effet, il est possible d'établir une zone d'intersection, cf. Tableau 15.

	Concret	**Abstrait**
Extensif	*chat, pont*	*danse, voyage*
Intensif		*bonté, tristesse*

Tableau 15. Classes de noms selon Flaux et Van de Velde (2000)

Ainsi, un nom intensif est abstrait, alors que la réciproque est fausse : un nom abstrait peut être intensif (e.g. *bonté, tristesse*) ou extensif (e.g. *danse, voyage*). Rappelons, en effet (cf. Chapitre 3, section §3.4.1) que tant *danse* que *voyage* possèdent un ancrage spatio-temporel (*un voyage à Lyon* / *une danse de deux minutes*). En d'autres termes, le trait [+intensif] caractérise une sous-classe des noms abstraits : les noms qui varient en

intensité. Symétriquement, si un nom est concret, alors il est extensif (e.g. *chat*, *pont*), mais la réciproque est fausse.

La classe des noms abstraits intensifs (notée NAbs.Int) se caractérise finalement par deux propriétés :

- l'absence d'extension temporelle (Van de Velde, 1995, p. 131) ;
- l'absence de distinction entre qualité et quantité que marque la synonymie des énoncés de la forme *que de N* et *quel N*.

Trois tests mettent à l'épreuve le fait que ces deux propriétés sont ou non affectées à un nom : la valeur de l'adjectif modifiant le nom, la structure locative dans laquelle il entre et la valeur de la locution adverbiale *beaucoup de* qui le détermine.

- Le premier critère propre aux noms abstraits intensifs est défini par **la valeur des adjectifs qui peuvent les modifier**. Lorsqu'il modifie un nom abstrait intensif, l'adjectif altère sa valeur sémantique au profit d'une valeur d'intensité. Par exemple, *profond* dans *profonde tristesse* n'exprime pas une dimension mais un degré d'intensité élevé (cf. Grossmann & Tutin, 2005). Le test qui met en jeu ce critère est difficile à mettre en place car tous les noms ne se combinent pas avec les mêmes adjectifs. Dans la mesure où la conception de ce test nécessiterait l'étude des collocations de tous les noms abstraits intensifs, ce critère ne nous servira pas à éditer un test de repérage pour ces noms. Seule la valeur intensive de l'adjectif *grand* est utilisée dans le T3.NQual, qui identifie une sous-classe de noms abstraits intensifs présentée au §4.2.1 ;
- Le deuxième critère identificatoire des noms intensifs implique **la structure locative**. En effet, Flaux et Van de Velde montrent que « tous les Nabs.int. entrent dans des structures locatives dans lesquelles ils constituent un « thème » pour un sujet qui en constitue le « lieu » : *il y a en lui une grande envie de plaire* représente l'une des plus courantes réalisations de cette relation de localisation. » (Flaux & Van de Velde, 2000, p. 78). Là encore, aucune structure locative ne se combine avec tous les noms intensifs. Ce critère sera utilisé dans la suite pour mettre au point le test T4.NÉtat qui oppose les noms d'état aux autres noms abstraits intensifs ;
- Le troisième critère engage **la valeur de l'adverbe *beaucoup*** dans le déterminant *beaucoup de*. Cet adverbe peut recevoir trois lectures : celle de quantité (6),

de fréquence (7) et d'intensité (8), mais seule l'interprétation intensive est possible devant un nom abstrait intensif.

(6) En Grèce, j'ai vu beaucoup de chats. [quantité]
(7) Habitant en ville, je fais beaucoup de marche. [fréquence]
(8) Jean m'a fait beaucoup de peine. [intensité]

C'est le test mettant en jeu la valeur d'intensité de l'adverbe, qui fonctionne avec tous les noms abstraits intensifs, que nous avons retenu pour repérer cette classe de noms. Nous nommons ce test T2. T2 se décline en trois variantes (T2a.Quant, T2b.Fréq, T2c.Intensité) correspondant aux trois valeurs de l'adverbe *beaucoup*. Un nom dénombrable satisfait T2a.Quant, un nom abstrait extensif satisfait T2b.Fréq et un nom abstrait intensif satisfait T2c.Intensité.

T2a.Quant est un test qui exploite l'équivalence entre *beaucoup de* et *de nombreux*. Cette interprétation de *beaucoup* est incompatible avec un nom massif. Le nom concret *chat* en (9) est dénombrable, ce qui permet l'interprétation quantitative de l'adverbe d'intensité. Rappelons qu'un événement contrairement à une activité, est pluralisable, selon Vendler (1967). Les noms abstraits *marche* et *peine* peuvent être spécifiés par un déterminant discret ou massif selon qu'ils renvoient respectivement à un événement (10b, 11b) ou à une activité (10a, 11a).

T2a.Quant beaucoup de NDénombrable$_{pl}$ = de nombreux(ses) NDénombrable$_{pl}$

(9) a. beaucoup de chats = de nombreux chats
b. *beaucoup de chat

(10) a. beaucoup de marche ≠ de nombreuses marches
b. beaucoup de marches = de nombreuses marches

(11) a. beaucoup de peine ≠ de nombreuses peines
b. beaucoup de peines = de nombreuses peines

T2b.Fréq est une paraphrase utilisant la valeur fréquente (ou habituelle) de l'adverbe *beaucoup* et de l'adjectif *fréquent*. L'interprétation habituelle de *beaucoup* est incompatible avec un nom abstrait intensif comme *peine* en (14) ou avec un nom concret en (12).

T2b.Fréq beaucoup de NAbs.Ext$_{sg}$ = des NAbs.Ext$_{pl}$ fréquent(e)s

(12)	beaucoup de chats	≠	des chats fréquents
(13)	beaucoup de marche	=	des marches fréquentes
(14)	beaucoup de peine	≠	des peines fréquentes

Le test T2c.Intensité joue sur l'interprétation intensive de l'adverbe *beaucoup*. Avec cette valeur intensive, l'adverbe *beaucoup* peut être paraphrasé par l'adjectif *grand* qui n'a pas valeur de dimension mais valeur intensive. Si une propriété est intensive, alors elle est gradable, et sa gradation est réalisable au moyen de l'adverbe *très*. En (17), *beaucoup de peine* est sémantiquement équivalent à *une grande peine* et à la transformation *être très peiné*.

T2c.Intensité	beaucoup de NIntensif = un(e) grand(e) NIntensif ↔ être très A

(15)	beaucoup de chats	≠	un grand chat	
(16)	beaucoup de marche	≠	une grande marche	
(17)	beaucoup de peine	=	une grande peine	↔ *être très peiné*

T2c.Intensité sera utilisé dans la suite de ce chapitre pour identifier les noms abstraits intensifs.

En conclusion, à l'opposition entre noms *abstraits* et *concrets* s'ajoute celle des noms *intensifs* et *extensifs*. Les noms sont classés en intensifs et extensifs selon la validité de l'opposition entre qualité et quantité mise en évidence par le test T1.NIntensif. Les noms abstraits intensifs sont également identifiables par le test T2c.Intensité qui utilise la valeur intensive de l'adverbe beaucoup. La section suivante dresse un bilan provisoire des classes de noms examinées jusqu'à présent.

4.1.4. Bilan provisoire

Les oppositions exposées dans ce chapitre (*concret* vs *abstrait*, *massif* vs *comptable*, *intensif* vs *extensif*) peuvent être croisées, contribuant ainsi à délimiter des classes de noms. Les noms sont d'abord répartis en noms abstraits et noms concrets. Les noms sont ensuite divisés selon leur détermination (discrète ou massive) et leur (non) possession d'une extension spatio-temporelle. Le croisement de ces trois critères conduit à postuler huit classes de noms, dont cinq sont instanciées (cf. Tableau 16).

Noms	concret	abstrait	extensif	intensif	comptable	massif
chat, pont	+	-	+	-	+	-
sable, eau	+	-	+	-	-	+
	+	-	-	+	+	-
	+	-	-	+	-	+
danse, voyage	-	+	+	-	+	-
natation	-	+	+	-	-	+
	-	+	-	+	+	-
bonté, tristesse	-	+	-	+	-	+

Tableau 16. Croisement des oppositions concret/abstrait, massif/comptable et extensif/intensif

Les classes (+concret, +intensif, +massif) et (+concret, +intensif, +comptable) ne sont pas instanciées car les noms concrets sont extensifs par définition (cf. Tableau 15). Nous n'avons pas trouvé non plus de nom pouvant illustrer la classe (+abstrait, +intensif, +comptable). Cela qui peut s'expliquer par le fait que la détermination discrète d'un nom abstrait intensif entraîne une lecture d'occurrence ou d'objet concret et par conséquent procure à ce nom une possible extension temporelle ou spatiale, comme le montrent Beauseroy (2009) puis Goossens (2011). Les noms abstraits intensifs sont donc polysémiques, c'est-à-dire qu'ils peuvent se trouver dans différents emplois.

(18) Il y avait quelques <u>saletés</u> sur le sol.

(19) Marie a dit une ou deux <u>bêtises</u>.

(20) Cette <u>marche</u> était la plus longue des trois que nous avons faites cet été.

La classe des noms abstraits intensifs contient les noms dénotant une propriété ou un état, sur lesquels se base notre étude. C'est pourquoi la section suivante est consacrée à cette classe de noms, divisée en noms de qualité, d'état et d'affect par Flaux & Van de Velde (2000).

4.2. Noms abstraits intensifs

Les noms abstraits intensifs se répartissent en trois classes : les noms de **qualité**, les noms d'**état** et les noms d'**affect**. La classe des noms d'affect se divise en noms de sentiment et noms d'émotion. Selon Flaux et Van de Velde (2000), les noms de qualité et les noms d'état sont respectivement le reflet linguistique des propriétés intrinsèques et extrinsèques. Pour nous, un nom de qualité est un signifiant, corrélé à un type d'objet abstrait défini comme propriété intrinsèque et un nom d'état correspond à l'union de l'ensemble des états et de l'ensemble des propriétés extrinsèques, telles que ces notions ont été définies dans le Chapitre 3.

L'objet du monde qui instancie une propriété est appelé **siège**. Le siège se définit comme la localisation d'une propriété instanciée. Le terme de siège ne renvoie pas ici à une notion linguistique. Les trois classes de noms abstraits intensifs initiales sont décrites relativement à trois critères : le rapport au temps des entités, le type de construction locative et le rapport à une source.

Les noms abstraits intensifs de chaque classe sont identifiés au moyen de tests. Nous avons sélectionné un échantillon de noms abstraits intensifs, composé de noms morphologiquement non-construits (*détresse, haine* et *joie*) et de noms désadjectivaux (*bonté, tristesse, maladie, douceur, traîtrise* et *mortalité*). Les noms de cet échantillon satisfont donc les tests T1.NIntensif et (ou) T2c.Intensité.

(21) [T1.NIntensif] Que de <u>bonté</u> ! = Quelle <u>bonté</u> !

(22) [T2.Intensité] beaucoup de <u>douceur</u> = une grande <u>douceur</u> ↔ être très doux

L'étude de cet échantillon de noms va nous permettre de définir les critères classificatoires des noms. Nous allons décrire les noms de qualité (§4.2.1) les noms d'état (§4.2.2), les noms d'affect (§4.2.3) et nous introduirons les noms d'attitude (§4.2.4). Nous verrons qu'un nom peut appartenir à toutes les classes de noms abstraits intensifs, alors que d'autres ne trouvent leur place dans aucune d'elles.

4.2.1. Noms de qualité

Les noms de qualité dénotent des propriétés intrinsèques, c'est-à-dire des propriétés constitutives des individus qualifiés. Une qualité est inhérente à son siège.

La structure *être d'un grand N* est une expression qu'on emploie pour dépeindre la nature d'un objet, c'est-à-dire une propriété constitutive (23), et ne se prête donc pas à la description d'une propriété causée par un événement extérieur, donc extrinsèque (24). En cela, les noms de qualité renvoient à des propriétés qui sont hors du temps. Pour la même raison, les propriétés constitutives, qui dépeignent la nature d'un individu, sont sans lien avec une cause externe.

(23) Marie est d'une grande beauté.

(24) *Marie est d'une grande détresse.

La structure des exemples (23)-(24) est reprise par le test T3.NQual qui identifie les noms de qualité. La structure T3.NQual est appelée *génitif de qualité* (Van de Velde, 1995) parce qu'elle sous-entend que « être d'un grand NQual » est cosubstantiel à la nature constitutive de la qualité exprimée par le Nqual. Contrairement à la *beauté*, la *détresse* est non-constitutive d'un individu, cf.(24).

T3.NQual être d'un(e) grand(e) NQual

Nous appliquons T3.NQual aux noms de notre échantillon, cf. Tableau 17, et nous obtenons trois types de résultats : certains noms passent sans difficulté T3.NQual ('+'), d'autres passent T3.NQual dans certains contextes uniquement ('±'), enfin certains noms échouent à T3.NQual ('-').

	bonté	*détresse*	*haine*	*joie*	*tristesse*	*maladie*	*douceur*	*traîtrise*	*mortalité*
T3.NQual	+	-	-	-	±	-	+	±	-

Tableau 17. Application de T3.NQual aux noms de l'échantillon.

- Les noms *bonté* et *douceur* sont toujours compatibles avec la structure qui réalise T3.NQual. On peut les étiqueter comme noms de qualité. Remarquons cependant que, lorsque le nom *douceur* est associé à un déterminant discret, il peut avoir une interprétation concrète, contrairement au nom *bonté* :

(25) Marie nous a apporté une / deux / quelques / des douceur(s) / *bonté(s)

Pour Beauseroy (2009), qui analyse cet écart à l'interprétation dans sa thèse, les noms abstraits intensifs peuvent présenter une lecture occurrentielle (valeur concrète ou événementielle) lorsque la détermination est discrète.

- La deuxième série de noms du Tableau 17 est formée de *tristesse* et *traîtrise*, qui peuvent entrer dans la structure T3.NQual, mais seulement dans certains contextes, cf. (26) et (27). La limite porte sur la valeur référentielle du syntagme nominal modifié par le nom de qualité. Dans cette structure, un nom avec un référent non-humain se combine plus facilement à un nom comme *tristesse*. Les occurrences de « est d'une grande traîtrise » relevées sur la Toile ne modifient que des syntagmes nominaux ayant un référent inanimé comme *le soleil*.

(26) ?Cet enfant / ce poème est d'une grande <u>tristesse</u>.

(27) *Léon / ?le soleil est d'une grande <u>traîtrise</u> (dans la région)

- Enfin, les noms *détresse*, *haine*, *joie*, *maladie* et *mortalité* n'entrent pas dans la structure T3.NQual, car ce ne sont pas des noms de qualité. Cela était prévisible pour les noms *détresse*, *haine*, *joie*, *maladie* qui ne dénotent pas de propriétés intrinsèques. Le nom *mortalité* en (28) hérite des traits sémantiques de l'adjectif *mortel*, qui dénote une propriété intrinsèque. Dans cet exemple, *mortalité* devrait être classé comme nom de qualité, mais il échoue à T3.NQual. L'échec de *mortalité* à T3.NQual s'explique par le fait que ce test n'identifie que des noms dénotant une propriété gradable et que la propriété d'*être mortel* est une propriété non-gradable (c'est une propriété binaire, cf. Chapitre 5, section §5.2.2, infra). Le test T3.NQual est donc insuffisant. Le test T3'.NQual fait appel à la constitutivité de la propriété dénotée par le nom pour identifier les noms de qualité. On note que *mortalité* possède une lecture qualitative en (28) mais pas en (29), ce que nous développerons au Chapitre 7, dédié à l'analyse de la formation des noms en *-ité*.

T3'.NQual *DET NQual par/de nature*

(28) la <u>mortalité</u> (par nature) de l'Homme

(29) l'excès de <u>mortalité</u> (*par nature) atteint tous les groupes d'âge

Pour conclure, un nom de qualité dénote une propriété constitutive d'une entité qui en est le siège et n'a pas de rapport au temps. Les noms de qualité dénotent donc des

propriétés intrinsèques telles que nous les avons définies dans le Chapitre 3. Tout nom qui réussit le test T3.NQual ou T3'.NQual est étiqueté comme nom de qualité.

4.2.2. Noms d'état

Selon Flaux et Van de Velde, les noms d'état correspondent aux propriétés extrinsèques ou temporaires. Or, nous avons vu dans le Chapitre 3 qu'en dépit d'une assimilation fréquente, les deux propriétés extrinsèque et temporaire ne sont pas interchangeables : en effet, une propriété extrinsèque peut être permanente. C'est le cas de toute propriété causée mais vue comme définitive, telles que *être greffé* ou *être adopté*.

La possession de limites temporelles distingue les états des qualités, cf. (30)-(31). En effet, les états de *maladie* ou de *détresse* ont une ou deux limite(s) (un début et éventuellement une fin) et une durée, contrairement aux qualités de *bonté* et de *beauté* qui n'ont ni durée, ni limites.

(30) La maladie / détresse de Marie a duré deux jours.

(31) *La bonté / *beauté de Marie a duré deux jours.

(32) ?La blondeur de Marie a duré deux jours.

Dans (32), l'hésitation signalée par le point d'interrogation porte sur la nature de la propriété *être blond*. Si *être blond* est une propriété intrinsèque, constitutive de Marie, c'est-à-dire que sa blondeur est inscrite à son patrimoine génétique, l'énoncé en (32) doit être rejeté. Si, au contraire, Marie est blonde suite à une décoloration ou teinture de ses cheveux, c'est la teinture qui a causé la blondeur de Marie. Dans ce deuxième cas, *être blond* est une propriété extrinsèque de Marie, et l'énoncé sous (32) est acceptable. Accepter l'énoncé (32) implique donc une interprétation extrinsèque de la propriété *être blond*. En somme, si une propriété est transitoire, alors elle est extrinsèque. Au contraire, si une propriété est extrinsèque, elle peut être permanente ou transitoire.

Les états ont pour caractéristique d'être vus comme des lieux dans lesquels une entité se trouve (temporairement). Ces lieux sont externes à l'individu, contrairement aux qualités situées elles à l'intérieur de l'individu. Les noms *bonté* et *douceur*, identifiés comme noms de qualité, ne peuvent pas être interprétés comme des lieux externes, cf. (33), mais sont interprétés comme des lieux internes, cf. (34).

(33) Marie est dans une grande détresse / *bonté / *douceur.

(34) Il y a en Marie une grande bonté / douceur / *détresse.

En se basant sur cette différence, les noms d'état satisfont le test distributionnel T4.NÉtat, qui utilise une construction locative. La structure *être dans un grand N* ou *être très en N* traduit que l'individu (*Marie* en (33)-(34)) est situé dans un lieu métaphorique (ici l'état de détresse). Les qualités, qui sont constitutives des individus, ne peuvent être décrites comme des lieux externes. C'est pourquoi la structure T4.NÉtat ne se prête pas à la description de la qualité d'un individu.

T4.NÉtat	être (dans un grand / (très) en) NÉtat

Le nom *beauté*, appartenant pourtant à la classe des noms de qualité, cf. Tableau 17, peut satisfaire le test T4.NÉtat dans un cas particulier :

(35) Marie est (très) en <u>beauté</u>.

En (35), *beauté* est interprété comme un nom d'état. La propriété *être beau* n'est pas forcément constitutive de Marie dans ce cas. Elle est causée par un événement extérieur à savoir la mise en beauté de Marie (par l'habillage, la coiffure ou le maquillage). La beauté de Marie en (35) est le résultat de ces différentes actions.

Le Tableau 18 constitue la synthèse de l'application de T4.NÉtat à notre échantillon.

	bonté	*détresse*	*haine*	*joie*	*tristesse*	*maladie*	*douceur*	*traîtrise*	*mortalité*
T4.Nom d'état	-	+	-	+	±	-	-	-	-

Tableau 18. Application de T4.NÉtat aux noms de l'échantillon

Parmi les candidats testés, *détresse* et *joie* satisfont pleinement le test T4.NÉtat et peuvent par conséquent être classés parmi les noms d'état. Le nom *tristesse* est capable de satisfaire T4.NÉtat, à la condition que son siège soit humain (ou au moins animé), cf. (36). Mais nous avons vu que le nom *tristesse* passe aussi le test T3.NQual, à la condition que son siège soit non-animé, comme on l'a vu dans l'exemple (26).

(36) *Ce poème / Cet enfant est dans une grande <u>tristesse</u>.

Certains noms, que l'on qualifierait pourtant intuitivement d'état, tels que *maladie* ou *ivresse*, échouent au test T4.NÉtat, ce qui en signale les limites. En effet, l'application

de T4.NÉtat conduit à un énoncé bizarre, cf. (37). Pour rappel, nous avons établi dans la section 3.4.1 qu'un état est un objet abstrait qui possède un ancrage temporel et qui est dépourvu de dynamicité. Ces caractéristiques sont mises en évidence par les tests T6.événance et T7.dyn respectivement, reportés en Annexe 1.

(37) ? Marie est dans une grande maladie / ivresse.

Plusieurs éléments empêchent les noms d'état physique, c'est-à-dire qui affectent le corps, comme *maladie* ou *ivresse* de satisfaire T4.NÉtat. Le premier est l'adjectif *grand*. Une grande maladie est une maladie répandue, ou une maladie grave, mais n'équivaut pas à *être très malade.* Le second élément gênant est la combinaison avec un déterminant indéfini. Il semble plus naturel de dire qu'un individu est dans l'ivresse ou la maladie plutôt que dans une ivresse ou une maladie. Le troisième obstacle, également d'ordre distributionnel, concerne les compléments du nom. La structure T4.NÉtat pose moins problème lorsque le nom testé possède un complément, cf. (38).

(38) […] Yann serait là, Gaud était dans une délicieuse ivresse d'attente, tenant le ménage bien en ordre, bien propre et bien net, pour le recevoir.[46]

Afin que le test T4.NÉtat tienne compte des noms d'état physique, le déterminant ne doit pas être forcément indéfini et l'adjectif marquant l'intensité peut être différent de *grand* tout en exprimant le degré. Le fait qu'un état posséde des bornes temporelles permet également de jouer sur le verbe opérateur. Comme tous les états, les états physiques sont envisagés comme des lieux dans lesquels on entre par la borne temporelle initiale et desquels on sort par la borne temporelle finale (cette dernière est optionnelle contrairement à l'autre). Ce procédé, que l'on nomme **métaphore conceptuelle** en psycholinguistique (cf. Nùñez (1999), entre autres), est défini chez Ysos & Troadec comme un ensemble de :

> « mécanismes cognitifs qui permettent de réaliser des inférences dans un domaine cible (celui du **temps**) à partir de projections de l'expérience et de déductions issues d'un domaine source (celui de l'**espace**). » (Ysos & Troadec, 2005).

[46] Loti, P. (1886). *Pêcheur d'Islande*, Paris : Calmann-Levy, p.296.

L'exemple des périodes de la vie que sont la jeunesse et la vieillesse, dans lesquelles on « entre » et desquelles on « sort », est une bonne illustration de cette métaphore conceptuelle, cf. (39). L'utilisation de verbes de mouvement inchoatifs (e.g. *entrer*, *plonger*, *sombrer*, etc.) et terminatifs (e.g. *sortir*) dits « verbes supports » permet de repérer les noms d'état physique (40) et non-physique (41). Ces verbes supports sont des variantes de ÊTRE. Les auteurs du LADL par exemple (Vivès (1984), Giry-Schneider (1991), Gross (1989; 1996)) utilisent cette terminologie de *construction à verbe support* que nous empruntons par commodité.

(39) Léon est sorti de la jeunesse / entré dans la vieillesse.

(40) Marie a sombré dans la maladie / l'ivresse.

(41) Léon fut plongé dans une grande détresse. Léon a sombré dans la folie.

Dans Gross (1996), l'auteur fait remarquer que l'aspect inchoatif, terminatif ou télique du verbe dit support est rendu possible par la durativité du prédicat statif, même si, selon lui, « il n'existe pas de verbe support qui puisse actualiser tous les prédicats d'état ». Se fondant sur cette propriété des prédicats d'état, la variante T4'.NÉtat du test T4.NÉtat permet d'intégrer à la classe des noms d'état les noms d'état physique (42) tout en rejetant les noms de qualité (43), mais la distinction entre états physiques et non-physiques n'est pas liée à la réussite (ou à l'échec) aux tests T4.NÉtat / T4'.NÉtat.

T4'.NÉtat Vsup inchoatif/terminatif Prép Dét NÉtat

(42) Marie est entrée dans une grande fatigue / l'ivresse.

(43) *Marie est entrée dans une grande bonté.

En appliquant T4'.NÉtat à l'échantillon de noms abstraits intensifs, le nom *maladie* rejoint *détresse* et *tristesse* dans la classe des noms d'état. Plus précisément, nous qualifions *maladie* de nom d'état physique, cf. Tableau 19.

	bonté	*détresse*	*haine*	*joie*	*tristesse*	*maladie*	*douceur*	*traîtrise*	*mortalité*
T4'.NÉtat	-	+	-	+	+	+	-	-	-

Tableau 19. Application de T4'.NÉtat aux noms de l'échantillon.

Un nom d'état a un rapport au temps. Il dénote une propriété non-constitutive d'une entité. Les états psychologiques, qui sont ressentis (ou éprouvés) par l'individu qui en est le siège, se distinguent des états physiques, qui soit sont accessibles aux sens (e.g. *la douceur de la soie*), soit affectent le corps comme les sensations ou les maladies.

4.2.3. Noms d'affect

La troisième classe de noms abstraits intensifs décrite par Flaux & Van de Velde (2000) est la classe des noms d'affect. Un affect est défini comme une expérience psychologique, ressentie (ou éprouvée) par l'expérienceur (ce terme est utilisé pour désigner le siège de l'expérience psychologique, par Tayalati (2004) par exemple). Selon la description de Flaux & Van de Velde (2000), certains noms abstraits intensifs peuvent qualifier une entité non-humaine, voire non-animée, e.g. *la blancheur du mur*, alors que les noms d'affect qualifient obligatoirement un être animé, sinon humain, e.g. *la gentillesse de Marie* / *du chien* / # *du mur*.

Les noms d'affects peuvent être identifiés par la structure *ressentir de la (du) N* dont le verbe opérateur (*ressentir* ou *éprouver*) ne se prête ni à la description de la nature d'un individu ni à celle d'un état physique.

(44) Marie ressent de la <u>haine</u> / de la <u>joie</u> / *de la <u>bonté</u> / *de la <u>détresse</u>.

Le test T5.Nsent illustré en (44), où les noms *joie* et *haine* sont qualifiables de noms d'affect alors que *bonté* et *détresse*, qui ne se combinent ni avec *ressentir* ni avec *éprouver*, échouent au test et donc sont exclus de la classe des noms d'affects.

T5.NAffect (*ressentir* / *éprouver*) *de la (du) NAffect*

Le test T5.NAffect est appliqué aux candidats de l'échantillon dans le Tableau 20.

	bonté	*détresse*	*haine*	*joie*	*tristesse*	*maladie*	*douceur*	*traîtrise*	*mortalité*
T5.NAffect	-	-	+	+	+	-	-	-	-

Tableau 20. Application de T5.NAffect aux noms de l'échantillon.

Les noms *haine* et *joie* sont des noms d'affect, ce qui est illustré en (44). Le nom *tristesse* satisfait également T5.NAffect, tout comme il satisfait le test T4.NÉtat utilisé

pour identifier les noms d'état, cf. Tableau 18 et le test T3.NQual utilisé pour identifier les noms de qualité, cf. Tableau 17. De plus, *tristesse* s'emploie avec des sens différents et des arguments différents dans les structures qui valident les trois tests. Le nom *tristesse* appartient donc aux trois classes de noms abstraits intensifs décrites par Flaux & Van de Velde (2000), ce qui montre sa polysémie.

(45) Marie est dans une grande tristesse / peine.

(46) Marie ressent de la tristesse / peine pour Léon.

Le succès aux trois tests correspond aux trois types de structures locatives que nous allons rappeler en (47), (48) et (49). Tout comme les états et les qualités, les affects entretiennent une relation locative avec l'expérienceur. Selon Flaux et Van de Velde, les relations locatives sont différentes selon que le nom dénote une qualité, un état ou un affect. Les auteurs définissent trois types de relations locatives :

- Nous avons vu au §4.2.1 qu'une qualité est une propriété intrinsèque, interne à l'individu, ce que traduit la structure *il y a en x NP* illustrée en (47). La qualité est localisée **à l'intérieur** de l'entité qualifiée ou siège.

(47) Il y a en lui une grande bonté.

- Ensuite, nous avons vu au §4.2.2 qu'à la différence d'une qualité, un état est externe au siège selon Flaux et Van de Velde, ce que traduit la structure *X Vmouv dans NP* illustrée en (48). L'utilisation d'un verbe de mouvement implique que l'état est externe au patient. Le verbe indique un déplacement orienté de l'extérieur vers l'intérieur de l'état.

(48) Il est plongé dans une grande détresse.

- Enfin, nous venons de voir dans cette section qu'à l'instar d'un état, un affect est fondamentalement externe au siège comme l'indique le verbe de mouvement *envahir* dans l'exemple (49). L'expression *le N envahit x* traduit la relation de localisation. Le déplacement est cette fois orienté de l'extérieur vers l'intérieur de l'expérienceur.

(49) Le désespoir l'envahit.

Il apparaît immédiatement qu'un nom donné peut être interprété comme un état, une qualité ou un affect car il peut entrer indifféremment dans les structures (50), (51) et (52) :

(50) Il y a en lui une grande bonté / détresse / un grand désespoir

(51) Il est plongé dans une grande détresse / un grand désespoir

(52) Le désespoir / La détresse l'envahit.

Nous venons de voir comment les noms d'affect se distinguent des noms de qualité et des noms d'état. À présent, nous allons voir que les noms d'affect se divisent en deux classes. Pour Anscombre (1995, 1996) les noms d'affects sont des « noms de sentiment et d'attitude », désormais notés Nsa. Anscombre distingue deux types de Nsa :

- les Nsa **endogènes**, définis comme ayant une cause interne. L'expérienceur est lui-même à l'origine de l'affect. Selon Anscombre, il est la cause de l'expérience psychologique. Par exemple, en (53), *Luc* renvoie à la fois l'expérienceur de l'affect et à sa cause.

(53) a. La crainte de Luc est qu'il pleuve. [Nsa endogène]

b. *Il pleut. Luc craint cela.

- les Nsa **exogènes** qui ont une cause externe. Cette cause peut être un événement, par exemple, identifié par une paraphrase comme « Il se passe un événement e : cela provoque le Nexo de Luc ». En (54), l'agacement est causé par l'événement auquel réfère le syntagme nominal *les ricanements*.

(54) a. L'agacement de Luc est provoqué par la pluie. [Nsa exogène]

b. Il pleut. Cela agace Luc.

Cette bipartition est reprise dans Buvet et al. (2005) ainsi que dans Tutin et al. (2006), sous la dénomination de **sentiments** (noms endogènes) et **émotions** (noms exogènes). Dans le classement de Flaux & Van de Velde, les noms d'affect se divisent aussi en noms de **sentiments** et noms d'**émotion**, mais cette fois l'opposition est fondée sur un critère syntaxique.

> « L'émotion a ceci de commun avec le sentiment qu'elle présente le sujet comme affecté, mais elle s'en distingue fortement en ce qu'elle n'a pas nécessairement d'objet, alors que le sentiment en a nécessairement un. » (Flaux & Van de Velde, 2000, p.89)

D'après ce critère, les sentiments sont intersubjectifs, c'est-à-dire qu'un individu (l'expérienceur) éprouve un sentiment pour un objet du monde qui l'inspire (55), à la différence des émotions qui n'en ont pas forcément un (56).

(55) Marie ressent de l'amour pour son fils / de l'agacement à cause des rires.

(56) Marie ressent de la joie / de la crainte.

Cette propriété est exploitée par le test T6.NÉmo qui accepte des prédicats d'affect sans complément. T6.NÉmo utilise un verbe de sentiment comme ressentir ou éprouver. L'absence du syntagme prépositionnel *pour son fils*, auquel est assigné le rôle de patient, causerait l'agrammaticalité ou en tout cas l'étrangeté de l'énoncé (55), mais pas celle de l'énoncé (56). En somme, les noms d'affects qui réussissent T6.NÉmo sont des noms d'émotion et ceux qui y échouent sont des noms de sentiment.

T6.NÉmo *SN Vop de la (du) NÉmo*

Le test T6 est appliqué aux candidats de l'échantillon dans le Tableau 21.

	bonté	*détresse*	*haine*	*joie*	*tristesse*	*maladie*	*douceur*	*traîtrise*	*mortalité*
T6.NÉmo	-	-	-	+	+	-	-	-	-
N de sentiment	-	-	+	-	-	-	-	-	-

Tableau 21. Application de T6.NÉmo aux noms de l'échantillon.

Seul le nom *haine* est un nom de sentiment, car *haine*, comme *amour*, a nécessairement deux compléments : l'expérienceur et l'objet affecté par le sentiment. Si un agent ressent de la haine, c'est forcément pour (ou contre) un objet. À l'inverse, bien qu'on puisse ressentir de la joie ou de la tristesse pour quelqu'un, les noms *joie* et *tristesse* peuvent ne pas avoir d'objet. L'optionnalité du syntagme prépositionnel nous conduit à classer *joie* et *tristesse* parmi les noms d'émotion.

Nous venons de présenter les trois classes de noms abstraits intensifs délimitées par Flaux & Van de Velde (2000), i.e. noms de qualité, noms d'état et noms d'affect, ainsi que les tests T3-T6 qui permettent de les identifier. Ces tests ont été appliqués à un échantillon de noms abstraits intensifs contenant des noms désadjectivaux et des noms simples. Les résultats de l'application des tests T3-T6 amènent deux constats. Le

premier constat est que les noms abstraits intensifs sont polysémiques. Le second constat est qu'il manque au moins une classe à cette description, illustrée par le nom *traîtrise*, qui est un nom d'attitude. La section suivante présente les noms d'attitude (c'est-à-dire une propriété comportementale).

4.2.4. Les noms d'attitude

Pour Anscombre (1995, 1996), l'évaluation est au centre de la définition de nom d'attitude, dans la mesure où l'attitude d'un individu est évaluée relativement à ce qu'il fait ou dit. En d'autres termes, les attitudes sont évaluées relativement à un événement. Les noms d'attitude sont identifiés au moyen du test T7.NAtt, constitué de la structure verbale *faire preuve de*.

T7.NAtt ***X*** *faire preuve de NAtt*

(57) Marie a fait preuve de traîtrise / bonté / *détresse / *haine / *joie / *tristesse / *maladie / *mortalité

Les candidats de notre échantillon sont soumis au test T7.NAtt en (57), cf. le Tableau 22.

	bonté	*détresse*	*haine*	*joie*	*tristesse*	*maladie*	*douceur*	*traîtrise*	*mortalité*
T7.NAtt	+	-	-	-	-	-	-	+	-

Tableau 22. Application de T7.NAtt aux noms de l'échantillon

Les noms *bonté* et *traîtrise* peuvent entrer dans la structure T7.NAtt, ce qui permet de les identifier comme noms d'attitude. Cela permet de classer *traîtrise*, qui ne satisfait pas aux tests T3.NQual, T4'.NÉtat et T5.NAffect. L'ajout de cette classe remet en question le statut du nom *bonté* qui fait aussi partie des noms de qualité. Selon le contexte, un nom peut référer à la propriété intrinsèque (58) ou à une attitude (59) :

(58) La bonté du Roi Arthur est légendaire. = Il était d'une grande bonté. [T3.NQual]

(59) Il a fait preuve de bonté en donnant son manteau. [T7.NAtt]

En (58), la propriété être bon est attribuée à un individu relativement à l'itération de ses actions ou paroles évaluées comme bonnes.

Pour conclure, les noms d'attitude dénotent l'évaluation d'un individu relativement à ses paroles ou actions. La répétition des événements (paroles ou actions) conduit à attribuer à l'individu évalué non plus une attitude, mais une qualité. C'est pourquoi le nom *bonté* peut être interprété comme nom d'attitude sur la base d'un événement (i.e. *Marie a donné son manteau*) ou nom de qualité.

4.3. Conclusion

L'objectif de ce chapitre était de caractériser les types de noms du français pour pouvoir, dans la suite de ce travail, décrire les noms suffixés abstraits. Le point de départ de cette description est la définition des propriétés présentée au Chapitre 3. Après avoir étudié l'opposition entre les noms concrets et les noms abstraits dans la section 4.1, notre attention s'est portée sur la classe des abstraits intensifs dont une particularité est l'absence d'opposition entre quantité et qualité, cf. §4.2. À partir de la typologie tripartite de Flaux & Van de Velde (2000) et de travaux portant sur les noms d'affects et les noms d'attitude (Anscombre, 1995, 1996, Buvet & al., 2005, Tutin & al., 2009), nous avons défini 4 classes de noms abstraits intensifs : les noms de qualité, d'état physique, d'état psychologique et d'attitude. L'étiquetage d'un nom abstrait intensif donné est réalisé grâce aux tests identificatoires T3-T7. Ces tests ont été appliqués au même échantillon de noms tout au long du chapitre.

- Les **noms de qualité** expriment une propriété intrinsèque de leur siège. Ils n'ont pas d'ancrage temporel. Ces noms sont identifiables par le test T3.NQual. On peut citer comme exemples de noms de qualité les noms qui dénotent une dimension (e.g. *petitesse*), une couleur (e.g. *blancheur*), une forme (e.g. *rondeur*), etc.
- Les **noms d'état** expriment une propriété le plus souvent extrinsèque, c'est-à-dire non-constitutive de l'individu qui l'instancie. Les états ont un ancrage temporel linguistiquement représenté par un complément de temps (ou de lieu par métaphore). Ces noms sont identifiables par les variantes du test T4.NÉtat. Ils se divisent en deux classes :
- Les **noms d'état physique** sont accessibles aux sens ou affectent le corps (e.g. *douceur*, *maladie*, *ivresse*).

- Les **noms d'état psychologique** ou noms d'affect dénotent une expérience psychologique de l'expérienceur. Ces noms sont identifiables par le test T5.NAffect. La classe des noms d'affects se scinde à son tour en noms de sentiment et noms d'émotion.
- Les **noms de sentiment** ont un complément obligatoire (*amour, haine*). Ces noms échouent au test T6.NÉmo.
- Les **noms d'émotion** ont un second argument patient facultatif (*joie, colère*). Ces noms passent avec succès le test T6.NÉmo.
- Les **noms d'attitude** expriment l'évaluation du comportement d'un individu animé (voire humain) relativement à ce qu'il fait ou dit (e.g. *gentillesse, traîtrise*). Ces noms sont identifiables par le test T7.NAtt.

Les résultats de l'application des tests (modifiés) T1- T7 à l'échantillon sont consignés dans le Tableau 23. Chaque ligne correspond à un test, dont l'identifiant est rappelé dans la première colonne. Chacune des colonnes qui suivent correspondent à un nom. Les deux premières lignes servent à exclure les noms concrets (e.g. *cactus*) et les noms abstraits extensifs (e.g. *danse*). Les lignes 3 à 8 correspondent aux classes étudiées. Si la batterie de tests appliquée à un nom permet d'identifier son appartenance à une classe, le résultat est signalé par une case grisée. Par exemple, le nom *blancheur* est un nom de qualité. Sinon le nom est polysémique.

	Test	*blancheur*	*maladie*	*haine*	*joie*	*traîtrise*	*tristesse*	*détresse*	*bonté*	*douceur*	*mortalité*	*cactus*	*danse*
1	T1.NIntensif	+	+	+	+	±	+	+	+	+	+	-	-
2	T2c.Intensité	+	+	+	+	±	+	+	+	+	±	-	-
3	T3.NQual T3'.NQual	+	-	-	-	-	±	-	+	+	+	-	-
4	T4.NÉtat T4'.NÉtat	-	+	-	+	-	±	+	-	-	-	-	-
5	T5.NAffect	-	-	+	+	-	+	+	-	-	-	-	-
6	T6.NÉmo	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7	NSent	-	-	-	+	-	+	+	-	-	-	-	-
8	T7.NAtt	-	-	-	-	+	-	-	+	+	-	-	-

Tableau 23. Tests T1-T7 appliqués aux noms de l'échantillon.

Les noms *blancheur, maladie, haine, joie* et *traîtrise* passent avec succès un seul des tests identificatoires des classes de noms abstraits intensifs. Nous admettons qu'ils

constituent chacun le prototype de la classe à laquelle ils correspondent. Les cinq autres noms, i.e. *tristesse*, *bonté*, *détresse*, *douceur*, satisfont plusieurs tests. Ils sont donc polysémiques.

Le succès à plusieurs tests indique la polysémie du nom, ce qui n'est pas étonnant, certains noms abstraits intensifs répondant aux propriétés de plusieurs classes. Beauseroy (2009) montre que les noms abstraits intensifs peuvent changer de classe, ce qui la conduit à traiter qualité, état et affect comme des emplois de noms. Le traitement de la polysémie des noms abstraits intensifs fait intervenir deux procédés récurrents : la métaphore et la métonymie. Les mécanismes métaphoriques ont été mis en évidence par Krzyżanowska (2006) puis Barque (2008) qui font état de **patrons de polysémie**. Par exemple un nom de sensation peut dénoter un affect (60) par métaphore, tout comme un nom de saveur peut dénoter un affect (61). Les exemples (60)-(61) ont été relevés dans Frantext.

(60) a. sa bouche s'emplit de sang, tandis qu'il lui venait au côté une <u>douleur</u> aiguë
b. il fut saisi d'un inexplicable sentiment de <u>douleur</u> en voyant ce gibet noir

(61) a. Et sur mes lèvres, avec l'agréable <u>aigreur</u> du vin, s'efface cette parole
b. Le calme de Charlotte et cette voix très russe ne firent qu'exacerber mon <u>aigreur</u>**.**

Pour sa part, Beauseroy (2009) relève des mécanismes métonymiques comme la dénotation d'une chose qualifiée concrète par une de ses propriétés remarquables (62), ou d'actes, paroles, événements par une propriété remarquable (63). *Douceur* est un nom de qualité et *une douceur* renvoie à une chose manifestant cette qualité.

(62) a. Sa voix avait alors une <u>douceur</u> indéfinissable
b. Elle tirait de son cabas d'autres <u>douceurs</u>.

(63) a. Sa face rayonnait de <u>bêtise</u> et de joie.
b. Il paraît que j'ai fait une <u>bêtise</u>.

Enfin, la nature même des noms d'attitude explique pourquoi ces noms peuvent avoir une lecture occurrentielle, ce qui explique le succès de *bonté* à T1 et T2.

Le seul point d'ombre persistant est la caractérisation du nom *mortalité*. Bien que désadjectival, ce nom n'est pas toujours un nom abstrait intensif comme on l'a vu dans l'exemple (29). Ce point sera éclairci dans le Chapitre 7, consacré aux noms en *-ité*.

De nombreux noms abstraits intensifs sont apparentés à des adjectifs. L'établissement des classes nominales soulève donc deux questions relativement à cette relation morphologique.

- Le sens du nom est-il strictement identique au sens de l'adjectif ?
- Sinon, de quelles propriétés des adjectifs héritent les noms désadjectivaux ?

L'objet du prochain chapitre est d'établir une typologie des adjectifs. Cette typologie nous permettra de répondre dans la seconde partie de cette thèse aux questions portant sur les contraintes de sélection des bases adjectivales et sur la transmission du sens de l'adjectif au nom qui en dérive.

Chapitre 5. Classification des adjectifs

Sommaire

5.1. CATÉGORIE ADJECTIVALE ET ADJECTIF PROTOTYPIQUE 110

5.1.1. HISTOIRE DE LA CATÉGORIE ADJECTIVALE 110
5.1.2. L'ADJECTIF PROTOTYPIQUE 113

5.2. CRITÈRES CLASSIFICATOIRES DES ADJECTIFS DU FRANÇAIS 118

5.2.1. PRÉDICATIVITÉ 118
5.2.2. SCALARITÉ DE L'ADJECTIF 121
5.2.2.1. Échelle ouverte vs échelle fermée 124
5.2.2.2. Standard de comparaison 127
5.2.3. POSITION DE L'ADJECTIF DANS LE SYNTAGME NOMINAL 129
5.2.4. COMPOSITIONNALITÉ DU SENS 133
5.2.4.1. Adjectifs intersectifs 133
5.2.4.2. Adjectifs subsectifs 135
5.2.4.3. Adjectifs opérateurs 136

5.3. CLASSES D'ADJECTIFS 140

5.3.1. ADJECTIFS QUALIFICATIFS VS RELATIONNELS 143
5.3.2. LES ADJECTIFS TYPIFIANTS 145
5.3.3. LES ADJECTIFS OPÉRATEURS 146

5.4. BILAN SUR LA CATÉGORIE ADJECTIVALE 147

Cette thèse a vocation de proposer un moyen de décider du nombre de règles de dérivation correspondant aux suffixations en *-Ité*, *-eur*, *-esse*, *-ise*, *-Erie*, *-itude*, que nous avons choisi de traiter (cf. Chapitre 1). Pour cela, nous devons vérifier si ces suffixations sélectionnent un type d'adjectif particulier. Ceci a tout d'abord nécessité l'étude des types d'adjectifs et des objets ontologiques auxquels ils renvoient, c'est à dire les propriétés, définies et classées dans le Chapitre 3. L'étape suivante à laquelle nous nous consacrons ici, consiste à établir une classification des adjectifs.

Nous savons qu'un adjectif et un mode de formation de noms désadjectivaux donné (en *–ité*, *-eur*, *-esse*, *-ise*, *-erie* et *–itude*) s'attirent ou se repoussent mutuellement selon notamment les caractéristiques de cet adjectif. L'étude des propriétés adjectivales est donc nécessaire à l'établissement et à la classification des critères potentiels de leur sélection en tant que base, par les règles morphologiques qui font l'objet de cette thèse.

L'opération de classement des adjectifs conduit à accomplir trois tâches. Premièrement, nous devons définir ce qu'est la catégorie adjectivale, qui au cours des siècles a été confondue avec celle du nom sous le terme général de « catégorie des substantifs ». La première section du chapitre retrace donc l'histoire de la catégorie adjectivale au sein de la description grammaticale, de l'Antiquité à la grammaire contemporaine, en retraçant les étapes qui ont amené les grammairiens à reconnaître la légitimité de l'adjectif comme partie du discours, avant de définir les caractéristiques du prototype adjectival. Deuxièmement, nous passons en revue les critères classificatoires des adjectifs, puis nous croisons ces critères entre eux pour faire émerger des classes d'adjectifs. C'est ainsi que la seconde section expose les critères de (non)prédicativité, de (non)gradabilité, de place occupée par l'adjectif à l'intérieur du syntagme nominal et les propriétés compositionnelles des sens de l'adjectif et du nom. Une classification des adjectifs basée sur ces critères est exposée dans la troisième section, dans laquelle s'opposent quatre classes d'emplois adjectivaux : qualificatifs (absolus *vs* relatifs), relationnels, typifiants et opérateurs.

5.1. Catégorie adjectivale et adjectif prototypique

La définition d'une catégorie (ou partie du discours) et la définition d'un membre prototypique de cette catégorie sont intimement mêlées. C'est pourquoi nous les présentons en parallèle. Dans le cas de l'adjectif, les limites de la catégorie sont particulièrement floues. Par exemple, faut-il inclure les participes passés (e.g. *affamé*) et présents (e.g. *amusant*) ou les formes adjectivales homomorphes d'un nom (e.g. *bête*) ? La réponse à cette question est donnée à la fin de la section.

5.1.1. Histoire de la catégorie adjectivale

Le travail de définition des parties du discours (ou catégories) est très ancien. La classe des adjectifs est apparue tardivement dans la description linguistique. Les membres de ce qui de nos jours est reconnu comme catégorie adjectivale ont longtemps été répartis entre nom et verbe. Le classement des unités linguistiques d'une langue donnée en nom et verbe est en effete l'une des plus anciennes inventions linguistiques, que l'on trouve déjà au 4e siècle avant J.-C. sous les termes d'*ónoma* et *rhema*. Dans *Cratyle*, Platon définit *ónoma* comme composant nominal et *rhema* comme composant verbal. Cette

dichotomie se retrouve dans les travaux d'Aristote pour qui *rhema* indique une référence temporelle, représente le prédicat et inclut les adjectifs prédicatifs. Dans *les Catégories*, Aristote (cf. Lallot, 1992) est d'ailleurs le premier à constater une différence entre qualité et substance, cf. Chapitre 3. Cette différence tient au fait que seule la qualité est gradable, ce qui l'oppose à la substance. La qualité modifie la substance.

Deux siècles plus tard, Denys le Thrace produit un exposé sommaire de la structure du grec sous le nom de *Techne Grammatike* (Robins, 1976, pp. 39-41). Les mots de la langue grecque y sont décrits selon huit classes parmi lesquelles on retrouve celles d'*ónoma* et de *rhema*[47] :

(1) *ónoma* est une partie du discours fléchie pour le cas, signifiant une personne ou une chose.
(2) *rhema* est une partie du discours sans flexion casuelle, mais fléchie pour le temps, la personne et le nombre, signifiant une activité ou un procès, accompli ou subi.

L'adjectif était inclus dans la classe *ónoma*, comme le raconte Robins :

> « l'adjectif, dont la morphologie et la syntaxe s'apparentaient davantage à celles des noms, en grec comme en latin, était mis dans la classe *ónoma* (nom). Cette assignation se reflète dans les termes *nom substantif* et *nom adjectif* que l'on rencontre encore parfois dans l'usage courant » (Robins, 1976, p. 41)

Cette répartition des parties du discours est restée quasiment inchangée jusqu'à la fin du Moyen-Âge et a influencé la description du latin. À l'intérieur de la classe *ónoma*, Denys le Thrace distingue la sous-classe *ónoma epitheton*.

> « L'adjectif (*epitheton*) est (le nom) qui est adjoint […] aux noms propres et aux appellatifs et qui exprime un éloge ou un blâme. » (Lallot, 1992, p. 26)

[47] Les six catégories restantes sont *sundesmos* (« la conjonction », qui assure le lien entre les éléments de la conversation), *arthron* (« l'articulation », qui apparaît avant ou après l'ónoma, correspond à l'article), *métokhé* (participe qui présente les particularités du nom et du verbe), *antonomya* (pronoms), *prothésis* (préposition) et *epirrhéma* (adverbe).

Le grammairien grec Apollonios Dyscole (2e siècle après J.-C.), complète la grammaire de Denys le Thrace avec une description syntaxique des classes linguistiques. Il enrichit la définition du *nom adjectif*, comme le rapporte (Lallot, 1992).

> « 1) le nom adjectif sert à signifier les accidents qui particularisent la substance ; 2) le nom adjectif fonctionne comme un discriminant sémantique de la référence des noms ; 3) le nom adjectif est une espèce grammaticale prédicable, qui à ce titre occupe une position hiérarchiquement subordonnée par rapport aux espèces 'substantivales' » (Lallot, 1992, p. 30)

Par la suite, les grammairiens latins tels que Priscien (6e siècle après J.-C.) empruntent les classes définies pour le grec par Denys le Thrace pour décrire le latin. Au dix-septième siècle, la grammaire de Port-Royal, qui décrit le français, est toujours organisée autour de la dichotomie verbe-nom (Robins, 1976, p. 132).

La catégorie adjectivale ne trouve finalement sa place comme catégorie syntaxique indépendante qu'au dix-huitième siècle, par les soins de Nicolas Beauzée, grammairien de l'Encyclopédie, ce qui sonne la fin de la distinction entre nom substantif et nom adjectif (Robins, 1976, p. 136).

La description linguistique d'aujourd'hui, où les notions de *déterminant du nom* et d'*adjectif* sont différenciées, est directement héritée des travaux de la grammaire traditionnelle[48], c'est-à-dire héritée de la tradition occidentale de définition des parties du discours. L'ensemble des adjectifs est aujourd'hui considéré comme constituant une catégorie syntaxique distincte, et non plus comme appartenant à la classe nominale. La reconnaissance tardive de la catégorie adjectivale comme partie du discours à part entière montre la nécessité de définir cette catégorie. C'est ce à quoi se consacre la section suivante.

[48] Pour une discussion sur les parties du discours dans la linguistique moderne, cf. (Lagarde, 1988) et pour un exposé sur les traditions grammaticales, cf. (Stoean, 2005).

5.1.2. L'adjectif prototypique

Depuis qu'ils sont reconnus comme constituant une partie du discours, les adjectifs sont classés en fonction de leur datation. C'est ainsi que, à la suite de Borodina (1963, p. 194), Goes (1999, p. 48) qualifie de primaires les adjectifs qui appartiennent au fonds ancien de la langue. Suivant Borodina et Goes, ces adjectifs primaires sont courts (monosyllabiques) et fréquents (e.g. *grand, petit, bon, jeune, beau, vieux, blanc, long, gros*, etc.). Il est curieux d'exclure les adjectifs construits, car certains d'entre eux sont anciens. Par exemple, l'adjectif *mangeable* est daté du treizième siècle selon la rubrique étymologique du TLF, ce qui en fait un adjectif plus ancien que, par exemple, MOCHE, court et monosyllabique, mais dont la première attestation remonte à 1878, toujours suivant le TLF. Les propriétés de taille, fréquence et date sont insuffisantes pour dépeindre le **prototype** [49] de la classe adjectivale. Les autres caractéristiques de l'adjectif, prototypiques, mettent en jeu des critères sémantiques et syntaxiques présentés en deux temps : nous exposons d'abord les propriétés adjectivales indépendamment de la langue, puis nous examinons le cas du français.

Certains linguistes dont Dixon (1977, 2004) et Croft (1991, 2003) ont proposé une méthode typologique pour définir les parties du discours. Leur approche se justifie par le fait que la catégorie adjectivale ne bénéficie pas d'un statut clairement défini, contrairement à celles de *nom* et de *verbe* qui ne sont que rarement remises en question, ce dont rend compte la section précédente. Les travaux de Dixon et Croft ont permis de développer une théorie du prototype des membres des parties du discours (i.e. nom, adjectif et verbe) à partir de leurs régularités sémantiques. Nous allons d'abord présenter les travaux de Croft qui caractérisent les prototypes du nom, du verbe et de l'adjectif puis ceux de Dixon, consacrés à l'adjectif.

Dans Croft (1991), les prototypes des principales catégories syntaxiques peuvent être modélisés selon deux axes orthogonaux, l'un affecté aux classes sémantiques et l'autre aux fonctions pragmatiques, cf. Tableau 24. Croft dénombre trois valeurs sémantiques qui sont les objets, les propriétés et les actions et trois fonctions pragmatiques qui sont

---

49 Le prototype d'une catégorie peut être défini comme le membre ou l'ensemble des membres d'une catégorie qui représente(nt) le mieux la catégorie dans son ensemble.

la prédication (dire quelque chose), la référence (fournir à l'auditeur les entités dont on dit quelque chose) et la modification (préciser l'identité de ce dont on parle). D'après ce classement, l'adjectif prototypique dénote la propriété et sa fonction pragmatique est la modification.

	Catégorie Syntaxique		
	Nom	*Adjectif*	*Verbe*
Classe sémantique	Objet	Propriété	Action
Fonction pragmatique	Référence	Modification	Prédication

Tableau 24. Corrélations prototypiques des catégories syntaxiques. (Croft, 1991, p. 55)

Ce classement sémantique se fonde sur une définition particulière de la notion de propriété. Les classes *objet*, *propriété* et *action* se caractérisent en effet par quatre propriétés sémantiques : la valence, la stativité, la persistance et la gradabilité.

- La **valence** est déterminée par le nombre d'arguments, c'est-à-dire le nombre d'entités additionnelles impliquées dans la dénotation. Une propriété a une valence de 1, c'est-à-dire que l'existence de *être blanc* nécessite l'existence d'une autre entité, d'un l'objet qui possède la propriété *être blanc*. Cette caractéristique des propriétés, la syncatéromaticité ou absence d'autonomie référentielle, a été exposée au Chapitre 3.
- La **valeur aspectuelle** qui prend la valeur stative.
- La **persistance** correspond à la distinction entre prédicat d'individu (ILP) et prédicat épisodique (SLP) établie par Carlson (1977) et présentée dans le Chapitre 3. Une propriété prototypique est définie par Croft comme persistante.
- Une propriété prototypique est **gradable**. Linguistiquement, cela se traduit par la modification de l'adjectif qui exprime la propriété au moyen d'un adverbe d'intensité (3). Une action et un objet sont prototypiquement non-gradables (4) et (5).

(3) Julie est très belle.
(4) *Julie a acheté un très pull.
(5) *Julie a <u>très acheté</u> un pull.

Les propriétés sémantiques des prototypes des parties du discours sont reportées dans le Tableau 25, qui classe les *objets*, *propriétés* et *actions* selon les critères de *valence*, *stativité*, *persistance* et *gradabilité*. Suivant le Tableau 24, un adjectif prototypique

dénote une propriété (i.e. stative et syncatégorématique) individuelle et gradable. La classe des adjectifs partage certaines propriétés avec la classe des noms (stativité, persistance) et d'autres avec celle des verbes (valence non-nulle).

	Objets	**Propriétés**	**Actions**
Valence	0	1	≥ 1
Stativité	Etat	Etat	Processus
Persistance	ILP	ILP	SLP
Gradabilité	Non gradable	Gradable	Non gradable

Tableau 25. Propriétés sémantiques des classes lexicales prototypiques (Croft, 1991, p. 65)

Dans une perspective typologique, Dixon (1977) classe les adjectifs en fonction du type ontologique des propriétés qu'ils dénotent. L'auteur distingue des classes adjectivales selon le nombre d'adjectifs contenus dans le lexique d'une langue donnée. Ainsi, les langues qui ont peu d'adjectifs sont dites à petite classe d'adjectifs et les langues qui ont beaucoup d'adjectifs sont dites à grande classe d'adjectifs. L'hypothèse que fait Dixon (1977) est qu'il existe quatre types sémantiques centraux d'adjectifs que l'on retrouve dans toutes les langues, quelle que soit la taille de leur classe d'adjectifs. Ces types sémantiques sont (i) la dimension, (ii) l'âge, (iii) la valeur axiologique et (iv) la couleur, cf. (6-9).

(6) *grand, petit, long, gros* (i) [dimension]

(7) *nouveau, récent, jeune, vieux* (ii) [âge]

(8) *bon, méchant* (iii) [valeur axiologique]

(9) *noir, blanc, bleu* (iv) [couleur]

Au côté des types centraux, Dixon circonscrit des types sémantiques périphériques, que seules les langues à classes adjectivales moyennes ou grandes comportent. Ces types sémantiques sont (v) les propriétés physiques, (vi) les propensions humaines et (vii) la vitesse. Certaines classes se recoupent. Ainsi, le type (v) contient les propriétés physiques autres que dimension et couleur.

(10) *dur, mou, sec, chaud* (v) [propriétés physiques]

(11) *jaloux, content, cruel* (vi) [propensions humaines]

(12) *rapide, lent* (vii) [vitesse]

Enfin, Dixon montre que les langues à grande classe adjectivale, comme le français, possèdent en outre des types d'adjectifs indiquant (viii) la difficulté, (ix) la similarité, (x) la qualification, (xi) la quantification, (xii) la position et (xiii) les nombres cardinaux[50].

(13)	*facile, difficile, simple*	(viii)	[difficulté]
(14)	*pareil, différent*	(ix)	[similarité]
(15)	*vrai, probable, commun*	(x)	[qualification]
(16)	*nombreux*	(xi)	[quantification]
(17)	*haut, bas, proche, lointain*	(xii)	[position]

Cette classification des propriétés fait appel à notre connaissance du monde. Elle relève donc d'une description ontologique. Le type sémantique du prototype adjectival correspond aux classes centrales (i-iv). L'élargissement aux classes sémantiques périphériques (v-xiii) coïncide avec l'éloignement du prototype. Sémantiquement donc, l'adjectif prototypique dénote une propriété exprimant la dimension, l'âge, la valeur axiologique ou la couleur.

Pour l'instant, nous avons vu comment Croft définit la prototypicité de l'adjectif relativement à une classe sémantique (i.e. propriétés) et à une fonction pragmatique (la modification), puis comment Dixon définit la prototypicité sémantique de l'adjectif dans les langues du monde. Il nous reste à établir la manière dont est définie la prototypicité syntaxique de l'adjectif en français.

La définition de l'adjectif prototypique dans les classifications syntaxiques comme celle de Goes (1999) pour le français, repose sur trois propriétés distributionnelles qui sont (i) l'acceptation ou le refus de la fonction attribut, (ii) la possibilité d'une modification par l'adverbe d'intensité *très*, et (iii) la position de l'adjectif dans le syntagme nominal. Sur la base de ces critères, l'adjectif prototypique de Goes est celui qui peut à la fois être antéposé et postposé au nom, sans que la place par rapport au nom n'altère le sens de l'adjectif (18) ; occuper la fonction attribut (19) ; accepter la modification par *très* (20).

(18) un trajet <u>long</u> / un <u>long</u> trajet

[50] La classe des nombres cardinaux n'est pas adjectivale en français, cf. Corblin (1997) i.a.

(19) Le trajet est long.

(20) un trajet très long / Le trajet est très long.

Pour différentes raisons, certains adjectifs non-prototypiques refusent la fonction attribut (21), d'autres ne peuvent être antéposés au nom qu'ils modifient (22), d'autres enfin refusent la gradation (23).

(21) *L'artère est coronarienne.

(22) *un carnivore mammifère

(23) *une souris très/complètement énorme

Les classes d'adjectifs sont établies en fonction de leur transgression à l'un ou plusieurs des critères syntaxiques utilisés pour définir le prototype.

On remarque que des adjectifs appartenant aux classes centrales de Dixon, tels que l'adjectif *ancien* dans l'exemple (24), ne répondent pas aux critères de prototypicité de l'adjectif définis par Goes (1999). Prototypicité syntaxique et appartenance aux classes sémantiques centrales produisent des définitions différentes du prototype adjectival, sans recouvrement total.

(24) # un ministre ancien [type (ii) de Dixon]

En résumé, nous avons vu dans la section 5.1 que les adjectifs ont acquis tardivement le statut de partie du discours. Les travaux que nous avons présentés brièvement s'accordent pour définir le prototype de cette catégorie comme dénotant la propriété. L'adjectif prototypique est donc statif, modifie le nom et accepte la gradation. En français, l'adjectif prototypique accepte la fonction attribut et peut se placer avant ou après le nom qu'il modifie. Il est maintenant possible de répondre à la question posée en introduction de la section 5.1, qui portait sur le statut catégoriel des participes passés (e.g. *affamé*) et présents (e.g. *amusant*) et des formes homomorphes d'un nom (e.g. *bête*). D'après la définition posée dans la section §5.1.2, *affamé*, *amusant* et *bête* sont analysés comme adjectifs car ils dénotent des propriétés, acceptent la gradation (26) et la fonction attribut (26). Cependant, ils ne partagent pas tous les propriétés syntaxiques du prototype :

(25) un (*affamé) chat affamé / une (amusante) histoire amusante / un (*bête) ami pingre

(26) Luc est (complètement) affamé / (très) amusant / (un peu) bête.

En croisant les critères établissant d'une part la prototypicité syntaxique des adjectifs selon Goes (1999) (i.e. attributivité, gradabilité, anté et postposition dans le SN), et d'autre part la prototypicité sémantique suivant Dixon (1977, 2004), nous allons à présent établir les éléments qui entrent en jeu dans la définition des classes d'adjectifs en français.

5.2. Critères classificatoires des adjectifs du français

Les classements des adjectifs rencontrés dans la littérature linguistique se répartissent en deux types. Le premier type de classement, adopté dans cette section, repose sur les types sémantiques des adjectifs et étudie leurs propriétés distributionnelles dans un second temps. Le deuxième type de classement tient compte des structures syntaxiques dans lesquelles les adjectifs apparaissent, ceci dans le but de mettre au jour des différences sémantiques (Goes, 1999). Dans les deux cas, les descriptions partent du prototype pour arriver à la classe qui s'en éloigne le plus.

Dans l'objectif de classer les adjectifs qui contreviennent au modèle prototypique défini au §5.1.2, nous allons exposer les critères classificatoires des adjectifs relevés dans la littérature dévolue à l'adjectif, à savoir la *prédicativité*, la *scalarité*, la *position de l'adjectif dans le syntagme nominal* et la *compositionnalité du sens* du syntagme nominal incluant l'adjectif. Les trois premiers critères recoupent la classification syntaxique établie par Goes (1999) et le dernier se rapporte à un classement logique. Les mêmes critères sont repris par Fradin (2008). Dans ce chapitre, nous prêtons attention aux propriétés syntaxiques, sémantiques et morphologiques de l'adjectif sans négliger le rôle des points de vue (Kerbrat-Orecchioni, 1980).

5.2.1. Prédicativité

Le critère le plus fréquemment évoqué pour classer les adjectifs est celui de **prédicativité** (Bartning, 1980; Levi, 1978), c'est-à-dire où l'on oppose adjectifs prédicatifs et non-prédicatifs. Un nom renvoie à un objet défini par une liste de propriétés individuelles. Si l'adjectif dénote une de ces propriétés individuelles, alors il

est prédicatif. La prédicativité est une propriété sémantique qui caractérise la relation de l'adjectif avec le nom.

Knittel (2005), qui rend compte de travaux dévolus à la prédicativité caractérise l'opposition prédicatif vs non-prédicatif de la manière suivante :

> « Un adjectif donné est dit prédicatif si la propriété qu'il dénote fait partie de la liste des propriétés individuelles dénotées par le nom avec lequel il apparaît. Le caractère prédicatif d'un adjectif donné est syntaxiquement reflété par sa fonction attribut. »[51]. (Knittel, 2005, p. 187) (Traduction personnelle).

La prédicativité est donc un critère sémantique que reflète syntaxiquement la faculté d'un adjectif à apparaître en position attribut (critère syntaxique de Goes), comme *rouge* en (27).

(27) La voiture est <u>rouge</u>.

Le test T1.APred exploite cette caractéristique des adjectifs prédicatifs. L'énoncé situé dans la partie gauche de l'équivalence contient l'adjectif en fonction d'épithète. Cet énoncé peut être paraphrasé par celui de droite qui contient l'adjectif en fonction d'attribut. Par exemple, *un mammifère carnivore* est *un mammifère qui est carnivore*, cf. (28). Dans les deux énoncés répartis de chaque côté de l'équivalence, le sens est inchangé, mais la fonction pragmatique (modification vs prédication) diffère. En revanche, *une simple robe* n'est pas *une robe qui est simple*, cf. (29).

T1.APred	*DET N ADJ*	↔	*DET N qui être ADJ.*
(28)	un mammifère <u>carnivore</u>	↔	un mammifère qui est <u>carnivore</u>.
(29)	une <u>simple</u> robe	≠	une robe qui est <u>simple</u>.

Nous avons appliqué T1 à une liste de 17 syntagmes nominaux, dont (28-29) (cf. Tableau 26). L'adjectif est prédicatif dans les SN 1, 2, 3, 4, 6, 7, 10 et non prédicatif dans les SN 16 et 17. Les adjectifs *simple*, *ancien* et *gras* apparaissent tantôt dans des

[51] A given adjective is said to be predicative when the property it denotes is predicated on the set of individuals denoted by the noun it appears with. The predicative character of a given adjective is syntactically reflected in its postcopular use.

configurations prédicatives (8, 12, 14), tantôt dans des configurations non-prédicatives (9, 13, 15). Leur prédicativité est-elle corrélée aux propriétés du nom recteur ? Ce n'est pas le cas pour *simple* qui modifie *robe* dans les deux cas. Leur prédicativité serait-elle alors liée à la position de l'adjectif par rapport au nom ? Enfin, la (non)prédicativité des adjectifs *petit* dans le SN5 et *blanc* dans le SN11 est difficile à déterminer. La paraphrase attributive est possible, mais laisse percevoir un changement de sens qui sera explicité par la suite. Ces 17 SN constituent l'échantillon qui sera soumis aux tests dans le reste du chapitre.

Dans le SN10, l'adjectif *rouge* est prédicatif car la propriété (de couleur) qu'il dénote fait partie de la liste des propriétés individuelles de l'objet auquel réfère le nom *voiture*, ce qui est syntaxiquement reflété par l'équivalence des deux énoncés de part et d'autre de la double flèche. Au contraire, et pour les mêmes raisons, l'adjectif *gras* dans le SN15 n'est pas prédicatif. Suivant ce raisonnement, les 17 syntagmes sont soumis au test T1.APred. Les résultats sont consignés dans le Tableau 26, où l'équivalence note la prédicativité, l'inégalité '≠' la non-prédicativité et le point d'interrogation les cas litigieux.

1	un mammifère <u>carnivore</u>	↔	un mammifère qui est <u>carnivore</u>
2	une porte <u>ouverte</u>	↔	une porte qui est <u>ouverte</u>
3	une <u>blonde</u> chevelure	↔	une chevelure qui est <u>blonde</u>
4	un <u>petit</u> éléphant	↔	un éléphant qui est <u>petit</u>
5	un <u>petit</u> pois	?	un pois qui est <u>petit</u>
6	une souris <u>énorme</u>	↔	une souris qui est <u>énorme</u>
7	une <u>belle</u> femme	↔	une femme qui est <u>belle</u>
8	une robe <u>simple</u>	↔	une robe qui est <u>simple</u>
9	une <u>simple</u> robe	≠	une robe qui est <u>simple</u>
10	une voiture <u>rouge</u>	↔	une voiture qui est <u>rouge</u>
11	un requin <u>blanc</u>	?	un requin qui est <u>blanc</u>
12	un meuble <u>ancien</u>	↔	un meuble qui est <u>ancien</u>
13	une <u>ancienne</u> prison	≠	une prison qui est <u>ancienne</u>
14	un cochon <u>gras</u>	↔	un cochon qui est <u>gras</u>

15	une plante grasse	≠	une plante qui est grasse
16	un présumé coupable	≠	un coupable qui est présumé
17	un voyage présidentiel	≠	un voyage qui est présidentiel

Tableau 26. T1.A.Pred appliqué à différentes configurations de SN

La prédicativité est prépondérante dans le classement des adjectifs. On retrouve ce critère sémantico-syntaxique dans la plupart des classifications (cf. Goes (1999) et Milner (1967)) ou des ontologies, cf. Wordnet[52] (Fellbaum, 1998) qui s'accordent à répartir les adjectifs en deux groupes : prédicatifs vs non-prédicatifs. Le caractère prédicatif n'est pas une propriété lexicale de l'adjectif, mais un emploi adjectival puisque la prédicativité d'un adjectif est définie par rapport au nom avec lequel il apparaît.

5.2.2. Scalarité de l'adjectif

Le deuxième critère de classement fréquemment rencontré met en jeu la **scalarité**, qui oppose les adjectifs gradables, comme par exemple les propriétés de dimension en (30), aux adjectifs dits 'non-gradables' (31). La gradation de la propriété se manifeste syntaxiquement au moyen d'un adverbe d'intensité, généralement *très* (Goes, 1999).

(30) une très grande maison.

(31) ? une plante *très* herbacée.

Les adjectifs rétifs à la modification par *très* peuvent accepter la modification adverbiale par *complètement*, *tout à fait*, *vraiment*, cf. (32)-(33).

(32) La porte est **très* / *complètement* / *tout à fait* fermée.

(33) Le voyage est *très / *peu / complètement / tout à fait / vraiment terminé.

Le test syntaxique de gradabilité proposé par Goes (1999) utilise l'adverbe d'intensité *très*. Le test T2.AGrad tient compte des autres adverbes d'intensité, ce qui permet d'analyser comme gradables les adjectifs *fermé* et *terminé* incompatibles avec la modification par l'adverbe *très*. La différence entre *très grand* et *complètement fermée*,

[52] http://wordnet.princeton.edu/man/wngloss.7WN.html

entre autres, va être expliquée dans la section §5.2.2.1 et tient à la notion d'échelle de mesure.

T2.AGrad *DET N (être) ADV_intensité ADJ*

L'ensemble de syntagmes nominaux de l'échantillon est soumis à T2.AGrad. Les résultats sont consignés dans le Tableau 27. Si la gradation du SN est impossible, l'énoncé est précédé d'un astérisque. Si la gradation est possible mais entraîne un changement de sens, cette modification est notée par un dièse. Le point d'interrogation signale un cas discutable.

1	*un mammifère très carnivore
2	une porte complètement ouverte
3	?une très blonde chevelure
4	un très petit éléphant
5	#un très petit pois
6	une souris tout à fait énorme
7	une très belle femme
8	une robe très simple
9	#une très simple robe
10	?une voiture très rouge
11	#un requin très blanc
12	un meuble très ancien
13	#une très ancienne prison
14	un cochon très gras
15	#une plante très grasse
16	*un très présumé coupable
17	*un voyage très présidentiel

Tableau 27. T2.AGrad appliqué à l'échantillon

D'après ces résultats, les SN se répartissent en 4 groupes :

- L'adjectif est non-gradable dans les SN *un mammifère carnivore*, *le présumé coupable*, *un voyage présidentiel*.
- En ce qui concerne *une voiture très rouge* et *une très blonde chevelure* contenant un adjectif de couleur, ces SN doivent être discutés car leur grammaticalité est parfois

discutée, bien que l'on puisse relever des occurrences en ligne de « N très rouge ». La difficulté de graduer un adjectif de couleur a été soulignée par (Milner, 1978 ; Whittaker, 1994, 2002 ; Noailly, 2005 ; Molinier, 2006 ; Kleiber, 2007). Contrairement aux autres, Kleiber (2007) défend le caractère fondamentalement non gradable des couleurs. Dans le SN *une voiture très rouge*, ce n'est pas la propriété de couleur qui est intensifiée. Contrairement aux propriétés mesurées relativement à une échelle de mesure, qui seront décrites dans la section §5.2.2.1, la gradation d'une couleur comme *être très rouge* ne correspond à un degré élevé sur une échelle du rouge, mais à la teinte la plus proche du rouge vif. Une voiture très rouge est donc une voiture d'un rouge très vif. De la même manière, dans l'énoncé (34), la comparaison ne porte pas sur la couleur mais sur la teinte de la couleur, qui s'éclaircit.

(34) Les années passent et ma voiture est de moins en moins <u>rouge</u>.

Il en va de même pour les adjectifs ethniques en (35)-(36) où ce n'est pas l'appartenance au groupe ethnique qui est graduée, mais une propriété remarquable de ce groupe (selon le point de vue du locuteur).

(35) une arrogance très <u>française</u>

(36) un chic très <u>parisien</u>

- La gradation de l'adjectif ne modifie pas le sens référentiel des SN *une porte ouverte, une souris énorme, un petit éléphant, une belle femme, une robe simple, un meuble ancien, un cochon gras*. Par exemple, une porte très ouverte est une porte ouverte.
- La gradation de l'adjectif modifie le sens référentiel des SN *un petit pois, une simple robe, un requin blanc, une ancienne prison, une plante grasse*. Par exemple, *une ancienne prison* ne réfère pas au même objet qu'*une très ancienne prison* car *une ancienne prison* est un bâtiment qui ne fait plus office de prison alors qu'*une très ancienne prison* est un bâtiment qui a cette fonction depuis un long moment.

Les contraintes qui portent sur le type d'adverbe modifiant l'adjectif indiquent qu'il existe différentes sortes de gradation, ce qui vient confirmer la faiblesse du test T2.AGrad. Pour suppléer la défaillance de cette première caractérisation, une typologie sémantique des prédicats gradables a été développée par (Kennedy & McNally, 1999, 2002) dans le cas particulier des adjectifs déverbaux. Dans leur approche, les prédicats

gradables sont analysés en termes d'**échelle**. Une échelle de propriétés est envisagée comme un ensemble de points totalement ordonnés selon une dimension correspondant à une propriété donnée (e.g. *beau, grand*). Les **degrés** sont décrits comme les intervalles de cette échelle, positifs ou négatifs (cf. Kennedy, 1999). Les adjectifs gradables sont définis comme des fonctions d'objets appliqués à des degrés, c'est-à-dire qu'un adjectif gradable peut être modélisé comme une fonction de mesure $m_A(x)$ qui fait correspondre son argument à un degré *d* évalué comme une norme de comparaison, notée COMP, cf. Kennedy & McNally (2005, p.367), Fortin (2011), Fradin (2012) qui emploie la notation adoptée en (37).

(37) $[[m_A]] = \lambda d.\lambda x.\ m_A(x)\ \text{COMP}\ d$

(38) a. $[[\text{grand}]] = \lambda d.\lambda x.\ \text{grand}(x) \geq d$

b. $[[\text{petit}]] = \lambda d.\lambda x.\ \text{petit}(x) \leq d$

La mesure de l'argument *x* de la fonction m_A est comparée à *d*. Ainsi, l'adjectif *grand* dénote une relation entre un objet *x* et les degrés de taille *d* tel que la taille de *x* est au moins égale à *d*, cf. (38a) alors que l'adjectif *petit* dénote une relation entre un objet *x* et les degrés de taille *d* tel que la taille de *x* est au mieux égale à *d*, cf. (38b).

Cette description est insuffisante car elle ne permet pas d'expliquer la différence entre *une petite souris* et *un petit éléphant*. Kennedy & McNally (2002) démontrent que la distribution et l'interprétation des modifieurs de degré est sensible à deux paramètres majeurs : le type d'échelle (**ouverte** ou **fermée**) à laquelle est associé le prédicat gradable (§5.2.2.1) et le **standard** de comparaison, c'est-à-dire absolu ou relatif (§5.2.2.2).

5.2.2.1. Échelle ouverte vs échelle fermée

Quatre types d'échelles peuvent être distingués selon la structure qu'une propriété gradable utilise comme base pour ordonner les objets. Nous adoptons la typologie des structures d'échelles argumentée dans (Kennedy & McNally, 2002), reproduite dans la Figure 8.

(i)	]----[	échelle complètement ouverte, i.e. échelle qui n'est limitée ni par un élément minimal ni maximal (e.g. *grand, rapide, cher, intéressant*)
(ii)	]---]	échelle fermée en haut, i.e. échelle limitée par un élément maximal (e.g. *certain, pur*)

(iii)	[---[	échelle fermée en bas, i.e. échelle limitée par un élément minimal (e.g. *sec*, *impossible*)
(iv)	[---]	échelle complètement fermée, i.e. échelle limitée à la fois par un élément minimal et un élément maximal (e.g. *plein*, *vide*, *ouvert*, *fermé*)

Figure 8. Échelles ouvertes vs fermées.

L'échelle est complètement ouverte, notée (i) dans la Figure 10, quand elle n'a de borne ni minimale ni maximale ; elle est partiellement fermée si elle est bornée à droite (ii) ou à gauche (iii). Enfin, elle est complètement fermée (iv) si elle dispose d'une borne minimale et d'une borne maximale. Il existe des couples d'adjectifs comme *plein*/*vide*, *ouvert*/*fermé*, *pur*/*impur*, *grand*/*petit* qui représentent chacun une borne sur l'échelle de mesure à laquelle ils sont associés.

Hay (1998) opère une bipartition des adjectifs gradables selon la valeur (i.e. *très* vs *complètement*) de l'adverbe modifieur impliquant une gradation. Les adjectifs du français correspondant à des échelles bornées à droite (ii, iv), peuvent être modifiés par *complètement*, *tout à fait*, *absolument* ou *vraiment* (e.g. SN2) alors que les adjectifs reliés à des échelles non-bornées à droite (i, iii), sont modifiables par *très* (e.g. SN12, SN14). L'adverbe *complètement* correspond à une échelle dont la borne droite est fermée alors que *très* est corrélé à un standard relatif inscrit dans le sémantisme de l'adjectif (McNally, 2007), ce qui explique l'agrammaticalité de **une boîte très vide* et la bonne formation de *une boîte complètement vide*.

Le test T2.Échelle, emprunté à Unger (1975), permet de déterminer quel type d'échelle décrit le mieux une propriété adjectivale donnée. Ce test se fonde sur le premier sens de l'adverbe *absolument* qui renvoie à la **borne (minimale** ou **maximale) absolue**. Le point d'interrogation n'indique pas qu'on ne peut pas trouver d'occurrence de l'énoncé *absolument ADJ*, mais que dans le monde, la propriété dénotée par ADJ ne peut pas être absolue. Par exemple, on peut être *de plus en plus mouillé*, mais pas *de plus en plus sec*. Un objet est sec ou ne l'est pas. Par contre, un objet mouillé peut l'être d'avantage. Par conséquent, on peut être absolument sec, mais pas absolument mouillé, (cf. Rusiecki, 1985, p. 7).

T2.Échelle	(i)	(ii)	(iii)	(iv)
absolument ADJ (borne minimale)	?	+	?	+
absolument ADJ (borne maximale)	?	?	+	+

À titre d'exemple, examinons en (39)-(42) les échelles associées aux propriétés de TAILLE, IMPURETÉ, IMPOSSIBILITÉ et OUVERTURE. Chacune appartient à l'un des types (i) à (iv) définis plus haut. L'échelle ouverte en (37) est bornée à gauche par *petit* et à droite par *grand* : il n'existe de limite ni à la petitesse, ni à la grandeur. L'échelle d'IMPURETÉ est bornée à gauche : en effet il existe un degré maximal de pureté (100%), alors que la borne droite est ouverte, puisqu'il n'y a pas de degré maximal de l'impureté. À l'inverse, l'échelle d'IMPOSSIBILITÉ est bornée à droite car il existe un degré maximal d'impossibilité (100%), mais il n'y a pas de degré maximal de possibilité, ce qui se traduit par une borne ouverte à gauche. Enfin, l'ouverture d'une porte par exemple est mesurée sur une échelle bornée à gauche et à droite car l'ouverture mesure un angle compris entre 0° (la porte est complètement fermée) et une valeur maximale (la porte est complètement ouverte).

(39)	**T2.Échelle**	TAILLE	(i)
	borne minimale	?absolument petit	
	borne maximale	? absolument grand	
(40)	**T2.Échelle**	IMPURETÉ	(ii)
	borne minimale	absolument pur	
	borne maximale	? absolument impur	
(41)	**T2.Échelle**	IMPOSSIBILITÉ	(iii)
	borne minimale	? absolument possible	
	borne maximale	absolument impossible	
(42)	**T2.Échelle**	OUVERTURE	(iv)
	borne minimale	absolument fermé	
	borne maximale	absolument ouvert	

Parmi les énoncés soumis au T2.AGrad, cf. Tableau 28, nous sélectionnons ceux qui passent ce test avec succès pour leur appliquer T2.Échelle. Ainsi, nous affinons leur propriété de gradabilité en les distribuant suivant les quatre types (i) à (iv) évalués par T2.Échelle.

2	une porte complètement <u>ouverte</u>	iv
4	un très <u>petit</u> éléphant	i
6	une souris vraiment <u>énorme</u>	i
7	une très <u>belle</u> femme	i
8	une robe très <u>simple</u>	i

12	un meuble très <u>ancien</u>	iii
14	un cochon très <u>gras</u>	i

Tableau 28. T2.Échelle appliqué à l'échantillon.

Signalons les limites de l'opposition très vs complètement. Par exemple, nous avons vu que l'échelle de TAILLE est de type (i), i.e. non-bornée. Il en va de même pour les autres échelles mesurant une dimension (e.g. échelle de la GROSSEUR). La propriété *être énorme* se mesure pourtant sur la même échelle dimensionnelle que *être gros*. On remarque cependant que la modification par l'adverbe de type *complètement* est meilleure que la modification par *très* pour l'adjectif de dimension *énorme* dans le SN6. Cela s'explique par le fait que *énorme* dénote une dimension excessive. Comme tout test, T2.Échelle est généralement utile, mais il y a des limites, comme celle que nous venons d'illustrer avec *énorme*.

5.2.2.2. Standard de comparaison

Les exemples (43)-(44) illustrent la différence d'interprétation entre *petit* et *fermé*. Contrairement à *fermé*, l'adjectif *petit* ne renvoie pas à des dimensions comparables selon le nom qu'il modifie.

(43) une <u>petite</u> souris *vs* un <u>petit</u> éléphant

(44) une porte <u>fermée</u> *vs* un pot <u>fermé</u>

Kennedy & McNally (2005) montrent qu'on peut opérer une distinction entre les adjectifs **relatifs à un standard de comparaison** (e.g. *petit*) et les adjectifs **absolus** (e.g. *fermé*). L'interprétation d'adjectifs comme *petit* est dépendante du nom modifié, contrairement aux adjectifs comme *fermé*.

Le standard de comparaison est déterminé relativement à une classe d'objets qui sont similaires sur le plan de la propriété examinée. Si l'on suit cette idée, le standard de comparaison doit être introduit dans la représentation de l'adjectif (45) et du SN (46)-(47) de la manière suivante :

(45) $[[m_A]] = \lambda d.\lambda x.\ [m_A(x, d), d \text{ COMP } d_{STD}]$

(46) $[[m_A]] = \lambda d.\lambda x.\ [m_A(x, d), d \text{ COMP } d_{MAX}]$

(47) $[[\text{un petit éléphant}]] = \exists x.\exists d\ [\text{petit'}(x, d), \text{éléphant'}(x), d \leq d_{STD}]$

(48) $[[\text{une porte fermée}]] = \exists x.\exists d\ [\text{fermé'}(x, d), \text{porte'}(x), d = d_{MAX}]$

La représentation du sens du syntagme nominal *un petit éléphant* donnée en (47) doit se lire « un éléphant *x* dont la taille est d'un degré *d* inférieur à la taille standard d_{STD} des éléphants ». La représentation du sens de *une porte fermée* donnée en (48) se lit « comme une porte *x* ayant le degré maximal de fermeture ». Les adjectifs relatifs à un standard de comparaison, noté d_{STD}, dénotent des propriétés évaluées sur une échelle ouverte (i), c'est-à-dire privée de bornes minimale et maximale (e.g. *petit*), alors que les adjectifs absolus dénotent des propriétés évaluées sur des échelles partiellement bornées (ii, iii) ou complètement bornées (iv) par rapport à une borne absolue notée d_{MAX} (e.g. IMPURETÉ, IMPOSSIBILITÉ, FERMETURE).

En résumé, nous venons de voir que la notion de scalarité ne se limite pas à définir si un adjectif est ou non modifiable par l'adverbe d'intensité *très*. Un adjectif gradable est analysé en termes d'échelle et de degré. Kennedy & McNally distinguent quatre types d'échelles définies par l'ouverture/fermeture de leurs bornes minimale/maximale. Les échelles complètement ouvertes (i) sont reliées à un standard de comparaison. Les adjectifs scalaires corrélés à une échelle complètement ouverte sont donc relatifs à un standard de comparaison. Les adjectifs scalaires reliés à l'un des trois autres types d'échelles sont appelés adjectifs absolus en raison de l'absence d'un standard de comparaison lié à ces échelles. La réalisation de la gradation (par *très* ou par *complètement*) est corrélée au type d'échelle, i.e. (i) vs (ii)-(iv).

Jusqu'ici, deux critères classificatoires des adjectifs ont été présentés : la prédicativité et la scalarité. Les adjectifs non-prédicatifs sont non-scalaires (49) mais la réciproque est fausse : les adjectifs prédicatifs peuvent être scalaires (50) ou pas (51) :

(49) Une <u>ancienne</u> prison ≠ une très <u>ancienne</u> prison [-PRED ; -SCAL]

(50) Un <u>petit</u> chat = un très <u>petit</u> chat [+PRED ; +SCAL]

(51) Un mammifère (*très / *complètement) <u>carnivore</u> [+PRED ; -SCAL]

Les résultats de l'application des tests T1, T2.Grad, T2.échelle sont différents pour les SN contenant le même adjectif selon qu'il est placé avant ou après le nom, comme on l'a vu avec les SN8-9 et les SN12-13. Dans ces couples de SN, le premier est prédicatif et gradable, le second n'est pas prédicatif et sa gradation conduit à une nouvelle interprétation de la combinaison des sens de l'adjectif et du nom recteur. Il semble donc

qu'il faille tenir compte de la place de l'adjectif dans le syntagme nominal, et c'est ce point qui constitue le troisième critère de notre exposé.

5.2.3. Position de l'adjectif dans le syntagme nominal

L'adjectif prototypique tel que nous l'avons défini dans la section §5.1.2 accepte d'être antéposé ou postposé au nom (52). La notation +AN signifie que l'adjectif est antéposable au nom recteur, la notation +NA qu'il est postposable au Nom recteur. D'autres adjectifs sont rétifs à l'une ou l'autre place, cf. (53)-(54), pour les raisons qui vont être développées ici.

(52)	un <u>cruel</u> dilemme / un dilemme <u>cruel</u>	[+AN] [+NA]
(53)	un <u>premier</u> enfant / *un enfant <u>premier</u>	[+AN] [-NA]
(54)	?un <u>dru</u> poil / un poil <u>dru</u>	[-AN] [+NA]

D'après Nølke (1996), de nombreux travaux tentent sans y parvenir de rendre compte de la place de l'adjectif épithète en français. L'état de l'art exposé dans (Nølke, 1996, p. 44) présente et critique successivement les critères formels et sémantiques.

- Certains auteurs postulent que la place de l'adjectif est liée à sa sémantique, comme Blinkenberg (1933), qui s'efforce de montrer que les adjectifs axiologiques (e.g. *bon-mauvais*) ou de dimension (e.g. *grand-petit*) ont tendance à être antéposés.
- Un autre argument sémantique fait appel à la **polysémie** de l'adjectif, qui se reflète dans l'anté ou la post-position. En (55) *un sale type* est un mauvais type alors qu'*un type sale* est un type à l'hygiène douteuse et *un grand homme* est un homme qui a accompli de grandes choses alors qu'*un homme grand* est un homme de grande taille.

(55) un <u>sale</u> type ≠ un type <u>sale</u> ; un <u>grand</u> homme ≠ un homme <u>grand</u>

- Forsgren (1978) et Wilmet (1981) montrent que la taille de l'adjectif (voire du syntagme adjectival) ou celle du nom influencent leur position respective l'un par rapport à l'autre. Ainsi, Forsgren (1978) montre que la postposition de l'adjectif est favorisée si le nom est monosyllabique, et elle est obligatoire si l'adjectif a des compléments, cf. (56).

(56) Un trajet long de deux cents kilomètres / *un long de deux cents kilomètres trajet

Abeillé & Godard (1999) rejettent une partie de ces hypothèses et montrent que la place des adjectifs épithètes par rapport au nom est fonction de ce qu'elles nomment le *poids syntaxique*. Ce trait de poids possède deux valeurs (léger et non-léger) « qui différencie entre eux les lexèmes et les syntagmes. […] le poids résulte d'une part d'une spécification lexicale (certains adjectifs épithètes sont légers, d'autres non), d'autre part des règles de construction des syntagmes (certains types de syntagmes sont non-légers, d'autres pas) » (Abeillé & Godard, 1999, p. 6). Selon les auteurs, les syntagmes sont généralement non-légers et les seuls syntagmes à ne pas être non-légers sont les syntagmes coordonnés (57b). Leur article montre que les adjectifs épithètes antéposés sont **légers**. Ainsi, l'adjectif *bon* refuse la postposition lorsqu'il est seul (57a), alors qu'il l'accepte lorsqu'il entre dans une structure syntaxique plus lourde telle que la coordination (57b).

(57) a. un <u>bon</u> poulet / * ? un poulet <u>bon</u>

b. un <u>bon et gros</u> poulet / un poulet <u>bon et gros</u>

On relève en ligne des énoncés dans lesquels la place de l'adjectif épithète semble non-conforme aux critères que nous venons d'énoncer. L'antéposition de *royal* en (58) répond à un besoin de mise en relief ou à d'effet de style.

(58) Peut-être vous assiérez-vous sur le siège qui a accueilli le <u>royal</u> postérieur

L'étude sur corpus de (Fox & Thuilier, 2010)[53] montre que 70% des adjectifs apparaissent après le nom recteur (Fox & Thuilier, 2010, p. 3). Les adjectifs acceptant les deux positions apparaissent plutôt avant le Nom recteur (dans 68% des cas). Les résultats de (Fox & Thuilier, 2010) vérifient l'hypothèse de (Abeillé & Godard, 1999) concernant le poids de l'adjectif. Ces résultats confirment également le rôle de la taille de l'adjectif et montrent l'importance de sa fréquence d'occurrence. La haute fréquence d'un syntagme nominal particulier peut conduire à la situation de **figement** (e.g. *un triste sire* ; *un fin limier*).

> « Comme le soutient [Bybee, 1998] chaque utilisation d'un mot est enregistrée dans la mémoire des locuteurs et ajoutée à la représentation

[53] (Fox & Thuilier, 2010) examinent 14804 occurrences d'épithètes correspondant à 1902 adjectifs.

> mentale qu'ils en ont. Chaque occurrence en renforce la représentation mentale et rend le mot plus accessible au locuteur qui le traite. »[54] (Fox & Thuilier, 2010, p. 9)

La place de l'adjectif dépend de propriétés idiosyncrasiques de l'adjectif (forme, classe d'adjectif, polysémie), du nom recteur (forme, sens) et de la combinaison des deux (figement).

Nous mettons à l'épreuve de nos adjectifs contextualisés, présentés au début de ce chapitre, les hypothèses théoriques à propos de la position de l'adjectif, pour classer les adjectifs en fonction des résultats que nous allons obtenir. On fait varier la position de l'adjectif dans les syntagmes nominaux 1-17, cf. Tableau 29. Au cas où les deux positions sont possibles, nous indiquons si le sens des deux syntagmes est le même (=) ou pas (≠).

1	*un <u>carnivore</u> mammifère		un mammifère <u>carnivore</u>
2	*une <u>ouverte</u> porte		une porte <u>ouverte</u>
3	une <u>blonde</u> chevelure	=	une chevelure <u>blonde</u>
4	un <u>petit</u> éléphant	=	un éléphant <u>petit</u>
5	un <u>petit</u> pois		*un pois <u>petit</u>
6	une <u>énorme</u> souris	=	une souris <u>énorme</u>
7	une <u>belle</u> femme	=	une femme <u>belle</u>
8 - 9	une <u>simple</u> robe	≠	une robe <u>simple</u>
10	une <u>rouge</u> voiture	=	une voiture <u>rouge</u>
11	un <u>blanc</u> requin	≠	un requin <u>blanc</u>
12	un <u>ancien</u> meuble	≠	un meuble <u>ancien</u>
13	une <u>ancienne</u> prison	≠	une prison <u>ancienne</u>
14	un <u>gras</u> cochon	=	un cochon <u>gras</u>
15	*une <u>grasse</u> plante		une plante <u>grasse</u>
16	un <u>présumé</u> coupable	=	un coupable <u>présumé</u>

[54] « as [(Bybee, 1998)] argues, each use of a word is stored in the memory of locutors and added to the mental representation that they have of it. Each occurrence reinforce the mental representation and makes it more accessible for the locutor to process. »

17	*un <u>présidentiel</u> voyage	un voyage <u>présidentiel</u>

Tableau 29. T3.NA et T3.AN appliqués à l'échantillon

Les SN de l'échantillon se divisent en quatre classes :

- L'adjectif est obligatoirement antéposé (*un petit pois*) ;
- L'adjectif est obligatoirement postposé (lignes 1, 2, 15, 18) ;
- L'adjectif est soit antéposé, soit postposé et les deux syntagmes ont le même sens (*une blonde chevelure*, *un petit éléphant*, etc.) ;
- L'adjectif est soit antéposé, soit postposé mais les deux SN résultant ont des sens différents. Dans *une robe simple*, *simple* qualifie *robe* mais dans *une simple robe*, *simple* a une valeur adverbiale ; l'objet dénoté est simplement une robe.

En somme, les trois critères syntaxiques classificatoires des adjectifs du français exposés par Goes (1999) sont la fonction attribut, la gradation et la place de l'adjectif dans le syntagme nominal. Les deux premières oppositions recouvrent les notions sémantiques de prédicativité et de scalarité. Nous avons vu au paragraphe 5.2.2 que la combinaison [-PRED ; +GRAD] est impossible, ce qui révèle une relation forte entre ces deux critères.

La position de l'adjectif est fonction de nombreux paramètres (sémantiques, formels, syntaxiques et stylistiques), ce qui ne lui permet pas d'être fiable. En outre, la position de l'adjectif dans le SN n'entre pas en relation avec les deux critères précédents : en effet, toutes les combinaisons entre le critère de prédicativité et celui de position sont instanciées :

	AN	NA
[+ PRED]	*une belle femme*	*une voiture rouge*
[- PRED]	*une ancienne prison*	*un conseiller présidentiel*

Tableau 30. Prédicativité et position de l'adjectif dans le SN

La (non) prédicativité de l'adjectif est compatible avec sa pré- ou post-position dans le syntagme nominal (Tableau 30), de même que sa scalarité (Tableau 32).

	AN	NA
[+ SCAL]	*une très belle femme*	*une porte complètement ouverte*
[- SCAL]	*un (#très) petit pois*	*un mammifère (*très) carnivore*

Tableau 31. Scalarité et position de l'adjectif dans le SN

En revanche, la position de l'adjectif est reliée (au moins en partie) à la relation entretenue entre l'adjectif et le nom recteur. Plus précisément, la position de l'adjectif épithète est liée à la combinaison de leurs sens, ce que révèlent par exemple les SN *une plante grasse* et *un cochon gras* qui ont des réactions différentes aux tests T1-T3. C'est l'objet de la section suivante.

5.2.4. Compositionnalité du sens

Le quatrième critère pour la classification des adjectifs met en jeu la **compositionnalité du sens** entre l'adjectif et le nom qu'il modifie. Ce critère divise les adjectifs en termes d'**intersectifs** *vs* **subsectifs**[55]**.** Cette présentation de la classification des adjectifs est basée sur l'article de (Kamp & Partee, 1995), qui s'inscrit dans le cadre de la théorie de la compositionnalité[56]. Trois types de relations sont à distinguer : le sens créé est intersectif (§5.2.4.1), subsectif (§5.2.4.2) ou non-subsectif (§5.2.4.3). À la fin de la section, nous proposons un test qui identifie la manière dont se combinent le sens de l'adjectif épithète et de son nom recteur. Ce test sera appliqué à notre échantillon.

5.2.4.1. Adjectifs intersectifs

Les adjectifs **intersectifs** dénotent des propriétés absolues[57]. C'est le cas de *carnivore* dans la phrase *le loup est un mammifère carnivore*, cf. (59). L'énoncé (a) implique (→) que le loup est un individu de l'ensemble des mammifères (b) et un individu de l'ensemble qui instancie la propriété d'être carnivore (c). L'intersection des deux ensembles est représentée en (d) par le symbole ∩.

(59) a. Le loup est un mammifère carnivore.
b. → Le loup est un mammifère.

---

[55] Voir aussi (Dowty, Wall, & Peters, 1981), (Chierchia & McConnell-Ginet, 1990), (Siegel, 1980), (Cann, 1993). Références issues de (Bouillon, 1997, p. 35).

[56] **"(PC) The principle of compositionality: The meaning of a complex expression is a function of the meanings of its parts and of their syntactic mode of combination."** (Kamp & Partee, 1995, p. 135)

[57] L'ensemble des adjectifs intersectifs est dissemblable de celui décrit au §5.2.2.2 où les adjectifs absolus sont des scalaires sans standard de comparaison.

c. → Le loup est carnivore.

d. $= \forall x\ [\mathbf{loup'}(x) \rightarrow (\mathbf{mammifère'}(x) \wedge \mathbf{carnivore'}(x))]$

$= \| \mathbf{mammifère} \| \cap \| \mathbf{carnivore} \|$

L'adjectif *carnivore* est considéré comme intersectif car l'énoncé (a) implique les énoncés (b) **et** (c). Bouillon (1997) note que ces adjectifs dénotent typiquement soit une forme (*rond*), soit un groupe humain (*communiste*, *belge*), soit une couleur (*rouge*). Ces adjectifs sont analysés comme des prédicats à une place ; en effet, « ils dénotent une propriété et ont pour extension l'ensemble des individus dénotés par le prédicat » (Bouillon, 1997, p. 35). La combinaison d'un adjectif intersectif avec un nom renvoie à l'intersection des deux propriétés. Prenons par exemple le syntagme *une voiture rouge*. Ce syntagme nominal renvoie à l'intersection des propriétés *être une voiture* et *être rouge.* Selon Knittel (2005, p.188), ces adjectifs sont de préférence postposés en français.

Les adjectifs intersectifs[58] dénotent des propriétés et ont pour extension l'ensemble des individus dénotés par le prédicat, cf. Chapitre 3, mais il faut prendre garde à ne pas confondre adjectifs prédicatifs tels que définis dans le §5.2.1 et adjectifs intersectifs, car les deux ensembles ne se superposent pas. Une partie des adjectifs prédicatifs (au sens défini dans la section 5.2.1) est subsective. Les adjectifs subsectifs sont décrits dans la sous-section suivante.

[58] Outre « **intersectifs** » (Cann, 1993, p. 171; Chierchia & McConnell-Ginet, 1990, p. 371; Dowty, et al., 1981, p. 144; Kamp & Partee, 1995; Siegel, 1980, p. 2) on attribue à ces adjectifs dans la littérature différentes appellations : **absolus** (Arnold, 1989, p. 98; Miller & Johnson-Laird, 1976, p. 356; Taylor, 1992, p. 1), **modificateurs de référents** (Bolinger, 1967, p. 1), **inhérents** (Quirk, Greenbaum, Leach, & Svartvik, 1985, p. 435), **predicative** (Parsons, 1990, p. 43).

5.2.4.2. Adjectifs subsectifs

Dans le cas des adjectifs **subsectifs**[59], le sens de l'adjectif est relatif à celui du nom qu'il modifie.

(60) a. Cet animal est un petit éléphant.

b. → Cet animal un éléphant.

c. ≠> Cet animal est petit.

d. $= \exists x.\exists d\ [\text{petit'}(x, d) \wedge \text{éléphant'}(x) \wedge d \leq d_{STD}]$

$= \|\text{petit éléphant}\| \subseteq \|\text{éléphant}\|$

Dans l'exemple (60), *cet animal est un petit éléphant* n'implique pas (≠>) que *cet animal est petit.* Bouillon utilise le terme d'« adjectifs **relatifs** » pour décrire ces adjectifs ; ici le sens de relatif est conforme à celui que nous avons présenté aux §5.2.2.2 : l'interprétation d'un adjectif subsectif est en effet fonction d'un standard de comparaison. Par exemple, le sens de *petit* diffère selon que cet adjectif qualifie une souris ou un éléphant : *petit* dans *petit éléphant* suppose la comparaison entre différents individus de l'ensemble des éléphants, alors que dans *petite souris*, *petite* suppose la comparaison entre différents individus de l'ensemble des souris. Les syntagmes nominaux qui contiennent un adjectif subsectif ne dénotent qu'une seule propriété (alors qu'ils dénotent l'intersection de deux propriétés lorsqu'ils comportent un adjectif intersectif). Cette propriété est le fruit de la fonction *petit* appliquée à la fonction *éléphant*, ce qui constitue bien une autre manière de dire que la propriété *être petit* est relative à ce sur quoi elle porte. Cette notion de subsectivité nous entraîne à affiner la notation donnée en (45-48) en représentant *petit* comme une fonction :

(61) $[[\text{un petit éléphant}]] = \exists x.\exists d\ [\text{petit'}(\text{éléphant'}(x, d)) \wedge d \leq d_{STD}]$

Tout adjectif subsectif dénote une évaluation relativement à un standard de comparaison. Parmi ces adjectifs se trouvent également les adjectifs qui forment des sous-classes (e.g. *blanc* dans *requin blanc*, *noir* dans *roman noir*, etc.). Ces adjectifs

[59] Outre **subsectifs** (Chierchia & McConnell-Ginet, 1990, p. 371; Kamp & Partee, 1995), on attribue à ces adjectifs différentes appellations : **de mesure** (Croft, 1984; Siegel, 1980 : section 4), **attributives** (Parsons, 1990, p. 43).

qualifient un objet relativement à une de leurs propriétés saillante, qui peut résulter d'une métaphore comme *roman noir*.

Enfin, contrairement aux intersectifs qui ont une position fixe dans le SN, les adjectifs subsectifs peuvent parfois prendre les positions AN ou NA dans le SN (e.g. *une maison magnifique / une magnifique maison*).

5.2.4.3. Adjectifs opérateurs

Soient les exemples (62)-(63) :

(62) Ce bâtiment est une <u>ancienne</u> prison.

(63) Julie est une <u>future</u> maman.

Les adjectifs qui ne sont ni intersectifs, ni subsectifs ne peuvent pas s'analyser de la même manière que (59) ou (60), c'est-à-dire que l'ensemble circonscrit par la combinaison nom-adjectif n'est pas l'intersection des deux ensembles respectifs du nom et de l'adjectif, ni un sous-ensemble du nom. En effet, *une ancienne prison* n'appartient pas à l'ensemble des prisons (b), ni à l'ensemble des individus qui instancient la propriété *être ancien* (64)(c). De même, l'ensemble des prisons ne comporte pas de sous-ensemble des anciennes prisons (d). (64)a n'implique ni (64)b ni (64)c.

(64) a. Le bâtiment est une ancienne prison.

b. ≠> Le bâtiment est une prison.

c. ≠> Le bâtiment est ancien.

d. **∃x, P(prison'(x))**

||ancienne prison|| ⊄ **||prison||**

Les adjectifs de cette classe ne dénotent pas de propriétés, « mais des fonctions de propriétés aux propriétés » (Bouillon, 1997, p. 36). On les appelle des adjectifs **opérateurs**[60] (Parsons, 1990, p. 43 et Chierchia et McConnell-Ginet, 1990, p. 373).

[60] Ces adjectifs ont différentes appellations : **opérateurs** (Parsons, 1990, p. 43), **non-prédicatifs** (Chierchia et McConnell-Ginet, 1990, p. 371), **synthétiques** (Taylor, 1992, p. 2), **non-inhérents** (Quirk, et al., 1985, p. 435), **intensionnels** (Dowty, et al., 1981, p. 144), **non-intersectifs** (Cann, 1993, p. 171; Siegel, 1980, p. 2), **modificateurs de référence** (Bolinger, 1967, p. 1), **modificateurs de propriété** (Arnold, 1989, p.101).

Nous proposons de noter respectivement P et F les opérateurs temporels qui indiquent le passé et le futur. La possibilité est notée par un losange (66) et la nécessité par un carré (67).

(65) le <u>futur</u> époux $\exists x, F\cdot(\text{époux}'(x))$

(66) le coupable <u>présumé</u> $\exists x, \Diamond\cdot(\text{coupable}'(x))$

(67) l'inscription est <u>obligatoire</u> $\exists x, \Box\cdot(\text{inscription}'(x))$

La classification de (Kamp & Partee, 1995) contient une quatrième classe, celle des adjectifs **privatifs** (68) qui est une sous-catégorie des adjectifs non-subsectifs. Selon cette description, de la fausse fourrure n'est jamais de la fourrure, c'est-à-dire que l'intersection entre l'ensemble des fourrures et des fausses fourrures est l'ensemble vide.

(68) a. fausse fourrure

b. $\boldsymbol{\lambda x\ (\neg\ \text{fourrure}'(x))}$

$\boldsymbol{||\text{fausse fourrure}|| \cap ||\text{fourrure}|| = \varnothing}$

Dans un article ultérieur, (Partee, 2001) revient sur cette classification et élimine la classe des adjectifs privatifs. La fausse fourrure est réanalysé comme un sous-ensemble de l'ensemble fourrure contenant la fourrure synthétique (ou ersatz de fourrure), ce qui revient à analyser fausse comme un adjectif subsectif. Cette réanalyse provient de phrases dans lesquelles les adjectifs *vrai* et *faux* sont coordonnés pour qualifier la fourrure sous (69).

(69) S'agit-il de vraie ou de fausse fourrure ?

(70) $||\text{fausse fourrure}|| = \boldsymbol{\lambda x\ (\text{fourrure}'(x) \wedge \text{artificiel}'(x))}$

Une autre approche consiste à analyser les membres de l'ensemble ||fausse fourrure|| comme exclus de l'ensemble des objets qui instancient la propriété *être faux* et de l'ensemble des objets en fourrure, ce qui classe *faux* parmi les adjectifs opérateurs. L'adjectif *faux* modifie la propriété *être de la fourrure*.

L'étude de la compositionnalité du sens de l'adjectif et de son nom recteur conduit à distinguer trois types d'adjectifs (intersectifs, subsectifs et opérateur). Les propriétés compositionnelles des adjectifs sont identifiables par le test T4.LOG qui vérifie si l'énoncé *X être DET N A* implique ou non *X être DET N* et/ ou *X être A* pour décider si

l'adjectif est intersectif (∩) subsectif (⊆) ou opérateur (*op*). Les SN intersectifs renvoient à l'intersection de deux propriétés, les SN subsectifs à un sous type et les SN opérateurs modifient la propriété. Dans le cas des SN subsectifs, l'adjectif modifie le référent du nom alors qu'il modifie la propriété dans le cas des SN opérateurs.

T4.LOG	a.	*X être DET N A*	=> *X être DET N* => *X être A*	∩
	b.	*X être DET N A*	=> *X être DET N* ≠> *X être A*	⊆
	c.	*X être DET N A*	≠> *X être DET N* ≠> *X être A*	***op***

La partie (c) du test T4.LOG n'est pas opérante. Il se peut que *X être DET N A* implique *X être DET N* avec un adjectif non-prédicatif et opérateur. Par exemple, *simple* dans *une simple robe* est classé comme adjectif opérateur car, bien qu'une simple robe soit une robe, l'adjectif ici n'a pas un rôle prédicatif, mais un rôle de restriction de la propriété (71). La valeur restrictive de *simple* dans cet emploi est observée par Noailly (2002). Les adjectifs opérateurs ont la particularité d'être paraphrasables par un adverbe :

(71) Une <u>simple</u> robe ↔ C'est <u>juste</u> une robe.

Le test T4.LOG est appliqué aux candidats dans le Tableau 33.

1	un mammifère <u>carnivore</u>	=> x est un mammifère => x est carnivore	∩
2	une porte <u>ouverte</u>	=> x est une porte => x est ouverte	∩
3	une <u>blonde</u> chevelure	=> x est une chevelure => x est blond	∩
4	un <u>petit</u> éléphant	=> x est un éléphant ≠> x est petit	⊆
5	un <u>petit</u> pois	=> x est un pois ≠> x est petit	⊆
6	une souris <u>énorme</u>	=> x est une souris ≠> x est énorme	⊆
7	une <u>belle</u> femme	=> x est une femme ≠> x est beau	⊆
8	une robe <u>simple</u>	=> x est une robe ≠> x est simple	⊆
9	une <u>simple</u> robe	x est simplement une robe	*op*
10	une voiture <u>rouge</u>	=> x est une voiture => x est rouge	∩
11	un requin <u>blanc</u>	=> x est un requin ≠> x est blanc	⊆

12	un meuble <u>ancien</u>	=> x est un meuble ≠> x est ancien	⊆
13	une <u>ancienne</u> prison	x était anciennement une prison	*op*
14	un cochon <u>gras</u>	=> x est un cochon ≠> x est gras	⊆
15	une plante <u>grasse</u>	=> x est une plante ≠> x est gras	⊆
16	un <u>présumé</u> coupable	x est peut-être coupable	*op*
17	un voyage <u>présidentiel</u>	=> x est un voyage ≠> x est présidentiel	⊆

Tableau 32. T4.LOG appliqué à l'échantillon.

L'organisation de ces trois classes d'adjectifs intersectifs, subsectifs et opérateurs selon les deux oppositions binaires (être ou non intersectif, être ou non subsectif) est schématisée dans la Figure 9. Les adjectifs instersectifs dénotent l'intersection de deux propriétés, les adjectifs subsectifs une propriété qui dépend d'une propriété, et les adjectifs opérateurs situent temporellement, modalement, etc. la propriété dénotée par le nom recteur.

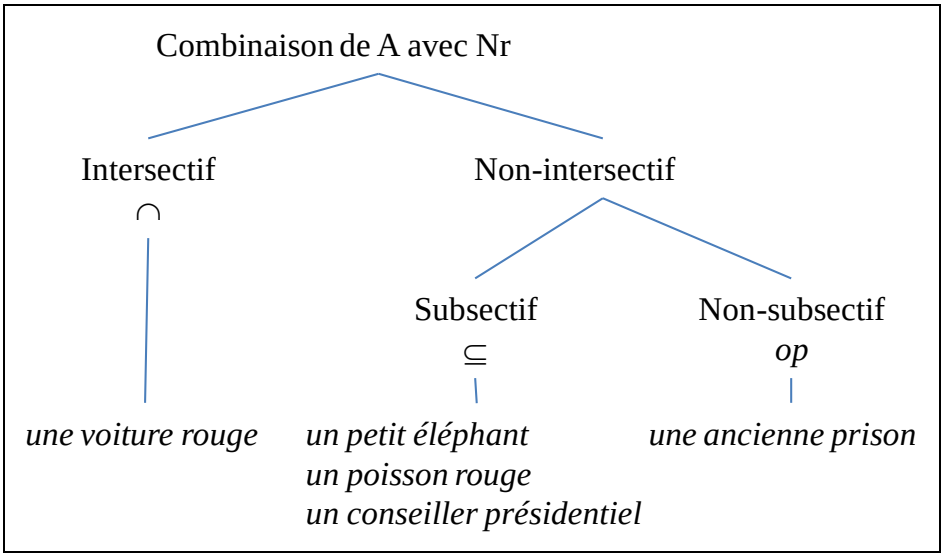

Figure 9. Classification des adjectifs selon leurs propriétés compositionnelles avec le nom qu'ils modifient

Les classifications présentées proposent une interface syntaxe-sémantique. Elles restent souvent guidées par la syntaxe, avec le postulat que les différences de surface révèlent nécessairement des différences logiques (Croft, 1984, p. 1).

Pour conclure la section 5.2, nous avons défini quatre critères qui sont la prédicativité, la scalarité, la position de l'adjectif dans le syntagme nominal et la compositionnalité du sens de l'adjectif avec le nom modifié. En comparant les critères de prédicativité et de

scalarité dans la sous-section 5.2.2, nous avons noté que les adjectifs non-prédicatifs ne sont jamais scalaires. En comparant ces deux critères à celui de la position de A dans le SN (cf. §5.2.3), nous avons constaté que ce troisième critère n'interagit pas avec les deux premiers. Enfin, en comparant la compositionnalité du sens de A avec Nr aux autres critères (cf. §5.2.4), nous avons vu que les adjectifs intersectifs sont prédicatifs, contrairement aux adjectifs opérateurs. Nous allons maintenant croiser ces critères pour définir les classes d'adjectifs.

5.3. Classes d'adjectifs

Dans cette section, nous donnons notre propre classement issu de la confrontation des critères présentés dans la section précédente, qui sont la prédicativité, la scalarité, la place de l'adjectif dans le syntagme nominal (SN) et la compositionnalité du sens du SN contenant l'adjectif. Quatre de ces oppositions sont binaires et la dernière est ternaire, ce qui conduit à formuler quarante-huit combinaisons possibles[61] répertoriées dans le Tableau 33. Certaines de ces combinaisons sont invalidées par l'incompatibilité de critères entre eux, comme le fait d'être simultanément [-PRED] et [+GRAD] qui élimine douze cas, être simultanément [-AN] et [-NA] qui élimine neuf cas supplémentaires, être simultanément [+*op*] et [+PRED] qui élimine encore sept cas, être simultanément [-PRED] et [$\cap$] qui élimine trois cas de plus. Les cas éliminés sont marqués d'un astérisque '*' dans la colonne 'exemple' et la ligne correspondante est gris foncé. En tout, trente et un cas sur quarante-huit sont éliminés, il en reste dix-sept à étudier. Douze des cas possibles restants sont instanciés (les lignes blanches dans le tableau). Nous n'avons pas trouvé d'exemple pour les cinq derniers (lignes gris clair), ce que nous devons expliquer.

[61] (i) [+ ou - PRED], (ii) [+ ou - SCAL], (iii) [+ ou - AN], (iv) [+ ou - NA], (v) [intersectif, subsectif ou opérateur] soit $\mathbf{2^4 \times 3 = 48}$ combinaisons.

	PRED	SCAL	NA	AN	LOG	*Exemple*
CAS 1	+	+	+	+	⊂	
CAS 2	+	+	+	+	⊆	*un (tout) petit éléphant* *une belle femme*
CAS 3	+	+	+	+	*op*	*
CAS 4	+	+	+	-	⊂	*une porte (complètement) ouverte*
CAS 5	+	+	+	-	⊆	*une robe (très) simple* *un homme laid*
CAS 6	+	+	+	-	*op*	*
CAS 7	+	+	-	+	⊂	
CAS 8	+	+	-	+	⊆	
CAS 9	+	+	-	+	*op*	*
CAS 10	+	+	-	-	⊂	*
CAS 11	+	+	-	-	⊆	*
CAS 12	+	+	-	-	*op*	*
CAS 13	+	-	+	+	⊂	*une (*très) blonde chevelure*
CAS 14	+	-	+	+	⊆	*une souris (*très) énorme*
CAS 15	+	-	+	+	*op*	*
CAS 16	+	-	+	-	⊂	*un mammifère carnivore* *une voiture rouge*
CAS 17	+	-	+	-	⊆	*un requin blanc*
CAS 18	+	-	+	-	*op*	*
CAS 19	+	-	-	+	⊂	
CAS 20	+	-	-	+	⊆	*un petit pois*
CAS 21	+	-	-	+	*op*	*
CAS 22	+	-	-	-	⊂	*
CAS 23	+	-	-	-	⊆	*
CAS 24	+	-	-	-	*op*	*
CAS 25	-	+	+	+	⊂	*
CAS 26	-	+	+	+	⊆	*
CAS 27	-	+	+	+	*op*	*
CAS 28	-	+	+	-	⊂	*
CAS 29	-	+	+	-	⊆	*
CAS 30	-	+	+	-	*op*	*
CAS 31	-	+	-	+	⊂	*
CAS 32	-	+	-	+	⊆	*
CAS 33	-	+	-	+	*op*	*
CAS 34	-	+	-	-	⊂	*
CAS 35	-	+	-	-	⊆	*
CAS 36	-	+	-	-	*op*	*
CAS 37	-	-	+	+	⊂	*
CAS 38	-	-	+	+	⊆	*

CAS 39	-	-	+	+	*op*	*le présumé coupable*
CAS 40	-	-	-	+	∩	*
CAS 41	-	-	-	+	⊆	
CAS 42	-	-	-	+	*op*	*une ancienne prison* *une simple robe*
CAS 43	-	-	+	-	∩	*
CAS 44	-	-	+	-	⊆	*un voyage présidentiel* *une plante grasse*
CAS 45	-	-	+	-	*op*	*
CAS 46	-	-	-	-	∩	*
CAS 47	-	-	-	-	⊆	*
CAS 48	-	-	-	-	*op*	*

Tableau 33. Inventaire des cas possibles en croisant les critères classificatoires de l'adjectif.

La confrontation des cas instanciés va nous permettre d'expliquer les cas non-instanciés et les cas impossibles. Premièrement, cette comparaison permet d'affirmer que les adjectifs intersectifs sont obligatoirement postposés (cas 4, 13, 16). En principe, ils ne peuvent être antéposés (cas 4 et 16). Le cas 13 (*une blonde chevelure*) contrevient à ce principe (effet de style). Ces contraintes expliquent l'impossibilité des cas 1, 7 et 19, qui sont éliminés. Deuxièmement, les adjectifs subsectifs aussi sont obligatoirement postposés (cas 2, 5, 14, 17, 44), mais contrairement aux intersectifs, l'antéposition est possible si l'adjectif est prédicatif (cas 2, 14, 20). Les cas 20 (*un petit pois*) contrevient à cette règle. Dans le premier cas, le figement de la locution est à l'origine de la transgression. Dans le second, l'antéposition n'est permise que pour donner un effet stylistique. C'est pour cela que les cas 8 et 41 ne sont pas instanciés et sont donc éliminés. Enfin, les adjectifs opérateurs sont non-prédicatifs, non-scalaires et ont toujours la possibilité d'être antéposés (cas 39, 42).

Le croisement des quatre critères classificatoires (prédicativité, position dans le SN, sectivité et scalarité) donne lieu à 48 combinaisons. En tout, douze de ces combinaisons de critères sont instanciées. Certains cas sont à rassembler car la place de l'adjectif épithète ne joue pas un rôle décisif, alors que d'autres sont à dissocier, comme par exemple le cas 44 où *conseiller présidentiel* et *plante grasse* ont des comportements différents, cf. Tableau 34. Les critères définitoires d'une classe sont surlignés.

	PRED	SCAL	NA	AN	LOG	Description et illustration	CAS
1	+	ii, iii, iv	+	-	∩	∩	4
	+	-	+	+	∩	*un mammifère carnivore*	13
	+	-	+	-	∩		16

2	+	i	+	+	⊆	⊆ +PRED	2
	+	i	+	-	⊆	*un petit éléphant*	5
3	+	-	+	-	⊆	⊆ -GRAD	17
	+	-	-	+	⊆	*un requin blanc*	20
	-	-	+	-	⊆		44b
4	-	-	+	-	⊆	⊆ -PRED -GRAD +NA -AN	44a
						un voyage présidentiel	
5	-	-	+	+	*op*	*op* -PRED -GRAD +AN	39
	-	-	-	+	*op*	*une simple robe*	42

Tableau 34. Classes d'adjectifs et propriétés de ces classes

- La première classe regroupe les adjectifs intersectifs, qui sont obligatoirement prédicatifs et postposables. Certains membres de cette classe sont scalaires (la propriété qu'ils dénotent est mesurée sur une échelle de type (ii), (iii), (iv)), d'autres sont antéposables. Ces adjectifs sont **qualificatifs absolus**.
- La seconde classe regroupe les adjectifs subsectifs, prédicatifs et reliés à une échelle de type (i). Les membres de cette classe sont obligatoirement postposables, certains sont antéposables. Ces adjectifs sont **qualificatifs relatifs à un standard de comparaison**.
- La troisième classe regroupe les adjectifs subsectifs et non scalaires. Les membres de cette classe ne peuvent pas tous faire l'objet d'une interprétation prédicative. Leur position dans le SN est figée, soit avant, soit après le nom recteur. Ces adjectifs sont **typifiants**.
- La quatrième classe regroupe les adjectifs qui sont à la fois subsectifs, non prédicatifs, non scalaires, et obligatoirement postposés. Ces adjectifs sont **relationnels**.
- La dernière classe regroupe les adjectifs **opérateurs**.

Chacune de ces classes fait l'objet d'une description dans les sous-sections §5.3.1 à §5.3.3.

5.3.1. Adjectifs qualificatifs vs relationnels

Les adjectifs qualificatifs sont prédicatifs et dénotent une propriété du référent de leur nom recteur. Les adjectifs qualificatifs se répartissent en adjectifs qualificatifs absolus et adjectifs qualificatifs relatifs. Le premier groupe contient les adjectifs prédicatifs scalaires corrélés à une échelle indépendante d'un standard de comparaison (72) et les adjectifs prédicatifs non-scalaires (73). Le deuxième groupe rassemble les adjectifs

prédicatifs scalaires pour lesquels le degré *d* est relatif à un standard de comparaison (74).

(72) ||une porte ouverte|| = $\exists x.\exists d\ (d > d_0 \wedge \text{ouvert'}(d)(x) \wedge \text{porte'}(x))$

(73) ||une voiture rouge|| = $\exists x\ (\text{rouge'}(x) \wedge \text{voiture'}(x))$

(74) ||un petit éléphant|| = $\exists x.\exists d\ (d \leq d_{\text{STD}} \wedge \text{petit'}(d)(x) \wedge \text{éléphant'}(x))$

Les adjectifs qualificatifs sont souvent opposés aux adjectifs relationnels (Bally, 1950 ; Bartning, 1980 ; Bartning & Noailly, 1993 ; Mélis-Puchulu, 1991 ; Picabia, 1976). L'opposition qualificatif vs relationnel est corrélée au type d'interprétation sémantique de l'adjectif et partiellement au critère de la complexité morphologique de celui-ci. Les adjectifs qualificatifs qualifient le nom qu'ils modifient en attribuant une propriété au référent du Nr. Les adjectifs relationnels sont des adjectifs dérivés de noms, mais la réciproque est fausse: tous les adjectifs dénominaux ne sont pas relationnels, comme l'a montré Fradin (2007, 2008a, 2008b). Par exemple, *cérébral* « du cerveau » est dérivé du nom *cerveau*. Les adjectifs relationnels sont caractérisés par un contenu sémantique identique à celui de leur base. Le sens de l'adjectif n'est révélé qu'en contexte : le Nr, comme par exemple *lobe* en (84) introduit une relation sémantique entre le référent de la base et le Nr. En l'occurrence, une relation méronymique est établie en (84) : le référent du Nr est destiné à jouer le rôle de partie du tout dénotée par la base.

(75) a. un lobe cérébral

b. *Le lobe est <u>cérébral</u>.

Les adjectifs relationnels sont subsectifs, ils créent un sous-ensemble dans l'ensemble corrélé au nom recteur. De plus, ils créent une relation entre deux référents : celui du nom recteur et celui du nom base de l'adjectif. Ce qui implique que les adjectifs relationnels sont toujours dénominaux.

Fradin (2007) montre que l'apport sémantique d'un adjectif relationnel est unique. En effet, un adjectif relationnel indique que le nom base est un argument potentiel d'une relation sémantique $\mathcal{R}$. Dans le cadre d'une approche contextuelle, cette relation $\mathcal{R}$ est envisagée comme ayant une valeur toujours fournie par le contexte, ce que montre (76).

(76) ||conseiller présidentiel|| : $[\lambda x.\ \text{conseiller'}(e, x, y) \wedge (\text{président'}(y))]$

La valeur de la relation $\mathcal{R}$ est donnée soit par le nom recteur soit par le nom base. Sinon, $\mathcal{R}$ est donnée par le contexte (option par défaut)

Le test T5.$\mathcal{R}el$ permet de distinguer (77) qui est relationnel de (78) qui ne l'est pas.

T5.$\mathcal{R}el$	*DET Nr ARel*		↔ *DET Nr de DET Nb* (où ARel < Nb)
(77)	la voiture <u>présidentielle</u>	↔	la voiture du président
(78)	un conducteur <u>occasionnel</u>	≠	un conducteur de l'occasion
(79)	un lobe <u>cérébral</u>	↔	un lobe du cerveau
(80)	un jeu <u>cérébral</u>	≠	un jeu du cerveau

L'hypothèse que soutient (Fradin, 2008a) est qu'il n'existe pas des adjectifs qualificatifs d'un côté et des adjectifs relationnels de l'autre. En réalité, les termes *qualificatif* et *relationnel* qualifient des emplois adjectivaux. Nous utiliserons, abusivement, l'expression *adjectifs relationnels* pour désigner les adjectifs à emploi relationnel. Certains adjectifs cumulent un emploi relationnel et un emploi qualificatif. C'est le cas de l'adjectif *cérébral*, dont l'emploi est relationnel dans *un lobe cérébral* et qualificatif dans *un jeu cérébral*.

Les descriptions des adjectifs opposent souvent les adjectifs qualificatifs aux relationnels. Les classes d'adjectifs typifiants et opérateurs ont été circonscrites plus récemment.

5.3.2. Les adjectifs typifiants

Les adjectifs typifiants créent des types à partir du nom recteur (Girardin, 2005 ; Knittel, 2005). Par exemple, *un poisson rouge* est un type de poisson, *un petit pois* un type de pois, *un requin blanc* un type de requin et *une plante grasse* un type de plante. Knittel décrit ces adjectifs comme ayant un comportement identique aux adjectifs relationnels, c'est-à-dire non prédicatifs et non-gradables, avec une position dans le SN figée. Or, la prédicativité des adjectifs typifiants est à discuter. Pour être employé comme typifiant, un adjectif doit dénoter une propriété saillante du référent. Un *requin blanc* est un type de requin remarquable par sa peau claire. Un *roman noir* est un type de roman porteur d'une vision « noire » du monde. Un *petit pois* est un type de pois, plus petit que les autres.

Les adjectifs typifiants ne sont pas scalaires. Un individu *poisson* appartient ou non au type des *poissons rouges*. Les adjectifs typifiants ne renvoient plus à une propriété de l'objet auquel réfère le nom, mais servent à indiquer un type d'objet, ce qui confirme que les adjectifs typifiants ont une lecture subsective. La position de l'adjectif dépend du moment auquel a été figée la locution, car l'antéposition des adjectifs était plus fréquente en ancien français (ex. *un rouge gorge*).

5.3.3. Les adjectifs opérateurs

Bolinger (1967) est le premier à avoir dépeint cette classe, pour l'anglais, sous le nom d'adjectifs *modifieurs de la référence*. Ces adjectifs sont non-prédicatifs, donc non-scalaires. Ils sont généralement antéposés, mais la postposition n'est pas strictement interdite. Ces adjectifs traduisent soit l'expression de modalités[62] soit la modification de la propriété, traitée dans Marengo (2007).

(81) une <u>ancienne</u> prison, le coupable <u>présumé</u>

(82) une <u>fausse</u> fourrure

La conception originelle des modalités, telle que l'envisageait Aristote[63], englobe la nécessité, la possibilité et l'impossibilité. La notion de modalité s'élargit ensuite dans une conception plus large qui fit naître de nombreuses classes modales (Milner, 1967 ; Salles, 2004). Les travaux précédemment cités concernent surtout les verbes.

Selon Milner (1967), la variation de sens qui concerne les adjectifs de type simple dans *une simple robe* n'est pas le résultat d'un changement de position. Pour lui, il existe deux unités lexicales différentes, *simple*$_1$ dans *une robe simple*, qui est un adjectif qualificatif, et *simple*$_2$ dans *une simple robe*, que l'auteur appelle adjectif modal.

---

[62] Cf. entre autres Bally (1944), Kleiber (1983), Gardies (1983).

[63] Gardies (1983) résume ces classes :

Modalités *temporelles* (passé, futur, adverbes de temps). Nous avons rencontré ce phénomène pour l'exemple *une ancienne prison*.

Modalités *déontiques* (e.g. obligatoire, permis)

Modalités *évaluatives* ou *axiologiques* (« degré de valorisation accordé par l'énonciateur à son propos ou même à des modalités antérieures », e.g. indifférent, réjouissant)

Modalités *épistémiques* (e.g. certain, douteux)

Modalités *bouliques* (volonté du sujet, e.g. voulu, regrettable).

> « Ce n'est pas le même adjectif qui, en changeant de place, change de sens, mais il y a deux adjectifs de forme identique et d'origine différente, dont l'un, l'adjectif modal, a une place fixe, devant le nom, et en exclut l'adjectif non-modal homonyme » (Milner, 1967 : 282).

Le sens de *simple*$_1$ et *simple*$_2$ est identique, c'est la combinaison de l'adjectif et du le nom qui change. C'est pourquoi nous préférons traiter la modalité comme un emploi adjectival. Aux côtés des adjectifs modaux se trouvent les adjectifs modifieurs de propriété, traités par Marengo & Léard (2005), qui dressent une typologie de ces adjectifs. Les adjectifs en question peuvent quantifier la propriété (83), la nier (84), exprimer que le référent est indéfini (85) ou exprimer un jugement du locuteur (86).

(83) un <u>double</u> scotch
(84) une <u>fausse</u> fourrure
(85) un <u>quelconque</u> roman
(86) un <u>fichu</u> linguiste

5.4. Bilan sur la catégorie adjectivale

L'objectif annoncé en début de chapitre visait à nous donner les moyens de caractériser les adjectifs pour vérifier l'existence de contraintes de sélection des bases adjectivales. Les adjectifs ont été reconnus assez récemment comme partie du discours à part entière (5.1.1). L'adjectif prototypique dénote une propriété et a pour fonction pragmatique de modifier le nom. L'adjectif prototypique est statif et gradable par un adverbe d'intensité. Les classes d'adjectifs sont définies selon leur éloignement de ce prototype, cf. Goes (1999). Les critères classificatoires de l'adjectif sont fondés sur les propriétés sémantiques que sont la prédicativité (5.2.1) et la scalarité (5.2.2), reflétées par leurs propriétés syntaxiques (respectivement la fonction attribut et la modification par un adverbe d'intensité). Dans le cas du français, la position de l'adjectif (5.2.3) est souvent invoquée, mais ne joue pas de rôle majeur dans notre classification des adjectifs. Un adjectif modifie un nom, créant un nouveau sens. Le nouveau sens est calculé selon le principe de compositionnalité. La modification du nom recteur par l'adjectif est de trois sortes : intersectif, subsectif, opérateur. Le croisement de ces critères a permis de dégager quatre classes d'emplois adjectivaux (i.e. qualificatifs, relationnels, typifiants,

opérateurs). L'appartenance d'un adjectif à l'une des classes est évaluée au moyen de cinq tests (T1-T5) basés sur les propriétés syntaxico-sémantiques définies préalablement.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
	un mammifère carnivore	*une porte ouverte*	*une blonde chevelure*	*un petit éléphant*	*un petit pois*	*une souris énorme*	*une belle femme*	*une robe simple*	*une simple robe*	*une voiture rouge*	*un requin blanc*	*un meuble ancien*	*une ancienne prison*	*un cochon gras*	*une plante grasse*	*le présumé coupable*	*la bouche présidentielle*
CAS	16	4	13	1	20	14	1	5	42	16	17	4	42	2	44 b	39	44a
T1.Apred	=	=	=	=	=	=	=	=	≠	=	=	=	≠	=	≠	≠	≠
T2.Agrad	-	+	+	+	-	+	+	+	-	+	-	+	-	+	-	-	-
T2.Échelle	-	iv	-	i	-	i	i	i	-	-	-	iii	-	i	-	-	-
T3.NA	+	+	+	+	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
T3.AN	-	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+	-
sens			=	=		=	=	≠	≠	=	≠	≠	≠	=		=	
T4.LOG	∩	∩	∩	⊆	⊆	⊆	⊆	⊆	*op*	∩	⊆	⊆	*op*	⊆	⊆	*op*	⊆
T5.*Rel*															-		+
Classe	**QAbs**	**QAbs**	**QAbs**	**QRel**	**Typ**	**QRel**	**QRel**	**QRel**	**Op**	**QAbs**	**Typ**	**QRel**	**Op**	**QRel**	**Typ**	**Op**	**Rel**

Tableau 35. Récapitulatif des tests appliqués à l'échantillon.

Ce classement est schématisé dans la Figure 12. Les classes d'adjectifs qualificatifs (absolus et relatifs), opérateurs, relationnels et typifiants représentent des emplois et non des propriétés lexicales de l'adjectif.

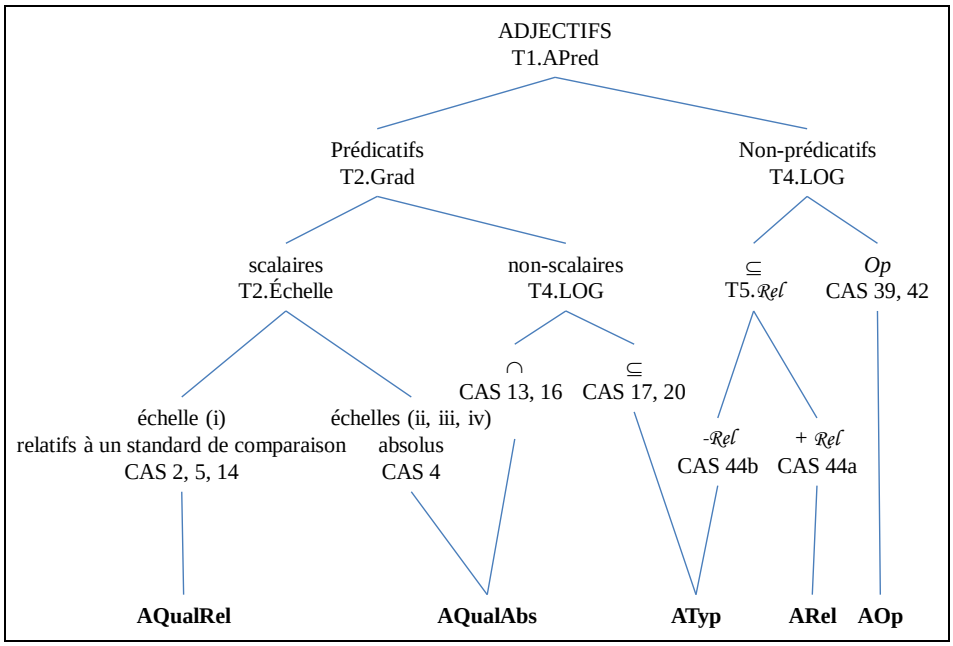

Figure 10. Classification des adjectifs

D'après les classifications des noms (chapitre 4) et des adjectifs, il semble que l'emploi qualificatif seul puisse être nominalisé pour former un nom abstrait intensif. Cependant, nous avons vu dans le chapitre précédent que certains noms comme *mortalité* ne correspondent pas à l'adjectif qualificatif (ici *mortel*), mais à l'adjectif relationnel qui établit une relation entre son nom base (la mort) et son nom recteur (la population).

(87)	a.	un pull <u>blanc</u>	[QUAL]	= la blancheur du pull
	b.	un requin <u>blanc</u>	[TYP]	≠ la blancheur du requin
(88)	a.	une prison <u>ancienne</u>	[QUAL]	= l'ancienneté de la prison
	b.	une <u>ancienne</u> prison	[OP]	≠ l'ancienneté de la prison
(89)	a.	une chanson <u>populaire</u>	[QUAL]	= la popularité de la chanson
	b.	une république <u>populaire</u>	[REL]	≠ la popularité de la république
(90)	a.	un être <u>mortel</u>	[QUAL]	= la mortalité de l'être
	b.	le taux de morts sur la route	[REL]	= la mortalité sur la route

Nous avons circonscrit notre objet d'étude dans le chapitre 1, présenté nos données dans le chapitre 2, défini les propriétés et les états dans le chapitre 3, établi un classement des noms (abstraits) dans le chapitre 4 qui a révélé que les noms désadjectivaux suffixés ne dénotent pas uniquement la propriété mais aussi l'occurrence de la propriété sous forme

d'objet concret, de parole ou d'événement (échanger des *banalités* ; offrir quelques *douceurs* ; la *traîtrise* de Judas est un événement) et pour certains des relations (le taux de *mortalité*). Une classification des emplois adjectivaux a été établie dans ce chapitre.

Avant de procéder à l'analyse morphologique de la construction des noms désadjectivaux, nous devons décider du cadre théorique, descriptif et prescriptif dans lequel inscrire cette analyse. Nous montrerons pourquoi la morphologie lexématique est l'outil le plus adapté au traitement de la construction morphologique des noms désadjectivaux suffixés. La classification des adjectifs sera utile à la seconde partie de cette thèse, lorsque nous définirons le rôle de l'adjectif base dans le choix du suffixe nominalisateur.

Chapitre 6. Choix d'un cadre théorique

Sommaire

6.1. LE MORPHÈME, UNITÉ DE BASE HISTORIQUE DE LA MORPHOLOGIE 152

6.1.1. PRÉSENTATION DU MORPHÈME 152
6.1.2. REPRÉSENTATION EN MORPHÈMES D'UN NOM DÉSADJECTIVAL 153

6.2. AVÈNEMENT DU LEXÈME 155

6.2.1. LE LEXÈME 156
6.2.2. LES RÈGLES DE CONSTRUCTION DE LEXÈMES 157

6.3. MISE À L'ÉPREUVE DU LEXÈME 159

6.4. BILAN DES CHOIX THÉORIQUES 162

En français, la nominalisation d'un adjectif est réalisée par l'entremise de nombreuses suffixations dont six sont étudiées dans la partie 2 (i.e. *-Ité, -eur, -esse, -ise, -erie* et *-itude.* L'analyse de ces suffixations porte sur 3983 noms construits. Suivant la définition de Roché (2011), un mot morphologiquement construit appartient à deux paradigmes :

> « une famille dérivationnelle, pendant synchronique de la « famille de mots » étymologique, qui réunit tous les lexèmes construits directement ou indirectement sur une même base ; une série dérivationnelle, qui réunit tous les lexèmes construits selon un même modèle. » (Roché, 2011, p. 4)

Pour qu'un mot soit construit, il suffit de deux éléments dans l'un et l'autre paradigmes. Par exemple, *banalité* appartient à la famille morphologique de *banal* et *banaliser* et à la série morphologique de *bestialité* qui appartient, lui, à la famille de *bestial*. *banalité* et *bestialité* sont donc construits par la même règle.

Le problème posé dans cette thèse concerne les critères d'identification d'une règle de dérivation. Le choix du cadre est capital pour résoudre ce problème, car, en fonction de l'unité de base choisie, la notion de règle revêt des réalités différentes.

Partant de nos données, nous montrons les avantages et les inconvénients de plusieurs courants pour choisir les outils théoriques les plus adaptés à notre étude. C'est pourquoi, dans ce chapitre, nous menons une discussion critique de différentes options, où s'opposent principalement morphologie morphématique et lexématique. La première section discute la pertinence de choisir le morphème comme unité de base de notre analyse morphologique. L'avènement du lexème est présenté dans la section 6.2, puis les règles de construction de lexèmes sont définies. Le choix du lexème, qui s'impose assez rapidement, est argumenté à partir du contenu de notre corpus dans la troisième section.

6.1. Le morphème, unité de base historique de la morphologie

Parmi les théories morphologiques à base de règles, on distingue deux courants. Les approches **incrémentales** font l'hypothèse que la quantité d'information véhiculée par une forme augmente conjointement à l'ajout de matériel segmental. Selon les approches **réalisationnelles**, les propriétés d'un mot demandent que celui-ci ait une certaine forme. Suivant ce classement, les approches incrémentales ont le morphème pour unité de base et les approches réalisationnelles sont basées sur le lexème. Pour une présentation de ces deux approches, cf. Stump (2001).

La morphologie morphématique combinatoire (notée MMC en référence à la terminologie de Fradin (2003)) envisage une opération morphologique comme une combinaison de morphèmes. Les descriptions antérieures de la nominalisation suffixale des adjectifs, comme celle de Bécherel (1976), s'inscrivent dans ce cadre théorique et descriptif, qui est, pour cette raison, le premier que nous présentons (§6.1.1). La section 6.1.2 simule une représentation morphématique de nos données.

6.1.1. Présentation du morphème

Le morphème est l'unité de la morphologie morphématique combinatoire, encore appelée *item et arrangement* (cf. Hockett, 1954, 1958), ou bien *morphologie combinatoire* par D. Corbin (1987). Ce courant théorique est hérité du structuralisme, puis a été développé par les générativistes. Ce modèle considère les unités complexes

comme des combinaisons de signes minimaux et atomiques : les morphèmes, définis comme :

> « les plus petits éléments atomiques ayant un sens dans les énoncés d'une langue[64] » (Hockett, 1958, p. 123).

Le morphème est donc défini comme la plus petite unité de son et de sens dont l'union est arbitraire par un grand nombre d'auteurs, cf. entre autres (Bloomfield, 1933, p. 61; Hockett, 1958, p. 123; Saussure, 1916) et Martinet (1965, p. 15), qui utilise le terme de *monème* au lieu de celui de *morphème*. Les unités lexicales complexes sont obtenues par combinaison (ou concaténation ou arrangement) de morphèmes suivant des règles de réécriture hors contexte. Dans ce courant, les règles obéissent aux mêmes principes que ceux qui régissent les combinaisons syntaxiques. La structure prototypique d'un mot construit est représentée par les schémas récurrents « base+suffixe » ou « préfixe+base », cf. (1).

(1) banal+ité = banalité ; petit+esse = petitesse ; grand+eur = grandeur ;

La concaténation de deux morphèmes est établie selon deux axes : l'axe syntagmatique (morphèmes qui se suivent) et l'axe paradigmatique (morphèmes substituables l'un à l'autre). Les versions les plus sophistiquées étendent ou modifient la définition du morphème de manière à intégrer les procédés qui font normalement échouer la MMC. Pour Bloomfield (1926, 1933), les affixes, tout comme les racines, sont tous enregistrés dans le lexique. L'intérêt de la MMC réside dans sa simplicité. L'utilisation du morphème comme unité est intuitive et universelle, mais soulève de nombreux problèmes d'analyse, que relève entre autres Fradin (2003, pp. 38-77).

La section suivante simule la représentation en morphèmes de quelques noms désadjectivaux suffixés.

6.1.2. Représentation en morphèmes d'un nom désadjectival

Choisir le morphème comme unité de la morphologie revient au mieux à considérer une règle comme l'application d'un morphème à une base. Dans le cadre théorique de la

---

[64] "Morphemes are the smallest individually meaningful elements in the utterances of a language."

morphologie morphématique combinatoire, une forme suffixale correspond à une règle et vice versa. Dans ce cas, la question de la définition des règles n'a plus lieu d'être formulée : il y a autant de règles que de morphèmes suffixaux, moyennant les cas d'allomorphie. Comme un morphème est assimilé à une tête dans un schéma syntaxique, alors le contenu sémantique d'un morphème affixal correspond aux contraintes de sélection de son objet.

L'information contenue par le nom désadjectival est fonction de la somme des informations contenues par les morphèmes qui le composent.

(2) banal+ité = banalité ; petit+esse = petitesse ; grand+eur = grandeur ; niais+erie = niaiserie ; ample+itude = amplitude ; couard+ise = couardise

Une description morphématique de nos données se heurte à l'existence de doublons, c'est-à-dire des ensembles de deux noms de propriété dérivés d'un même adjectif. Il existe trois types de doublons. Dans un premier cas, les doublons ont des sens identiques, cf. (3), ce qui donne la possibilité d'analyser les suffixes *-eur* et *-itude* comme des allomorphes d'un morphème. Parfois, les doublons ont des sens totalement distincts (4) et dans un troisième cas, les doublons présentent une différence sémantique tout en étant qualifiables de quasi-synonymes (5).

(3) plat+itude = plat+eur

(4) ample+itude ≠ ample+eur

(5) aigre+itude ≈ aigre+eur

Alors qu'en (3), les noms *platitude* et *plateur* sont synonymes (ils alternent dans des emplois comparables), et qu'en (4), *amplitude* et *ampleur* ont des sens totalement différents, en (5), *aigritude* et *aigreur* partagent le sens d'attitude identifiable par le test T7.NAtt présenté dans le Chapitre 4, mais *aigritude* ne s'interprète jamais comme une propriété accessible au goût, contrairement à *aigreur* (e.g. *l'aigreur du vin*). La différence de comportement des couples de noms remet en cause l'hypothèse initialement posée avec (3) selon laquelle *-eur* et *-itude* sont allomorphes.

Une autre entrave sérieuse à l'utilisation du morphème, pointée par nos données, est illustrée par des exemples de **non-compositionnalité du sens**. Alors qu'un nom désadjectival en *-ité* devrait dénoter « la propriété de ce(lui) qui est Adj », ce qui est le

csa de *banalité*, qui se définit comme « la propriété de ce(lui) qui est banal », *molécularité* (qui illustre un phénomène présenté dans le Chapitre 7) ne suit pas ce schéma car il ne renvoie pas à « la propriété de ce(lui) qui est moléculaire », mais plutôt au 'nombre de molécules', cf. (6).

(6) <u>molécularité</u> : « La *molécularité* en chimie est le nombre de molécules qui entrent simultanément en contact lors d'une réaction élémentaire. »

En conclusion, une représentation en morphèmes des noms dérivés est possible, mais laisse des questions sans réponse. Par exemple, les morphèmes *-eur* et *-itude* sont-ils allomorphes, puisque les noms dérivés sont synonymes en (3) ? Si oui, pourquoi ne sont-ils pas toujours interchangeables (4) ? Et qu'est ce qui explique parfois une différence sémantique (5) ? Enfin, que faire des noms comme *molécularité* ? Les réponses à ces questions demandent que l'on envisage une autre unité morphologique que le morphème.

6.2. Avènement du lexème

Le rôle de la morphologie est d'étudier comment les mots complexes sont construits mais aussi d'expliquer pourquoi une forme donnée existe. Depuis les années 1970, le besoin s'est fait sentir pour les morphologues de changer d'unité. Les progrès de l'informatique ont permis la constitution de grands corpus littéraires numérisés interrogeables et la constitution de listes de candidats à la néologie. Depuis l'apparition d'Internet, les morphologues ont un accès rapide à une masse de données considérable, ce qui a changé leurs pratiques de manière remarquable, comme le relatent Fradin & al. (2008) et Hathout & al. (2009). Parce qu'ils ont à leur disposition des données massives qui leur permet d'identifier des phénomènes indécelables auparavant, les morphologues se trouvent face à des constructions morphologiques dont l'analyse n'était pas prévue dans les courants à base morphèmes. Progressivement, à cette unité se substitue une autre : le lexème. Ce glissement théorique, analytique et méthodologique est favorisé en outre par des facteurs théoriques (courants de pensée inspirés par la psycholinguistique ou la grammaire cognitive) et par l'accès à des langues rares. Parmi les théories qui émergent au même moment, on peut citer la morphologie basée sur l'usage. Bybee (1985, 1988, 1995, 1998, 2007) propose un modèle connexionniste où les relations entre

les mots forment un réseau. Dans la lignée de J. Bybee, Burzio (2002, 2007) met l'accent sur l'importance des relations existant entre formes de surface. Selon lui, les lexèmes construits ne sont pas issus de l'application de règles à des formes sous-jacentes, mais mis en correspondance avec des formes de surface, selon un principe de conformité d'output à output. Pour Blevins (2001, 2003, 2006; 2009) et Booij (1997, 2008), les règles dérivationnelles s'organisent en paradigmes. Les termes d'un paradigme sont reliés entre eux par un réseau de connexions, tel que décrit par Bybee (1985), Burzio (2002, 2007) et Hathout (2009).

Parmi les théories émergeantes ayant favorisé l'avènement du lexème, la morphologie naturelle rend possible l'explication de la coévolution du sens et de la forme par des facteurs historiques ou de fréquence. La *morphopragmatique*, introduite dans la morphologie naturelle, capte quant à elle les effets pragmatiques des choix en jeu dans la construction d'une forme. Ainsi, les intentions du locuteur qui crée une unité lexicale ne sont pas laissées pour compte. Enfin, l'observation de l'existant permet de mesurer la productivité, les données relatives à une époque, les fréquences d'emploi, la pression lexicale (Burzio, 2007 ; Gaeta, 2007 ; Roché, 2007).

En somme, les tendances théoriques ont amené les chercheurs à questionner les raisons de l'existence d'une forme donnée, surtout si cette forme est considérée comme exceptionnelle. Suivant ce point de vue, la morphologie s'occupe des données réalisées, et cherche à expliquer non seulement comment elles ont été produites, mais pourquoi. Pour celles et ceux qui ont adhéré à ce principe, l'unité manipulée est le lexème, unité abstraite du lexique, que nous définissons ci-dessous.

6.2.1. Le lexème

Le lexème est une unité abstraite, car hors emploi syntaxique. La notion de lexème est opposée à celle de mot-forme, unité concrète et discursive, cf. Matthews (1974). Par convention, on distingue le lexème du mot-forme en notant le premier au moyen de petites capitales, par exemple on écrira le lexème nominal CHAT, lié aux mots-formes *chat* et *chats* et le lexème adjectival NOIR, lié à *noir*, *noire*, *noirs* et *noires*. Le lexème est une unité présentant trois niveaux de description, que l'on imagine indépendants les uns des autres et qui sont traditionnellement les suivants : la forme, le sens, la catégorie.

La dimension formelle du lexème comporte l'ensemble des radicaux de celui-ci. Ces radicaux sont organisés en « espaces thématiques », notion introduite par Bonami & Boyé (2003) pour les verbes. Appliqué au verbe français, l'espace thématique est composé de 13 thèmes. Ce système a été transposé aux noms (Plénat, 2008) et aux adjectifs (Bonami & Boyé, 2005).

> « un lexème est représenté dans le lexique par une collection de thèmes indexés (son « espace thématique ») alloués chacun à une ou plusieurs cases de son paradigme flexionnel et de son paradigme dérivationnel ». Plénat (2008, p. 1613).

Les thèmes entretiennent des relations de dépendance. L'espace thématique de l'adjectif comporte quatre thèmes (cf. Bonami & Boyé 2005 ; Bonami, Boyé & Kerleroux, 2009), auquel il faut ajouter le thème spécifique de la liaison au masculin singulier, non pertinent ici.

(7)

Adjectif	Thème 1	Thème 2	Thème 3	Thème L
GRAND	gRɑ̃	gRɑ̃d	gRɑ̃d	maɲ
FAMILIER	familje	familjɛR	familjɛR	familjaR
AVEUGLE	avœgl	avœgl	avøgle	ses

Le radical du thème 2 se confond avec celui de la forme fléchie du féminin. Ce radical se réalise dans des dérivés comme *grandeur*, le thème 3 est utilisé pour former l'adverbe en *-ment*. Plénat (2008) postule que les substantifs désadjectivaux savants comme *magnitude* ou *cécité*, sont construits sur le thème L (i.e. le thème Latin) de l'adjectif. L'auteur étaye son hypothèse avec l'analyse morphophonologique des noms en *-ité*. Nous verrons au Chapitre 7 que la notion d'espace thématique est cruciale dans l'analyse formelle des noms désadjectivaux.

6.2.2. Les règles de construction de lexèmes

Si, au lieu du morphème, nous considérons le lexème comme unité de base de la morphologie, nous considérons une règle comme une relation entre deux lexèmes. Chacune des rubriques des lexèmes en relation fournit une information intervenant dans la relation tripartite entre deux lexèmes. Par exemple (8) représente la construction de GRANDEUR. C'est un modèle formel simplifié d'une relation morphologique entre deux

lexèmes. Les rubriques sont symbolisées par (F) pour la forme, (Cat) pour la partie du discours (et si nécessaire d'autres informations lexicales liées à la catégorie) et (S) pour le contenu sémantique. C'est ce qu'on appelle une règle de construction de lexèmes.

(8)		GRAND	GRANDEUR
	(F)	/gRã/, /**gRãd**/, /gRãd/, /maŋ/	/gRãdœR/
	(Cat)	A	N
	(S)	grand	propriété de ce(lui) qui est grand

Une règle, comme celle qui est illustrée par le modèle (8), sert à exprimer sous forme de proposition, la relation que l'on constate entre les éléments des couples de données relevant d'une même série morphologique. Une RCL est envisagée comme un processus pouvant agir simultanément sur les trois dimensions des lexèmes base et dérivé (ou bases et composé), ce qui peut être comparé à l'application d'une fonction.

> « [L]es règles sont des fonctions qui régissent d'autres fonctions, lesquelles s'appliquent sur les rubriques constitutives du lexème. » (Fradin, 2003, p. 109)

On appelle **exposant** d'une RCL le moyen morphologique utilisé dans la réalisation de la RCL.

La notion de règle est indissociable de celle d'exception, cf. Dal & Namer (2005), ce qui pose des problèmes pour décrire l'existant. Pour résoudre ce problème, M. Roché propose d'assouplir la notion de RCL, trop rigide, pour l'adapter aux réalités du lexique. A alors émergé la notion de **modèle** (cf. Roché, 2007) pour décrire les situations dans lesquels un même exposant peut être utilisé pour forger des dérivés présentant des différences de sens, mais possédant néanmoins des caractéristiques communes (historiques, formelles, sémantiques). Il définit le modèle de la manière suivante :

> « Le plus régulier correspond à ce qu'on peut appeler des « modèles constructionnels », formulés dans les mêmes termes que les règles corbiniennes, avec leurs trois composantes, mais dont la valeur n'est que prototypique. Des modèles qui émanent du lexique lui-même dans son mouvement de perpétuel renouvellement, le semblable produisant le semblable. » Roché (2011, p.14)

Les conclusions de Roché (2007, 2009, i.a.) rejoignent celles de Burzio (2002) qui conduisent à réinterpréter la morphologie comme un ensemble de contraintes.

> « Les RCL sont rigides, des dispositifs inviolables, une propriété s'avère incorrecte par le phénomène d'irrégularité morphologique […] Notre tâche sera donc de réinterpréter la morphologie comme un ensemble de contraintes[65] » Burzio (2002, p.143-145)

Étant donné la nature des données qui nous intéressent (cf. Chapitre 2), nous adoptons, suivant en cela Plénat (2000), Plénat & al. (2002), Roché (2007, 2009), Hathout (2009), une approche suivant laquelle se perçoit comme une relation entre deux lexèmes, que cette relation peut faire varier la forme, la catégorie et / ou le sens de ces lexèmes, et qu'elle peut s'exprimer sous la forme de faisceaux de contraintes. Cette approche, appelée extensive dans Hathout (2009),

> « relève d'une conception de la linguistique comme science d'observation. Elle découle de la constatation que la quantité de données disponibles détermine la résolution des observations qui peuvent être réalisées. » (Hathout, 2009, p. 20)

6.3. Mise à l'épreuve du lexème

Imaginons à présent une analyse de nos données en termes de lexèmes. Le choix du lexème nous permet de définir entre une et six RCL pour nos données, selon les critères définitoires d'une règle.

Une approche sous forme de RCL et à base lexème apporte des solutions à l'analyse des doublons, aux échanges d'affixes et à la non-compositionnalité du sens qui posaient problème au courant à base morphème. Par exemple, les noms sous (3)-(5), présentés dans la section précédente, sont analysables en morphologie lexématique. Dans ce cadre, une RCL peut avoir en effet plusieurs exposants formels, ce qui résout le problème des doublons et des échanges d'affixes. Certes, il faut établir les conditions de

[65] "WFRs are 'rigid'/ inviolable devices, a property shown to be incorrect by the phenomenon of morphological 'irregularity' […] The task, then will be to reinterpret morphology as a set of constraints."

la distribution des exposants formels, et c'est ce qui fait l'objet de la deuxième partie de la thèse.

Parfois, les RCL seules ne permettent pas de fournir une explication satisfaisant à l'existence de certaines formes. Par exemple, le nom BALOURDEUR peut être analysé comme suffixé en *-eur*. Cependant, d'un point de vue cognitif ou psycholinguistique, il est probable que la meilleure explication fasse appel à l'analogie proportionnelle (sur la question, notamment en morphologie, cf. par exemple Dal (2003a, 2008), Gaeta (2007) Hathout (2001, 2003), Skousen (2002)) : BALOURDEUR peut se voir comme le résultat d'une relation d'analogie avec LOURD > LOURDEUR. De la même manière, la formation du lexème DIVORCIALITÉ (« taux de divorces ») pose problème car il n'existe pas d'adjectif °DIVORCIAL en français. Cette création peut s'expliquer par l'analogie avec d'autre lexèmes enregistrés, tels que MORTALITÉ ou NUPTIALITÉ.

(9) Sur la période de 1960 à 2000, la divorcialité n'a cessé d'augmenter.

L'avantage de la morphologie lexématique est que ce courant permet d'examiner la morphologie comme un ensemble de relations entre des lexèmes, donc de partir de l'existant sans présupposer de leur droit à l'existence (qui résulterait de contraintes appliquées à un input, ce qui est typique des règles issus de la syntaxe). De là, puisqu'on regarde des couples de mots, rien n'empêche de décider qu'une reproductibilité de relations (forme, catégorie, sens) fait règle. De la même manière, rien n'oblige à des relations directes (e.g. PRÉDATEUR / PRÉDATION), et rien n'oblige de partir du plus court au plus long.

Expliquer pourquoi une forme existe nécessite des données contextualisées. Le contexte permet de donner des informations sur la situation de communication, telles que le registre, le type de discours, les facultés linguistiques du locuteur. Le contexte permet de désambigüiser les formes sous-spécifiées (e.g. *criminalité* qui a deux interprétations différentes en (10)-(11)), de déceler une volonté d'infraction (e.g. l'énoncé (12) où l'on relève *sagacerie*), et de repérer les rafales (e.g. *laidise* en (13) qui succède à *gourmandise* et *bêtise*).

(10) Comme à l'époque, l'hebdomadaire donne l'impression qu'il existe une criminalité innée, ce qui porte préjudice à l'ensemble des Sintis et des Roms.[66]

(11) Plusieurs différences entre les caractéristiques des quartiers à criminalité élevée et celles des quartiers à plus faible criminalité ont été notées.[67]

(12) Après tu peux passer à la jactance, bertiller du pif, babioler d'la meule, berzinguer d'la bavarde. Tu peux abondanter avec sagacerie, sans abusage, tu peux allégrer et sémaphorer tous les abjectifs du p'tit Robert[68]

(13) "vive la gourmandise, la betise et la laidise"! lol [69]

Une règle, vue comme une relation entre lexèmes et exploitant les principes de la morphologie basée sur l'usage, permet d'expliquer les échanges d'affixes constatés dans certains contextes. Les échanges d'affixes résultent d'une recherche de la forme, d'une hésitation concernant le suffixe ou la forme de la base, comme c'est le cas en (14). Dans certains cas, l'échange d'affixes peut être conscient, issu d'une volonté de jeu, comme on peut interpréter l'échange des formes finales de *souplesse* et *agileté* en *soupleté* et *agilesse*, en (15).

(14) « une certaine tendance à rendre d'une prudeur (prudorité ? prudité ? je ne sais plus...) effrayante. »[70]

(15) « tout en soupleté et agilesse, voir le gif ci-dessous »[71]

Les principes issus de la grammaire cognitive visent à dégager des régularités à l'œuvre dans le lexique construit actuel. Nos données, qui sont issues des dictionnaires, du journal le Monde et la Toile, se prêtent davantage à une analyse qui se place dans une perspective cognitive plutôt que générative. Ce choix nous permettra entre autres de

---

66 http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:iAx6GAlq8hMJ:www.reduitnational.com/%3Fp%3D19306+&cd=13&hl=fr&ct=clnk&gl=fr&client=firefox-a

67 http://www.statcan.gc.ca/pub/85-561-m/2008010/findings/5001954-fra.htm

68 http://www.francois-belay.com/coup-coeur/Oh-my-Gaude.pdf

69 http://bragmar.skyrock.com/110201971-re.html

70 http://veronica-mars.hypnoweb.net/site/previously-site/povm--15-21-nov.39.1383/

71 http://www.aviron-line.com/actualites/coin-des-rameurs.php?ID_actu=22

faire état de la (in)disponibilité des modes de formation, d'expliquer les formes nominales qui se situent hors des régularités observées, de désambigüiser les formes sous spécifiées.

6.4. Bilan des choix théoriques

En conclusion, le dogme du morphème est plus difficile à conserver que la perspective d'une morphologie basée sur des relations entre lexèmes, où la régularité du découpage forme / sens n'est pas pertinent. Dans la suite de la thèse, l'unité morphologique de base est le lexème. Notre analyse, fondée sur l'observation d'un grand nombre de données, nous conduit, suivant la proposition de Roché (2007), à définir une règle comme un ensemble de modèles aptes à décrire et analyser ces données. Nous verrons par la suite comment ces modèles peuvent être regroupés.

Ce travail se place donc dans la tendance lexématique dont l'unité de base est le lexème et dans lequel les lexèmes complexes sont en relation avec un lexème base suivant les contraintes imposées par une RCL. Dans ce courant, les affixes ont valeur d'exposant de règle. Ce choix est motivé par la capacité offerte par une morphologie à base lexème de partir de l'existant. Le mode opératoire d'une règle va bénéficier, quand cela est pertinent, des principes issus de la morphologie basée sur l'usage, ce qui va permettre d'expliquer et analyser des constructions atypiques : les doublons, les polysèmes, les dérivés dont la construction n'a que la transgression, ou le jeu, pour seule finalité.

Conclusion de la Partie 1

La dérivation d'adjectif à nom, traitée dans cette thèse, se réalise au moyen d'une dizaine de suffixations parmi lesquelles *-Ité*, *-eur*, *-esse*, *-ise*, *-erie* et *-itude* que nous avons choisi d'étudier. Nous avons laissé de côté un certain nombre de modes de suffixation (*-isme*, *-Ance*, *-ion* et *-ice*) et les converts, pour différentes raisons, exposées au Chapitre 1. La méthodologie employée pour relever et trier les données a été défendue au Chapitre 2. Nous avons vu que notre étude s'appuie sur l'examen de 3983 formes nominales relevées méthodiquement, assorties notamment de leurs contextes d'apparition. Ces formes nominales sont d'origine variée. Certaines sont tirées des pages du TLF, d'autres de celles du journal Le Monde, d'autres enfin de pages Web. Les registres de langue et les situations de communication présentent donc une grande variété, et tous les noms relevés ont l'avantage d'être attestés, tel que cela a été exposé au Chapitre 2. Les choix théoriques, justifiés dans le Chapitre 6, placent le travail mené ici dans un courant lexématique dans lequel une règle est une schématisation des propriétés communes observées sur une série de paires de mots (lexèmes), en relation deux à deux. En outre, le choix que nous avons fait d'analyser des données extensives nous conduit à adopter le point de vue de la morphologie de l'usage plutôt qu'un point de vue génératif.

La situation morphologique de la construction des noms désadjectivaux suffixés pose la question de la définition des règles morphologiques dérivationnelles, dorénavant règles de construction de lexèmes. La définition d'une RCL doit-elle être fondée sur des critères formels ou sémantiques ? Déterminer si les critères formels sont prédominants implique d'étudier les contraintes formelles des bases et des construits. L'analyse des critères sémantiques implique d'étudier les contraintes sémantiques des bases et des construits, et c'est pourquoi nous avons proposé, aux Chapitres 4 et 5, une classification des adjectifs et des noms.

Auparavant, partant de la description traditionnelle qui classe les noms désadjectivaux parmi les noms abstraits et assimile les adjectifs à la dénotation de propriétés, nous avons exposé les notions d'objet abstrait et de propriété, dans le sens le plus large possible. Pour pallier l'absence de définition des classes ontologiques d'objet abstrait,

propriété, état, nous avons mis en place un système de tri des objets du monde en abstraits ou concrets, basé sur cinq tests. Nous avons utilisé la méthode de négation pour obtenir des critères de définition des objets abstraits par rapport aux critères de définition des objets concrets, qui satisfont les tests que nous avons identifiés au moyen des symboles **T1.acc.sens -T5.morpho**. Les propriétés telles que nous les avons définies renferment des prédicats (e.g. *être beau*) et des attributs (e.g. *avoir des roulettes*).

Les notions d'objet abstrait, de propriété et d'état utilisées pour décrire les objets du monde ont été transposées aux objets linguistiques afin d'établir un classement des noms du français dans le Chapitre 4 et une classification des adjectifs au Chapitre 5. Les noms ont été classés relativement à leurs propriétés sémantiques. Notre attention s'est rapidement portée sur la classe des abstraits intensifs dont une particularité est l'absence d'opposition entre quantité et qualité. À partir de la typologie tripartite de Flaux & Van de Velde (2000) et de travaux portant sur les noms d'affects et les noms d'attitude (Anscombre, 1995, 1996, Buvet & al., 2005, Tutin & al., 2009), nous avons défini quatre classes de noms abstraits intensifs : les noms de qualité, d'état physique, d'état psychologique et d'attitude. L'étiquetage d'un nom abstrait intensif donné est réalisé grâce à une nouvelle série de tests identificatoires que nous avons étiquetés **T3.NQual-T7.NAtt**. Ces tests ont été appliqués au même échantillon de noms tout au long du chapitre.

Nous avons ensuite classé les adjectifs, en partant du prototype de cette partie du discours, qui dénote une propriété et a pour fonction pragmatique de modifier le nom. Il est statif et gradable par un adverbe d'intensité. Les critères classificatoires de l'adjectif sont fondés sur les propriétés sémantiques que sont la prédicativité et la scalarité, reflétées par leurs propriétés syntaxiques (respectivement la fonction attribut et la modification par un adverbe d'intensité). Dans le cas du français, la position de l'adjectif est souvent invoquée, mais ne joue pas de rôle majeur dans notre classification des adjectifs. Un adjectif modifie un nom, créant un nouveau sens. Le nouveau sens est calculé selon le principe de compositionnalité. La modification du nom recteur par l'adjectif est de trois sortes : intersectif, subsectif, opérateur. Le croisement de ces critères a permis de dégager quatre classes d'emplois adjectivaux (i.e. qualificatifs, relationnels, typifiants, opérateurs). L'appartenance d'un adjectif à l'une des classes est

évaluée au moyen de cinq nouveaux tests (**T1.APred-T5.*Rel***) basés sur les propriétés syntaxico-sémantiques définies préalablement. Les classes d'adjectifs qualificatifs (absolus et relatifs), opérateurs, relationnels et typifiants représentent des emplois et non des propriétés lexicales de l'adjectif.

Ces résultats vont être exploités dans la deuxième partie de la thèse pour caractériser le sens des bases et des dérivés. Ce matériel classificatoire va nous servir à analyser nos données, groupées par type morphologique. De cette manière, nous pourrons identifier les propriétés sémantiques de chaque mode de formation.

PARTIE 2. Analyse morphologique des modes de formation A > A*suf*$_{\mathrm{N}}$

Introduction de la Partie 2

L'objectif poursuivi dans cette thèse est l'identification des règles de construction de noms désadjectivaux suffixés en *-Ité*, *-eur*, *-esse*, *-ise*, *-erie* et *-itude*. Comme nous l'avons annoncé au début de la première partie, la notation A*suf*$_N$ désigne, dans tout ce qui suit, un nom désadjectival formé au moyen de l'un des suffixes *suf* de notre étude.

Nous avons défini, dans la Partie 1, les notions, méthodes et cadres utilisés pour notre étude. Nous allons, dans cette seconde partie, procéder à l'analyse formelle et sémantique de chaque mode de suffixation. Ces analyses reposent sur les noms relevés dans le TLF, le journal Le Monde et sur la Toile. L'analyse portera sur la totalité des noms en *-eur*, *-esse*, *-ise* et *-erie*, mais seulement sur une partie des noms en *-ité* et *-itude*, à cause du nombre très élevé de noms de chaque type : nous n'avons analysé que 20% des très nombreux noms en *-itude* relevés en ligne ; de même nous ne ferons l'analyse sémantique que des noms en *-ité* dont la base est non-construite et de ceux dont la base est un adjectif dénominal en *-al* ou *-aire*, et qui de ce fait présentent un comportement sémantique particulier, comme nous le verrons au Chapitre 7. Chaque corpus dont l'examen conduit aux descriptions et conclusions dans les Chapitres 7-10, est consultable dans un onglet du tableau enregistré sur le CDRom de données. Le chapitre final fait la synthèse comparative des analyses formelles et sémantiques menées dans les chapitres 7-10.

Pour chaque type de noms, l'analyse sémantique fait intervenir le tri des bases adjectivales et des noms désadjectivaux selon les classements sémantico-référentiels présentés dans les Chapitres 3, 4 et 5. Les emplois des noms et des adjectifs sont identifiés en contexte grâce à l'exploitation des tests mis au point dans la première partie. L'analyse formelle de tous les A*suf*$_N$ est réalisée selon le mode opératoire que nous décrivons maintenant.

Nous voulons observer les propriétés morphophonologiques des bases adjectivales telles qu'elles se réalisent dans A*suf*$_N$. Plus précisément, nous examinons la taille, la complexité morphologique et le phonème final du radical adjectival réalisé dans le dérivé. Ces propriétés des radicaux adjectivaux réalisés dans les A*suf*$_N$ sont comparées à

celles de l'ensemble des formes adjectivales pertinentes (Remarque : nous verrons dans le Chapitre 7 en quoi les formes sont pertinentes) de la base de données *Lexique 3*[72] qui recense 26806 formes adjectivales fléchies, dont 8912 formes du féminin singulier (pour comparaison, l'index du TLF compte 22316 adjectifs). La base de données *Lexique 3* fournit, entre autres, une représentation phonémique de chaque entrée, ainsi que le nombre de syllabes qui la constitue.

Le témoignage de *Lexique 3*, pris comme représentatif de la langue générale, va permettre de mesurer le comportement d'un procédé de construction de A*suf*$_N$ en termes de sélection formelle des bases adjectivales : une attirance pour un type donné (surreprésentation des bases sélectionnées par le procédé relativement à la taille du sous-ensemble en question, dans le corpus témoin de *Lexique 3*), une répulsion pour un type donné (sous-représentation) ou l'indifférence pour un type donné (isoreprésentation).

Le premier critère formel que nous observons est la taille de la base. Nous voulons vérifier si la répartition des modes de formation obéit à une contrainte portant sur la taille des dérivés. Plénat (1993, 2009) montre que la construction d'un lexème en français doit au possible conserver 2 syllabes du radical de sa base. Or une construction morphologique est soumise à au moins deux contraintes souvent en compétition l'une avec l'autre. La première, contrainte de **fidélité**, veut que tous les éléments de la base soient maintenus (Plénat, 2000, p. 9) et la seconde, contrainte de **taille**, consiste à faire tendre le radical vers un idéal dissyllabique. Si le suffixe a une taille supérieure à une syllabe, la contrainte de taille peut engendrer la troncation du radical base.

> « Ces accourcissements ont lieu principalement en deux circonstances : quand la simple adjonction du suffixe provoquerait l'apparition d'un hiatus, ou quand elle aurait pour conséquence la cooccurrence de deux phonèmes identiques ou similaires dans la même syllabe ou dans deux syllabes successives » (Plénat, 2009, p. 57)

[72] *Lexique 3* est une base de données lexicale libre du français, consultable à l'adresse http://www.lexique.org/moteur/Open.php?base[0]=lexique3&nbfields=4&Open_Lexique=Recherche.

Une telle contrainte impose une limite à la longueur maximale à laquelle les dérivés peuvent prétendre (pour une description de la contrainte de taille, cf. Plénat, 1997 pour les dérivés en -*Vche*). Pour nous assurer que les A*suf*$_N$ jugés ‘courts’ ou ‘longs’ relativement à un idéal dissyllabique, ne sont pas marginaux, nous comparons aux données de *Lexique 3* la répartition, dans l’ensemble des A*suf*$_N$ des bases selon leur taille.

Lors de l’étude du type morphologique des bases, nous nous sommes intéressée à la distinction entre adjectif suffixé et non-suffixé. La présence d’un type de suffixe nous sert non seulement à évaluer l’attirance d’un procédé formateur de noms désadjectivaux pour un type morphologique d’adjectif donné, mais aussi les tendances de ce procédé en matière de sélection sémantique des bases. En revanche, nous n’avons pas tenu compte des préfixes. Lorsqu’un adjectif est préfixé par un préfixe évaluatif, tel que *sur-*, *sous-*, *hyper-*, etc.) alors le nom de propriété l’adopte également car cette évaluation est indifférente à la catégorie (elle porte sur la propriété). Cela vaut également pour la quantification (e.g. *multi-*, *non-*, *bi-*). Pour ce qui est d’autres préfixes (par exemple *anti-*), cela nécessite des recherches ultérieures étant donné leur sémantisme particulier. Ajoutons que par abus de langage, nous avons également rangé dans les bases préfixées des adjectifs construits par la composition néoclassique (e.g. psychomoteur) et qui nécessitent, eux aussi, des investigations spécifiques qui dépassent le cadre de cette thèse.

La dernière étude formelle porte sur les conditions d’adjonction des suffixes *suf* aux radicaux des adjectifs non-suffixés. L’objectif est d’examiner la répartition des phonèmes situés à la fin du radical adjectival auquel s’adjoint *suf*, pour vérifier si cette adjonction est sensible à certaines contraintes morphophonologiques, et si oui lesquelles.

Enfin, en fonction du mode de formation examiné, nous serons amenée à prendre en compte l’histoire du suffixe, ou à formuler des hypothèses pragmatiques pour témoigner des besoins énonciatifs des locuteurs.

Chapitre 7. Les noms en -*Ité*[73]

Sommaire

7.1. LIMITES DE L'ÉTUDE DES NOMS EN -*ITÉ* 174

7.2. ANALYSE FORMELLE DES A*ITÉ*$_N$ 176

7.2.1. RÉPARTITION DES VARIANTES -*ITÉ* ET -*TÉ* 177

7.2.1.1. Rôle des thèmes de l'adjectif dans la construction des AIté$_N$ (Plénat, 2008) 177

7.2.1.2. Perte de disponibilité de la variante -té 179

7.2.2. PROPRIÉTÉS FORMELLES DU RADICAL A 181

7.2.2.1. Taille du radical des bases de Aité$_N$ 181

7.2.2.2. Complexité morphologique des bases de Aité$_N$ 183

7.2.2.3. Phonème auquel s'adjoint /ite/ quand A est non-suffixé 186

7.2.3. BILAN DE L'ANALYSE FORMELLE DE LA CONSTRUCTION DES A*ITÉ*$_N$ 189

7.3. ANALYSE SÉMANTIQUE DES NOMS EN -*ITÉ* 190

7.3.1. ANALYSE SÉMANTIQUE DES A(SIMPLE)*ITÉ*$_N$ 193

7.3.2. ANALYSE SÉMANTIQUE DES N*ALITÉ*$_N$ 196

7.3.2.1. Premier tri des NaLité$_N$ 197

7.3.2.2. Noms de relation 199

7.3.2.3. Héritage sémantique 203

7.3.2.4. Hypothèses de formation 208

7.3.2.5. Bilan quantitatif de l'analyse des NaLité$_N$ 210

7.4. CONCLUSION DE L'ANALYSE DES A*ITÉ*$_N$ 212

Ce premier chapitre est consacré à l'étude de la suffixation en -*Ité*, c'est-à-dire des noms en -*ité* et des noms en -*té*. Ce regroupement n'est pas le fruit du hasard. Plénat (2008) a montré que -*ité* et -*té* sont deux variantes allomorphiques d'un même suffixe noté -*Ité*. La suffixation en -*Ité* est la première que nous présentons car c'est la plus représentée dans notre corpus. Plus de la moitié des noms désadjectivaux recueillis sont des noms en -*Ité*. Parmi ces noms, 2191 (95,14%) réalisent la forme -*ité* (1) et 112 (4,86%) la forme -*té* (2).

(1) BANAL$_A$ >$_{-ité}$ BANALITÉ$_N$

(2) ÉTRANGE$_A$ >$_{-té}$ ÉTRANGETÉ$_N$

[73] Une partie de ce chapitre est publiée sous la forme d'un article (Koehl, 2009).

Dans un souci de clarté, nous référerons aux noms construits avec *-ité* ou *-té* respectivement avec les étiquettes A*ité*$_N$ et A*té*$_N$ et l'ensemble formé par ces deux groupes de noms sera appelé A*Ité*$_N$. Ce chapitre est articulé en deux parties principales. La première étudie les propriétés formelles des A*Ité*$_N$ (§7.2) et la seconde les propriétés sémantiques de la dérivation en *-Ité* (§7.3). En préambule de l'analyse proprement dite, la section §7.1 définit les limites de l'étude présentée dans ce chapitre.

7.1. Limites de l'étude des noms en *-Ité*

Cette section présente les données étudiées dans chaque partie du chapitre. Les noms en *-Ité* vont faire l'objet d'une analyse formelle dans la section 7.2 puis d'une analyse sémantique dans la section 7.3.

L'**analyse formelle** des A*Ité*$_N$ s'intéresse d'abord à la répartition des variantes *-ité* et *-té* (§7.2.1). La forme la plus répandue est *-ité*, qui figure dans 95% des A*Ité*$_N$ récoltés. Nous allons voir que la forme *-té* n'est plus disponible et c'est pourquoi les propriétés formelles des noms en *-té* ne seront pas étudiées dans la section 7.2.2 et suivantes. Nous étudions les propriétés formelles des radicaux adjectivaux des noms en *-ité* (§7.2.2), telles que leur taille (§7.2.2.1), leur complexité morphologique (§7.2.2.2) et le phonème auquel s'adjoint la séquence /ite/ (§7.2.2.3) en les comparant aux adjectifs de *Lexique3*.

L'**analyse sémantique** des noms en *-ité* est réalisée de la manière suivante. Les noms en *-ité* ont une fréquence de type élevée dans le lexique enregistré (i.e. dans le TLF) et un simple survol des données de la Toile montre qu'ils sont également nombreux hors des dictionnaires. Comme il est difficile de tout étudier en détail, nous avons choisi d'analyser deux sous corpus : (i) les A*ité*$_N$ ayant une base morphologiquement non construite, notés « A(simple)*ité*$_N$ », et (ii) les A*ité*$_N$ dérivés d'adjectifs dénominaux en *-al*/*-el* et *-aire*, qui sont notés « N*aLité*$_N$ », car ils ont des propriétés remarquables. Le patron morphologique qui forme les N*aLité*$_N$, illustré en (3), forme 18,99% des A*ité*$_N$ du TLF.

(3) MORTALITÉ$_N$ < MORTEL$_A$ < MORT$_N$

Les noms de la forme X*abilité*$_N$, qui représentent 29,05% des A*ité*$_N$ du TLF, X*ivité*$_N$ (8,85% des A*ité*$_N$ du TLF), X*icité*$_N$ (7,45%), X*osité*$_N$ (5,64%) construits sur des adjectifs

morphologiquement complexes seraient intéressants à étudier car ils forment des groupes bien représentés dans le lexique des A*suf*$_N$. La productivité élevée du patron morphologique X*abilité*$_N$ a été mesurée sur corpus par Grabar *et al* (2006). Un sondage rapide via le moteur de recherche Google™ indique qu'un nom comme MANGEABILITÉ par exemple, n'est pas enregistré dans le TLF mais compte des centaines d'attestations en ligne. Il en va de même pour les noms ELLIPTICITÉ (35700 résultats) et SUCROSITÉ (62000 résultats) non enregistrés dans le TLF sont bien attestés en ligne.

Nous avons choisi de mener une analyse sémantique spécifique aux noms de la forme N*aLité*$_N$ car ces noms possèdent les caractéristiques formelles mises en évidence dans la section 7.2, puis nous proposons d'étendre les conclusions obtenues aux autres types morphologiques de noms en *-ité* ayant une base suffixée, tels que les X*osité*$_N$ dont les bases sont également des adjectifs dénominaux (e.g. SUCROSITÉ < SUCREUX).

L'étude des noms en *-Ité* réalisée dans ce chapitre se base sur 2303 A*Ité*$_N$ (cf. Tableau 36), relevés et examinés selon la méthodologie exposée dans le Chapitre 2, c'est-à-dire que chaque couple (A, A*suf*$_N$) est assorti d'informations formelles, sémantiques, historiques et d'un contexte d'apparition si A*suf*$_N$ a été trouvé en corpus, ou d'une définition empruntée au TLF, si A*suf*$_N$ y est enregistré.

	TLF	Le Monde	La Toile	*Total*
• variante *-ité*	1153	120	918	2191
• dont A(simple)*ité*$_N$	246	17	366	629
• dont N*aLité*$_N$	199	33	317	549
• variante *-té*	112	0	-	112
suffixe *-Ité*	1265	120	918	2303

Tableau 36. Répartition des A*Ité*$_N$ selon la source et la variante allomorphique du suffixe.

Le fait que le nombre de nouvelles formes en *-ité* recueillies sur la Toile soit inférieur à celui des formes enregistrées dans le TLF, s'explique par les choix en matière de recherche en ligne, qui n'a porté que sur deux types de A*ité*$_N$: les N*aLité*$_N$ et les A(simple)*ité*$_N$.

En somme, notre corpus contient les A*Ité*$_N$ enregistrés dans le TLF, toutes les nouvelles formes relevées dans le journal le Monde et deux sous-ensembles de nouveaux A*ité*$_N$,

qui sont les A(simple)*ité*$_N$ et N*aLité*$_N$ recueillis en ligne. La partie formelle de l'analyse des A*ité*$_N$ doit couvrir tous les types de complexité morphologique de A pour refléter la réalité du lexique existant. Elle se base sur les résultats obtenus pour tous les A*ité*$_N$ sur les trois sources (e.g. X*able*$_A$).

La partie sémantique aussi explore tous les corpus mais ne s'occupe que de A*ité*$_N$ où A est un adjectif simplex ou bien un adjectif dénominal de la forme N*aL*$_A$. Nous allons voir que les résultats obtenus sont extensibles aux autres noms en -*ité* à base suffixée. Comme nous l'avons annoncé, l'étude des propriétés formelles des noms en -*Ité* est réalisée dans la section ci-dessous.

7.2. Analyse formelle des A*Ité*$_N$

Pour réaliser l'analyse formelle de tous les noms en -*Ité*, nous allons accomplir deux tâches.

En premier lieu, nous étudions les variantes -*ité* et -*té* (§7.2.1) en synchronie et en diachronie. Nous allons voir que la séquence /te/ n'est plus disponible. C'est pourquoi le §7.2.2 ne porte que sur les noms en -*ité*.

Au §7.2.2, nous déterminons si les bases des noms en -*ité* présentent des caractéristiques formelles remarquables. Cette analyse est triple : d'abord, nous examinons le nombre de syllabes du radical adjectival réalisé (§7.2.2.1), pour vérifier si la formation en -*ité* est soumise à une contrainte de taille. Ensuite, nous rendons compte de la complexité morphologique des bases adjectivales des A*ité*$_N$ (§7.2.2.2), afin de déterminer si la suffixation en -*ité* est attirée par un type morphologique d'adjectif en particulier (e.g. adjectif non construit, X*able*$_A$, X*if*$_A$). Nous verrons qu'une très forte proportion des A*ité*$_N$ a une base suffixée, ce qui nous conduira, dans la section 7.2.2.3, à examiner la nature du phonème auquel s'adjoint la séquence /ite/ lorsque l'adjectif n'est pas suffixé. Cet examen montrera si la formation des A*ité*$_N$ est soumise à des contraintes phonologiques telles que la dissimilation et si ces contraintes confirment les préférences de -*ité* en matière de suffixe adjectival, ou sont indépendantes de celles-ci.

7.2.1. Répartition des variantes *-ité* et *-té*

Nous présentons ici l'hypothèse proposée par Plénat (2008) concernant le rôle des thèmes de l'adjectif dans la formation des A*ité*$_N$ et A*té*$_N$.

7.2.1.1. Rôle des thèmes de l'adjectif dans la construction des A*Ité*$_N$ (Plénat, 2008)

L'examen des propriétés formelles des radicaux adjectivaux réalisés dans les A*Ité*$_N$ commence par l'examen des différences entre les noms en *-ité* et les noms en *-té*. Historiquement, les deux formes sont héritées du latin *-tas*.

(4) PUBER > PUBERTAS « puberté »

(5) ADVERSUS > ADVERSITAS « adversité »

En français, il existe des couples de noms en *-ité* / *-té* tel que (AGILETÉ, AGILITÉ) qui sont interchangeables dans tous les contextes, cf. (6)-(7).

(6) […] parent des coups avec une vitesse et une agileté surprenantes […]

(7) […] qui montèrent jusqu'au haut des arbres avec une agilité surprenante.

Ces deux observations permettent donc de constater que *-ité* et *-té* sont deux variantes d'un même suffixe. Plénat (2008) montre que la réalisation des noms en /ite/ et en /te/ s'analyse à l'aide de l'espace thématique de l'adjectif. Nous avons vu au Chapitre 6 que la rubrique formelle d'un lexème adjectival contient plusieurs radicaux organisés en un **espace thématique**. Cette notion est développée par Bonami & Boyé (2005) pour décrire la flexion et étendue à la dérivation par Bonami *et al.* (2009). Rappelons que l'espace thématique de l'adjectif est constitué de 5 thèmes : le thème 1 ou thème du masculin, le thème 2, ou thème du féminin, le thème 3, utilisé pour la liaison, le thème 4, utilisé pour former les adverbes et le thème L, ou thème des dérivés savants. Plénat (2008) montre que « hormis les cas de supplétion, le thème L est formé à partir du thème 2 qu'il reprend ou modifie réglément » (Plénat, 2008, p.1617). Par exemple, le thème L reprend le thème 2 dans le cas d'AGILE et OISIF, cf. (8) et (10), le thème 2 de CONIQUE est modifié par un processus phonologique d'assibilation du /k/ en /s/ pour obtenir le thème L, cf. (9) et le thème L de ROND est supplétif, car on ne peut pas le prédire à partir du thème 2 cf. (11).

		thème 1		thème 2		thème L
(8)	AGILE	/aʒil/	=	/aʒil/	=	/aʒil/
(9)	CONIQUE	/konik/	=	/konik/	/k/→/s/	/konis/
(10)	OISIF	/wazif/	≠	/waziv/	=	/waziv/
(11)	ROND	/Rõ/	≠	/Rõd/	≠	/Rotõd/

La formation d'un nom désadjectival sélectionne un thème de A. De façon très sporadique, on relève des noms désadjectivaux construits sur le thème 1 de l'adjectif comme BEAUTÉ ou BONTÉ (12), mais généralement, seuls les thèmes 2 et L sont utilisés pour la formation de noms par suffixation. Dans les exemples (12-15), le thème sélectionné est souligné.

		thème 1	thème 2	thème L	Nom dérivé
(12)	BON	/bõ/	/bɔn/	/bɔn/	/bõte/
(13)	ANCIEN	/ɑ̃sjɛ̃/	/ɑ̃sjɛn/	/ɑ̃sjan/	/ɑ̃sjɛnte/
(14)	CONIQUE	/konik/	/konik/	/konis/	/konisite/
(15)	ROND	/Rõ/	/Rõd/	/Rotõd/	/Rotõdite/

Plénat (2008) montre que la dérivation de noms en /ite/ dits savants sélectionne le thème L de l'adjectif, comme dans la formation de RÉGULARITÉ en (16), et que la dérivation en /te/ sélectionne le thème 2, comme dans la formation de GROSSIÈRETÉ en (17).

		thème 1	thème 2		thème L	Nom dérivé
(16)	RÉGULIER	/Regylje/	/RegyljɛR/	/ɛ/→/a/	/RegylaR/	/RegylaRite/
(17)	GROSSIER	/gRosje/	/gRosjɛR/	/ɛ/→/a/	/gRosjaR/	/gRosjɛRte/

L'observation des noms en *-ité* et *-té* du TLF montre la systématicité de cette sélection. Il arrive pourtant que deux A*ité*$_N$ soient basés sur un même adjectif polysémique. Par exemple, SOURD peut être interprété comme « privé de l'ouïe » ou comme la propriété d'un phonème « non-sonore ». La première interprétation est héritée par le nom SURDITÉ, défini en (18), et le second sens par le nom SOURDITÉ, défini en (19). C'est le

radical du thème L de SOURD qui se réalise dans SURDITÉ et celui du thème 2 dans SOURDITÉ.

(18) SURDITÉ : « Diminution (unilatérale ou bilatérale) de l'acuité auditive provoquant une gêne dans la conversation ou l'abolition complète du sens de l'ouïe » ; « état d'une personne sourde. » (TLF)

(19) SOURDITÉ : s.v. sourd, sourde, adj. : « ling., phonét. Caractère d'un phonème sourd » (TLF)

En dehors de ces cas, Plénat (2008, p.1616) note qu'il y a quelquefois concurrence entre 'thème L + ité' et 'thème 2 (modifié) + ité' (e.g. ROTONDITÉ et RONDITÉ partagent le même sens), ce que confirment les données que nous avons récoltées sur la Toile. Les utilisateurs de la Toile hésitent parfois entre plusieurs formes, utilisées dans des contextes comparables, par exemple, les formes synonymes *affrosité* et *affreusité*. Le radical adjectival réalisé dans un A*ité*$_{N}$ dépend des connaissances du locuteur et il semblerait que la sélection du thème L pour la formation des noms en /ite/ soit peu à peu remplacée par celle du thème 2, cf. Plénat (2008).

Nous retiendrons, pour notre analyse, que selon Plénat (2008) la construction d'un nom en *-té* sélectionne le thème 2 de l'adjectif, cf. (17) et celle des noms en *-ité* privilégie le thème L, cf. (16). Nous avons pu vérifier l'hypothèse de Plénat avec les nouvelles formes en *-ité*, mais nous n'avons pas relevé de nouvelle forme en *-té*. La section suivante montre que la variante *-té* n'est plus utilisée dans la formation de nouveaux noms désadjectivaux.

7.2.1.2. Perte de disponibilité de la variante *-té*

La Figure 11 rend compte de l'évolution des suffixations en *-té* et en *-ité* à travers les siècles, selon les données historiques du TLF.

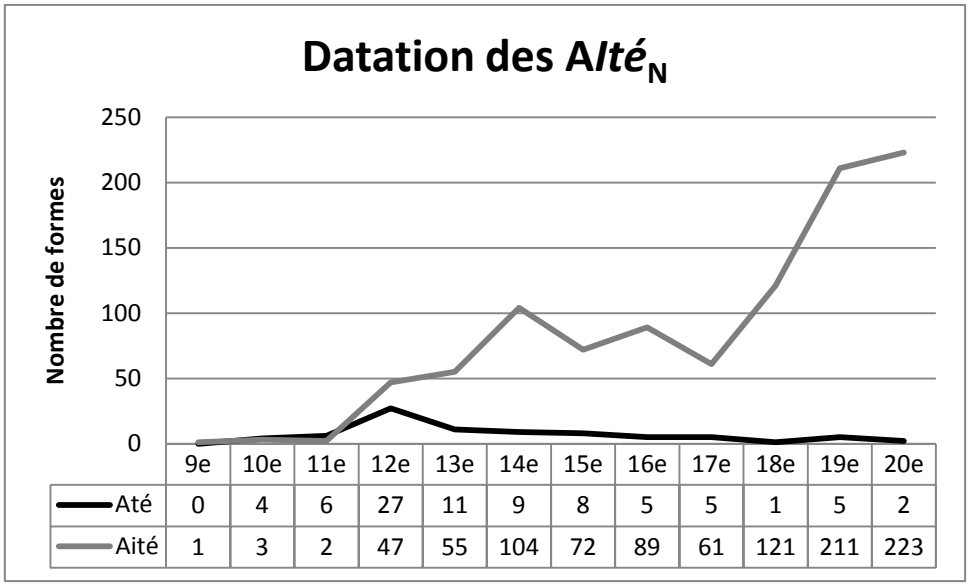

	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e
Até	0	4	6	27	11	9	8	5	5	1	5	2
Aité	1	3	2	47	55	104	72	89	61	121	211	223

Figure 11. Nombre de A*ité*$_N$ et A*té*$_N$ relevés par siècle d'entrée dans le TLF.

Les résultats correspondent uniquement aux noms du TLF, c'est-à-dire qu'ils ne tiennent pas compte des noms qui ont existé aux stades antérieurs de la langue, sortis du lexique et des dictionnaires. De plus, les datations fournies sont soumises aux limites des connaissances étymologiques (documentation lacunaire, mauvaise interprétation de formes manuscrites, etc.) conduisant à une révision continuelle des notices étymologiques (antédatation, postdatation, mots fantômes).

Ayant en tête ces limites, on remarque un sursaut dans l'évolution des noms en *-té*, au 12ème siècle, puis les formations de noms en *-té* redeviennent rares. L'évolution des noms en *-ité* donne à voir 4 sommets. Le premier indique que les noms en *-ité* commencent à se multiplier au 12ème siècle. Contrairement aux noms en *-té*, leur expansion continue. L'essor des noms en *-ité* au 14ème siècle coïncide avec la sortie du lexique de nombreux noms en *-eur* et *-esse* à la même période, ce que nous verrons dans le Chapitre 8. Au 16ème siècle, de nouvelles formes en *-ité* sont créées pour des besoins terminologiques (e.g. en médecine, botanique). Le célèbre chirurgien et anatomiste Ambroise Paré par exemple, ne connaissant ni le grec ni le latin, écrit ses ouvrages scientifiques en français. Au 18ème siècle, la science prend un nouvel essor, avec par exemple l'invention de l'électricité, et continue de se développer au 19ème siècle. Les terminologies mathématiques, médicales, etc. se trouvent alors enrichies de nombreux noms en *-ité*. La formation de termes scientifiques en *-ité* est récente (du 17ème siècle à nos jours). Nous verrons au Chapitre 10 que les termes scientifiques étaient construits

avec *-itude* depuis le latin jusqu'au 16ème siècle. La perte de disponibilité du mode de formation en *-té* au profit de celui en *-ité* est confirmée par l'absence de nouvelles formes relevées dans le journal *Le Monde*.

Le TLF compte dix fois plus de A*ité*$_N$ que de A*té*$_N$. Ce déséquilibre s'explique par le paramètre historique. En effet, la variante /te/ n'est plus disponible en français contemporain (et ce depuis le 13ème siècle), et nous n'avons relevé aucun nouveau nom de propriété en *-té* dans le journal Le Monde. Au contraire, la variante /ite/ se trouve dans de nombreuses nouvelles formes.

La réalisation de /te/ plutôt que /ite/ n'est pas motivée phonologiquement, mais héritée du latin. Pour preuve, 13 couples de noms en *-ité* et *-té*, tels que (AGILITÉ, AGILETÉ) ou (CHÉTIVITÉ, CHÉTIVETÉ) sont enregistrés dans le TLF et 17 couples supplémentaires se sont constitués grâce aux noms en *-ité* de *Le Monde* et de la Toile. Ils seront examinés dans le Chapitre 11 dédié à l'analyse des doublons de notre corpus. L'indisponibilité de *-té* n'étant pas due à des contraintes phonologiques, aucune motivation de cet ordre n'émergerait d'une comparaison des A*ité*$_N$ et des A*té*$_N$, faussée dès le départ par le déséquilibre productif des deux variantes. C'est pourquoi il est inutile de chercher une raison morphophonologique à leur disparité. En revanche, nous allons regarder si au sein des A*ité*$_N$ se dégagent des préférences formelles.

7.2.2. Propriétés formelles du radical A

Dans cette section, nous observons les propriétés morphophonologiques des bases adjectivales telles qu'elles se réalisent dans A*ité*$_N$. Plus précisément, nous examinons la taille (§7.2.2.1), la complexité morphologique (§7.2.2.2) et le phonème final du radical adjectival réalisé dans le dérivé (§7.2.2.3). À chaque fois, les résultats sont comparés à un groupe témoin constitué des adjectifs de *Lexique 3*, pour les raisons exposées dans l'introduction de la Partie 2.

7.2.2.1. Taille du radical des bases de A*ité*$_N$

On appelle contrainte de taille une contrainte imposant à l'unité construite de ne pas dépasser une certaine taille ou bien de conserver un nombre minimal de syllabes de la base, cf. Plénat (1996, p.15). Dans le premier cas, la contrainte porte sur la taille

maximale du dérivé, dans l'autre elle porte sur sa taille minimale. Dans les deux cas, la contrainte est liée à la taille optimale du dérivé.

L'adjonction de /ite/ augmente de deux syllabes le radical de la base. On peut donc s'attendre à ce que la suffixation en -*ité* sélectionne des bases courtes (mono ou dissyllabiques) afin de ne pas enfreindre la contrainte de taille imposée aux dérivés. Pourtant, la suffixation de -*ité* semble *a priori* ne pas se préoccuper de la taille des dérivés qu'elle construit. On relève certes des A*ité*$_N$ dont la base est monosyllabique, cf. (20), mais également des A*ité*$_N$ de plus de quatre syllabes, ce qui est au-delà de la taille optimale des noms du français, cf. (21).

(20) /dɑ̃.si.te/ ; /mik.si.te/ ; /syR.di.te/

(21) /ɑ̃.vi.Ro.nə.mɑ̃.ta.li.te/ ; /ɛ̃.tɛ.Rɛ̃.di.vi.dɥa.li.te/

Pour nous assurer que les formations longues ne sont pas marginales, nous étudions la répartition des A*ité*$_N$ selon la taille de leur base. À cette fin, nous avons relevé le nombre de syllabes du radical de la base de chaque A*ité*$_N$. Le résultat, sous forme de graphique, est reporté dans la Figure 12. La première série de données, en jaune, porte sur les noms en -*ité*. Ainsi, on peut lire que 33% des A*ité*$_N$ ont une base trisyllabique. La seconde série, en noir, indique la même répartition, cette fois pour le groupe témoin constitué de l'ensemble des adjectifs extraits de *Lexique 3*. Par exemple, 40,65% des adjectifs récoltés dans *Lexique 3* sont trisyllabiques.

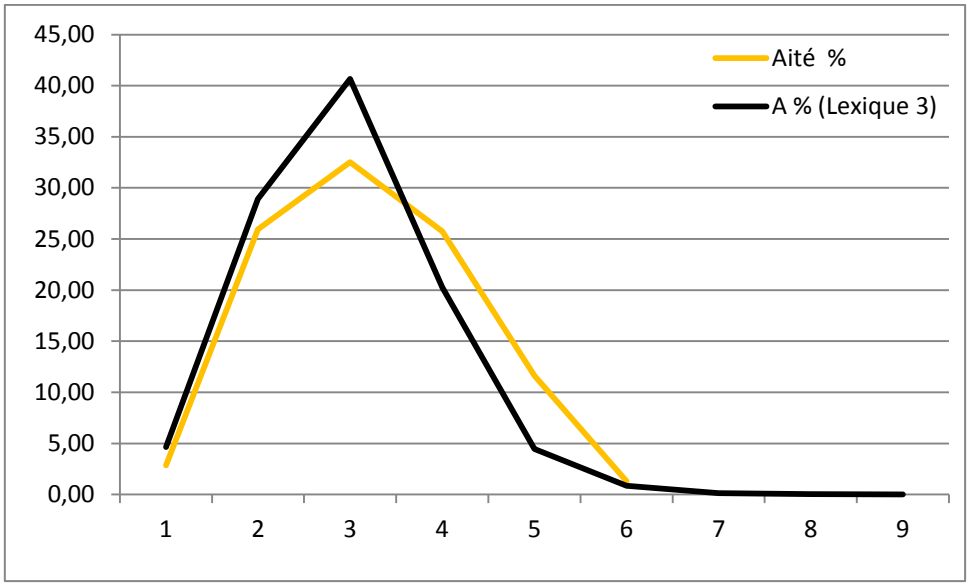

Figure 12. Répartition (en %) des radicaux des A de A*ité*$_N$ et des formes adjectivales fém. sg. (*Lexique 3*) en fonction de leur taille.

Les deux séries de résultats forment des courbes parallèles, avec comme point culminant les radicaux trisyllabiques. Aucun écart flagrant qui attesterait de l'existence d'une contrainte de taille pesant sur la formation des A*ité*$_N$ n'apparaît entre l'ensemble des adjectifs et les bases des noms en *-ité*. La comparaison des deux courbes suggère plutôt que, du point de vue de la taille des adjectifs, les bases des A*ité*$_N$ sont représentatives du lexique adjectival global. En d'autres termes, la formation des noms en *-ité* n'est pas soumise à une contrainte taille. L'ajout de deux syllabes coïncidant à l'adjonction de la séquence /ite/ n'empêche pas la nominalisation d'adjectifs longs. La forme *-ité* ne répugne donc pas à s'attacher à des bases longues.

Si la formation d'un A*ité*$_N$ n'est pas soumise à une contrainte de taille, il peut y avoir d'autres contraintes morphophonologiques, telle que la contrainte de dissimilation. Avant de nous attacher à étudier les phonèmes présents devant *-ité*, nous nous proposons d'étudier, dans la section suivante, la distribution des bases adjectivales en fonction de leur complexité morphologique et de la nature phonologique de leur suffixe.

7.2.2.2. Complexité morphologique des bases de A*ité*$_N$

Nous voulons vérifier s'il existe une attirance entre *-ité* et un type morphologique d'adjectifs (i.e. simples, préfixés, suffixés, composés). Pour ce faire, nous trions les bases des A*ité*$_N$ en fonction de leur complexité morphologique et le résultat de ce classement est donné dans la Figure 13.

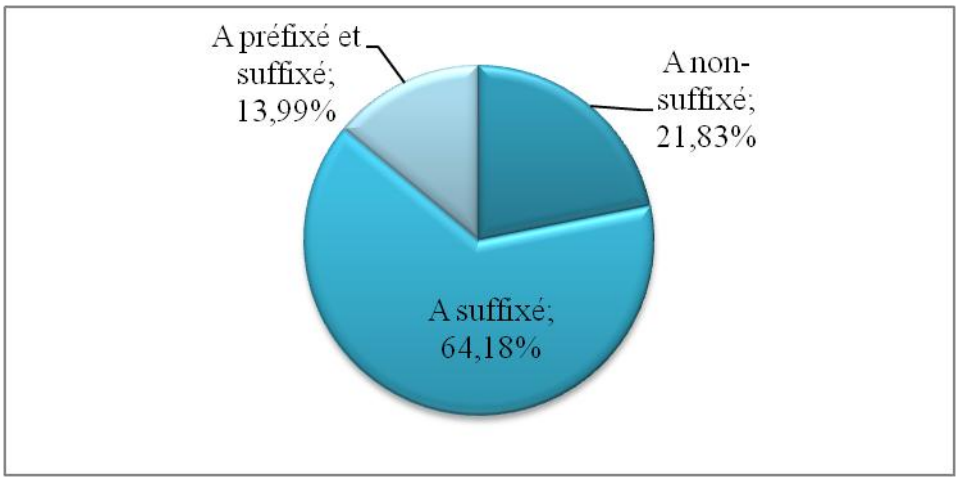

Figure 13. Type morphologique des adjectifs bases pour les A*ité*$_N$.

Plus de la moitié des adjectifs bases de notre corpus sont des formes suffixées (64,18%), 13,99% sont à la fois préfixées et suffixées, ce qui porte à 78,17% la proportion de bases contenant un suffixe. Ces observations concordent avec les résultats de l'observation de la taille des bases de *-ité*. En effet, nous avons observé que ces dernières pouvaient atteindre six syllabes, cf. Figure 12, ce qui est parfaitement compatible avec la sélection de bases morphologiquement complexes. Les 21,83% de bases restantes sont donc soit simples, c'est-à-dire non-analysables morphologiquement en synchronie (e.g. BANCAL$_A$), soit en relation de conversion avec un nom (e.g. ANIMAL$_A$) ou un verbe, soit homomorphes au participe passé verbal (e.g. AFFAMÉ). Ces bases adjectivales complexes non-affixées ont été comptabilisées parmi des adjectifs 'simples' car, qu'ils soient converts ou simplex, les adjectifs partagent la propriété de ne pas pouvoir être regroupés par finale ou initiale.

On sait désormais que /ite/ préfère les bases complexes. L'étape suivante est de vérifier si parmi les adjectifs complexes, *-ité* est attiré par un type d'adjectif particulier. Par exemple, nous allons vérifier si *-ité* préfère les adjectifs en *-able* aux adjectifs en *-ique*. Nous nous sommes focalisée uniquement sur les A*ité*$_N$ à base suffixée car nous nous intéressons plus particulièrement aux phénomènes de sandhi interne. La Figure 14 montre le résultat de ce tri, en jaune. Les données en noir représentent les types morphologiques des adjectifs de *Lexique3*.

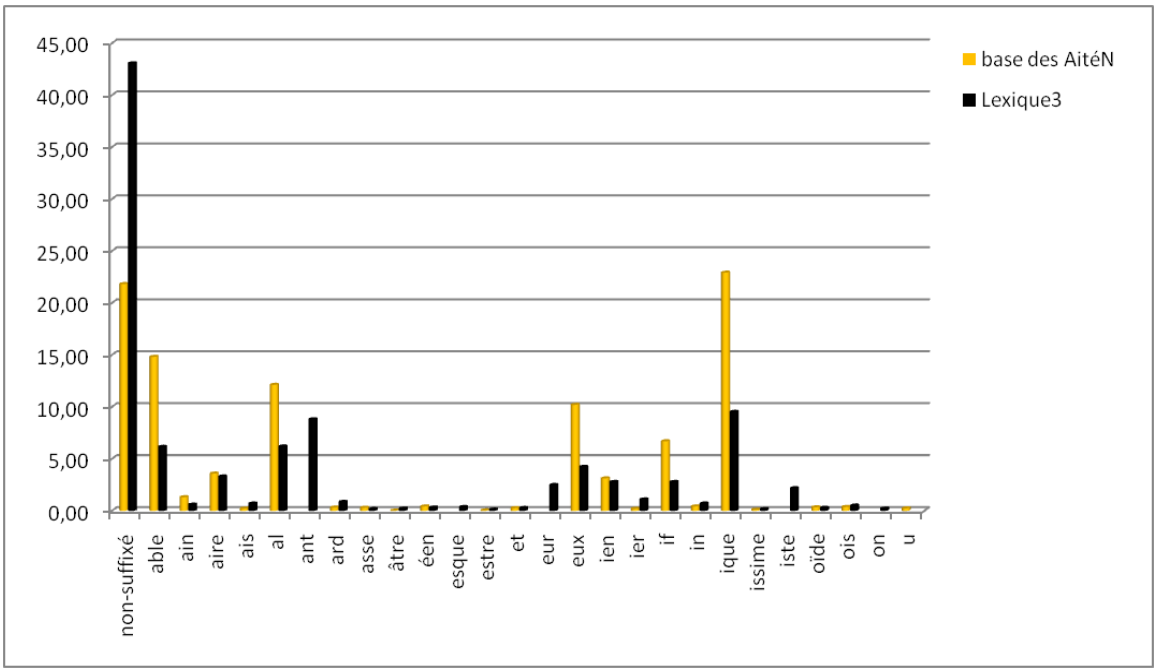

Figure 14. A*ité*$_N$ triés selon le type morphologique de A.

La Figure 14 suscite deux remarques. Premièrement, la suffixation en -*ité* préfère les adjectifs suffixés, mais pas n'importe lesquels. On constate que /ite/ est majoritairement suffixé à des adjectifs du type X*able*$_A$, X*al*$_A$, X*aire*$_A$, X*ique*$_A$, X*if*$_A$ et X*eux*$_A$, qui constituent 70,39% du total des A*ité*$_N$ (selon les résultats partiellement projetés). Ces adjectifs ont la propriété de présenter en finale soit une sonante (/l/ dans -*al* et -*able*, /R/ dans -*aire*), soit une fricative (/v/ pour -*if*, /s/ pour -*ique*, /z/ pour -*eux*), cf. (22) :

(22) /bRy.ta.**l**i.te/ ; /po.ta.bi.**l**i.te/ ; /siR.ky.la.**R**i.te/ ; /pa.si.**v**i.te/ ; /a.Ro.ma.ti.**s**i.te/

Deuxièmement, on observe que /ite/ répugne à s'adjoindre à des adjectifs de la forme X*ant*$_A$, X*ard*$_A$ et X*iste*$_A$, dont la finale est /t/ ou /d/.

Ces deux observations permettent de faire l'hypothèse que la suffixation en -*ité* est sensible à la dissimilation et est donc attirée par des finales présentant des caractéristiques très éloignées de celles qu'il comporte lui-même et inversement, qu'il tend à éviter la formation de séquences /tite/ ou /dite/. Cette hypothèse sera confirmée en partie par les résultats de la section suivante. On note également la sous-représentation des adjectifs de la forme X*eur*$_A$ (dérivés en X*orité*$_N$) et X*ier*$_A$ parmi les bases des A*ité*$_N$. La raison de cette répulsion n'est pas formelle puisque /ite/ semble dans d'autres circonstances attiré par les finales liquides, comme on l'a vu avec les adjectifs en -*able*, -*al* et -*aire*.

En résumé, la séquence /ite/ est attirée par des adjectifs suffixés réalisant une finale liquide ou fricative (notamment /s/, /v/, /z/). Nous allons à présent vérifier si cette affinité pour ces phonèmes se vérifie aussi lorsque /ite/ s'adjoint à une base non-construite.

7.2.2.3. Phonème auquel s'adjoint /ite/ quand A est non-suffixé

L'étude de la répartition des phonèmes situés à la fin du radical adjectival auquel s'adjoint /ite/ que nous présentons ci-dessous a pour but de vérifier si l'adjonction de /ite/ au radical de la base est sensible à la dissimilation.

Les phonèmes sont classés selon une **échelle de sonorité**, donnée en (23), développée à l'origine pour décrire la syllabe comme cycle de sonorité (cf. Cléments (1990), pour un exposé de cette notion).

(23) Consonne occlusive < Consonne fricative < Consonne sonante < Voyelle

La répartition dans la Figure 15 des phonèmes finaux des radicaux adjectivaux est présentée suivant l'échelle (23). Comme dans l'étude de la taille et de la complexité morphologique de la base, nous confrontons les bases A de A*ité*$_N$ avec les formes féminines des A non-construits de *Lexique 3* (pour les raisons de ce choix, cf. l'introduction de la Partie 2). Le graphique se lit de la manière suivante. À chaque phonème donné en abscisse correspondent deux traits :

- Le trait jaune indique le pourcentage de A*ité*$_N$ dans lesquels la séquence /ite/ est concaténée à un radical se terminant par le phonème donné en abscisse. Par exemple, un radical adjectival se terminant par le phonème /s/ se réalise dans 10,50% des A(simple)*ité*$_N$ (e.g. ADVERSITÉ /ad.vɛR.**s**i.te/, LAÏC /la.i.**s**i.te/, etc.).

- Le trait noir donne la même information, mais pour les formes féminines des A(simples) relevés dans *Lexique 3*. Par exemple, 5,30% de ces formes se terminent par /s/, dans *Lexique 3*.

Avant de présenter les résultats exposés dans la Figure 15, rappelons que certaines précautions doivent être respectées dans l'interprétation du graphique. Il faut par exemple tenir compte du fait que les données issues de *Lexique 3* ne répertorient que les radicaux flexionnels des adjectifs. Ainsi, le radical °/pyblis/ de l'adjectif PUBLIC utilisé

dans la construction de PUBLICITÉ n'est pas enregistré dans *Lexique 3* et par conséquent ne figure pas dans le pourcentage d'adjectifs à finale /s/ de la Figure 15.

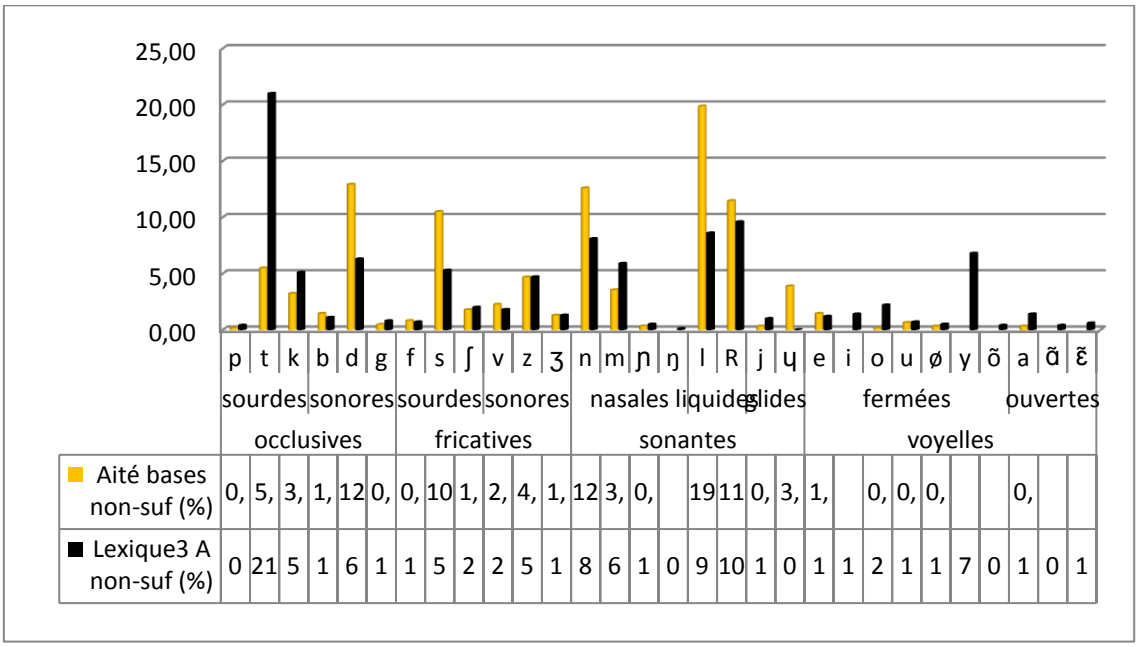

Figure 15. Répartition (en %) des phonèmes finaux des radicaux des bases non-suffixées des A*ité*$_N$

Les radicaux des bases simples auxquelles s'adjoint /ite/ se terminent par :

- Une consonne **sonante** à 52,03% ;
- Une consonne **occlusive** à 23,73% ;
- Une consonne **fricative** à 21,32% ;
- Une **voyelle** à 2,92%.

Les écarts observés entre la répartition des phonèmes devant *-ité* et de ces mêmes phonèmes en finale des adjectifs de *Lexique 3* permet de constater que les consonnes sonantes sont préférées aux occlusives et aux fricatives. Les voyelles sont les phonèmes auxquels /ite/ se concatène le moins fréquemment. La quasi-absence de voyelles est prévisible, étant donné l'initiale vocalique du suffixe /ite/. Nous avons identifié trois stratégies d'évitement de l'hiatus qui sont (i) la troncation de la voyelle finale (liée parfois à une haplologie), e.g. SATINÉ > SATINITÉ ; SWAHILI > SWAHILITÉ, (ii) la dénasalisation, e.g. CARMIN > CARMINITÉ et (iii) l'insertion d'une consonne épenthétique (e.g. NU > NUDITÉ). Cependant, l'épenthèse est très rare parmi les A(simple)*ité*$_N$. On pourrait éventuellement analyser le /d/ dans CRUDITÉ et NUDITÉ comme épenthétique, mais ces noms sont isolés et hérités du latin. Sur la Toile, on relève quelques cas

d'insertion de consonne épenthétique, tel que /z/ dans DODU**S**ITÉ (mais on relève aussi DODUITÉ) ou /R/ dans FLUO**R**ITÉ < FLUO, sur le modèle de FLUORESCENT$_N$.

Nous allons maintenant examiner les consonnes de la Figure 15 individuellement. La confrontation des formes A non-construits de *Lexique3* aux A(simple)*ité*$_N$ fait apparaître 3 situations. Si un phonème affiche la même proportion à la fin des A simplex de *Lexique3* et devant /ite/, on dira alors que ce phonème est **iso-représenté** dans les A(simple)*ité*$_N$. Si un phonème affiche une moindre proportion devant /ite/, on dira alors que ce phonème y est **sous-représenté**. À l'inverse, si un phonème affiche une meilleure proportion devant /ite/, on dira que ce phonème y est **sur-représenté**. Les phonèmes sont décrits selon qu'ils sont iso-, sous ou sur-représentés.

- Les phonèmes /b/, /g/, /f/, /ʃ/, /z/ et /ʒ/ sont iso-représentés devant /ite/. Le suffixe *-ité* ne présente donc aucune attirance ni répulsion particulière pour ces phonèmes.
- Les occlusives sourdes et les phonèmes /m/, /ɲ/ et /j/ sont sous-représentés devant /ite/. Nous n'expliquons pas la sous-représentation de /m/, mais il semble que /ite/ évite de s'adjoindre à une palatale (i.e. /j/, /ɲ/) car ces phonèmes sont trop proches de /i/ et aux occlusives sourdes parce que la séquence /ite/ en contient déjà une. La contrainte phonologique de dissimilation évite alors la succession de deux occlusives sourdes (i.e. */tite/, */pite/, */kite/). La consécution de séquences (presque) identiques peut aussi être évitée par la troncation de la base (e.g. CHIITÉ et non *CHIITITÉ, GRATUITÉ et non *GRATUITITÉ).
- Les liquides, les consonnes /d/, /s/, /v/ /n/ et le glide /ɥ/ sont sur-représentés devant /ite/. Ce résultat conforte les observations faites dans la section précédente et confirme l'attirance de /ite/ pour les liquides. Les liquides sont les consonnes les plus éloignées des occlusives sourdes sur l'échelle de sonorité, ce qui peut expliquer cette attirance forte. De même, /n/ est une sonante, donc éloignée de /t/. Nous ne savons pas expliquer l'attirance de /ite/ pour /d/. Notons toutefois que 51 des 101 séquences /dite/ sont de la forme /idite/ (par exemple dans MORBIDITÉ ou FLACCIDITÉ, dont les bases MORBIDE et FLACCIDE sont non-suffixées mais ont l'air de former une série). Le biais introduit par l'utilisation de *Lexique 3* comme lexique de référence (qui, nous le

rappelons, ne permet d'accéder qu'aux radicaux flexionnels des adjectifs) permet d'expliquer un certain nombre d'attirances : l'application de la règle phonologique de dissibilation qui modifie le phonème /k/ en /s/ devant /ite/ pour former le radical du thème L (e.g. MASTOCITÉ) qui n'est pas systématique pour les bases simples (e.g. PUNKITÉ) permet d'expliquer l'attirance de /ite/ pour /s/. Enfin, le glide /ɥ/ est sur-représenté devant /ite/ du fait de la semi-consonantisation de /y/ devant /i/.

En conclusion, l'adjonction de /ite/ à un radical adjectival non-suffixé est sensible à certaines contraintes morphophonologiques, mises en évidence par une comparaison des A(simple)*ité*$_N$ avec le groupe témoin constitué des formes du féminin singulier des adjectifs simplex de *Lexique3*. Cette confrontation a permis d'établir les attirances et les répulsions entre /ite/ et un phonème donné : /ite/ a une préférence pour les consonnes liquides, notamment pour /l/, pour les consonnes fricatives /s/ et /v/ et pour la semi-consonne /ɥ/ mais répugne à s'adjoindre aux voyelles, aux consonnes occlusives sourdes et à la consonne nasale /m/. Ces attirances et répulsions s'expliquent par le respect de la contrainte de dissimilation qui entraîne la répulsion pour les occlusives sourdes et l'évitement de l'hiatus.

7.2.3. Bilan de l'analyse formelle de la construction des A*Ité*$_N$

Le premier objectif affiché de ce chapitre était de mettre au jour les propriétés formelles en jeu dans la formation des A*Ité*$_N$. Cet objectif était double. D'une part, il s'agissait d'expliquer la distribution des variantes allomorphiques du suffixe -*Ité*, i.e. -*ité* et -*té* (§7.2.1), et d'autre part de mettre en évidence les éventuelles propriétés morpho(phono)logiques du radical adjectival réalisé dans le A*ité*$_N$ (§7.2.2).

La distribution de -*ité* et -*té* est présentée dans l'article de Plénat (2008), qui montre que la construction des noms en -*Ité* sélectionne le thème L avec la variante -*ité* et le thème 2 avec -*té*. La variante -*té* est aujourd'hui dix fois moins représentée que la variante -*ité* dans le dictionnaire. Une étude de la datation des A*Ité*$_N$ du TLF a montré que le déclin de la variante -*té* a commencé au 13ème siècle, ce qui coïncide avec l'essor de suffixes concurrents. Au regard de la faible quantité actuelle de noms en -*té* et de l'absence de nouvelles formes créées avec cette variante, nous avons décidé de ne pas procéder à un examen plus approfondi des noms en /te/ et de consacrer la suite de l'analyse formelle

aux noms en /ite/ qui sont eux très nombreux, la suffixation en *-ité* étant apparemment encore productive.

Le second point a donc consisté en l'observation des radicaux adjectivaux réalisés dans les A*ité*$_N$ et a nécessité l'examen de trois critères : la taille du radical adjectival réalisé (§7.2.2.1), la complexité morphologique de l'adjectif base (§7.2.2.2) et le phonème final du radical des adjectifs simplex (§7.2.2.3).

- La taille des radicaux adjectivaux réalisés dans les A*ité*$_N$ a été comparée à celle des formes féminines adjectivales de *Lexique 3*. Cet examen comparatif a montré que les adjectifs impliqués dans les A*ité*$_N$ sont reflet du lexique adjectival (pour le critère de taille). Nous en avons conclu que le critère de taille n'est pas pertinent pour déterminer la sélection d'un type d'adjectif.
- La comparaison avec les adjectifs de *Lexique 3* montre une préférence de /ite/ pour les adjectifs en *-al*, *-aire*, *-able*, qui ont une finale liquide et *-ique* qui se réalise /is/ devant suffixe, *-if* qui ont une finale fricative. Le mode de formation en *-ité* opère donc un choix sur la structure morphologique de la base.
- Les résultats de la comparaison des A(simple) de *Lexique 3* avec les A(simple)*ité*$_N$ ont confirmé que *-ité* présente bien une attirance pour les consonnes sonantes (surtout les liquides). Les préférences de *-ité* en termes de finales observées chez les A(simple)*ité*$_N$ sont donc en conformité avec les finales des suffixes des A suffixés.

Tous les critères convergent pour expliquer, formellement du moins, l'hégémonie de *-ité* en termes de formation de noms désadjectivaux de propriété. Nous allons vérifier si cela est aussi le cas du point de vue sémantique dans la section suivante.

7.3. Analyse sémantique des noms en *-ité*

Les descriptions antérieures du mode de construction des A*ité*$_N$ (e.g. Dubois (1962), Bécherel (1976), Dal et al. (2006), Dal & Namer (2010a), Fradin & Kerleroux (2003), Roché (2009b)) s'accordent sur la nature qualificative de la base A et sur le fait que le dérivé est un nom de propriété. Par exemple, le nom de propriété FERTILITÉ (24), basé sur l'adjectif FERTILE, renvoie à la propriété dénotée par cet adjectif.

(24) FERTILE$_A$ > FERTILITÉ$_N$ « qualité de ce qui est fertile » (TLF)

Selon Bécherel (1976), la nominalisation en *-ité* ne ferait rien d'autre que de transposer le sens de l'adjectif au nom en changeant l'ancrage syntaxique (et la fonction pragmatique selon Croft (1991)). C'est ce que nous voulons vérifier dans cette section en étudiant les propriétés sémantiques des noms en *-ité*. Nous avons défini les notions d'*objet abstrait* et de *propriété* dans le Chapitre 3 avant de présenter un classement des noms abstraits, dont font partie les noms de propriété, dans le Chapitre 4. Des séries de tests ont été proposées dans ces chapitres pour identifier les noms de propriété. Pour rappel, ces tests sont redonnés dans le Tableau 37, avec pour illustration leur application à BANALITÉ. L'analyse sémantique des bases et des dérivés va montrer que tous les noms désadjectivaux en *-ité* ne sont pas des noms de propriété.

	Test	Test appliqué à BANALITÉ	Résultat
A	T1.acc.sens	*voir / sentir / toucher la **banalité**	BANALITÉ est un nom abstrait
	T2.mat	*la **banalité** est constituée de matière	
	T3.loc	* la **banalité** est posée sur la table	
	T4.autonomie	*la **banalité** a un référent dans le monde	
B	T1.NIntensif	que de **banalité**! = quelle **banalité**!	BANALITÉ est un N abst_int
C	T3.NQual	Cette discussion est d'une grande **banalité**.	BANALITÉ est un NQual
	T4.NÉtat	*Le dossier est dans une grande **banalité**.	
	T4'.NÉtat	*Le dossier est entré dans une grande **banalité**.	
	T5.NAffect	*Marie ressent de la **banalité**.	

Tableau 37. Calcul du sens de BANALITÉ par application des tests d'identification des noms de propriété

Le résultat de l'application des tests, donné dans la colonne de droite, indique que BANALITÉ est (i) un nom abstrait car il est non accessible aux sens, non matériel, non ancré dans l'espace, non autonome (i.e. respectivement échec aux tests T1.acc.sens, T2.mat, T3.loc, T4.autonomie), (ii) intensif (réussite au test T1.NIntensif) et (iii) renvoyant à une qualité (réussite à T3.NQual et échec à T4.NÉtat, T4'.NÉtat et T5.NAffect). Tous les A*ité*$_N$ s'interprétant en contexte comme noms de propriété

échouent aux tests de la série A, passent avec succès le test B et au moins un test de la série C, illustrés dans le Tableau 37.

En raison du grand nombre de A*ité*$_N$, nous avons choisi de limiter l'étude sémantique à une partie de ces noms. Nous avons vu dans la section 7.2 que le mode de formation en -*ité* préfère les bases suffixées à consonne liquide tels que les adjectifs en -*al* et en -*aire*. Nous avons choisi d'étudier deux sous-corpus de noms en -*ité* : les 629 noms à base simple, représentant 28,56% des noms en -*ité* (cf. §7.3.1), et les 549 N*aLité*$_N$, qui représentent 24,93% (cf. §7.3.2). Sous l'étiquette A(simple)*ité*$_N$ sont regroupés les noms ayant une base non-construite (ou assimilée), cf. (25), comme nous l'avons expliqué dans la section 7.2.2.3. Les noms à base préfixée ou composée sont exclus de ce sous-corpus.

(25) ACIDE > ACIDITÉ ; AFFAMÉ > AFFAMITÉ

L'étiquette N*aLité*$_N$ est utilisée pour faire référence aux noms qui ont une base adjectivale dénominale en -*al* ou -*aire*, notés N*aL*$_A$, comme accidentel d'accident et alimentaire d'aliment. En français, les suffixes -*al* et -*aire* peuvent être analysés comme des variantes (pour une explication historique, cf. Cser, 2008). Tous deux sont utilisés pour former des adjectifs qualificatifs ou relationnels, cf. la description de ces classes au Chapitre 5.

Les noms se terminant par la séquence -*alité* ou -*arité* dont la base n'est pas dénominale, comme BANALITÉ, ne sont pas inclus dans le sous-corpus des N*aLité*$_N$. Le nom BANALITÉ, dont la base est non-construite morphologiquement fait en revanche partie du sous-corpus des A(simple)*ité*$_N$.

Les noms des deux sous-corpus étudiés proviennent du TLF, du journal Le Monde et de la Toile, cf. Tableau 38. Le Tableau 38 indique le nombre de noms en -*ité* examinés, en fonction des sources et de leur structure morphologique. Dans la colonne 1 est indiqué le nombre de noms en -*ité* à base simplex relevés dans chaque source, et la même information est donnée dans la colonne 2 pour les noms en -*ité* à base N*aL*$_A$. Les colonnes 3 et 4 détaillent le nombre de noms -*al* et -*aire* parmi les N*aLité*$_N$.

	1	2	3	4
	A(simple)*ité*$_N$	N*aLité*$_N$	dont N*alité*$_N$	dont N*arité*$_N$
TLF	246	199	165	34
Le Monde	17	33	28	5
La Toile	366	317	230	87
TOTAL	**629**	**549**		

Tableau 38. Nombre de noms de chaque sous-corpus en fonction de la source.

7.3.1. Analyse sémantique des A(simple)*ité*$_N$

Dans cette section, nous étudions du point de vue sémantique les 629 A(simple)*ité*$_N$, c'est-à-dire les noms en *-ité* construits sur un adjectif ni affixé, ni composé. 246 de ces noms sont enregistrés dans le TLF, 17 ont été relevés dans le journal Le Monde et 366 sont des nouvelles formes relevées en ligne.

Chaque nom dérivé et sa base sont étiquetés selon la ou les interprétation(s) calculées à partir de contextes rencontrés en ligne ou dans Frantext. Le calcul des interprétations est réalisé au moyen des tests présentés dans les Chapitres 3, 4 et 5, respectivement consacrés à la définition des objets abstraits, au classement des noms du français et à celui des adjectifs. Tous les tests sont reportés dans l'Annexe 1.

Rappelons que nous avons défini 4 classes de noms abstraits intensifs dans le Chapitre 4 : les noms de qualité, d'état, d'affect et d'attitude. Les exemples suivants présentent des A*ité*$_N$ interprétés comme dénotant une qualité (26), un état (27), un affect (28), une attitude (29). Les éléments du test sont mis en gras.

(26) a. « une attestation émanent de Toyota indiquant l'hybridité du véhicule »[74] [NQual]

b. le véhicule est hybride **par nature** T3'.NQual

(27) « Tu es toi même **sorti** de l'obésité, sur le papier. »[75] [NÉtat] T4'.NÉtat

(28) a. « La beatité d'un diable d'homme à tempes grises. »[76] [Naffect]

[74] http://prius-touring-club.com/vbf/showthread.php?t=210&page=3

[75] http://lephenix.forumgratuit.org/t772-emission-zita-dans-la-peau-d-une-femme-obese

[76] http://www.marianne2.fr/Marianne-replique-a-BHL_a172930.html

	b.	L'homme **éprouve** de la béatité.	T5.NAffect
(29)		« [l'IFC] est honnête et ouverte et **fait preuve de** probité dans ses interactions avec son personnel »[77]	[NAttitude] T7.Natt

Nous avons vu que ces classes reflètent en fait des emplois nominaux. Un nom abstrait intensif est souvent polysémique. Si un nom satisfait un ou plusieurs de ces tests, nous l'avons enregistré comme nom de propriété. On remarque que ces noms dénotent la même propriété que A. Par exemple RANCE et RANCITÉ dénotent la même propriété physique (28), BÉAT et BÉATITÉ la même propriété psychologique (29) et PROBE et PROBITÉ la même attitude (30)). Les noms de propriété comme ANTIQUITÉ en (32) peuvent posséder une lecture concrète, ou du moins d'occurrence, comme ATROCITÉ en (31). Rappelons que la pluralisation d'*atrocité* en (30) et l'indéfinitude d'*antiquité* en (31) sont des indices d'une interprétation concrète ou d'occurrence.

(30) Les atrocités commises par les « rebelles syriens ».[78]

(31) Une antiquité volée en Algérie, faisant partie d'un lot de pièces archéologiques […][79]

Seulement 3 noms, reportés en (32)-(34), ne possèdent jamais l'interprétation de propriété dans les contextes que nous avons rencontrés. PRÉSIDIALITÉ dénote un lieu, PUBLICITÉ une occurrence ou un objet concret et TURPIDITÉ une mesure.

(32) PRÉSIDIAL > PRÉSIDIALITÉ « Juridiction d'un présidial » (TLF)

(33) PUBLIC > PUBLICITÉ « Action de rendre public ; résultat de cette action » (TLF)

(34) TURPIDE > TURPIDITÉ « Ce moût subit ensuite un débourbage à froid afin d'obtenir une turpidité de 150 NTU. »

---

77 http://www.ifc.org/IFCExt/French.nsf/ContentPageDesignPreview/C3FCCE4A73C6FA5A8525718E0057F9E8?OpenDocument&PreviewStyle=364D64E5DE487FB185256CE8006C8B04

78 http://www.egaliteetreconciliation.fr/Les-atrocites-commises-par-les-rebelles-syriens-12762.html

79 http://www.tunisienumerique.com/tunisie-une-antiquite-volee-en-algerie-retrouvee-dans-la-maison-de-sakher-el-materi/126794

Une fois l'étiquetage réalisé, nous constatons que 99,36% des A(simple)*ité*$_N$ (i.e. 625/629) renvoient à la propriété adjectivale.

La plupart du temps, les A(simple)*ité*$_N$ héritent du ou des sens de leur base. La base et le dérivé expriment la même propriété, mais ont des fonctions pragmatiques différentes, cf. Chapitre 5, Tableau 24. Comme l'ont remarqué Grabar *et al*. (2006, p.169), les noms en *-ité* ont la spécificité de présenter les propriétés exprimées comme objectives.

Les bases A(simple) dénotent tout type de propriété (physique, psychologique, d'attitude, ethnique, idéologique, de couleur ou chromatique). Tout adjectif simplex dénotant une propriété peut être la base d'un nom en *-ité*, dans le respect des contraintes formelles déterminées dans la section 7.2 (e.g. DENSE > DENSITÉ). C'est pourquoi *-ité* est souvent qualifié de suffixe formateur de noms de propriété par défaut.

14,47% des A(simple)*ité*$_N$ (i.e. 91/629) possèdent une lecture occurrentielle, cf. (30), et seulement 2,23% (14/629) ont une lecture concrète, cf. (31).

Nous allons à présent étudier la transmission de la polysémie de l'adjectif au nom en observant successivement la transmission des sens, i.e. types de propriété dénotées par A, au nom, puis la transmission des emplois adjectivaux au nom. Voyons maintenant comment le nom hérite des propriétés dénotationnelles de l'adjectif. Nous distinguons 3 cas :

- A(simple) est monosémique. Dans ce cas, la nominalisation préserve son sens. Par exemple, si A(simple) dénote une propriété ethnique, A(simple)*ité*$_N$ dénote la propriété A ou l'appartenance au groupe A ; si A(simple) dénote une propriété physique (e.g. AVEUGLE), alors A(simple)*ité*$_N$ aussi (ici CÉCITÉ).
- A(simple) est polysémique, dénotant par exemple une propriété physique et une propension humaine par métaphore. Dans ce cas :
- soit le sens de l'adjectif est partiellement transmis au nom. C'est le cas de BLANC > BLANCHITÉ en (35), car le nom BLANCHEUR dénote déjà la propriété de couleur. Nous avons quand même relevé des noms de couleur en *-ité* (37).

(35) BLANC$_A$ 'couleur' ou 'qui a la peau blanche' > BLANCHITÉ$_N$ 'propriété d'avoir la peau blanche'

(36) Vastitude de l'espace, bleuité du ciel, luminosité du matin[80]

- soit toutes les interprétations de l'adjectif sont transmises au nom, cf. CRU > CRUDITÉ en (37) :

(37) CRU$_A$ > CRUDITÉ$_N$

a. J'ai mangé des crudités. = des légumes crus

b. les allers et retours entre clair-obscur et crudité de la lumière du plateau[81] = une lumière crue

c. le mélange entre douceur du ton et la crudité des propos donne un ton grinçant à cette fin[82] = des propos crus

En revanche, un adjectif polysémique ne transmet pas toujours l'ensemble de ses emplois au nom. Rappelons que les adjectifs se répartissent en 5 classes d'emplois décrites au Chapitre 5 : adjectifs qualificatifs absolus, qualificatifs relatifs à un standard de comparaison, typifiants, opérateurs et relationnels. L'étude des données indique que les emplois typifiants et opérateurs de l'adjectif ne sont pas transmis à A(simple)*ité*$_N$. Par exemple, il est possible de paraphraser le SN *la simplicité de la robe* en (38) par *une robe simple* mais pas par *une simple robe*. Le SN hérite donc de l'interprétation qualificative de SIMPLE mais pas de son sens opérateur.

(38) la simplicité de la robe

Évidemment, aucun adjectif base de ce sous-corpus n'a d'emploi relationnel car les bases sont non-construites et que les adjectifs relationnels sont dénominaux. Nous ne pouvons donc rien dire de la transmission de la lecture relationnelle de A à A*ité*$_N$, pour l'instant du moins.

Cette propriété sémantique est vraie aussi pour les noms en *-ité* dont la base est complexe. La projection sur le nom de la propriété adjectivale reste vraie quelle que soit la complexité morphologique de l'adjectif, sauf dans le cas exposé dans la section 7.3.2.

---

[80] http://www.voyageursducoeur.org/spip.php?article82

[81] http://www.theatredecavaillon.com/Blog?id_mot=119&debut_articles=5

[82] http://lescrisdejoie.over-blog.com/article-103738659.html

7.3.2. Analyse sémantique des N*aLité*$_N$

Dans cette section, nous étudions les ensembles de noms en *-alité* et *-arité* dont la base est un adjectif dénominal en *-al* ou *-aire* (noté N*aL*$_A$). Ces noms seront notés N*aLité*$_N$. Les N*aLité*$_N$ sont intéressants dans la mesure où leurs sémantismes sont variés. Nous verrons en effet que certains ne renvoient jamais à une propriété, contrairement aux A(simple)*ité*$_N$ .Cette partie de l'étude se base sur 549 N*aLité*$_N$, dont 199 proviennent du TLF, 33 du journal électronique le Monde et 317 de la Toile, cf. Tableau 38.

L'étude sémantique des N*aLité*$_N$ est structurée en 4 parties. Nous commençons par trier les N*aLité*$_N$ selon leur interprétation en §7.3.2.1. Les N*aLité*$_N$ qui ne dénotent pas une propriété sont décrits en §7.3.2.2, où nous distinguons deux types sémantiques. Une fois examinées toutes les interprétations des N*aLité*$_N$, nous étudions l'héritage du sens de l'adjectif au nom, cf. §7.3.2.3. Enfin, nous formulons des hypothèses de formation pour les différents types de noms que nous aurons mis en évidence dans la section 7.3.2.4.

7.3.2.1. Premier tri des N*aLité*$_N$

En premier lieu, les N*aLité*$_N$ ont été répartis en trois classes, que nous décrivons ci-dessous. L'appartenance à une classe ou l'autre est avant tout une question de contexte, et donc d'emploi.

- Parmi les N*aLité*$_N$ étudiés, 37,16% sont analysés comme renvoyant toujours à une propriété, ou éventuellement à l'occurrence de cette propriété ou à un objet (concret) possédant cette propriété. Par exemple, l'interprétation du nom CONFIDENTIALITÉ est toujours liée à la propriété *être confidentiel*. En (39), CONFIDENTIALITÉ a une interprétation de qualité dans le SN (a), ce dont témoigne son succès à T3.NQual en (b). CONFIDENTIALITÉ est alors étiqueté comme nom de propriété.

(39) CONFIDENTIEL > CONFIDENTIALITÉ

a. Chez Google, nous sommes soucieux de préserver la <u>confidentialité</u> de vos données privées.[83]

b. des données d'une grande <u>confidentialité</u> T3.NQual ☞NProp

[83] http://www.google.com/intl/fr/policies/privacy/

Comme les A(simple)*ité*$_N$, ces noms peuvent avoir une lecture concrète (2/549, i.e. ORIGINALITÉ et SPÉCIALITÉ) ou d'occurrence (30/549, e.g. BRUTALITÉ, FORMALITÉ), mais ces lectures sont marginales.

- 20,22% des N*aLité*$_N$ étudiés peuvent être interprétés comme dénotant une propriété, mais dans certains contextes uniquement. Par exemple, on a vu dans le Chapitre 4 que MORTALITÉ peut être interprété comme un nom de propriété dans les contextes où il réussit le test T3'.NQual, comme dans l'énoncé (40)a. En revanche, MORTALITÉ dans l'énoncé (41)a échoue à T3'.NQual, cf. (b). Il dénote non pas une propriété mais un taux, cf. (c). MORTALITÉ est donc tantôt identifié comme un nom de propriété, tantôt comme un nom de taux, selon le contexte dans lequel il apparaît. Nous détaillons ce point au §7.3.2.2.

(40) MORTEL > MORTALITÉ

a. Ici la pensée de Spinoza rejoint celle de Nietzsche qui affirme que l'homme libre est celui qui est disposé à revivre éternellement cette vie en acceptant toute sa dimension tragique et donc en assumant pleinement sa mortalité.[84]

b. = l'homme est mortel de nature T3'.NQual ☞ NProp

(41) MORTEL > MORTALITÉ

a. La mortalité infantile est en baisse […][85]

b. ≠ les jeunes sont mortels de nature T3'.NQual

c. = le taux de morts dans la population des jeunes ≠ NProp

- Les 42,62% de N*aLité*$_N$ restant ne renvoient jamais à une propriété dans les contextes examinés. Par exemple, CELLULARITÉ ne réussit jamais le test T3'.NQual, ni aucun test identificatoire d'une classe de noms abstraits intensifs (i.e. noms de qualité, d'état, d'affect, d'attitude). En (42)a, CELLULARITÉ renvoie au taux, c'est-à-dire au nombre de cellules comprises dans l'échantillon.

(42) CELLULAIRE > CELLULARITÉ

a. Contrôle histologique indispensable de la cellularité de l'échantillon tumoral. Macrodissection sur lame nécessaire si <20% de cellules

[84] http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/60/39/90/PDF/Mortalite_et_eternel_retour.pdf

[85] http://www.lemauricien.com/article/comedie-dintrigue-les-fourberies-scapin-extraordinaire-gestualite

tumorales[86]

b. ≠ l'échantillon est <u>cellulaire</u>

c. = le taux de <u>cellules</u> dans l'échantillon ≠ NProp

En résumé, nous avons distingué trois classes de N*aLité*$_N$: (i) 37,16% des N*aLité*$_N$ sont des noms de propriété (e.g. CONFIDENTIALITÉ), (ii) 20,22% possèdent une interprétation de propriété dans certains contextes (e.g. MORTALITÉ) et (iii) 42,62% ne dénotent jamais une propriété (e.g. CELLULARITÉ). Nous avons vu que les noms MORTALITÉ en (41) et CELLULARITÉ en (42) sont des noms de taux. Notons que les noms des classes (ii) et (iii), quand ils ne dénotent pas une propriété, n'ont pas tous une interprétation de taux, comme ANGULARITÉ en (43).

(43) Cette pièce présente une <u>angularité</u> de 45 degrés.

L'énoncé (43) est analysé dans la section suivante, consacrée à l'étude des noms N*aLité*$_N$ qui échouent au test de propriété.

7.3.2.2. Noms de relation

Les N*aLité*$_N$ qui échouent aux tests de propriété, du moins dans certains contextes, sont sensibles à d'autres tests qui prennent la forme de nouvelles paraphrases, et qui relèvent donc de nouvelles interprétations pour ces N*aLité*$_N$. Les tests présentés dans cette section définissent des équivalences. Chaque test s'applique à une structure de la forme générale symbolisée « DET N*aLité*$_N$ SN1 », obtenue éventuellement après paraphrase. Les relations $\mathcal{R}$ relient le nom N qui apparaît dans N*aLité*$_N$ et son complément, noté SN1. Le calcul de la valeur de la relation dépend de la combinaison du sens de N, celui de SN1, ainsi que notre connaissance du monde. On distingue deux types de relation : les relations binaires qui impliquent N et son complément SN1, et les relations ternaires qui en plus mettent en jeu une troisième valeur. Nous présentons tout d'abord ces dernières.

- Comme nous venons de l'annoncer, les **relations ternaires** unissent trois valeurs. On distingue les relations de mesure, de taux, de quantification et de relation

[86] http://oncomolpath.aphp.fr/IMG/pdf/Fiche_medicale_Oncomolpath_-_COLON_MSI.pdf

spatiale. Tous les tests permettant d'identifier une telle relation mettent en jeu une implication faisant intervenir la valeur de $\mathcal{R}$ dans la partie droite.

Considérons les énoncés donnés sous (44). Les exemples (a, b, c) ont tous une valeur numérique plus ou moins spécifiée. En (a), La relation entre le nom CELLULE et le SN1 *le liquide synonial* implique une valeur numérique discrète de 2000 éléments par millimètre cube. En (b), l'exemple évoque un taux de cellules croissant, c'est-à-dire supérieur à la date t1 au taux observé à la date t0. En (c), le taux de cellules évoqué dans cet exemple est certes une valeur numérique, mais inconnue. On la sait mesurable par l'emploi du verbe *mesurer*. Dans d'autres contextes, la valeur n'est pas nécessairement numérique. Elle peut être remplacée par un adjectif d'intensité tel qu'*important* ou *insuffisant*.

(44) a. la cellularité du liquide synonial atteint 2000 éléments par mm^3

b. classement par cellularité croissante des tumeurs

c. mesurer la cellularité de l'échantillon

Dans le test donné en (45), et instancié en (46) la valeur de la relation est égale au nombre de N dans une population donnée, sur une période donnée.

(45) **T1.Taux** Det N*aLité*$_N$ de SN1 est valeur → $\mathcal{R}_{taux}$(N, SN1, valeur)

(46) a. la cellularité du liquide synonial atteint 2000 éléments par mm^3

→ $\mathcal{R}_{taux}$(CELLULE, l'échantillon, 2000)

b. classement par cellularité croissante des tumeurs

→ $\mathcal{R}_{taux}$(CELLULE, l'échantillon, N_{t1}, $N_{t1} > N_{t0}$, date t1 > t0)

c. mesurer la cellularité de l'échantillon

→ $\mathcal{R}_{taux}$(CELLULE, l'échantillon, ? mesurable)

La relation qui relie N et SN1 n'a pas toujours une valeur de taux. Par exemple, en (43), la relation entre le nom ANGLE et le SN1 *cette pièce* implique une valeur, ici de 45 degrés. Contrairement à la précédente, cette mesure est continue. Comme pour les noms de taux, la valeur numérique peut être remplacée par un adjectif d'intensité.

(47) **T2.Mesure** Det N*aLité*$_N$ de SN1 être valeur → $\mathcal{R}_{mesure}$(N, SN1, valeur)

(48) l'angularité de cette pièce est de 45 degrés

→ $\mathcal{R}_{mesure}$(ANGLE, cette pièce, 45 degrés)

Le troisième type de relation ternaire mis en jeu N*aLité*$_N$ concerne les noms préfixés ; le préfixe instancie la valeur de quantité en (50) ou spatiale en (51). Dans l'exemple (50), la relation entre le nom CULTURE et le SN1 *les jeunes* est quantitative. C'est le préfixe *bi-* qui donne la valeur de la relation, ici égale à 2.

(49) **T3.Quant** Det N*aLité*$_N$ de SN1 → $\mathcal{R}_{quant}$(N, SN1, valeur)

(50) la biculturalité des jeunes → $\mathcal{R}_{quant}$(CULTURE, les jeunes, 2)

Considérons l'exemple (51). La relation entre le nom CONTINENT et le SN1 *Internet* implique une valeur spatiale. Comme pour les noms de quantification, c'est le préfixe qui donne la valeur de la relation. Le préfixe *trans-* peut être paraphrasé par une préposition dans le test T3.Quant et appliqué à TRANSCONTINENTALITÉ en (52).

(51) Sans oublier une puissance nouvelle, cœur utile et inquiétant à la fois, exemplaire de la transcontinentalité, celle de l'espace virtuel qu'est Internet.[87]

(52) la transcontinentalité d'Internet → $\mathcal{R}_{spatiale}$(CONTINENT, Internet) = à travers

D'après les résultats du tri, 38,84% des N*aLité*$_N$ possédant un emploi relationnel expriment une relation ternaire.

- Les **relations binaires** établissent une hiérarchie entre le nom base de N*aLité*$_N$ et son complément SN1. Les plus fréquemment rencontrées sont les relations de partie-tout, d'agentivité, de possession, et les relations sociales. Cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité puisque le type de $\mathcal{R}$ n'est calculable qu'en fonction du contexte et de la connaissance du monde du locuteur qui l'interprète.

Dans l'exemple (53), DORSALITÉ est uni au SN1 *l'homme* par une relation méronymique. Les relations méronymiques ont été étudiées par Winston & al. (1987) et Vieu (1991). Cette relation est identifiable par le test T4.Partie-Tout, donné en (54) appliqué à DORSALITÉ en (55).

(53) Qui va là ?, demanda l'homme au dos bombé […] Le rayon vert jaillit et déferla vers l'homme à la dorsalité singulière[88]

(54) **T4.Partie-Tout** DET N*aLité*$_N$ de SN1 ↔ DET N être une partie de SN1

[87] http://forumsdelarenovation.parti-socialiste.fr/read.php?4,34504,34504

[88] http://keyvansayar.over-blog.com/archive-4-2005.html

(55) la dorsalité de l'homme ↔ le dos est une partie l'homme

Le fait de situer la méronymie parmi les relations $\mathcal{R}$ soulève une question relative à la définition de *propriété* élaborée dans le Chapitre 3. Nous avons vu que pour Anscombre (1994), *avoir des roulettes* définissait une propriété définitoire pour *caddie* et accidentelle pour *chaise*. Mais il s'agit également de l'expérience d'une relation méronymique entre une partie (roulette) et un tout (caddie, chaise). La frontière entre relation méronymique et propriété, donc entre nom de propriété et nom de relation méronymique n'est pas toujours étanche.

Certains N*aLité*$_N$ expriment une relation de possession avec leur complément, comme RÉSIDENTIALITÉ en (56). La possession est identifiable par la structure T6.Possession, donnée en (57) et appliquée à RÉSIDENTIALITÉ en (58).

(56) De nouveaux résidents à double résidentialité, vivant pour partie en Pays Basque

(57) **T6.Possession** DET N*aLité*$_N$ de SN1 ↔ *posséder*(SN1, N)

(58) la double résidentialité des nouveaux résidents ↔ les nouveaux résidents possèdent deux résidences

Nous avons également identifié des N*aLité*$_N$ exprimant une relation sociale, tel que COUSINALITÉ en (59).

(59) En tout cas Cousine, tu sais que je serais toujours là pour toi. De toute façon, on est liées par les liens sacrés de la Cousinalité[89]

(60) **T7.Rel.Soc** DET N*aLité*$_N$ de SN1 et SN2 ↔ $\mathcal{R}_{sociale}$(N, SN1)

(61) la cousinalité entre toi et moi ↔ tu es ma cousine

Nous avons également trouvé des N*aLité*$_N$ qui entretiennent une relation actancielle avec leur complément, tel que GESTUALITÉ en (62). L'actancialité est identifiable par la structure T8.Actant, donnée en (63) et appliquée à GESTUALITÉ en (64).

(62) La gestualité de Scapin ajoute une dimension supplémentaire à la comédie

(63) **T8.Actant** DET N*aLité*$_N$ de SN1 ↔ *faire*(SN1, N)

(64) la gestualité de Scapin ↔ Scapin fait des gestes

[89] http://cloverdelamarket.skyrock.com/749273094-PETITE-REVOLTE.html

D'après les résultats du tri, 65,80% des N*aLité*$_N$ possédant un emploi relationnel expriment une relation binaire, 4,64% expriment tantôt une relation binaire, tantôt une relation ternaire. Par exemple, CONVERSATIONNALITÉ en (65) réalise une relation binaire entre les noms CONVERSATION et INTERFACE dans l'énoncé (a) et une relation ternaire dont la valeur numérique n'est pas exprimée dans l'énoncé (b).

(65) a. l'ergonomie logicielle et de la conversationnalité de l'interface homme-machine

b. le taux de conversationnalité en soirée augmente vers 22h.

En conclusion, nous avons vu que les N*aLité*$_N$ se partagent entre noms de propriété, noms de relation et noms ambigus. Les noms de relations ont ensuite été triés selon le type de relation qu'ils expriment. Nous avons distingué 3 types de relations ternaires et 5 types de relations binaires, identifiables par les tests 1 à 8. Nous avons vu que l'attribution à un N*aLité*$_N$ d'une étiquette *nom de propriété* ou *nom de relation* n'est pas une tâche triviale, en raison de la double interprétation fréquente de ces noms, cf. MORTALITÉ. Le contexte revêt donc une importance capitale pour l'interprétation d'un nom apparemment désadjectival.

Nous voulons à présent vérifier si ces emplois nominaux sont hérités des propriétés sémantiques de l'adjectif base. Nous allons examiner les conditions d'héritage de la polysémie de l'adjectif au nom dans la section suivante.

7.3.2.3. Héritage sémantique

Après avoir trié les N*aLité*$_N$ selon leur(s) interprétation(s), nous avons triés les adjectifs (N*aL*$_A$) selon qu'on les trouve en emploi qualificatif, comme NORMAL en (66), en emploi relationnel, comme CELLULAIRE en (67) ou dans les deux emplois selon le contexte, tel que COMMERCIAL qui est qualificatif en (68) et relationnel en (69). Les emplois adjectivaux de N*aL*$_A$ ont été identifiés selon la procédure présentée dans le Chapitre 5, cf. Figure 10. Par exemple, NORMAL dans le SN (b) est prédicatif (c) et scalaire (d), contrairement à CELLULAIRE en (b), cf. (c) et (d).

(66) a. NORME > NORMAL

b. une vie normale

c. une vie qui est normale [+PRED]

d. une vie complètement <u>normale</u> [+SCAL] ☞A Qualificatif

(67) a. CELLULE > CELLULAIRE

b. un tissu <u>cellulaire</u>

c. ?un tissu qui est <u>cellulaire</u> [-PRED]

d. ?un tissu très <u>cellulaire</u> [-SCAL] ☞ A Relationnel

(68) a. COMMERCE > COMMERCIAL

b. un sourire <u>commercial</u>

c. un sourire qui est <u>commercial</u> [+PRED]

d. un sourire très <u>commercial</u> [+SCAL] ☞A Qualificatif

(69) a. COMMERCE > COMMERCIAL

b. un centre <u>commercial</u>

c. ?un centre qui est <u>commercial</u> [-PRED]

d. ?un centre très <u>commercial</u> [-SCAL] ☞ A Relationnel

Comme on peut s'y attendre, les adjectifs polysémiques sont majoritaires. En effet, 33,33% des adjectifs servant de base aux N*aLité*$_N$ sont uniquement qualificatifs, 18,04% uniquement relationnels et 48,63% ont les deux emplois. L'étape suivante consiste en la comparaison des emplois adjectivaux avec les interprétations des noms dont on vient de voir qu'ils se partagent entre noms de propriété, noms de relation et noms à double emploi. On s'attend à trouver que les adjectifs qualificatifs correspondent aux noms de propriété et les adjectifs relationnels aux noms de relation. Les résultats de cette comparaison sont rendus dans le Tableau 39.

		1	2	3	
	NOM / ADJ	PROP	REL	PROP/REL	TOTAL
A	QUAL	135 24,59%		35 6,38%	170 30,97%
B	REL		94 17,12%	10 1,83%	104 18,94%
C	QUAL/REL	68 12,39%	141 25,68%	66 12,02%	275 50,09%
	TOTAL	203 36,98%	235 42,81%	111 20,22%	549 100%

Tableau 39. Examen de l'héritage sémantique de N*aL*$_A$ à N*aLité*$_N$

Les colonnes sont numérotées de 1 à 3 et les lignes de A à C. La colonne 1 donne la proportion de noms de propriété, la colonne 2, celle des noms de relation et la colonne 3

celle des noms ambigus. La ligne A indique le pourcentage d'adjectifs qualificatifs, la ligne B d'adjectifs relationnels et la ligne C d'adjectifs ambigus.

Selon le Tableau 39, 53,73% des couples correspondent à nos prédictions, en grisé dans le tableau. 24,59% des N*aLité*$_N$ sont des noms de propriété reliés à un adjectif toujours qualificatif, cf. ligne A, colonne 1, illustré en (70). 17,12% des N*aLité*$_N$ sont des noms de relation morphologiquement reliés à un adjectif toujours relationnel, cf. ligne B, colonne 2, illustré en (71). 12,02% des couples sont composés d'un adjectif et d'un N*aLité*$_N$ possédant chacun deux interprétations cf. ligne C, colonne 3. Le nom CÉRÉBRALITÉ, par exemple, dénote la propriété adjectivale en (72) et une relation en (73). Il est dérivé d'un adjectif tantôt en emploi qualificatif (71c) tantôt en emploi relationnel (e.g. *un lobe cérébral*), comme l'ont déjà remarqué Fradin & Kerleroux (2003).

(70) a. ARTIFICIEL > ARTIFICIALITÉ
b. l'artificialité de toute sa personne
c. = Toute sa personne est (complètement) artificielle. ☞ A Qualificatif
= Toute sa personne est d'une grande artificialité. ☞ N de propriété

(71) a. NATAL > NATALITÉ
b. la natalité du Canada
c. ≠ le Canada est (*très) natal ☞ A Relationnel
d. = Les naissances sont nombreuses au Canada ☞ N de relation

(72) a. CÉRÉBRAL > CÉRÉBRALITÉ
b. la cérébralité de son travail
c. = Son travail est (très) cérébral. ☞ A Qualificatif
d. = Son travail est d'une grande cérébralité. ☞ N de propriété

(73) a. CÉRÉBRAL > CÉRÉBRALITÉ
b. la cérébralité de la pieuvre
c. ≠ La pieuvre est (*très) cérébrale. ☞ A Relationnel
d. = La pieuvre a un cerveau. ☞ N de relation

Nous allons maintenant présenter les cas qui ne correspondent pas à nos prédictions, c'est-à-dire les 46,27% des N*aLité*$_N$ qui n'héritent au plus que partiellement des propriétés sémantiques de leur base.

Nous commençons par les cas où l'adjectif base peut se trouver soit en emploi qualificatif, soit en emploi relationnel (ligne C), mais ne transmet qu'une seule interprétation au N*aLité*$_N$. Dans 12,39% des N*aLité*$_N$ étudiés, la nominalisation ne préserve que l'interprétation de propriété, cf. colonne 1. En (74), l'adjectif MUSICAL est en emploi qualificatif en (b) et relationnel en (d). Le nom MUSICALITÉ dénote toujours la propriété, comme le notent Fradin & Kerleroux (2003).

(74) a. MUSICAL > MUSICALITÉ

b. un rire musical ☞A Qualificatif

c. = la musicalité du rire ☞ N de propriété

d. la notation musicale ☞ A Relationnel

e. ≠ la musicalité de la notation * N de relation

À l'inverse, dans 25,68% des N*aLité*$_N$ étudiés, la nominalisation ne préserve que l'interprétation de relation, cf. ligne C, colonne 2. En (75) l'adjectif ALIMENTAIRE est en emploi qualificatif en (b) et relationnel en (d). Dans tous les contextes examinés, le nom ALIMENTARITÉ renvoie à une relation impliquant les aliments.

(75) a. ALIMENTAIRE > ALIMENTARITÉ

b. un travail alimentaire ☞A Qualificatif

c. *l'alimentarité du travail * N de propriété

d. un emballage alimentaire ☞ A Relationnel

e. = l'alimentarité de l'emballage ☞ N de relation

Voyons maintenant les cas où un adjectif n'ayant qu'un seul emploi (qualificatif ou relationnel) est la base d'un N*aLité*$_N$ présentant deux interprétations : nom de propriété et nom de relation (cf. colonne 3). Dans 6,38% des cas, un adjectif toujours qualificatif est la base d'un nom ambigu. Par exemple, tous les emplois de MORTEL sont qualificatifs alors que MORTALITÉ en (76) dénote soit la propriété *être mortel* en (b), cf. la paraphrase (c), soit un taux en (d), cf. la paraphrase (e).

(76) a. MORTEL > MORTALITÉ

b. la mortalité de l'Homme ☞A Qualificatif

c. = l'Homme est mortel ☞ N de propriété

d. la mortalité des jeunes * A Relationnel

e. = le taux de morts de la population jeune ☞ N de relation

Dans 1,83% des cas, un adjectif toujours relationnel est la base d'un nom ambigu. Par exemple, tous les emplois de l'adjectif MUSCULAIRE sont relationnels alors que le nom MUSCULARITÉ, selon la définition (a) renvoie à la fois au volume musculaire et à la qualité des muscles, cf. (76).

(77) a. MUSCULAIRE > MUSCULARITÉ

b. La muscularité est l'adéquation entre le **volume musculaire** et la **définition des muscles**.[90]

Enfin, les résultats indiquent que les N*aLité*$_N$ de propriété ne sont jamais corrélés à des adjectifs toujours en emploi relationnel, et inversement les N*aLité*$_N$ de relation ne sont pas corrélés à des adjectifs toujours en emploi qualificatif.

En résumé, l'interprétation du nom est totalement prévisible dans 53,73% des cas. Mais, plus de la moitié des noms étudiés ont un comportement sémantique partiellement ou complètement imprédictible, étant donné le type sémantique de l'adjectif. Qu'un adjectif soit polysémique alors que le nom n'hérite que d'un emploi, est une situation fréquente, de même que le cas inverse, où le nom développe un sémantisme supplémentaire par rapport à l'interprétation qualifiante unique de l'adjectif, souvent par effet de série : les noms polysémiques servent d'attracteur à l'élaboration d'un sens relationnel en sus de celui de propriété hérité de l'adjectif. La situation la plus curieuse, mais aussi la plus rare, concerne les noms dont l'interprétation unique est totalement indépendante de celle de l'adjectif base.

Dans le cas de la formation des noms qui ont au moins une interprétation relationnelle, puisque leur sens fait appel au contenu sémantique des noms avec lesquels ils tissent une relation, comment ensivager leur construction morphologique de manière psycholinguistiquement crédible, et homogène à la construction morphologique des adjectifs qui rend compte de la formation des noms en *-ité* de propriété ?

---

[90] http://www.all-musculation.com/exercices-entrainement/notion-muscularite.html

7.3.2.4. Hypothèses de formation

Dans cette section, nous présentons une hypothèse de formation des N*aLité*$_N$ qui puisse rendre compte de ses interprétations multiples. Le problème de la polysémie des adjectifs servant de base à un nom de propriété a déjà été soulevé par Fradin & Kerleroux (2003) qui font l'hypothèse que le contenu sémantique du lexème de base est pleinement spécifié, qui leur permet de montrer qu'une règle morphologique, sensible au contenu sémantique de la base, va opérer un choix entre les candidats homophones pour sélectionner celui qui transmettra au nom les traits appropriés. Cette hypothèse est rejetée par Roché (2008) pour qui le sens du lexème base est sous-spécifié, le sens du dérivé dépendant du contexte d'occurrence.

- La formation des N*aLité*$_N$ de propriété, c'est-à-dire qui dénotent une propriété dans tous les contextes (cf. ligne A, colonne 1 du Tableau 39), comme ARTIFICIALITÉ, ne pose pas de difficulté. La construction de ces noms désadjectivaux est linéaire. Le mécanisme de formation est donné dans la Figure 18.

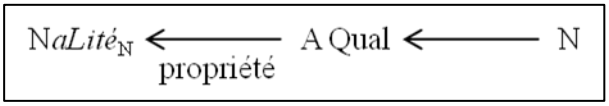

Figure 16. Mécanisme de construction (i)

- Dans le cas majoritaire, qui est la formation des N*aLité*$_N$ de relation (cf. ligne B, colonne 2 du Tableau 39), le nom construit a une base nominale qui emprunte le radical de l'adjectif de la famille morphologique, comme le propose Booij (1997) pour analyser les triplets (toponyme, ethnonyme, adjectif) du néerlandais. Par exemple, la base de CELLULARITÉ est CELLULE qui emprunte le radical /selylaR/ à l'adjectif relationnel CELLULAIRE, ce qui peut s'expliquer par la pression lexicale. Ces interactions nous conduisent à proposer une représentation ternaire, donnée dans la Figure 17, similaire à celle que Namer (2012) utilise dans des circonstances analogues, celles de la formation de verbes en *-iser* sur base apparemment adjectivale suffixée en *-al* ou *-aire*.

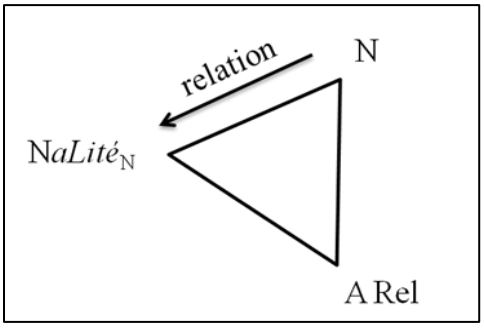

Figure 17. Mécanisme de construction (ii)

- Nous pouvons émettre la même hypothèse de formation pour les N*aLité*$_N$ ambigus (cf. ligne C, colonne 3 du Tableau 39), tels que MORTALITÉ. Soit MORTALITÉ a pour base l'adjectif MORTEL et hérite de son sens de propriété, soit MORTALITÉ a pour base le nom MORT qui emprunte le radical /mɔRtal/ à l'adjectif de sa famille. Dans le modèle lexématique, permet cette hypothèse : la relation est ternaire. L'une ou l'autre ou les deux branches sont activées entre N*aLité*$_N$ et N*aL*$_A$ et/ou N. Dal & Namer (2010a) proposent une analyse semblable pour la formation des noms d'ethniques, à la différence près que ces noms sont non-ambigus. Formellement, ils sont construits sur la base ethnique adjectivale ou sur le toponyme apparenté à cet adjectif (e.g. BELGE, BELGITÉ / BELGIQUE, BELGICITÉ).

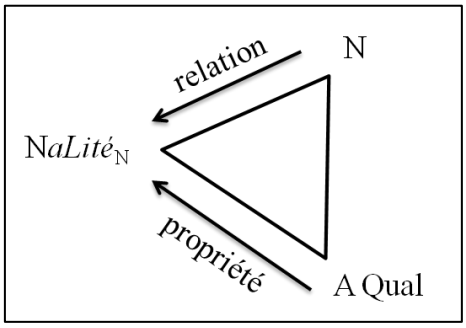

Figure 18. Mécanisme de construction (iii)

L'existence de noms comme SUICIDALITÉ en (78), DIVORCIALITÉ en (77), pour lesquels les adjectifs °DIVORCIAL et °SUICIDAL ne sont pas attestés en français, conforte l'hypothèse d'une relation directe entre N et N*aLité*$_N$. Le radical de DIVORCE utilisé dans la formation de DIVORCIALITÉ n'est pas /divoRs/ mais /divoRsjal/.

(78) Sur la période de 1960 à 2000, la divorcialité n'a cessé d'augmenter.

(79) On note une importante suicidalité dans chacun de ces groupes.

La présence du segment /aL/ peut s'expliquer de différentes façons : Tout d'abord, on peut évoquer l'**analogie** que l'on perçoit entre les formes DIVORCIALITÉ et SUICIDALITÉ avec, respectivement, celle des lexèmes NUPTIALITÉ et MORTALITÉ peut rendre compte de la construction de DIVORCIALITÉ et SUICIDALITÉ cf. Dal (2003a) sur l'état de la question. Les formes /divɔRsjal/ et /sɥisidal/ peuvent aussi être le fruit d'un **emprunt à l'anglais** (l'adjectif anglais SUICIDAL est attesté dans Merriam Webster et SUICIDALITY est attesté sur la Toile). Enfin, l'importante quantité des formes en /alite/ et /aRite/ observables dans le lexique enregistré peut être à l'origine d'un phénomène de **pression lexicale**, comme l'a remarqué Roché (2007). Le TLF comporte en effet 360 entrées dont la forme se termine par la séquence /alite/ ou /aRite/, dont 199 N*aLité*$_N$.

7.3.2.5. Bilan quantitatif de l'analyse des N*aLité*$_N$

L'analyse sémantique des N*aLité*$_N$ présentée dans la section 7.3.2 résulte de l'examen de 549 noms en *-ité* formellement apparentés à des adjectifs dénominaux en *-al* et *-aire*. Ces noms ont été triés selon leur(s) interprétation(s). Ce tri est rendu possible par les contextes d'emploi trouvés dans la définition du TLF, dans Frantext et sur la Toile. Contrairement aux descriptions antérieures et aux résultats de l'analyse des A(simple)*ité*$_N$ réalisée au §7.3.1, la majorité, soit 42,99% des N*aLité*$_N$ examinés sont des noms de relation, seuls 36,98% sont des noms de propriété, et les autres sont ambigus (20,04%). La Figure 19 illustre la distribution des N*aLité*$_N$ dans ces classes, selon qu'ils proviennent du TLF (première colonne) ou qu'il s'agisse de nouvelles formes relevées en ligne et dans le journal *Le Monde* (deuxième colonne).

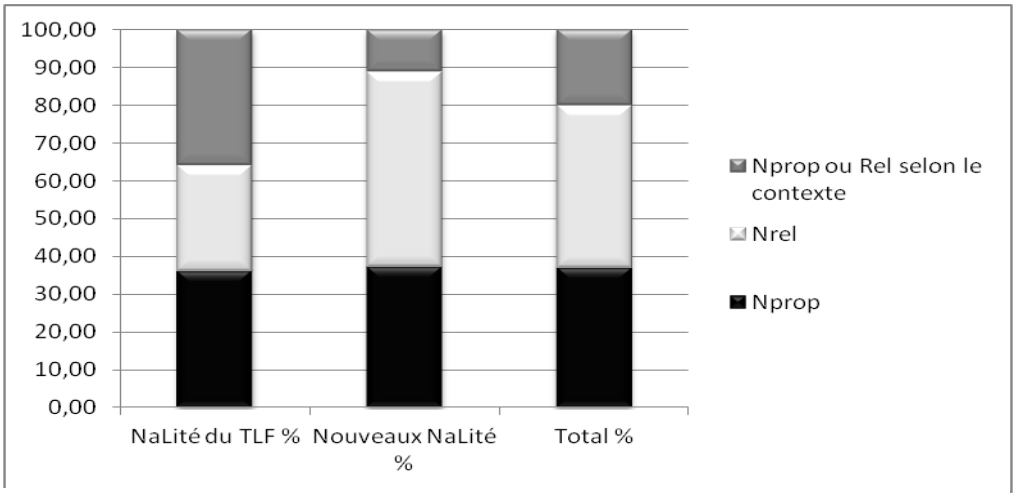

Figure 19. Proportion de Nprop, Nrel et noms ambigus

Des formes enregistrées aux nouvelles formes recueillies, on remarque que le taux de noms de propriétés reste le même et que le taux de noms de relation double presque. La proportion de noms ambigus diminue de deux tiers. La saturation de l'espace des bases adjectivales en *-aL* possédant un emploi qualificatif pourrait expliquer cette diminution, mais nous ne l'avons pas vérifié.

Nous avons ensuite analysé les N*aLité*$_{N}$ relationnels (y compris les noms ambigus) en fonction du type de la relation qu'ils entretiennent avec leur complément. Nous avons vu qu'un même nom pouvait, selon le contexte, instancier une relation binaire ou ternaire. Les résultats chiffrés de cette partition sont reportés dans le Tableau 40. La première colonne indique la provenance des noms. La seconde colonne indique pour chaque source le nombre total de noms de relation. Les deux colonnes de droite rendent compte de la proportion de noms de relation binaire et ternaire pour chaque source relativement à l'ensemble des noms de relation.

	N*aLité*$_{N}$ de relation ou ambigus au total	Relation binaire	Relation ternaire	les deux
TLF	127	93	39	5
	100%	73,23%	30,71%	3,94%
Le Monde	20	14	10	4
	100%	70%	50%	20%
La Toile	199	120	85	6
	100%	60,30%	42,71%	3,01%
Total	346	227	134	15
	100%	65,80%	38,84%	4,22%

Tableau 40. Nombre de noms de relation binaire et ternaire

On constate que la proportion de relations binaires est supérieure à celle des relations ternaires, quelle que soit la provenance des noms. Un même nom de relation instancie rarement une relation binaire ou ternaire selon le contexte. L'unicité de la relation instanciée par le nom est en partie garantie par la corrélation qui existe entre le type de relation et la structure morphologique du nom : en effet, la majorité des noms définissant une relation ternaire sont préfixés, et la valeur de la relation est fournie par le préfixe, cf. §7.3.2.2.

7.4. Conclusion de l'analyse des A*Ité*$_N$

Le mode de formation des noms désadjectivaux le plus répandu en français est la suffixation en -*Ité*. Il a été traité du point de vue formel puis du point de vue sémantique.

L'analyse formelle a d'abord porté sur la distribution des deux variantes de -*Ité* qui sont -*ité* et -*té*. Aujourd'hui, seule la variante -*ité* est disponible pour construire de nouvelles formes. La construction d'un nom savant en -*ité* sélectionne le thème L de l'adjectif et la formation d'un nom en -*té* sélectionne le thème 2 (cf. Plénat, 2008). La faible quantité de A*té*$_N$ et la perte de disponibilité de ce patron nous a conduit à ne faire porter la suite de l'analyse formelle que sur les A*ité*$_N$. L'examen des radicaux adjectivaux réalisés dans les A*ité*$_N$ a révélé qu'aucune contrainte de taille ne pèse sur la sélection d'un type particulier d'adjectif. De plus, cet examen a montré que la majorité des bases de A*ité*$_N$ sont complexes, notamment suffixés en -*able*, -*ique*, -*if*, -*al* et -*aire* et que les finales réalisées sont des consonnes sonantes, plus particulièrement des liquides (/l/ et /R/) ou les fricatives /v/ et /s/. Ce résultat a été confirmé par l'analyse des finales des radicaux adjectivaux morphologiquement non-suffixés.

L'analyse sémantique a porté sur deux sous-corpus de A*ité*$_N$: 629 A(simple)*ité*$_N$ et 549 N*aLité*$_N$. Les premiers sont des noms de propriété, présentant rarement une lecture concrète ou occurrentielle. L'analyse de ce sous-corpus a montré que la nominalisation préserve le sens de l'adjectif. L'observation des N*aLité*$_N$ a fait ressortir trois classes sémantiques de noms : (i) les noms de propriété (37,16%), (ii) les noms de relation (42,62%) et (iii) les noms qui possèdent les deux interprétations (20,22%), identifiables grâce au contexte d'emploi. Les noms de la première classe sont désadjectivaux et les noms de la deuxième classe sont dénominaux. Plusieurs hypothèses ont été formulées pour expliquer la présence du segment /aL/ : l'analogie, l'emprunt et la pression lexicale. En substance, La base des N*aLité*$_N$ de relation est un nom qui se réalise sous la forme du radical de l'adjectif auquel il est apparenté.

Les résultats de l'étude sémantique des N*aLité*$_N$ peuvent être élargis à d'autres sous-ensembles de A*ité*$_N$. Les noms de la forme X*icité*$_N$ ou X*osité*$_N$ par exemple, où X est mis pour la base de l'adjectif X*ique*$_A$ ou X*eux*$_A$, sont susceptibles d'une

interprétation de propriété et / ou de relation. Par exemple, AQUOSITÉ en (83) dénote la propriété *être aqueux* et en (84) exprime un taux de teneur en *eau*.

(80) « ses phalanges allant essuyer l'aquosité de ses yeux sous l'impulsion de son orgueil »[91]

(81) « L'unité au taux d'aquosité le plus élevé (5 % de la superficie totale, contre 1 % au niveau global). »[92]

La formation de AQUOSITÉ peut donc se représenter au moyen du mécanisme ternaire mis en œuvre au §7.3.2.4 comme l'illustre (82).

(82)

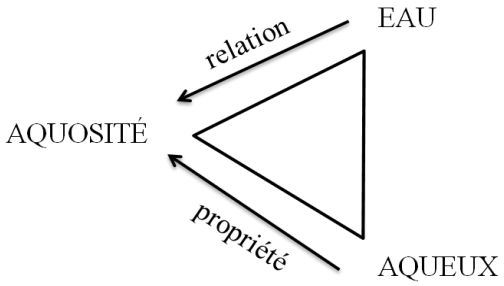

Nous avons opéré une analyse préalable des noms en *-ité* sur base adjectivale en *-ique* et *-eux* du TLF et de Le Monde, pour estimer le nombre de noms relationnels et de noms de qualité. Bien que la valeur de 'relation' soit moins répandue dans les noms de type X*icité*$_N$ et X*osité*$_N$ que dans les N*aLité*$_N$, sa présence est significative, cf. Tableau 41. On remarque également que peu de nouvelles formes ont été relevées dans le journal *Le Monde*. Il faudrait compléter cette enquête préliminaire par une analyse des emplois trouvés en ligne.

	X*icité*$_N$			X*osité*$_N$		
	Nprop	Nrel	Nprop & Nrel	Nprop	Nrel	Nprop & Nrel
TLF	48	10	28	41	10	14
Le Monde	5	0	1	1	1	1

Tableau 41. Interprétations de propriété et de relation des X*icité*$_N$ et X*osité*$_N$ selon source

[91] http://www.echo-des-plaines.org/t1180-la-disgrace-des-etoiles-sous-l-exil-de-la-lune-termine

[92] http://thema.univ-fcomte.fr/paysage-eco/franges/aires_urbaines_Schemas_et_Commentaires.pdf

Bien qu'-*ité* soit la forme suffixale la plus répandue dans notre corpus, on relève une certaine répulsion entre ce mode de formation et certains types morphologiques d'adjectifs. On remarque par exemple qu'aucun A*ité*$_N$ du TLF n'a pour base un adjectif d'évaluation négative en -*asse*, -*ard* ou -*âtre*, cf. Figure 14 (excepté MOLASSITÉ$_N$). Aucun n'a été relevé dans le Monde. La recherche en ligne a rapporté 10 X*assité*$_N$ (sur 13 candidats) 12 X*ardité*$_N$ (190 candidats) et 1 X*âtrité*$_N$ (22 candidats). Comme nous allons le voir au Chapitre 9, les adjectifs évaluatifs ont plutôt tendance à être nominalisés par suffixation en -*erie*, qui est le deuxième type le plus fréquent dans notre corpus.

Au Chapitre 5, nous avons décrit le prototype adjectival comme prédicatif, gradable, dénotant une propriété (d'une des classes centrales de Dixon) et ayant la fonction pragmatique de modification (Croft, 1991). Le fait qu'un grand nombre de noms en -*ité* soient basés sur des adjectifs dénominaux ou déverbaux distingue ultérieurement les A*ité*$_N$ d'autres noms, qui sont désadjectivaux basés sur des adjectifs plus proches du prototype, comme les A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$, décrits dans le chapitre suivant.

Chapitre 8. Analyse évolutive des A*eur*$_{\mathrm{N}}$ et A*esse*$_{\mathrm{N}}$[93]

Sommaire

8.1. PRÉSENTATION DES NOMS EN -*EUR* ET -*ESSE* ET DE LEURS BASES 217

8.1.1. PRÉSENTATION DES NOMS EN -*EUR* ET -*ESSE* 217
8.1.2. DESCRIPTION DES ADJECTIFS BASES DES A*EUR*$_{\mathrm{N}}$ ET A*ESSE*$_{\mathrm{N}}$ 219

8.2. ORIGINE ET HISTOIRE DES NOMS DE PROPRIÉTÉ EN -*EUR* ET -*ESSE* 221

8.2.1. PRÉSENTATION DES DONNÉES HISTORIQUES 221
8.2.2. AVANT 1330 : LES ORIGINES LATINES ET L'ANCIEN FRANÇAIS 223
8.2.2.1. Les origines latines 223
8.2.2.2. L'ancien français 225
8.2.3. 1330-1500 : LE MOYEN FRANÇAIS 227
8.2.4. 16ÈME ET 17ÈME SIÈCLES : LE FRANÇAIS (PRÉ)CLASSIQUE 229
8.2.4.1. Emprunts à l'italien 229
8.2.4.2. Épuration du lexique : concurrence des autres dérivations 229
8.2.5. FRANÇAIS CONTEMPORAIN 230
8.2.5.1. Propriétés sémantiques des Aeur$_N$ et Aesse$_N$ du TLF *231*
8.2.5.2. Propriétés sémantiques des Aeur$_N$ et Aesse$_N$ de la Toile 234
8.2.5.3. Bilan provisoire 236

8.3. TRANSPARENCE ET FRÉQUENCE DES A*EUR*$_{\mathrm{N}}$ ET A*ESSE*$_{\mathrm{N}}$ 237

8.4. CONCLUSION 241

Les modes de formation que nous allons étudier dans ce chapitre concernent des petits groupes de noms de propriété fréquents (A*eur*$_{\mathrm{N}}$ et A*esse*$_{\mathrm{N}}$), et ne produisent plus beaucoup de noms. La description que nous proposons est très différente de celle des noms en -*Ité* du chapitre précédent. Notre hypothèse est que les A*eur*$_{\mathrm{N}}$ et les A*esse*$_{\mathrm{N}}$ forment un groupe à part au sein des noms de propriété en -*Ité*, -*eur*, -*esse*, -*ise*, -*erie*, -*itude* introduites dans le Chapitre 1. Notre objectif est de mettre en évidence les conditions communes qui régissent ces deux suffixations. Observons les exemples (1) et (2). Les noms PETITESSE et GRANDEUR sont basés sur les adjectifs PETIT et GRAND qu'on peut décrire comme sémantiquement proches, dans la mesure où ils sont tous deux situés sur l'échelle de mesure de la taille. De tels couples

[93] Une partie de ce chapitre est publiée sous la forme d'un article (Koehl, 2010a).

d'adjectifs sont qualifiés de « polaires » (cf. Kennedy, 2001) car ils constituent chacun un pôle sur l'échelle de mesure qui évalue la propriété, cf. Chapitre 5. Dans (1) et (2), l'adjectif de l'énoncé (b) reçoit la même interprétation que le nom dérivé dans l'énoncé (c). Notons que le parallèle entre (2b) et (2c) n'est pas parfait. On préfèrerait sans doute l'énoncé (2d) à (2c), car la borne supérieure (ici GRANDEUR) est régulièrement utilisée pour dénoter l'ensemble de l'échelle. Ainsi, la grandeur d'un sac peut renvoyer à la dimension de taille d'un sac minuscule (e.g. *Ce sac est grand comment ?*).

(1) a. PETIT$_A$ >$_{\text{-}esse}$ PETITESSE$_N$
b. un sac vraiment très petit
c. un sac d'une impressionnante <u>petitesse</u>

(2) a. GRAND$_A$ >$_{\text{-}eur}$ GRANDEUR$_N$
b. un sac vraiment très grand
c. un sac d'une impressionnante <u>grandeur</u>
d. un sac d'une taille impressionnante

Nous allons voir que les modes de formations en *-eur* et *-esse* se comportent de manière similaire à la fois sur le plan sémantique et formel. Du point de vue sémantique, les noms désadjectivaux en *-eur* et *-esse* partagent la caractéristique des noms de propriété en *-Ité*, à savoir que leur construction correspond à la création morphologique d'une forme nominale ayant un comportement sémantique faiblement différent de celui de la base (§7.3.1). En d'autres termes, la création d'un A*eur*$_N$ ou d'un A*esse*$_N$ permet surtout un glissement de catégorie de l'adjectif au nom. À ce titre, on peut attribuer à ces constructions une fonction pragmatique au sens de Croft (1991). Autrement dit, ces noms sont créés pour « exprimer autrement un concept existant en lui donnant un autre ancrage syntaxique » (Roché, 2011). C'est la raison pour laquelle les énoncés (1b) et (1c) sont équivalents sur le plan du sens. Les propriétés sémantiques de ces deux modes de formation seront développées dans la section §8.1. Du point de vue formel, les suffixations qui font l'objet de ce chapitre sont en proie à deux types de concurrence : celle des autres nominalisations désadjectivales présentées au Chapitre 1 et que nous examinerons en détail au Chapitre 11 d'une part (entre autres *-Ité*, *-erie*, *-itude*), et d'autre part celle de suffixations recourant à des exposants formels homophones (cf. §8.3) : la règle de suffixation en *-eur* qui construit des noms d'agents (e.g. CHANTEUR)

ou d'instruments (e.g. ASPIRATEUR) et la règle de suffixation en *-esse* qui construit des noms de femelles (e.g. TIGRESSE).

Les A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ étaient autrefois nombreux d'après les dictionnaires des états de langue passés. Est-ce la concurrence d'autres procédés qui, à elle seule, a suffi à chasser ces noms des dictionnaires ? D'autres facteurs ont-ils concouru à une modification de la disponibilité de ces patrons morphologiques ? L'histoire des nominalisations désadjectivales en *-eur* et *-esse*, retracée au §8.2, apportera un éclairage sur ce point. Enfin, le recours aux prédictions de la morphologie naturelle expliquera les raisons de la résistance des A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$. Nous verrons que la fréquence d'occurrence élevée de certains de ces noms explique qu'ils soient parvenus jusqu'à nous (§8.3).

8.1. Présentation des noms en *-eur* et *-esse* et de leurs bases

Cette section s'organise en deux parties. La première présente les noms extraits du TLF ou recueillis en corpus. La seconde a pour objet la caractérisation des bases adjectivales des deux types de noms par l'observation de leurs caractéristiques sémantiques et formelles. Cette étude préliminaire permet d'estimer dans quelle mesure les propriétés adjectivales des bases sont héritées des A*eur*$_N$ et des A*esse*$_N$.

8.1.1. Présentation des noms en *-eur* et *-esse*

Les A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ forment deux petits groupes, relativement au nombre de noms recensés pour les autres nominalisations d'adjectifs. Par exemple, pour 1266 A*Ité*$_N$ et 198 A*erie*$_N$ répertoriés dans le TLF, on dénombre moins d'une cinquantaine de A*eur*$_N$ et autant de A*esse*$_N$. Faire l'étude de petits groupes de formations peut produire deux effets opposés. D'un côté, une analyse d'un grain plus fin de chaque unité lexicale construite (et de chaque base correspondante) est plus aisée à réaliser que dans le cas d'un grand groupe de formations. De l'autre, les résultats de l'étude sémantique ou formelle d'un petit groupe d'unités lexicales sont moins reproductibles que les résultats tirés de l'étude d'un type très fréquent (comme *-Ité*). Un aperçu rapide des A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ semble indiquer que le nom hérite partiellement (e.g. GRANDEUR) ou complètement (e.g. PETITESSE) du sens de l'adjectif, cf. les exemples (1-2).

Pour vérifier si la faible quantité de A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ dans le TLF est un reflet de l'état réel de ces modes de suffixation dans la langue présente, nous avons lancé une recherche systématique de nouvelles formes dans le journal *Le Monde*, qui n'a rapporté aucun résultat, puis une autre sur la Toile qui a ramené (après validation manuelle) 33 A*eur*$_N$ et 96 A*esse*$_N$ supplémentaires, illustrés par PLATEUR et FADESSE en (3).

(3) a. PLATEUR$_N$ (1120 occ.) [La Toile]

Le film (Le lièvre de Vatanen) est d'une plateur irréelle ! Il n'y a absolument rien de magique ni dans la réalisation ni dans l'interprétation des acteurs ou du lapin.[94]

b. FADESSE$_N$ (465 occ.) [La Toile]

"Elephant home"(titre de l'album) pourrait être intéressant s'il n'était pas aussi froid, si le chant n'était pas aussi insensible, si les plages n'étaient pas aussi longues, si cette longueur ne tendait pas à la fadesse et à l'ennui.[95]

Les résultats obtenus en ligne sont des indices de la vitalité supposée des suffixations formatrices des A*eur*$_N$ et des A*esse*$_N$. Les contextes d'apparition des formes récoltées servent d'indicateurs de la proportion de jeux de mots, ou d'inversions de formes dans les intentions des scripteurs. Par exemple, en (4), la forme *légeresse*, construite sur l'adjectif LÉGER, a subi une inversion des formes suffixales avec *souplesse*, ce qui donne *soupleté* et *légeresse* au lieu de *souplesse* et *légèreté* attendus. Dans ce cas, l'utilisateur de la Toile se prête à un jeu, il ne construit pas un lexème désignant un nouveau concept, et ne nominalise pas une propriété adjectivale.

(4) […] et le tout avec *soupleté* et *légeresse* comme dirait l'autre[96]

En d'autres termes, la recatégorisation ou le fait de combler une lacune lexicale tient une place restreinte parmi les motivations des utilisateurs de la Toile à construire de nouvelles formes nominales en *-eur* et/ou en *-esse*, ce que révèlera une analyse plus approfondie des résultats dans la section 8.2.5.

---

[94] http://www.cinefil.com/film/le-lievre-de-vatanen/critiques

[95] http://www.myspace.com/manuelbienvenu

[96] http://forum.macbidouille.com/lofiversion/index.php/t193963-100.html

8.1.2. Description des adjectifs bases des A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$

Le sens des adjectifs est hérité chez les noms de façon partielle (BASSESSE < BAS) ou totale (AIGREUR < AIGRE). Nous allons regarder les caractéristiques des bases adjectivales des noms en *-eur* et *-esse*. On observe que les bases adjectivales des noms en *-eur* et *-esse* appartiennent à la classe des adjectifs primaires délimitée par Goes (1999) et partagent des propriétés sémantiques et formelles particulières.

- Ces bases se caractérisent par leur appartenance au fonds ancien de la langue. Ce sont tous des adjectifs primaires, selon la terminologie empruntée à Goes, c'est-à-dire des adjectifs de vieille souche (Lüdtke, 1978).
- Elles ne forment pas de groupe sémantique homogène. Cependant, on peut les classer en sous-ensembles conceptuels suivant la classification de Dixon (1991), vue dans le Chapitre 5. Rappelons que cette taxinomie constitue un système de cercles concentriques. Dixon distingue quatre classes sémantiques **centrales** associées aux adjectifs, qui sont la dimension (GRAND, PETIT), l'âge (JEUNE, VIEUX), la valeur (BON, MAUVAIS) et la couleur (BLANC, VERT). Aux côtés de ces classes centrales, Dixon circonscrit des classes sémantiques **périphériques** qui incluent les propriétés physiques (MOU, CHAUD), les propensions humaines, c'est-à-dire les affects et les attitudes (TRISTE, GENTIL) et la vitesse (LENT, VITE). Au-delà, rappelons que se trouvent des classes **très périphériques** qui comportent les adjectifs exprimant la difficulté, la similarité, la qualification, la quantification et la position.

L'ensemble des bases adjectivales des noms en *-eur* et *-esse* est inclus dans celui des adjectifs centraux et périphériques, mais ces deux ensembles ne sont pas superposables. Par exemple, les adjectifs IMMENSE en (5) et MÉCHANT en (6) ne servent pas à former des noms en *-eur* et *-esse*, malgré leur appartenance aux classes de dimension pour l'un et de propension humaine pour l'autre.

(5) IMMENSE$_A$ > IMMENSITÉ$_N$ *IMMENSEUR, *IMMENSESSE

(6) MÉCHANT$_A$ > MÉCHANCETÉ$_N$ *MÉCHANTEUR, *MÉCHANTESSE

On notera également que l'appartenance d'un adjectif à un ensemble (central ou périphérique) ne coïncide pas avec un mode de suffixation précis : qu'il soit central (7) ou périphérique (8), un adjectif peut servir de base à un nom en *-eur* ou en *-esse*.

(7) a. GRAND$_A$ > GRANDEUR$_N$; PETIT$_A$ > PETITESSE$_N$ [Dimension]

b. JEUNE$_A$ > JEUNESSE$_N$ [Age]

c. BLANC$_A$ > BLANCHEUR$_N$ [Couleur]

(8) a. MOU$_A$ > MOLLESSE$_N$; CHAUD$_A$ > CHALEUR$_N$ [Propriété Physique]

b. TRISTE$_A$ > TRISTESSE$_N$ [Propension Humaine]

c. LENT$_A$ > LENTEUR$_N$; VITE$_A$ > VITESSE$_N$ [Vitesse]

- D'un point de vue formel, tous les noms en *-eur* et *-esse* ont pour base un adjectif à la fois court (monosyllabique ou dissyllabique) et non-construit, à l'exception de IMPOLI et INDÉLICAT dans IMPOLITESSE et INDÉLICATESSE. Remarquons cependant que ces noms sont passibles d'une deuxième analyse, par préfixation en *in-* sur base nominale, c'est-à-dire de la forme *in*N$_N$ comme INCONFORT (cf. Apothéloz, 2003). En effet, la préfixation en *in-* peut sélectionner une propriété dès lors qu'on peut la contredire (cf. Dal *et al.* 2007). INDÉLICATESSE par exemple est paraphrasable par « absence de délicatesse » ou bien comme « l'état de ce(lui) qui est indélicat ». Dans les deux cas, le sens construit est le même.

Les contraintes formelles de taille et de complexité morphologique que nous venons d'énoncer expliquent pourquoi *MINUSCULESSE et *GIGANTESQUEUR sont non-attestés, alors que PETITESSE et GRANDEUR le sont. Les adjectifs MINUSCULE et GIGANTESQUE ne respectent pas les contraintes de taille et de complexité morphologique, et bien qu'ils fassent partie de la classe sémantique centrale des adjectifs de dimension, ce sont des candidats très improbables pour la nominalisation en *-eur* ou *-esse*.

En résumé, les bases A des A*eur*$_N$ et des A*esse*$_N$ se caractérisent par l'ensemble de propriétés prototypiques donné en (9) :

(9) (i) Ils appartiennent au fonds ancien de la langue,
(ii) ils sont courts et non-construits morphologiquement,
(iii) ils font partie des classes dixoniennes centrales et périphériques.

On conclura en remarquant que, si ces propriétés sont généralement nécessaires (les exceptions à ces contraintes concernent les formes *in*X*esse*$_N$, cf. supra) elles ne sont pas, en revanche, suffisantes. Beaucoup d'adjectifs vérifiant (i), (ii) et (iii) ne servent pas de

base à des noms de propriété en *-eur* ou en *-esse*. On peut citer par exemple les adjectifs DENSE, DUR, SOT, PLAT, bases respectives des noms DENSITÉ, DURETÉ, SOTTISE, PLATITUDE.

Certaines bases de A*eur*$_N$ ou A*esse*$_N$ sont polysémiques, comme DOUX qui est interprété comme une propriété physique en (9a) et comme une attitude en (9b). L'ambiguïté de l'adjectif DOUX se retrouve dans le nom DOUCEUR.

(10) a. Marie a la peau <u>douce</u>.

b. Mon père était plutôt <u>doux</u> et mélancolique.

L'héritage de tous les sens de l'adjectif au nom n'est pas systématique. La question de la sémantique des A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ du français contemporain sera détaillée dans la section §8.2.5 où nous verrons dans quelle mesure le nom hérite des propriétés de la base.

8.2. Origine et histoire des noms de propriété en *-eur* et *-esse*

Nous allons voir que nombre des noms en *-eur* et *-esse* sont dans le lexique depuis le douzième siècle, hérités du latin, et que d'autres y sont entrés entre les douzième et seizième siècles. Pendant cette période, les formations de noms de propriété en *-eur* et *-esse* ont été très nombreuses (Bécherel, 1976; Darmesteter, 1894; Nyrop, 1908), puis une importante partie de ces A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ a été éliminée aux seizième et dix-septième siècles.

8.2.1. Présentation des données historiques

La faible quantité de nouvelles formes recueillies et le caractère ludique de celles-ci semblent étayer l'hypothèse de la quasi indisponibilité de ces suffixations dans le français d'aujourd'hui. Cependant, il semble que ces patrons morphologiques bénéficiaient par le passé d'une productivité importante (Bécherel, 1976; Nyrop, 1908). Pour vérifier cette hypothèse, nous avons décidé de retracer l'évolution des A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$. La partie historique de cette étude repose sur l'examen de deux corpus constitués à partir du Dictionnaire du Moyen Français (DMF) et du *Altfranzösiches Wörterbuch* de Tobler & Lommatzsch (1925) (TL) *via* le Dictionnaire inverse de l'ancien français de Walker (1982). Nous avons systématiquement relevé dans le

DMF2010 les noms se terminant par les graphies *-eur*, *-our* et *-esse* et dénotant une propriété, une entrée recouvrant la diversité des graphies, comme par exemple les formes *baudeur* et *baudour* « allégresse », regroupées sous la même entrée. Pour l'ancien français, nous avons recherché les substantifs féminins en *-or* et *-ece*[97] que nous avons ensuite triés pour ne conserver que les noms de propriété. Les résultats de notre collecte apparaissent dans le Tableau 42. Le paragraphe 8.2.2 décrit l'évolution morphologique des noms en *-eur* et *-esse* qui se reflète dans la multiplicité des formes données dans le Tableau 42. Un échantillon de nos données est consultable sous forme de listes dans les Annexes (2 et 3) pour les noms issus de TL et du DMF.

	Nombre de A*eur*$_N$	Nombre de A*esse*$_N$
TL[98]	155 noms en *-or*	151 noms en *-ece*
DMF	151	121

Tableau 42. Nombre de A*eur*$_N$ et de A*esse*$_N$ pour les états anciens de la langue.

L'utilisation et l'interprétation des données diachroniques doivent faire l'objet de multiples précautions, d'abord parce qu'elles sont issues de dictionnaires. Si le DMF par exemple est, à n'en pas douter, le dictionnaire de référence pour toute étude de la langue pour la période du moyen français, il n'en reste pas moins qu'un dictionnaire n'est jamais exhaustif[99], comme chacun sait. Ces données sont donc un reflet déformé des états anciens de la langue et sont également biaisées par les habitudes de rédaction de l'époque, ce dont témoignent les sections 8.2.2.2 et 8.2.3.

[97] Le dictionnaire inverse de l'ancien français de Walker permet ce type de recherche (spécification de la forme graphique finale et de la catégorie - ici substantif féminin), cf. la description faite au Chapitre 2.

[98] Ces chiffres renvoient au nombre de noms de propriété. Walker contient en tout 204 formes qui se terminent par *-ece* et 208 substantifs en *-or* dont la catégorie grammaticale est « substantif féminin ».

[99] Le DMF (dans sa version 2010) repose sur environ 250 textes en saisie intégrale auxquels s'ajoutent 440 textes saisis partiellement, selon une sélection de contextes proposée par les rédacteurs.

8.2.2. Avant 1330 : Les origines latines et l'ancien français

8.2.2.1. Les origines latines

Les noms de propriété en *-eur* et *-esse* du français contemporain ont pour la plupart un ancêtre latin, respectivement en *-or* (11) et *-ĭtia* (12) (Darmesteter, 1894, pp. 100-102; Nyrop, 1908, pp. 114, 119).

(11) Lat. *dulcor* « saveur douce » qui a donné DOUCEUR

(12) Lat. *tristĭtĭa* « affliction, caractère sombre, sévère » qui a donné TRISTESSE

Nous allons d'abord décrire l'origine des noms en *-esse* puis celle des noms en *-eur*. La forme phonique du suffixe *-ĭtia* est contestée par Nyrop (1908, pp. 114-115) car selon lui la finale /itja/ aurait dû évoluer en une forme *-oise* ou *-eise*, selon les règles phonologiques naturelles de l'évolution du français, comme ce que l'on trouve sporadiquement (par exemple *richoise, richeise* construit en AF, n'a pas d'étymon latin). Il en va autrement puisque la forme *-ĭtia* du latin aurait en fait évolué en trois formes suffixales différentes en français contemporain, qui sont *-esse* (e.g. TRISTESSE, dont l'étymon latin est *tristĭtĭa*), *-ise* (tous les A*ise*$_N$ sont des formations françaises, cf. Chapitre 9) et *-ice* (e.g. AVARICE, dont l'étymon latin est *ăvārĭtĭa*), cf. (Meyer-Lübke, 1921, p. 569).

- La forme ***-esse*** se rencontre dans les noms de propriété depuis le moyen français, succèdant à la forme *-ece* que l'on trouve en ancien français. L'histoire des noms de cette forme est exposée dans la suite de la section.
- La forme ***-ice*** a été utilisée uniquement pour adapter en français 5 emprunts au latin, énumérés en (13) et suivis par la traduction donnée par Gaffiot. Nous n'examinons pas cette variante, qui est marginale et artificielle car ces 5 noms n'ont pas été hérités naturellement du latin, mais empruntés tardivement et adaptés au français.

(13) *ăvārĭtĭa*, *-æ* « convoitise, avidité », *immundĭtĭa*, *-æ* « saleté, ordures », *injustĭtĭa*, *-æ* « injustice », *justĭtĭa*, *-æ* « justice » et *mălĭtĭa*, *-æ* « mauvaise qualité ; méchanceté »

- La forme ***-ise*** se rencontre depuis la période médiévale dans des noms construits en français : pas un n'est hérité du latin. Aucun nom du lexique contemporain ne permet donc d'étayer l'hypothèse selon laquelle le suffixe *-ise* a pour ancêtre le suffixe

latin - *ĭtia*. Or, l'existence des X*ise*$_N$ n'est attestée qu'à partir de l'ancien français, selon les dictionnaires de cet état de langue. On trouve par exemple dans le dictionnaire de l'ancien français de Tobler-Lommatzsch les noms APERTISE « ouverture, franchise » et GORMANDISE « gourmandise » respectivement dérivés des adjectifs APERT « ouvert, franc » et GORMAND « gourmand » sans corrélat latin dans Gaffiot (1934). Le lien entre -*ĭtia* et -*ise* est donc difficile à prouver. Aujourd'hui, les modes de formation en -*esse* et -*ise* sont complètement distincts sur les plans de la forme et du sens, cf. la description des A*ise*$_N$ dans le Chapitre 9.

Considérons à présent l'origine des noms en -***eur***. *A priori*, les noms de propriété en -*or* du latin pourraient être construits sur base adjectivale ou verbale. En effet, ces noms font partie d'une famille morphologique composée de trois unités lexicales : un verbe statif, un nom et un adjectif signalé en gras (14)-(15).

(14) *rĭgĕo, rĭgŏr,* ***rĭgĭdus*** « être raide », « raideur, dureté », « raide, dur »

(15) *albĕo, albŏr,* ***albus*** « être blanc », « blancheur », « blanc mat »

Lorsque les trois unités sont attestées, il est difficile de savoir si la base morphologique du nom en -*or* est l'adjectif ou le verbe. Mais l'adjectif est parfois absent de la famille morphologique. Selon Nyrop (1908, p. 119), il est alors plus pertinent de considérer le nom en -*or* comme d'origine verbale, le verbe étant lui toujours attesté. C'est le cas dans les exemples (16), (17), (18) : l'absence d'adjectif construit dans la famille de ĂMO$_V$, SĂPIO$_V$ et VĂLEO$_V$ implique que le nom (ĂMŎR, SĂPOR, VĂLOR) est déverbal :

(16) ĂMO$_V$ > ĂMŎR$_N$ « aimer », « amour »

(17) SĂPIO$_V$ > SĂPOR$_N$ « avoir un goût », « saveur »

(18) VĂLEO$_V$ > VĂLOR$_N$ « être fort, vigoureux », « valeur »

Selon Nyrop, il y a eu au cours de l'évolution du latin une réanalyse des noms en -*or* de la part des locuteurs, non plus comme dérivés de verbes statifs mais comme désadjectivaux. Ainsi, par analogie, de nouvelles unités lexicales apparaissent sur le modèle de ALBŎR$_N$, réanalysé comme construit sur ALBUS$_A$ et non plus sur ALBĔO$_V$, cf. (15). Ce serait le cas de ĂMĀRŎR$_N$ en (19a), si l'on en croit Gaffiot (1934). Il existe certes aussi un verbe ĂMĀRO$_V$ « rendre amer », mais il est construit, comme ĂMĀRŎR$_N$, sur l'adjectif ĂMĀRUS$_A$ (19b).

(19) a. ĂMĀRUS$_A$ > ĂMĀRŎR$_N$ « amer », « amertume »

b. ĂMĀRUS$_A$ > ĂMĀRO$_N$ « rendre amer »

En résumé, nous avons vu que le suffixe latin *-ĭtia*, dont la question de la forme phonique pose quelques difficultés aux grammairiens, a évolué en *-esse* (e.g. TRISTESSE) et éventuellement en *-ise* (e.g. GOURMANDISE), qui sont progressivement devenus deux suffixes distincts en français contemporain. La suffixation latine en *-or*, qui est à l'origine des A*eur*$_N$ du français actuel, formait initialement des noms déverbaux, puis a subi une réanalyse au cours des siècles de la part des locuteurs du latin, qui ont commencé à construire des noms en *-or* désadjectivaux (Nyrop, 1908, p. 119).

8.2.2.2. L'ancien français

En ancien français, de nombreux noms sont formés par suffixation en *-eur* et *-esse* qui se réalisent graphiquement *-or* et *-ece* respectivement. Nous allons voir que ces noms de propriété sont nombreux, mais ces résultats sont tempérés par l'analyse qualitative qui souligne que cette importante quantité est due à la présence de nombreux doublons que le mode de rédaction versifiée a favorisés.

Nous avons relevé 155 noms de propriété en *-or* (20) et 151 en *-ece* (21) dans le TL, grâce à Walker. Le résultat fourni par l'interface en ligne consiste en une liste de formes munie d'une partie du discours, mais non contextualisées. Les exemples (24-25) et (28-29) sont issus de la base textuelle *Textes de Français Ancien*[100] :

(20) a. Amors sanz criemme et sanz peor (Chrétien de Troyes. *Cligès* © [page 117])
Est feus ardanz et sanz **chalor**,

b. « L'amour sans crainte et sans peur est un feu ardent et sans chaleur »[101]

(21) a. Car l'en ne sentoit ilecques point de **durece**, ainçois i sentoit l'en une moleté ausi comme en pure char sanz os. (Guillaume de Saint-Pathus. *Miracles de saint Louis* ©, [page 59])

[100] http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/TLA/

[101] Traductions personnelles.

b. « Car on ne sentait là plus de dureté, mais plutôt une mollesse comme de la chair sans os »

Les noms CHALOR (20) et DURECE (21) désignent des propriétés, respectivement « propriété de ce qui est chaud » et « propriété de ce qui est dur ». En (21), l'interprétation de la forme *durece* nécessite plus d'attention que la précédente puisque *duresse* n'est pas attesté en français contemporain. Pour s'assurer qu'il s'agit bien d'un nom de propriété dérivé de DUR$_A$, il faut examiner le contexte : c'est la présence de *moleté* qui nous assure que *durece* signifie bien « dureté ».

En faisant l'hypothèse de l'évolution dès cette époque de *-or* en *-eur* (ou *-our*) et de *-ece* en *-esse*, nous avons également considéré les noms féminins comportant la finale graphique *-eur* ou *-esse*, et enregistrés dans TL. Aucun des noms en *-esse* ne dénote de propriété dans ces corpus. Les noms pourvus de cette graphie finale réfèrent en effet tous à des femelles (22). De même, aucun nom du TL dont la graphie se termine en *-eur* ne dénote de propriété adjectivale : tous ceux que nous avons trouvés renvoient à des agents (23). L'évolution graphique de *-ece* en *-esse* et de *-or* en *-eur* n'est donc pas enregistrée par les dictionnaires d'ancien français.

(22) ASNESSE « femelle de l'âne »

(23) GOURMANDEUR « gourmand »

À ce stade de la langue, on constate un foisonnement de doublons de noms de propriété, c'est-à-dire des formes partageant la même base et le même sens. Ainsi, parmi les noms que nous avons relevés dans TL, 35 doublons *-ece* / *-or* ont le même sens, cf. (24)-(25), si l'on en croit la traduction. Les échanges formels sont à étudier au cas par cas, pour déterminer si la motivation de cette variation intervient pour introduire une distinction sémantique ou bien dans un souci relatif à la versification et à la métrique. N'oublions pas que la majorité des textes qui nous sont parvenus présentent une forme versifiée. Les alternances suffixales sont à l'époque monnaie courante pour satisfaire la rime ou le compte des pieds. Dans le cas de l'alternance *-ece* / *-or*, le nombre de syllabes restant le même dans les deux configurations, c'est la rime qui est intéressante (Merk, 1982). En (24) et (25), les noms *tristor* et *tristece* portent exactement le même sens, à savoir « état de ce qui est triste ». Visiblement, la raison de la pluralité des formes est bien prosodique (*tristor* rime avec *baudor* en (24) et *tristece* avec *riquece* en (25)).

(24) a. Gardez leur joie et lor baudor Anonymous. *Roman de Thèbes* © [page 16]

lor faites torner en **tristor**.

b. « Gardez-vous de leur joie et transformer leur gaieté en tristesse »

(25) a. Poi valt honors, poi valt riquece Gautier d'Arras. *Eracle* © [page 110]

qui l'use a duel et a **tristece**;

b. « Peu vaut l'honneur, peu vaut la richesse à celui qui l'utilise pour faire douleur et tristesse »

En résumé, l'état du lexique en ancien français constitue une évolution logique depuis le latin. On a vu en effet que les RCL latines *-or* et *-ĭtia* présentaient une sélection catégorielle différente puisque les noms produits par la première règle étaient issus de verbes statifs et ceux produits par la seconde d'adjectifs. À un stade ultérieur du latin, les V*or*$_N$ ont été réanalysés comme construits sur des adjectifs, ce qui a mené à la construction de nouveaux A*or*$_N$ en latin qui sont les ancêtres des noms en *-or* de l'ancien français. En ancien français, les deux formations enregistrent autant d'items en *-or* et en *-ece*. Le lexique des noms désadjectivaux foisonne de doublons, pour répondre à des contraintes liées à la rédaction de textes en vers. Le paragraphe suivant montre que ces phénomènes (doublons et versification) perdurent en moyen français.

8.2.3. 1330-1500 : Le moyen français

La graphie *-ece* répandue en ancien français laisse place à la graphie *-esse* en moyen français. De même, la graphie *-or* de l'ancien français est progressivement remplacée par la graphie *-eur* et sa variante *-our*. En moyen français, les noms en *-eur* et *-esse* sont très nombreux, si l'on en croit le contenu du DMF. Les variations graphiques *-or* / *-our* / *-eur* et *-ece* / *-esse* sont le reflet de l'évolution phonologique de la langue. Comme il le faisait en ancien français, le scripteur du moyen français substitue souvent une forme suffixale à une autre, ce qui peut expliquer que les doublons sont toujours aussi nombreux. Par exemple, les six formes données sous (26) sont basées sur l'adjectif LAS « fatigué, harassé, épuisé » pour désigner une extrême fatigue. Les exemples (27)-(32) reprennent en (a) les exemples proposés par le DMF pour chacune de ces entrées, pour lesquelles nous proposons une traduction sous (b).

(26) LASSESSE, LASSEUR, LASSETÉ, LASSESSITUDE, LASSITUDE, LASSURE

(27) a. [La garde du tombeau] ...s'on le vient deffermer, Que nous puissons bien affermer Que ce n'est pas nostre lacesse. (GRÉBAN, *Pass.* J. [page 369])

b. « [la garde du tombeau] … si on vient l'ouvrir, que nous puissions bien affirmer que ce n'est pas notre fatigue »

(28) a. et pluseurs autres chouses que a Dieu ne convienent point, comme lacessitude, fain, droit, soif et creueux batemens et entre larrons porter sa croix, en laquelle il mort souffry. (CRAP., *Cur Deus, De arrha* B.H. [page 168]).

b. « et plusieurs autres choses qui ne conviennent pas à Dieu, comme lassitude, faim, droit, soif et battements cruels et entre larrons porter sa croix sur laquelle il souffrit la mort »

(29) a. Le Ve est qui resoult et garist toutes especes de laceté, traval, ou paresse, se complection fort extrange n'y est meslee (*Rég. santé corps* C. [page 48]).

b. « le cinquième est celui qui résout et guérit toutes espèces de fatigue, travail ou paresse si une complexion fort étrange n'y est mêlée »

(30) a. qui dormoient grassement por la lasseur qu'ilh avoient oyut (JEAN D'OUTREM., *Myr. histors* B.B., t.1. [page 103]).

b. « qui dormaient grassement suite à la fatigue qu'ils avaient eue »

(31) a. Et s'il est de necessité de humecter le corps, comme en lassitude prefactive et secce, incontinent [le vin] donne moisteur, mais qui soit limphé. (*Rég. santé corps* C. [page 48])

b. « et s'il est nécessaire de mouiller le corps, comme en fatigue sèche, incontinent le vin donne moiteur pourvu qu'il soit coupé d'eau »

(32) a. si fut Henris lasseis et enchaffeis de lassure et de travelhe (JEAN D'OUTREM., *Myr. histors* B.B., t.4. [page 472]).

b. « Ainsi fut Henri lassé et exaspéré de fatigue et de travail »

Toutes ces formes portent le même sens, i.e. « lassitude, fatigue ». À cette époque, une partie des textes est encore en vers. Les phénomènes de rime que nous avons remarqués pour l'ancien français (§8.2.2.2) valent donc toujours pour les textes en vers du moyen

français. Ainsi, sous (33), le scripteur a substitué la forme *moleur* à *molesse* pour permettre la rime avec *douleur*.

(33) a. Fuiez, fuiez ceste **moleur** Prop. Choses Rosarius. [page 144]
Qui tant est plainne de **douleur**

b. « Fuyez, fuyez cette mollesse qui est si emplie de douleur »

8.2.4. 16ème et 17ème siècles : Le français (pré)classique

8.2.4.1. Emprunts à l'italien

Le seizième siècle est celui de la Renaissance en Europe qui marque l'ouverture culturelle et favorise les emprunts linguistiques. En particulier, à cette époque, les échanges entre la France et l'Italie s'accompagnent notamment de l'adoption partielle par chaque langue du lexique de l'autre. L'Italie est appréciée à la cour de France, ce qui se traduit par une vague d'emprunts de l'italien vers le français. C'est ainsi que les noms en *-esse* sous (34) nous sont parvenus à cette époque.

(34) MORBIDESSE, SVELTESSE, POLITESSE, PRESTESSE

Ces noms correspondent à des noms en *-ezza* de l'italien (cf. la description des noms de qualité de l'italien fournie par Rainer (1989, pp. 269-285) puis Grossmann & Rainer (2004, pp. 301-305)).

8.2.4.2. Épuration du lexique : concurrence des autres dérivations

Le dix-septième siècle correspond à une épuration de la langue française (Bouvier, 1853). À cette époque, un grand nombre de noms de propriétés en *-eur* et *-esse* sont sortis du lexique, ainsi que l'observent les lexicographes et le relatent Nyrop (1908) et Bécherel (1976) entre autres. En effet, la comparaison du DMF avec le dictionnaire de Nicot (1606) et le Dictionnaire de l'Académie Française (1694), qui constituent un témoignage du lexique existant aux seizième et dix-septième siècles, révèle que de nombreuses formes consignées dans le DMF ne figurent plus dans ces deux dictionnaires. Par exemple, MOLEUR a disparu des pages de ces dictionnaires, et parmi les formes citées sous (26) seule *lassitude* est conservée.

Une des raisons de ces éliminations est la fin de l'emploi massif de la rime dans les textes pour la préservation de laquelle des formes que Merk (1982) qualifie

d'artificielles avaient été créées. Dans les dictionnaires du 17ème siècle ne substistent que très peu des noms qui étaient enregistrés dans le DMF : une grande partie de ce qui a disparu était constitué de créations éphémères. Au changement d'état de langue correspond donc un changement de mode à l'écrit. En conséquence, on ne sait pas en quoi les échanges de suffixes étaient naturels ou exclusivement des artifices pour la création de rimes, en ancien et moyen français. Comme le remarque Buridant (2000, p. 17), à la suite de Merk (1970), ce sont les formes situées uniquement à la rime dans les textes versifiés qui n'auraient pas subsisté. L'importance de cet artifice a été injustement magnifiée par leur enregistrement dans les dictionnaires. Toutes ces questions que se posent G. Merk et C. Buridant sont ici laissées de côté : il n'en reste pas moins que, vraisemblablement, la ou les forme(s) survivante(s) pour chaque n-uplet est (sont) celle(s) qui a (ont) gardé le plus de popularité auprès des locuteurs et donc la fréquence la plus élevée.

Si d'un côté de nombreux noms désadjectivaux faisant doublon sont sortis du lexique, de l'autre, on remarque une évolution qui conduit les suffixes *-eur* et *-esse* à être délaissés au profit d'autres formes, comme *-ité* par exemple, qui montre une croissance importante à partir du 17ème siècle (cf. §7.2.1.2, Figure 11). C'est ainsi que TÉPIDITÉ, dont la première attestation date du 15ème siècle, a supplanté TEPEUR (« tièdeur »). Cet abandon peut s'expliquer par le succès grandissant dans la langue de l'époque des suffixes *-eur* et *-esse* utilisés respectivement dans la formation de noms agentifs (35) et de noms de féminin (36) : comme nous allons le voir dans la section §8.3, cet état de fait perdure en français contemporain.

(35) LÂCHER$_V$ >*-eur* LÂCHEUR$_N$ (première attestation relevée en 1858)

(36) PAUVRE$_N$ >*-esse* PAUVRESSE$_N$ (première attestation relevée en 1785)

8.2.5. Français contemporain

Nous avons annoncé dans la section §8.1 que moins d'une cinquantaine de A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ sont enregistrés dans le TLF[102] et peu de nouveaux noms ont été obtenus en ligne. Le Tableau 43 enregistre ces résultats :

[102] Les textes utilisés pour la rédaction des notices synchroniques du TLF sont datés de 1789 à 1994.

	Nombre de A*eur*$_N$	Nombre de A*esse*$_N$
TLF	45	39
La Toile	33	96

Tableau 43. Nombre de A*eur*$_N$ et de A*esse*$_N$ relevés pour le français contemporain.

8.2.5.1. Propriétés sémantiques des A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ du TLF

Au début de ce chapitre, nous avons établi que les A*eur*$_N$ et les A*esse*$_N$ consignés dans le TLF sont basés sur des adjectifs partageant un ensemble de propriétés résumées sous (10), et que nous redonnons sous (37).

(37) (i) Ils appartiennent au fonds ancien de la langue,
(ii) ils sont courts et non-construits morphologiquement,
(iii) ils font partie des classes dixoniennes centrales et périphériques.

Nous allons maintenant examiner les propriétés sémantiques des A*eur*$_N$ et des A*esse*$_N$ puis l'héritage du ou des sens de la base.

Dans sa thèse, Bécherel (1976) souligne quelques similitudes et différences entre les noms en *-eur* et les noms en *-esse*. Le choix de l'un ou l'autre des suffixes (*-eur* ou *-esse*) n'est pas conditionné par la construction de sens différents. Certains adjectifs dénotant une propriété physique sont nominalisés en *-eur*, d'autres en *-esse* cf. (38), et, de même, certains dénotant une propriété psychologique ou une attitude sont nominalisés en *-eur* et d'autres en *-esse*, cf. (39). Cependant, on notera que la totalité des adjectifs bases des A*eur*$_N$ enregistrés dans le TLF (comme AIGRE) dénotent en premier lieu une propriété physique. L'acception non-physique est obtenue par métaphore. En d'autres termes, si A*eur*$_N$ n'a qu'un seul sens, ce sens est forcément physique et quand un second sens existe, il a été forgé par dérivation sémantique à partir du premier.

(38) a. où la sonorité, étant donné la <u>grandeur</u> de la place, serait moins insupportable

b. j'ai saisi le verre d'eau devant moi, et j'ai admiré sa <u>finesse</u> par transparence

(39) a. Le roi Venceslas IV, dont la <u>grandeur</u> n'avait d'égale que la jalousie […]

b. nos discussions sur l'Allemagne, que je rejetais en bloc et sans <u>finesse</u>

On trouve donc indifféremment des noms de propriété physique parmi les A*eur*$_N$ et parmi les A*esse*$_N$. Cependant, on relève des A*eur*$_N$ qui réfèrent à des propriétés accessibles aux sens ; la vue (40), l'odorat (41), l'ouïe (42), le goût (43), le toucher (44), alors qu'aucun A*esse*$_N$ ne dénote des propriétés accessibles à l'odorat, à l'ouïe ou au goût.

(40) La blancheur du bâtiment m'a aveuglée.

(41) une odeur d'amidon aigre, une puanteur faite de moisi, de graillon et de crasse (ZOLA, *L'Assommoir*, 1877, p. 644)

(42) Je rentrai chez moi la tête encore pleine de la strideur des sifflets qui avaient rythmé la manifestation.

(43) Mon frère se régalait de cette bière dont l'aigreur me faisait plisser le nez

(44) La vieille dame se reposait, un gros chat roux lové sur ses jambes. Elle caressait l'animal, dont la douceur lui rappelait le vison.

On remarque une deuxième différence entre les A*eur*$_N$ et les A*esse*$_N$: les noms de couleur sont construits avec *-eur* exclusivement (BLANC$_A$ > BLANCHEUR$_N$). Notons que les autres adjectifs chromatiques (i.e. différents des adjectifs désignant une couleur, e.g. CLAIR, cf. Molinier (2006)) ne sont pas toujours nominalisés en *-eur* et ne servent jamais de bases aux noms en *-esse*. Par exemple, CLAIR$_A$ sert à former le nom de propriété CLARTÉ$_N$, plutôt que °CLAREUR ou °CLARESSE[103].

Une troisième différence entre les deux types morphologiques de noms porte sur les propriétés de dimension (verticale, horizontale, etc.). Dans l'échelle bornée par deux adjectifs polaires, par exemple (PETIT, GRAND), (BAS, HAUT), (FIN, ÉPAIS), (ÉTROIT, LARGE), l'adjectif correspondant à la borne inférieure est souvent nominalisé en *-esse* (i.e. BASSESSE, FINESSE, ÉTROITESSE, PETITESSE) et l'adjectif correspondant à la borne supérieure en *-eur* (i.e. AMPLEUR, HAUTEUR, ÉPAISSEUR, GRANDEUR, GROSSEUR, LARGEUR, LONGUEUR, PROFONDEUR).

---

[103] Rappelons que le symbole '°' signale une forme non-attestée dans le TLF, ce qui ne présage en rien des intentions des locuteurs du tout venant. Une occurrence de *claireur* a été d'ailleurs trouvée en ligne dans le titre d'un roman (i.e. *Claireur de l'Aube Nouvelle*).

La construction d'un nom en *-eur* ou *-esse* transmet au nom dérivé le sens de l'adjectif. En d'autres termes, le nom et l'adjectif expriment la même propriété. Selon la terminologie de Croft (1991), ils appartiennent à la même classe sémantique mais ont des fonctions pragmatiques différentes. La moitié des A*eur*$_N$ ou A*esse*$_N$ ont pour base un adjectif monosémique et héritent donc du sens de l'adjectif (e.g. AMPLEUR). L'autre moitié des A*eur*$_N$ ou A*esse*$_N$ ont pour base un adjectif polysémique. Selon le nom dérivé, on observe trois situations : (i) le nom hérite de la polysémie adjectivale, (ii) deux noms distincts sont construits à partir de cet adjectif, chacun n'héritant qu'un sens, (iii) seul l'un des sens de l'adjectif est transmis au nom.

- 27 noms de la forme A*eur*$_N$ ou A*esse*$_N$ héritent de la polysémie de l'adjectif. Par exemple, AIGREUR, tout comme AIGRE renvoie, selon le contexte d'emploi, à la propriété physique (43) ou bien à la propension humaine (45).

(45) Le calme de Charlotte et cette voix très russe ne firent qu'exacerber mon aigreur.

- Chacun des sens de l'adjectif polysémique est transmis à un nom dérivé différent, de sorte que l'on se retrouve avec des doublons de la forme (A*eur*$_N$, A*esse*$_N$). Dans le TLF, cela ne concerne que trois adjectifs. A*eur*$_N$ hérite du sens physique de A :

A) GROSSEUR et GROSSESSE. Le lexème GROSSEUR dénote une qualité physique de dimension, alors que GROSSESSE renvoie à une propriété abstraite extensive (i.e. un état défini par rapport à l'espace-temps ou une période).

B) LARGEUR et LARGESSE. LARGEUR désigne la qualité physique « être large », alors que LARGESSE renvoie à une qualité comportementale.

C) TENDREUR et TENDRESSE. TENDRESSE renvoie à la propension humaine (46), et TENDREUR dénote la propriété physique (47).

(46) « L'amélioration, à laquelle la tendresse de mes amis contribue, cesse d'un coup »[104]

(47) « c'est la disparition progressive du bois, matière pourtant idéale par sa fermeté et sa tendreur »[105]

[104] Guyotat, 2006 : 91, *Coma*

[105] Barthes, 1957 : 64, *Mythologies*

- Dans 4 cas, l'adjectif est polysémique, mais A*eur*$_N$ ou A*esse*$_N$ n'hérite que d'une partie de ses sens, à savoir prioritairement le sens physique, dans les noms en *-eur*, et le sens non-physique, dans les noms en *-esse*. L'adjectif VERT dénote avant tout une couleur et dénote d'autres propriétés par métaphore tel que *être jeune* ou *être écologiste*. Le nom VERDEUR n'hérite pas de cette dernière interprétation. BAS s'emploie pour dénoter une dimension ou une qualité morale. BASSESSE hérite de la seconde acception, obtenue par métaphore. L'utilisation de BASSESSE avec un emploi dimensionnel est exceptionnelle.

Pour conclure, *-eur* et *-esse* constituent apparemment deux modes de formation bien délimités sur les plans sémantique et formel. Nous avons présenté quelques différences entre les deux types de noms dérivés, telle que la construction de noms de couleur de la forme A*eur*$_N$. Nous avons également analysé l'héritage du ou des sens de l'adjectif au nom. Lorsque l'adjectif est ambigu, l'ambiguïté est transmise au nom dans 27 cas sur 34. Nous allons à présent vérifier si les nouvelles formes récupérées en ligne présentent les mêmes propriétés sémantiques que les noms du TLF.

8.2.5.2. Propriétés sémantiques des A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ de la Toile

Les nouvelles formes en *-eur* relevées sur la Toile (33 formes) sont moins nombreuses que celles attestées dans le TLF (45 noms). Les nouvelles formes en *-esse* sont certes trois fois plus nombreuses, mais leur nombre (96) reste faible. Aucun des noms en ligne n'a un nombre d'occurrences élevé. Parmi ces créations, on s'attend à trouver des noms basés sur des adjectifs possédant l'ensemble de propriétés consigné sous (9) non encore exploités pour former des A*eur*$_N$ et des A*esse*$_N$. C'est le cas de PLATEUR en (3). De telles constructions morphologiques viennent colmater une lacune lexicale de la langue générale ou de l'idiolecte du locuteur / scripteur qui en est à l'origine. Plus rarement, nous allons voir que les noms trouvés en ligne servent à satisfaire un besoin énonciatif, comme, par exemple, engendrer une rime ou faire un bon mot.

Dans 62% des cas, les adjectifs bases des noms de la Toile possèdent les caractéristiques typiques des bases idéales, cf. (10). Par exemple, les adjectifs FRÊLE, VASTE et NUL sont courts (monosyllabiques), non-construits et anciens. Dans l'emploi que reflètent les noms, VASTE appartient à la classe dixoniennes centrale de dimension et FRÊLE et NUL à celles, périphériques, de propriété physique et de propension humaine,

respectivement. Les A*eur*$_N$ / A*esse*$_N$ créés pour combler un vide lexical en matière de nom de propriété appartiennent à l'un des trois types ci-dessous :

1- 27% d'entre eux comblent un vide lexical réel. Par exemple, l'adjectif FRÊLE est attesté, mais le nom dérivé n'est pas enregistré dans le TLF, alors que FRÊLE satisfait aux contraintes données en (8). C'est donc un candidat idéal pour *-eur* ou *-esse*.

(48) Tu me parles de la prairie, de la frêleur de l'herbe[106]

2- 26% des noms en ligne comblent une lacune lexicale supposée du locuteur/scripteur. Par exemple, les noms VASTITÉ et VASTITUDE sont enregistrés dans le TLF mais ne semblent pas connus du locuteur qui produit l'énoncé (49) :

(49) et puis dans ce jeu la vastesse du monde fait que je cherche sur la carte les endroits ou je n'ai jamais été[107]

3- 9% se trouvent dans un contexte d'hésitation, cf. (50).

(50) Si il y a d'autres trucs a faire, je suis pret!!! malgré ma "nullesse" ou "nulleté" en la matière![108]

Lorsqu'il ne s'agit pas de combler une lacune lexicale, les locuteurs / scripteurs s'amusent à créer de nouveaux noms en *-eur* ou *-esse*, et c'est ce qui caractérise les 38% restant de nouvelles formes en *-eur*/*-esse*, qui ne répondent à aucun des critères ci-dessus. Ces formes se trouvent dans un contexte de jeu, comme *bravesse* en (51) ou dans un contexte poétique comme *aigresse* en (52).

(51) c'est un animal plein de bravesse, de tendrité et de gentilure[109]

(52) Tant de faiblesses, trop de promesses ; Dans mon aigresse et ma paresse ; J'ai trop laissé le temps passer[110]

---

[106] http://www.kolumbus.fi/najran/runo/2000-/taiga.htm

[107] http://www.gamekult.com/forum/lire_n208912/

[108] http://forum.zebulon.fr/explorer-sous-windows-xp-t37363.html

[109] http://2rwindsurfing.blogspot.com/

[110] http://www.greatsong.net/PAROLES-SOUMIA,ON-A-TOUT-LE-TEMPS,101832981.html

En conclusion, les données de la Toile montrent un changement de la fonction attribuée aux nouveaux A*eur*$_N$ / A*esse*$_N$: une partie d'entre eux servent à nouveau à faire des rimes, comme c'était le cas en ancien et moyen français.

Enfin, les noms relevés en ligne portent à 30 le nombre de doublons (A*eur*$_N$; A*esse*$_N$)[111]. 26 sont des couples de noms synonymes et 4 (comprenant les 3 du TLF présentés au §8.2.4.1 et le couple (BASSEUR, BASSESSE)) sont constitués de deux noms héritant chacun d'une interprétation de l'adjectif. Cette synonymie confirme qu'en dépit de différences ponctuelles, les deux modes de formations possèdent des similitudes sémantiques.

8.2.5.3. Bilan provisoire

Les données diachroniques ont montré que les A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ n'ont jamais été très nombreux, qu'ils ont souvent été créés pour répondre à des besoins de forme (rime) et enfin que ceux qui avaient un concurrent plus fréquent ont été éliminés. En français contemporain, la quantité des A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ augmente sensiblement mais reste néanmoins très faible. Peu de A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ sont répertoriés dans les dictionnaires de français contemporain et les locuteurs de la Toile en construisent peu. Les A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ sont toujours analysables, mais ces modes de formation ne sont plus disponibles. La concurrence avec d'autres modes de formation de noms désadjectivaux (e.g. A*Ité*$_N$, A*erie*$_N$), ainsi que la présence dans la langue des suffixes *-eur* et *-esse* utilisés respectivement dans la formation de noms agentifs et de noms de féminin auraient dû mener à la disparition de ces deux patrons morphologiques. À titre illustratif, une recherche dans le TLF permet de se rendre compte que ce dictionnaire renferme 4113 formes en *-eur* et 455 formes en *-esse*. Parmi ces formes, nous avons dénombré seulement 45 A*eur*$_N$ (soit 1,09%) et 39 A*esse*$_N$ (soit 8,57%). Les autres formes recensées correspondent à des V*eur*$_{N/A}$ ou à des N*esse*$_N$.

Ces observations amènent à se demander pourquoi les modes de formation en *-eur* et *-esse* (i) qui ne construisent quasiment plus de noms, (ii) qui sont en concurrence

[111] Les adjectifs bases de doublons en *-eur* et *-esse* sont AIGRE, AMPLE, BAS, BLÊME, BRUN, BRUSQUE, DOUX, DROIT, ÉTROIT, FADE, FLASQUE, FROID, GROS, LAID, LARGE, LENT, LOURD, MINCE, MOCHE, MOINDRE, PÂLE, PETIT, PLAT, PROFOND, PRUDE, RÊCHE, SOMBRE, SOUPLE, SVELTE, TENDRE.

avec des formations très disponibles, sont cependant toujours identifiées comme des patrons en usage en synchronie, puisque les locuteurs interprètent les A*eur*$_N$ et les A*esse*$_N$ attestés par rapport à la base A sans difficulté et qu'ils n'hésitent pas à fabriquer de nouveaux A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$. La réponse réside dans l'étude de la fréquence d'apparition des noms en corpus qui fait l'objet de la section suivante.

8.3. Transparence et fréquence des A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$

Les modes de formation des noms désadjectivaux en *-eur* et *-esse* sont caractérisés par le fait qu'ils ont toujours été en concurrence l'un avec l'autre, qu'ils ont été en concurrence avec d'autres formateurs de noms désadjectivaux de propriété, et qu'ils sont homophones à des formateurs d'autres noms (noms de femelle, d'agent, d'instrument). Ces caractéristiques ont contribué à la disparition de nombreux noms de propriété en *-eur* et *-esse* du lexique. Pourtant, il reste des noms en *-eur* et *-esse* toujours spontanément interprétés ou forgés comme des noms de propriété construits sur base adjectivale : ils doivent leur survie à des propriétés que le modèle de la morphologie naturelle analyse au moyen du facteur de résistance.

En morphologie naturelle (Dressler, 1985a, 1985b, 1987 ; Kilani-Schoch & Dressler, 2005), qui est un modèle morphologique intègrant des paramètres cognitifs et sémiotiques (Koj, 1979) et qui s'appuie sur des théories sociolinguistiques et psycholinguistiques, la transparence morphotactique d'une unité lexicale complexe se mesure relativement à une échelle (Dressler, 1987). Cette **transparence morphotactique** se caractérise par l'interprétation immédiate de chaque segment d'une unité lexicale complexe, par l'absence de polysémie du suffixe et par l'absence de doublons. Or, non seulement les suffixes *-eur* et *-esse* sont tous deux des exposants formels de deux règles de dérivation (e.g. DOUCEUR vs LÂCHEUR, TRISTESSE vs PAUVRESSE), mais de plus, nous avons vu qu'ils génèrent des doublons (e.g. LARGEUR, LARGESSE). Ces suffixes présentent donc une faible transparence morphotactique. Cela explique la compétition avec les autres valeurs et l'élimination des formes A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ au profit de noms désadjectivaux de propriété construits par des modes de formation plus productifs et transparents. La morphologie naturelle prédit donc une productivité nulle pour les modes de formation en *-eur* et *-esse*.

Dans ce cas, comment expliquer la persistance de certains A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$? Le cadre de la morphologie naturelle prévoit une solution à cette question, par le biais de ce qu'elle nomme **facteur de résistance**. Cela désigne un élément qui concourt à la résistance d'un type à l'élimination massive de formes au profit de formes d'un type plus répandu, ce que Dressler (1985b, p.49) appelle la *réduction analogique*. Un facteur de résistance est par exemple une **fréquence d'occurrence élevée** (Dressler, 1985b, p. 49). Pour vérifier si cette propriété s'applique aux suffixations en *-eur* et *-esse*, nous avons étudié la fréquence d'occurrence des A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ par rapport à celle d'un autre groupe de noms désadjectivaux : celui des A*ité*$_N$, choisis comme groupe témoin pour leur représentativité élevée dans le TLF, et résultant d'une règle à vitalité avérée, cf. Chapitre 7. Par le biais de cette comparaison, nous vérifions si la fréquence d'occurrence des A*eur*$_N$ et des A*esse*$_N$ est élevée, ce qui expliquerait pourquoi ces noms font toujours partie du lexique, et pourquoi les locuteurs les interprètent toujours comme le résultat de l'application de règles morphologiques malgré la non-disponibilité de celles-ci.

Pour chaque nom en *-eur* et *-esse* du TLF, nous avons recensé le nombre de fois où il apparaît dans le journal Le Monde pour l'année 1999 et dans Frantext depuis 1950 (soit dans 820 textes littéraires), cela dans le but d'éviter l'introduction d'un biais lié à la stricte utilisation du genre journalistique. Le Tableau 44 énumère les A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ apparaissant au moins une fois dans chaque corpus et comptant plus de mille apparitions au total (résultat obtenu par l'addition du nombre d'occurrences dans *Le Monde* 1999 et du nombre d'occurrences dans Frantext - 1950 à aujourd'hui). Les A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ sont rangés suivant l'ordre décroissant de leur nombre d'occurrences.

	A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$	*Le Monde* 1999	Frantext depuis 1950 (820 textes)	TOTAL
1	*jeunesse*	1714	3802	5516
2	*vitesse*	1236	3575	4811
3	*chaleur*	405	3993	4398
4	*hauteur*	1320	2876	4196
5	*douceur*	433	2341	2774
6	*longueur*	503	1904	2407
7	*faiblesse*	846	1486	2332
8	*profondeur*	568	1718	2286
9	*grandeur*	375	1892	2267
10	*tendresse*	232	2003	2235
11	*ampleur*	1239	989	2228

12	*tristesse*	202	1749	1951
13	*richesse*	624	1282	1906
14	*sagesse*	312	1206	1518
15	*épaisseur*	205	1058	1263
16	*fraîcheur*	1	1107	1108
17	*lenteur*	264	830	1094
18	*noblesse*	189	822	1011

Tableau 44. Fréquences d'apparition des A*eur*$_N$ et des A*esse*$_N$ les plus fréquents.

Il a été procédé au même relevé pour les 1153 A*ité*$_N$ du TLF. Les occurrences de chaque A*ité*$_N$ ont été comptabilisées pour l'année 1999 du journal le Monde et pour les 820 textes de Frantext sélectionnés. Les noms qui totalisent plus de mille occurrences sont inscrits dans le Tableau 45.

	A*ité*$_N$	*Le Monde* 1999	Frantext depuis 1950 (820 textes)	TOTAL
1	*sécurité*	7737	3156	10893
2	*réalité*	3635	6700	10335
3	*vérité*	1845	7845	9690
4	*activité*	3740	4568	8308
5	*majorité*	4896	2141	7037
6	*nécessité*	1950	3308	5258
7	*responsabilité*	3039	1811	4850
8	*possibilité*	2033	2796	4829
9	*humanité*	1522	2083	3605
10	*solidarité*	2159	965	3124
11	*efficacité*	1320	1473	2793
12	*totalité*	1003	1593	2596
13	*curiosité*	414	1889	2303
14	*personnalité*	815	1472	2287
15	*égalité*	1122	1117	2239
16	*stabilité*	1222	858	2080
17	*dignité*	509	1486	1995
18	*proximité*	1117	827	1944
19	*intensité*	404	1383	1787
20	*sensibilité*	474	1256	1730
21	*diversité*	791	889	1680
22	*actualité*	1227	420	1647
23	*continuité*	431	1089	1520
24	*complicité*	748	764	1512
25	*gravité*	467	1039	1506
26	*simplicité*	396	1022	1418
27	*productivité*	566	662	1228
28	*complexité*	504	657	1161

29	*nationalité*	750	347	1097
30	*hostilité*	432	627	1059
31	*originalité*	408	640	1048
32	*légitimité*	708	311	1019

Tableau 45. Fréquences d'apparition des A*ité*$_N$ les plus fréquents.

Nous avons ensuite confronté les deux tableaux, c'est-à-dire comparé la fréquence d'occurrence des A*eur*$_N$ / A*esse*$_N$ à celle des A*ité*$_N$ pour établir si les A*eur*$_N$ / A*esse*$_N$ attestent d'une fréquence d'occurrence plutôt haute ou plutôt basse par rapport à ce groupe témoin. Plusieurs observations se dégagent de cette confrontation :

- En premier lieu, parmi les A*ité*$_N$ cherchés, seuls 57,76% apparaissent au moins une fois dans chaque corpus (soit 666 sur 1153). Les 487 autres ne sont jamais employés, alors que sur 84 A*eur*$_N$ / A*esse*$_N$ recherchés, 67 ont au moins un résultat dans chaque corpus (soit 80%). En d'autres termes, -*ité* a une fréquence de type élevée (i.e. les noms en -*ité* enregistrés dans le dictionnaire sont nombreux) mais la moitié des unités de ce type n'apparaissent dans aucun des deux corpus de textes et inversement, -*eur* et -*esse* ont une fréquence de type basse mais presque tous ces noms apparaissent au moins une fois dans l'un des deux corpus.
- Deuxièmement, sur les 666 noms en -*ité* qui apparaissent au moins une fois, seuls 5 (*sécurité, majorité, activité, réalité, vérité*) attestent d'un nombre d'occurrences supérieur aux 18 noms en -*eur* et -*esse* les plus représentés, ce qui est peu relativement au nombre total de noms testés.

On peut donc affirmer, pour ce groupement de textes, que la fréquence d'occurrence des noms en -*eur* et -*esse* rivalise avec celle des noms en -*ité*. Cette expérience concorde avec l'hypothèse selon laquelle la fréquence élevée des noms en -*eur* et -*esse* manifeste bien un facteur de résistance.

Les mesures qui viennent d'être réalisées pour les A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ ne correspondent pas entièrement aux prédictions habituelles des statisticiens, cf. Baayen (2009). -*eur* et -*esse* sont des affixes non productifs au sens de la productivité quantitative ni au sens de la productivité qualitative (disponibilité de Corbin). La **productivité réalisée** d'une règle morphologique est mesurée selon la fréquence de type. Cette mesure est intéressante dès lors qu'elle est comparée à celle de fréquence d'occurrence. Une règle est productive si les lexèmes qu'elle produit sont peu fréquents (e.g. -*ité*, cf. Tableau

52). Au contraire, un type non-productif contient beaucoup de formes individuellement très fréquentes (e.g. *-eur* et *-esse*, cf. Tableau 51). La productivité réalisée des A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ est également peu élevée, ce qui résulte de leur haute fréquence d'occurrence, ce que résument les Tableau 51 et Tableau 52. On associe normalement hautes fréquences d'occurrence avec opacité, ce qui ne se vérifie pas avec *-eur* et *-esse*. La **productivité potentielle**, telle que la décrit Baayen (2006), évalue le stock de bases disponibles (afin de vérifier son niveau de saturation). Cette mesure est sensible à la compositionnalité des formes du type morphologique : les formes ayant un sens peu compositionnel auraient tendance à avoir une fréquence d'occurrence élevée. Puisque les fréquences d'occurrence des formes du type contribuent au dénominateur de la mesure de productivité potentielle, la présence de mots opaques conduit à une estimation plus basse de la productivité potentielle. Le cas des A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ conteste précisément l'association entre fréquence d'occurrence élevée et non compositionnalité. D'abord parce que ces formations ne se trouvent pas dans l'opacité que manifestent certaines formations très anciennes telles que POMMADE. Ensuite, parce que pris individuellement, les A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ sont très fréquents et morphologiquement transparents.

8.4. Conclusion

L'étude des noms désadjectivaux en *-eur* et *-esse* ne peut se réduire à leur analyse synchronique. Ces noms sont trop peu représentés dans le lexique enregistré et les productions des utilisateurs de la Toile sont également très rares. Par conséquent, la description des A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ ne peut se départir d'une perspective diachronique. Adoptant ce point de vue, nous avons présenté un panorama de l'évolution de ces deux groupes de noms, de leur origine latine à aujourd'hui (§8.2).

Nous avons pu constater que, par le passé, les noms de propriété en *-eur* et *-esse* étaient un peu plus nombreux. Cependant, une grande partie de ces noms ont été construits non pas pour combler un vide lexical, mais pour obéir aux contraintes de la versification (§8.2.2, 8.2.3), ce qui justifie la profusion de doublons rencontrés en ancien et moyen français. La versification correspond aux habitudes rédactionnelles propres à ces deux états de langue. La langue française a ensuite traversé une phase de stabilisation pendant

laquelle les modes de rédaction ont évolué, les besoins de versification ont disparu, et les doublons ont été progressivement éliminés (seizième et dix-septième siècles, cf. § 8.2.4).

Les adjectifs nominalisés en *-eur* et *-esse* ont en commun un ensemble de caractéristiques : ce sont des adjectifs primaires, courts, non-construits et qui appartiennent aux classes centrales et périphériques définies par Dixon (2004). Le fait que ces adjectifs appartiennent à un type restreint explique en partie le faible nombre de noms dérivés. Les modes de formation en *-eur* et *-esse* ont donc construit de moins en moins de noms au cours des siècles. Ceux qui nous sont parvenus ont une fréquence d'occurrence aussi importante que la fréquence la plus haute des noms formés par des suffixations concurrentes connaissant une productivité élevée (§8.3). Les A*eur*$_N$ / A*esse*$_N$ font preuve à la fois d'une fréquence de type basse et d'une fréquence d'occurrence élevée, ce qui montre que fréquence d'occurrence peut s'opposer à fréquence de type.

Au cours de ce chapitre, nous avons établi que les modes de formation en *-eur* et *-esse* ont une haute fréquence d'occurrence et une faible fréquence de type. Ce mode de formation a une productivité passée nulle à partir des 16ème et 17ème siècles au sens de la productivité réalisée. La disponibilité actuelle est quasiment nulle également, ce dont atteste l'absence de mots nouveaux dans les corpus du type le Monde. De plus, l'absence d'occasionnalismes sur la Toile témoigne d'une créativité quasi nulle.

Si l'on resitue ce chapitre dans la perspective comparative des différents modes de formation des noms désadjectivaux, les suffixations en *-eur* et *-esse* se placent dans une première opposition avec les patrons productifs (i.e. *-ité*) et dans une seconde opposition avec les patrons créatifs (i.e. *-oir(e)*). Premièrement, *-ité* est très productif au sens de productivité potentielle, ce que montrent Grabar et al. (2006) qui ont mesuré la productivité quantitative de cette suffixation sur corpus journalistique (Le Monde 1995) selon la mesure proposée par Baayen (2001). Deuxièmement, la formation en *-oir(e)* partage donc avec *-eur* et *-esse* la caractéristique d'avoir une productivité potentielle quasi nulle, cf. Dal et al. (2008, p. 1536). Cependant, contrairement à *-eur* et *-esse*, les occasionnalismes en *-oir(e)* recueillis sont très nombreux, son stock de bases étant loin

d'être saturé (contrairement à celui des noms en *-eur* et *-esse*), cf. Namer & Villoing (2008) ce qui témoigne d'une créativité élevée.

En conclusion, les A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ partagent une histoire parallèle depuis l'ancien français et affichent des propriétés formelles et sémantiques similaires en français contemporain. Ce sont des modes de formation originaux : ils ne sont ni productifs, ni créatifs, mais les noms résultant sont toujours parfaitement analysables comme morphologiquement construits. Ces deux modes de formation ne sont pas les seuls de notre étude à montrer de telles similitudes. Les A*erie*$_N$ et A*ise*$_N$ présentent également un parallélisme historique et sémantique, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, consacré aux modes de formation des noms désadjectivaux en *-erie* et *-ise*.

Chapitre 9. Les noms de propriété en -*erie* et -*ise*

Sommaire

9.1. INTRODUCTION 245

9.1.1. ANALYSES ANTÉRIEURES DE LA SUFFIXATION EN -*ERIE* 246
9.1.2. A*ERIE*$_N$ ET A*ISE*$_N$ RÉCOLTÉS 250
9.1.2.1. Récolte des Aise$_N$ 251
9.1.2.2. Récolte des Aerie$_N$ 251

9.2. ORIGINE ET ÉVOLUTION DES NOMS EN -*ERIE* ET -*ISE* 252

9.2.1. FORMATION DU SUFFIXE -*ERIE* 253
9.2.2. LES NOMS EN -*IE* EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN 255
9.2.3. ÉVOLUTION DES FORMATIONS EN -*ERIE* ET -*ISE* 256

9.3. ANALYSE FORMELLE DES A*ERIE*$_N$ ET DES A*ISE*$_N$ 258

9.3.1. TAILLE DES RADICAUX BASES DES A*ERIE*$_N$ ET DES A*ISE*$_N$ 258
9.3.2. COMPLEXITÉ MORPHOLOGIQUE DES BASES DES A*ERIE*$_N$ ET DES A*ISE*$_N$ 261
9.3.3. PHONÈME FINAL DU RADICAL BASE 263
9.3.4. BILAN FORMEL 264

9.4. ANALYSE SÉMANTIQUE DES A*ERIE*$_N$ ET DES A*ISE*$_N$ 265

9.4.1. PROPRIÉTÉS SÉMANTIQUES DES A*ERIE*$_N$ ET DES A*ISE*$_N$ 266
9.4.1.1. Rappel des classes de noms 266
9.4.1.2. Tri sémantique des noms 268
9.4.2. PROPRIÉTÉS SÉMANTIQUES DES BASES 270
9.4.2.1. Adjectifs évaluatifs et orientés-agent 270
9.4.2.2. Tri des adjectifs 271
9.4.3. INFLUENCE DU SENS DES BASES 272
9.4.4. -*ERIE* ET -*ISE* : DES FORMATEURS DE NOMS CONNOTÉS NÉGATIVEMENT ? 274

9.5. BILAN SUR LES PROPRIÉTÉS DES A*ERIE*$_N$ ET DES A*ISE*$_N$ 276

9.1. Introduction[112]

Jusqu'à présent, nous avons vu que les A*Ité*$_N$, A*eur*$_N$, A*esse*$_N$ dénotent des propriétés et éventuellement leur manifestation et qu'une part non-négligeable de A*ité*$_N$ (surtout de N*aLité*$_N$) expriment une relation entre le nom N et son complément SN1 (e.g. *la*

[112] Une partie de ce chapitre a fait l'objet d'une communication affichée (Koehl, 2010b).

cellularité de l'échantillon ↔ *le taux de cellules dans l'échantillon*). Les propriétés dénotées par les A*eur*$_N$ et les A*esse*$_N$ ont été réparties en propriétés physiques (e.g. FINESSE, ÉPAISSEUR), psychologiques (e.g. TRISTESSE) et comportementales (e.g. GENTILLESSE). Des tendances se sont dégagées, comme une préférence de *-eur* pour les A dénotant une propriété physique. Dans ce chapitre, nous analysons en parallèle les A*erie*$_N$ et les A*ise*$_N$, qui partagent des caractéristiques communes. Nous allons montrer qu'au sein des noms désadjectivaux suffixés, les A*erie*$_N$ sont sémantiquement proches des A*ise*$_N$ tout en se distinguant des autres séries étudiées aux chapitres 7 et 8.

Les noms en *-erie* ont une fréquence de type élevée, contrairement aux noms en *-ise*. Le groupe des A*erie*$_N$ prend quantitativement la deuxième place dans notre corpus (20,26%), alors que les A*ise*$_N$ sont peu nombreux (4,22%). De même, les études consacrées aux noms en *-erie*, exposées au §9.1.1, sont plus nombreuses que celles dévolues aux A*ise*$_N$. Les données sur lesquelles porte notre étude sont décrites dans la section 9.1.2.

9.1.1. Analyses antérieures de la suffixation en *-erie*

Au moins quatre études sont entièrement consacrées à la suffixation en *-erie*. Il s'agit de trois articles (Bertrand 1982, Drapeau & Boulanger 1982, Temple 1991) et d'une monographie (Temple, 1996). Selon les auteurs, la forme *-erie* recouvre plusieurs patrons morphologiques, identifiables suivant la catégorie de la base sélectionnée ou de l'interprétation du nom dérivé. En effet, les noms en *-erie* sont basés sur des verbes (1), des noms (2) et des adjectifs (3). Certains dénotent des propriétés (3), des activités (1)-(2), des lieux (2), ce qui est décrit dans la suite de la section.

(1) TUERIE$_N$ < TUER$_V$

(2) ORFÈVRERIE$_N$ < ORFÈVRE$_N$

(3) NIAISERIE$_N$ < NIAIS$_A$

L'article de Bertrand (1982) se concentre sur les noms dénominaux et déverbaux liés à une activité et laisse de côté les noms de propriété, contrairement à Drapeau & Boulanger qui distinguent deux suffixes *-erie*. L'un est utilisé dans la dérivation formant des noms abstraits (4) et l'autre dans la dérivation de noms de lieux (5) :

(4) NIAIS$_A$ > NIAISERIE$_N$ « propriété de ce(lui) qui est niais »

(5) BOULANGER$_N$ > BOULANGERIE$_N$ « lieu où l'on vend le pain »

Cette description est complétée par les travaux de Temple (1991, 1996) qui classe les différents types de dérivés en *-erie* en fonction des critères sémantique et catégoriel (base verbale, nominale ou adjectivale). Comme Drapeau & Boulanger (1982), Temple distingue deux règles de dérivation. La première règle, notée R1, forme des noms d'activité déverbaux (e.g. TUERIE, COUCHERIE) et dénominaux (e.g. BOULANGERIE, ORFÈVRERIE).

(6) R1 : N/V >$_{\textit{-erie}}$ Nactivité TUER$_V$ > TUERIE$_N$; ORFÈVRE$_N$ > ORFÈVRERIE$_N$

La seconde règle (notée R2) construit des noms de propriété (e.g. NIAISERIE).

(7) R2 : A >$_{\textit{-erie}}$ Npropriété NIAIS$_A$ > NIAISERIE$_N$

Les dictionnaires proposent une définition des noms en *-erie* d'origine verbale ou nominale comme des membres des classes lexicales de *commerce, industrie, métier, travail*, etc. qui sont elles-mêmes des sous-classes d'activité[113]. Par exemple, selon la définition du TLF donnée en (8), le nom ARMURERIE appartient aux ensembles des *métiers* et des *commerces*. Ces ensembles sont inclus dans celui des *activités*. ARMURERIE appartient donc à l'ensemble des *activités*.

(8) ARMURERIE 1/ « Métier, art de l'armurier » ; 2/ « Fabrication, commerce d'arme »

L'étiquette proposée, « *nom d'activité* », est justifiée par le principe mathématique de transitivité d'inclusion utilisé par Temple et énoncé en (9) :

(9) **Principe d'inclusion** : si l'élément *a* appartient à l'ensemble B et que B est inclus dans l'ensemble C alors *a* appartient à C.

Les exemples (10) et (11) illustrent l'appartenance des noms en *-erie* à l'ensemble des activités par transitivité :

(10) CASQUETTERIE « Travail, commerce du casquettier »

(11) GLACERIE « Industrie ou commerce des glaces »

[113] Ici, *activité* n'est pas employé au sens vendlerien du terme.

La Figure 20 illustre les rapports d'inclusion entre un X*erie*$_N$ et la classe des activités. L'élément ARMURERIE est inclus dans les sous-ensembles 'commerce' et 'métier' et ces deux sous-ensembles sont inclus dans l'ensemble des activités. L'élément ARMURERIE est donc inclus dans l'ensemble des activités.

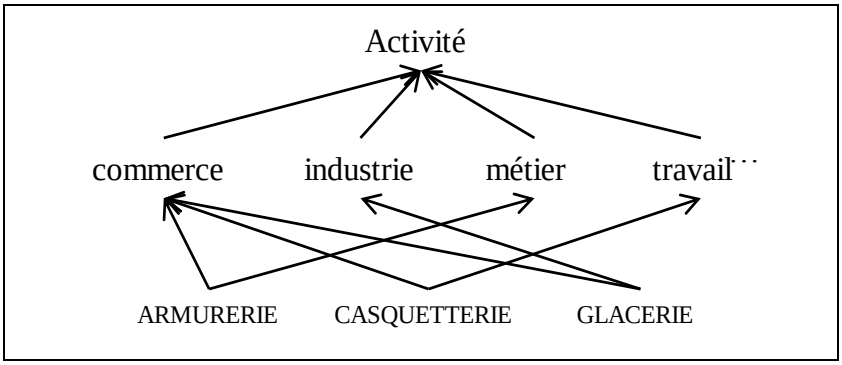

Figure 20. Rapport d'inclusion entre A*erie*$_N$ et Activité

Le type d'activité du nom en *-erie* dépend des propriétés sémantiques de la base. Ainsi, le nom COUCHERIE n'a conservé qu'une facette sémantique particulière du verbe COUCHER et non pas l'ensemble des actions auxquelles réfère ce verbe. En effet, COUCHERIE renvoie uniquement à une activité de « Commerce charnel généralement illégitime ou fondé uniquement sur le plaisir » (TLF). L'emploi du nom COUCHERIE pour désigner « le fait de se coucher », premier sens fourni par le TLF, est annoté comme étant rare, et n'est d'ailleurs plus employé.

Lorsque sa base est nominale, le nom en *-erie* renvoie à une activité (professionnelle ou non) et la sémantique du nom base (noté Nb) renvoie à un objet naturel (12), à un artefact (13) ou à un homme de métier (14).

(12) Nb « objet naturel » ABRICOT$_N$ > ABRICOTERIE$_N$

(13) Nb « artefact » ABSINTHE$_N$ > ABSINTHERIE$_N$

(14) Nb « homme de métier » BOUCHER$_N$ > BOUCHERIE$_N$

ABRICOTERIE est polysémique. Il renvoie, selon le contexte, à une plantation d'*abricotiers* ou à une usine de traitement des *abricots*. Il est donc légitime de penser que ABRICOTERIE peut résulter de deux constructions : ABRICOTERIE peut être construit sur ABRICOTIER ou bien sur ABRICOT. On peut aussi faire l'hypothèse que les noms ABRICOTIER et ABRICOTERIE sont construits simultanément sur ABRICOT, la construction de l'un rendant l'autre potentiel. Les deux hypothèses (i.e. base abricot ou abricotier)

sont possibles, tant formellement que sémantiquement. Concernant les couples *-ier/-erie*, cf. les analyses proposés par Corbin & Corbin (1991) et Roché (2004).

Dans la lignée des travaux de D. Corbin, M. Temple propose d'unifier la construction de tous les noms en *-erie* d'activité. Elle les définit tous comme étant en réalité désadjectivaux, avec le sens « activité Ab » où Ab est un adjectif dénominal. Par exemple, LAITERIE désignerait l'« activité laitière », HÔTELLERIE l'« activité hôtellière ». Cette analyse implique de recourir à de nombreux adjectifs non-attestés, ce que le cadre unifié de D. Corbin, adopté par M. Temple rend souvent obligatoire : passer par des étapes « possibles non attestées » est souvent nécessaire pour atteindre l'unicité sémantique recherchée. En revanche, la souplesse du modèle théorique lexématique que nous avons choisi d'adopter nous permet d'examiner le rapport formel, catégoriel, sémantique et référentiel entre base et dérivé indépendamment les uns des autres, comme nous allons le voir au §9.4.

Dans la suite du chapitre, nous examinons les noms en *-erie* désadjectivaux comme NIAISERIE présenté en (7), en tenant compte du fait que la catégorie de la base et le sens du nom dérivé ne montrent pas de correspondance biunivoque. Cette non-correspondance est illustrée dans les énoncés (a) des exemples (15) et (16) par les noms MUFLERIE et BADINERIE. La reformulation en (b) indique que la base de MUFLERIE en (15) peut être analysée comme nominale et que celle de BADINERIE en (16) comme adjectivale. La base d'un nom de propriété en *-erie* n'est donc pas nécessairement adjectivale, mais peut être analysée comme nominale (15) et, parallèlement, un nom en *-erie* désadjectival ne dénote pas forcément une propriété. C'est le cas de BADINERIE en (16) qui dénote un événement et peut être analysé comme dérivé d'un adjectif.

(15) a. Paul est d'une <u>muflerie</u> confondante
b. Paul se comporte comme <u>un mufle</u>.

(16) a. Il est, certes, loisible de se permettre quelques récréations et <u>badineries</u>
b. Il est, certes, loisible de se permettre quelques actes ou paroles <u>badines</u>.

Dal (1997) et Plag (2004) montrent que la catégorie de la base n'est pas un critère pertinent pour définir une RCL. Si des bases appartenant à des parties du discours

différentes sont sélectionnées par une même règle, Dal (2004) propose d'appliquer le Principe 1 :

> « Principe 1 : quand il existe plusieurs bases sémantiquement appropriées, choisir préférentiellement celle dont la catégorie correspond à une corrélation non-marquée » (Dal : 2004, p. 255).

Puisque les noms étudiés sont des noms de propriété, qui est la classe sémantique non-marquée des adjectifs, nous nous contentons des bases adjectivales. La section suivante apporte quelques précisions sur la récolte des A*erie*$_N$ et des A*ise*$_N$.

9.1.2. A*erie*$_N$ et A*ise*$_N$ récoltés

Les analyses formelles et sémantiques présentées dans les sections 9.3 et 9.4 s'appliquent à un corpus de 807 A*erie*$_N$ et 168 A*ise*$_N$, cf. Tableau 46. Les nombres reportés dans ce tableau semblent indiquer que le mode de formation des A*erie*$_N$ jouit d'une bonne disponibilité, ou pour le moins d'une fréquence de type élevée. Le TLF enregistre 1475 X*erie*$_N$ dont 198 A*erie*$_N$ selon nos relevés. Ces 198 A*erie*$_N$ constituent 11,78% des 1681 noms désadjectivaux du TLF examinés. *A contrario*, le nombre de A*ise*$_N$ collecté est comparable à celui des A*eur*$_N$ et des A*esse*$_N$: ces noms sont faiblement représentés dans le TLF, aucune nouvelle forme n'est relevée dans le journal Le Monde, et seulement une centaine de nouvelles formes ont été récoltées en ligne. Cette similitude conduit à supposer que les A*ise*$_N$ se trouvent dans une situation analogue à celle décrite pour les A*eur*$_N$ et les A*esse*$_N$ au Chapitre 8, dont la fréquence de type faible est contrebalancée par une fréquence d'occurrence élevée des noms survivants, ce que nous avons qualifié de facteur de résistance. Nous verrons dans la suite du chapitre que l'indisponibilité du mode de formation en *-ise* est en réalité causée par la saturation du stock de bases disponibles.

Source	A*erie*$_N$	A*ise*$_N$
TLF	198	43
Le Monde	16	0
La Toile	593	125
Total	807	168

Tableau 46. Nombre de A*erie*$_N$ et A*ise*$_N$ recueillis selon la source

La suite de la section expose la collecte et le tri des A*ise*$_N$ (§9.1.2.1) puis des A*erie*$_N$ (§9.1.2.2).

9.1.2.1. Récolte des *Aise*$_N$

Les candidats de la forme A*ise*$_N$ ont été générés à partir des adjectifs du TLF. La recherche en ligne a rapporté 383 résultats non-nuls. Le tri des résultats n'est pas affecté par l'ambiguïté catégorielle exposée au §9.1.1 pour les noms en *-erie*. La difficulté ici est l'homomorphie de ces formes nominales avec des formes verbales en *-iser*. Par exemple la forme *standardise* peut être analysée comme une forme du paradigme flexionnel du verbe dénominal STANDARDISER$_V$ ou bien comme une forme fléchie d'un nom en *-ise* dérivé de l'adjectif STANDARD$_A$. Après validation manuelle, il reste 125 A*ise*$_N$.

9.1.2.2. Récolte des *Aerie*$_N$

Les candidats A*erie*$_N$ potentiels ont été générés à partir de tous les adjectifs du TLF. Les résultats de la recherche de nouveaux A*erie*$_N$ sur la Toile sont triés selon les critères que nous allons énoncer.

La phase de tri des candidats non-nuls résulte de l'hétérogénéité sémantique et catégorielle des X*erie*$_N$. Bien qu'ayant généré les candidats à partir d'adjectifs, les X*erie*$_N$ relevés en ligne ne sont pas forcément des A*erie*$_N$. En effet, un candidat peut être ambigu. Deux cas se présentent : (i) la base peut être un adjectif ou un nom (e.g. ADOLESCENT$_{A/N}$ > ADOLESCENTERIE$_N$ et COLLANT$_{A/N}$ > COLLANTERIE$_N$) et (ii) la base peut être un adjectif ou un verbe (e.g. BRANCHÉ$_A$ > BRANCHERIE$_N$ ou BRANCHER$_N$ > BRANCHERIE$_N$). Seul le contexte d'apparition du X*erie*$_N$ peut nous permettre de trancher en faveur d'une base adjectivale ou non. Nous avons conservé les noms dont l'interprétation est liée à une propriété adjectivale, comme ADOLESCENTERIE en (17) et BRANCHERIE en (18). Nous avons rejeté les noms dont l'interprétation correspond à une activité dans tous les contextes examinés, comme COLLANTERIE en (19), conformément à la description de Temple (1991, 1996).

(17) « et toi, mon bouchon, tu es victime de ta propre adolescenterie. Alors il faut que quelqu'un te hurle MAIS BORDEL, DECIDE TOI ! »[114]

(18) « Venu de nulle part en 2004 avec le remarqué "Desperate Youth, Bloodthirsty Babes" TV On The Radio [titre d'un groupe] apparaît aujourd'hui comme une évidence, très loin d'une inutile brancherie new-yorkaise éphémère »[115]

(19) « la collanterie c'est un grand choix de collants de qualité »[116]

Nous avons également gardé les A*erie*$_N$ construits sur un adjectif composé (20) ou figé (21), dans la mesure où celui-ci peut renvoyer à une propriété :

(20) « il pourrait avoir une BM qui en jette dans ta face de nickel chromerie »[117]

(21) « si c'est de l'ironie, de la taquinerie, de la bout-en-trinerie »[118]

Après validation manuelle, 609 des formes en *-erie* recueillies sont analysées comme des noms désadjectivaux. 16 proviennent du journal Le Monde et 593 de la Toile.

La suite du chapitre étudie l'évolution parallèle des suffixes *-erie* et *-ise* formateurs de noms de propriété, de l'ancien français à nos jours (§9.2). Les noms relevés pour la période du français contemporain dans le TLF, le Monde et la Toile, seront ensuite analysés suivant leurs caractéristiques formelles (§9.3) et sémantiques (§9.4).

9.2. Origine et évolution des noms en *-erie* et *-ise*

Nous avons vu dans les chapitres 7 et 8 que les formes *-ité*, *-eur*, *-esse* sont directement héritées du latin (respectivement lat. *-itas*, *-or*, *-itia*). Si les formes gréco-latines *-ia* (dans *irōnĭa* « ironie ») et *-ies* (dans *calvĭtĭēs* « calvitie ») sont considérées comme étant à l'origine du suffixe *-ie* (et indirectement de la forme *-erie*), le suffixe *-erie* lui-même n'a pas de corrélat latin, cf. Nyrop (1908).

---

[114] http://madmoizelle.com/carnets/tata/2009/07/20/oupas/

[115] http://musique.fnac.com/a1855368/TV-on-the-Radio-Return-to-cookie-mountain-CD-album?PID=2

[116] http://www.lacollanterie.fr/

[117] http://orange-drenka.blogspot.com/2006_01_01_archive.html

[118] http://desencyclopedie.wikia.com/wiki/Discussion:La_f%C3%AAte_des_bras_coup%C3%A9s_de_Bouloulou-bantou-bantou

Il en va de même pour le suffixe -*ise*. Les descriptions historiques postulent pour -*ise* une filiation latine avec la suffixation en -*ĭtia*, à l'instar de -*esse*. Or il se trouve que tous les A*ise*$_N$ sans exception ont été construits en français, comme nous l'avons expliqué dans la section 8.2.2.1. Aucun A*ise*$_N$ enregistré dans le TLF ne résulte de l'évolution morphophonologique d'un corrélat latin qui permettrait d'étayer l'hypothèse de la filiation avec le suffixe latin -*ĭtia*. Les dictionnaires de l'ancien français attestent de l'existence des X*ise*$_N$ pour cet état de langue (e.g. SOTISE « sottise »), mais l'apparition de ce mode de formation reste assez obscure et la documentation à ce sujet est presque inexistante.

La forme -*erie* a été davantage étudiée que -*ise*, ce qui nous permet de détailler un peu plus les conditions d'apparition de -*erie* et son évolution. L'hypothèse concernant la naissance de la forme -*erie* à partir du suffixe -*ie* et la propagation de cette forme en ancien et moyen français font l'objet de la sous-section 9.2.1. La sous-section 9.2.2 fait rapidement l'état des lieux de la suffixation en -*ie* en français contemporain, suffixation rendue indisponible pour la formation de noms désadjectivaux au profit de -*erie* et -*ise*, sauf pour le vocabulaire médical.

9.2.1. Formation du suffixe -*erie*

En ancien français, avant que la séquence -*erie* ne soit un suffixe, elle résultait de la suffixation de -*ie* à une base (A ou N) en -*ier*. Par exemple, le nom CHEVALERIE a pour base le nom CHEVALIER et désigne « l'état du chevalier », cf. (22).

(22) CHEVALERIE$_{N\ -ie}$< CHEVALIER$_N$

Cependant, les dictionnaires de l'ancien français enregistrent également des noms se terminant par la séquence -*erie*, et basés sur un adjectif ou un nom qui ne comporte pas de finale en -*ier*, comme BIGAMERIE en (23). L'apparition de tels noms est datée du 12ème siècle.

(23) BIGAMERIE$_{N\ -erie}$< BIGAME$_A$

Selon Nyrop (1908), des exemples comme (23) témoignent du fait que la forme -*erie* est une réanalyse des noms d'état suffixés en -*ie* basés sur des noms de personnes en -*ier* comme CHEVALERIE. En ancien français, un nom en -*ie* pouvait également désigner un ensemble (e.g. ARTILLERIE) ou un lieu (e.g. TUILERIE). Cette polysémie aurait conduit

les locuteurs à réanalyser les noms en -*ie* comme directement dérivés du nom racine. Ainsi, le locuteur de l'époque analyse le nom TUILERIE comme basé sur TUILE, cf. (24), sans plus passer par TUILIER (TUILIER est enregistré dans Godefroy - Complément, vol.10, p.766, *s.v.* TIEULIER « ouvrier qui fait des tuiles »). De la même façon, CHEVALERIE aurait été réanalysé comme construit sur CHEVAL.

(24) TUILERIE$_N$ « lieu où sont fabriquées les tuiles » < TUILE$_N$

Cette hypothèse de réanalyse est baptisée « hypothèse de la fausse coupe » par Bonnard & Régnier (1991). Roché (2009b, pp. 163-164) parle de **variante par coalescence** car tous les dérivés en -*erie* ne peuvent pas résulter d'une dérivation en chaîne. -*erie* reste décomposable dans certains dérivés comme MINAUDERIE en (25) mais le maillon intermédiaire ne peut pas toujours être reconstitué, comme BIZARRERIE en (26) :

(25) MINAUDER$_V$ > MINAUDIER$_A$> MINAUDERIE$_N$

(26) BIZARRE$_A$ > BIZARRERIE$_N$

La réanalyse morphologique de -*ie* en -*erie*, contemporaine de l'ancien français, est facilitée du fait que la moitié des noms en -*ie* enregistrés se terminent par la séquence -*erie*, selon un sondage réalisé dans le dictionnaire de Tobler-Lommatzsch *via* Walker. Dès le douzième siècle, le nouveau suffixe -*erie* devient rapidement un concurrent important de -*ie*, comme l'écrit Lüdtke (1978). Le processus de substitution de -*erie* à -*ie* se poursuit en moyen français. Ainsi l'exemple (27), tiré du DMF, présente les deux formes de même sens dérivées de GLOUTON formées au moyen des variantes -*ie* et -*erie*.

(27) GLOUTON(N)IE / GLOUTONNERIE

> A **gloutonnie**, qui s'acorde Au ventre, gard toy n'obeïr. (CHR. PIZ., M.F., II. 1400-1403, 76)

Pendant la période du moyen français, en plus de la substitution de -*erie* à -*ie*, les formations de noms en -*erie* se multiplient, si bien qu'au 16ème siècle, -*erie* a totalement supplanté -*ie*, comme l'indique le TLF.

La nouvelle forme -*erie* n'est pas la seule cause de l'arrêt de la construction de noms de propriété en -*ie*. Parallèlement à la création de nouveaux noms en -*erie* d'une part et à la reconstruction de A*ie*$_N$ en A*erie*$_N$ comme GLOUTONNIE en GLOUTONNERIE d'autre part,

de nombreux noms en -*ie* ont été abandonnés par les locuteurs au profit de doublons en -*ise* de même sens (cf. Darmesteter 1894, Anderson & Rochet 1979). Par exemple, le nom GOURMANDIE dont l'occurrence en (28) dénote « la propriété de celui qui est gourmand » est en concurrence avec les formes GOURMANDERIE (29) et GOURMANDISE (30) au début du 16ème siècle. Comme on le sait, la dernière des trois formes a supplanté les deux autres dans le lexique actuel.

(28) Le jour que les gg ['geais'] et les pies Combatoyent en Lombardie, Marotte, par grant gourmandie Mengea bien quinze gasteletz. (Moralité des enfants de maintenant, a.1500. In E. Picot, Rec. Général des sotties t.1, 1902, 76)

« Le jour où les geais et les pies combattaient en Lombardie, Marotte, par grande gourmandise, mangea bien quinze petits gâteaux. »

(29) Et se pouilles, chapons ou cos Ou aucune gourmanderie Y a, il en a croute ou mie, Et dou seurplus aucune part. (MACH., F. am, c.1361, 149)

« Et s'il y a des poules, des chapons ou des coqs ou quelque gourmandise, il en a un peu et sans surplus »

(30) Ne sçai, ne com pevent chevir, Ne tel gourmandise assouvir (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 75)

« Je ne sais pas, ni comment ils peuvent se tirer d'affaire et assouvir pareille gourmandise »

En conclusion, le mode de formation des noms désadjectivaux de propriété en -*ie* a été remplacé par les suffixations -*erie* et -*ise* jusqu'à devenir complètement indisponible, du moins avec une fonction comparable. Il reste dans le lexique du français contemporain quelques vestiges de noms désadjectivaux en -*ie*, présentés dans le paragraphe suivant.

9.2.2. Les noms en -*ie* en français contemporain

Il existe des noms de propriété en -*ie* enregistrés dans le TLF, tels que ceux donnés en (31). La formation de ces noms est ancienne, comme l'indique la datation entre parenthèses.

(31) FOLIE (11ème siècle), COURTOISIE (12ème siècle), JALOUSIE (12ème siècle), MALADIE (13ème siècle), etc.

À l'instar des noms de propriété en *-eur*, *-esse* présentés dans le Chapitre 8, les noms de propriété en *-ie* ont une fréquence de type faible mais une fréquence d'occurrence élevée, ce qui, on l'a vu, est un facteur de résistance. Par exemple, la recherche des noms MALADIE, FOLIE et JALOUSIE dans Frantext (textes depuis 1950) et le Monde (pour les années 1987, 1991, 1995, 1999) a ramené 15930 occurrences de *maladie*, 7702 de *folie* et 1774 de *jalousie*. Cela pourrait expliquer leur présence durable dans le lexique.

Le remplacement des noms de propriété en *-ie* par des formes en *-erie* ou *-ise* tel que nous l'avons décrit plus haut laisse présumer d'une faible quantité de X*ie*$_N$ dans le lexique contemporain. Or, en réalité, plus de 5700 formes en *-ie* sont recensées dans le TLF. La plupart de ces formes sont des noms savants datant du 19ème siècle. Cela s'explique par le fait que la terminologie biomédicale s'est trouvée particulièrement enrichie à partir de ce moment là. Ces noms en *-ie* du lexique biomédical décrivent des états physiques ou pathologiques. Leur base renvoie donc à ce qui caractérise cet état. Ceci peut être (i) un adjectif désignant l'absence, l'excès, etc. d'une entité (e.g. ACÉPHALIE « absence totale de la tête » de ACÉPHALE$_A$) ou (ii) un nom désignant un procès (e.g. HYPERPHAGIE « fait de trop manger » de HYPERPHAGE$_A$).

Les noms en *-ie* de la terminologie médicale du 19ème siècle décrivent aussi des actes médicaux, comme la COLOSTOMIE « Création d'un anus artificiel en abouchant à l'extérieur le côlon descendant » (TLF). Sémantiquement et formellement, ces noms sont très différents des autres A*suf*$_N$, ce qui les exclut de notre étude.

Nous avons vu que les suffixes *-erie* et *-ise* sont des formations françaises apparues au 12ème siècle. Si la formation de *-ise* reste obscure, il est établi que *-erie*, d'abord variante par coalescence de *-ie*, l'a totalement supplanté au 16ème siècle. La suffixation en *-ie* s'est spécialisée dans la formation de termes savants, notamment de vocabulaire biomédical. Partant de ces informations, nous allons à présent étudier l'évolution des modes de formation en *-erie* et *-ise* de leur origine à nos jours.

9.2.3. Évolution des formations en *-erie* et *-ise*

Les datations indiquées pour chaque A*erie*$_N$ et A*ise*$_N$ enregistrés dans la rubrique étymologique du TLF ont été relevées et utilisées pour réaliser le graphique de la Figure 21. Comme nous l'avons souligné au moment de l'étude de l'évolution de *-ité* et *-té* présentée dans le Chapitre 7, les résultats donnés ici ne tiennent pas compte des noms

qui ont existé aux stades antérieurs de la langue mais qui sont sortis du lexique et des dictionnaires (e.g. BIGAMERIE).

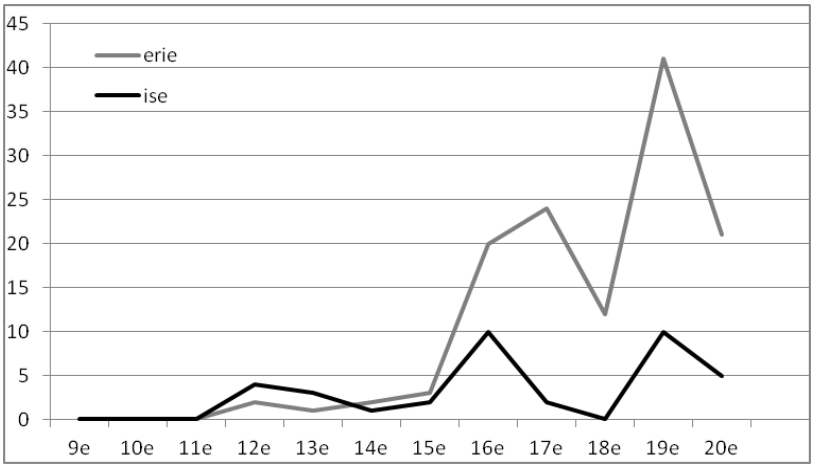

Figure 21. Nombre de A*erie*$_N$ et A*ise*$_N$ créés par siècle selon la datation TLF et les relevés de *Le Monde*

L'allure générale des deux courbes témoigne du fait que les deux modes de formation ont connu une évolution parallèle. Bien que la courbe correspondant aux noms en A*ise*$_N$ soit moins élevée que la courbe correspondant aux A*erie*$_N$, reflétant ainsi la productivité diachronique plus faible de -*ise*, les deux courbes exhibent la même forme. Dans les deux cas, les noms les plus anciens enregistrés dans le TLF ont été créés au 12ème siècle, ce qui coïncide avec les résultats obtenus de l'examen du lexique de l'ancien français. Les deux courbes témoignent d'une forte augmentation du nombre de formations au 16ème siècle, d'une baisse au 18ème siècle et d'une nouvelle hausse au 19ème siècle. Il a été établi que c'est au 16ème siècle que les formes -*erie* et -*ise* ont massivement remplacé -*ie*. En outre, les pics des 16ème et 19ème siècles coïncident avec l'augmentation du nombre de noms en -*ité*, qui forment des noms complémentaires, et l'absence de nouvelles formations en -*eur* et -*esse*. Le creux du 18ème siècle concorde avec l'augmentation des noms en -*ité* forgés pour les terminologies scientifiques et techniques.

En conclusion, les formes -*erie* et -*ise* sont des créations françaises apparues au 12ème siècle, ce qui les oppose aux formes -*Ité*, -*eur*, -*esse* et -*itude* héritées du latin. La forme -*erie* résulte d'une réanalyse de -*ier* + -*ie*. Cette variante par coalescence a petit à petit remplacé la forme -*ie*, cantonnée à la formation de vocabulaire biomédical. Nous ne connaissons pas l'origine de la forme -*ise*. Les deux modes de formation ont une évolution parallèle, même si les formations en -*erie* sont rapidement beaucoup plus

nombreuses que celles en *-ise*. Au 16ème siècle, les formes *-erie* et *-ise* ont totalement supplanté la forme *-ie* dans la construction de noms de propriété. En français contemportain, le mode de formation en *-erie* a une fréquence de type élevé et construit beaucoup de nouvelles formes, alors que les noms *-ise* ne sont pas très nombreux, ni dans le TLF, ni sur la Toile mais manifestent une fréquence d'occurrence élevée.

Dans ce qui suit, nous allons observer les propriétés formelles (§9.3) et sémantiques (§9.4) des A*erie*$_N$ et des A*ise*$_N$ afin de dégager des préférences le cas échéant. Cela nous permettra aussi de vérifier si des contraintes formelles ou sémantiques sont à l'origine de la faible disponibilité de *-ise*.

9.3. Analyse formelle des A*erie*$_N$ et des A*ise*$_N$

Cette section présente l'ensemble les propriétés formelles des modes de formation en *-erie* et *-ise*. Comme nous l'avons fait pour *-ité* dans le Chapitre 7, nous allons confronter les propriétés des adjectifs servant de bases aux dérivés en *-erie* et *-ise* à ceux enregistrés dans *Lexique3*, pour les raisons invoquées dans l'introduction de la partie 2 de la thèse. L'analyse formelle sera réalisée en trois étapes : d'abord nous examinons la longueur des radicaux adjectivaux réalisés dans les A*erie*$_N$ et les A*ise*$_N$ (§9.3.1) puis nous étudions la complexité morphologique des bases A (§9.3.2) et nous déterminons les attirances et répulsions des deux suffixes pour les phonèmes auxquels ils s'adjoignent, en ne tenant compte que des bases non-suffixées, suivant le même raisonnement qu'au Chapitre 7.

9.3.1. Taille des radicaux bases des A*erie*$_N$ et des A*ise*$_N$

L'adjonction de /əRi/ ou /iz/ revient à ajouter une syllabe au radical de la base, excepté dans les cas de troncation. On peut s'attendre à ce que *-ise* s'adjoigne par troncation aux bases à finale vocalique et que *-ise* et *-erie* s'adjoignent par concaténation aux bases à finale consonantique. Cela est dû à leur structure : initiale vocalique pour /iz/ et initiale en schwa pour /əRi/, susceptible de disparaitre quand le contexte phonologique le demande. La structure phonologique de *-erie*, dont l'initiale peut se réaliser sous forme de E caduc, entraîne que son adjonction par concaténation augmente la taille de la base de une syllabe quand la finale du radical est soit une voyelle, soit une consonne et de

deux syllabes quand le radical de la base se termine par un groupe de type obstruante liquide (sensible). Dans la majorité des cas, l'adjonction de *-ise* et de *-erie* revient donc à ajouter une syllabe au radical de la base. Nous voulons vérifier si la taille de la base a un impact dans le choix du mode de formation. On relève des A*erie*$_N$ et des A*ise*$_N$ dont le radical de la base est monosyllabique comme /bɛt/ > /be.t**iz**/ et /kɔn/ > /kɔn.**Ri**/ tout comme des bases dont la taille est supérieure à quatre syllabes, comme par exemple /a.bRa.ka.da.bRɑ̃.tɛsk/ > /a.bRa.ka.da.bRɑ̃.tɛs.k**ə.Ri**/ et /po.li.ti.kaRd/ > /po.li.ti.kaR.d**iz**/.

Pour évaluer la proportion de chaque type de base selon sa taille, et donc de vérifier si les bases longues constituent un épiphénomène, les A*erie*$_N$ et des A*ise*$_N$ ont été triés en fonction de la taille du radical de leur base. Le résultat est reporté dans la Figure 22, sous forme de graphique. La courbe noire représente le nombre de syllabes des adjectifs de *Lexique3*, la courbe verte celui des bases des A*erie*$_N$ et la courbe grise celui des bases des A*ise*$_N$.

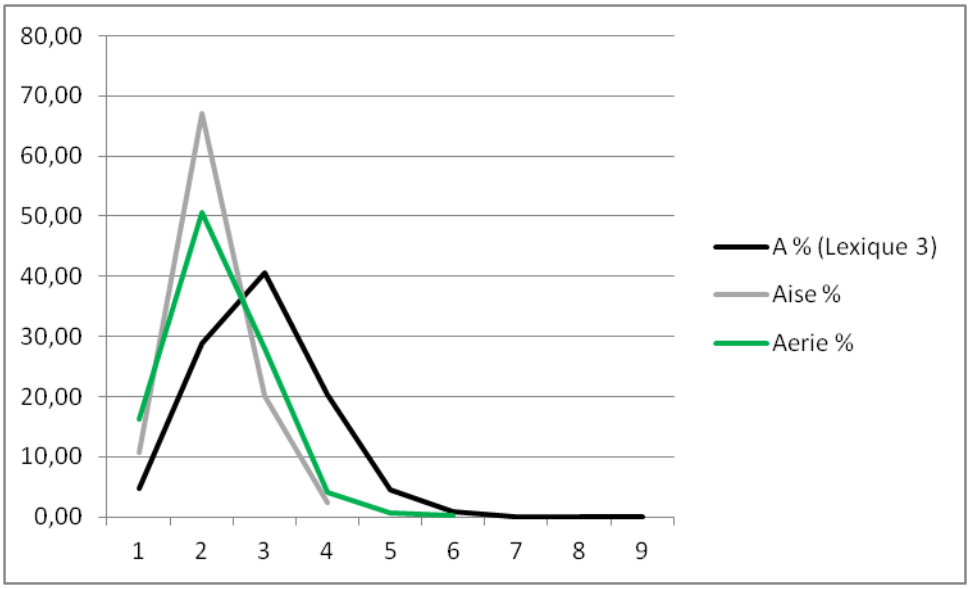

Figure 22. Aerie$_N$ et Aise$_N$ triés en fonction de leur taille

Les courbes représentant les noms en *-erie* et *-ise* ont la même allure, mais ne suivent pas la courbe témoin des adjectifs de *Lexique3*. Les radicaux réalisés dans ces noms ne sont pas représentatifs du lexique adjectival, du moins pour la taille. Les radicaux dissyllabiques sont en effet largement sur-représentés dans les deux types de noms : 67,1% des noms en *-erie* et 50,7% des noms en *-ise* réalisent un radical adjectival

dissyllabique, contre seulement 28,93% des adjectifs de *Lexique3*. Les radicaux monosyllabiques sont également deux à trois fois plus nombreux dans les A*erie*$_N$ (16,2%) et A*ise*$_N$ (10,6%) que dans *Lexique3* (4,65%). Les radicaux comportant trois syllabes ou plus sont en revanche sous représentés : 66,45% des adjectifs de *Lexique3* ont une longueur supérieure ou égale à trois syllabes, contre seulement 22,35% des noms en -*ise* et 33,08% des noms en -*erie*. Les modes de formation en -*erie* et -*ise* semblent donc préférer les bases courtes, et les exemples comme /po.li.ti.kaR.diz/ ou /a.bRa.ka.da.bRɑ̃.tɛs.kə.Ri/ sont donc exceptionnels.

On remarque que dans 22 A*erie*$_N$ (sur 807), les radicaux réalisés sont obtenus par troncation. Dans 9 de ces formations, la base est de la forme X*ier*$_A$, et 13 ont une base de la forme X*eux*$_A$. Grâce à l'étude historique, on sait que la forme -*erie* contient déjà la forme -*ier*. Une règle d'évitement de l'haplologie bloque donc la réalisation de la séquence */ɛRəRi/ (qui ne se réalise que dans SÉVÈRERIE). En revanche, nous ne pouvons pas dire, pour le moment, pourquoi les bases en -*eux* sont tronquées, surtout que la troncation n'est pas systématique : on relève JOYEUSERIE et HONTEUSERIE, dont les bases JOYEUX et HONTEUX ont la même taille que GRINCHEUX. La suppression de -*eux* dans les exemples (32)-(33) peut être liée à un problème de taille, puisque /gRɛ̃.ʃøz.Ri/ aurait été plus long que /gRɛ̃ʃ.Ri/.

(32) CASANIER$_A$ > CASANERIE$_N$

(33) GRINCHEUX$_A$ > GRINCHERIE$_N$

Les cas de troncation sont assez rares et ne résultent peut-être pas uniquement d'une contrainte de taille, mais peut-être aussi d'une répugnance de -*erie* à s'adjoindre à certains types morphologiques d'adjectifs, ce qui fait l'objet de la prochaine section. La réalisation de JOYEUSERIE et HONTEUSERIE pourrait s'expliquer par une répugnance de -*erie* à s'adjoindre à certains phonèmes, comme /j/ et /t/, qui empêcherait la formation de /ʒwajəRi/ et /õtRi/, ce que nous vérifions dans la section 9.3.3.

Nous allons auparavant regarder si la taille des bases, inférieure à celle des adjectifs relevés dans *Lexique3*, est corrélée à une attirance de la part de -*erie* et -*ise* pour les bases morphologiquement non-construites.

9.3.2. Complexité morphologique des bases des A*erie*$_N$ et des A*ise*$_N$

Dans cette section, nous allons étudier la complexité morphologique des bases des noms en -*ise* et -*erie*. Les noms ont été triés selon le type morphologique de leur base. Le résultat est donné dans la Figure 23. Dans ce graphique, les pourcentages sont donnés en ordonnées, le type morphologique de l'adjectif en abscisse. Pour chaque type d'adjectif, le trait noir représente les adjectifs de *Lexique3*, le vert les bases des A*erie*$_N$ et le gris celles des A*ise*$_N$.

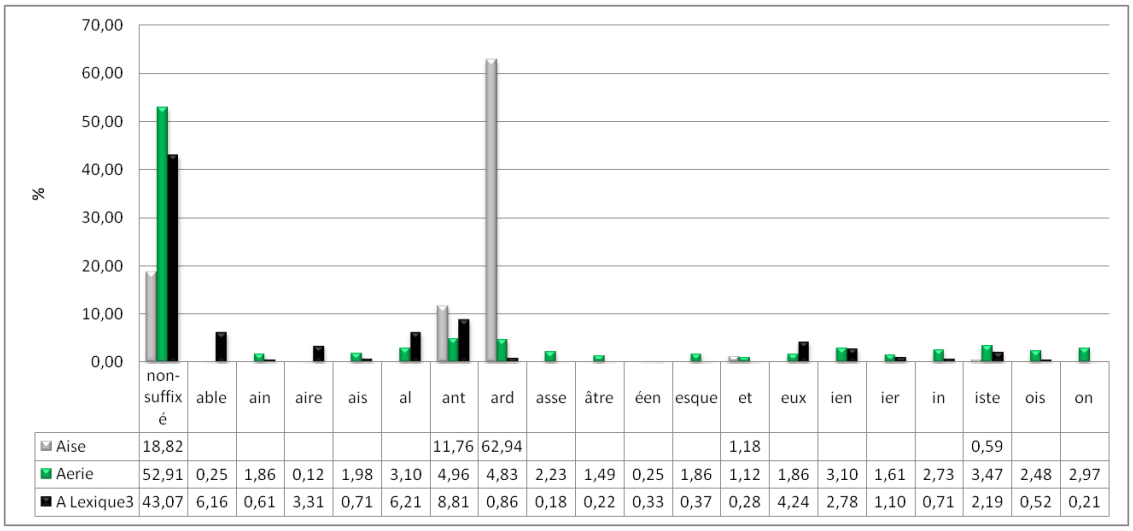

	non-suffixé	able	ain	aire	ais	al	ant	ard	asse	âtre	éen	esque	et	eux	ien	ier	in	iste	ois	on
Aise	18,82						11,76	62,94					1,18					0,59		
Aerie	52,91	0,25	1,86	0,12	1,98	3,10	4,96	4,83	2,23	1,49	0,25	1,86	1,12	1,86	3,10	1,61	2,73	3,47	2,48	2,97
A Lexique3	43,07	6,16	0,61	3,31	0,71	6,21	8,81	0,86	0,18	0,22	0,33	0,37	0,28	4,24	2,78	1,10	0,71	2,19	0,52	0,21

Figure 23. A*erie*$_N$ et A*ise*$_N$ triés selon le type morphologique de A

Les deux modes de formation présentent des résultats très différents. Commençons par examiner la complexité morphologique des **A*ise*$_N$**. L'examen historique des données récoltées mené dans la section §9.2 a montré que les formations de noms désadjectivaux en -*ise* sont peu nombreuses. La faible disponibilité de -*ise* est en lien avec les propriétés formelles de ses bases. En effet, le graphique montre tout d'abord que les adjectifs non-suffixés sont sous-représentés devant -*ise*. En réalité, -*ise* semble ne pouvoir s'attacher qu'aux adjectifs de la forme X*ard*$_A$ (62,94%), X*ant*$_A$ (11,76%), X*et*$_A$ (1,18%) et X*iste*$_A$ (0,59%) qui ont tous une finale en /t/ ou /d/. Il faudra vérifier dans la section suivante si cette attirance se manifeste avec les bases non-suffixées, afin d'identifier si cette préférence est de nature phonologique ou morphologique. Si ce n'est pas le cas, et que, par conséquent, -*ise* ne s'adjoint pas qu'à ce nombre restreint de types morphologiques de bases, alors on comprend la faible disponibilité de A*ise*$_N$, due à la sursaturation évidente de l'espace de ses bases possibles. Par exemple, on relève

davantage de noms en -*ardise* (au nombre de 106 dans notre corpus) que *Lexique3* n'enregistre de bases en -*ard* (77 adjectifs en -*ard* selon nos relevés).

Voyons maintenant à quels types morphologiques d'adjectifs appartiennent les bases des **A*erie*$_N$**. Tout d'abord, et contrairement à ce qu'on a vu avec A*ise*$_N$, les adjectifs non-suffixés sont des bases surreprésentées dans les A*erie*$_N$. D'ailleurs, moins de la moitié des A*erie*$_N$ ont une base suffixée. Parmi les adjectifs suffixés qui sont susceptibles de servir de base aux A*erie*$_N$, on peut observer que certains sont mieux représentés que d'autres.

- Les adjectifs suffixés sur-représentés sont les X*ain*$_A$ (1,86%), X*ien*$_A$ (3,1%), X*in*$_A$ (2,73%) et X*on*$_A$ (2,97%) dont le radical se termine par le phonème /n/, les X*ais*$_A$ (1,98%) et X*ois*$_A$ (2,48%) qui ont un radical finissant par /z/, X*et*$_A$ (1,12%), et X*iste*$_A$ (3,47%) en /t/, X*âtre*$_A$ (1,49%) et X*ier*$_A$ (1,61%) en /R/, X*ard*$_A$ (4,83%), X*asse*$_A$ (2,23%), X*esque*$_A$ (1,86%) dont le radical se termine, respectivement, en /Rd/, /s/ et /k/ ;
- Les adjectifs suffixés sous-représentés sont les X*able*$_A$ (0,25%), X*al*$_A$ (3,1%) dont le radical se termine par /l/, X*aire* (0,12%) en /R/, X*ant*$_A$ (4,96%) en /t/, X*éen*$_A$ (0,25%) en /n/ et X*eux*$_A$ (1,86%) en /z/. Nous pouvons observer deux faits notables, dont les implications seront décrites Chapitre 11 : contrairement aux résultats obtenus pour -*ité* dans le Chapitre 7, les A*erie*$_N$ n'ont pas de base de la forme X*ique*$_A$ ou X*if*$_A$. De plus, on peut remarquer que les types sous représentés dans les bases des A*erie*$_N$ sont surreprésentés dans celles des A*ité*$_N$.

D'après ces résultats, on ne peut tirer aucune conclusion en ce qui concerne une quelconque attirance formelle de la part de -*erie* vers un type de suffixe : la finale /t/ est surreprésentée grâce aux suffixes -*et* et -*iste* et sous-représentée avec -*ant*, /R/ est surreprésenté avec -*âtre* et -*ier* et sous-représenté avec -*aire*, que /z/ est surreprésenté avec -*ais* et -*ois* et sous-représenté avec -*eux*. De plus, pour /n/ se pose la question de son attirance pour -*ien* mais pas pour -*éen* qui est pourtant une variante du premier comme l'a montré Lignon & Roché (2011).

L'attirance de -*erie* pour certains suffixes a moins l'air d'avoir une origine formelle que sémantique. En effet, parmi les adjectifs suffixés qui l'attirent, on trouve les évaluatifs négatifs -*âtre*, -*ard*, -*asse*, -*esque* et des diminutifs -*in* (e.g. BLONDIN), -*on* (e.g.

SAUVAGEON), *-et* (e.g. DOUCET), comme nous le verrons dans l'analyse sémantique dans la section 9.4

En conclusion, les A*erie*$_N$ et les A*ise*$_N$ montrent des différences dans la sélection d'un type morphologique de base. Les A*erie*$_N$ ont majoritairement une base simple, ce qui explique qu'ils sont courts. Au contraire, les bases non-suffixées sont sous-représentées chez les A*ise*$_N$. Les A*erie*$_N$ et les A*ise*$_N$ partagent une attirance pour les adjectifs de la forme X*ard*$_A$ et X*et*$_A$, même si cette attirance est moins marquée pour *-erie*, qui reste bien moins sélectif, ses bases appartenant à des types morphologiques plus variés, cf. Figure 23. Dans la section suivante où nous allons observer le type d'attaque présente devant *-ise* et *-erie*.

9.3.3. Phonème final du radical base

Les A*erie*$_N$ et les A*ise*$_N$ à base non-suffixée de notre corpus ont été triés en fonction du phonème final du radical adjectival auquel s'adjoint le suffixe. Les résultats de ce tri sont donnés dans la Figure 24. Les phonèmes sont représentés en abscisses, classés selon l'échelle de sonorité présentée au Chapitre 7, toujours pour permettre de visualiser les résultats par familles de phonèmes.

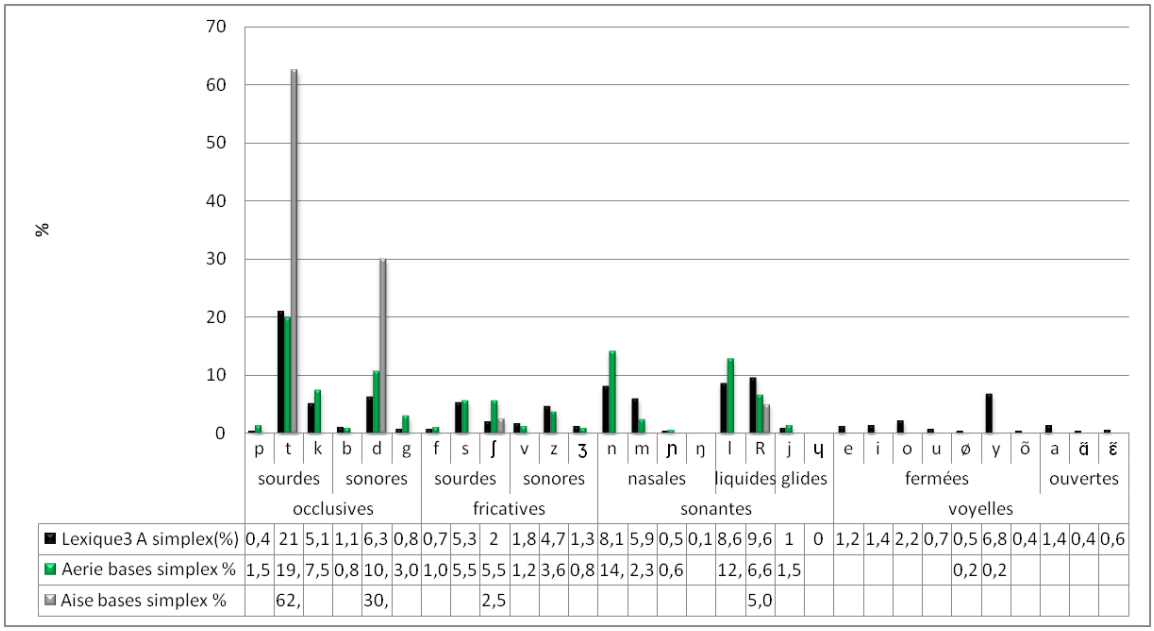

Figure 24. A*erie*$_N$ et A*ise*$_N$ triés en fonction du phonème auquel ils s'adjoignent

Le graphique est conçu pour comparer les finales des adjectifs non-suffixés enregistrés dans *Lexique 3* (colonne noire) et les finales des radicaux adjectivaux auxquels

s'adjoignent /iz/ et /əRi/ par concaténation (respectivement colonnes grise et verte). Par exemple, 9,6% des adjectifs se terminent par /R/ dans *Lexique 3* contre 5% des radicaux devant -*ise* et 6,65% devant -*erie*, ce qui indique une aversion relative de ces deux suffixes pour les finales en /R/.

Nous interprétons d'abord les résultats du tri des A*ise*$_N$ puis ceux du tri des A*erie*$_N$.

- La séquence /iz/ s'adjoint à 62,50% aux bases en /t/ (e.g. BÊTISE), à 30% aux bases en /d/ (e.g. FRIANDISE), et à quelques radicaux en /ʃ/ (e.g. FRANCHISE) et /R/ (e.g. TRAÎTRISE). Or, dans la section précédente, nous avons pu constater que la suffixation en -*ise* sélectionnait non seulement essentiellement des bases suffixées mais surtout des bases suffixées en -*ard*, -*ant*, -*et* et -*iste*. La répartition des phonèmes devant -*ise* sur bases non-suffixées est imputable à la pression lexicale exercée par la très forte attirance de -*ise* pour les adjectifs suffixés et ne résulte pas d'une contrainte phonologique.
- Parmi les A*erie*$_N$ examinés, la séquence /əRi/ s'adjoint à une **occlusive** à 43,34%, à une **liquide** à 19,53%, à une **fricative** à 18,05% à une **nasale** à 17,16%, à un **glide** à 1,5% et à une **voyelle** à 0,42%. Les glides et quasiment toutes les consonnes sont iso-représentées devant /əRi/. On remarque que les fricatives sonores et /R/ sont 1,3 à 1,5 fois moins représentées devant /əRi/, ce qui peut s'expliquer par la contrainte de dissimilation, car la consonne /R/, ordinairement classée comme une sonante, peut-être analysée comme une fricative sonore. La fréquentation des autres sonantes n'a pas l'air de poser de problème à /R/, excepté le /m/. On observe même une légère sur-représentation des phonèmes /l/ et /n/ devant /əRi/ (i.e. /l/ y est 1,5 fois plus représenté et /n/ 1,75 fois).

9.3.4. Bilan formel

L'objectif de cette section était de mettre au jour les propriétés formelles en jeu dans la formation des A*erie*$_N$ et des A*ise*$_N$, notamment les propriétés morphophonologiques des bases, qui a nécessité l'examen de trois critères : la taille du radical adjectival réalisé (§9.3.1), la complexité morphologique de l'adjectif base (§9.3.2) et le phonème final auquel s'adjoint /əRi/ ou /iz/ (§9.3.3).

- La taille des radicaux adjectivaux réalisés dans les A*erie*$_N$ et les A*ise*$_N$ a été comparée à celle des formes féminines adjectivales de *Lexique 3*. Cet examen comparatif a montré que les adjectifs impliqués dans les A*erie*$_N$ et des A*ise*$_N$ ont des radicaux plus courts que la moyenne, incarnée par le contenu de *Lexique3*.
- La comparaison avec les adjectifs de *Lexique3* montre une préférence de /iz/ pour les adjectifs en *-ant* et *-ard* et une préférence de /əRi/ pour les adjectifs non construits et les adjectifs en *-ard*, *-asse*, *-âtre* et *-esque*, ainsi que les adjectifs suffixés à finale en /n/ ou /z/. La suffixation en *-erie* opère donc un choix sur la structure morphologique de la base. La formation des A*ise*$_N$ est formellement beaucoup plus limitée que celle des A*erie*$_N$. Est-ce que la sélection est phonologique ou morphologique ? Il y a en effet des sélections d'adjectifs construits dont on ne sait pas si c'est pour la forme (donc phonologique) ou pour la construction (donc morphologique).
- Les résultats de la comparaison des adjectifs non-suffixés de *Lexique3* avec les A*ise*$_N$ ont montré que *-ise* ne s'adjoint qu'à des bases en /t/ et /d/, reflet de l'attirance de ce suffixe pour les X*ard*$_A$ et les X*ant*$_A$. La comparaison des adjectifs non-suffixés avec les A*erie*$_N$ rend compte d'une légère attirance pour /l/ et /n/, qui ne reflète pas complètement les attirances en termes de suffixes adjectivaux. L'attirance de *-erie* pour les suffixes auxquels il s'adjoint n'est pas liée à des préférences formelles. Nous allons vérifier si la sélection des bases est soumise à des contraintes sémantiques dans la section suivante.

9.4. Analyse sémantique des A*erie*$_N$ et des A*ise*$_N$

La comparaison des A*erie*$_N$ et des A*ise*$_N$ a jusqu'à présent fait ressortir des similitudes historiques, notamment une évolution parallèle, en dépit d'une différence notable de disponibilité. Du point de vue formel, cette comparaison a mis en exergue une attirance commune pour les adjectifs en *-ard*, principalement pour *-ise*.

L'objectif de cette section est de compléter la description des A*erie*$_N$ et des A*ise*$_N$ en dégageant leurs propriétés sémantiques ainsi que celles de leurs bases, au moyen des tests mis au point dans la partie 1 de la thèse. Nous allons vérifier s'il existe une attirance entre *-erie* et un ou plusieurs type(s) sémantique(s) d'adjectifs, ce qui nous conduit à accomplir trois tâches. D'abord, nous trions les A*erie*$_N$ et les A*ise*$_N$ en

fonction de leurs interprétations (§9.4.1). Ensuite, nous classons les bases adjectivales (§9.4.2). Enfin, nous comparons le sens des bases et des dérivés (§9.4.3). Nous allons voir que du point de vue sémantique, les deux patrons morphologiques manifestent des comportements voisins.

9.4.1. Propriétés sémantiques des A*erie*$_N$ et des A*ise*$_N$

Avant de caractériser les A*erie*$_N$ et les A*ise*$_N$ de notre corpus du point de vue de leur sens, nous rappelons les tests d'identification des noms d'objets concrets *vs* abstraits, des noms abstraits intensifs vs extensifs et des différentes classes de noms de propriété exposés au Chapitre 4.

9.4.1.1. Rappel des classes de noms

La première procédure utilisée vérifie si un nom réfère à un **objet concret ou abstrait**. Elle est composée de quatre tests, décrits dans le Chapitre 3 :

- T1.acc.sens : Je peux toucher / goûter / sentir / entendre / voir un objet concret.
- T2.mat : Un objet sensible est constitué de matière.
- T3.loc : Un objet concret VP LOC.
- T4.autonomie : Le mot X a un référent dans le monde (réel ou possible).

Un résultat positif prend la valeur 1, un test négatif la valeur 0. Si la somme des résultats aux quatre tests est inférieure à 2, l'objet est étiqueté comme abstrait, si cette somme est supérieure à 2, l'objet est déclaré concret. Si la somme est égale à 2, le test T3.loc peut être neutralisé selon les modalités définies au Chapitre 3. Pour chaque énoncé des exemples (34)-(36), cette procédure est appliquée à *cochonnerie* dans le Tableau 47.

(34) Cet homme est d'une <u>cochonnerie</u> dégoûtante.

(35) Il lui disait des grosses <u>cochonneries</u>, des mots d'ordure.

(36) J'ai une <u>cochonnerie</u> dans l'œil.

	cochonnerie (34)	*cochonnerie* (35)	*cochonnerie* (36)
T1.acc.sens	0	1 (entendre)	1
T2.mat	0	0	1
T3.loc	0	0	1
T4.autonomie	0	0	1
$\Sigma_{T1\text{-}T4}$	$0 \rightarrow$ A	$1 \rightarrow$ A	$4 \rightarrow$ C

Tableau 47. Application de la procédure d'identification des objets concrets ou abstraits

Il en résulte que *cochonnerie* est un nom abstrait dans les deux premiers énoncés alors qu'il doit être interprété comme concret dans le troisième énoncé.

Comme on l'a vu, les noms abstraits se répartissent en extensifs et intensifs. La classe des noms de propriété est incluse dans celle des **noms abstraits intensifs**. La classe des noms d'événements est incluse dans celle des **noms abstraits extensifs**. Nous avons vu au Chapitre 4 que les tests utilisés par Flaux & Van de Velde (2000) pour repérer les noms abstraits intensifs (i.e. T1.NIntensif, cf. (37)) et extensifs (i.e. T2c.Intensité, cf. (38)) sont fondés sur la distinction entre qualité et quantité. En (37), *cochonnerie* passe avec succès le T1.NIntensif, ce qui nous permet d'identifier l'interprétation intensive. En (38) le succès de *cochonnerie* à T2c.Intensité témoigne de sa valeur extensive, que nous avons appelé une lecture occurrentielle (aussi appelée événementielle) d'un nom de propriété.

(37) Que de <u>cochonnerie</u> (chez cet homme)! = Quelle <u>cochonnerie</u> (chez cet homme)!

(38) Il lui a dit beaucoup de <u>cochonneries</u>. ≠ Il lui a dit une grande <u>cochonnerie</u>.

Nous avons vu au Chapitre 4 que les noms d'occurrence ont la propriété d'apparaître comme complément de verbes support comme FAIRE, COMMETTRE et de verbes de parole, cf. (39). Nous verrons que les interprétations d'occurrence ou d'objet concret, possibles pour les noms abstraits intensifs (e.g. *une beauté, une bassesse, des douceurs, des gourmandises*), sont très fréquentes pour les noms en *-erie*.

(39) Cet homme a fait / a dit / a commis une (des) Noccurrence(s).

Les noms abstraits intensifs sont répartis en 4 classes d'emploi : noms de qualité, noms d'état, noms d'affect et noms d'attitude. Nous avons vu qu'un nom abstrait intensif pouvait posséder plusieurs de ces emplois. Par exemple, le nom TRISTESSE a, selon le contexte, le sens de qualité, d'état ou d'affect, mais jamais d'attitude. Le nom BONTÉ, lui, peut dénoter une qualité, en (40) ou une attitude, en (41). Ces interprétations sont respectivement mises en évidence par la réussite de BONTÉ au test T3.NQual, qui utilise la structure dite 'génitif de qualité', cf. (40) et T7.Natt, qui utilise la structure '*faire preuve de*' en (41).

(40) Arthur est d'une grande <u>bonté</u>.

(41) Arthur a fait preuve de <u>bonté</u> en grâciant les prisonniers.

L'étiquette 'propriété' subsume les interprétations de qualité, état, affect et attitude par opposition aux interprétations de relation, cf. Chapitre 7 et aux lectures concrètes et d'occurrence. On peut trouver des contextes dans lesquels un nom de qualité comme BLONDEUR peut avoir une interprétation d'état, illustrée en (42).

(42) Cette blondeur a duré le temps d'un shooting.[119]

Tous les noms d'attitude peuvent avoir une interprétation de qualité, mais la réciproque est fausse : tous les noms de qualité ne peuvent pas avoir une interprétation d'attitude. C'est pourquoi nous signalerons les noms qui ont un emploi d'attitude.

Les tests T3.NQual et T7.Natt sont appliqués à *cochonnerie* dans l'énoncé (34). Dans cet énoncé, *cochonnerie* a une interprétation de qualité, cf. (43), et plus précisément d'attitude, cf.(44).

(43) Cet homme est d'une grande cochonnerie.

(44) Cet homme fait preuve de cochonnerie.

Les interprétations des A*erie*$_N$ et des A*ise*$_N$ ont été calculées à partir de leurs contextes d'apparition auxquels ont été appliqués les tests que nous venons de redonner.

9.4.1.2. Tri sémantique des noms

Dans cette section, nous étudions du point de vue sémantique les 807 A*erie*$_N$ et les 168 A*ise*$_N$. Une fois leur étiquetage réalisé au moyen des valeurs sémantiques rappelées au §9.4.1.1, nous constatons que 92,32% des A*erie*$_N$ et 94,19% des A*ise*$_N$ possèdent une interprétation de qualité, illustrée en (45)-(46).

(45) « la démarche de M. Morin, […] est d'une grande bizzarerie. »[120] [T3.NQual]

(46) a. « Les six plaques de néons qui y sont fixées m'agressent de leur blafardise. »[121]

b. Les néons sont d'une grande blafardise. [T3.NQual]

---

[119] http://www.7sur7.be/7s7/fr/1525/Tendances/article/detail/1463685/2012/07/02/Miranda-Kerr-blonde-incendiaire.dhtml

[120] http://prdchroniques.blog.lemonde.fr/2009/02/11/angolagate-le-procureur-denonce-lambiance-de-plomb-de-ce-dossier/

[121] http://editions-hache.com/sebag/sebag1.html

Parmi ces noms de qualité, nous avons repéré les emplois suivants. Une part non négligeable des A*erie*$_N$ (44,49%) et 56,13% des A*ise*$_N$ possèdent une interprétation d'attitude, comme par exemple COUARDISE en (47) et COCHONNERIE en (48).

(47) « Les développeurs ont fait preuve de couardise lors de la [T7.NATT] création des jeux. »[122]

(48) « JSC fit preuve de cochonnerie, de connerie, de méchanceté [T7.NATT] gratuite. »[123]

Les noms en *-ise* n'ont jamais l'interprétation d'appartenance identitaire à un groupe humain, contrairement aux noms en *-erie*, qui sont 12,52% à posséder cette interprétation.

(49) « Nous sommes d'abord des congolais animés par une certaine congolaiserie. »[124]

68,65% A*erie*$_N$ et 23,23% des A*ise*$_N$ possèdent une interprétation d'occurrence, comme les noms BÊTISE et CONNERIE dans les exemples (50) et (51), où ils sont pluralisés et objets de verbes d'action et de parole :

(50) Il élève la voix quand elles font trop de bêtises.[125]

(51) Je partirai si tu me promets d'arrêter tes conneries.[126]

25,03% A*erie*$_N$ mais seulement 2,58% des A*ise*$_N$ possèdent une interprétation d'objet concret manifestant la propriété dénotée par l'adjectif.

(52) dénicher du beau, du Pouillot médiéval, des baroqueries bon marché[127]

(53) J'ai acheté une bêtise / friandise / gourmandise / ringardise.

Nous avons vu que les noms en *-erie* et *-ise* dénotent une propriété, notamment une attitude. Ce qui différencie ces deux types de noms dénotant presque toujours une

---

[122] http://www.loptimum.fr/2012/03/27/enfin-des-pixels-performants-en-ovalie/

[123] http://www.gayattitude.com/html/forums/message/16564/le-bonheur-de-nico/

[124] http://congobrazzavillepouvoirdictatorial.blogspot.com/2007_06_01_archive.html

[125] CARRÈRE, E., *D'autres vies que la mienne*, 2009, p. 191

[126] BOIS, A., *Et le jour pour eux sera comme la nuit*, 2009, p. 81

[127] VÉDRINES, J., *L'Italie la nuit*, 2008

qualité, tient dans leur faculté d'apparaître ou non dans un autre emploi. Ainsi, les noms en *-erie* possèdent très souvent une interprétation d'occurrence, moins fréquente chez les noms en *-ise*. De la même manière, un quart des A*erie*$_N$ peut référer à un objet concret, mais cela reste marginal pour les A*ise*$_N$.

9.4.2. Propriétés sémantiques des bases

Pour permettre l'étude sémantique des adjectifs servant de base aux A*erie*$_N$ et A*ise*$_N$, nous introduisons les tests identificatoires des classes d'adjectifs évaluatifs et orientés-agent. La classe des adjectifs orientés-agents est une sous-classe des adjectifs évaluatifs.

9.4.2.1. Adjectifs évaluatifs et orientés-agent

Suivant Anscombre (1995), nous identifions les adjectifs évaluatifs au moyen de la structure T.A_éval, qui contient le verbe d'opinion *trouver*.

T.A_éval	*Je trouve SN1 Aéval*

(54) Je trouve cet homme beau / bête / fourbe / veule / vache.

Parmi les adjectifs évaluatifs qui satisfont donc à T.A_éval, un sous-ensemble peut être caractérisé d'orienté-agent. C'est ce nom que leur donne Bouillon (1997), car les adjectifs de cette classe « évaluent un individu relativement à ce qu'il fait (cf. Ernst, 1984) ». Bouillon (1997, p. 149) montre que les adjectifs orientés-agent font référence à la fois à un état (ou la manifestation de cet état) et à un événement. Suivant Bouillon (1997), nous identifierons les adjectifs orientés-agent au moyen de la structure T.A_orienté-agt, qui constitue une extension au test T.A_éval. T.A_orienté-agt met en évidence l'attribution d'une qualité au sujet de l'adjectif sur la base de ses actions (ou de ses paroles). Ces adjectifs qualifient le comportement moral (fourbe) et humain (bête, veule) du sujet (Bouillon, 1997).

T.A_orienté-agt	*Je trouve SN1 Aoa de Vinf*

(55) Je trouve Max #beau / bête / fourbe / veule / vache d'avoir fait / dit ça.

Pour Haas & Tayalati (2008), qui s'intéressent à la même classe d'adjectifs, ceux-ci sont qualifiés de dynamiques car ils ont un ancrage temporel, cf. (56). Ce test échoue avec MAIGRE dans l'énoncé *le chat est maigre* par exemple.

(56) Ce matin, il a été bête / très cochon.

Selon ces auteurs, ces adjectifs « sont prioritairement rattachés à un sujet par l'intermédiaire d'une action ». Haas & Tayalati proposent un continuum dans la construction du sens de l'adjectif de l'interprétation d'occurrence (aspect perfectif) à l'interprétation stative en passant par une interprétation habituelle (aspect imperfectif). La construction du sens de propriété passe donc par la manifestation de cette propriété dans des événements ou des paroles.

Ces tests vont nous servir à identifier une partie des bases des noms en *-erie* et *-ise* dont les propriétés sont exposées dans la section suivante.

9.4.2.2. Tri des adjectifs

Ce paragraphe présente les bases des A*ise*$_N$ et des A*erie*$_N$ selon leur appartenance à une classe sémantique donnée. Nous allons voir que deux types d'adjectifs émergent du corpus : les adjectifs **évaluatifs** et les adjectifs **orientés-agent** présentés dans la section précédente. Nous verrons que la singularité sémantique des bases des A*ise*$_N$ est liée à leur type morphologique, puisque, rappelons-le, les adjectifs sont de la forme X*ard*$_A$ pour 62,94% des formations.

- 62,95% des bases des A*erie*$_N$ et 87,74% des bases des A*ise*$_N$ dénotent une propriété **évaluative** et passent avec succès le test T.A_éval, tels que les bases de BLAFARDISE, GLAUQUERIE, KITSCHERIE et ATROCERIE en (57-58).

(57) Je trouve que les néons sont blafards.

(58) Je trouve que cette lampe est glauque / kitsch / atroce.

- Parmi les bases évaluatives, 51,30% des bases des A*erie*$_N$ et 74,84% des bases des A*ise*$_N$ ont une interprétation **orientés-agent**, c'est-à-dire qu'ils peuvent dénoter une attitude. Ces adjectifs passent avec succès le test T.A_orienté-agt, comme les bases de BÉBÊTISE, FOURBERIE, VEULERIE, VACHERIE, cf. (59-60).

(59) Je trouve Léo bébête de ne pas répondre.

(60) Je trouve Léo fourbe / veule / vache d'avoir fait/dit ça.

- 11,65% des bases des A*erie*$_N$ et 9,68% des bases des A*ise*$_N$ peuvent dénoter une **propriété physique** (e.g. LOURD > LOURDISE ; LONG > LONGUERIE). Ce n'est jamais l'interprétation physique qui est transmise au nom.
- Parmi les bases qui dénotent une propriété physique, 1,86% des bases des A*erie*$_N$ et 1,29% des bases des A*ise*$_N$ peuvent dénoter une **propriété chromatique** (e.g. BLAFARD > BLAFARDISE ; BLONDASSE > BLONDASSERIE). Ces propriétés chromatiques sont toujours dépréciatives.
- Parmi les bases qui dénotent une propriété physique, 0,25% des bases des A*erie*$_N$ dénotent une **couleur** (e.g. BLOND > BLONDERIE).
- Seulement 0,12% des bases des A*erie*$_N$ et 0,65% des bases des A*ise*$_N$ dénotent une **propriété psychologique** (e.g. ÉMOUVANT > ÉMOUVANTISE ; FOU > FOLLERIE).
- 18,96% des bases des A*erie*$_N$ dénotent une **propriété identitaire** (e.g. ALLEMAND > ALLEMANDERIE).
- 7,56% des bases des A*erie*$_N$ et 3,87% des bases des A*ise*$_N$ dénotent une autre propriété (e.g. SMICARD > SMICARDISE ; BAROQUE > BAROQUERIE).

Les modes de formation en *-erie* et *-ise* opèrent une sélection sémantique de leurs bases. En effet, ils sélectionnent préférentiellement des adjectifs évaluatifs, notamment des adjectif orientés-agent, ce qui coincide avec le sens d'attitude des noms dérivés. La section suivante étudie de quelle manière les A*erie*$_N$ et les A*ise*$_N$ héritent du sens de leurs bases.

9.4.3. Influence du sens des bases

La haute fréquence des lectures concrètes et d'occurrences des A*erie*$_N$ et, dans une moindre mesure, des A*ise*$_N$, est liée au type de base qui sont des adjectifs évaluatifs et orienté-agent. Les A*erie*$_N$ basés sur un adjectif évaluatif étant majoritaires, l'interprétation d'attitude et d'occurrence a irradié sur le reste des A*erie*$_N$, comme les A*erie*$_N$ basés sur des adjectifs ethniques ALLEMANDERIE en (61) et BRETONNERIE en (62). En (61), le nom ALLEMANDERIE dénote un comportement plutôt que la propriété d'appartenance identitaire au peuple allemand. En (62), BRETONNERIE réfère à un objet concret (ici un meuble).

(61) Les allemands, et nos spiritualistes modernes avec leur allemanderie, ont voulu faire de la législation […][128]

(62) La pièce commune, forcément meublée de bretonneries à rosaces et décorée d'assiettes de Quimper […][129]

Nous avons également récolté des noms construits sur des adjectifs dénotant l'appartenance à une idéologie (63), sémantiquement proches des adjectifs ethniques puisqu'ils partagent avec ceux-ci l'idée d'une appartenance à un groupe identitaire. Cependant, contrairement aux noms qui dénotent l'idéologie elle-même, le A*erie*$_N$ correspondant dénote presque toujours une occurrence, c'est-à-dire l'acte, la parole qui manifeste la propriété adjectivale.

(63) a. ANARCHISTE$_A$ > ANARCHISTERIE$_N$ (2 occ.) dès qu'il y a une 'anarchisterie' à faire, dès qu'il y a une illégalité […]

b. *dès qu'il y a une anarchie à faire

En outre, comme l'a démontré Temple (1996), la propriété dénotée est stéréotypique. Par exemple, l'objet dénommé par le nom CHINOISERIE n'a pas la propriété d'*être chinois*, mais celle que le locuteur « associe spontanément à un objet standard, idéalisé » (Temple, 1996, p. 71). *Une bretonnerie à rosaces* n'est donc pas forcément fabriquée en Bretagne. Les spiritualistes modernes dont il est fait mention en (61) ne sont pas tous allemands, mais se comportent *à l'allemande*, c'est-à-dire d'une manière caractéristique, selon les propriétés que le locuteur attribue au comportement allemand. De la même manière, *les bretonneries* en (62) sont des objets qui possèdent des propriétés stéréotypiques des objets bretons que s'attend à trouver le locuteur dans une pièce bretonne (adverbe *forcément*). Stéréotype et évaluation sont deux mécanismes cognitifs, ce qui pourrait expliquer qu'on trouve les deux dans le même groupe de noms.

[128] Barbey d'Aurevilly Jules, *Memorandum (Premier)*, 1838, p. 19, 1836 (via Frantext).

[129] Bazin, Hervé, *Le Matrimoine*, 1967, p. 290, 1964 (via Frantext).

9.4.4. *-erie* et *-ise* : des formateurs de noms connotés négativement ?

L'observation des A*erie*$_N$ et A*ise*$_N$ nous fait remarquer que nombre de ces noms portent intrinsèquement une connotation négative. Pour les noms en *-ise*, cela s'explique par la majorité de bases intrinsèquement dépréciatives en *-ard*, mais toutes les bases des A*erie*$_N$ ne sont pas péjoratives. SENSIBLERIE et AIMABLERIE par exemple, sont basés sur SENSIBLE et AIMABLE qui ne sont pas dépréciatifs. SENSIBLERIE en (64) est néanmoins porteur d'une connotation péjorative, comme l'indique la définition du TLF donnée en (a) et le contexte fourni en (b). Au contraire, AIMABLERIE en (65), signalé comme néologisme d'auteur par le TLF, réfère à un objet concret qui manifeste la propriété adjectivale *être aimable*, sans ajout d'une connotation, cf. la définition reportée en (a). L'absence de dépréciation est confirmée par le contexte fourni par le TLF, reporté en (b), dans lequel AIMABLERIE a une interprétation d'occurrence. Cependant, l'absence de connotation péjorative dans le nom AIMABLERIE se trouve infirmé par la plupart des énoncés rencontrés en ligne dont un exemple représentatif est donné en (65c).

(64) a. SENSIBLERIE « sensibilité outrée et fausse ; compassion ridicule et déplacée »

b. La <u>sensiblerie</u> au contraire ne repose sur rien de sérieux ou de durable : éminemment émotionnelle, superficielle, passagère, sans assises pour fixer son choix, elle prétend fournir une réponse aux problèmes que pose l'existence, alors qu'en réalité elle ne leur apporte aucune solution réfléchie, raisonnée.[130]

(65) a. AIMABLERIE « Chose aimable. Synon. Amabilité »

b. Éran qui danse, qui jase, qui joue, fait des gentillesses, des <u>aimableries</u>, et se fait dire qu'il est charmant.

c. Ma femme referme son sac et conserve son calme apparent, ce qui ne l'empêche pas de marmonner deux ou trois « <u>aimableries</u> » que je ne vous traduirai pas pour des raisons évidentes de respect de l'être humain.[131]

---

[130] http://www.la-presse-anarchiste.net/spip.php?article2657

[131] http://www.refletsdechine.com/les-demarches-administratives-un-flou-pas-toujours-artistique.html

Deux hypothèses peuvent être formulées : soit le mode de formation est lui-même dépréciatif, soit il est soumis à une pression lexicale (ou effet de série). Ces deux hypothèses vont être confrontées aux rapports de sens entre adjectif base et nom dérivé.

Trois types de rapports sémantiques entre A*erie*$_N$ et sa base adjectivale sont à distinguer : (i) l'adjectif est intrinsèquement péjoratif ainsi que le A*erie*$_N$ (e.g. GLAUQUE > GLAUQUERIE), (ii) l'adjectif est neutre mais le A*erie*$_N$ correspondant est péjoratif (e.g. SENSIBLE > SENSIBLERIE) et (iii) l'adjectif est neutre et le A*erie*$_N$ qui en dérive n'est pas toujours péjoratif (e.g. AIMABLE > AIMABLERIE).

- Dans le premier cas, A est négativement connoté et A*erie*$_N$ hérite de cette connotation. La suffixation de *-erie* est attirée par les adjectifs intrinsèquement dépréciatifs (e.g. YOUPIN > YOUPINERIE ; BOCHE > BOCHERIE). De plus, nous avons vu qu'il existe une attirance entre *-erie* et les adjectifs en *-asse*, *-ard*, *-âtre*, connus pour être dépréciatifs. Cette attirance est partagée par la suffixation en *-ise*.

(66) BLONDASSE$_A$ > BLONDASSERIE$_N$

(67) BLAFARD$_A$ > BLAFARDERIE$_N$

(68) GRISÂTRE > GRISÂTRERIE$_N$

- L'adjectif est neutre, mais A*erie*$_N$ porte la connotation péjorative.

(69) SENSIBLE > SENSIBLERIE « sensibilité feinte » vs SENSIBLE > SENSIBILITÉ « qualité de ce(lui) qui est sensible »

- Enfin, dans certains cas, l'adjectif n'est pas dépréciatif et A*erie*$_N$ ne l'est pas nécessairement non plus (e.g. AIMABLERIE, DRÔLERIE, DROITERIE, GALANTERIE) :

(70) DRÔLE > DRÔLERIE « Parole, acte ou fait amusant, divertissant ou pittoresque / Caractère de celui ou de ce qui est amusant, divertissant ou pittoresque » (TLF)

(71) DROITIER > DROITERIE « Caractère de celui (celle) qui est droitier (ère) » (TLF, s.v. GAUCHERIE)

(72) GALANT > GALANTERIE « Qualité d'une personne ou d'une chose galante. » (TLF)

En somme, ce n'est pas le mode de formation en *-erie* qui est négatif, sinon, tous les noms en *-erie* le seraient, mais l'attraction est très forte du fait du contenu de l'existant. La valeur dépréciative des noms en *-erie* vient donc d'un effet de série plutôt que de l'apport du suffixe lui-même. Cela est particulièrement visible lorsqu'il existe un

doublon issu d'un autre mode de formation. La comparaison des deux noms met en évidence l'apport pragmatique dépréciatif (e.g. SENSIBLE vs SENSIBLERIE).

9.5. Bilan sur les propriétés des A*erie*$_N$ et des A*ise*$_N$

L'analyse présentée dans ce chapitre a porté sur 807 A*erie*$_N$ et 168 A*ise*$_N$ relevés dans le TLF, dans le journal Le Monde et sur la Toile. Cette étude a permis d'identifier les similitudes et les différences entre les modes de formation en *-erie* et *-ise*.

Du point de vue de leur histoire, nous avons vu en effet que les formes *-erie* et *-ise* sont toutes deux apparues en ancien français et n'ont pas de corrélat latin. Si nous n'avons pas su expliquer l'origine de *-ise*, nous avons pu, en revanche, rapporter que *-erie* est une variante par coalescence de *-ie*, comme le postulent plusieurs études historiques et morphologiques. Les deux modes de formation ont connu une évolution parallèle du 12ème au 20ème siècle, où les A*erie*$_N$ ont toujours été plus nombreux que les A*ise*$_N$, ce qui est toujours le cas en français contemporain.

La comparaison de *-erie* et *-ise* a porté ensuite sur leurs propriétés formelles et sémantiques. L'analyse formelle, menée dans la section 9.3, a d'abord permis de vérifier que les A*erie*$_N$ et A*ise*$_N$ préfèrent les bases courtes. Ensuite, nous avons vu que *-erie* et *-ise* divergent du point de vue du choix de leur base adjectivale en matière de complexité morphologique (§9.3.2). *-erie*, qui préfère les bases non-suffixées, privilégie les formes suffixées évaluatives et ne s'adjoint jamais à X*ique*$_A$ ni X*if*$_A$. Au contraire, *-ise* est très attiré par les X*ard*$_A$ et les X*ant*$_A$ à l'exclusion de tout autre type de base adjectivale. La dernière différence formelle entre *-erie* et *-ise* porte sur les propriétés des radicaux des bases adjectivales non-suffixées auxquelles s'adjoint chaque suffixe. /iz/ ne se concatène quasiment qu'à des radicaux finissant en /t/ et /d/, sous la pression lexicale des X*ardise*$_N$ et X*antise*$_N$ (qui constituent 74,70% des A*ise*$_N$), alors que les radicaux auxquels se concatène /əRi/ ne présentent aucune particularité d'ordre phonologique. En somme, la formation des A*ise*$_N$ est formellement contrainte, contrairement à celle des A*erie*$_N$.

Le dernier aspect de la comparaison entre A*erie*$_N$ et A*ise*$_N$ porte sur leurs propriétés sémantiques ainsi que sur les contraintes exercées par *-erie* et *-ise* sur leurs bases. Tous

les A*erie*$_N$ et les A*ise*$_N$ sont des noms de propriété, plus particulièrement des noms d'attitude. Les noms des deux séries se trouvent facilement en emploi concret ou d'occurrence. Les noms en *-erie*, contrairement à ceux en *-ise*, peuvent également dénoter l'appartenance identitaire à un groupe humain. Parmi les bases des A*erie*$_N$ et A*ise*$_N$ on trouve un nombre élevé d'adjectifs dénotant une propriété évaluative, et, en particulier des adjectifs dits orientés-agent ou dynamiques. Pour les noms en *-erie*, la comparaison du sens de la base et du dérivé suggère que la forte représentation des interprétations d'attitude et d'occurrence liée au adjectifs orientés-agents influence le sens construit d'une nouvelle unité. Par exemple, on a vu que la nominalisation en *-erie* d'un adjectif ethnique produit un nom qui peut posséder les interprétations d'attitude ou d'objet concret.

En conclusion, les modes de formation en *-erie* et *-ise* présentent des similitudes historiques et sémantiques et se distinguent sur le plan formel. La différence profonde de *-erie* et *-ise* avec *-ité*, *-eur* et *-esse* réside dans le fait que ces derniers dénotent des propriétés objectivables alors que *-erie* et *-ise*, on l'a vu, dénotent des propriétés subjectivables du fait de l'évaluation. Le chapitre suivant présente la dernière étude de cas, consacrée aux noms en *-itude*. Nous allons voir que ce mode de formation est à la fois très ancien et très récent et se distingue par de nombreux aspects des modes de formation en *-Ité*, *-eur*, *-esse*, *-ise* et *-erie*.

Chapitre 10. Analyse des noms en -*itude*[132]

Sommaire

10.1. ORIGINE LATINE ET HISTOIRE DE CETTE SUFFIXATION 281

10.1.1. LES NOMS DE QUALITÉ LATINS EN -*TUDO* 282
10.1.2. LES NOMS EN -*ITUDE* EN ANCIEN FRANÇAIS (AVANT 1330) 285
10.1.3. LES NOMS EN -*ITUDE* EN MOYEN FRANÇAIS : 1330-1500 286

10.2. NOMS EN -*ITUDE* DU TLF 288

10.2.1. AVANT 1934 : DES NOMS SCIENTIFIQUES (DE MESURE) 288
10.2.2. APRÈS 1934 : DES NOMS D'APPARTENANCE À UN GROUPE HUMAIN 289

10.3. NOMS EN -*ITUDE* ISSUS DU JOURNAL *LE MONDE* 291

10.3.1. L'IDENTITÉ REVENDIQUÉE 291
10.3.2. L'ÉMERGENCE DES NOMS D'ATTITUDE 293

10.4. NOMS EN -*ITUDE* ISSUS DE LA TOILE 295

10.4.1. LE RÔLE DE LA MÉDIATISATION 296
10.4.2. CONSTRUIRE UN A*ITUDE*$_N$ POUR RÉPONDRE À UN BESOIN LUDIQUE 298
10.4.3. LES NOUVEAUX A*ITUDE*$_N$ SONT-ILS DES NOMS DE PROPRIÉTÉ ? 299

10.5. PROPRIÉTÉS FORMELLES DES A*ITUDE*$_N$ 301

10.5.1. TAILLE DU RADICAL DES BASES DE A*ITUDE*$_N$ 301
10.5.2. COMPLEXITÉ MORPHOLOGIQUE DES BASES DE A*ITUDE*$_N$ 303
10.5.3. PHONÈME AUQUEL S'ADJOINT /ITYD/ 304
10.5.4. BILAN FORMEL 306

10.6. BILAN SUR LES A*ITUDE*$_N$ 307

Après l'examen des suffixations désadjectivales en -*Ité*, -*eur*, -*esse*, -*ise*, -*erie*, l'analyse de la série morphologique des noms en -*itude* vient compléter le tableau de la formation des noms de propriété produit dans cette thèse. Les études antérieures dédiées à cette suffixation sont basées sur les noms enregistrés dans les dictionnaires. Ces noms ne rendent pas compte du visage actuel du patron morphologique qui construit les noms désadjectivaux en -*itude*, bouleversé depuis la création de *bravitude*. Afin de témoigner

[132] Une partie de ce chapitre est publiée sous la forme d'un article (Koehl, 2012).

des changements intervenus dans la construction des noms en *-itude*, nous proposons une étude morphologique et historique de cette suffixation, réalisée dans les mêmes conditions que celle des noms en *-eur* et *-esse*. Grâce à la délimitation de trois phases distinctes dans son développement, nous montrerons combien cette suffixation a subi une évolution particulière.

De prime abord, les noms en *-itude* ne se distinguent pas des autres noms désadjectivaux de propriété par un fonctionnement sémantique particulier. A l'instar des noms désadjectivaux étudiés dans les Chapitres 7 à 9, les noms en *-itude* peuvent renvoyer à une propriété physique (1) ou à une propriété non-physique, que Dixon nomme propension humaine (2), mais avec tout de même une différence. Alors que les noms GRANDEUR ou PETITESSE possèdent les deux interprétations, chaque A*itude*$_N$ n'appartient qu'à une seule des deux classes, hormis RECTITUDE, cf. (3), qui dénote une propriété dimensionnelle dans l'énoncé (a) et comportementale en (b).

(1) VASTITUDE, GRANDEUR, PETITESSE, PARALLÉLISME [+ Physique]

(2) INQUIÉTUDE, GRANDEUR, PETITESSE, NIAISERIE, FRANCHISE [+ Attitude]

(3) a. Les profils sont définis comme pour la <u>rectitude</u> par l'intersection de la surface avec tout plan parallèle[133]

b. La <u>rectitude</u> se distingue du rigorisme par "l'ouverture d'esprit"[134]

Toutefois, nous verrons que cette apparente similitude a des limites. L'hypothèse que nous défendons est que les noms en *-itude* se situent en périphérie du système de construction morphologique des noms désadjectivaux du français. Notre objectif est donc de mettre en évidence les éléments qui font la particularité de la suffixation en *-itude*.

Après avoir présenté la méthodologie ayant mené à la collecte des A*itude*$_N$, nous étudions successivement les A*itude*$_N$ issus du TLF (§10.2), du journal électronique *Le Monde* (§10.3) et de la Toile (§10.4) du point de vue du sens, puis du point de vue formel (§10.5). Une présentation quantitative de ces noms en *-itude* est donnée dans le

---

133 http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/2/00/64/58/ISO-GPS/COTATIONISO_EMC_Formation_symbolesdebase.pdf

134 http://fr.wikipedia.org/wiki/Rectitude

tableau ci-dessous. La dernière section présente une synthèse globale de l'évolution de la suffixation en -*itude* du latin au français contemporain (§10.6).

Source	Nombre de noms étudiés
TLF	47
Le Monde (1987, 1991, 1995, 1999)	21
La Toile[135]	372
Total	440

Tableau 48. Nombre de A*itude*$_N$ recueillis selon la source.

Seuls 47 noms désadjectivaux en -*itude* sont issus du TLF, ce qui est peu en regard des 1153 noms désadjectivaux en -*ité* ou 198 noms désadjectivaux en -*erie* enregistrés par le même dictionnaire. Le corpus des noms étudiés est complété par 21 nouvelles formes recueillies dans le journal *Le Monde* et 372 formes provenant de la Toile. Au total, l'étude qui suit se fonde sur 440 A*itude*$_N$. Soulignons la différence quantitative entre les données du TLF et celles de la Toile, qui remet en cause le statut d'indisponibilité de la suffixation en -*itude* avancée par Dubois (1962), Bécherel (1976) entre autres.

10.1. Origine latine et histoire de cette suffixation

Parmi les noms construits relevés dans le corpus dictionnairique utilisé, il faut distinguer plusieurs cas. Les constructions françaises se distinguent des emprunts au latin. Parmi les emprunts au latin, certains noms sont réanalysables en français par tous les locuteurs (e.g. AMPLITUDE) ou bien par une partie des locuteurs seulement (e.g. ALTITUDE) et certains noms ne sont associés à aucune base identifiable en synchronie (e.g. HABITUDE, MANSUÉTUDE). Nous avons conservé les noms construits en français et les noms empruntés au latin réanalysables en français (au moins par une partie des locuteurs).

Parmi les 23 créations françaises, 9 noms sont des corrélats négatifs des noms APTITUDE, CERTITUDE, CORRECTITUDE, DÉFINITUDE, EXACTITUDE, FINITUDE, QUIÉTUDE et

[135] Relevés en 2010.

COMPLÉTUDE (i.e. INAPTITUDE, INCERTITUDE, INCORRECTITUDE, INDÉFINITUDE, INEXACTITUDE, INFINITUDE, INQUIÉTUDE et INCOMPLÉTUDE). Ces corrélats négatifs peuvent être analysés soit comme dérivés d'adjectifs négatifs comme INAPTE ou INQUIET en (4), soit comme construits sur un nom de propriété (5). Nous avons fait la même remarque au Chapitre 8 à propos de la construction des noms comme IMPOLITESSE, MALPOLITESSE, etc.

(4) INAPTITUDE < INAPTE (14ème siècle) ; INQUIÉTUDE < INQUIET (15ème siècle)

(5) INAPTITUDE < APTITUDE ; INQUIÉTUDE < QUIÉTUDE

Parmi les 47 noms désadjectivaux en -*itude* ainsi enregistrés dans le TLF, 23 sont issus du latin (6), par héritage naturel ou emprunt ultérieur (vocabulaire scientifique par exemple) (7)-(8), 23 ne sont analysables que comme le résultat de constructions en français (9) (cf. Darmesteter (1894), Nyrop (1908), Meyer-Lübke (1921) et Lüdtke (1978)) et le dernier serait emprunté à l'anglais (10). Les informations étymologiques reportées ici, telles que la datation de la première attestation d'un lexème ou son origine, sont tirées des notices étymologiques du TLF. Comme cela a été mentionné dans le Chapitre 8, la recherche étymologique est assujettie à la découverte de documents. Ces informations sont donc à utiliser prudemment, comme des indications et non comme des certitudes.

(6) *altĭtūdo* « altitude », *amplĭtūdo* « amplitude », *aptĭtūdo* « aptitude », *certĭtūdo* « certitude », *fortĭtūdo* « fortitude », *ingratĭtūdo* « ingratitude », *lassĭtūdo* « lassitude », *latĭtūdo* « latitude »

(7) VASTITUDE$_N$ (16ème siècle : emprunt au lat. *vastĭtūdo* « dévastation, ravage » ; « proportions énormes », dér. de *vastus*)

(8) PLANITUDE$_N$ (18ème siècle : emprunt au lat. tardif *plānĭtūdo* « surface plane »)

(9) DÉCRÉPITUDE$_N$ < DÉCRÉPIT$_A$ (16ème siècle) ; EXACTITUDE$_N$ < EXACT$_A$ (17ème siècle)

(10) FINITUDE$_N$ « peut-être infl. de l'angl. *finitude* (1644 ds *NED*), dér. à l'aide de la finale -*tude* de l'adj. *finite* 'déterminé, limité' »

10.1.1. Les noms de qualité latins en -*tudo*

Cette section expose les propriétés de la suffixation latine en -*tudo*. Meyer-Lübke (1921) note que l'héritage de la suffixation latine en -*tudo* est rare en français comme

dans la plupart des autres langues romanes. La perte de vitalité de cette suffixation daterait déjà de la période latine. Daude (2002), à l'issue d'une étude portant sur 2100 noms de qualité du latin dont 137 noms en *-tudo*, remarque, à propos de ce dernier suffixe, qu'il a été supplanté dans de nombreux noms par un suffixe concurrent satisfaisant davantage aux contraintes stylistiques, telles que la rime.

Ainsi, 21 noms en *-tudo* ont un doublet en *-ia* (e.g. *tristĭtūdo*, *ĭnis* « tristesse » / *tristĭtĭa*, *æ* « tristesse »), 15 noms en *-tudo* ont un doublet en *-edo* ou *-ido* de même sens (e.g. *turpĭtūdo*, *ĭnis* « laideur » / *turpēdo*, *ĭnis* « laideur » / *turpīdo*, *ĭnis* « laideur ») et 82 noms en *-tudo* ont un doublet en *-tas* (e.g. *ăcerbĭtūdo*, *ĭnis* « âpreté » / *ăcerbĭtās*, *ātis* « âpreté »). La concurrence *-tudo* / *-tas* est la plus fréquente parmi les noms de qualité latins. Cette rivalité est stylistique et non morphologique puisque le choix d'une forme concurrente est motivé pour des raisons liées à la rime. Selon les observations de l'auteur, la vitalité de *-tudo* est donc surtout préclassique et décline vers la fin de la latinité.

Parallèlement à l'étude des concurrences formelles auxquelles sont soumis les noms de qualité latins, Daude examine les propriétés sémantiques de chaque suffixation impliquée dans la construction de ces noms. Il isole trois séries de noms en *-tudo* en fonction de leur sens. La première série de noms en *-tudo* dégagée par Daude (2002) est constituée des noms dénotant une propriété physique observable et/ou mesurable, cf. (11)-(12).

(11) ALBĬTŪDO « blancheur » ; VASTĬTŪDO « proportions énormes »

(12) ALTĬTŪDO « hauteur » ; AMPLĬTŪDO « ampleur »

La deuxième série est formée des noms dénotant une qualité morale ou psychologique (13). Ces noms déterminent un comportement mesurable / perceptible.

(13) ÆGRĬTŪDO « indisposition, chagrin » ; ANXĬĔTŪDO « anxiété »

La troisième est celle des noms en *-suētūdo*, en lien avec la notion d'habitude. Nous n'avons relevé que quatre noms en *-suētūdo* dans le dictionnaire de Gaffiot (1934), reportés dans les exemples (14) à (17). Ces noms sont dérivés d'un adjectif, lui-même issu du participe d'un verbe. Par exemple, le nom *suētūdo* aurait pour base l'adjectif *suētus (a, um)* « habitué, accoutumé ». Cet adjectif partage le radical supin du verbe

intransitif *suesco (suēvi, suētum, -ĕre)* « s'accoutumer, s'habituer ». La chaîne dérivationnelle est donnée pour chacun des quatre noms.

(14) SUĒTŪDO, *ĭnis*, f. « habitude, coutume » < SUĒTUS *(a, um)* « habitué, accoutumé » < SUESCO « s'accoutumer, s'habituer »

(15) CONSUĒTŪDO, *ĭnis*, f. « habitude, coutume, usage » < CONSUĒTUS *(a, um)* « habituel, accoutumé » < CONSUESCO « accoutumer »

(16) DĒSUĒTŪDO, *ĭnis*, f. « désaccoutumance, perte d'une habitude, désuétude » < DĒSUĒTUS *(a, um)* « déshabitué » < *dēsuesco* « se déshabituer de, perdre l'habitude de »

(17) MANSUĒTŪDO, *ĭnis*, f. « douceur, bonté, bienveillance » < MANSUĒTUS *(a, um)* « apprivoisé, doux » < MANSUESCO « apprivoiser »

Les deux premiers noms, SUĒTŪDO et CONSUĒTŪDO, sont synonymes, ce qui est surprenant, l'un étant la base morphologique de l'autre. Ernout et Meillet (1959, p. 663), dans leur dictionnaire étymologique de la langue latine, constatent la rareté de la série simple (SUESCO, SUĒTUS, SUĒTŪDO). Le verbe SUESCO est surtout d'un usage poétique alors que ses dérivés sont usuels et classiques. Le préfixe latin *con-*, utilisé dans la construction du verbe CONSUESCO, indique un procès arrivant à son terme (Ernout & Meillet, p. 156). Le nom SUĒTŪDO serait apparu tardivement, reconstruit sur la forme CŌNSUĒTŪDO. Les auteurs indiquent que « cette nuance de sens tend, du reste, à s'affaiblir et la forme à préverbe à se substituer à la forme simple, sans valeur spéciale », comme c'est le cas pour le couple CONSUESCO / SUESCO. La forme la plus courante, CONSUETUDO, a évolué pour donner en français le nom COUTUME. La forme latine /tudo/ a également donné naissance à la forme /tym/[136], comme en témoigne le nom AMERTUME hérité du latin AMARITUDO.

En somme, les noms en *-tudo* du latin dénotent la propriété, physique ou non-physique, l'habitude et la mesure.

[136] Voir par exemple Bourquin (1979 : 50).

10.1.2. Les noms en -*itude* en ancien français (avant 1330)

Pour la période de l'ancien français, Tobler & Lommatzsch enregistrent dans leur dictionnaire seulement 19 noms en -*(i)tude* (que nous avons relevés grâce au Dictionnaire inverse de l'ancien français de Walker, de la façon décrite pour les A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ dans le Chapitre 8). Ces noms, retranscrits sous (18), dénotent une propriété. Pour ceux qui n'existent plus en français moderne, nous avons proposé une glose.

(18) AMARITUDE 'amertume', BÉATITUDE, CIRCUITUDE 'circonférence, contour', CONSUETUDE 'coutume', FORTITUDE, INGRATITUDE, LARGITUDE, LATITUDE, LONGITUDE, MANSUETUDE, MULTITUDE, PENITUDE « repentir », PLENITUDE, PRIMITUDE « primogéniture », RECTITUDE, SERVITUDE, SIMILITUDE, SOLICITUDE, SOLITUDE

De 137 noms en -*tudo* latins relevés par Daude (2002), on passe donc apparemment à 19 noms en -*itude* en ancien français. Un tel appauvrissement du lexique enregistré s'explique tout d'abord par la faible quantité de documents rédigés en ancien français arrivés jusqu'à nous. Ensuite, il ne faut pas oublier que la majorité des textes qui nous sont parvenus présentent une forme versifiée et ne sont donc pas complètement représentatifs de la langue parlée à l'époque. De plus, la consultation du dictionnaire de Godefroy aurait rapporté davantage de noms, comme ALTITUDE par exemple, mais la recherche automatique par forme finale n'est pas permise dans la version numérisée du dictionnaire. Une collecte exhaustive aurait nécessité une recherche totalement manuelle, sur un document de 8000 pages qui compte 160000 entrées (Dictionnaire de Godefroy), ce qui n'a pas été possible faute de temps. Enfin, comme nous l'avons souligné au Chapitre 8, on observe le foisonnement des doublons à ce stade de la langue. Les alternances suffixales sont alors monnaie courante, pour satisfaire la rime ou le compte des pieds. Les mêmes contraintes prosodiques qui favorisaient -*eur* et -*esse* écartent la forme -*itude* des textes versifiés, en raison de sa longueur et de la difficulté à trouver une rime en /tyd/. En effet, un nom en -*itude* ne peut guère rimer qu'avec le nom ÉTUDE ou un autre nom en -*itude* comme par exemple AMARITUDE et MULTITUDE en (19). Dans ces vers, AMARITUDE désigne « la qualité de ce qui est amer ».

(19) a. Assez doulouse, assez lamente;

Mout se complaint, mout se demente,
Mout est en grant amaritude.
Ne vos sai pas la multitude
De sa tristrece racorder
(Gautier de Coinci. *Miracles de Notre-Dame*, 1218, p. 54, II Mir.13, v. 297-301)

b. *« Elle se plaint beaucoup, elle se lamente beaucoup ; elle se plaint beaucoup, elle se désole beaucoup, elle est en très grand désespoir. Je ne sais pas vous rapporter l'étendue de sa tristesse »*[137]

Il se passe donc, pour les noms en *-itude*, le contraire de ce qui a été observé au Chapitre 8 pour les noms désadjectivaux en *-eur* et *-esse* pour la même période : peu de nouvelles formes en *-itude* sont créées pour des raisons prosodiques (rime, compte des pieds).

La rareté des documents ayant traversé les siècles depuis le Moyen-âge, les contraintes prosodiques qui entraîne la concurrence suffixale expliquent qu'aussi peu de noms aient été relevés.

10.1.3. Les noms en *-itude* en moyen français : 1330-1500

Pour la période du moyen français, le DMF (Dictionnaire du Moyen Français, version 2010) enregistre 56 formes nominales en *-itude*. En moyen français, les noms en *-itude* dénotent toujours des propriétés. Ainsi, le nom ALTITUDE pouvait renvoyer à la hauteur, à la manière de l'exemple (20). Alors que de nos jours ALTITUDE ne s'emploie que pour désigner des tailles importantes, mesurées sur des montagnes par exemple, on voit à l'époque que le nom qualifie n'importe quel objet dont la grandeur est mesurable. Dans (20), il est notamment question de *l'altitude d'un arbre* :

(20) Il n'a pas dix ans que au tres fructueux et opulent vignoble de Bourgonne flourissoit ung gros arbre de admirable altitude (MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 232)

Parmi les noms en *-itude* relevés dans le DMF, 21 ne sont attestés ni dans les documents en ancien français, ni en français contemporain. Ces formes sont des créations

[137] Pour la traduction du nom AMARITUDE en « *affliction, désespoir* », cf. Collet (2000, p. 27).

éphémères qui ont vu le jour dans le but de satisfaire aux contraintes prosodiques, (cf. Merk, 1982), ou des termes scientifiques appartenant aux terminologies médicale (22) et religieuse (23) de l'époque. Le nom LARGITUDE « largesse » en (21) rime avec les noms PLÉNITUDE et FORTITUDE qui le suivent. Les formes LARGESSE, LARGETÉ, LARGEUR et LARGITION sont également enregistrées dans le DMF, avec le même sens, ce qui vient confirmer le choix de la forme en -*itude* pour des raisons prosodiques. Ce choix, prohibé en ancien français par la rédaction versifiée, ne pose aucun problème dans le cas d'une rédaction en prose. Le choix de la forme en -*itude* est conditionnée par la série de mots en -*itude* dans laquelle le dérivé apparaît.

(21) a. Bonté divine (...), Par largitude ottroie plenitude De fortitude a ta dolente ancelle Et prens pitié d'une povre pucelle. (MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 80).

b. *« Bonté divine (...), par largesse octroie une grande force à ta dolente servante et prends pitié d'une pauvre pucelle. »*

(22) CONVALITUDE « guérison, santé », ÉGRITUDE « maladie », ÉPAISSITUDE « épaisseur », LIMPITUDE « Humeur limpide (secrétée sur le bord des paupières) », SALSITUDE « caractère de ce qui est salé », SPISSITUDE « épaisseur, consistance épaisse », VALITUDE « bonne santé, santé »

(23) CELSITUDE « hauteur, élévation », PULCRITUDE « beauté », SAINTITUDE « sainteté », SANCTITUDE « titre de respect pour s'adresser au Pape »

Si davantage de noms en -*itude* ont été relevés pour la période du moyen français par rapport à celle de l'ancien français, c'est donc en raison (i) de la documentation, meilleure pour cet état de langue et (ii) du passage des textes en vers à de la prose, ce que nous avons déjà souligné au Chapitre 8.

Seuls quatre noms en -*itude* entrent dans le lexique français aux 17ème et 18ème siècles. Il s'agit d'EXACTITUDE, INEXACTITUDE, PLANITUDE et PLATITUDE. Si la forme -*itude* n'a que peu changé depuis le latin, il s'agit de vérifier si les propriétés sémantiques des noms en -*itude* ont perduré du latin au français contemporain.

10.2. Noms en -*itude* du TLF

Dubois (1962), décrit les noms en -*itude* simplement comme des noms de qualité, alors que deux groupes sémantiques semblent se dessiner dans le TLF autour de la date charnière de 1934 ; les noms scientifiques (§10.2.1) et les noms d'appartenance à un groupe (humain) (§10.2.2).

10.2.1. Avant 1934 : des noms scientifiques (de mesure)

Les noms en -*itude* enregistrés dans le TLF et attestés entre 1201 et 1934 manifestent quelques particularités remarquables. Cinq de ces noms, reportés dans le Tableau 49, appartiennent au vocabulaire scientifique et dénotent une mesure. Ces noms en -*itude*, à l'instar de leurs bases adjectivales, renvoient à des propriétés physiques de dimension spatiale, et plus particulièrement à une échelle de mesure. Ces A*itude*$_N$ sont les corrélats scientifiques de noms populaires en -*eur* (HAUTEUR, AMPLEUR, LONGUEUR, GRANDEUR, cf. Chapitre 8).

A*itude*$_N$	Définition donnée par le TLF	Origine donnée par le TLF
ALTITUDE	Hauteur d'un lieu ou d'un engin (avion, vaisseau spatial...) mesurée par rapport au niveau de la mer	Emprunt au lat. *altĭtūdo* « hauteur »
AMPLITUDE	Dans différents domaines scientifiques. Écart entre deux points extrêmes d'un mouvement ou d'un phénomène périodique	Emprunt au lat. *amplĭtūdo* « ampleur, largeur »
LONGITUDE	ASTRON. et GÉOGR. [Dans un système de coordonnées] Angle de deux plans qui passent par le pôle du système.	Emprunt au lat. *longĭtūdo* « longueur », dér. de *longus* « long »
MAGNITUDE	ASTRON. Nombre indiquant l'éclat apparent d'un astre et obtenu par divers procédés	Emprunt au lat. *magnĭtūdo* « grandeur, étendue »
LATITUDE	Distance angulaire d'un point du globe à l'équateur, mesurée par l'arc du méridien	Empr. au lat. *latĭtūdo* « largeur, étendue, ampleur », dér. de latus « large »

Tableau 49. Noms de mesure scientifique en -*itude*, enregistrés dans le TLF.

Les 35 autres noms en -*itude* enregistrés dans le TLF et attestés avant 1934 renvoient à des propriétés physiques comme DÉCRÉPITUDE en (24), création savante utilisée en

biologie par Ambroise Paré, ou psychologiques (25), à des attitudes (26) et à des états (27).

(24) DÉCRÉPITUDE [Le compl. prép. désigne une pers., une partie du corps]
Dégradation physique accentuée produite par l'âge (1564)

(25) CERTITUDE I. *Vieilli, rare.* [Correspond à *certain*[2] A] Assurance, garantie (> lat.)

II. *Usuel.* [Correspond à *certain* ; les constr. ont pour base une phrase du type *qqn a la certitude de... que...* ou *qqn est certain de..., que*]

(26) INGRATITUDE Caractère, qualité de celui qui est ingrat; fait de se montrer ingrat.

(27) SERVITUDE état de celui qui est serf (> lat.)

En conclusion, si le patron morphologique A > A*itude*$_N$ utilisé en français jusqu'au dix-neuvième siècle calque le patron latin, il s'en éloigne aussi. En latin, nous avons vu que les noms en -*tudo* pouvaient recouvrir tous les sens de l'adjectif base, comme les noms en -*itude* aux stades d'ancien et de moyen français. Ce n'est plus le cas des noms en -*itude* enregistrés dans le TLF avant 1934. En effet, ils ne dénotent pas systématiquement une propriété. Par exemple, ALTITUDE ne renvoie pas à ce(lui) qui est haut, mais à une mesure scientifique. Nous avons vu que c'est vrai pour les A*itude*$_N$ les plus anciens, cf. Tableau 49. Ces noms désadjectivaux savants se distinguent sémantiquement des noms les plus récents enregistrés dans le TLF. La section suivante expose ces évolutions sémantiques subies par -*itude* après la date charnière de 1934.

10.2.2. Après 1934 : des noms d'appartenance à un groupe humain

En 1934, Aimé Césaire dans le journal *l'Étudiant Noir* crée la notion de *négritude*, cf. (28). Ce terme devient le nom d'un mouvement littéraire, fondé par A. Césaire et L. Sédar Senghor.

(28) « La Négritude est la simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture » (*l'Étudiant Noir*, 1934)

Cette notion est très largement médiatisée et le patron Aethnique >$_{\text{-}itude}$ N est rapidement repris par d'autres mouvements de revendication d'une identité ethnique, ou d'autres

revendications identitaires comme celle d'être une femme ou d'adhérer à une religion donnée. Ainsi, le TLF enregistre six autres noms d'appartenance à un groupe social vu comme opprimé. Les exemples (29)-(30) rapportent les définitions de NÉGRITUDE et FEMELLITUDE, (31) les commentaires du TLF pour les cinq autres noms.

(29) a. NÉGRITUDE

b. Ensemble des valeurs propres aux cultures et civilisations des peuples de race noire; appartenance à cette race [TLF]

(30) a. FEMELLITUDE

b. Néologisme, formé à partir de femelle, à l'image du terme négritude. Désigne, sous la plume de Xavière Gauthier, qui lui a donné naissance, l'ensemble des élans, des habitudes, des réactions affectives, des inhibitions et des interdits qui caractérisent « les femmes » prises en tant qu'ensemble social pensant et isolé du reste de la société (GIRAUD-PAMART Nouv. 1974) [TLF]

(31) a. CORSITUDE, FRANCITUDE, FÉMINITUDE, MAIGRITUDE, QUÉBÉCITUDE

b. Des dér. en -itude sont créés à partir d'ethniques ou d'adj. exprimant l'appartenance à un groupe. […] -itude tend à exprimer l'état d'oppression, d'aliénation. Le point de départ paraît être négritude (ca 1933). J. Bourquin relève corsitude, féminitude, maigritude, québécitude [TLF]

Le TLF, à partir des travaux de Giraud *et al*. (1974), Ravier (1978) et Bourquin (1979), définit ces noms non seulement comme dénotant l'appartenance à un groupe humain, mais aussi comme symbole de l'oppression des membres de ce groupe. Cette décision du TLF est corroborée par la littérature de l'époque. Dans les énoncés (32)-(33), relevés dans Frantext, nous avons mis en gras les éléments qui marquent la servitude. En (32) le syntagme *au sang noir interdite* renvoie à l'interdiction d'accès à certains milieux et lieux publics et l'image du cordon de police marque l'exclusion de la population noire. Dans l'extrait (33), l'oppression est explicitement évoquée, tout comme la perte de l'identité.

(32) ignorez les restaurants et les piscines, et la noblesse **au sang noir interdite** Et la Science et l'Humanité, **dressant leurs cordons de police aux frontières de** la <u>négritude</u>. (SENGHOR L. S., 1948, *Hosties noires*, 83-84)

(33) À partir de nos valeurs **d'opprimées**, faire jaillir nos valeurs d'avenir. La Féminitude peut-être. Comme pour la Négritude, renouer avec **l'identité perdue**. (HALIMI G., 1992, *La Cause des femmes*, 20-23)

Ce cas de formation de noms d'appartenance identitaire, créés sur le modèle de NÉGRITUDE et relevés par Bourquin (1979) est repris par Rainer (2005) pour illustrer le procédé de changement sémantique que Rainer (2005, pp. 429-430) nomme **irradiation** à la suite de Bréal (1892, p. 20) et Serbat (1983, p. 534). Ce procédé est le transfert d'un trait sémantique à partir du sens d'un lexème construit particulier vers la sémantique du mode de formation duquel il est issu. Le lexème modèle est appelé **leader-word** par Roché (2007, pp. 55-56 ; 2009b, p. 160).

L'analyse des noms en *-itude* contenus dans le TLF nous a permis de voir que 23 de ces noms sont des noms savants empruntés au latin. À partir du seizième siècle, de nouveaux noms savants sont construits en français (e.g. LASSITUDE, PLATITUDE, PLANITUDE), sur le modèle latin. Enfin, le vingtième siècle voit apparaître des noms renvoyant à « l'identité d'une ethnie péjorée », selon la description de Bourquin (1979, p. 57).

10.3. Noms en *-itude* issus du journal *Le Monde*

10.3.1. L'identité revendiquée

Sur le modèle de NÉGRITUDE et dans la continuité de CORSITUDE, FRANCITUDE et QUÉBECITUDE, 13 des 21 nouveaux noms en *-itude* relevés dans *Le Monde* ont pour base un adjectif ethnique ou un toponyme, formellement interchangeables, comme on a pu le voir lorsqu'ils servent de base à un construit en *-ité*, cf. (Dal & Namer, 2010a). Les noms renvoient à la propriété ethnique liée au peuple habitant le lieu dénommé par la base (i.e. ALBANITUDE, ANGLITUDE, ARABITUDE, BASQUITUDE, BELGITUDE, CELTITUDE, GERMANITUDE, LYONNITUDE, NORDITUDE, POLONITUDE, SERBITUDE, SINITUDE, SLAVITUDE). Là encore, dans leur contexte d'apparition abonde un vocabulaire qui établit le lien entre un groupe identitaire et l'oppression. En (34), les verbes *parquer* et *contaminer* marquent l'exclusion d'une minorité par la population.

(34) On nous a **parqués** dans des camps entourés de barbelés, dans des bâtisses en contreplaqué, loin des villes, sans doute afin que notre "arabitude" ne **contamine** pas la population, écrira Abdelkader Aïnine (*Le Monde* 1991)

Une fois le peuple sorti de l'oppression, se pose la question de la définition de son identité ethnique. Dans les extraits reproduits en (35)-(36), les noms BASQUITUDE et BELGITUDE renvoient à l'appartenance à un peuple. Cette fois le peuple dont il est question n'est pas opprimé, contrairement à ARABITUDE en (34), mais est à la recherche de son identité, recherche dont témoignent les verbes *réfléchir* et *s'interroger* et le nom *interrogations* mis en gras dans les énoncés (35)-(36). Enfin, l'appartenance ethnique peut être revendiquée avec fierté. C'est le cas de l'emploi de CELTITUDE en (37). La revendication de l'identité celte est marquée dans cet exemple par le verbe *proclamer* qui témoigne d'un sentiment de fierté.

(35) La démarche est aujourd'hui tout autre. Il ne s'agit plus de défendre une identité contestée, mais bien de **réfléchir** à l'usage qui sera fait de l'autonomie récemment recouvrée. Les organisateurs de ce deuxième congrès mondial veulent **s'interroger** sur ce qu'est aujourd'hui réellement la "basquitude" et sur les solutions à apporter à la profonde "crise de société" que connait aujourd'hui le Pays basque. (*Le Monde* 1987)

(36) Si le dernier livre de Pierre Mertens rencontre le succès que l'on connaît, c'est, outre le talent de son auteur, parce qu'il nous touche dans une de nos **interrogations**, qu'il nous incite à **réfléchir** à la belgitude et donc bien sûr à nos **symboles**. (*Le Monde* 1995)

(37) **Proclamant** sa celtitude, Trystan Mordrel est le fils d'Olier Mordrel, fondateur en 1927 du Parti autonomiste breton, (*Le Monde* 1987)

On relève aussi MIXITUDE, qui est sémantiquement relié aux noms d'appartenance ethnique, comme l'indiquent les sept adjectifs ethniques mis en gras dans la citation (38).

(38) la table ronde autour de cette ville des confins a permis de mettre en évidence la richesse culturelle de toute une région exemplaire de mixitude, cette Bucovine d'abord **moldave** et **ottomane**, ensuite **autrichienne** et **roumaine**, enfin

soviétique et **ukrainienne** mais toujours foyer de spiritualité **juive**. (*Le Monde*, 1999)

De la NÉGRITUDE à la CELTITUDE, il faut remarquer la perte du sens de *servitude*. Peut-être que la volonté a été petit à petit moins à déplorer un état de servitude qu'à glorifier une situation (peuple combattant, aspiration à la liberté, revendication des droits, fierté des coutumes, etc.).

10.3.2. L'émergence des noms d'attitude

Parallèlement à la multiplication des noms d'appartenance ethnique, 6 autres noms provenant du journal *Le Monde* témoignent de la naissance d'un nouveau type de noms : les noms d'attitude en *-itude* (BRANCHITUDE, GARCITUDE, MÂLITUDE, PUNKITUDE, SINCÉRITUDE, VERTITUDE). Ces noms ont pour base un lexème qui renvoie à une propriété. Par exemple, les noms GARCITUDE et VERTITUDE en (39)-(40) ne renvoient pas à une identité, encore moins à l'appartenance à un groupe assujetti, mais à une attitude, selon la définition donnée au Chapitre 9, à une propriété sociale (revendiquée) (41)-(42).

(39) trois femmes […] trois adeptes de la garcitude (*Le Monde* 1995)

(40) Ecologie qui m'a énervée... Peut-être aussi ne peut-on vivre éternellement loin de sa famille d'origine ? La question se poserait alors plutôt ainsi : "Pourquoi viens-tu si tard ?" Cette longue rupture se justifie par de multiples raisons. Quitte à jouer encore une fois les "vieilles taupes", il faut, pour l'expliquer, remonter aux aurores de la vertitude. (*Le Monde* 1991)

(41) la branchitude de Daft Punk

(42) la mâlitude du commentateur

Ces A*itude*$_N$ sont sémantiquement distincts des A*itude*$_N$ issus du TLF. Ils font partie d'une longue série de noms d'attitude, qui s'épanouit surtout dans les documents en ligne, comme nous allons le voir dans la section §10.4.

Morphologiquement, on peut supposer que ces noms résultent d'une règle qui contracte deux lexèmes bases pour former un mot-valise (cf. Bat-El, 2006 ; Fradin, 1997 ; Grésillon, 1984). Le deuxième lexème serait ATTITUDE, comme exemplifié en (43).

(43) GARCE$_{A/N}$, ATTITUDE$_N$ > GARCITUDE$_N$ « attitude (d'une) garce »

Le lien avec ATTITUDE est d'ailleurs visible dans les exemples d'hésitations entre un A*itude*$_N$ et son corrélat composé d'un adjectif et du nom ATTITUDE, cf. (44), relevé en ligne.

(44) Et ca, c'est un probléme facile à résoudre. Suffit de voter des lois contre le racisme. Des lois sévéres. Genre "tirer à vue" au moindre signe de "nazitude" ou "nazi attitude"...[138]

D'un côté, la coexistence de noms composés ou de ce qui s'y apparente (ZEN-ATTITUDE) et de noms en *-itude* (ZENITUDE) serait un argument en faveur de la formation par mot-valisage. Mais de l'autre, cette hypothèse est contredite par une caractéristique des mots-valises, qui, comme le font remarquer Fradin & al. (2009, p.17), sont étrangers à la notion de série.

Une autre analyse de ces noms d'attitude est celle de Martin (2012), qui applique à ces noms l'hypothèse d'irradiation formulée par Rainer (2005) pour les noms d'appartenance ethnique, cf. §10.2.2. Selon Martin, les nouveaux noms en *-itude* sont le fruit d'une irradiation à partir des *leader-words* ATTITUDE et HABITUDE, au sens de Roché (2007, 2009). Cependant, le procédé d'irradiation tel qu'il est décrit par Rainer (2005, pp. 429-430) nécessite comme modèle un nom construit. Or ATTITUDE et HABITUDE ne sont pas analysables comme construits en français contemporain. On pourrait alors faire l'hypothèse d'une suffixation sécrétive, c'est-à-dire analyser *-itude* comme les séquences *-gate* (e.g. IRANGATE) ou *-holic* (e.g. COFFEE-HOLIC) décrits dans Fradin & al. (2009, p. 17). Selon ces auteurs, une forme sécrétive a les propriétés suivantes : (i) elle est issue d'un lexème modèle, (ii) elle met en jeu une abstraction et (iii) elle n'hérite que d'une partie du sens du lexème modèle. Les noms d'attitude en *-itude* héritent de la totalité du sens d'ATTITUDE, ce qui exclut l'hypothèse d'une suffixation sécrétive. Enfin, on peut évoquer l'hypothèse selon laquelle *-itude*, fragment d'*attitude* ou *habitude*, est analysé comme un fractoconstituant qui se combine par composition au constituant adjectival. Cette solution est similaire à celle qu'on observe avec *-tique*, issu de *informatique*, et que l'on retrouve dans *bureautique*, *domotique*, cf.

[138] http://www.yabiladi.com/forum/mein-kampf-protocole-sages-sion-2-3649553.html

Corbin & Paul (2000, pp. 51-68). À ce stade, nous laissons ouverte la question de la formation des noms d'attitude en *-itude*. Quelle qu'en soit la réponse, qui nécessiterait une étude approfondie, elle ne change rien au jeu de mots entre la forme du nom X*itude*$_N$ et le sens de ce nom « attitude X ».

Pour conclure, les nouvelles formes issues du journal *Le Monde* dénotent soit l'appartenance à une identité revendiquée, soit l'attitude. En 2007, soit dix ans plus tard, observons quel reflet du patron morphologique A > A*itude*$_N$ renvoie la Toile.

10.4. Noms en *-itude* issus de La Toile

Comme pour les noms suffixés dans les chapitres précédents, une liste de candidats a été générée automatiquement à partir de la liste des adjectifs du TLF. Les candidats ainsi générés ont ensuite été recherchés sur la Toile. 2740 candidats apparaissent au moins une fois en ligne. Nous n'avons dépouillé que 20% des résultats non-nuls (soit 559 formes) sélectionnés au hasard. Ces résultats ont été triés pour éliminer les scories. Le tri consiste à éliminer les noms déverbaux, comme COUPITUDE sur COUPER en (45), ou dénominaux, comme CAROTTITUDE dérivé de CAROTTE en (46), les résultats pour lesquels le contexte est inexistant ou ne permet pas la compréhension de la forme en *-itude*, comme le nom CAMPITUDE en (47) pour lequel la base est ininterprétable, les noms apparaissant dans des travaux de linguistes tel que BOSNIANITUDE en (48), etc.

(45) J'aime beaucoup beaucoup même si de prime abord j'ai trouvé la coupitude de la tetê assez violente.[139]

(46) Certes, mais qui a déjà entendu, une carotte ou un poireau, fatigué et miné par un quotidien à faciès blafard, se plaindre de sa carottitude ou de sa poireausité ?[140]

(47) Les mannequins, au sommet de leurs campitude, se mêlèrent gaiement aux personnages du set.[141]

---

[139] http://forum.hardware.fr/hfr/Photonumerique/Photos/portraits-hors-studio-sujet_91_380.htm

[140] http://www.zipiz.com/kronik39.htm

[141] http://www.prestigium.com/defiles/defile-john-galliano/femme-pret-a-porter-automne-hiver-2008-paris/john-galliano-fantastique,-a-un-detail-pres_15697.html

(48) sans jamais rencontrer les arménianitude, bosnianitude, ou bourguignonitude attendus.[142]

Finalement, 372 noms en *-itude*, soit 66,54%, ont été conservés à partir de cet échantillon. En projetant ce rapport à la totalité des candidats non-nuls, on peut estimer que le dépouillement rapporterait environ 1400 A*itude*$_N$ supplémentaires. Le décalage entre le nombre de noms du TLF et celui des noms recueillis en ligne, lié à un événement de la vie politique française, saute aux yeux (§10.4.1). Depuis, les nouveaux noms en *-itude* sont souvent créés en écho à cet événement (§10.4.2) et dénotent toutes sortes de propriétés (§10.4.3).

10.4.1. Le rôle de la médiatisation

Le nombre de constructions de noms en *-itude* a explosé dans les productions des locuteurs ces dernières années. Cet accroissement soudain de A*itude*$_N$ a été provoqué par la (sur)médiatisation de la forme BRAVITUDE, créée par une personnalité politique en période électorale. En effet, le 6 janvier 2007, Ségolène Royal prononçait ces mots :

(49) « Comme le disent les Chinois, qui n'est pas venu sur la Grande muraille n'est pas un brave. Qui va sur la Grande Muraille conquiert la bravitude »

La création de cette forme néologique a suscité de différents travaux, notamment sociolinguistiques. Rey (2008), par exemple, note le caractère pompeux de la formation, dans un ouvrage dédié au lexique politique de la campagne présidentielle de 2007 et à la récupération de ce lexique par les médias. Arrivé (2009) revient sur les aspects linguistiques, politiques et sociologiques de cette création. Pour lui, le nom BRAVOURE, synonyme de « courage, vaillance », est trop belliqueux et ne convenait pas pour exprimer l'idée de S. Royal. Il fallait un autre terme, correspondant à BRAVE dans son acception « honnête, loyal ». En écho à la création de BRAVITUDE, Arrivé (2009) note trois types de réactions, politiquement orientées :

- L'acceptation du néologisme (E. Balladur, J. Lang) ;
- La condamnation de l'incompétence de S. Royal (Ac. M. Druon, A. Bentolila) ;
- La condamnation de l'attaque portée au français par S. Royal (L. Jospin).

[142] http://w3.erss.univ-tlse2.fr/textes/pagespersos/plenat/Hathout&alii07.pdf

Enfin, Arrivé (2009) cherche une cause sociologique à la violence de ces réactions. Il n'ose pas clairement imputer la virulence des reproches au fait que S. Royal soit une femme, mais souligne que dans le même temps, les formations du candidat N. Sarkozy (FATITUDE pour FATUITÉ[143], HÉRITATION pour HÉRITAGE[144], PÉREIN pour PÉRENNE, TRENTAGÉNAIRE pour TRENTENAIRE, CONQUÉRANCE pour CONQUÊTE) ou de L. Fabius (« la *courtesse* des idées du Président »[145]) ne suscitent pas le même émoi. Ainsi, Pierre Vandeginste, journaliste scientifique, à relevé 30 fois plus de *bravitude* que de *fatitude* sur la Toile pendant la période de la campagne présidentielle de 2007.

La citation a été relayée par la presse (journaux, radios) et par d'autres médias (e.g. blogs et forums politiques). P. Vandeginste explique que la création de *bravitude*, d'abord reprise exagérément par la presse, a reçu de nombreux échos de la part des utilisateurs de blogs et de forums (50).

(50) « la blogosphère, en l'occurrence, mime les distorsions de la réalité produites par la médiasphère »[146]

Dans un article traitant de la relation entre langue et pensée, Feuillard (2009) aborde la néologie sous un angle sociolinguistique. Parmi les néologismes, l'auteur oppose les déviations aux innovations, par rapport à la norme institutionnelle. À propos des nouvelles unités comme *bravitude*, Feuillard (2009, pp. 158-159) parle de mise à l'index par la société « pour des raisons [qui ne sont pas] strictement linguistiques, notamment lorsqu'elles coexistent avec un terme déjà présent dans la langue ». Ce néologisme 'déviant', socialement rejeté et copieusement relayé par les médias, considéré comme une création lexicale sévèrement tancée par la classe politique qui fustige l'incompétence linguistique de la candidate et par conséquent son déficit de présidentialité, a déclenché la création de maintes nouvelles formes en *-itude* étudiées dans la section suivante.

---

[143] Le 18 avril 2007, France Inter, « *Hélène Jouan, ne me prêtez pas une telle fatitude* » cf. l'article de Libération : http://www.liberation.fr/politiques/010120041-apres-la-bravitude-de-royal-la-fatitude-de-sarkozy

[144] Le 15 janvier 2007, en visite dans une entreprise au Mont Saint-Michel

[145] Le 04 mai 2005, sur France Inter.

[146] http://www.aietech.com/leblog/2007/5/4/hritation-trentagnaire-fatitude-conqurance.html

10.4.2. Construire un A*itude*$_N$ pour répondre à un besoin ludique

De manière générale, nous avons vu que la construction d'un A*suf*$_N$ résulte du besoin d'un ancrage syntaxique nominal : quand le locuteur a syntaxiquement besoin d'une forme nominale tout en conservant le sens de l'adjectif base. Mais dans le cas présent, l'objectif du scripteur est uniquement de créer une forme en -*itude* et non plus de construire la forme nominale d'un adjectif, ni de construire un sens nouveau, cf. les travaux de Roché (2011) et Sablayrolles (2000) pour une classification des besoins des locuteurs. En créant un nom en -*itude*, les utilisateurs de la Toile veulent faire référence à (49) ou simplement rendre leur énoncé amusant. Sur les 372 résultats de la Toile, 41 A*itude*$_N$ comprennent une référence explicite à la citation de Ségolène Royal. Les néologismes en -*itude* du type de (51)-(52) sont des **échos interdiscursifs** à (49), c'est-à-dire qu'ils font référence à cette portion de discours. Ils sont porteurs d'une **dimension citative**, telle que cette notion a été décrite par Perrin (2006).

(51) Ségolène Royal, la <u>connitude</u> est de retour.[147]

(52) […] afin d'éviter que Ségo ne se mette en tête l'idée suicidaire de tenir seule sa <u>comptabilitude</u>.

La formation des noms en -*itude* se place dans un contexte sociolinguistique unique relativement aux autres constructions A*suf*$_N$. De nouveaux noms sont construits par substitution de -*itude* à une autre forme suffixale, ce qui produit un effet comique. En (52) par exemple, la forme COMPTABILITUDE est formée sur le nom COMPTABILITÉ par substitution de la forme -*itude* au suffixe -*ité* plutôt que construite sur l'adjectif COMPTABLE.

La création de noms comme COOLITUDE, ABJECTITUDE, WATERPROOFITUDE entre autres est double. Premièrement, elle implique la création d'un nom de propriété et deuxièmement, elle implique la production d'un effet comique qui n'est pas grammatical mais intervient dans l'interaction entre les participants. La formation de noms en -*itude* contient une variable qui ne peut être supprimée de la description du sens des nouveaux noms de propriété en -*itude*. Les formes relevées proviennent de blogs ou de forums où le registre de langue est souvent familier. Dans une interaction

[147] http://www.el-dia.com/actualites-1139.php

entre un utilisateur de la Toile et son lecteur, un des obstacles à la communication est la distance qui sépare les interactants, ce qui peut gêner l'entretien une relation interpersonnelle de qualité. Les A*itude*$_{N}$ relevés sont le produit d'utilisateurs de la Toile qui ont pour objectif de se rapprocher du lecteur, de l'inclure dans leur sphère et réciproquement de se faire admettre dans la sphère intime du lecteur afin de réduire la distance qui les sépare. L'effet comique est un bon moyen pour le scripteur d'augmenter sa popularité parmi ses lecteurs et de réduire la distance qui les sépare, renforçant ainsi la relation entre les participants.

Ce paramètre discursif peut s'analyser dans le cadre de la **morphopragmatique**, développé par Dressler & Merlini Barbaresi (1987, 1994, 2001), et s'intégrant dans celui de la morphologie naturelle dont il a été question au Chapitre 8. Une règle morphologique relève en effet de la morphopragmatique si elle contient une variable pragmatique qui ne peut être supprimée dans la description de son sens. La morphopragmatique a été utilisée pour décrire les diminutifs et les augmentatifs. Elle implique de tenir compte des descriptions pragmatiques comme la situation de communication ou les stratégies de communication. Les noms de propriété que nous venons de présenter dans cette section peuvent donc être envisagés comme un objet d'étude de la morphopragmatique puisque selon la définition de Merlini Barbaresi (2006, p. 332), « la morphopragmatique peut se définir comme l'ensemble des effets pragmatiques généraux obtenus par des règles morphologiques ».

Bien des noms relevés en ligne sont des constructions éphémères, sémantiquement très éloignées des A*itude*$_{N}$ du TLF. La citation en (49) a été si bien relayée par la machine médiatique que les locuteurs du français, dépassant le simple écho interdiscursif occasionnel, ont pu insuffler à ce patron morphologique un effet pragmatique comique.

10.4.3. Les nouveaux A*itude*$_{N}$ sont-ils des noms de propriété ?

À l'instar des noms de qualité latins en *-tudo* décrits par Daude (2002) (cf. §10.1.1), les nouveaux noms en *-itude* relevés en ligne ont pour bases des adjectifs dénotant des propriétés physiques, telles que la dimension (53), la couleur (54) et des propriétés non-physiques parmi lesquelles on distingue propriétés psychologiques (55) et comportementales (56).

(53) Et pour que vous preniez un peu mieux la mesure de la granditude du campus, je vous ai mis une photo[148]

(54) La jaunitude des feux de jours devient lassante[149]

(55) Que faire face à la tristitude du son, des images, des écrans[150]

(56) Le Royaume sombre définitivement dans la branquignolitude la plus totale.[151]

De plus, comme le laissaient présager les A*itude*$_N$ du Monde, nous avons relevé des noms d'appartenance identitaire sur la Toile, au nombre de 46. Ces noms ne sont plus seulement limités à l'oppression d'un peuple, mais étendus à l'expression de l'identité (culturelle) (57)-(58), à l'image de BELGITUDE. La construction de noms d'appartenance identitaire comporte alors aussi des éléments de revendication régionale, comme l'illustrent par exemple (57-58) :

(57) a. ALSACIANITUDE < ALSACIEN

b. L'homme le plus célèbre d'Alsace est aussi le plus incroyable des bosseurs. Voilà quarante ans et plus qu'il décline son alsacianitude dans tous les azimuts.[152]

(58) a. CAJUNITUDE < CAJUN

b. En Louisiane, la musique cajun n'a jamais été aussi populaire. Mais l'air ne fait pas la chanson, et la "cajunitude" peut être une cage[153]

En conclusion, l'analyse des formations des scripteurs de la Toile nous permet d'affirmer que la formation de A*itude*$_N$ tient à la volonté d'utiliser *-itude* plutôt qu'à celle de nominaliser une propriété (adjectivale). Ainsi, nous ne serions pas étonnée de relever des énoncés tels que (59), où *noircitude* correspond à l'emploi typifiant de NOIR,

---

[148] http://184-jours-a-berlin.blogspot.com/2009/03/i-want-to-break-free-but-free.html

[149] http://www.forumpassat.fr/forum/topic/10749/ampoules-divers/page/3/

[150] http://www.blogbang.com/posts/246005-la-france-en-a-marre-de-la-tristitude

[151] http://www.etiennefillol.org/blog/index.php?Politique/2006/04/01

[152] http://www.alsace-visite-guidee.info/ami_sif.htm

[153] http://www.lactualite.com/20070705_105210_2056&PAGE=2

(60) où *présumitude* correspond à une lecture d'opérateur de PRÉSUMÉ ou encore (61) dans lequel on attribuerait à *mortalitude* la même interprétation qu'à MORTALITÉ lorsqu'il dénote un taux.

(59) la noircitude des romans de Ellroy
(60) la présumitude de sa culpabilité
(61) le taux de mortalitude

Sur la Toile, la construction d'un A*itude*$_{N}$ n'est visiblement soumise à aucune contrainte sémantique, mais à une contrainte morphopragmatique. Nous nous proposons de vérifier, dans la section suivante, l'existence de contraintes formelles.

10.5. Propriétés formelles des A*itude*$_{N}$

Cette section présente les propriétés formelles des noms en -*itude* relevés dans le TLF, dans le Monde et sur la Toile. L'analyse formelle est réalisée en trois temps, avec les adjectifs de *Lexique3* pour témoin, comme nous l'avons fait pour les A*ité*$_{N}$ dans le Chapitre 7 et pour les A*erie*$_{N}$ et A*ise*$_{N}$ dans le Chapitre 9. La section 10.5.1 analyse les bases des A*itude*$_{N}$ en fonction du nombre de syllabes de leur radical, afin de déterminer si ce mode de formation est soumis à une contrainte de taille. La section suivante étudie la complexité morphologique des bases, ce qui nous permettra de déterminer les préférences pour un type morphologique d'adjectif, le cas échéant. Enfin, la section 10.5.3 s'attache à décrire, pour les bases non-suffixées, l'impact de la nature du phonème devant /ityd/.

10.5.1. Taille du radical des bases de A*itude*$_{N}$

Comme nous l'avons fait pour les noms en -*ité*, -*erie* et -*ise* précédemment, nous voulons vérifier si la formation de noms en -*itude* est ou non soumise à une contrainte de taille conduisant à réaliser des formes nominales le plus proche possible de deux syllabes, qui est la taille optimale des noms construits en français (cf. Plénat, 2009).

Pour réaliser cette tâche, nous avons classé les A*itude*$_N$ selon le nombre de syllabes du radical base. Par exemple, BOUDINITUDE$_A$ réalise le radical dissyllabique /bu.din/ de sa base BOUDINÉ$_A$ après troncation de la voyelle finale évitant ainsi la formation d'un hiatus. Le résultat, sous forme de graphique, est reporté dans la Figure 25, qui se lit de la même manière que la Figure 12 et la Figure 22, respectivement dans les Chapitres 7 et 9.

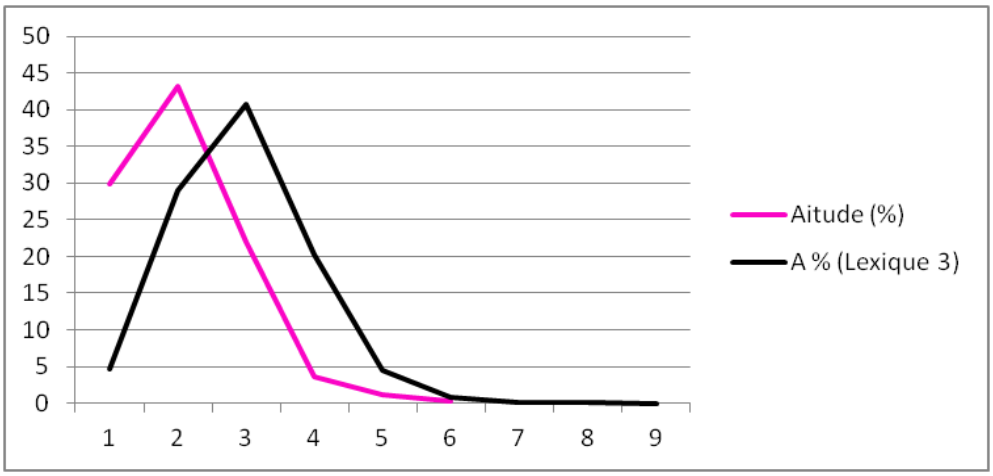

Figure 25. Répartition (en %) des radicaux des A de A*itude*$_N$ (toutes sources) et des formes adjectivales fém. sg. (*Lexique3*) en fonction de leur taille.

La suffixation en -*itude* sélectionne soit le thème L (e.g. ALTITUDE), soit le thème 2 de l'adjectif (e.g. RONDITUDE). L'adjonction de /ityd/ se fait essentiellement par concaténation sur les bases à finale consonantique, et par troncation sur les bases à finale vocalique pour éviter l'hiatus. Dans les deux cas, cela revient à ajouter deux syllabes au radical de la base. La seule exception concerne le cas d'haplologie. Lorsque le radical se termine par la séquence /it/ (e.g. DÉCRÉPIT > DÉCRÉPITUDE) ou /ɛt/ (e.g. FRISQUET > FRISQUITUDE) qui sont phonologiquement proches de la syllabe initiale du suffixe, la règle d'haplologie évite alors la formation de la séquence */itityd/.

Les deux séries de résultats forment des courbes d'allures similaires mais en décalage. On constate que le pourcentage de radicaux monosyllabiques est six fois plus important devant /ityd/ (29,8%) que dans le lexique adjectival relevé dans *Lexique3* (4,65%). L'attirance de -*itude* pour les bases courtes est confirmée par la forte proportion de bases dissyllabiques (43,2%) qui constitue le point culminant de la courbe. Les radicaux de 3 syllabes et plus sont sous-représentés dans les A*itude*$_N$, mais sont tout de même présents dans 27,01% des A*itude*$_N$. L'étude du graphique suggère que la formation d'un

A*itude*$_N$ est soumise à la contrainte de taille, qui consiste à produire des noms d'une longueur optimale. Pour ne pas s'éloigner d'un idéal dissyllabique, plusieurs solutions étaient envisageables (comme par exemple la troncation d'un radical long). La solution privilégiée par le suffixe -*itude* semble être la sélection de bases courtes (mono et dissyllabiques) afin de respecter à la fois la contrainte de taille et la contrainte de fidélité, qui tend à respecter l'intégrité de la base. Cette préférence peut être due à un rejet des adjectifs morphologiquement construits de la part du mode de formation en -*itude*. C'est ce que nous observons dans la section qui suit.

10.5.2. Complexité morphologique des bases de A*itude*$_N$

Nous voulons vérifier si la forte proportion de bases courtes résulte de la volonté de respecter la contrainte de taille ou d'une préférence pour les bases non-suffixées. Partant des résultats de l'analyse sémantique, nous nous attendons à ce que -*itude* montre une préférence pour les suffixes formateurs d'adjectifs ethniques (i.e. -*ain*, -*ais*, -*ois*, -*ien*, -*éen*) et pour les suffixes évaluatifs (i.e. -*ard*, -*asse*, -*âtre*).

Les noms en -*itude* ont été classés en fonction du type morphologique de leur base et les résultats sont comparés à ceux des adjectifs de *Lexique3*, triés de la même manière. Les résultats sont reproduits dans la Figure 26. Dans ce graphique, un trait noir exprime la proportion d'adjectifs de *Lexique3* pour un type morphologique donné et un trait rose exprime celle des bases des A*itude*$_N$.

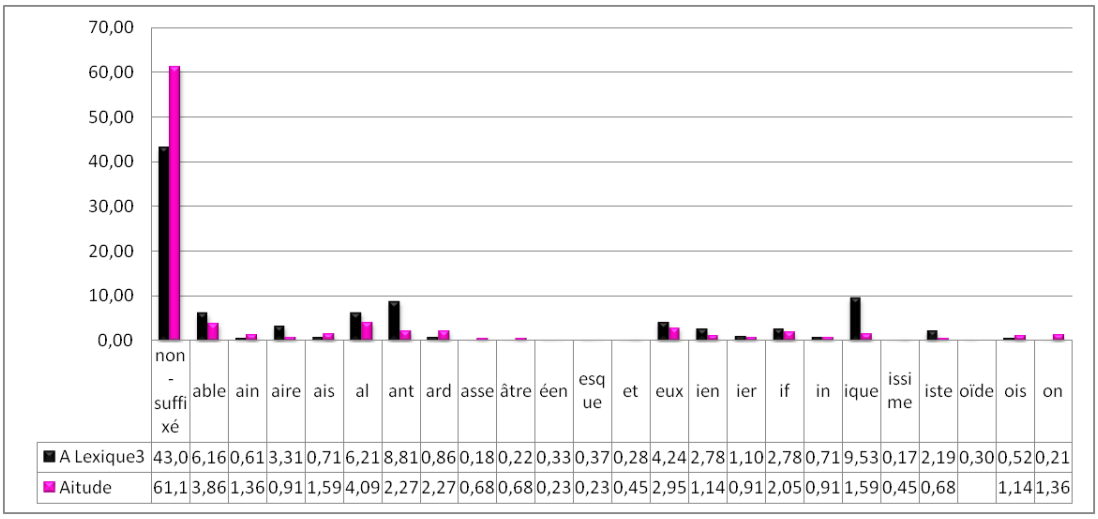

	non-suffixé	able	ain	aire	ais	al	ant	ard	asse	âtre	éen	esque	et	eux	ien	ier	if	in	ique	issime	iste	oïde	ois	on
A Lexique3	43,0	6,16	0,61	3,31	0,71	6,21	8,81	0,86	0,18	0,22	0,33	0,37	0,28	4,24	2,78	1,10	2,78	0,71	9,53	0,17	2,19	0,30	0,52	0,21
Aitude	61,1	3,86	1,36	0,91	1,59	4,09	2,27	2,27	0,68	0,68	0,23	0,23	0,45	2,95	1,14	0,91	2,05	0,91	1,59	0,45	0,68		1,14	1,36

Figure 26. Type morphologique des adjectifs bases pour les A*itude*$_N$.

Les écarts les plus notables portent sur deux points. Premièrement, on peut voir que les bases des A*itude*$_N$ sont majoritairement non-suffixées (à 61,14%), ce qui va de pair avec leur taille d'une ou deux syllabes.

Deuxièmement, l'allure générale du graphique pour les 38,86% de bases suffixées n'indique aucune attirance spectaculaire pour un type morphologique en particulier. Si l'on regarde les données quantitatives de plus près, on constate que les adjectifs évaluatifs de la forme X*ard*$_A$ (2,64 fois plus pour -*itude*), X*asse*$_A$ (3,78 fois plus) et X*âtre*$_A$ (3,09 fois plus) sont surreprésentés devant -*itude*, comme les adjectifs ethniques de la forme X*ain*$_A$, X*ais*$_A$ et X*ois*$_A$, comme nous l'attendions. En revanche, nous ne nous attendions pas à ce que les adjectifs ethniques en -*éen* et -*ien* sont sous-représentés devant -*itude*. Ce résultat trouve sans doute son explication dans le fait que les suffixes comportant un /i/ ou /e/ dans leur rime finale sont sous-représentés devant /ityd/ (e.g. 2,44 fois moins de bases en -*ien*, 6 fois moins de bases en -*ique* dans les A*itude*$_N$ que dans le témoin). Il est possible que la contrainte de dissimilation soit à l'œuvre. Les adjectifs ethniques et évaluatifs sont certes surreprésentés parmi les bases des A*itude*$_N$, mais les adjectifs appartenant à ces types morphologiques sont peu nombreux dans l'absolu.

En résumé, 73% des bases des noms en -*itude* sont courtes (mono- ou dissyllabiques) et 61,14% sont non-construites. Le mode de formation en -*itude* est attiré par les bases ethniques et évaluatives, excepté celles qui ont un /i/ dans leur rime finale. Cette attirance semble davantage sémantique que formelle. La section suivante nous dira si ce mode de formation est soumis à des contraintes phonologiques.

10.5.3. Phonème auquel s'adjoint /ityd/

Dans cette section, nous déterminons si /ityd/ est sensible à la nature du phonème auquel il s'adjoint, pour les bases non-suffixées. Les A*itude*$_N$ ont été triés en fonction du phonème final du radical auquel s'adjoint le suffixe. Les résultats sont donnés dans la Figure 27, où ils sont présentés sur l'échelle de sonorité. Ce graphique confronte les phonèmes finaux des radicaux adjectivaux réalisés dans les A*itude*$_N$ à ceux des radicaux au féminin singulier des adjectifs relevés dans *Lexique3*. Chaque trait rose indique le pourcentage de A*itude*$_N$ dans lesquels la séquence /ityd/ est concaténée au phonème

donné en abscisse. Le trait noir donne la même information pour le témoin. Nous allons voir que, comme on s'y attend, /ityd/, qui a une initiale vocalique, répugne à se concaténer aux voyelles. Nous nous attendons aussi à ce que /ityd/ répugne à s'adjoindre à /t/ et /d/ par respect de la dissimilation mais privilégie le contact de consonnes éloignées le plus possible de /t/.

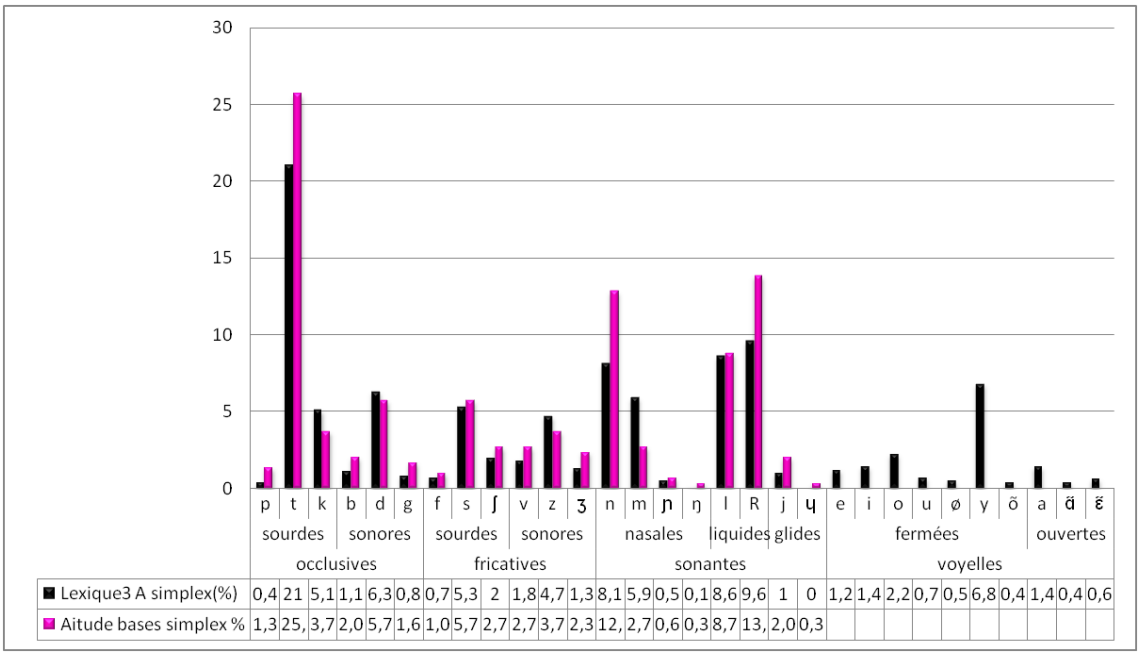

Figure 27. Répartition (en %) des phonèmes finaux des radicaux des bases non-suffixées des A*itude*$_N$ et comparaison avec l'ensemble des adjectifs enregistrés dans *Lexique 3*.

Les écarts observés entre la répartition des phonèmes devant /ityd/ et en finale de la forme féminine des adjectifs de *Lexique 3* montre des phénomènes remarquables. Comme on s'y attendait, aucune **voyelle** ne précède /ityd/ dans les noms étudiés. Comme nous allons le voir, cela ne veut pas dire que les adjectifs sélectionnés ont des radicaux à finale exclusivement consonantique, mais plus vraisemblablement que, en cas de finale vocalique, la voyelle est soit effacée (e.g. AVACHI > AVACHITUDE ; BOUDINÉ > BOUDINITUDE), soit séparée de /ityd/ par une consonne épenthétique (e.g. VELU > VELUTITUDE). En revanche, -*itude* a une préférence marquée pour les sonantes (excepté /m/). Ce groupe, qui totalise 41,55% des finales devant /ityd/, se caractérise par son éloignement par rapport à celui des **occlusives** /t/ et /d/. On peut également constater une attirance envers les **fricatives** (excepté /z/), groupe qui réunit 18,24% des finales devant /ityd/. Mais, paradoxalement, le groupe des occlusives est bien représenté devant /ityd/ et particulièrement /t/ et /n/. La surreprésentation de /t/ et /n/, qui ont le même point d'articulation, va à l'encontre de nos prédictions, selon lesquelles, dans le

cas des A*ité*$_N$ présenté au Chapitre 7, l'adjonction de la forme /ite/ est soumise à une règle de dissimilation conduisant à l'évitement de la séquence */tite/. Si *-itude* fonctionnait comme *-ité*, la contrainte de dissimilation devrait empêcher la formation de la séquence /tityd/. Or, 25,68% des A*itude*$_N$ analysés sont réalisés par la concaténation de /ityd/ à un radical en /t/. On distingue trois cas de formation de la séquence /tityd/ : soit /t/ appartient au radical féminin de l'adjectif (e.g. EXACT > EXACTITUDE), soit /ityd/ s'adjoint à /t/ après troncation (e.g. DÉPITÉ > DÉPITITUDE), soit le /t/ a une valeur épenthétique (e.g. GOULU > GOULU**T**ITUDE). Bien que /t/ soit une des consonnes épenthétiques privilégiées du français, cette épenthèse est pour le moins surprenante quand on sait qu'il est possible de choisir d'autres consonnes (ONU > ONU**S**IEN ; PACHA > PACHA**L**ESQUE (Plénat, 1997)). La création massive de formes se terminant par la séquence /tityd/ peut être expliquée par la proximité de cette séquence avec la forme /atityd/ qui, on l'a vu, peut être analysé comme *leader-word* d'une classe de noms en *-itude*. La profusion de /tityd/ peut également être comparée à des formes comme *vendredi**d**esque*, *barbapapa**p**esque* et *alibaba**b**esque* étudiées par Plénat & Roché (2012). Sur ces formations, les auteurs font l'hypothèse qu'« autoriser l'épenthèse d'un /d/ réside dans le fait que ce mot comporte déjà deux /d/ : la contrainte dissimilative étant déjà enfreinte une fois, il est peut-être moins grave qu'elle le soit une seconde fois » (Plénat & Roché, 2012, p. 1374). Les auteurs précisent que la transgression est d'autant mieux assumée que le contexte est transgressif. De la même façon, en connaissant la dimension comique de *-itude*, nous postulons que la proximité de /t/ et /d/ dans le suffixe provoque la transgression de la contrainte dissimilative. En résumé, /ityd/ s'attache donc indifféremment à toutes les consonnes, avec une attirance pour /t/, violant délibérément la contrainte dissimilative.

10.5.4. Bilan formel

L'analyse des A*itude*$_N$ relevés en ligne a montré qu'aucune contrainte ne pèse sur la partie du discours à laquelle appartient la base des A*itude*$_N$. Nous avons vu que ces noms se répartissent en trois classes : les noms dénotant l'appartenance ethnique, les noms d'attitude et les noms créés par jeu. Nous avons alors voulu vérifier si ce mode de formation était soumis à des contraintes morphophonologiques. L'objectif de cette section était donc de mettre en évidence les propriétés formelles des bases des A*itude*$_N$.

L'analyse formelle des radicaux des bases de A*itude*$_N$ a révélé une contrainte de taille (cf. §10.5.1). Les bases sont majoritairement non-suffixées. Parmi les 27% de bases suffixées, -*itude* est attiré par les suffixes ethniques et évaluatifs, cf. §10.5.2. Enfin, l'analyse du phonème final du radical base n'a presque rien révélé, hormis un goût prononcé pour la transgression de la contrainte dissimilative, en accord avec le mode ludique sur lequel sont créés les A*itude*$_N$, cf. §10.5.3.

10.6. Bilan sur les A*itude*$_N$

Le panorama des constructions en -*itude* du français fait apparaître trois périodes dans l'histoire de la suffixation en -*itude*, illustrées dans la Figure 28.

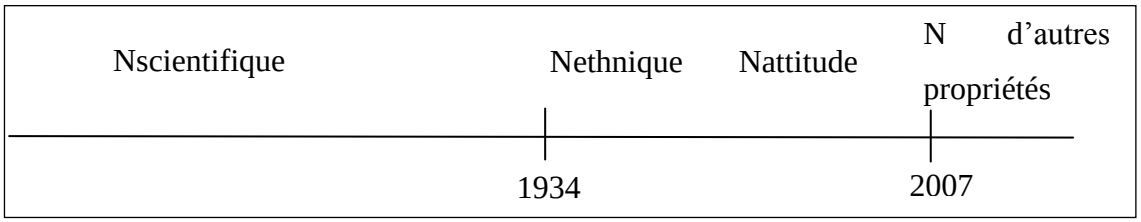

Figure 28. Évolution de la suffixation de -*itude* en français

Cette suffixation a longtemps été représentée dans le lexique français par des noms savants issus du latin. Quelques constructions sont attestées en français classique, mais ces dernières sont soit des noms savants, soit des noms de propriété négative (e.g. INAPTITUDE soit basé sur INAPTE, soit sur APTITUDE). Les nouvelles formes enregistrées dans le TLF avant le vingtième siècle sont en quantité négligeable. Les historiens de la langue et les morphologues considéraient cette suffixation indisponible de la fin de la latinité jusqu'à il y a encore cinquante ans. C'était sans compter sur la médiatisation de deux nouveaux noms de propriété en -*itude* : NÉGRITUDE et BRAVITUDE. Le premier de ces termes, très bien accueilli, a donné lieu à une multitude de noms d'appartenance ethnique produits par **irradiation**. Le second, très critiqué, a ouvert la voie à la création de nombreux noms désadjectivaux intégrant une **dimension citative** et un **effet morphopragmatique** comique. L'absence de contrainte sémantique pour la dernière vague de formations produit l'effet inverse sur les noms en -*itude* répondant à un besoin de jeu. Le nombre de nouvelles formes en -*itude* est dans ce cas potentiellement illimité. Parallèlement, les noms relevés dans le journal *Le Monde* laissent entrevoir un nouveau modèle de construction, celui des noms d'attitude, cf. (37)-(43) et le Chapitre 9.

L'énoncé reporté en (62), extrait d'un billet posté sur un forum, permet d'illustrer les trois aspects abordés lors de la description des formes relevées en ligne : le sens de propriété, l'effet pragmatique et l'écho interdiscursif.

(62) **Moi, président normal**, je prendrai le train, la voiture, le pédalo, mes ministres viendront en jeans aux conseils des ministres. **Moi président normal**, ma "normalitude" suscitera chaque jour la polémique, normalitude d'un trajet en train qui coûterait plus cher que le même en avion présidentiel, "normalitude" de mes excès de vitesse en voiture, "normalitude" de ma photo les pieds dans le gazon, "normalitude" de mon taux de cholesterol, "normalitude" de mon voisinage, "normalitude" de mon gouvernement, de mon Premier ministre qui prend le métro à Marseille, de ma ministre de l'Égalité des territoires et du Logement qui se pointe au premier conseil des ministres en jeans et en métro, **"normalitude, normalitude", est-ce que j'ai une gueule de "normalitude" ?** [154]

Dans cet exemple, le nom NORMALITUDE est interprétable comme nom de propriété car on peut paraphraser le SN *ma normalitude* par la proposition *je suis normal*. À cette interprétation se superpose un effet pragmatique comique, indissociable du sens de NORMALITUDE. Cet effet comique est imputable à la proximité de François Hollande (FH) et Ségolène Royal, justifiant l'écho interdiscursif à BRAVITUDE, amplifié par le ton railleur employé par le scripteur. La raillerie est marquée par le vocabulaire utilisé (*pédalo*/ *pieds dans le gazon* / *taux de cholestérol*) qui tourne FH en dérision. Le scripteur joue avec la dimension citative au niveau lexical, mais également au niveau syntaxique, en produisant un deuxième écho interdiscursif au débat de l'entre deux tours de l'élection présidentielle de 2012 où FH est l'auteur d'une tirade dans laquelle il utilise une structure anaphorique en « Moi, président de la république ». Cette expression anaphorique est partiellement citée en (62), ici détournée en « Moi, président normal », en gras dans l'exemple. NORMALITUDE est mentionné 10 fois dans l'énoncé (62), faisant allusion à l'image de président normal projetée par FH et relayée par les médias, en opposition à celle de son prédécesseur « le président bling bling ». Enfin, le

[154] http://www.jforum.fr/forum/france/article/francois-hollande-normal-est-a

scripteur produit un troisième écho interdiscursif renvoyant à la réplique d'Arletty dans *Hôtel du nord* « Atmosphère, atmosphère, est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère », et donnant à penser que l'auteur du billet dont est extrait (62) ne trouve pas FH normal, malgré le battage médiatique projetant cette image.

En conclusion, l'analyse des noms en -*itude* montre que la formation de ces noms de propriété suit un cheminement qui passe outre la frontière des suffixes, des contraintes sur l'input et du sens construit. Nous avons montré le pouvoir de la médiatisation de deux créations dans le cadre politique. Cette suffixation, jugée indisponible il y a quelques années, a bénéficié d'un nouveau souffle grâce à une intense couverture médiatique. La forme -*itude*, facilement identifiable, n'est plus assimilée au vocabulaire savant mais à l'appartenance identitaire et à son effet comique. Nous avons montré que la formation des noms en -*itude* issus de la Toile ne sélectionne pas de type sémantique d'adjectif particulier. L'analyse formelle a mis en évidence des tendances, comme la forte représentation des bases courtes et non-construites et un goût pour la transgression de la dissimilation. À l'encontre des phénomènes observés pour les A*ité*$_{N}$, il ressort ici que la volonté de préserver intacte la forme suffixale triomphe des règles phonologiques du français. Cela est particulièrement visible dans les cas de conservation du segment /tityd/ qui viole les contraintes de dissimilation, et présent dans ATTITUDE, leader-word d'une grande partie de cette série lexicale, qui vient renforcer la cohérence sémantique des noms ainsi construits. Tout converge pour dire que la formation de noms (de propriété) en -*itude* se trouve en marge des autres suffixations étudiées dans cette partie de la thèse.

Ce chapitre était le dernier de la série des études de cas. Dans les chapitres 7 à 10, nous avons étudié les propriétés formelles et sémantiques des six modes de formation -*Ité*, -*eur*, -*esse*, -*ise*, -*erie* et -*itude*. Dans ces quatre chapitres, nous avons établi des différences entre ces six modes de formation dont les principales sont résumées ici. Adoptant le point de vue historique, nous avons vu que les suffixes -*ité*, -*eur*, -*esse* et -*itude* sont hérités du latin, alors que -*ise* et -*erie* sont apparus en français. L'étude de leur évolution a mis au jour la perte de disponibilité des modes de formation en -*eur*, -*esse* et -*ise* au profit de ceux en -*ité*, -*erie*. Nous avons vu que la formation des noms en -*itude* a connu une évolution originale, puisqu'après être devenu indisponible elle a connu un nouvel essor grâce à deux patrons : l'un formant les noms

d'appartenance identitaire et l'autre des noms d'attitude. Suivant une perspective synchronique, nous avons pu établir, grâce aux données extensives du Monde et de la Toile que *-eur*, *-esse*, *-ise* construisent peu de noms contrairement à *-erie*, *-ité* et *-itude* qui manifestent une fréquence de type élevée. En se basant sur les prédictions de la morphologie naturelle, nous avons vu que *-eur*, *-esse* et *-ise*, malgré une productivité et une créativité faibles ont une fréquence d'occurrence élevée, facteur de leur résistance. Le choix d'une morphologie basée sur l'usage nous a permis de mettre en évidence une différence pragmatique entre les modes de formation examinés. Si *-Ité*, *-eur* et *-esse* sont neutres, *-erie* apporte une connotation négative et *-itude* un effet ludique. Les deux résultent d'un besoin discursif du locuteur. Les propriétés formelles et sémantiques des modes de formation sont comparées dans le chapitre suivant. Dans chaque analyse, nous avons évoqué l'existence de doublons (i.e. *-ité* / *-té*, *-eur* / *-esse*, *-erie* / *-ise*, *-ité* / *-itude*). Le chapitre suivant explore les doublons de notre corpus.

Chapitre 11. Synthèse des résultats et analyse des n-uplets

Sommaire

11.1. ORGANISATION DE LA BASE DE DONNÉES MORDAN 312

11.2. SYNTHÈSE DES ANALYSES FORMELLES 316

11.2.1. TAILLE DU RADICAL DE L'ADJECTIF 316
11.2.2. COMPLEXITÉ MORPHOLOGIQUE DES BASES 319
11.2.3. PHONÈME FINAL DU RADICAL ADJECTIVAL 323

11.3. COMPARAISON DES CONTENUS SÉMANTIQUES DES A*SUF*$_N$ 326

11.3.1. DISTRIBUTION SÉMANTIQUE DES A*SUF*$_N$ 328
11.3.1.1. Classe sémantique indépendante du suffixe 328
11.3.1.2. Préférence pour un mode de formation 329
11.3.1.3. Sens construit par une partie seulement des modes de formation 332
11.3.2. PROPRIÉTÉS SÉMANTICO-RÉFÉRENTIELLES INDIVIDUELLES 335
11.3.3. CONCLUSION 337

11.4. ALTERNANCE SUFFIXALE 340

11.4.1. POURQUOI LES DOUBLONS 340
11.4.2. TYPOLOGIE DES DOUBLONS 342
11.4.3. ANALYSE DES SCHÉMAS DE DOUBLONS 346
11.4.3.1. Cartographie des schémas de doublons 347
11.4.3.2. Schémas de doublons et synonymie 349
11.4.3.3. Bilan 355

11.5. CONCLUSION 356

Ce chapitre a pour but de synthétiser les résultats des analyses présentées dans les chapitres 7 à 10 afin de rendre compte des éléments qui jouent un rôle dans le choix du suffixe nominalisateur. Comme conclusion de cet exercice comparatif, nous voulons discuter la réalité que recouvre la notion de règle de construction de lexème, dans le Chapitre 12, qui est la question posée au départ. Notre réponse prendra appui sur l'étude de cas réalisée dans la deuxième partie de la thèse, et tient donc compte des propriétés identifiées individuellement pour chaque affixe.

Ce chapitre s'organise en 4 parties. La comparaison des propriétés des modes de formation est facilitée par l'utilisation d'une base de données, présentée dans la section 11.1. Dans la section 11.2, nous comparons le rôle des propriétés formelles des bases

dans le choix opéré par le suffixe nominalisateur. Nous commençons par comparer la taille des radicaux des bases des différents modes de formation. Ensuite, nous comparons ces bases en fonction de leur complexité morphologique, avant de les examiner sous l'angle morphophonologique. Dans la section 11.3, les interprétations des A*suf*$_N$ sont confrontées selon leur mode de formation, afin de déterminer l'importance du paramètre sémantique dans le choix de l'affixe. Enfin, dans la section 11.4, nous examinons les conditions d'apparition des noms en situation de concurrence potentielle, car dérivés de la même base au moyen du même procédé ou de plusieurs procédés de suffixation. Ces noms sont regroupés en ensembles que nous avons appelé n-uplets. Nous verrons comment l'analyse de ces n-uplets permet de compléter l'analyse sémantique des noms suffixés.

11.1. Organisation de la base de données MORDAN

Pour faciliter la comparaison des principes de formation des noms désadjectivaux morphologiquement construits l'ensemble des données qui ont été étudiées dans ce travail sont organisées en une base structurée, ce qui rend possible leur accès au moyen de requêtes variées. Ces requêtes peuvent porter sur les informations formelles, sémantiques, historiques de ces noms, ou une combinaison de ces critères. Nous présentons le modèle de cette base, nommée MORDAN (base de données MORphologique des Dérivations d'Adjectifs à Noms) dans ce qui suit.

La base de données MORDAN[155] contient un ensemble de couples constitués d'un nom désadjectival et de sa base. Au total, MORDAN répertorie 3983 noms désadjectivaux extraits de trois sources différentes : 1681 noms proviennent du TLF, 157 ont été relevés dans le journal Le Monde et 2145 noms ont été récoltés sur la Toile. L'utilisation de données extensives a permis de doubler le nombre de noms désadjectivaux étudiés par rapport au TLF, ce qui produit un effet loupe non négligeable. Chaque couple (A, A*suf*$_N$) est codé au moyen de l'ensemble des propriétés phonologiques, morphologiques, sémantiques ou historiques résultant de l'analyse linguistique décrite dans les chapitres 7 à 10. Quand il est disponible, un contexte est

[155] MORDAN est consultable à l'adresse https://arcas.atilf.fr/mordan

également associé au A*suf*$_N$. Quand le A*suf*$_N$ n'est pas attesté dans le TLF, le retour au contexte permet d'en définir le sens. Si A*suf*$_N$ a été trouvé en ligne, l'URL est spécifiée, ce qui permet à l'utilisateur d'accéder à la page Internet d'où provient l'extrait enregistré dans MORDAN, et ainsi de bénéficier d'un contexte plus large. La Figure 29 propose un échantillon des renseignements contenus dans MORDAN.

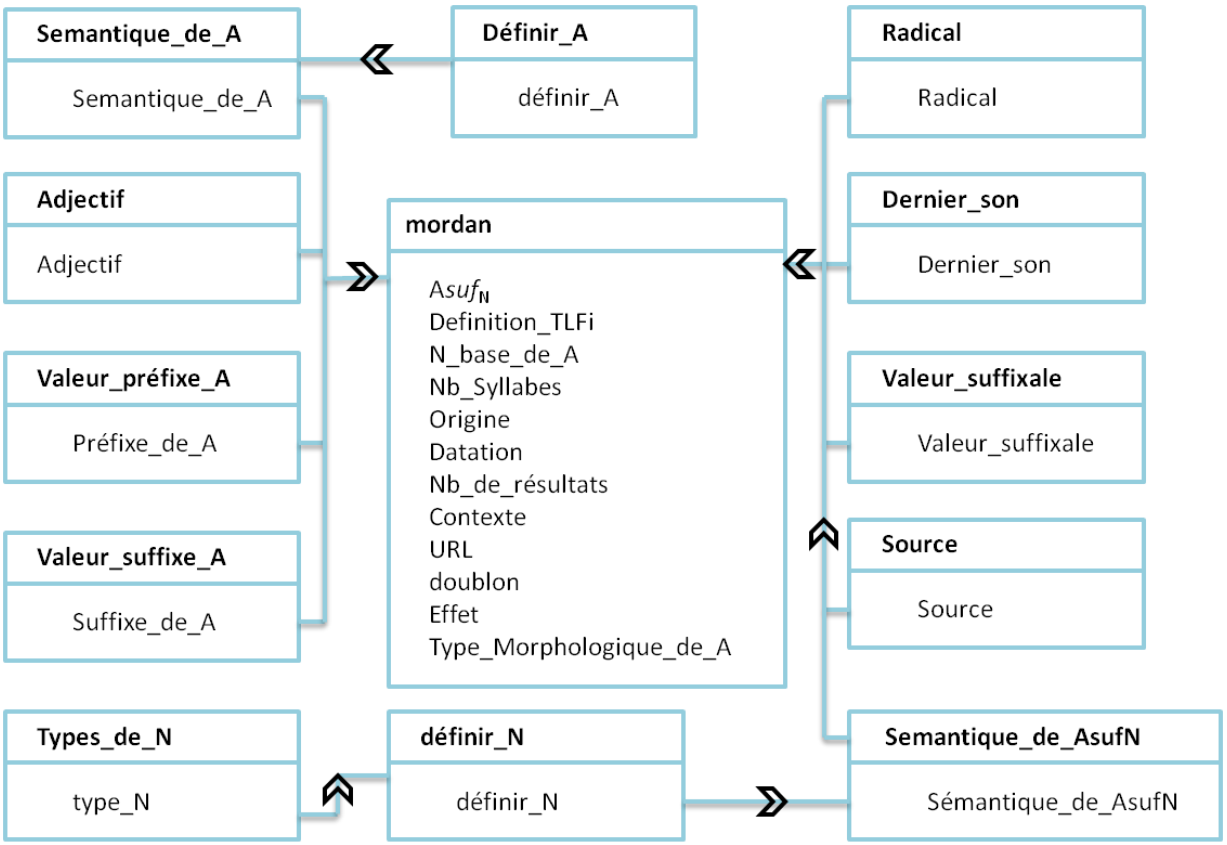

Figure 29. Le modèle MORDAN

Le modèle fait interagir treize tables dont le nom est donné en gras dans la Figure 29. La table « **mordan** » code pour chaque A*suf*$_N$ l'ensemble de traits pertinents à l'élaboration des propriétés phonologiques, sémantiques, historiques, etc. rappelées supra. Chacun de ces traits est illustré dans le Tableau 50 par les informations enregistrées pour deux exemples : le nom BLANCHEUR et le nom MATRIMONIALITÉ.

Dans le Tableau 50, le trait 'Effet' est prévu pour les commentaires idiosyncrasiques, tels qu'un effet pragmatique produit par une forme. Les traits 'Definition_TLF' et 'Datation' ne sont valables que lorsque le nom désadjectival a été relevé dans le TLF, c'est pourquoi cette case est vide pour l'exemple 2 relevé en ligne. De même, le trait 'Origine' est valable pour les emprunts ou les créations d'auteur, tels que NÉGRITUDE.

Le contexte au contraire est prévu pour les noms qui ne sont pas enregistrés dans le TLF, pour lesquels on peut trouver des attestations dans Frantext. Le trait 'doublon' est binaire : 0 indique que ce nom n'a pas de concurrent et 1 qu'il existe au moins un autre nom. Pour l'exemple 1, les concurrents de BLANCHEUR sont BLANCHITÉ et BLANCHITUDE. Enfin, le trait 'Type_Morphologique_de_A' n'est pas renseigné lorsque l'adjectif est affixé car la complexité de ces adjectifs est renseignée dans une autre table.

Trait	exemple 1	exemple 2
AsufN	blancheur	matrimonialité
Definition_TLFi	Qualité de ce qui est blanc, couleur blanche.	
N_base_de_A		mariage
Nb_Syllabes	1	4
Origine		
Datation	12	
Nb_de_résultats		115
Contexte		la période de prospérité avait augmenté la matrimonialité et diminué la mortalité.
URL		http://www.marxists.org/.../.htm
doublon	1	0
Effet		
Type_Morphologique_de_A	simplex	

Tableau 50. Illustration des traits codés dans la table "mordan".

La table « **mordan** » est reliée à 9 tables satellites qui lui fournissent des valeurs complémentaires (ce que symbolisent les arcs orientés dans la Figure 29), reportées dans le Tableau 51, et exemplifiées pour BLANCHEUR et MATRIMONIALITÉ.

nom de la table et du trait	exemple 1 : BLANCHEUR	exemple 2 : MATRIMONIALITÉ
Source	TLF	La Toile
Valeur_suffixale	eur	ité
Semantique_de_AsufN	COULEUR	TAUX
Adjectif	blanc	matrimonial
Valeur_préfixe_A		
Valeur_suffixe_A		X-al
Radical	blãʃ	matRimonjal
Dernier_son	ʃ	l
Semantique_de_A	couleur / ethnique	relationnel

Tableau 51. Illustration des traits codés dans les tables satellites.

La valeur du trait 'Semantique_de_AsufN' est calculé à partir des contextes observés. Ainsi, il est possible qu'un nom soit passible d'une lecture supplémentaire dans certains

contextes, mais que nous ne l'ayons pas rencontrée au moment de notre recherche. Dans ce cas, cet emploi n'est pas enregistré. Par exemple, le nom AFRICANERIE se rencontre dans des contextes où il ne peut être interprété que comme renvoyant à une occurrence ou à un objet concret. Nous n'avons pas rencontré de contexte dans lequel AFRICANERIE dénote une propriété ou l'appartenance identitaire à un groupe humain. Pourtant, rien n'indique l'impossibilité de ces emplois. Il faut donc considérer que les informations quantitatives données dans la suite de cette section ne rendent compte que de ce que nous avons pu observer. Le type morphologique d'un adjectif suffixé est renseigné dans les tables '**Valeur_préfixe_A**' et '**Valeur_suffixe_A**'. La valeur du trait 'Semantique_de_A' donne toutes les classes sémantiques auxquelles appartient l'adjectif et non uniquement celle qui est héritée par le nom désadjectival.

Certaines tables satellites sont elles-mêmes parfois alimentées par d'autres tables. La table '**Définir_A**' sert à renseigner le trait sémantique 'Semantique_de_A' contenu dans la table '**Semantique_de_A**'. Par exemple le trait *relationnel* est paraphrasé par « qui est relatif au mariage ». La table '**définir_N**', dont la valeur est complétée par '**type_de_N**', permet de préciser la définition de 'Semantique_de_AsufN'. Par exemple, si ce trait qualifiant un nom est instancié par la valeur 'COULEUR', alors la définition associée est « qui est de couleur A ». La conception modulaire du modèle rend toute extension possible sans entraîner de modification de l'existant. Cela nous permettra par exemple dans le futur d'ajouter au contenu actuel de la base MORDAN la description des A*isme*$_N$ (e.g. PARALLÉLISME), les A*ion*$_N$ (e.g. DISCRÉTION), etc.

Les requêtes, en langage SQL, sont exprimées au moyen d'un formulaire simple ou multi-critères. Le guide d'utilisation de MORDAN est reproduit dans l'Annexe 5.

Le formulaire de recherche simple est conçu pour permettre la saisie directe d'un nom de propriété ou d'un adjectif. Un exemple de requête simple est formulé en (1) :

(1) Requête : « quels sont les tous les noms de propriété dérivés de PETIT ? »
Réponse : 3 résultats : PETITESSE, PETITEUR, PETITERIE

Le formulaire de requêtes complexes permet de trier les noms en fonction de critères formels (i.e. suffixe nominalisateur, complexité morphologique de l'adjectif, phonème final du radical de la base du nom, nombre de syllabes de ce radical), de critères sémantiques (i.e. interprétation de l'adjectif, interprétation du nom), de critères relatifs à

l'attestation des A*suf*$_N$ (i.e. source, datation, nombre d'occurrences) ou de relever les n-uplets. Un exemple de requête complexe est donné en (2) (a). Un échantillon de la réponse est fourni en (b).

(2) a. Requête : quels sont les noms en *-itude* du TLF dont le radical adjectival se termine par /t/?

b. Réponse : 25 résultats : ALTITUDE, APTITUDE, BÉATITUDE, CERTITUDE…

Les requêtes effectuées dans la ressource MORDAN ont partiellement servi à faire la synthèse des propriétés formelles (§11.2) et sémantiques (§11.3) et à recueillir les n-uplets, analysés dans la section 11.4.

11.2. Synthèse des analyses formelles

Dans cette section, nous comparons les propriétés formelles des modes de formation examinés dans les Chapitres 7 à 10. Nous voulons décrire l'influence du paramètre formel dans le choix du mode de formation. Pour cela, la contrainte de taille, le type morphologique de la base et le phonème final du radical adjectival sélectionné par chacun des modes de formation sont comparés entre eux ainsi qu'au groupe témoin composé des adjectifs de *Lexique3*. Nous conservons la méthodologie utilisée tout au long de la deuxième partie de la thèse.

11.2.1. Taille du radical de l'adjectif

Notre propos est d'examiner la construction des dérivés des différents suffixes sous l'angle de leur rapport avec une contrainte de taille (tendant à faire qu'un dérivé ne s'éloigne pas d'une taille optimale). La nominalisation d'un adjectif de plus de deux syllabes risque d'entraîner la formation d'un dérivé trop long relativement à la taille optimale du mot construit en français établie par Plénat. Les suffixes étudiés correspondent aux segments phonologiques /œR/, /ɛs/ et /iz/ sont monosyllabiques et les segments /ite/, /ityd/ dissyllabiques. /əRi/, selon l'attaque à laquelle il s'adjoint est soit monosyllabique (/py.di.bõ.dRi/), soit dissyllabique (sã.si.blə.Ri/). L'adjonction d'une de ces séquences suffixales revient donc à ajouter une ou deux syllabes au radical de base. Dans les chapitres 7, 9 et 10, nous avons étudié la sensibilité de chaque suffixation aux contraintes de fidélité et de taille. Dans ce chapitre nous les comparons pour voir ce

qu'il se passe réellement. Les A*suf*$_N$ du corpus ont été triés selon la taille du radical adjectival réalisé, mesurée en nombre de syllabes. Par exemple, le radical de LIBIDINEUX réalisé dans LIBIDINERIE comporte trois syllabes (i.e. /li.bi.din/). Les adjectifs de *Lexique3* ont eux aussi été triés selon leur taille et constituent le groupe témoin. Le résultat de cette mise en perspective est reproduit dans la Figure 30. Après avoir décrit la courbe témoin (en noir dans la Figure 30), nous lui comparons toutes les autres, une par une, en fonction des points culminants.

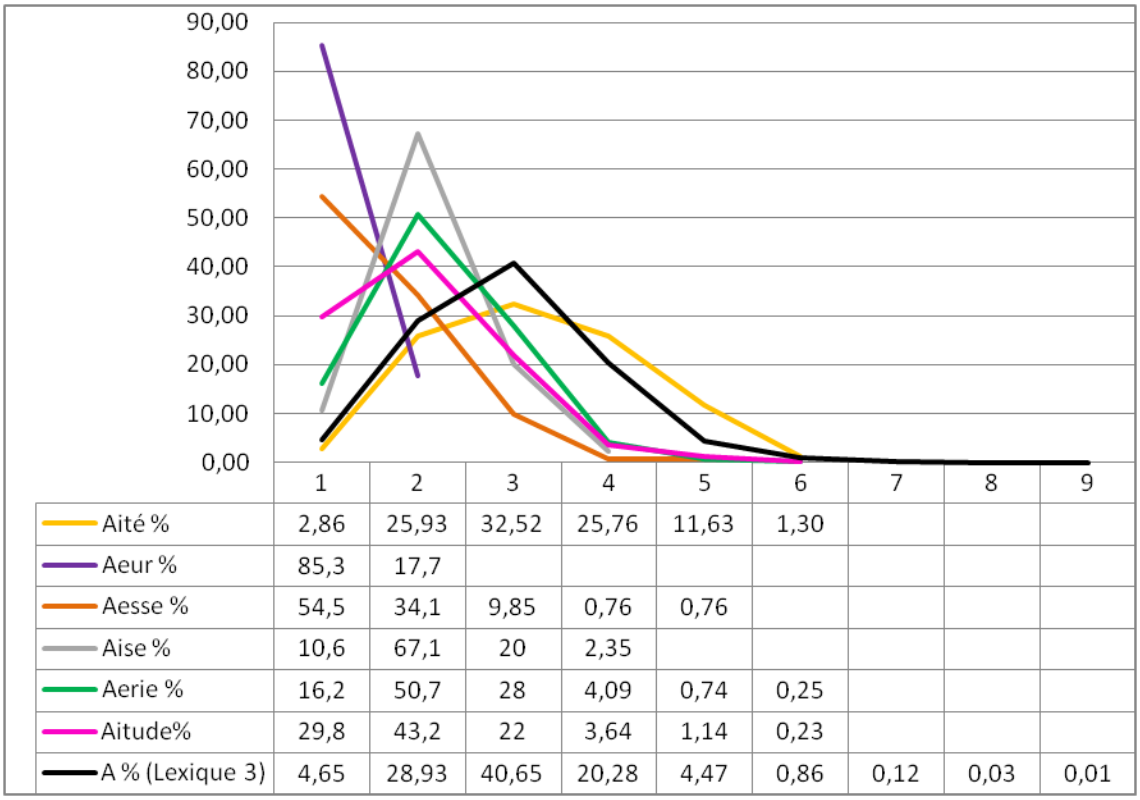

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Aité %	2,86	25,93	32,52	25,76	11,63	1,30			
Aeur %	85,3	17,7							
Aesse %	54,5	34,1	9,85	0,76	0,76				
Aise %	10,6	67,1	20	2,35					
Aerie %	16,2	50,7	28	4,09	0,74	0,25			
Aitude%	29,8	43,2	22	3,64	1,14	0,23			
A % (Lexique 3)	4,65	28,93	40,65	20,28	4,47	0,86	0,12	0,03	0,01

Figure 30. Répartition (en %) des A*suf*$_N$ selon la taille de leur base

La courbe mesurant la taille du radical féminin des adjectifs de *Lexique 3* indique que 89,86% de ces adjectifs ont un nombre de syllabes compris entre 2 et 4. Le point culminant de la courbe correspond aux adjectifs trisyllabiques (i.e. 40,65%). Très peu d'adjectifs comptent 1 syllabe ou plus de 5, avec un maximum à 9 syllabes. La courbe jaune, qui représente les noms en -*ité*, suit la courbe témoin, bien qu'un peu plus aplatie. On a vu en effet au Chapitre 7 que les proportions de radicaux adjectivaux mono- et dissyllabiques des deux groupes sont quasiment identiques. Les bases trisyllabiques sont sous représentées dans le groupe des A*ité*$_N$ par rapport au témoin, alors que les bases de 4 et 5 syllabes sont surreprésentées dans les A*ité*$_N$, ce qui dénote une attirance relative

de ce mode de formation pour les adjectifs longs. Malgré ces différences, la courbe jaune est, dans la Figure 30, la courbe la plus semblable à la courbe témoin. La suffixation en *-ité* est donc celle qui se soucie le moins de la taille des bases et qui préserve le mieux la taille du radical base. La suffixation en *-ité* est celle qui semble respecter l'intégrité de la base.

Les radicaux adjectivaux des noms en *-ise*, *-erie* et *-itude* sont représentés par des courbes qui culminent à deux syllabes. 95% des noms en *-itude* (courbe rose), 94,9% des noms en *-erie* (courbe verte) et 97,7% des noms en *-ise* (courbe grise) ont une base dont la taille est comprise entre 1 et 3 syllabes. Seuls quelques noms contiennent un radical adjectival de 4 syllabes ou plus. Cela ne signifie que la formation d'un nom en *-itude*, en *-erie* ou en *-ise* soit préfère les adjectifs courts, soit ne préserve pas la totalité du radical base. Nous avons vu dans les chapitres précédents que la non-conservation de la taille originale de la base résulte d'une opération d'haplologie, de la troncation de la voyelle finale ou du suffixe adjectival. Par exemple, lors de la suffixation en *-itude* de l'adjectif DÉCRÉPIT, l'haplologie évite la répétition de la séquence /it/ que donnerait */de.kRe.pi.ti.tyd/. La formation de CARROSSITUDE illustre la troncation du suffixe adjectival *-able* de CARROSSABLE pour obtenir /ka.Ros/ réalisé dans /ka.Ro.si.tyd/.

(3) « a moins que certains chemins soient considérés comme voie carrossable (quel joli mot la carrossitude) »[156]

Les suffixations en *-itude*, *-erie*, *-ise* tendent à respecter une contrainte de taille qui permet à leurs dérivés de ne pas dépasser trois syllabes. Ce respect se fait soit au détriment de la fidélité à la base (CARROSSABLE) soit au détriment de la sélection de bases longues (BÊTISE).

Enfin, les modes de formation en *-eur* et *-esse* sont représentés par les courbes violette et orange dont le point culminant se situe dans les bases monosyllabiques. La comparaison de ces courbes avec le témoin confirme que les suffixations en *-eur* et *-esse* opèrent visiblement une sélection privilégiée des bases des A*eur*$_N$ et des A*esse*$_N$

[156] http://www.garonnaquad.com/ntopic2146.php

monosyllabiques, comme nous l'avons vu au Chapitre 8. Bien que les formes construites en *-eur* et *-esse* respectent les contraintes morphophonologiques de fidélité et de taille, il semble toutefois que cette sélection ne se fasse pas pour des raisons phonologiques, mais sans doute morphologiques. En effet, on s'explique mal pourquoi ces deux suffixes auraient une attirance pour des bases courtes pour des motivations phonologiques. Cela supposerait le respect absolu d'une contrainte de taille visant à ne jamais construire un dérivé de plus de deux syllabes, ce qui semble peu probable.

En conclusion, les modes de formation peuvent être répartis en trois classes. Les bases des A*ité*$_{\mathrm{N}}$ sont représentatives du lexique adjectival de *Lexique 3* du point de vue de la taille, la contrainte de fidélité l'emportant sur la contrainte de taille. La formation d'un nom en *-erie*, *-ise* ou *-itude* sélectionne préférentiellement des radicaux adjectivaux courts (moins de deux syllabes) et ce pour obtenir un dérivé n'excédant pas trois syllabes. Le comportement des A*eur*$_{\mathrm{N}}$ et des A*esse*$_{\mathrm{N}}$ ne semble pas dicté par des contraintes phonologiques liées à la taille. L'analyse de la longueur des radicaux des bases adjectivales réalisés dans les A*suf*$_{\mathrm{N}}$ ne suffit pas à mesurer le rôle de l'aspect formel dans le choix du mode de formation. Le niveau suivant de comparaison des noms désadjectivaux va porter sur le comportement de chaque suffixe vis-à-vis de la structure morphologique des adjectifs sélectionnés, afin d'évaluer les différents cas de répulsion et d'attirance. Il est entendu que les paramètres phonologiques ne sont qu'un des paramètres dans les choix opérés lors de la construction de noms désadjectivaux.

11.2.2. Complexité morphologique des bases

La comparaison des noms de propriété étudiés suivant le type morphologique de leur base a pour objectif d'établir une éventuelle distribution des suffixes en fonction de ce critère. Les adjectifs de *Lexique 3*, triés eux aussi selon leur complexité morphologique, constituent encore une fois le groupe témoin. Le résultat du classement des A*suf*$_{\mathrm{N}}$ est présenté dans la Figure 31.

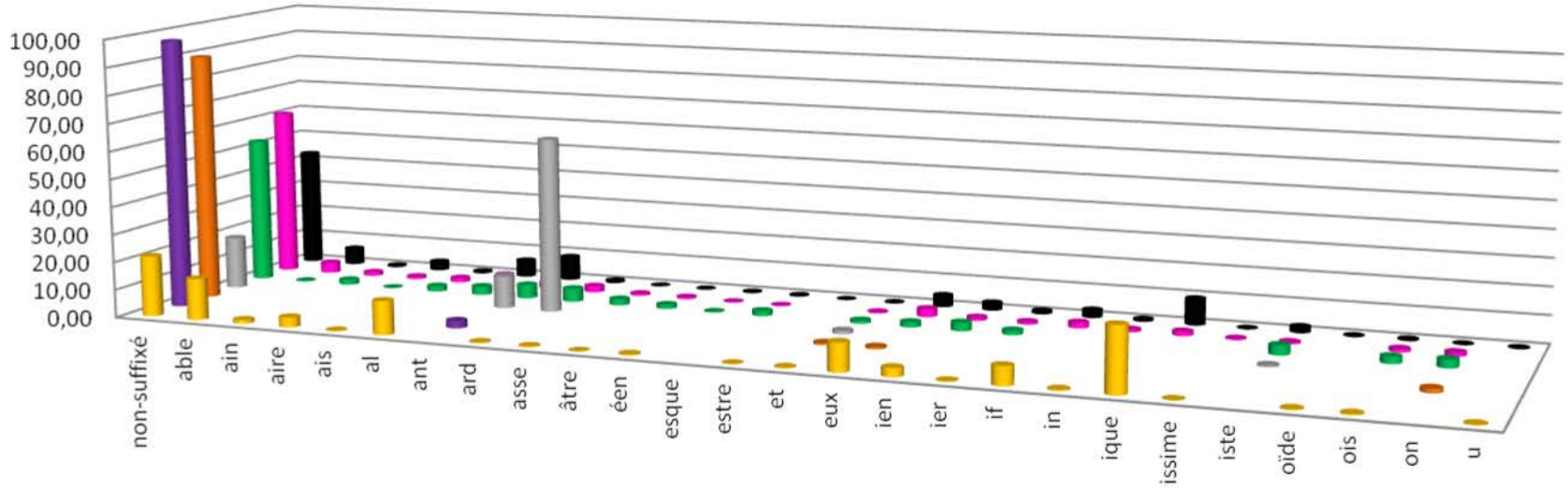

	non-suffixé	able	ain	aire	ais	al	ant	ard	asse	âtre	éen	esque	estre	et	eux	ien	ier	if	in	ique	issime	iste	oïde	ois	on	u
Aité	21,8	14,8	1,32	3,59	0,22	12,1		0,32	0,30	0,03	0,43		0,05	0,27	10,2	3,13	0,20	6,70	0,43	22,9	0,11		0,35	0,38		0,24
Aeur	97,3						2,67																			
Aesse	89,3													0,76	0,76										1,52	
Aise	18,8						11,7	62,9						1,18								0,59				
Aerie	52,9	0,25	1,86	0,12	1,98	3,10	4,96	4,83	2,23	1,49	0,25	1,86		1,12	1,86	3,10	1,61		2,73			3,47		2,48	2,97	
Aitude	61,1	3,86	1,36	0,91	1,59	4,09	2,27	2,27	0,68	0,68	0,23	0,23		0,45	2,95	1,14	0,91	2,05	0,91	1,59	0,45	0,68		1,14	1,36	
A Lexique3	43,0	6,16	0,61	3,31	0,71	6,21	8,81	0,86	0,18	0,22	0,33	0,37	0,12	0,28	4,24	2,78	1,10	2,78	0,71	9,53	0,17	2,19	0,30	0,52	0,21	0,30

Figure 31. Tri des A*suf*$_N$ selon la complexité morphologique des bases

Une ligne formée de tiges de la même couleur représente, pour un A*suf*$_N$ donné, la distribution des adjectifs bases A selon leur type morphologique, (par exemple les A*ité*$_N$ sont en jaune et cette ligne porte le numéro 1). Une colonne de tiges multicolores représente la distribution d'un type morphologique donné de A (e.g. les X*able*$_A$, qui constituent la colonne 2), suivant les A*suf*$_N$ où ils servent de base. Au croisement d'une ligne et d'une colonne, une tige représente le pourcentage de noms dont la base appartient à un type morphologique donné. Par exemple, la (colonne 2, ligne 1) indique que 14,83% des bases des A*ité*$_N$ sont de la forme X*able*$_A$.

Examinons la distribution des bases adjectivales non-suffixées illustrée par la colonne 1 multicolore. Comme pour chaque colonne, dans la dernière ligne (en noir), la tige indique le pourcentage d'adjectifs non suffixés dans *Lexique 3*. Ce pourcentage (43,07%) sert à étalonner les préférences et répugnances de chaque suffixe pour ce type morphologique de base. Par rapport à cette valeur étalon, deux tiges montrent une sous-représentation : celle des A*ité*$_N$ (colonne 1, ligne 1 : 21,83%) et celle des A*ise*$_N$ (colonne 1, ligne 4 : 18,82%), comme on l'a souligné dans les Chapitres 7 et 9. Inversement, toutes les autres sont surreprésentées : A*eur*$_N$ (col. 1, ligne 2 : 97,33%), A*esse*$_N$ (col. 1, ligne 3 : 89,39%), A*erie*$_N$ (col. 1, ligne 5 : 52,91%) et A*itude*$_N$ (col. 1, ligne 6 : 61,14%). Ces résultats corroborrent ceux observés dans la section précédente. Les A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ ont une préférence marquée pour les bases courtes, bases que l'on a plus de chances de trouver dans le lexique non-suffixé. La suffixation en -*itude* disposant d'un exposant dissyllabique avait une attirance pour les bases courtes. Il est donc attendu que cette suffixation soit également attirée par les bases non-suffixées. -*ité* et -*ise* en revanche montrent une préférence pour les bases suffixées.

Du point de vue polychorome, on remarque que les colonnes 2 (i.e. X*able*$_A$), 4 (i.e. X*aire*$_A$), 6 (i.e. X*al*$_A$), 15 (i.e. X*eux*$_A$), 18 (i.e. X*if*$_A$) et 20 (i.e. X*ique*$_A$) se démarquent des autres par une tige jaune plus grande que les autres tiges de la colonne témoignant de la sélection de ce type morphologique d'adjectifs par -*ité*. De même, les colonnes 8 (i.e. X*ant*$_A$) et 9 (i.e. X*ard*$_A$) ont une tige grise plus grande ce qui indique qu'ils sont sélectionnés par -*ise*.

Adoptant le point de vue monochrome, on constate que les lignes 1, 5, 6 sont celles qui comportent le plus grand nombre de tiges visibles, ce qui indique le plus grand nombre

de types morphologiques de bases sélectionnées par *-erie*, *-itude* et *-ité*. À l'inverse, les autres lignes sont lacunaires, ce qui reflète des critères de sélection plus sévères de la part des modes de formation représentés par ces lignes. Dans l'ordre décroissant du nombre de types morphologiques d'adjectifs sélectionnés, on trouve sans surprise *-ise*, *-esse* et *-eur* à la fin : le premier favorise les X*ard*$_A$ et X*ant*$_A$ (les deux autres ne sélectionnent quasiment jamais d'adjectifs suffixés) et *-itude*, *-erie* et *-ité* en tête. Puisqu'ils sélectionnent un plus grand nombre de types morphologiques d'adjectifs, nous allons consacrer un examen plus précis à ces trois suffixes. La comparaison de *-itude*, *-erie* et *-ité* nous conduit aux constats suivants.

Premièrement, il y a une forte attirance de *-ité* pour *-able*, *-ique*, *-if*, *-eux*, *-al*, *-aire*. Les adjectifs suffixés privilégiés par *-ité* sont sans surprise objectivables, et/ou relationnels. L'attirance pour *-able*, non partagée par *-itude*, est aussi un indice de neutralité de *-ité*. D'ailleurs, *-erie* ne sélectionne pas d'adjectif en *-if* ni *-ique*, qui dénotent des propriétés neutres (éventuellement scientifiques, pour *-ique*).

Deuxièmement, *-erie* et *-itude* se partagent les suffixes évaluatifs, orientés agent, péjoratifs et diminutifs (*-ard*, *-asse*, *-âtre*, *-esque*, *-et*, *-in*, *-on*) et ethniques (*-ais*, *-ois*) et les suffixes neutres (*-iste*, *-ant*) qui contreviennent aux propriétés phonologiques mises en évidence pour l'adjonction de *-ité*, cf. Chapitre 7. *-erie* est également attiré par *-ier*, en raison de leur lien de parenté (§9.2.1), ce qui se traduit par la troncation de /je/ (e.g. DROITIER > DROITERIE : /dRwat/). L'analyse de la Figure 31 confirme que les modes de formation sélectionnent des adjectifs selon leur type morphologique commandée surtout par leurs propriétés sémantiques plutôt que formelles.

Nous avons vu dans la section précédente que les modes de formation imposent des contraintes prosodiques différentes sur la taille du radical de la base. Cette section vient de montrer qu'ils présentent également des attirances pour certains types morphologiques d'adjectifs suffixés. Ce choix peut être motivé ou initié par deux facteurs :

- Premièrement, la similitude formelle entre le suffixe de l'adjectif et celui du nom dérivé est un facteur inhibant (e.g. /nianite/, cf. Dal & Namer 2010a), sauf en cas d'haplologie (e.g. *-ier* / *-erie*). Certaines incompatibilités, qui ne sont pas toujours explicables par la morphophonologie, conduisent également à l'évitement de la

consécution du suffixe adjectival et du suffixe nominalisateur. Sur ce point, *-ité* et *-itude* présentent un fonctionnement similaire : ils sont incompatibles avec les bases en *-ais*, *-ois*, *-nien* et *-mien*, comme le montrent Dal & Namer (2010a).

- Deuxièmement, les règles de suffixation adjectivales étant le plus souvent sémantiquement orientées, il est évident que l'évitement de certains adjectifs suffixés par le mode de formation de l'adjectif peut être guidé par des motivations sémantiques. Ainsi, on remarque que les adjectifs évaluatifs qui expriment la diminution ou la péjoration sont nominalisés en *-erie*.

L'analyse de la distribution morphophonologique des bases doit être complétée par un examen morphophonologique et par une étude sémantique. La section suivante compare les contraintes liées à l'adjonction des séquences /ite/, /əRi/, /œR/, /ɛs/, /iz/ et /ityd/ à un radical adjectival non-suffixé, en fonction de la finale de ce dernier.

11.2.3. Phonème final du radical adjectival

Dans cette dernière phase de comparaison formelle des A*suf*$_N$, nous n'examinons que les formes qui sélectionnent des bases adjectivales non-suffixées. Les A*suf*$_N$ ont été triés en fonction du phonème final du radical adjectival A. Le résultat du tri est consigné dans la Figure 32. Une ligne monochrome représente un type morphologique de nom A*suf*$_N$ dont la distribution sur la ligne correspond à celle du phonème final du radical de la base A. La ligne noire présente la distribution, suivant ce même paramètre, des adjectifs non-suffixés de *Lexique 3* fonctionnant ici aussi comme étalon. Une colonne multicolore fournit, pour un phonème donné, le pourcentage des radicaux adjectivaux se terminant par ce phonème. Nous référons à une colonne par le phonème dont elle décrit la distribution (e.g. la colonne /p/).

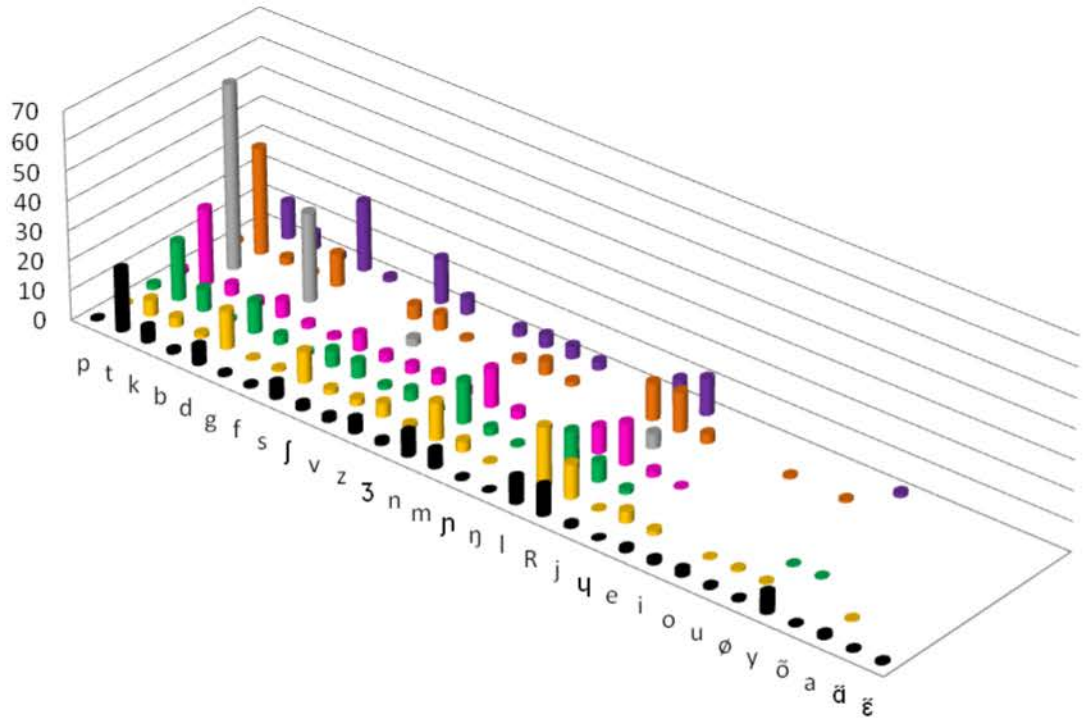

	p	t	k	b	d	g	f	s	ʃ	v	z	ʒ	n	m	ɲ	ŋ	l	R	j	ɥ	e	i	o	u	ø	y	õ	a	ɑ̃	ɛ̃
Lexique3 A non-suf	0,4	21	5,1	1,1	6,3	0,8	0,7	5,3	2	1,8	4,7	1,3	8,1	5,9	0,5	0,1	8,6	9,6	1	0	1,2	1,4	2,2	0,7	0,5	6,8	0,4	1,4	0,4	0,6
Aité bases non-suf	0,16	5,49	3,23	1,45	12,9	0,48	0,81	10,5	1,78	2,26	4,68	1,29	12,6	3,55	0,33		19,8	11,4	0,33	3,88	1,45		0,16	0,65	0,33			0,33		
Aerie bases non-suf	1,50	19,7	7,51	0,86	10,7	3,00	1,07	5,58	5,58	1,29	3,65	0,86	14,1	2,36	0,64		12,8	6,65	1,50						0,21	0,21				
Aitude bases non-suf	1,35	25,6	3,72	2,03	5,74	1,69	1,01	5,74	2,70	2,70	3,72	2,36	12,8	2,70	0,68	0,34	8,78	13,8	2,03	0,34										
Aise bases non-suf		62,5			30,0				2,50									5,00												
Aesse bases non-suf	0,78	35,9	2,34	0,78	10,9			4,69	5,47	0,78		1,56	4,69	1,56			12,5	13,2	3,13			0,78		0,78						
Aeur bases non-suf		12,3	5,48	1,37	23,2	1,37		15,0	5,48		2,74	4,11	4,11	2,74			8,22	12,3							1,37					

Figure 32. Phonème final

La description de la Figure 32 amène deux constats principaux. Le premier constat est une répulsion générale pour les voyelles (col. /e/-/ɛ̃/). Alors que 15,6% des radicaux adjectivaux féminins non-suffixés de *Lexique3* (col. /e/-/ɛ̃/; ligne 1) se terminent par une voyelle, les radicaux adjectivaux réalisés dans les noms de propriété ont rarement une finale vocalique. Cette répugnance s'explique simplement par le fait que les suffixes des noms étudiés ici (/ite/, /œR/, /ɛs/, /əRi/, /iz/ et /ityd/) débutent par une voyelle. Quel que soit le suffixe nominalisateur, la formation d'un nom de propriété implique alors des stratégies d'évitement de l'hiatus que provoquerait la consécution de deux voyelles.

La première stratégie d'évitement de l'hiatus est la **semi-consonantisation** de /y/ en /ɥ/ devant /i/ (e.g. AIGU > ACUITÉ : /ak**ɥ**ite/), ce qui explique la surreprésentation de ce phonème en fin des radicaux adjectivaux réalisés dans les A*ité*$_N$ et A*itude*$_N$, cf. (col. /ɥ/ ; lignes 2 & 4). La deuxième stratégie d'évitement de l'hiatus est l'**épenthèse**. Les consonnes épenthétiques sont /t/ pour *-esse*, *-erie* et *-itude* (e.g. BOURRU > BOURRUTITUDE : /buRy**t**ityd/), cf. lignes 3, 4 et 6. La troisième stratégie d'évitement de l'hiatus est la **troncation** de la voyelle finale (e.g. ÉTOURDI > ÉTOURDERIE : /**etuRd**əRi/).

On observe que les lignes 5, 6, 7 sont très lacunaires. Cela s'explique par le fait que les noms en *-eur*, *-esse* sont peu nombreux et que *-ise* ne sélectionne que des adjectifs se terminant par /t/ ou /d/ sous la pression de la majorité de noms en *-ardise* et *-antise*, comme observé à la section précédente.

Les lignes 2, 3, 4 indiquent que les formations en *-ité*, *-erie* et *-itude* s'adjoignent à toutes les consonnes. On s'attend à observer les mêmes contraintes pour *-ité* et *-itude*, qui se ressemblent beaucoup (même séquence initiale, même nombre de syllabes), mais la comparaison des lignes 2 et 4 colonne par colonne rend compte du contraire lorsqu'il s'agit de s'adjoindre aux phonèmes /t/, /d/, /s/ et /l/. La distribution du phonème /t/ dont la valeur étalon est de 21% (col. 2 ; ligne 1), nous indique que *-ité* répugne à s'adjoindre à /t/ (col. 2 ; ligne 2 : 5,49%) alors que *-itude* est attiré par ce phonème (col. 2 ; ligne 4 : 25,6%). Comme on l'a vu, ce résultat reflète la contrainte de dissimilation à laquelle est soumise la concaténation de /ite/ et la transgression de cette contrainte par /ityd/. De même, *-ité* est attiré par /d/, /s/ et /l/, contrairement à *-itude* (cf. col. 5, 8, 17, lignes 1, 2,

4) qui exprime toujours une valeur proche de l'étalon. L'adjonction de -*ité* est soumise à la contrainte de dissimilation alors que -*itude* en revanche cherche à transgresser cette contrainte.

En conclusion, la section 11.2 a mis en évidence les différences formelles entre ces modes de formation. Au §11.2.1, nous avons classé les suffixations en fonction de leur comportement vis-à-vis de la taille du radical adjectival. Pour -*ité*, nous avons constaté que la contrainte de fidélité l'emporte sur la contrainte de taille, contrairement à ce qui se passe pour -*erie*, -*ise* et -*itude*. Les suffixes -*eur* et -*esse*, monosyllabiques, s'adjoignent quasi exclusivement à des bases monosyllabiques. Le résultat permet à ces formations de respecter les contraintes de taille et de fidélité. Au §11.2.2, nous avons comparé les suffixes selon le type morphologique d'adjectifs qu'ils sélectionnent. Il en est ressorti (i) que le suffixe nominalisateur répugne à s'adjoindre à un suffixe qui lui ressemble, à moins de pratiquer une haplologie ou de troncation de ce suffixe et (ii) que la sélection est surtout sémantique. Les propriétés sémantiques des suffixations sont comparées dans la section 11.3. Enfin, au §11.2.3, nous avons vu que les suffixes ne sont pas distribués phonologiquement. -*ité* et -*itude* qui ont une forme similaire, ne sont pas soumis aux mêmes contraintes.

11.3. Comparaison des contenus sémantiques des A*suf*$_N$

Si tous les modes de formation étudiés ont en commun la capacité de construire des noms de propriété, les noms qu'ils construisent sont parfois susceptibles de dénoter autre chose qu'une propriété. L'analyse individuelle de chacun de ces modes de formation a montré des spécificités sémantiques. Nous voulons donc classer les A*suf*$_N$ en fonction des types sémantiques construits. Pour cela, l'ensemble des noms étudiés ont été triés en fonction de leurs emplois, suivant la caractérisation sémantique des noms exposée dans le Chapitre 4. Les classes d'emplois dont il est question sont : la propriété, l'occurrence, l'objet concret et la relation. Nous avons classé les propriétés en : propriétés physiques (dont la couleur), propriétés psychologiques, attitudes et appartenance identitaire. Notre décision de classer ces emplois nominaux est motivée par la polysémie quasi systématique des noms étudiés (cf. Chapitre 4) qui en conséquence relèvent de classes sémantiques différentes en fonction du contexte

d'occurrence relevé en ligne ou dans Frantext. Les résultats sont présentés dans le Tableau 52.

		1	2	3	4	5	6	7
		A(simple)*ité*$_N$	N*aLité*$_N$	A*eur*$_N$	A*esse*$_N$	A*erie*$_N$	A*ise*$_N$	A*itude*$_N$
1	toutes propriétés	99,52%	57,38%	100%	100%	92,32%	89,29%	96,36%
2	• physique sauf couleur	21,11%		71,33%	55,24%	11,65%	9,52%	19,55%
3	• couleur	1,11%		18,67%	0,76%	0,12%		1,14%
4	• psychologique	0,95%		4%	2,27%	0,37%		1,82%
5	• attitude	20,47%	2,37%	18,67%	20,45%	44,49%	52,98%	38,41%
6	• appartenance identitaire	15,24%	0,73%			12,52%		17,73%
7	relation		62,84%					1,82%
8	occurrence	14,92%	5,46%	10,67%	13,64%	68,65%	22,62%	3,18%
9	objet concret	2,38%	0,36%	2,67%	0,76%	25,03%	2,38%	0,45%

Tableau 52. Répartition des classes sémantiques des A*suf*$_N$ examinés.

Chaque ligne du Tableau 52 correspond à une classe sémantique. Les lignes grisées 1, 7-9 correspondent aux classes noms de propriété et de relation, et aux lectures concrètes et d'occurrences. Les lignes 2-6, non-grisées, correspondent à des sous classes de noms de propriété. La lecture d'une ligne a pour but de comparer le pourcentage de noms de chaque type morphologique qui peuvent avoir un emploi donné. Par exemple, la première ligne nous apprend qu'un pourcentage très élevé des noms de tous les types morphologiques peuvent dénoter une propriété, à l'exception des N*aLité*$_N$ pour lesquels le pourcentage est seulement de 57,38%.

Les colonnes 1-7 du tableau reflètent chacune la répartition sémantique des noms produits par un mode de formation donné en tête de colonne. Ils sont présentés dans l'ordre dans lequel nous les avons examinés dans les chapitres 7-10. Parmi les propriétés, nous avons distingué les couleurs, les autres propriétés physiques, les propriétés psychologiques, les attitudes et l'appartenance identitaire à un groupe humain. Les autres propriétés, que nous pas su identifier, ont été étiquetées simplement « propriété ». Leur caractérisation fera l'objet d'une recherche future. C'est pour cette raison que la somme des lignes 2-6 pour une colonne donnée peut être inférieure à la valeur donnée dans la ligne 1 de cette colonne, cf. col.2. La somme des colonnes 2-6

peut aussi être supérieure à la valeur donnée ligne 1, ce qui témoigne de la forte polysémie des noms étudiés. Par exemple, si l'on regarde la colonne 3, on constate que 100% des A*eur*$_N$ sont des noms de propriété, dont 18,67% peuvent dénoter une couleur, 71,33% une autre propriété physique, 4% une propriété psychologique, 18,67% une attitude.

Le Tableau 52 est décrit dans ce qui suit, où nous étudions la distribution des classes sémantiques en fonction du suffixe (§11.3.1) et la répartition des A*suf*$_N$ en fonction des types sémantiques dénotés par les noms de cette forme (§11.3.2).

11.3.1. Distribution sémantique des A*suf*$_N$

Dans cette section, nous allons décrire le tableau ligne par ligne, ce qui nous permettra de voir si une classe est propre à un mode de formation ou à tous. Nous allons décrire les classes sémantiques auxquelles appartiennent des noms construits par l'ensemble des modes de formation en proportions comparables, puis les classes sémantiques auxquelles appartiennent des noms construits par tous les modes de formation mais par un suffixe en particulier et enfin les classes lacunaires, c'est-à-dire les classes dont les noms ne sont formés que par une partie des modes de suffixation.

11.3.1.1. Classe sémantique indépendante du suffixe

Quel que soit le suffixe *suf*, les noms construits A*suf*$_N$ sont susceptibles de dénoter une **propriété psychologique**, suivant la définition donnée au Chapitre 4 (ligne 4 du Tableau 52). Même si dans l'ensemble, ces noms sont peu nombreux, ils forment une classe sémantique indépendante du suffixe nominalisateur, cf. (4), et parfois, indépendante également de la valeur sémantique de l'adjectif de base. Par exemple, en (d), l'adjectif base ne dénote pas une propriété psychologique : alors qu'on peut se sentir *maussade*, *aigre*, *triste* ou *seul*, ce n'est pas vrai pour *émouvant*. En (d), l'*émouvantise* n'est pas éprouvée par *Tom et sa première actu* mais elle est causée par lui et ressentie par ses lecteurs.

(4) a. MAUSSADE > MAUSSADITÉ *j'éprouve / je ressens de la maussadité*
b. AIGRE > AIGREUR *j'éprouve / je ressens de l'aigreur*
c. TRISTE > TRISTESSE *j'éprouve / je ressens de la tristesse*
d. ÉMOUVANT > ÉMOUVANTISE

Tom et sa première actu ... quelle émouvantise ... désolé, quelle émotion.[157]

e. SEUL > SOLITUDE *j'éprouve / je ressens de la solitude*

Les propriétés psychologiques, aussi appelées affects, cf. Flaux & Van de Velde (2000) entre autres, sont rares dans notre corpus chez les noms et les adjectifs. Peu de A*suf*$_N$ entrent dans la structure *ressentir / éprouver du* A*suf*$_N$ ou *un sentiment de* A*suf*$_N$ présentée dans le Chapitre 4. Si les noms d'affect sont peu nombreux, en revanche, les noms dénotant une propension humaine sont nombreux et ont été classés comme noms d'attitude.

11.3.1.2. Préférence pour un mode de formation

Indépendamment du mode de suffixation en *-suf*, les A*suf*$_N$ du corpus peuvent dénoter une **attitude**, (ligne 5 du Tableau 52) et l'exemple (5) qui illustre l'emploi d'attitude pour chaque type morphologique de (a) à (f). Rappelons que l'on appelle 'attitude' une propriété attribuée à un individu relativement à ce qu'il fait ou dit. Un A*suf*$_N$ est référencé comme nom d'attitude s'il entre dans la structure T7.NAtt de la forme *X faire preuve de* A*suf*$_N$ ou s'il accepte la paraphrase T.A.Orienté_agent contenant l'adjectif base telle que *X est* A *de faire / dire NP*. Tous les noms en (5) passent T7.NAtt avec succès, dans certains contextes.

(5) a. HUMBLE > HUMILITÉ

b. LOURD > LOURDEUR

Lee Daniels faisait preuve de lourdeur et de grossièreté […][158]

c. SAGE > SAGESSE

d. FLEMMARD > FLEMMARDISE

e. MORFALE > MORFALERIE

j'en sais long aussi sur la fainéantise et la morfalerie des chats ![159]

f. FOURBE > FOURBITUDE

Est-il normal qu'un homme durement marqué à droite, prenne pour

[157] http://site.anakinweb.com/actualites-magasin-gentle-giant-statuette-de-roron-corrob-n7090.html

[158] http://www.laterna-magica.fr/blog/?p=16210

[159] http://doriannn.blogspot.com/2006/06/jaime-le-pain-jaime-vraiment-le-pain.html

référence des hommes comme Jaurès et Zola ou est-ce de la fourbitude[160]

Contrairement aux noms de propriété psychologique, que l'on retrouve de façon limitée mais homogène avec n'importe lequel des suffixes *-suf*, cf. §11.3.1.1, les noms d'attitude se retrouvent tendanciellement surtout parmi les suffixés en *-erie*, en *-ise* et en *-itude*. En effet, 44,49% des A*erie*$_N$ 52,98% des A*ise*$_N$ et 38,41% des A*itude*$_N$ peuvent dénoter une attitude. L'existence de triplets (A*ise*$_N$, A*erie*$_N$, A*itude*$_N$) s'explique en partie à cause de cette caractéristique, comme on va le voir au §11.4.

Tous les modes de suffixation forment aussi des noms dénotant une **propriété physique**, (sans tenir compte des noms de couleur qui ont un fonctionnement à part), cf. (ligne 2 du Tableau 52) et (6). Les noms de propriété physique ont tendance cependant à être suffixés en *-eur* et *-esse* : 71,73% des A*eur*$_N$ et 55,24% des A*esse*$_N$ dénotent une telle propriété, contre seulement 19,55% des A*itude*$_N$, 21,11% des A(simple)*ité*$_N$, 10,90% des A*erie*$_N$ et 9,52% des A*ise*$_N$. Parmi les propriétés physiques on distingue notamment les propriétés chromatiques (6a), de dimension (6b, c, f) et accessibles aux sens (6d, e). Un contexte est donné pour les nouvelles unités lexicales en (d), (e), (f) :

(6) a. MAT > MATITÉ

b. LONG > LONGUEUR

c. PETIT > PETITESSE

d. GLUANT > GLUANTISE

Dès les premiers mots, la gluantise m'a assaillie, le miel sirupeux […][161]

e. DIAPHANE > DIAPHANERIE

très belle diaphanerie [en parlant d'une photo][162]

f. GÉANT > GÉANTITUDE

Il est dommage que ta photo ne montre pas vraiment la "géantitude" du phare.[163]

---

[160] http://www.lexisocial.com/forum/aff_liste.asp?id=148663&sG=1

[161] http://bulledepapier.typepad.com/weblog/livres/page/2/

[162] http://www.webastro.net/forum/showthread.php?t=32779

[163] http://www.chassimages.com/forum/index.php?topic=31781.0

Comme on le voit en (7), tous les modes de suffixation forment également des noms dénotant une **occurrence**, c'est-à-dire un événement (ou des paroles) par lesquels se manifeste la propriété adjectivale cf. (ligne 8 du Tableau 52). Cependant, un mode de formation est plus apte à produire des noms d'occurrence : il s'agit de *-erie* (68,65% des A*erie*$_N$ peuvent dénoter une occurrence). La classe sémantique des noms d'occurrence semble donc une spécifité de la suffixation en *-erie*. Ces noms apparaissent dans la structure *faire (dire) un (des)* A*suf*$_N$.

(7) a. ABSURDE > ABSURDITÉ *Il a fait/dit une/des absurdité(s)*

b. DOUX > DOUCEUR *Il a dit une/des douceur(s)*

c. POLI > POLITESSE *échanger des politesse(s) / rendre la politesse*

d. BÊTE > BÊTISE *faire ou dire une / des bêtise(s)*

e. ANARCHISTE > ANARCHISTERIE
dés qu'il y a une "anarchisterie" à faire[164]

f. COMPTABLE > COMPTABILITUDE
afin d'éviter que Ségo ne se mette en tête l'idée suicidaire de tenir seule sa comptabilitude.[165]

Enfin, notre corpus comporte des noms qui renvoient à des **objets concrets** (cf. Chapitre 3 pour le détail des tests d'identification) ; ces noms peuvent, eux aussi, comporter n'importe lequel des suffixes *-erie*, *-ité*, *-ise*, *-eur*, *-esse* et *-itude*, cf. (8). Comme la lecture d'occurrence, la lecture concrète est une spécifité des A*erie*$_N$. D'après le Tableau 52, ligne 9, 25,03% des A*erie*$_N$ peuvent référer à un objet concret. En outre, elle semble peu disponible pour les A*itude*$_N$, puisque, toujours selon le Tableau 52, seuls 0,45% des A*itude*$_N$ peuvent avoir une lecture concrète.

(8) a. PUBLIC > PUBLICITÉ : *Marie reçoit des publicités tous les jours.*

b. DOUX > DOUCEUR : *Marie a acheté des douceurs.*

c. RICHE > RICHESSE : *Marie fait étalage de ses richesses.*

d. GOURMAND > GOURMANDISE : *Marie mange des gourmandises.*

e. CHINOIS > CHINOISERIE : *Le salon est décoré avec des chinoiseries.*

---

[164] http://forums.sudpresse.be/index.php?showtopic=1514&st=0

[165] http://poliblog.canalblog.com/archives/2007/11/10/index.html

f. BLÊME > BLÊMITUDE : Grâce à sa nouvelle formule aux perfidus actif, Blêmitude de Charnier préserve la jeunesse de votre épiderme[166]

Tous les noms suffixés, indépendamment du suffixe, peuvent dénoter des propriétés psychologiques, physiques, des attitudes, des occurrences et des objets concrets. Cependant, alors que les propriétés psychologiques sont rarement mais équitablement représentées chez les A*suf*$_N$, quel que soit le suffixe, la répartition des autres classes sémantiques fait apparaître des spécialisations : les A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ sont hégémoniques parmi les noms de propriété physique, comme le sont les A*erie*$_N$ parmi les noms d'occurrence et d'objet concret. Les A*erie*$_N$ sont majoritaires, avec A*ise*$_N$ et A*itude*$_N$, pour la réalisation des noms d'attitude.

11.3.1.3. Sens construit par une partie seulement des modes de formation

Les noms appartenant à certaines classes sémantiques ne peuvent pas être dérivés par l'ensemble des suffixes (*-ité*, *-eur*, *-esse*, *-erie*, *-ise* et *-itude*). C'est le cas des noms de couleurs, d'appartenance identitaire et de relation, que nous examinons ci-dessous.

Les couleurs forment une classe de propriété physique à part, comme on l'a vu dans le Chapitre 5. Les noms de **couleur** sont formés exclusivement avec *-eur* (18,67%) cf. (ligne 3 du Tableau 52). Dans notre corpus, nous n'avons trouvé que 13 noms de couleur dérivés au moyen d'un autre suffixe. Ce sont :

- Les noms BLONDITÉ et ORANGITÉ, pour lesquels nous n'avons pas d'explication ;
- Les noms OCRITUDE, POURPRITUDE, ROUGITUDE, qui expriment un goût prononcé pour la couleur dénotée par la base ;
- le nom BLEUITÉ, dont la formation s'explique par la volonté d'éviter la séquence /øœR/, que l'on a sinon dans BLEUEUR, qui est enregistré dans le TLF mais qu'on rencontre à titre exceptionnel ;
- les noms AUBURNITUDE et AUBURNITÉ, dont l'existence s'explique par la volonté d'éviter la succession de deux syllabes contenant la séquence /œR/ qui se réaliserait dans la forme *auburneur* ;

[166] http://www.scribd.com/doc/7659921/CirandeSoir1

- les noms BRUNESSE, BRUNITÉ, FAUVITÉ et JAUNITÉ, dont la construction permet l'évitement de l'adjonction à *-eur* des phonèmes /n/ (/bRyn/) et /v/ (/fov/), dont on a vu, Figure 32, qu'ils sont sous-représentés devant /œR/ ;
- le nom JAUNERIE, dont la forme en *-erie* est certainement due à la connotation péjorative contenue dans le message du locuteur dans l'énoncé (9), qui fournit une description peu avantageuse d'un homme dans laquelle l'utilisation d'un vocabulaire dépréciatif, tels que les adjectifs *blondin* et *perclus*.

(9) Le type était petit, gras de la tête aux pieds, avec une calotte rouge sang et des favoris blondins et touffus qui lui couvraient les oreilles ; il avait la lippe grosse, sanguine, de petits yeux perclus de jaunerie[167]

La deuxième classe sémantique dans laquelle ne se spécialisent que certains des suffixes formateurs de A*suf*$_N$ est celle des noms de propriété **d'appartenance identitaire à un groupe humain**, cf. (ligne 6 du Tableau 52) et (10). On y retrouve des A*ité*$_N$, des A*itude*$_N$ et des A*erie*$_N$ uniquement. Parmi les 356 noms d'appartenance identitaire, 177 sont des A*ité*$_N$, 78 des A*itude*$_N$ et 101 des A*erie*$_N$. Les adjectifs bases dénotent eux-mêmes le plus souvent une propriété identitaire comme l'appartenance ethnique (10 a, b, c) ou idéologique (e.g CATHOLIQUE).

(10) a. CHINOIS > SINITÉ

b. ALLEMAND > ALLEMANDERIE

c. SICILIEN > SICILANITUDE

Alors, tout cela était peut-être fait avec la fougue et la passion de mes 27 ans, avec toute la force et la "sicilianitude" qui me caractérisent, mais je l'ai fait ![168]

Cependant, rappelons que, dans le cas des A*itude*$_N$ identitaires, les adjectifs bases dénotent n'importe quel type de propriété pouvant affecter un humain. Par exemple, BLONDITUDE en (11) renvoie à l'appartenance au groupe social des filles blondes. La

[167] http://augustinroussette.blogspot.com/2008/12/germain-chirurgien-barbier-les-1001.html

[168] http://larafab.iespana.es/larafab/html/qdf69lf.htm

propriété exprimée n'est pas celle de la couleur de cheveux (dénotée par le nom BLONDEUR), mais celle socialement attribuée aux blondes (i.e. être jolie et idiote).

(11) faut avoir la blonditude, le look, et porter la planche dans le bond sens!! [169]

Enfin, la classe des noms de **relation** est uniquement réservée à la suffixation en *-ité* (12a) (42,62% des N*aLité*$_N$) et très rarement en *-itude* (1,82% des A*itude*$_N$ peuvent exprimer une relation), cf. (ligne 7 du Tableau 52). Cette formation a été décrite à la section 7.3.2. Nous avons vu (Chapitre 7, section 7.3.2) que les noms de relation s'interprètent en fonction d'une base nominale, le nom base empruntant son radical à un adjectif de la série morphologique à laquelle il appartient. Ces noms ne sont pas des noms désadjectivaux au même titre que les autres noms du corpus.

(12) a. CELLULE > CELLULARITÉ

b. SEL > SALINITUDE

pas une seule mer mais des mers différentes de par leur température, leur degré de salinitude et leur densité.[170]

En conclusion, la plupart des classes sémantiques contiennent des noms construits par tous les modes de suffixation, sauf les noms de couleur (en *-eur*), les noms d'appartenance identitaire (en *-ité*, *-erie*, *-itude*) et les noms de relation (en *-ité* et *-itude*). La section suivante résume les propriétés sémantiques de chaque suffixation. Avec celle de propriété physique de couleur, la classe sémantique de l'appartenance identitaire est la première qui constitue une partition franche entre les types de noms désadjectivaux suffixés. Cette classe oppose d'un côté les A*ité*$_N$, A*erie*$_N$ et A*itude*$_N$ aux A*eur*$_N$, A*esse*$_N$ et A*ise*$_N$ de l'autre. Pour certaines classes sémantiques de noms, on a vu qu'il y avait une réelle partition entre les modes de formation :

- Seul un A*eur*$_N$ est en mesure de dénoter une couleur
- Seuls A*ité*$_N$, A*erie*$_N$ et A*itude*$_N$ peuvent désigner des propriétés d'appartenance identitaire.
- Seuls les N*aLité*$_N$ peuvent être caractérisés de noms de relation.

[169] http://godiche29.skyrock.com/7.html

[170] http://www.avmaroc.com/forums/2-vt2476.html?start=15

11.3.2. Propriétés sémantico-référentielles individuelles

Dans cette section, nous faisons le bilan des propriétés sémantiques de chaque mode de suffixation. Les résultats de l'analyse sémantique indiquent que les noms en *-Ité* présentent l'éventail sémantique le plus large de toutes les séries de noms. Ils peuvent dénoter une propriété physique (e.g. MATITÉ), une attitude (e.g. HUMILITÉ), l'appartenance identitaire à un groupe humain (e.g. ALSACIANNITÉ), une occurrence (e.g. ABSURDITÉ), un objet concret (e.g. SALETÉ) et rarement une propriété psychologique (e.g. MAUSSADITÉ). Relativement au nombre de A*Ité*$_N$ collectés, nous observons que les emplois concrets et d'occurrence sont moins fréquents que les autres. La suffixation en *-ité* est (avec *-itude*) la seule à former des noms de relation (e.g. CELLULARITÉ) dont la base est un nom qui emprunte le radical de l'adjectif relationnel de sa famille (e.g. MORT ; /mɔRtɛl/ ; MORTALITÉ). De manière tout à fait marginale, on relève même des A*ité*$_N$ formés sur des groupes NA où A est un adjectif typifiant (e.g. POISSON-ROUGITÉ « propriété typique des poissons rouges », ici en référence aux capacités cognitives des poissons rouges).

(13) Pas besoin, t'es déjà atteinte de <u>poisson rougité</u>.

Outre la possession d'un large éventail d'interprétations, la suffixation en *-ité* peut être qualifiée de neutre. En effet, la formation d'un nom en *-ité* n'ajoute pas de valeur évaluative au sens de l'adjectif base. Ce n'est que si la base a un sens dépréciatif, que cette valeur sera transmise au nom dérivé. En réalité, nous n'avons relevé que peu d'adjectifs dépréciatifs nominalisés en *-ité*. Nous avons vu au paragraphe 11.2.2 que les adjectifs en *-ard*, *-asse* et *-âtre* qui sont typiquement péjoratifs, ne sont pas éligibles à la formation de noms en *-ité*, selon les données dictionnairiques. On suppose donc une répulsion de *-ité* pour ce type de bases. La recherche en ligne de tels noms n'a d'ailleurs rapporté que 24 formes, dont 21 sont des doublons de noms en *-ise*, cf. (14) ou en *-erie*, cf. (15).

(14) TROUILLARD >$_{\text{-}ité}$ TROUILLARDITÉ ; TROUILLARD >$_{\text{-}ise}$ TROUILLARDISE

(15) BLONDASSE >$_{\text{-}ité}$ BLONDASSITÉ ; BLONDASSE >$_{\text{-}erie}$ BLONDASSERIE

Ce résultat indique qu'en dépit de la répulsion par le mode de formation en *-ité* pour les adjectifs dépréciatifs mise en évidence par l'analyse de la complexité morphologique

des bases, la construction de noms en -*ité* exprimant une évaluation négative n'est pas impossible. On peut donc dire que la neutralité de la suffixation en -*ité* s'exprime par le fait que -*ité* nominalise tout type d'adjectif, tout en cherchant à éviter les adjectifs évaluatifs et qu'il reproduit dans le nom le sens de la base sans valeur additionnelle.

Comme les noms en -*ité*, les noms en -*eur* et -*esse* sont des noms de propriété. Parmi eux, on a vu qu'on trouvait des noms d'attitude (e.g. *l'actrice a une nouvelle fois fait preuve de fraîcheur, Ici l'artiste doit faire preuve de finesse*), d'occurrence (e.g. *dire des gentillesses, des douceurs*), d'objet concret (e.g. DOUCEUR, RICHESSE) et de propriété psychologique (e.g. AIGREUR, TRISTESSE). La spécificité des noms en -*eur* et -*esse* est de privilégier la formation des noms de propriété physique. C'est le cas pour 90% des noms en -*eur* et et 56% des noms en -*esse*). De plus, la suffixation en -*eur* se démarque des autres en étant la seule à construire des noms de couleur. Les noms de couleurs formés avec un autre suffixe sont en effet anecdotiques. Les noms en -*eur* et -*esse* s'opposent enfin aux noms dérivés par les autres modes de formation en ne dénotant jamais l'appartenance identitaire à un groupe humain. Comme la suffixation en -*ité*, la formation de noms en -*eur* et -*esse* peut être qualifiée de neutre.

À la différence des noms en -*ité* qui se répartissent dans des classes sémantiques variées et des noms en -*eur* et -*esse* qui dénotent surtout des propriétés physiques, les noms en -*ise*, comme les noms en -*erie*, sont majoritairement des noms d'attitude (e.g. TRAÎTRISE). Il y a en effet 56,13% de noms en -*ise* et 44,49% de noms en -*erie* qui ont une interprétation d'attitude. Bien que cela soit possible, les noms suffixés en -*ise* et -*erie* dénotent assez rarement une propriété physique (e.g. GÉANTISE, LONGUERIE) et presque jamais une propriété psychologique (e.g. ÉMOUVANTISE, AIGRERIE). Les bases sélectionnées par -*ise* sont majoritairement dépréciatives. Comme on l'a vu au Chapitre 9, cette sélection est corrélée à l'attirance quasi exclusive de -*ise* pour les adjectifs de la forme X*ard*$_A$ ou X*ant*$_A$: la connotation péjorative observable pour la plupart des A*ise*$_N$ est une conséquence directe de la valeur dépréciative de leurs bases A. En effet, si A est neutre, A*ise*$_N$ n'est pas évalué négativement (e.g. FRANCHISE). Ce constat vaut aussi pour les noms relevés en ligne. En (16) par exemple, le locuteur semble apprécier la propriété d'*être croustillant* pour un aliment, dénotée par le nom CROUSTILLANTISE. Cette propriété n'est donc pas évaluée négativement.

(16) La croûte me dérange un peu, un peu trop de farine nuit à la croustillantise.

Contrairement à A*ise*$_N$, nous avons vu que les noms en *-erie* peuvent comporter une connotation dépréciative à la propriété neutre ou laudative dénotée par l'adjectif base (e.g. MODERNERIE, AIMABLERIE). Enfin, le nombre de noms en *-ise* et *-erie* passibles d'une lecture d'occurrence est supérieur à la moyenne. 23,23% de A*ise*$_N$ et 68,65% de A*erie*$_N$ de notre corpus ont une lecture occurrentielle, ce qui va de pair avec la forte proportion de noms d'attitude. Les noms en *-erie*, comme les noms en *-ité*, peuvent dénoter l'appartenance identitaire à un groupe humain. Cependant, lorsque la base est identitaire, le nom en *-erie* dérivé dénote plus souvent une occurrence ou un objet concret (e.g. CHINOISERIE) qu'une propriété ethnique. Les noms en *-ise* possèdent rarement une lecture concrète (2,58%), alors que 25,03% des noms en *-erie* ont un emploi concret, ce qui les distingue de tous les autres types de noms.

Enfin, comme on l'a vu au Chapitre 10, les noms en *-itude* relevés en ligne montrent des propriétés très différentes des noms plus anciens. À travers l'histoire de *-itude*, on trouve, comme avec A*ité*$_N$, des noms en *-itude* dans toutes les classes sémantiques. Ils peuvent dénoter une propriété physique (e.g. ALTITUDE), une attitude (e.g. INGRATITUDE), l'appartenance identitaire à un groupe humain (e.g. NÉGRITUDE), une occurrence (e.g. INEXACTITUDE), un objet concret (e.g. *Blêmitude de Charnier préserve la jeunesse de votre épiderme*) et rarement une propriété psychologique (e.g. TRISTITUDE). Il arrive que la suffixation en *-itude* forme des noms de relation (e.g. *leur température, leur degré de salinitude et leur densité*). La diversité sémantique qu'on perçoit dans les noms en *-itude* s'explique par les nouvelles propriétés pragmatiques de ce mode de formation, utilisé pour répondre à un besoin de jeu. Ce besoin de jeu implique notamment des échanges de suffixes et la nouvelle forme nominale en *-itude* hérite du sens du A*suf*$_N$ initial.

11.3.3. Conclusion

Les propriétés formelles, sémantiques et pragmatiques des différentes suffixations telles qu'elles se recouvrent sont schématisées dans la Figure 33. Dans cette figure, chaque ensemble représente un type morphologique de noms. Les ensembles sont positionnés les uns par rapport aux autres en fonction des propriétés que partagent les noms qu'ils construisent. Les ensembles et les chevauchements sont numérotés de 1 à 10.

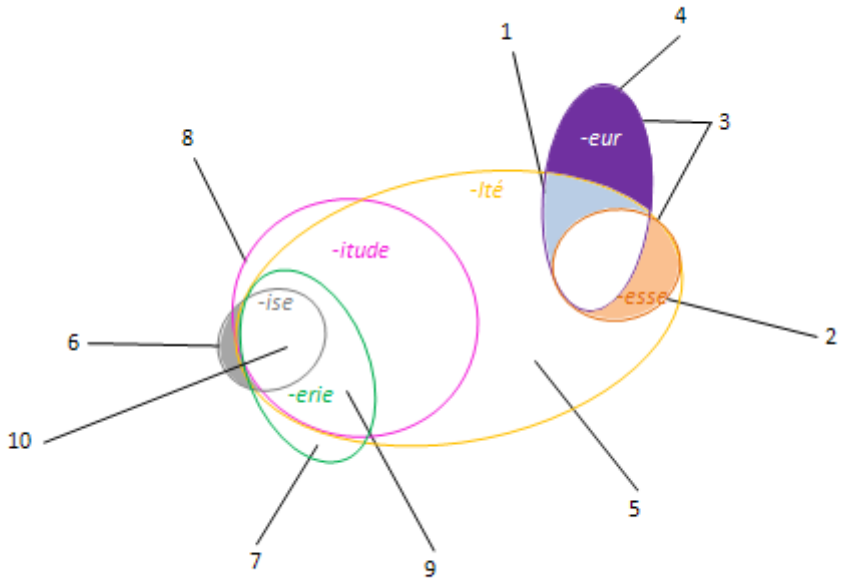

Figure 33. Chevauchements sémantiques des noms désadjectivaux suffixés

Les numéros étiquetant les différents ensembles sur la figure font référence aux propriétés sémantiques que nous avons synthétisées tout au long du §11.3 et que partagent souvent les noms issus de plusieurs modes de formation, ce que montrent les intersections et les unions des ensembles de la Figure 33. Chaque ensemble représente la liste des A*suf*$_N$ pour un *suf* donné en étiquette, suivant le code de couleur adopté tout au long de la Partie 2.

L'intersection de deux ensembles *suf1* et *suf2* contient les noms suffixés par *suf1* ou *suf2* et appartenant à la même classe sémantique. On remarque qu'aucun des ensembles n'est inclus dans un autre, excepté *-esse*, ce qui indique que chaque mode de formation *suf* (hormi *-esse*) dérive des noms à emplois spécifiques à *suf*. La deuxième remarque est que tous les ensembles possèdent au moins une intersection avec un autre, ce qui signifie que les classes de noms correspondant à ces chevauchements ne sont pas associées de manière exclusive à un mode de formation.

La suite du commentaire de la Figure 33 suit la numérotation.

- Le <u>numéro 1</u> signale l'intersection des A*ité*$_N$ et A*eur*$_N$ dénotant des **propriétés dimensionnelles** corrélées à une échelle de mesure, et dont la valeur correspond à la

borne maximale de l'échelle sur laquelle est mesurée la propriété (e.g. GRANDEUR, DENSITÉ).

- Symétriquement, le numéro 2 étiquette l'intersection des A*ité*$_N$ et A*esse*$_N$ qui comporte les noms dénotant cette fois la **borne minimale** d'une propriété physique sur l'échelle mesurant cette propriété (e.g. PETITESSE, PLATITÉ).
- Sous le numéro 3, on trouve l'union des A*eur*$_N$ et A*esse*$_N$ ainsi qu'une partie des A*ité*$_N$ dont la base appartient aux classes dixoniennes centrales et est courte et non-suffixée (e.g. GRANDEUR, PETITESSE, DENSITÉ).
- Parmi les classes centrales, on trouve les **couleurs**. Les noms qui en dérivent sont principalement suffixés par *-eur*, ce qu'indique le numéro 4.
- Les noms en *-ité* qui ne dénotent pas une propriété mais expriment une **relation** sont signalés par le numéro 5.
- Contrairement à A*eur*$_N$, A*esse*$_N$ et A*ité*$_N$, les noms en *-erie*, *-ise* et *-itude* ne sont, eux, pas toujours neutres. Ainsi les noms en *-ise* sélectionnent des adjectifs **dépréciatifs** de la forme X*ard*$_A$ (numéro 6), une partie des A*erie*$_N$, repérés par le numéro 7, dénotent une propriété **évaluée négativement**, et un sous-ensemble de A*itude*$_N$ est **morphopragmatiquement marqué** (numéro 8).
- Les noms d'**appartenance identitaire à un groupe humain** se trouvent à l'intersection des A*ité*$_N$, A*erie*$_N$ et A*itude*$_N$ identifié par le numéro 9.
- Enfin, sous le numéro 10, on trouve les A*ité*$_N$, A*erie*$_N$ et A*itude*$_N$ qui dénotent une **attitude**.

La Figure 33 rend bien compte du recouvrement partiel des classes sémantiques et des classes de A*suf*$_N$, ce qui confirme que l'hypothèse '*one suffix a rule*' ne peut pas être conservée, si on admet que l'unicité de la classe sémantique du résultat est un indice de l'identité d'une règle. Un autre phénomène à prendre en compte, et qui vient partiellement renforcer les résultats que l'on vient de résumer ci-dessus, est celui des n-uplets, c'est-à-dire des ensembles (A*suf-1*, ..., A*suf-n*) partageant la même base. Ces n-uplets sont étudiés dans la section suivante afin de déterminer dans quelles circonstances ils peuvent être qualifiés de synonymes.

En conclusion, les frontières entre les modes de formation ne sont pas nettes. En cela, nos résultats nous amènent à prononcer des conclusions qui diffèrent de celles énoncées

dans Martin (2012) qui fait l'hypothèse que les suffixes examinés (en tant que morphèmes) sont dotés d'une certaine valeur aspectuelle qui les différencie les uns des autres, et contribue à l'interprétation aspectuelle du nom. Par exemple, la valeur aspectuelle des noms en *-erie* serait SLP événementielle mais les noms en *-ité* n'en auraient pas une en particulier. Nos résultats montrent les limites des hypothèses qui, comme celle de Martin (2012), imaginent des parois sémantiques plus ou moins imperméables entre les noms, suivant le suffixe formateur.

11.4. Alternance suffixale

Avant d'analyser les n-uplets de notre corpus, nous présentons quelques travaux relatifs à l'alternance affixale au §11.4.1, et la méthode de classement des n-uplets relevés dans le corpus, au §11.4.2. Deux hypothèses permettent d'expliquer l'existence de doublons. Suivant la première, dite séparationniste (Beard, 1995), l'existence de différents exposants formels pour une seule instruction sémantique implique une synonymie absolue. Nous parlerons de **concurrence affixale** lorsque deux affixes se trouvent dans des noms synonymes. Le terme de *concurrence* est dédié à la description du remplacement d'un affixe par un autre sans modification de sens, si on en croit les travaux de Lignon (2002, i.a.). La seconde hypothèse, basée sur le signe, est évoquée par Plag (2000), voit dans la distribution des affixes l'expression des propriétés individuelles de chaque affixe : si les doublons qu'ils construisent ont des sens différents, alors la **distribution** de ces affixes est motivée sémantiquement.

11.4.1. Pourquoi les doublons

Un schéma de doublon (A*suf1*, A*suf2*) désigne le modèle suivant lequel se réalise un ensemble de doublons (A*suf1*, A*suf2*), à partir d'une base A commune et des affixes formellement distincts *suf1* et *suf2*. Tous les n-uplets sont ramenés à des combinaisons de doublons, car la distribution en combinaisons de doublons des n-uplets produit le même résultat. Pour un schéma de doublons donné, si tous les A*suf1* sont synonymes aux A*suf2*, alors il y a concurrence, c'est-à-dire que le choix de *suf1* ou *suf2* n'est pas motivé sémantiquement. Sinon, la distribution de *suf1* et *suf2* est motivée sémantiquement. De fait, la notion de doublon recouvre deux réalités : des noms synonymes ou avec une distinction de sens.

Selon les auteurs, l'analyse de l'alternance affixale est abordée du point de vue formel, historique ou sémantique. Dans tous ses travaux consacrés à la concurrence, Lignon (2002, 2009, 2011) définit cette notion comme un phénomène de substitution d'un affixe à un autre qui n'altère pas le sens du dérivé. Donc, un indice de concurrence est que les doublons (A*suf1*, A*suf2*) sont rigoureusement synonymes. Par exemple, Lignon (2002) montre que la distribution des suffixes *-ien*, *-iste*, et *-esque* est d'ordre phonologique. Dans une étude historique, Trips (2008) étudie l'alternance suffixale en l'anglais des suffixes nominalisateurs *-dom -ship -hood*. Faisant l'hypothèse que les suffixes sont porteurs de sens et que la base est sensible à ce sens, l'auteur montre que les doublons ont des sens différents ce qui lui fait dire que la prévalence au cours des siècles d'un suffixe par rapport aux autres n'est pas la conséquence d'un évitement de synonymie et que les affixes ne sont pas réellement en compétition les uns avec les autres.

L'alternance suffixale est aussi étudiée en synchronie du point de vue sémantique. Kelling (2003) par exemple, fait l'hypothèse que l'alternance entre *-age* et *-ment* est passible d'une explication en termes de proto-rôles (Dowty, 1991). Le mode de formation en *-age* sélectionnerait des verbes (proto-)agentifs, tandis que la nominalisation déverbale en *-ment* serait attirée par des verbes à sujet patient. L'auteur conclut que les deux suffixes ne sont donc pas concurrents mais distribués sémantiquement.

Plag (2000) étudie les affixes verbalisateurs *-en*, *-ize*, *-ate*, et *-ify* et les verbes converts de l'anglais pour déterminer s'ils sont concurrents ou si leur distribution est motivée sémantiquement. Il montre que ces affixes ne sont pas totalement synonymes et que ce qu'il appelle leurs *domaines d'application*, c'est-à-dire les classes sémantiques des dérivés, ne se recouvrent que partiellement. Il montre également que la distribution des affixes est en partie due aux propriétés phonologiques des bases. En ce qui concerne la question de l'alternance affixale, ses résultats montrent que ces affixes ne sont pas concurrents.

En prenant appui sur des études portant sur différentes langues, et avec des objectifs variés, les auteurs que nous venons de mentionner se posent tous la question de l'identification de la concurrence affixale entre *aff1* et *aff2*. L'un des indices en faveur

d'une telle concurrence est la synonymie de l'ensemble des dérivés de la forme X*aff1* et X*aff2*, où X désigne une même base. Ces dérivés, que nous appelons doublons, et qui réalisent des schémas de la forme (A*suf1*, A*suf2*) dans le cas de nos données, font l'objet de la section suivante.

11.4.2. Typologie des doublons

La notion de synonymie est au cœur de l'étude de l'alternance affixale, c'est pourquoi nous allons tenter de définir ici ce que cette notion recouvre pour nous. Galisson (1976, p. 543) définit comme synonymes « des termes de même sens ou plus exactement de sens équivalent, c'est-à-dire substituables dans certains contextes ». Cependant, cette définition est immédiatement tempérée par le commentaire suivant :

> « On ne trouve pas de synonymes parfaits appartenant à la même classe, ayant la même distribution, donc interchangeables dans n'importe quels contextes. La synonymie parfaite ou totale serait un luxe inutile du langage, en contradiction avec la loi d'économie » (Galisson, 1976, p. 543).

La définition de synonymie que donne Dubois (1994) ci-après, tient compte de la rareté des vrais synonymes, qu'il appelle synonymes absolus.

> « Sont **synonymes** des mots de même sens, ou approximativement de même sens, et de formes différentes [...] La synonymie peut avoir deux acceptions différentes : ou bien deux termes sont dits synonymes quand ils ont la possibilité de se substituer l'un à l'autre dans un seul énoncé isolé (pour un mot donné, la liste des synonymes est alors importante) ; ou bien deux termes sont dits synonymes (synonymie absolue) quand ils sont interchangeables dans tous les contextes, et alors il n'y a pratiquement plus de véritable synonyme sinon entre deux langues fonctionnelles (par exemple, en français, en zoologie, la nomenclature scientifique et la nomenclature populaire offrent de nombreux exemples de synonymie absolue) » (Dubois, 1994, p. 465).

Cruse (2004, pp.154-157) distingue les **synonymes absolus**, qu'on ne rencontre presque jamais, les **synonymes propositionnels** qui sont substituables dans tous les contextes, avec des différences au niveau de l'expressivité ou du registre de langue et les

quasi-synonymes, qui ne sont substituables que dans certains contextes. Comme le soulignent Galisson, Dubois et Cruse, la synonymie suivant laquelle deux termes sont interchangeables dans tous les contextes ne se rencontre presque jamais, ce que confirment les doublons relevés dans notre corpus, comme on va le voir dans l'analyse réalisée au §11.4.3. Nous allons redéfinir la notion de synonymie absolue.

Les doublons de notre corpus ont été triés selon leur degré de synonymie. Ils se répartissent donc, dans un premier temps, entre **synonymes absolus** et les autres. Parmi ces derniers, on distingue trois types : ceux qui n'ont aucun emploi en commun (**sémantiquement distincts**), ceux qui en partagent au moins un (**quasi-synonymes**) et ceux qui présentent une différence énonciative (**synonymes propositionnels**). Pour réaliser ce classement, nous nous sommes servie de l'annotation sémantique dont est munie chaque emploi nominal en fonction des contextes relevés : en effet, pour un nom donné, nous avons examiné (au mieux) une centaine de contextes, pour déterminer les classes sémantiques auxquelles ce nom est susceptible d'appartenir, cf. (17)-(20) où les étiquettes sémantiques sont données entre chevrons. Ces exemples illustrent chacun un doublon représentatif de ces 4 classes. Ils vont être repris dans la suite du texte avec un contexte pertinent pour chaque emploi donné entre chevrons.

(17) a. BALOURDISE < PROPRIETE / ATTITUDE / OCCURRENCE>
b. BALOURDERIE < PROPRIETE / ATTITUDE / OCCURRENCE>

(18) a. AMPLEUR < PROPRIETE >
b. AMPLITUDE <MESURE>

(19) a. GLAUCITÉ < PROPRIETE>
b. GLAUQUERIE <PROPRIETE / OCCURRENCE >

(20) a. SENSIBILITÉ < PROPRIETE / ATTITUDE / OCCURRENCE>
b. SENSIBLERIE <PROPRIETE/ ATTITUDE / OCCURRENCE > ; péjoratif

Rappelons que nous avons appelé *schéma de doublons* un modèle (A*suf1* ; A*suf2*) défini à partir de propriétés communes, ici les *suf1* et *suf2*. Pour chaque schéma, nous avons dénombré les doublons dont les noms sont synonymes absolus, quasi-synonymes, synonymes propositionnels et sémantiquement distincts. S'il s'avère qu'un schéma de doublons produit des doublons sémantiquement distincts, alors on pourra établir que ces deux suffixations produisent des noms de classes sémantiques différentes. Au contraire,

si un schéma de doublons produit majoritairement des synonymes, alors on pourra conclure à deux exposants concurrents produisant le même type morphologique de noms. Enfin, si les doublons formés par un schéma sont quasi-synonymes ou synonymes propositionnels, nous en conclurons que ces deux suffixations sont concurrentes pour certaines classes sémantiques uniquement.

La synonymie des éléments d'un doublon est déterminée par l'identité sémantique des classes auxquelles appartiennent les deux noms. Dans ce qui suit, nous appelons **synonymes absolus** deux noms d'un doublon partageant les mêmes types sémantiques, cf. (17). Par conséquent, deux noms d'un doublon sont **sémantiquement distincts** s'ils ne possèdent aucune étiquette sémantique en commun, cf. (18). Ensuite, lorsque deux noms qui partagent une ou plusieurs classe(s) sémantique(s) mais pas la totalité d'entre elles, cf. (19), nous les qualifions de **quasi-synonymes**. Enfin, nous appellerons **synonymes propositionnels**, suite à Cruse (2004), les éléments d'un doublon en relation de synonymie partielle, où les variations sont d'ordre pragmatique, cf. (20). Ces effets pragmatiques sont le jeu et l'évaluation négative. Nous allons maintenant décrire en détail les exemples (17)-(20).

Commençons par décrire les noms du couple (BALOURDISE, BALOURDERIE) en (21)-(22), que nous avons classés parmi les **synonymes absolus**. Dans les deux exemples, les noms dénotent une propriété en (a), une attitude en (b) et une occurrence en (c). Dans ces énoncés, les éléments du test identificatoire sont mis en gras.

(21) a. toute cette affaire **est d'une grande** <u>balourdise</u> politique[171] [Qualité]

b. Avoir la légèreté de l'ours, d'un ours, être très maladroit, **faire preuve d**'une grande <u>balourdise</u>.[172] [Attitude]

c. Le cinéma **commet** encore des <u>balourdises</u> d'une force neuve.[173] [Occurrence]

(22) a. ce scénario **est d'une grande** <u>balourderie</u> [Qualité]

---

[171] http://www.franceculture.fr/emission-revue-de-presse-internationale-oublier-ou-ne-pas-oublier-2010-07-13.html

[172] http://ours.ptidico.com/definition-de-ours.htm

[173] http://amisdecolette.fr/-Films-adaptes-de-sa-vie-

b. Il **a fait preuve** de balourderie en se félicitant bruyamment [Attitude]

c. on s'expose à **dire** des balourderies [Occurrence]

Dans certains énoncés, le locuteur / scripteur hésite entre les deux formes, tel que (23), relevé dans Frantext, ce qui constitue un autre indice de leur synonymie :

(23) Parce que si cette balourderie, ou balourdise, tombe dans les mains de […]

Voyons maintenant les noms du couple (AMPLEUR ; AMPLITUDE), qui sont **sémantiquement distincts**. En (24) et (25), ces noms se trouvent dans des contextes comparables (ici la mesure). Pourtant, ils ne sont pas interchangeables : on ne peut parler ni de *l'amplitude de fraudes* ni de *l'ampleur thermique journalière*. Nous avons analysé AMPLITUDE comme nom de mesure et AMPLEUR comme nom de propriété.

(24) Trop tôt pour **mesurer** l'ampleur des fraudes aux législatives[174]

(25) On peut également **mesurer** l'amplitude thermique journalière.[175]

Ces deux noms expriment des mesures qui font intervenir deux échelles différentes : AMPLEUR dénote une propriété de dimension comme GRANDEUR ou PETITESSE. À l'inverse, AMPLITUDE se définit comme « l'écart entre deux points extrêmes d'un mouvement ou d'un phénomène périodique », d'après le TLF.

Ensuite, les noms de la paire (GLAUCITÉ, GLAUQUERIE) en (26)-(27) sont classés comme **quasi-synonymes** leurs typages sémantiques ne se recouvrent pas complètement. Les deux noms peuvent dénoter « la propriété de ce(lui) qui est GLAUQUE » comme l'illustrent les énoncés (a), mais seul GLAUQUERIE peut dénoter une occurrence, cf. les énoncés (b).

(26) a. Le public francophone ne supportant que les récits **d'une grande** glaucité

b. ? ne pas savoir qui utilise ce pseudo pour **faire des** glaucités

(27) a. inventée sûrement par soir de **grande** glauquerie !

b. ne pas savoir qui utilise ce pseudo pour **faire des** glauqueries

---

174 http://fr.euronews.com/2010/09/20/trop-tot-pour-mesurer-l-ampleur-des-fraudes-aux-legislatives-afghanes/

175 http://fr.wikipedia.org/wiki/Amplitude_thermique

Enfin, les noms du couple (SENSIBILITÉ ; SENSIBLERIE) en (28)-(29) sont des **synonymes propositionnels**. Ces noms dénotent « la propriété de ce qui est sensible ». Cependant, le remplacement de chacun des noms par l'autre modifierait l'effet produit par l'énoncé d'origine. SENSIBLERIE en effet est porteur d'une valeur négative dont SENSIBILITÉ se trouve dépourvu.

(28) Si notre intelligence et notre <u>sensibilité</u> se développent et s'aiguisent […]

(29) plus de fausse pudeur ni de <u>sensiblerie</u> de mauvais aloi.

En plus des 4 cas qui viennent d'être décrits, ajoutons qu'il arrive que les noms d'un doublon soient à la fois quasi-synonymes et synonymes propositionnels, cf. (30). Dans ce cas, c'est la quasi-synonymie qui l'emporte.

(30) a. MODERNITÉ < PROPRIETE>

b. MODERNERIE <PROPRIETE / OBJET CONCRET> ; péjoratif

Nous avons classé les doublons que nous avons identifiés dans notre corpus suivant la quadripartition (i) synonymes, (ii) sémantiquement distincts, (iii) quasi-synonymes et (iv) synonymes propositionnels, ce qui nous permet de rendre compte des recouvrements sémantiques entre les suffixations examinées.

Quel qu'il soit, le résultat de ce tri est essentiel à l'identification d'une règle de dérivation. En effet, si la distribution des suffixes est motivée sémantiquement, alors c'est un indice allant dans le sens d'une différentiation des modes de formation en termes de contenu sémantique des dérivés. Au contraire, si les suffixes sont concurrents, alors ils peuvent être vus comme des exposants d'une même règle de dérivation. Enfin, si la rivalité ne porte que sur une partie des domaines d'application, les réponses sont multiples.

Maintenant que nous avons exposé les degrés de synonymie et la définition que nous donnons à chacun d'eux, nous allons opérer le tri des doublons dans la section qui suit.

11.4.3. Analyse des schémas de doublons

En tout, notre corpus compte 3983 noms désadjectivaux dont 1566 font partie d'un n-uplet, soit 39% des noms. En d'autres termes, 655 adjectifs (soit 21% des adjectifs du corpus) servent de base à n noms avec $2 < n < 6$. L'alternance suffixale est donc

répandue dans notre corpus. Le Tableau 53 indique la répartition des n-uplets en fonction de n et de la source. Les noms de le Monde et de la Toile font intervenir 8 fois plus de doublons que ceux du TLF seul.

	doublons	triplets	4-uplets	5-uplets	6-uplets	total
TLF	76	7	0	0	0	83
TLF, Le Monde, La Toile	457	148	43	6	1	655

Tableau 53. n-uplets relevés selon la source

Ci-dessous, nous trions les noms qui font partie d'un doublon (A*suf1*, A*suf2*) en fonction de *suf1* ou *suf2* (§11.4.3.1). Ce tri rend compte des couples de suffixes qui sont le plus souvent en alternance l'un avec l'autre et de ceux qui ne le sont jamais (§11.4.3.3). Nous aboutissons à la construction d'une cartographie des schémas de doublons, représentée par la Figure 34 et analysée au §11.4.3.2.

11.4.3.1. Cartographie des schémas de doublons

Dans la Figure 34, nous représentons sous la forme d'un parallélépipède la distribution de chaque type morphologique A*suf1* en fonction de la proportion de doublons (mesurée en % sur l'axe représentant la hauteur du parallélépipède) que les noms instanciant A*suf1* forment avec des noms instanciant le type morphologique A*suf2*. Un schéma de doublons (A*suf1*, A*suf2*) est donc matérialisé par la tige au croisement des axes correspondant, respectivement, à la longueur (que nous nommons abscisses) et à la largeur (que nous nommons ordonnées) du parallélépipède. La Figure 34 se lit de deux manières : du point de vue des rangées monochromes et du point de vue des rangées polychromes.

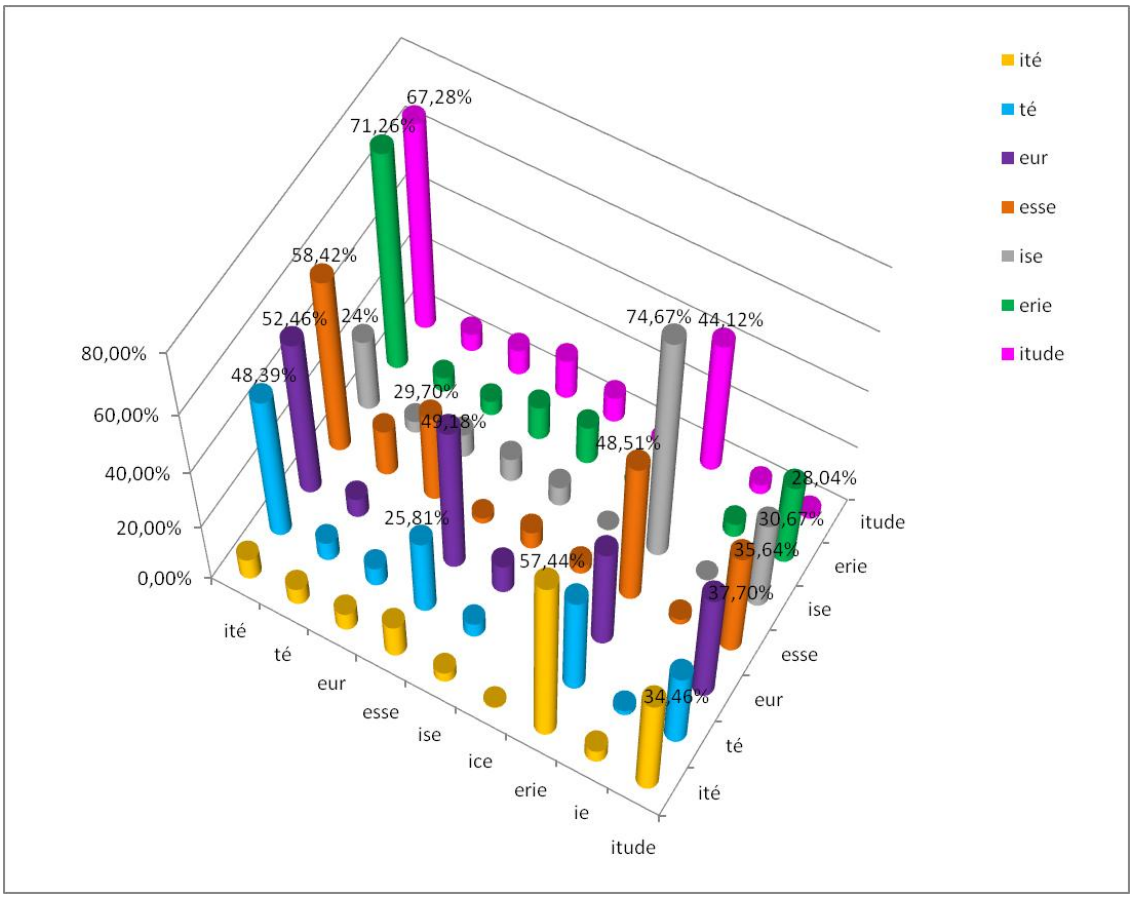

Figure 34. Carte des doublons en fonction des suffixes.

- Une rangée **monochrome** représente la répartition des doublons pour un type morphologique de noms donné en ordonnées. Par exemple, la rangée rose représente la proportion des A*suf*$_N$ dans les paires (A*suf*$_N$, A*itude*$_N$). Parmi les tiges de cette rangée, celle dont les coordonnées sont (A*erie*$_N$, A*itude*$_N$) avec la valeur de 44,12%, se lit : « 44,12% des noms partageant la base A des noms de la forme A*itude*$_N$ sont des A*erie*$_N$ ». Quand un A*suf*$_N$ intervient dans un n-uplet où n est supérieur à 2, le A*suf*$_N$ est distribué dans autant de doublons que nécessaire pour reconstituer la combinatoire. Par exemple, un triplet (A*ité*$_N$, A*itude*$_N$, A*erie*$_N$) est comptabilisé dans les instances du schéma (A*erie*$_N$, A*itude*$_N$) et celles de (A*ité*$_N$, A*itude*$_N$) dans la ligne rose, ce qui explique que la somme des pourcentages d'une ligne monochrome puisse être supérieure à 100%.

- Une rangée **polychrome** indique le poids d'un schéma de formation A*suf*$_N$ (donné en abscisses) dans la formation des doublons. Par exemple, la rangée polychrome des A*itude*$_N$ (située à l'extrême droite du plan) donne à voir que *-itude*

alterne fréquemment avec tous les suffixes pour la formation de doublons (sauf lui-même).

Chaque doublon est compté deux fois. Par exemple une instance de (A*ité*$_N$, A*itude*$_N$) est prise en compte dans la tige jaune (tout en bas à droite) et dans la tige rose (tout en haut à gauche). En valeur absolue, le nombre de couples représentés par les deux tiges est le même, mais la valeur en pourcentages est différente. Ainsi, 67,28% des noms qui forment un doublon avec A*itude*$_N$ sont des A*ité*$_N$, alors que seuls 34,46% des noms partageant la même base avec A*ité*$_N$ sont des A*itude*$_N$.

L'observation des rangées polychromes montre que *-ité*, *-erie* et *-itude* sont en quelque sorte des 'alternants universels' avec tous les suffixes, c'est-à-dire qu'ils interviennent massivement dans la formation de doublons dans toutes les rangées monochromes. Les autres rangées polychromes reflètent une alternance moins importante. La tendance générale exprimée dans le schéma est que tous les A*suf*$_N$ forment une grande quantité de doublons avec A*ité*$_N$, A*erie*$_N$ et A*itude*$_N$ et très peu avec les autres types de noms. Les schémas de doublons (A*eur*$_N$, A*esse*$_N$) et (A*esse*$_N$, A*eur*$_N$) s'écartent de cette tendance générale comme le montre la taille des tiges correspondantes : 29,70% des doublons de A*eur*$_N$ sont des A*esse*$_N$ et 49,18% des doublons de A*esse*$_N$ sont des A*eur*$_N$. L'alternance est à la fois mutuelle et quasi exclusive. Dans la section suivante, nous allons analyser les doublons recueillis du point de vue de leurs propriétés sémantiques.

11.4.3.2. Schémas de doublons et synonymie

Les instances des schémas de doublons présentés dans la Figure 34 ont été classés en fonction de degré de synonymie. Le résultat du tri est reporté dans le Tableau 54. Pour chaque schéma de doublons identifié par *suf1* et *suf2* (colonne 1), la colonne 2 donne le nombre d'instances qui réalisent ce schéma. Les colonnes 3, 4, 5 et 6 indiquent la quantité de paires analysées comme synonymes (col.3), quasi-synonymes (col.4), synonymes propositionnels (col.5) et sémantiquement distinctes (col.5). La proportion la plus significative est mise en gras. Les lignes ont été ordonnées en fonction de la valeur des pourcentages donnés dans les colonnes 3 à 5.

	1 schéma de doublon	2 nb de doublons examinés	3 synonymes absolus	4 quasi synonymes	5 synonymes propositionnels	6 sens distincts
1	(A*ité*$_N$, A*ité*$_N$)	38	**33** **86,84%**			5 13,16%
2	(A*té*$_N$, A*té*$_N$)	4	**3** **75%**			1 25%
3	(A*esse*$_N$, A*esse*$_N$)	2	**2** **100%**			
4	(A*erie*$_N$, A*erie*$_N$)	5	**5** **100%**			
5	(A*itude*$_N$, A*itude*$_N$)	4	**3** **75%**			1 25%
6	(A*ité*$_N$, A*té*$_N$)	30	**29** **96,67%**			1 3,33%
7	(A*ité*$_N$, A*ice*$_N$)	2	**2** **100%**			
8	(A*té*$_N$, A*ise*$_N$)	3	**3** **100%**			
9	(A*té*$_N$, A*eur*$_N$)	4	**4** **100%**			
10	(A*ité*$_N$, A*esse*$_N$)	58	**54** **93,10%**	1 1,72%		3 5,18%
11	(A*té*$_N$, A*esse*$_N$)	16	**14** **87,5%**	1 (jeu) 6,25%		1 6,25%
12	(A*ité*$_N$, A*eur*$_N$)	32	**27** **84,38%**	3 9,38%		2 6,24%
13	(A*ise*$_N$, A*itude*$_N$)	23	**15** **65,22%**	7 30,43%	1 4,35%	
14	(A*eur*$_N$, A*esse*$_N$)	30	**18** **60%**	8 26,67%		4 13,33%
15	(A*erie*$_N$, A*ise*$_N$)	31	**16** **51,61%**	14 45,16%		1 3,23%
16	(A*ité*$_N$, A*ise*$_N$)	18	**9** **50%**	8 44,44%		1 5,56%
17	(A*esse*$_N$, A*itude*$_N$)	36	14 38,89%	2 5,56%	**15** **41,67%**	5 13,89%
18	(A*ité*$_N$, A*itude*$_N$)	93	29 31,18%	20 21,51%	**41** **44,09%**	3 3,23%
19	(A*té*$_N$, A*itude*$_N$)	16	2 12,2%	5 31,25%	**9** **56,25%**	
20	(A*erie*$_N$, A*itude*$_N$)	32	7 21,88%	**22** **68,75%**	2 6,25%	1 3,12%
21	(A*eur*$_N$, A*erie*$_N$)	21	6 28,57%	**11** **52,38%**	3 14,29%	1 4,76%
22	(A*esse*$_N$, A*erie*$_N$)	49	15 30,61%	**28** **57,18%**	4 8,16%	2 4,08%
23	(A*ité*$_N$, A*erie*$_N$)	188	43 22,87%	**118** **62,77%**	11 5,85%	20 10,64%
24	(A*té*$_N$, A*erie*$_N$)	21	8 38,10%	**9** **42,86%**	3 14,29%	1 4,76%
25	(A*erie*$_N$, A*ie*$_N$)	20	9 45%	**9** **45%**	2 10%	
26	(A*eur*$_N$, A*itude*$_N$)	23	5 21,74%	2 8,70%	**8** **34,78%**	8 34,78%

Tableau 54. Résultat du tri des doublets en fonction de leur synonymie.

En premier lieu, on remarque qu'aucun schéma de doublons n'est majoritairement instancié par des noms de sens distincts (col.6). Donc, selon la définition de concurrence affixale qu'on a donnée au §11.4.1.1, on peut dire que les suffixes ne sont pas complètement distribués sémantiquement. En revanche, si le pourcentage de sens distincts est minimal, alors on s'éloigne de la motivation avant tout sémantique de la distribution des suffixes. Le seul pourcentage élevé de sens distincts correspond aux couples instanciant le schéma (A*eur*$_N$, A*itude*$_N$), cf. §11.4.2.

La description qui suit commence par les schémas de doublons dont les instances sont majoritairement synonymes absolus (lignes 1-14).

- Le premier groupe, cf. lignes 1-6, réunit les schémas de doublons présentant la particularité de mettre en jeu le même suffixe. Ce qui distingue les membres des doublons, c'est le radical adjectival utilisé comme base, cf.(31)-(34).

(31) CHINOISITÉ / SINITÉ

(32) MALADRESSE / MALADROITESSE

(33) FOFOLLERIE / FOUFOUTERIE

(34) AGILITÉ / AGILETÉ

Nous qualifions de synonymes absolus les schémas des lignes 1-6, car aucun couple instanciant ces schémas n'est formé de synonymes partiels ou propositionnels, et les couples de noms de sens distincts sont exceptionnels et reflètent la polysémie de la base (e.g. (SURDITÉ, SOURDITÉ)). Les doublons qui partagent la même base, qui sont dérivés avec le même suffixe et qui sont synonymes, sont des variantes formelles d'un même nom. Le couple (MAGNITUDE, GRANDITUDE) fait exception, à cause de sa particularité historique. En effet, les noms MAGNITUDE et GRANDITUDE reflètent deux des stades de la vie du suffixe -*itude* exposés au Chapitre 10. MAGNITUDE est ancien et dénote une mesure dans le domaine de la physique. GRANDITUDE, qui est lui très récent, dénote une propriété dimensionnelle et porte un effet pragmatique comique.

- Les lignes 7-14 décrivent eux aussi des schémas de doublons dont les instances sont majoritairement des couples de synonymes (de 60% à 100%). Les schémas (A*ité*$_N$, A*eur*$_N$), (A*ité*$_N$, A*esse*$_N$), (A*ité*$_N$, A*ice*$_N$), sont instanciés par des couples dont l'un des membres est un nom ayant un suffixe devenu indisponible, i.e. -*eur*, -*esse*, -*ise*, -*ice* et

un suffixe productif, i.e. *-ité*. C'est peut-être cette indisponibilité qui a favorisé la concurrence du suffixe *-ité*.

En revanche, la synonymie du schéma (A*ise*$_N$, A*itude*$_N$) s'explique par le fait que les deux modes de formation construisent des noms d'attitude, e.g. (BONNARDISE, BONNARDITUDE), cf. Tableau 54, §11.3.1.

Les schémas synonymes (A*té*$_N$, A*eur*$_N$) et (A*té*$_N$, A*ise*$_N$) reflètent une situation exceptionnelle. Les suffixes présents dans le schéma (A*té*$_N$, A*esse*$_N$) sont tous deux indisponibles aujourd'hui. En ce qui concerne le schéma (A*eur*$_N$, A*esse*$_N$), qui produit des synonymes dans 60% des cas, les couples qui l'instancient comportent des noms formés sur un adjectif court et non-suffixé, dénotant une propriété centrale (cf. Chapitre 8). Pour les noms des 40% des couples qui ne sont pas en relation de synonymie, la différence de sens s'explique par la polysémie de l'adjectif de base, et la distribution des contenus sémantiques de celle-ci suivant les modalités d'héritage que nous avons présentées au Chapitre 8 : l'acception physique est transmise au A*eur*$_N$ et celle de propension humaine au A*esse*$_N$, e.g. (TENDREUR vs TENDRESSE).

- Le troisième groupe (lignes 15-16) contient les schémas (A*erie*$_N$, A*ise*$_N$) et (A*ité*$_N$, A*ise*$_N$) dont les instances sont pour moitié des couples de noms synonymes et pour l'autre moitié des couples non-synonymes (i.e. quasi-synonymes, synonymes propositionnels et sens distincts). Le schéma de doublons (A*erie*$_N$, A*ise*$_N$) produit 51,61% de synonymes. Les doublons non-synonymes se distinguent par les lectures concrètes de A*erie*$_N$ que ne possèdent pas A*ise*$_N$. Par exemple, GLUANTISE et GLUANTERIE dénotent une propriété physique, mais seul GLUANTERIE peut se trouver en lecture concrète, comme dans l'énoncé donné sous (39) où GLUANTERIE renvoie à un produit cosmetique.

(35) Une <u>gluanterie</u> qui mousse, quelle horreur ! Et la composition alors ?[176]

Pour finir, le schéma (A*ité*$_N$, A*ise*$_N$) produit 50% de couples non-synonymes. Les deux membres d'un couple qui instancie ce schéma se distinguent l'un de l'autre par les lectures occurrentielles plus fréquentes pour A*ise*$_N$ que pour A*ité*$_N$, cf. Tableau 52. Par

[176] http://www.ciao.fr/La_Roche_Posay_Effaclar_Gel_Moussant_Purifiant__Avis_1345353

exemple, FAIBLARDISE en (36) a une lecture occurrentielle, alors que FAIBLARDITÉ a toujours une interprétation de propriété, cf. (37).

(36) « Le style est convaincant, mordant, et s´autorise déjà moins de faiblardises qu´auparavant. »

(37) Je confirme pour la faiblardité des Enermax

- Enfin, le dernier groupe de schémas de doublons (lignes 17-26, Tableau 54) comporte moins de 50% d'instances synonymes. Les schémas des lignes 20-25 sont instanciés par une majorité de doublons quasi-synonymes et ceux des lignes 17-19 et 26 par des synonymes propositionnels. Tous ces schémas (i.e. (A*ité*$_N$, A*itude*$_N$), (A*esse*$_N$, A*itude*$_N$), (A*ité*$_N$, A*erie*$_N$), (A*té*$_N$, A*itude*$_N$), (A*eur*$_N$, A*itude*$_N$), (A*erie*$_N$, A*ie*$_N$) et (A*erie*$_N$, A*itude*$_N$)) contiennent *-erie* et *-itude* qui justement sont utilisés pour fabriquer des noms pragmatiquement connotés et des noms concrets et d'occurrence pour *-erie*.

Les schémas (A*ité*$_N$, A*erie*$_N$), (A*eur*$_N$, A*erie*$_N$), (A*esse*$_N$, A*erie*$_N$) et (A*té*$_N$, A*erie*$_N$) sont instanciés par des couples de noms de propriété, mais le nom en *-erie* peut en plus renvoyer à une occurrence ou à un objet concret et / ou peut avoir une connotation péjorative (e.g. SINITÉ *vs* CHINOISERIE ; BLONDEUR *vs* BLONDERIE ; JEUNESSE *vs* JEUNERIE). Par exemple, CHINOISERIE, qui est dépréciatif, possède les interprétations d'appartenance, d'occurrence et d'objet concret, alors que SINITÉ est neutre et ne possède que l'interprétation de propriété.

45% des instances du schéma (A*ie*$_N$, A*erie*$_N$) sont des couples de noms quasi-synonymes, tel que le couple (CALVITIE, CHAUVERIE) où CHAUVERIE peut dénoter une occurrence :

(38) [à propos de deux hommes 'chauves'] Ils se disent des chauveries à mon avis[177]

56,25% des couples instanciant le schéma (A*té*$_N$, A*itude*$_N$) sont des synonymes propositionnels. Dans le couple (BEAUTÉ, BELLITUDE) par exemple, BELLITUDE dénote une propriété, comme BEAUTÉ, mais produit en plus un effet comique :

(39) « Le mythe de ma bellitude est brisé, ouai j'suis moche :p »[178]

[177] http://motofr.fotki.com/motofr_sur_les_routes/2005__larige/par_lescargot/dsc00087.html

Le schéma (A*itude*$_N$, A*erie*$_N$) est instancié par 68,75% de couples dont les membres se distinguent soit par un emploi concret ou d'occurrence de A*erie*$_N$ que n'a pas A*itude*$_N$.

La synonymie propositionnelle du schéma (A*esse*$_N$, A*itude*$_N$), e.g. (LENTEUR, LENTITUDE), peut s'expliquer par le fait que les formes en -*itude* les plus récentes, comme cela a été mentionné au Chapitre 10, résultent souvent d'un jeu consistant à substituer -*itude* à un autre suffixe.

Le schéma (A*ité*$_N$, A*itude*$_N$) est instancié à 44,09% par des doublons de même sens mais qui ne produisent pas le même effet pragmatique (A*ité*$_N$ est neutre, A*itude*$_N$ est ludique) que nous avons classés comme synonymes propositionnels, comme cela est expliqué plus haut.

(40) « Le ministre délégué au Budget raille la "duplicitude" du programme de la candidate socialiste Ségolène. »

(41) « C'est qu'il est touché là à la duplicité du rêve, à la double langue qui l'entraîne. »[179]

D'autres instances du schéma (A*ité*$_N$, A*itude*$_N$) sont partiellement synonymes (21,51%). Il s'agit des couples de noms désignant une propriété, qui peut être vue comme revendiquée ou identitaire par -*itude* (37), jamais chez -*ité*.

(42) « Sache juste le plaisr que j'ai à partager cet amour de la chauvité des messieurs avec d'autres messieurs. »

(43) « Les chauves sont partout, dans le sport, la politique, la culture... Ils assument paraît-t-il désormais leur chauvitude la tête haute. »

Enfin, le schéma (A*eur*$_N$, A*itude*$_N$) est celui qui a la proportion de couples non-synonymes la plus élevée. Ce résultat concerne surtout les A*itude*$_N$ les plus anciens (e.g. AMPLITUDE *vs* AMPLEUR), qu'on a déjà évoqués. Parmi les créations plus récentes, on peut citer le couple (AIGRITUDE, AIGREUR) dans lequel AIGRITUDE ne dénote jamais une propriété gustative, contrairement à AIGREUR. Les deux noms AIGRITUDE et

---

178 http://poulpye.canalblog.com/albums/et_le_reste___/photos/23143211-muahaha___panpan_et_moi___le_mythe_de_ma_bellitude_est_brise___o.html

179 Roubaud, J. (1989) *Le grand incendie de Londres : récit, avec incises et bifurcations*, p. 174

AIGREUR peuvent renvoyer à une attitude, ce pourquoi nous les avons classés comme partiellement synonymes.

L'analyse de la Figure 34 et du Tableau 54 portaient sur une répartition binaire des schémas de doublons. Or, MORDAN nous a également permis de relever des n-uplets pour lesquels *n* est supérieur à 2. Parmi ces n-uplets, deux schémas de triplets sont fréquemment instanciés : (A*ité*$_N$, A*erie*$_N$, A*itude*$_N$) et (A*ise*$_N$, A*erie*$_N$, A*itude*$_N$). 52% des triplets de la forme (A*ité*$_N$, A*erie*$_N$, A*itude*$_N$) ont pour base un adjectif d'attitude et 35% ont pour base un adjectif dénotant une propriété identitaire d'appartenance à un groupe humain (ethnique, détoponymique, idéologique, etc.). Les autres bases dénotent des propriétés physiques. Les trois noms contenus dans l'un de ces triplets peuvent potentiellement dénoter la propriété adjectivale. Seul le A*erie*$_N$ est capable de référer à un objet concret possédant une ou plusieurs propriétés stéréotypiques du groupe humain auquel renvoie la base. 81% des triplets (A*ise*$_N$, A*erie*$_N$, A*itude*$_N$) ont pour base un adjectif d'attitude. Les trois noms partagent l'interprétation de propriété, les spécificités du A*erie*$_N$ et du A*itude*$_N$ sont celles que nous avons déjà mises en évidence.

11.4.3.3. Bilan

L'étude des n-uplets a confirmé les résultats de l'analyse sémantique (§11.3), à savoir que la répartition des modes de formation est partiellement conditionnée par le paramètre sémantique. D'une part, chaque mode de formation présente des spécificités, d'autre part, il partage des similarités avec les autres. Nous avons trié les schémas de doublons selon que les dérivés qu'ils produisent sont synonymes absolus, quasi-synonymes, synonymes propositionnels ou ont des sens distincts. Le résultat du tri nous a conduite à distinguer cinq classes de schémas. Premièrement, nous avons vu qu'un mode de formation peut produire des doublons synonymes, c'est-à-dire des variantes d'un même lexème (cf. lignes 1-6 du tableau). Deuxièmement, l'étude des doublons dont les membres comportent un suffixe différent a montré que les suffixes *-eur*, *-esse* et *-ice*, devenus indisponibles (cf. Chapitre 8) sont en concurrence avec *-ité*, dont la productivité est avérée (cf. Chapitre 7) et qui les a supplantés, cf. lignes 7, 10, 12 du tableau. Troisièmement, nous avons identifié un groupe de schémas de doublons dont la moitié des instances contient des synonymes et l'autre moitié des noms qui ne le sont pas, cf. les lignes 15-16, ce qui ne nous permet pas de trancher ni en

faveur d'une distribution sémantiquement motivée de ces suffixes, ni en faveur de leur rivalité. Enfin, nous avons identifié des schémas qui contiennent une majorité de doublons non-synonymes et impliquant systématiquement *-erie* ou *-itude*, cf. les lignes 17-26. Ces schémas se divisent en la quatrième et cinquième classe. On sait que ces deux modes de formation ne sont pas neutres, contrairement à ceux en *-Ité*, *-eur*, *-esse*, *-ise*. Les membres des instances des schémas (A*Ité*$_N$, A*itude*$_N$), (A*esse*$_N$, A*itude*$_N$) et (A*eur*$_N$, A*itude*$_N$) se distinguent par l'effet morphopragmatique produit par A*itude*$_N$. Les noms en *-erie* ont pour particularité de renvoyer très souvent à une occurrence ou à un objet concret, ce qui place ces noms en situation de synonymie partielle avec leurs alternants qui ne possèdent pas ces interprétations (lignes 20-25).

11.5. Conclusion

Tout en ayant ses caractéristiques propres, chaque mode de suffixation partage toujours des similarités avec les autres. D'après notre analyse, la répartition des suffixes semble partiellement conditionnée par des paramètres sémantiques et formels, mais pas exclusivement. La comparaison formelle des modes de formation n'a pas permis de démontrer une motivation prosodique ou phonologique prédominante dans la distribution des suffixes. La comparaison sémantique a conduit à la représentation des chevauchements des noms suffixés en fonction de leur sens. Enfin, l'analyse et le classement des doublons ont montré que les modes de formation examinés ne sont ni dans une situation de concurrence ni totalement dans une distribution motivée sémantiquement. D'après l'analyse menée à la section 11.4, *-ité* peut être considéré comme concurrent des suffixes *-eur*, *-esse* devenus indisponibles, puisqu'il est utilisé par les locuteurs pour reconstruire des noms en *-eur*, *-esse* déjà existants.

Nous avons vu dans ce chapitre que deux suffixes sont concurrents lorsque les dérivés sont synonymes, c'est-à-dire quand l'un se substitue à l'autre pour des raisons qui ne relèvent pas de la sémantique. Inversement, deux suffixes sont en distribution sémantique quand ils forment des classes sémantiques de dérivés distincts, ce qui se manifeste en cas de doublons. Par conséquent, il n'y a jamais de synonymie dans un schéma (A*suf1*, A*suf2*) si *suf1* et *suf2* sont en distribution sémantique.

Partant de ces conditions permettant d'établir la concurrence (allomorphie) ou la distribution (différence sémantique) des affixes, nous formulons l'hypothèse que le sens construit peut être un paramètre central d'identification d'une RCL. La discussion qui porte sur la définition des règles de construction des noms désadjectivaux achoppe sur les résultats présentés dans ce chapitre, et fait l'objet du chapitre qui suit.

Chapitre 12. Identification des règles de construction des A*suf*$_N$

Sommaire

12.1. COMMENT IDENTIFIER UNE RCL : 3 HYPOTHÈSES 360

12.2. SOLUTION PROPOSÉE 365

12.2.1. VERS UNE 4ÈME HYPOTHÈSE 366

12.2.2. BILAN : UNE RÈGLE EST UN MODÈLE (N_1 : N_2) 368

12.3. APPLICATION DU MODÈLE (N_1 : N_2) À NOS DONNÉES 369

Cette thèse a pour but d'identifier les limites d'une règle en termes de champ d'application. Une même règle peut-elle former des dérivés de sens différents, peut-elle se réaliser par des exposants différents ? Et donc, pour notre corpus, combien de règles sont-elles à l'œuvre dans la formation des noms en *-ité*, *-eur*, *-esse*, *-erie*, *-ise* et *-itude* ?

Si les contraintes formelles et sémantiques sur l'adjectif étaient les mêmes pour tous les modes de formation et que, par conséquent, les types sémantiques de noms produits se recouvraient parfaitement, alors on pourrait dire que nous n'avons qu'une seule règle de construction des noms désadjectivaux. Si au contraire il n'y avait aucun recouvrement, des contraintes formelles et sémantiques sur l'adjectif discriminantes et des types sémantiques de noms produits parfaitement distincts les uns des autres, alors on pourrait affirmer que nous avons autant de règles que d'exposants. Or, nous avons vu dans la Figure 33 du Chapitre 11 et avec l'analyse des doublons qu'aucun des cas ci-dessus ne s'applique. Le nombre de règles est alors difficile à établir, car chaque mode de formation emprunte aux autres une partie de ses propriétés et des contraintes qu'il exerce.

Pour identifier le nombre de règles de construction des noms désadjectivaux suffixés, nous commençons par rappeler ce qu'on attend d'une règle de construction de lexèmes (RCL). Ensuite, nous introduisons la proposition de Roché (2007, p.45 ; 2009b, p. 173) qui consiste à substituer à la notion de RCL celles, complémentaires, de *modèle* et de

contraintes. Cette proposition est présentée dans plusieurs travaux (e.g. Roché, 2007, 2009a, b, 2011). Enfin, après examen de différentes hypothèses dont la formulation est rendue possible par le cadre théorique adopté, nous proposerons une solution adaptée à nos données, et basée en partie sur les résultats de l'étude des doublons menée au chapitre précédent.

12.1. Comment identifier une RCL : 3 hypothèses

La question théorique posée au début de ce travail de thèse porte sur les critères de délimitation du champ d'application d'une RCL. Un des objectifs d'une RCL est de prédire le sens morphologiquement construit d'un néologisme à partir du sens de sa base. Rappelons qu'une RCL se conçoit comme une relation entre deux lexèmes, décrite selon trois dimensions qui, dans l'idéal, fonctionnent indépendamment et parallèlement les unes des autres : une dimension catégorielle, une dimension formelle et une dimension sémantique. Nous allons examiner les trois dimensions successivement afin de définir quel rôle jouent ces critères dans l'identification d'une RCL.

Le premier critère d'identification se fonde sur le rapport catégoriel mis en place par la règle. L'hypothèse de la *unitary base hypothesis* ou d'unicité catégorielle soutenue par Aronoff (1976, p.48) consiste à dire qu'une règle de dérivation donnée ne sélectionne que des bases partageant la même information catégorielle. À l'encontre de cette hypothèse, Dal (1997) et Plag (2004), entre autres, montrent que la catégorie de la base n'est pas un critère pertinent pour définir une RCL.

Le critère le plus fréquemment adopté pour délimiter une règle de dérivation est la forme du marqueur de dérivation utilisé. C'est l'hypothèse dite de la *one suffix a rule* d'Aronoff (1976), selon laquelle on pourrait définir une règle de dérivation pour chacun des modes de formation examinés (hypothèse 1).

Hypothèse 1 : à chaque mode de formation correspond une RCL

Suivant l'hypothèse 1, on dénombre six RCL pour construire les noms de propriété de notre corpus : RCL-*ité*, RCL-*eur*, RCL-*esse*, RCL-*ise*, RCL-*erie* et RCL-*itude* rapidement décrites ci-dessous :

- La RCL-*ité* sélectionne des adjectifs de préférence suffixés, dénotant une propriété objective, ce qui exclut en principe, les adjectifs de la forme X*ard*$_A$, X*asse*$_A$, X*âtre*$_A$. Les A*ité*$_N$ héritent du sens de propriété de leur base, comme on l'a vu pour les A(simple)*ité*$_N$. Une partie des noms en -*ité* examinés (i.e. les N*aLité*$_N$) ne dénotent pas une propriété mais une relation, cf. Chapitre 7. Cette règle est très productive.

- La RCL-*eur* sélectionne des adjectifs courts (deux syllabes maximum) et non-construits, dénotant une propriété appartenant aux classes dixoniennes centrales. Si la propriété dénotée est dimensionnelle, elle correspond à la borne supérieure de l'échelle de mesure. Le A*eur*$_N$ hérite des propriétés sémantiques de sa base. Si la base est polysémique, dénotant soit une propriété physique, soit une propension humaine, le A*eur*$_N$ peut n'hériter que de l'interprétation physique. Les emplois concrets ou d'occurrence des A*eur*$_N$ sont rares. Cette règle est indisponible, cf. Chapitre 8.

- La RCL-*esse*, comme la RCL-*eur*, sélectionne des adjectifs courts (trois syllabes maximum) et non-suffixés, dénotant une propriété appartenant aux classes dixoniennes centrales. Contrairement aux bases sélectionnées par la RCL-*eur*, les bases de la RCL-*esse* renvoient à la borne inférieure de l'échelle de mesure. Le A*esse*$_N$ hérite des propriétés sémantiques de sa base. Si la base est polysémique, le A*esse*$_N$ peut n'hériter que de l'interprétation de propension humaine de la propriété. Les A*esse*$_N$ ont rarement une interprétation d'occurrence ou d'objet concret. À l'instar de la précédente, la RCL-*esse* est indisponible, cf. Chapitre 8.

- La RCL-*ise* sélectionne des adjectifs de la forme X*ard*$_A$ et X*ant*$_A$ qui expriment majoritairement une propriété évaluée négativement. Le nom hérite du sens de la base. Les A*ise*$_N$ ont parfois une interprétation d'occurrence ou d'objet concret. Le stock des bases étant épuisé, la disponibilité de la RCL-*ise* est limitée, cf. Chapitre 9.

- La RCL-*erie* a la particularité de construire des noms de propriété évaluée négativement, sans que les bases n'aient nécessairement un sens péjoratif. En conséquence, la RCL-*erie* répugne à nominaliser les adjectifs dénotant une propriété neutre, comme ceux de la forme X*ique*$_N$ et X*if*$_N$. Les A*erie*$_N$ ont un comportement différent des autres modes de formation : les emplois concrets et d'occurrence sont très répandus avec les noms construits par la RCL-*erie*. Ce procédé morphologique construit de nombreux noms, cf. Chapitre 9.

- Enfin, la RCL-*itude*, d'après les noms recueillis en ligne, est indissociable d'un effet comique. Cette règle sélectionne tout type d'adjectif et construit des noms de propriété destinés à amuser l'auditoire, cf. Chapitre 10. Elle construit aussi des noms d'appartenance identitaire basés sur des gentilés ou des toponymes et des noms savants. Ces noms ne produisent pas d'effet ludique. Cette règle a récemment retrouvé sa disponibilité, cf. Chapitre 10.

En somme, l'hypothèse 1 nous conduit à distinguer 6 RCL, dont trois sont disponibles et permettent la prédiction de néologismes, et trois sont indisponibles, ce qui leur confère un rôle essentiellement descriptif. L'hypothèse 1 n'est pas satisfaisante pour décrire nos données, dans la mesure où elle ne permet d'expliquer ni les doublons synonymes ni les hésitations. En effet, l'étude des n-uplets menée au Chapitre 11 a montré que la distribution des six suffixes n'est pas toujours motivée sémantiquement. Ce résultat confirme qu'on ne peut pas considérer ces six suffixes comme autant d'exposants de RCL sémantiquement distinctes.

Une autre solution consiste à considérer une règle comme une construction sémantique à laquelle correspondent plusieurs affixes. Par exemple, on pourrait faire l'hypothèse que les adjectifs détoponymiques suffixés en *-ain*, *-ais*, *-ois*, *-ien* qui entretiennent le même rapport de sens avec leur base, sont construits par une même règle. La généralisation de cet exemple nous conduit à formuler une seconde hypothèse :

Hypothèse 2 : il y a autant de RCL que de classes sémantiques en résultat

La formulation de cette hypothèse s'inspire du raisonnement proposé dans Kerleroux (2008, p.121), qui fait référence à *la* règle qui construit les noms de propriété, en considérant qu'il y a unicité de RCL quand plusieurs exposants sont utilisés pour construire des lexèmes d'une même classe sémantique.

Dans la mesure où tous les noms désadjectivaux de notre corpus possèdent une interprétation de propriété, hormi une partie des noms en *–ité* qui eux expriment une relation, on pourrait, selon cette seconde hypothèse, définir une RCL qui forme des noms désadjectivaux de propriété, en faisant intervenir l'un des exposants formels /ite/, /œR/, /ɛs/, /iz/, /əRi/ ou /ityd/ et une RCL qui forme des noms de relation en /ite/.

La première règle, que nous nommons RCL-prop, est représentée en (1), selon les propositions de formalisation empruntée à Fradin (2003). La RCL-prop a pour base un adjectif, et construit un nom féminin. Le nom dérivé hérite du sens de propriété dénoté par sa base adjectivale. Dans la rubrique sémantique (S), le contenu sémantique, exprimé ici sous la forme d'une notation en lambda calcul, fait intervenir à droite le symbole '$^{\frown}$' qui représente l'opérateur de nominalisation introduit par Chierchia (1984). Cet opérateur représente ici le lien qui relie la propriété aux individus qui l'instancient. En dehors de cette différence, les deux contenus sont identiques, ce qui est en conformité avec l'hypothèse de l'héritage du sens de la base adjectivale par le nom dérivé.

(1)

(F)	/…/	/…ite/, /…œR/, /…ɛs/, /…iz/, /…əRi/, /…ityd/
(Cat)	A	N, fém
(S)	λx. propriété (x)	$^{\frown}\lambda x$. propriété (x)

La règle qui construit les noms de relation, notée RCL-rel, est représentée en (2). La RCL-rel sélectionne une base nominale, et construit un nom féminin. Le nom base emprunte le radical de l'adjectif NaL_A de sa famille morphologique. Le sens du nom dérivé ne s'interprète qu'en fonction du contexte. Dans la rubrique sémantique (S), le contenu sémantique du nom dérivé est une relation entre le sens du nom base, x, et le reste du contexte, y, et implique parfois une valeur z, numérique ou prépositionnelle, comme on l'a vu au Chapitre 7.

(2)

(F)	/…aL /	/…aLite/
(Cat)	N	N, fém
(S)	x	$\mathcal{R}(x, y)$ ou $\mathcal{R}(x, y, z)$

Pour l'analyse de nos données, l'hypothèse 2 présente l'avantage de distinguer les noms de propriété des noms de relation, mais ne rend pas compte de l'ensemble des spécificités de chaque mode de formation qu'on a résumées au Chapitre 11. De plus, si cette hypothèse permet de prendre en compte les doublons synonymes, puisque la même base A, dans la RCL-prop, donne lieu indifféremment à un A*suf1* ou un A*suf2*, partageant le même contenu sémantique, elle échoue en revanche dans la prise en compte satisfaisante des doublons quasi-synonymes, soit synonymes propositionnels, soit sémantiquement distincts, qui constituent pourtant la majorité des cas.

En se fondant sur l'analyse de la synonymie, Plag (2000) préconise de distinguer les règles de dérivation selon les classes sémantico-référentielles auxquelles appartiennent les noms produits par chaque mode d'affixation. Ici, cela revient à regrouper sous une même règle les exposants qui correspondent aux procédés qui produisent des noms appartenant à la (aux) même(s) classe(s) sémantique(s). Cette troisième hypothèse reformule l'hypothèse 2 de manière un peu plus précise.

Hypothèse 3 : les lexèmes qui appartiennent strictement aux mêmes classes sémantico-référentielles sont construits par une même règle, indépendamment de l'exposant

C'est la synonymie absolue des schémas de doublons, reflétant les chevauchements sémantiques, qui détermine le regroupement en règle. Si pour un locuteur donné, deux suffixes *suf1* et *suf2* sont majoritairement interchangeables, alors on peut admettre que *suf1* et *suf2* sont des exposants de la même RCL pour la formation des A*suf1* et A*suf2* de cette classe sémantico-pragmatique. De cette manière, l'hypothèse 3 nous conduit à définir cinq RCL, d'après les résultats de l'analyse des doublons effectuée au §11.4.

- La première RCL construit des noms de propriété neutre et subsume les exposants *-Ité, -eur, -esse*, car, comme on l'a vu au §11.4, les suffixes *-Ité, -eur, -esse* produisent des synonymes absolus, à la faveur de l'indisponibilité de *-eur* et *-esse* et du statut de suffixe par défaut de *-ité*. Les noms d'appartenance identitaire en *-ité* et *-itude* sont également produits par cette RCL.

(3)

(F)	/…/	/…ite/, /…œR/, /…ɛs/, /ityd/
(Cat)	A	N, fém
(S)	λ*x*. propriété (*x*)	∩λ*x*. propriété (*x*)

- L'analyse des synonymes a également montré une rivalité entre *-erie* et *-ise* qui forment eux aussi des synonymes. La deuxième RCL construit les noms de propriété évaluée négativement en *-erie* et *-ise*, ce que nous représentons au moyen de la fonction ÉVAL_NÉG.

(4)

(F)	/…/	/…iz/, /…əRi/
(Cat)	A	N, fém
(S)	λ*x*. propriété (*x*)	∩λ*x*. ÉVAL_NÉG'(propriété (*x*))

- La troisième RCL construit les noms en *-itude*. Lorsqu'il désigne une propriété neutre, et qu'il apparaît dans un doublon, un nom en *-itude* ne présente jamais de synonymie absolue avec l'autre membre du doublon (e.g. AMPLITUDE, AMPLEUR). C'est pourquoi la RCL en (5) n'implique qu'un exposant.

(5)

(F)	/…/	/…ityd/
(Cat)	A	N, fém
(S)	λx. propriété (x)	$\frown\lambda x$. propriété (x)

- La quatrième RCL forge les noms en *-itude* du tout venant, créés uniquement pour répondre à un besoin de jeu. Ces noms sont non-spécifiés pour le sens, que seul le contexte permet de calculer.

(6)

(F)	/…/	/…ityd/
(Cat)	X	N, fém
(S)	x	sous-spécifié

- Enfin, la dernière RCL construit les noms en *–ité* de relation, qui ne sont jamais synonymes avec un doublon.

(7)

(F)	/…aL /	/…aLite/
(Cat)	N	N, fém
(S)	x	$\mathcal{R}(x, y)$ ou $\mathcal{R}(x, y, z)$

L'hypothèse 3 permet d'expliquer l'existence de doublons synonymes absolus ou propositionnels, ainsi que celle des doublons de sens distincts, mais est peu apte à représenter les cas de doublons quasi-synonymes dont rendent compte nos données. La quasi-synonymie traduit le fait que par certains aspects, deux suffixes donnés peuvent être analysés comme exposants formels d'une même règle (lorsqu'il y a chevauchement des classes sémantiques) mais aussi comme des exposants de règles distinctes sous d'autres aspects (domaine d'application propre). Par exemple, un nom en *–erie* peut dénoter une propriété, une occurrence ou un objet concret. C'est pour pallier cet inconvénient que nous proposons une quatrième solution.

12.2. Solution proposée

Dans cette section, nous présentons une hypothèse faisant intervenir la notion de modèle, grâce à laquelle nous allons faire varier dans la définition d'une RCL le nombre

d'exposants et / ou le nombre de relations sémantiques entre base et dérivé. La notion de modèle tel que nous l'entendons est représentée au §12.2.2. Elle s'inspire de celle de Roché présentée au §12.2.1.

12.2.1. Vers une 4ème hypothèse

Dans Roché (2006) consacré à la suffixation en *-isme*, l'auteur considère, pour des raisons historiques et à cause du comportement commun à tous les noms en *-isme*, qu'à une RCL formatrice de noms en *–isme* se substituent trois modèles : la relation axiologique (ESCLAVAGISME), les noms processifs et d'agents (PARACHUTISME), les noms de qualité (PARALLÉLISME), cf. (8)

(8) **RCL-*isme*** a. **modèle axiologique** : ESCLAVE$_A$ > ESCLAVAGISME$_N$
b. **modèle processif** : PARACHUTE$_N$ > PARACHUTISME$_N$
c. **modèle qualité :** PARALLÈLE$_A$ > PARALLÉLISME$_N$

La définition des modèles, qui fait intervenir la notion de contrainte, se prêtent mieux à décrire les interactions entre le lexique existant et le lexique en construction, cf. (Roché, 2007, p.57).

> « […] Mais sans restreindre le jeu des contraintes aux seuls paramètres morphophonologiques. Les contraintes phonologiques entrent en conflit avec des contraintes lexicales et avec les données morphologiques elles-mêmes. Ce qui évidemment ne simplifie pas la modélisation. » (Roché, 2007, p.57)

Un modèle tel que Roché le définit rend compte d'un fonctionnement sémantique unifié. Suivant l'exemple de l'analyse de la construction des noms en *-isme*, à une RCL donnée correspondent un exposant et un ou plusieurs modèles.

Nos données présentent une situation plus complexe que celle des noms en *-isme*. D'une part, les noms d'un type morphologique donné peuvent montrer plusieurs comportements. Par exemple, une partie des noms en *-ité* dénotent une propriété alors que les autres expriment une relation. On peut faire l'hypothèse que chacun de ces deux groupes de noms en *-ité* résulte de l'application d'un modèle différent, à l'image des noms en *-isme*.

(9) **RCL-*ité*** a. **modèle propriété** : BANAL$_A$ > BANALITÉ$_N$
b. **modèle relation** : CELLULE$_N$ > CELLULARITÉ$_N$

Mais, d'autre part, on relève des comportements partagés par plusieurs modes de formation. Les noms NIPPONITUDE et NIPPONITÉ en (10) sont interchangeables dans tous les contextes (cf. a et b). Nous pouvons donc faire l'hypothèse que les résultats de l'analyse des noms d'ethniques en -*ité* réalisée par Dal & Namer (2010a) sont valables pour –*itude* et décider que les noms des deux types morphologiques sont dérivés par la même règle.

(10) a. en favorisant ainsi une définition ethnique de la « nipponitude », le gouvernement japonais[180]
b. théoriquement à la limite de la définition de la nipponité ont résolu ce problème identitaire[181]

À l'inverse de la RCL-*ité* représentée en (9) qui fait intervenir deux modèles, en (10) une unicité sémantique de sortie implique indifféremment plusieurs exposants. Si l'on représente par un schéma de la forme (*x* : *y*) une règle à *x* exposants et *y* sens construits, le modèle en -*isme* (8) est de type **(1 : 3)** et le modèle produisant les noms de propriété ethnique en -*ité* ou -*itude* est ce que nous appelons un **modèle de type (2 : 1)**, cf. (11). Les noms issus de ce modèle vérifient le patron « identité » qui utilise deux suffixes, -*ité* et -*itude*.

(11) **modèle (2 : 1) « identité »** a. **exposant 1** : NIPPON$_A$ > NIPPONITÉ$_N$
b. **exposant 2** : NIPPON$_A$ > NIPPONITUDE$_N$

Puisque le modèle (2 : 1) « identité » forme des noms de propriété ethnique indifféremment en -*ité* ou -*itude*, à partir d'adjectifs ethniques ou de toponymes, les doublons que ce modèle produit sont strictement synonymes. La solution que nous proposons consiste à généraliser les modèles (1 : n) et (n : 1). Le premier, inspiré de

---

[180] http://www.zenit.org/rssfrench-20685

[181] http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2005/cherrier_p/pdf/cherrier_p.pdf

Roché (2007) envisage un exposant et plusieurs patrons sémantiques, le second, illustré en (11), plusieurs exposants et un patron sémantique.

Un modèle hybride, noté (n_1 : n_2) consiste alors à rendre possible à la fois le choix parmi n_1 exposants et la production d'un dérivé pouvant instancier l'un des n_2 patrons sémantiques.

12.2.2. Bilan : une règle est un modèle (n_1 : n_2)

Les modèles de type (1 : n) permettent d'expliquer la synonymie absolue des doublons et les modèles (n : 1) les doublons de sens totalement distincts. Il reste à inclure le cas des doublons partiellement synonymes et synonymes propositionnels, qui correspondent à un **modèle (n_1 : n_2)**. Ces noms sont formés par des exposants formels différents mais partageant une histoire commune et ont en commun l'appartenance à une ou plusieurs classes sémantico-référentielles.

Hypothèse 4 : Un modèle **(n_1 : n_2)** implique n_1 exposants formels regroupés pour des raisons historiques et n_2 classes sémantico-référentielles.

L'hypothèse 4 inclut les hypothèses précédentes, car n_1 et / ou n_2 peuvent valoir 1.

Une règle vérifiant l'hypothèse 4 obéit aux principes ci-dessous. Premièrement, les n_1 exposants peuvent être regroupés s'ils sont historiquement reliés, comme c'est le cas, par exemple, de *–eur* et *–esse* d'une part et de *–erie* et *–ise* d'autre part. Suivant ce même principe, l'identification formelle d'un modèle (n_1 : n_2) tient compte de la perte de disponibilité d'un affixe au profit d'un autre, telle que le rapportent les données observées. Ainsi, nous regroupons *-ité* avec *-eur* et *-esse* en raison de la productivité avérée de *-ité* (qui s'oppose à l'indisponibilité de *-eur* et *-esse*) démontrée dans plusieurs études et parce que *–ité* est utilisé par les locuteurs pour former des alternants aux noms en *-eur* et *-esse*.

Le deuxième principe pour l'élaboration du modèle (n_1 : n_2) demande que l'on tienne compte du paramètre **sémantique**. Ce paramètre est essentiel pour expliquer l'alternance suffixale, comme on l'a vu dans le Chapitre 11. Il n'y a en effet pas de biunivocité entre un type affixal de nom désadjectival et une classe sémantique. Au contraire, nous avons vu que les emplois des noms appartient à différents types présentaient de nombreux recouvrements. Pour rendre compte du fait que les noms

comportant un même suffixe puissent appartenir à des classes sémantico-référentielles distinctes, nous avons postulé des modèles (1 : n). À l'inverse, pour rendre compte du fait qu'à une même classe appartiennent des noms munis d'un suffixe distinct, nous avons proposé des modèles (n : 1). Donc, le modèle (n_1 : n_2) va permettre de représenter toutes les combinaisons formes / sens qui caractérisent nos données.

Outre les principes formels et sémantiques, l'élaboration d'une règle suivant le modèle (n_1 : n_2) obéit également à des contraintes prosodiques, phonologiques ainsi qu'aux conditions imposées par les interférences liées au poids du lexique existant, à des accidents historiques et à la volonté du locuteur. C'est pourquoi, enfin, nos règles doivent satisfaire aux principes liés au paramètre **pragmatique**, qui rend compte des besoins des locuteurs.

12.3. Application du modèle (n_1 : n_2) à nos données

La définition du modèle (n_1 : n_2), conjointement à l'application des principes résumés ci-dessus nous conduisent à élaborer des RCL :

- produisant des noms partageant le même type sémantique
- validant le même type d'évaluation (neutre, dépréciative, motivée par des besoins de jeu)
- regroupant des exposants ayant une histoire commune et / ou qui se sont substitués l'un (les uns) à l'autre (aux autres) au cours des siècles. Par ces regroupements, nous obtenons 5 RCL.

La première construit des noms en *-ité*, *-eur*, *-esse* et *-itude* qui dénotent une propriété, sans effet morphopragmatique, cf. (12).

(12)

nom du modèle	(4 : 1)	
exposants	*-ité*, *-eur*, *-esse*, *-itude*	
effet morphopragmatique	neutre	
(F)	/…/	/…*exp*/
(Cat)	A	N
(S)	λx. propriété (x)	$\cap\lambda x$. propriété (x)

La deuxième construit des noms en *-ité* qui expriment une relation, cf. (13-14). Ici aussi, aucun effet pragmatique n'intervient. Du point de vue formel, nous avons vu que le nom base emprunte la forme de l'adjectif de sa famille.

(13)

nom du modèle	(1 : 1)	
exposants	*-ité*	
effet morphopragmatique	neutre	
(F)	/…aL/	/…aLité/
(Cat)	N	N
(S)	x	$\mathcal{R}(x, y)$ ou $\mathcal{R}(x, y, z)$

(14) La <u>cellularité</u> de l'échantillon

Le troisième, représenté en (15) construit des noms en *–ité* et *–itude* qui dénotent une appartenance identitaire sans ajouter de connotation :

(15)

nom du modèle	(2 : 1)	
exposants	*-ité*, *-itude*	
effet morphopragmatique	neutre	
(F)	/…/	/…*exp*/
(Cat)	A	N
(S)	ethnique, gentilé	appartenance identitaire

La quatrième RCL construit des noms en *–itude* dont le sens est sous-spécifié, mais dont la création est exclusivement le fruit d'une volonté de jeu, cf. (16-17).

(16)

nom du modèle	(1 : n)	
exposants	*-itude*	
effet morphopragmatique	jeu	
(F)	/…/	/…ityd/
(Cat)	X	N
(S)	x	sous-spécifié

(17) éviter que Ségo ne se mette en tête l'idée suicidaire de tenir seule sa **comptabilitude**.

Enfin, la cinquième RCL construit des noms en *-itude*, *-erie* et *–ise* qui dénotent une propriété, plus précisément une évaluation (attitude), une occurrence ou un objet concret, et pouvant exprimer soit une volonté de jeu, soit une opinion négative de la part du locuteur.

(18)

nom du modèle	(3 : 4)	
exposants	*-erie, -ise, -itude*	
effet morphopragmatique	évaluation négative ou jeu	
(F)	/…/	/…*exp*/
(Cat)	A	N
(S)	λ*x*. propriété (*x*)	i. propriété ii. attitude iii. occurrence iv. objet concret

L'ensemble des noms de notre corpus sont analysables au moyen de ces règles. Les RCL sous (12), (13) et (15) rendent compte des synonymes parfaits. Les RCL (14) et (15) permettent de former des noms à interprétation unique alors que la RCL illustrée en (18) est en mesure de former des quasi-synonymes et des synonymes propositionnels. Les emplois polysémiques sont rendus possibles pour un A*suf*$_N$ donné, dès lors que *suf* est l'exposant de plusieurs RCL (e.g. 12 et 13) et que les autres contraintes (formelles) sont respectées.

La transposition du système de règles sous forme schématique résulte en la Figure 35 qui comporte 4 niveaux (L1 à L4) présentée ci-dessous :

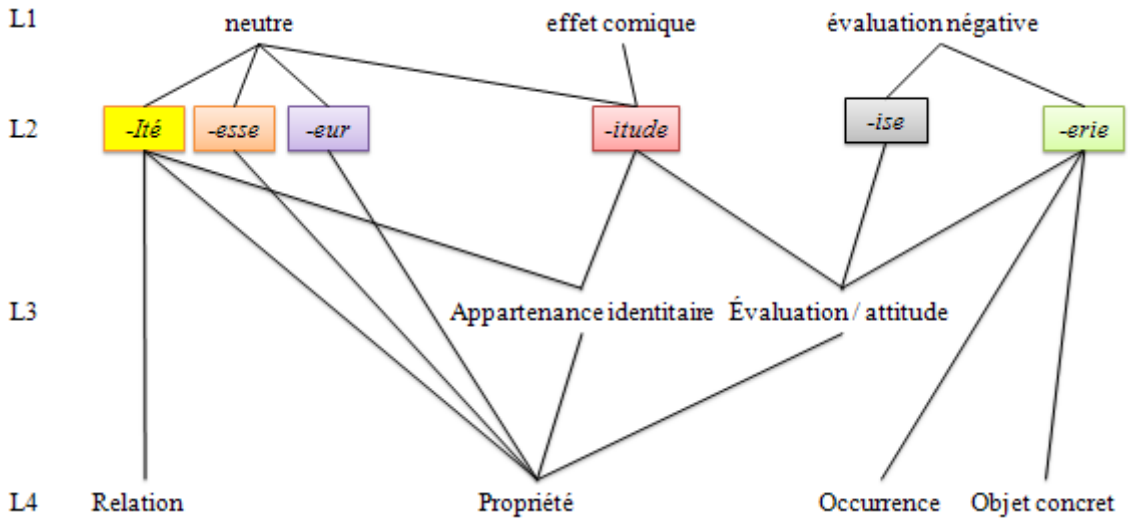

Figure 35. Correspondances entre séries dérivationnelles et comportements sémantiques et pragmatiques des noms dérivés

Dans cette figure, chaque type morphologique de noms est représenté par son suffixe nominalisateur dans la ligne L2. La ligne L4 donne les classes sémantico-référentielles auxquelles appartiennent les A*suf*$_N$ et les sous-types les plus instanciés sont donnés dans la ligne L3. Il s'agit des patrons « identité » (*-ité*, *-itude*) et « attitude » (*-itude*, -

ise, *-erie*). La ligne L1 donne les types pragmatiques ‘neutres’ (*-ité*, *-esse*, *-eur*, *-itude*), ‘effet comique’ et ‘évaluation négative’ (*-ise*, *-erie*).

En conclusion, la définition de modèles (n_1 : n_2) nous permet de rendre compte de tous les degrés de synonymie des doublons (i.e. synonymes absolus, quasi-synonymes, synonymes propositionnels et sémantiquement distincts), ce qui rend l’hypothèse 4 plus satisfaisante que les trois autres pour identifier le champ d’action des règles qui construisent les noms de notre corpus.

Ce système de règles peut être amélioré, notamment en affinant la règle (55) pour faire apparaître (suivant les mêmes principes que ci-dessus) tous les sous-types de ‘propriété’ (couleur, autre propriété physique, propriété psychologique), ce qui fera l’objet d’un travail futur.

Conclusion de la Partie 2

Dans la deuxième partie de cette thèse, nous avons réalisé une analyse individuelle puis comparative des modes de formation étudiés. Dans les chapitres 7 à 10, nous avons étudié les propriétés formelles et sémantiques des six modes de formation -*Ité*, -*eur*, -*esse*, -*ise*, -*erie* et -*itude*. Pour capter les tendances actuelles de la construction des noms désadjectivaux en français, nous avons eu recours aux noms relevés en ligne, tout en faisant extrêmement attention à l'utilisation de ces données. Dans ces quatre chapitres, nous avons établi les spécificités de chacun de ces six modes de formation dont les principales sont résumées dans ce qui suit.

Le mode de formation des noms désadjectivaux le plus répandu en français est la suffixation en -*Ité*. Il a été traité du point de vue formel puis du point de vue sémantique au Chapitre 7. La faible quantité de A*té*$_{N}$ et la perte de disponibilité de ce patron nous ont conduite à ne faire porter l'analyse formelle que sur les A*ité*$_{N}$. L'examen des radicaux adjectivaux réalisés dans les A*ité*$_{N}$ a révélé qu'aucune contrainte de taille ne pèse sur la sélection d'un type particulier d'adjectif. De plus, cet examen a montré que la majorité des bases de A*ité*$_{N}$ sont complexes, notamment suffixés en -*able*, -*ique*, -*if*, -*al* et -*aire* ce qui se traduit par le fait que les finales réalisées sont des consonnes sonantes, plus particulièrement des liquides (/l/ et /R/), ou les fricatives /v/ et /s/. Ce résultat a été confirmé par l'analyse des finales des radicaux adjectivaux morphologiquement non-suffixés.

L'analyse sémantique a porté sur deux sous-corpus de A*ité*$_{N}$: 629 A(simple)*ité*$_{N}$ et 549 N*aLité*$_{N}$. Les premiers sont des noms de propriété, présentant rarement une lecture concrète ou occurrentielle. L'analyse de ce sous-corpus a montré que la nominalisation préserve le sens de l'adjectif. L'observation des N*aLité*$_{N}$ a fait ressortir trois classes sémantiques de noms : (i) les noms de propriété (37,16%), (ii) les noms de relation (42,62%) et (iii) les noms qui possèdent les deux interprétations (20,22%), identifiables grâce au contexte d'emploi. Les noms de la première classe sont désadjectivaux et les noms de la deuxième classe sont dénominaux. Plusieurs hypothèses ont été formulées pour expliquer la présence du segment /aL/ : l'analogie, l'emprunt et la pression

lexicale. En substance, la base des N*aLité*$_{N}$ de relation est un nom N qui se réalise sous la forme du radical de l'adjectif N*aL*$_{A}$ auquel il est apparenté.

Dans le Chapitre 8, nous avons vu que les A*eur*$_{N}$ et A*esse*$_{N}$ partagent une histoire parallèle depuis l'ancien français et affichent des propriétés formelles et sémantiques similaires en français contemporain. Ce sont des modes de formation originaux : ils ne sont ni productifs, ni créatifs, mais les noms résultant sont toujours parfaitement analysables comme morphologiquement construits.

Ces deux modes de formation ne sont pas les seuls de notre étude à montrer une évolution parallèle, et des propriétés sémantiques communes. C'est également le cas des A*erie*$_{N}$ et A*ise*$_{N}$, comme l'avons vu au Chapitre 9. L'analyse présentée dans ce chapitre a porté sur 807 A*erie*$_{N}$ et 168 A*ise*$_{N}$ relevés dans le TLF, dans le journal Le Monde et sur la Toile. Les modes de formation en -*erie* et -*ise* se distinguent sur le plan formel. La différence profonde entre -*erie* et -*ise* d'un côté, et -*ité*, -*eur* et -*esse* de l'autre, réside dans le fait que le deuxième groupe dénote des propriétés objectivables alors que -*erie* et -*ise*, on l'a vu, dénotent des propriétés subjectivables.

Les historiens de la langue et les morphologues considéraient la suffixation en -*itude* comme indisponible de la fin de la latinité jusqu'à il y a encore cinquante ans, mais ce mode de formation a bénéficié d'un nouveau souffle grâce à une intense couverture médiatique des termes NÉGRITUDE, puis BRAVITUDE, comme on l'a vu au Chapitre 10. Parallèlement, les noms relevés dans le journal *Le Monde* laissent entrevoir un nouveau modèle de construction, celui des noms d'attitude. La forme -*itude*, facilement identifiable, n'est plus assimilée au vocabulaire savant mais à l'appartenance identitaire et à son effet comique. Nous avons montré que la formation des noms en -*itude* issus de la Toile ne sélectionne pas de type sémantique d'adjectif particulier. L'analyse formelle a mis en évidence des tendances, comme la forte représentation des bases courtes et non-construites et un goût pour la transgression de la dissimilation. À l'encontre des phénomènes observés pour les A*ité*$_{N}$, il ressort ici que la volonté de préserver intacte la forme suffixale triomphe des contraintes phonologiques du français. Cela est particulièrement visible dans les cas de conservation du segment /tityd/ qui viole les contraintes de dissimilation, et présent dans ATTITUDE, *leader-word* d'une grande partie

de cette série lexicale, qui vient renforcer la cohérence sémantique des noms ainsi construits.

Tout en ayant ses propres caractéristiques, chaque mode de suffixation partage toujours des similarités avec les autres. La comparaison formelle des modes de formation, facilitée par l'utilisation de la base de données MORDAN, n'a pas montré que la distribution des suffixes est motivée prosodiquement ou phonologiquement. Quant à l'analyse sémantique, elle a conduit à la représentation de chevauchements sémantiques des noms suffixés. Enfin, l'analyse des doublons a confirmé que les modes de formation examinés ne sont ni dans une situation de rivalité (c'est-à-dire que ces suffixes ne sont pas interchangeables dans tous les contextes) ni dans une situation de distribution sémantique, puisqu'une part non négligeable des doublons est formée de synonymes, quel que soit le suffixe employé.

Dans le Chapitre 12, nous avons posé plusieurs hypothèses pour répondre à la question posée au début de ce travail et qui consiste à se demander quels sont les critères définitoires d'une RCL. La première hypothèse, qui conduit à définir six règles (une par suffixe), est insatisfaisante car elle ne permet pas d'expliquer l'existence de doublons synonymes. La deuxième hypothèse, qui définit une seule règle, subsume les six exposants formels et construit des noms de propriété. Nous avons vu que l'existence de doublons non-synonymes invalide cette hypothèse. Nous avons alors posé l'hypothèse 3, selon laquelle les suffixes *suf1* et *suf2* réalisés dans des doublons synonymes sont les exposants d'une même règle. Cette hypothèse mène à distinguer trois modèles correspondant à plusieurs exposants et à plusieurs classes sémantiques de dérivés. Le premier utilise *-ité*, *-eur*, *-esse* et *-itude*, le second *-erie* et *-ise* et le troisième *-itude*. Cette hypothèse a l'avantage d'expliquer les cas de doublons synonymes et de sens totalement distincts, mais pas les doublons partiellement synonymes. Nous avons alors formulée notre solution, sous la forme de 5 modèles (n_1, n_2), qui tiennent compte des paramètres formels, sémantiques, pragmatiques et historiques.

Conclusion Générale

L'objectif de cette thèse était de questionner les critère(s) selon lesquels on doit délimiter une règle de construction de lexèmes, en se basant sur le cas particulier de la construction morphologique des noms désadjectivaux du français suffixés en *-ité*, *-eur*, *-esse*, *-ise*, *-erie* et *-itude*.

Résultats

Dans cette thèse nous avons procédé à une analyse synchronique individuelle de chaque mode de formation, du point de vue formel et sémantique. Les modes de formation ont également été décrits sous l'angle diachronique. Nous n'avons pas négligé l'étude des besoins des locuteurs, qui a permis d'expliquer l'existence de certaines formes. Ces résultats ont été obtenus grâce à l'analyse du corpus, à l'aide des contextes des noms examinés.

Cette thèse rend compte de la comparaison des modes de formation et présente une analyse des doublons. Les données enrichies d'informations formelles, historiques, sémantiques et pragmatiques héritées de l'analyse menée dans les chapitres 7-10 ont facilité cette comparaison.

Le corpus de notre étude, composé de 3983 couples adjectif-noms, assortis chacun d'un contexte d'apparition et des informations que nous venons d'énumérer, est mis à disposition de la communauté sous la forme d'une table ré-exploitable et de la base de données MORDAN consultable en ligne[182].

Enfin, cette thèse propose de définir les règles comme des modèles (n_1 : n_2), qui tiennent compte de paramètres sémantiques, historiques et pragmatiques et de contraintes formelles. Suivant cette proposition, nous avons défini cinq règles de construction des noms désadjectivaux suffixés examinés.

[182] https://arcas.atilf.fr/mordan/index.php?action=search

Perspectives

Les pistes de recherches futures sont de 3 ordres : certaines sont ouvertes par les questions laissées en suspens dans les chapitres 7 à 10, d'autres relèvent de la mise en perspective des A*suf*$_N$ examinés avec les modes de formation qui ont été écartés de cette étude, enfin la dernière est le pendant de l'observation de l'existant.

Les questions laissées en suspens sont d'ordre sémantique et / ou formel :

- Dans le chapitre 7, nous avons étudié les A(simple)*ité*$_N$ et les N*aLité*$_N$, mais pas les autres noms en *-ité* dont les bases contiennent un autre suffixe. Nous voulons compléter cette description pour voir si les autres noms en *-ité* à base suffixée, comme les X*osité*$_N$ et les X*abilité*$_N$ montrent le même comportement que les N*aLité*$_N$.
- Comment sont formés les noms en *-itude* d'attitude ? Nous avons évoqué plusieurs hypothèses permettant de répondre à cette question dans le Chapitre 10, qui sont : le mot-valisage, l'irradiation, la suffixation sécrétive, analyse de *-itude* comme un fractoconstituant. Cependant, cette question a été laissée sans réponse.
- Enfin, dans toutes les analyses, nous avons décrit les adjectifs suffixés, mais nous n'avons pas tenu compte des adjectifs préfixés, ce qui pourra faire l'objet d'un travail futur. Une recherche rapide dans le TLF des noms en *-ité, -eur, -esse, -ise, -erie* et *-itude* contenant le préfixe *anti-* n'a ramené que deux noms : ANTICHALEUR et ANTIGÉNICITÉ. Il faudrait vérifier si le résultat est le même pour tous les préfixes et expliquer pourquoi certains adjectifs préfixés ne sont pas sélectionnés par les règles que nous avons étudiées.

Une autre piste de recherche est de continuer la mise à l'épreuve de ce résultat en intégrant les noms qui ont été exclus de cette étude, en mettant en perspective des noms désadjectivaux en *-Ité, -eur, -esse, -ise, -erie* et *-itude* avec les converts et les noms désadjectivaux en *-isme, -ion, -Ance*.

Par ailleurs, nous avons constaté que sur les quelques 24 000 adjectifs enregistrés dans le TLF, seulement 3072 ont un corrélat nominal en *-Ité, -eur, -esse, -ise, -erie* ou *-itude* dans notre corpus. Qu'en est-il des 21000 autres ? Ne sont-ils pas de bons candidats à la nominalisation ou bien sont-ils nominalisés par un autre mode de formation ? Il nous semble intéressant de faire l'étude du non-existant. Cette dernière question peut être corrélée aux deux points précédents.

Références bibliographiques

Abeillé, A. & Godard, D. (1999). La position de l'adjectif épithète en français : le poids des mots. *Recherches linguistiques de Vincennes, 28*, 9-32.

Alexiadou, A. (2001). *Functional structure in nominals: nominalization and ergativity* (Vol. 42) John Benjamins Publishing Company.

Anderson, J. M. & Rochet, B. (1979). *Historical Romance Morphology*. Ann Arbor: University Microfilms International.

Anis, J. (1998). *Texte et ordinateur. L'écriture réinventée?* Paris / Bruxelles : De Boeck Université.

Anis, J. (1999). *Internet, communication et langue française*. Paris : Hermès Science Publications.

Anscombre, J.-C. (1994). *L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif in-dans la formation d'adjectifs*. La négation : Actes du colloque de Paris X-Nanterre (n° spécial *LINX 29*), 299-321.

Anscombre, J.-C. (1995). Morphologie et représentation évènementielle : le cas des noms de sentiments et d'attitude. *Langue Française, 105*, 40-54.

Anscombre, J.-C. (1996). Noms de sentiments, noms d'attitude et noms abstraits. In N. Flaux, M. Glatigny & D. Samain (Eds.), *Les noms abstraits, histoire et théories* (pp. 257-273). Lille: Presses Universitaires du Septentrion.

Anscombre, J.-C. (2010). Etats et propriétés dans les combinaisons être + Adjectif. *Le français moderne, 78*(2), 187-205.

Apothéloz, D. (2003). Le rôle de l'iconicité constructionnelle dans le fonctionnement du préfixe négatif in. *Cahiers de linguistique analogique, 1*, 35-63.

Arnold, D. J. (1989). *Theoretical and descriptive issues in machine Translation.* Unpublished PhD dissertation, University of Essex.

Aronoff, M. (1976). *Word Formation in Generative Grammar*. Cambridge (Mass.): MIT Press.

Aronoff, M. & Lindsay, M. (à par.). Natural selection in self-organizing morphological systems. In Hathout N. and Montermini F. *Selected Proceedings of the 7th Décembrettes*, München : Lincom Europa.

Arrivé, M. (2009). Un néologisme pris sur le vif : la bravitude. *Neologica, 3*, 67-77.

Baayen, H. (1993). On Frenquency, Transparency and Productivity. *Yearbook of Morphology 1992*, 181-208.

Baayen, H. (1994a). Derivational Productivity and Text Typology. *Journal of Quantitative Linguistics, 1*(1), 16-34.

Baayen, H. (1994b). Productivity in Language Production. *LCP, 9*, 447-469.

Baayen, H. (2001). *Word Frequency Distribution*. Dordrecht: Kluwer.

Baayen, R. H. (2009). 43. Corpus linguistics in morphology: morphological productivity. In A. Luedeling & M. Kyto (Eds.), *Corpus Linguistics. An international handbook*. (pp. 900-919). Berlin: Mouton De Gruyter.

Bacon, J. (2008). Tropes. In E. N. Zalta (Ed.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*.

Bally, C. (1950). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne: A. Francke.

Balvet, A., Haas, P., Huyghe, R. & Marin, R. (2008). L'héritage aspectuel des noms déverbaux en français : étude en corpus des suffixes *-age* et *-ment*. Paper presented at the VIIIe Congrès International de Linguistique Française.

Barque, L. (2008). *Description et formalisation de la polysémie régulière du français.* Thèse de Doctorat, Université de Paris 7.

Bartning, I. (1980). *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français*. Stockholm: Almqvist & Wiksell International.

Bartning, I. & Noailly, M. (1993). Du relationnel au qualificatif : flux et reflux. *L'information grammaticale, 58*, 27-32.

Bat-El, O. (2006). Blends. *K. Brown (ed.-in-chief). Encyclopedia of Language and Linguistics, 2*, 66-70.

Baudet, S. (1990). Représentations cognitives d'état, d'événement et d'action. *Langages, 100*, 45-64.

Beard, R. (1995). *Lexeme-Morpheme Base Morphology*. Albany: State University of New York Press.

Beauseroy, D. (2009). *Syntaxe et sémantique des noms abstraits intensifs : des propriétés verbales ou adjectivales aux propriétés nominales.* Thèse de doctorat, Nancy Université.

Beauseroy, D. & Knittel, M. L. (2007). Nombre et détermination: le cas des noms abstraits de qualité. *Rivista di linguistica, 19*(2), 231-262.

Bécherel, D. (1976). *La dérivation des noms abstraits en français : concurrence des suffixes.* Université Nancy 2, Nancy.

Bécherel, D. (1979). La substantivation de l'adjectif. *Revue des langues romanes, 83*, 73-85.

Bertinetto, P. M. (1994). Statives, progressives, and habituals: analogies and differences. *Linguistics, 32*, 391-423.

Bertrand, M. (1982). Néolog... erie ou le bazar aux mots nouveaux. *L'information grammaticale, 15*(1), 19-25.

Blevins, J. (2001). Paradigmatic derivation. *Transactions of the Philologic Society, 99*(2), 211-222.

Blevins, J. (2003). Stems and Paradigms. *Langages, 79*(4), 737-767.

Blevins, J. (2006). Word-based morphology. *Journal of Linguistics, 42*, 531-573.

Blevins, J. & Blevins, J. (2009). *Analogy in Grammar*. Oxford: Oxford University Press.

Blinkenberg, A. (1933). *L'ordre des mots en français moderne*. Deuxième partie. Copenhague: Munksgaard.

Bloomfield, L. (1926). A set of postulates for the science of language. In C. Hockett (Ed.), *A Leonard Bloomfield Anthology* (1970 ed., pp. 128-138). Bloomington: Indiana University Press.

Bloomfield, L. (1933). *Language*. New York: Rinehart and Winston.

Bolinger, D. (1967). Adjectives in English: Attribution and Predication. *Lingua, 18*, 1-34.

Bonami, O. & Boyé, G. (2003). Supplétion et classes flexionnelles dans la conjugaison du français. *Langages, 152*, 102-126.

Bonami, O. & Boyé, G. (2005). Construire le paradigme d'un adjectif. *Recherches linguistiques de Vincennes, 34*, 77-98.

Bonami, O., Boyé, G. & Kerleroux, F. (2009). L'allomorphie radicale et la relation flexion-construction. In B. Fradin, F. Kerleroux & M. Plénat (Eds.), *Aperçus de morphologie du français* (pp.103-125). Saint-Denis: Presses Universitaires de Vincennes.

Bonnard, H. & Régnier, C. (1991). *Petite grammaire de l'ancien français*. Paris: Magnard.

Booij, G. (1997). Autonomous morphology and paradigmatic relations. In G. Booij & J. van Marle (Eds.), *Yearbook of Morphology 1996*. Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Publishers.

Booij, G. (2008). Lexical integrity as a formal universal: A constructionist view. In S. Scalise, E. Magni & A. Bisetto (Eds.), *Universals of Language Today* (pp. 83-100). Berlin: Springer.

Borodina, M. A. (1963). L'adjectif et les rapports entre sémantique et grammaire en français moderne. *Le français moderne, 31*(3), 193-198.

Bouillon, P. (1997). *Polymorphie et sémantique lexicale : le cas des adjectifs*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

Bourquin, J. (1979). Remarques sur la formation néologique récente de substantifs en -*itude* dérivés ou non. In R. Adola (Ed.), *Néologie et lexicologie. Hommage à Louis Guilbert* (pp. 47-66). Paris : Larousse.

Bouvier, E. (1853). *Des perfectionnements que reçut la langue française au XVIIe siècle et des influences auxquelles il faut les attribuer*. Bruxelles : Slatkines Reprints.

Bréal, M. (1892). De l'irradiation grammaticale. *Mémoires de la Société de linguistique de Paris, 7*, 20-23.

Buridant, C. (2000). Prolégomènes à une étude synthétique de la morphologie dérivationnelle en ancien français. *L'information grammaticale, 86*, 14-20.

Burzio, L. (2002). Surface to surface morphology: when your representations turn into constraints. In P. Boucher (Ed.), *Many Morphologies* (pp. 142-177). Somerville: Cascadilla Press.

Burzio, L. (2007). Phonologically Conditioned Syncretism. In F. Montermini, G. Boyé & N. Hathout (Eds.), *Selected Proceedings of the 5th Décembrettes: Morphology in Toulouse* (pp. 1-19). Somerville: Cascadilla Proceedings Project.

Busa, F. (1996). *Compositionality and the Semantics of Nominals.* Brandeis University.

Buvet, P.-A., Girardin, C., Gross, G. & Groud, C. (2005). Les prédicats d'<affect>. *Lidil, 32*, 123-143.

Bybee, J. (1985). *Morphology: A Study of the Relation between Meaning and Form*. Amsterdam: John Benjamins.

Bybee, J. (1988). Morphology as lexical organization. In M. Hammond & M. Noonan (Eds.), *Theoretical morphology: approaches in modern linguistics* (pp. 119-141). San Diego: Academic Press.

Bybee, J. (1995). Regular Morphology and the Lexicon. *Language and Cognitive Processes, 10*(5), 425-455.

Bybee, J. (1998). *The emergent lexicon.* Paper presented at the CLS 34: The panels, University of Chicago, Chicago.

Bybee, J. (2007). *Frequency of Use and the Organization of Language*. Oxford: Oxford University Press.

Campbell, K. (1990). *Abstract Particulars*. Oxford: Blackwell.

Cann, R. (1993). *Formal Semantics*. Cambridge: Cambridge University Press.

Carlson, G. N. (1977). *Reference to Kinds in English.* Unpublished PhD dissertation, University of Massachusetts, Amherst.

Caudal, P. (2006). *Contribution aspectuelle des temps et de la phrase : des affinités électives?* Communication présentée au Colloque Aspect.

Chierchia, G. (1984). *Topics in the Syntax and Semantics of Infinitives and Gerunds*. Ph .D. Dissertation, The University of Massachusetts at Amherst. Published in 1989 by Garl and Inc., New York.

Chierchia, G. & McConnell-Ginet, S. (1990). Meaning and Grammar: An Introduction to Semantics: MIT Press Cambridge MA.

Chierchia, G. & Turner, R. (1988). Semantics and Property Theory. *Linguistic and Philosophy, 11*, 206-302.

Cléments, G. N. (1990). The role of the sonority cycle in core syllabification. *Papers in laboratory phonology, 1*, 283-333.

Collet, O. (2000). *Glossaire et index critiques des œuvres d'attribution certaine de Gautier de Coincy*, Genève : Droz.

Condette, M. H., Marín, R. & Merlo, A. (2012). La structure argumentale des noms déverbaux: du corpus au lexique et du lexique au corpus. In F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, T. Klingler, P. Ligas, S. Prévost & S. Teston-Bonnard (Eds.), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2012* (pp. 845-858). Paris: EDP Sciences.

Copi, I. M. (1954). Essence and accident. *The Journal of Philosophy, 51*(23), 706-719.

Corbin, D. (1987). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tübingen: Niemeyer.

Corbin, D. (1988). Une hypothèse à propos des suffixes *-isme*, *-ique*, *-iste* du français: la troncation réciproque. *Aspects de linguistique française, Hommage à QIM Mok*, 63-75.

Corbin, D. (1993). Morphologie et lexicographie : La représentation du dictionnaire dérivationnel du français. *Du lexique à la morphologie: du côté de chez Zwaan, 73*, 63-86.

Corbin, D. & Corbin, P. (1991). Un traitement unifié du suffixe -ier(e). *Lexique, 10*, 61-145.

Corbin, D. & Paul, J. (2000). Aperçus sur la créativité morphologique dans la terminologie de la chimie. *La Banque des mots, 60*, 51-68.

Corbin, P. (1982). Le monde étrange des dictionnaires (3): *la faisselle* et autres contes, scolies sur le changement lexical. *Linguistiques, 4*(1), 125-184.

Corblin, F. (1997). Les indéfinis: variables et quantificateurs. *Langue Française, 116*(1), 8-32.

Croft, W. (1984). The Representation of Adverbs, Adjectives and Events in Logical Form. *Technical note 344, SRI International*.

Croft, W. (1991). *Syntactic Categories and Grammatical Relations. The Cognitive Organisation of Information*. Chicago: The University of Chicago Press.

Croft, W. (2003). *Typology and universals* (Second Edition ed.). Cambridge: Cambridge University Press.

Cruse, A. D. (2004). Meaning in Language. An Introduction to Semantics and Pragmatics (Second Edition ed.). Oxford: Oxford University Press.

Cser, A. (2008). *The Latin -alis/-aris allomorphy revisited*. In W. U. Dressler, D. Kastovsky, H. C. Luschützky & F. Rainer (Eds.), *Variation and Change in Morphology. Selected papers from the 13th International Morphology Meeting, Vienna February 2008* (pp. 33-52). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

Dal, G. (1997). Du principe d'unicité catégorielle au principe d'unicité sémantique: incidence sur la formalisation du lexique construit morphologiquement. In P.-A. Buvet, S. Cardey, P. Greenfield & H. Madec (Eds.), Actes du colloque international Fractal'97, « Linguistique et informatique : théories et outils pour le traitement automatique des langues » (pp. 105-115).

Dal, G. (2003a). Analogie et lexique construit : quelles preuves ? *Cahiers de Grammaire, 28*, 9-30.

Dal, G. (2003b). Productivité morphologique : définitions et notions connexes. *Langue Française, 140*, 3-23.

Dal, G. (2004). A propos de Nouvelles approches en morphologie de Bernard Fradin ; à quelle dimension des catégories les règles de construction de lexèmes sont-elles sensibles ? *Lexique, 16*, 231-263.

Dal, G. (2008). Analogie et lexique construit: un retour? In J. Durand, B. Habert & B. Laks (Eds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08, Paris July 2008* (pp. 1587-1599). Paris : Institut de Linguistique Française.

Dal, G. & Namer, F. (2005). L'exception infirme-t-elle la règle ? Ou le lexique construit et la théorie de l'optimalité. *Faits de langue, 25*, 123-130.

Dal, G. & Namer, F. (2010a). French property nouns from toponyms or ethnic adjectives: A case of base variation. In W. U. Dressler, D. Kastovsky, H. C. Luschützky & F. Rainer (Eds.), *Variation and Change in Morphology. Selected papers from the 13th International Morphology Meeting, Vienna February 2008* (pp. 53-73). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

Dal, G. & Namer, F. (2010b). Les noms en -ance/-ence du français : quel(s) patron(s) constructionnel(s)? In F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klinger, L. Mondada & S. Prévost (Eds.), *2e Congrès Mondial de Linguistique Française, La Nouvelle-Orléans, 12-15 Juillet 2010* (pp. 893-907).

Dal, G., Fradin, B., Grabar, N., Namer, F., Lignon, S., Plancq, C., et al. (2008). Quelques préalables au calcul de la productivité des règles constructionnelles et premiers résultats. In J. Durand, B. Habert & B. Laks (Eds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08, Paris July 2008* (pp. 1525-1538). Paris : Institut de Linguistique Française.

Dal, G., Grabar, N., Lignon, S., Tribout, D. & Yvon, F. (2007). Les adjectifs en inXable du français. In F. Florilic (Ed.), *La négation dans les langues romanes* (pp. 215-234). Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.

Damourette, J. & Pichon, E. (1927). *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française*. Paris.

Darmesteter, A. (1894). *Traité de la formation des mots composés dans la langue française* (2 ed.). Paris: Honoré Champion.

Daude, J. (2002). Les substantifs abstraits de qualité. In C. Kircher-Durand (Ed.), *Grammaire fondamentale du latin* (Vol. IX. La création lexicale : la formation des noms par dérivation suffixale, pp. 225-305). Leuven / Paris: Peeters.

Davidson, D. (1969). The individuation of events. *Essays in honor of Carl G. Hempel*, 216-234.

Dell, F. (1979). La morphologie dérivationnelle du français et l'organisation de la composante lexicale en grammaire générative. *Revue Romane, 14*(2), 185-216.

Dixon, R. M. W. (1977). Where have all the adjectives gone? *Studies in Language, 1*, 19-80.

Dixon, R. M. W. (2004). Adjective Classes in Typological Perspective. In R. M. W. Dixon & A. Y. Aikhenvald (Eds.), *Adjectives Classes : a Cross-linguistic Typology* (pp. 1-49). New-York: Oxford University Press.

Dowty, D. (1991). Thematic Proto-Roles and Argument Selection. *Language, 67*(3), 547-619.

Dowty, D. R., Wall, R. E. & Peters, S. (1981). *Introduction to Montague semantics*: Springer.

Drapeau, L. & Boulanger, A. (1982). Les suffixes *-erie* en français populaire : implications pour la théorie morphologique. *Revue québécoise de linguistique, 11*(2), 73-91.

Dressler, W. U. (1985a). On the Predictiveness of Natural Morphology. *Journal of Linguistics, 21*, 321-337.

Dressler, W. U. (1985b). Sur le statut de la suppléance dans la morphologie naturelle. *Langages, 78*, 41-56.

Dressler, W. U. (1987). *Leitmotifs in natural morphology* (Vol. 10): John Benjamins Publishing Co.

Dressler, W. U. & Merlini Barbaresi, L. (1987). *Elements of morphopragmatics*. Duisburg: LAUD A194.

Dressler, W. U. & Merlini Barbaresi, L. (1994). *Morphopragmatics. Diminutives and Intensifiers in Italian, German and Other Languages*. Berlin: Mouton de Gruyter.

Dressler, W. U. & Merlini Barbaresi, L. (2001). Morphopragmatics of diminutives and augmentatives: on the priority of pragmatics over semantics. In I. Kenesei & R. M. Harnish (Eds.), *Perspectives on semantics, pragmatics, and discourse* (pp. 43-58). Amsterdam: Benjamins.

Dubois, J. (1962). *Etude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*. Paris : Larousse.

Dubois, J. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.

Dubois, J. & Dubois-Charlier, F. (1999). *La dérivation suffixale en français*. Paris : Nathan.

Ernout, A. & Meillet, A. (1959). *Dictionnaire étymologique de la langue latine*. Paris : Klincksieck.

Ernst, T. B. (1984). *Towards an integrated theory of adverb position in English*: Indiana University Linguistics Club.

Fellbaum, C. (1998). *WordNet: An Electronic Lexical Database* (Fellbaum, Christiane ed.). Cambridge, MA: MIT Press.

Feuillard, C. (2009). Langue et expérience : adéquation, variation, altération? *La Linguistique, 45*(2), 153-160.

Fine, K. (1994). Essence and Modality: The Second Philosophical Perspectives Lecture. *Philosophical Perspectives, 8*, 1-16.

Flaux, N. & Van de Velde, D. (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris : Ophrys.

Flaux, N., Glatigny, M. & Samain, D. (1996). *Les noms abstraits, histoire et théories*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

Forsgren, M. (1978). *La place de l'adjectif épithète en français contemporain, étude quantitative et sémantique*. Stockholm: Almqvist & Wilksell.

Fortin, A. (2011). *The Morphology and Semantics of Expressive Affixes*. PhD Thesis, Lady Margaret Hall, University of Oxford, Oxford.

Fox, G. & Thuilier, J. (2010). Predicting the Position of Attributive Adjectives in the French NP. *Student session of the European Summer School for Logic, Language and Information, Copenhague: Denmark*.

Fradin, B. (1997). Les mots-valises: une forme productive d'existants impossibles. In D. Corbin, B. Fradin, B. Habert, F. Kerleroux & M. Plénat (Eds.), *Mots possibles et mots existants, Silexicales* (Vol. 1, pp. 101-110). Villeneuve d'Ascq: URA 382 - CNRS & Université de Lille 3.

Fradin, B. (1999). Syntaxe et morphologie. *Histoire Epistémologie Langage, 21*(2), 7-43.

Fradin, B. (2003). *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : Presses Universitaires de France.

Fradin, B. (2007). Three puzzles about denominal adjectives in *-eux*. *Acta Linguistica Hungarica, 54*, 3-32.

Fradin, B. (2008a). On the semantics of denominal adjectives. In A. Ralli et al. (éds.). Morphology and Dialectology. *On-line proceedings of the Sixth Mediterranean Morphology Meeting (MMM6).* Ithaca, 27-30 September 2007, 84-98. http://www.philology.upatras.gr/LMGD/el/research/downloads/MMM6_ Proceedings.pdf

Fradin, B. (2008b). Les adjectifs relationnels et la morphologie. In B. Fradin (éd.). *La raison morphologique. Hommage à Danielle Corbin*. Volume 27. Linguisticae Investigationes Supplementa. Amsterdam, Philadelphia: John Benjamins, 69-92.

Fradin, B. (2012). Handling the semantics of evaluative morphology. Paper presented at the 15th International Morphology Meeting.

Fradin, B. & Kerleroux, F. (2003). *Troubles with lexemes*. In G. Booij, J. de Cesaris, S. Scalise, A. Ralli (eds) *Topics in Morphology. Selected papers from the Third Mediterranean Morphology Meeting*. Barcelona, September 20-22, 2001, 177-196. Barcelona: IULA-Universitat Pompeu Fabra.

Fradin, B., Dal, G., Grabar, N., Lignon, S., Namer, F., Tribout, D., et al. (2008). Remarques sur l'usage des corpus en morphologie. *Langages, 171*(34-59).

Fradin, B., Montermini, F. & Plénat, M. (2009). Morphologie grammaticale et morphologie extra-grammaticale. In B. Fradin, F. Kerleroux & M. Plénat (Eds.), *Aperçus de morphologie du français* (pp. 21-45). Saint-Denis: Presses Universitaires de Vincennes.

François, J. (1939). Suffixe littéraire -ance. *Vox Romanica, 4*, 20-24.

François, J. (1950). *La désinence -ance dans le vocabulaire français : une « pédale » de la langue et du style*. Genève / Lille : Droz / Giard.

Gaeta, L. (2007). Is analogy economic? In Selected Proceedings of the 5th Décembrettes: Morphology in Toulouse, eds. Fabio Montermini, Gilles Boyé and Nabil Hathout, 20-33. Somerville: Cascadilla Proceedings Project.

Gaffiot, F. (Ed.). (1934). *Dictionnaire latin-français*. Paris : Hachette.

Galisson, R. & Coste, D. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris : Hachette.

Galmiche, M. & Kleiber, G. (1996). Sur les noms abstraits. In N. Flaux, M. Glatigny & D. Samain (Eds.), *Les noms abstraits : Histoire et théories* (pp. 23-40). Lille : Presses Universitaires du Septentrion.

Gangemi, A., Guarino, N. & Oltramari, A. (2001). *Conceptual Analysis of Lexical Taxonomies: The Case of WordNet Top-Level.* Paper presented at the Formal Ontology in Information Systems, Ogunquit, Maine, USA.

Gardies, J.-L. (1983). Tentative d'une définition de la modalité. In J. David & G. Kleiber (Eds.), La notion sémantico-logique de modalité (Vol. 8, pp. 13-24). Paris : Klincksieck.

Girardin, C. (2005). Les classifieurs: une sous-classe d'adjectifs non prédicatifs? *Cahiers de lexicologie : Revue internationale de lexicologie et lexicographie*(86), 59-70.

Giraud, J., Pamart, P. & Riverain, J. (1974). *Les nouveaux mots "dans le vent"*. Paris : Larousse.

Giry-Schneider, J. (1991a). L'article zéro dans le lexique-grammaire des noms prédicatifs. *Langages, 102*, 23-35.

Giry-Schneider, J. (1991b). Relation entre le sens des noms et leur structure prédicative. *Revue québécoise de linguistique, 20*(1), 99-124.

Godard, D. & Jayez, J. (1995). Types Nominaux et Anaphores : le cas des objets et des événements. *Cahiers Chronos, 1*, 41-58.

Goes, J. (1999). *L'Adjectif, entre nom et verbe*. Paris/Bruxelles : Duculot.

Goossens, V. (2011). *Propositions pour le traitement de la polysémie régulière des noms d'affect.* Thèse de doctorat, Grenoble.

Grabar, N., Tribout, D., Dal, G., Fradin, B., Hathout, N., Lignon, S., et al. (2006). *Productivité quantitative des suffixations par -ité et -Able dans un corpus journalistique moderne*. In P. Mertens, C. Fairon, A. Dister & P. Watrin (eds) *TALN 2006*, 167-175. Louvain : Presses Universitaires de Louvain.

Grefenstette, G. (1999). *The WWW as a resource for example-based MT tasks*. Paper presented at the ASLIB "Translation and the Computer" conference.

Grésillon, A. (1984). *La règle et le monstre: le mot-valise*. Tübingen: Max Niemeyer Verlag.

Grevisse, M. (1980). *Le bon usage : Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Gembloux : Duculot.

Grimshaw, J. (1990). *Argument Structure*. Cambridge: MIT Press.

Gross, D. & Miller, K. J. (1990). Adjectives in WordNet. *International Journal of Lexicography, 3*(4), 265-277.

Gross, G. (1988). Degré de figement des noms composés. *Langages, 90*, 57-70.

Gross, G. (1989). *Les constructions converses du français*. Paris : Librairie Droz.

Gross, G. (1996). Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle. *Langages, 121*(54-72).

Grossmann, F. & Tutin, A. (2005). Joie profonde, affreuse tristesse, parfait bonheur : sur la prédicativité des adjectifs intensifiant certains noms d'émotion. *Cahiers de Lexicologie, 86*(2005-1), 1-18.

Grossmann, M. & Rainer, F. (2004). *La formazione delle parole in italiano*. Tübingen: Niemeyer.

Guarino, N. & Welty, C. (2000). *Identity, Unity, and Individuation: Towards a Formal Toolkit for Ontological Analysis.* Proceedings of ECAI-2000: The European Conference on Artificial Intelligence.

Haas, P. & Tayalati, F. (2008). Les adjectifs français et l'opposition aspectuelle *statif* vs *dynamique*. *Travaux de Linguistique, 56*(2008-1).

Haas, P., Huyghe, R. & Marín, R. (2008). Du verbe au nom : calques et décalages aspectuels. In J. Durand, B. Habert & B. Laks (Eds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08, Paris July 2008* (pp. 2051-2065). Paris : Institut de Linguistique Française.

Hathout, N. (2001). Analogies morpho-synonymiques. Une méthode d'acquisition automatique de liens morphologiques à partir d'un dictionnaire de synonymes. In Maurel, D., éditeur, *Actes de la 8e Conférence Annuelle sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN-2001)*, Tours. ATALA.

Hathout, N. (2003). L'analogie, un moyen de croiser les contraintes et les paradigmes. *Revue d'Intelligence Artificielle, 17*(5/6), 923-934.

Hathout, N. (2009). *Contributions à la description de la structure morphologique du lexique et à l'approche extensive en morphologie.* CLLE-ERSS, CNRS & Université de Toulouse II Le Mirail, Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches.

Hathout, N., Montermini, F. & Tanguy, L. (2008). Extensive data for morphology: Using the World Wide Web. *Journal of French Language Studies, 18*(1), 67-85.

Hathout, N., Namer, F., Plénat, M. & Tanguy, L. (2009). La collecte et l'utilisation des données en morphologie. In B. Fradin, F. Kerleroux & M. Plénat (Eds.), *Aperçus de morphologie du français* (pp. 267-287). Saint-Denis: Presses Universitaires de Vincennes.

Hathout, N., Plénat, M. & Tanguy, L. (2003). Enquête sur les dérivés en *-able*. *Cahiers de Grammaire, 28*, 49-90.

Hay, J. (1998). *The non-uniformity of degree achievements*. Paper presented at the Linguistic Society of America Annual Meeting.

Hockett, C. (1954). Two models of linguistic description. *Word, 10*, 210-234.

Hockett, C. (1958). *A Course on Modern Linguistics*. New York: The McMillan Compagny.

Horgan, J. (1939). L'abstraction de l'être. *Revue néo-scolastique de philosophie, 42*(62), 161-181.

Huyghe, R. & Marín, R. (2007). L'héritage aspectuel des noms déverbaux en français et en espagnol. *Faits de langues, 30*, 265-274.

Jackendoff, R. (1983). *Semantics and Cognition*. Cambridge: MIT Press.

Jayez, J. & Godard, D. (1995). Principles as lexical methods *Proceedings of the AAAI workshop on representation and acquisition of lexical knowledge* (pp. 57-68). Standford: Standford University.

Kamp, H. & Partee, B. (1995). Prototype theory and compositionality. *Cognition, 57*, 129-191.

Kelling, C. (2003). The role of agentivity for suffix selection. In G. Booij, J. De Cesaris, A. Ralli & S. Scalise (Eds.), *Topics in morphology: selected papers from the Third Mediterranean Morphology Meeting (Barcelona, september 20-22, 2001)* (pp. 197-210).

Kennedy, C. (1999). Gradable adjectives denote measure functions, not partial functions. *Studies in the Linguistic Sciences, 29*(1), 65-80.

Kennedy, C. (2001). Polar Opposition and the Ontology of Degrees. *Linguistic and Philosophy, 24*, 33-70.

Kennedy, C. & McNally, L. (1999). Deriving the Scalar Structure of Deverbal Adjectives. *Catalan Working Papers in Linguistics, 7*, 125-139.

Kennedy, C. & McNally, L. (2002). Scale Structure and the Semantic Typology of Gradable Predicates. *Language, 81*(2), 345-381.

Kennedy, C. & McNally, L. (2005). Scale Structure, Degree Modification, and the Semantics of Gradable Predicates. *Language, 81*, 345-381.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.

Kerleroux, F. (1996). *La coupure invisible : études de syntaxe et de morphologie*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

Kerleroux, F. (2008). Des noms indistincts. In B. Fradin (Ed.), *La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin* (pp. 113-132). Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.

Kilani-Schoch, M. & Dressler, W. U. (2005). *Morphologie naturelle et flexion du verbe français*. Tübingen: Gunter Nach.

Kilgarriff, A. & Grefenstette, G. (2003). Introduction to the special issue on the Web as a corpus. *Computational Linguistics, 29*(3), 333-347.

Kleiber, G. (1981). *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Paris : Klincksieck.

Kleiber, G. (1983). L'emploi "sporadique" du verbe POUVOIR en français. In J. David & G. Kleiber (Eds.), *La notion sémantico-logique de modalité*. Paris : Klincksieck.

Kleiber, G. (1994). *Nominales : Essais de sémantique référentielle*. Paris : Armand Colin.

Kleiber, G. (2007). Adjectifs de couleur et gradation: une énigme… « très » colorée. *Travaux de Linguistique, 55*, 9-44.

Knittel, M.-L. (2005). Some remarks on adjective placement in the French NP. *Probus, 17*, 185-226.

Koehl, A. (2009). Are French *-ité* suffixed nouns property nouns? . In F. Montermini, G. Boyé, and J. Tseng (Eds.), *Selected Proceedings of the 6th Décembrettes*, 95-110. Somerville, MA: Cascadilla Proceedings Project.

Koehl, A. (2010a). Les noms de propriété désadjectivale en *-eur* et *-esse* : un modèle évolutif original. In F. Neveu, V. Muni Toke, T. Klingler, J. Durand, L. Mondada et S. Prévost (Eds.), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'2010*, La Nouvelle-Orléans, 991-1007. Paris: Institut de linguistique française.

Koehl, A. (2010b) Nominalisation en *-erie* à partir d'adjectifs en français et construction du sens : de l'occurrence à la propriété. Communication présentée lors du colloque international de morphologie *Les Décembrettes 7*, Toulouse, 2-3 décembre 2010.

Koehl, A. (2012). Altitude, négritude, bravitude ou la résurgence d'une suffixation. In F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, T. Klinger, P. Ligas, S. Prévost et S. Teston-Bonnard (Eds.), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF 2012*, Lyon, 1307-1323. Paris : Institut de linguistique française.

Koj, L. (1979). The principle of transparency and semiotic antinomies. In J. Pelc (Ed.), *Semiotic in Poland* (pp. 376-406). Dordrecht: Reidel.

Kratzer, A. (1995). Stage-Level and Individual-Level Predicates. In G. N. Carlson & F. J. Pelletier (Eds.), *The Generic Book*. Chicago: University of Chicago Press.

Kripke, S. A. (1981). *Naming and necessity*: Wiley-Blackwell.

Krott, A., Schreuder, R. & Baayen, R. H. (1999). Complex words in complex words. *Linguistics, 37*(5), 905-926.

Krzyżanowska, A. (2006). Les noms d'affect et la polysémie par déplacement de sens. *Verbum, 4*, 381-396.

Lallot, J. (1992). L'adjectif dans la tradition grammaticale grecque. *Histoire Epistémologie Langage, 14*(1), 25-35.

Lehmann, A. & Martin-Berthet, F. (1998). *Introduction à la lexicologie*. Paris : Dunod.

Levi, J. N. (1978). *The syntax and semantics of complex nominals*. New-York: Academic Press.

Lewis, D. (1983). Extrinsic properties. *Philosophical Studies, 44*(2), 197-200.

Lewis, D. (1986). *On the plurality of worlds*. Oxford: Blackwell.

Lignon S. (à paraître) « *–iser* and *–ifier* suffixations in French: Checkify data to checkize hypotheses ? » In N. Hathout and F. Montermini (eds) *Selected Proceedings of the 7th Décembrettes*. München: Lincom Europa.

Lignon, S. & Plénat, M. (2009). Échangisme suffixal et contraintes phonologiques. In B. Fradin, F. Kerleroux & M. Plénat (Eds) *Aperçus de morphologie du français* (pp. 65-81). Paris : Presses Universitaires de Vincennes.

Lignon, S. & Roché M. (2011). Entre histoire et morphophonologie, quelle distribution pour *–ien* vs *-éen* ?, In M. Roché, G. Boyé, S. Lignon, N. Hathout & M. Plénat (Eds.), *Des Unités Morphologiques Au Lexique* (pp. 191-250). London: Hermès Sciences Publishing.

Lignon, S. (2002). L'adjectif en *-ien* comme révélateur de phénomènes de concurrence. *Bulag 27*, 135-150.

Lüdtke, J. (1978). *Prädikative Nominalisierung mit Suffixen im französichen, katalanischen und spanischen*. Tübingen: Niemeyer.

Lyons, J. (1977). *Semantics*. Cambridge: Cambridge University Press.

Maienborn, C. (2004). A Pragmatic Explanation of the Stage Level/Individual Level Contrast in Combination with Locatives. In B. Agbayani, V. Samiian & B. Tucker (eds.), *Proceedings of the Western Conference on Linguistics (WECOL), volume 15* (pp. 158 – 170). Fresno: CSU.

Marengo, S. (2007). Les adjectifs non-attributs en français : blocages généraux ou classes lexicales ? *Communication, Lettres et Sciences du langage, 1*(1), 97-108.

Retrieved from http://pages.usherbrooke.ca/clsl/vol1no1/marengo_vol1no1_2007.htm

Marengo, S. & Léard, J.-M. (2005). Ni qualificatifs ni relationnels : la place des adjectifs référentiels au sein d'une classification sémantique globale. *Cahiers de lexicologie, 86*(2005-1), 227-238.

Martin, F. (à paraître). *Stage level and Individual level Readings of Quality Nouns. Deadjectival Suffixes as Aspectual Disambiguators*. In Hathout N. and Montermini F. *Selected Proceedings of the 7th Décembrettes*, München: Lincom Europa.

Martinet, A. (1965). *Eléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.

Matthews, P. H. (1974). *Morphology* (2nd ed.). Cambridge: Cambridge University Press.

McNally, L. (2007). *Classification strategies and the semantics of gradable adjectives*. Paper presented at the 17th Amsterdam Colloquium.

Meinong, A. (1978). On Objects of Higher Orders. In M.-L. Schubert Kalsi (Ed.), *On Objects of Higher Orders and Husserl's Phenomenology*. The Hague: M. Nijhoff.

Mélis-Puchulu, A. (1991). Les adjectifs dénominaux : des adjectifs de 'relation'. *Lexique, 10*, 33-60.

Merk, G. (1970). La vitalité des suffixes nominaux du latin au français. *Revue de linguistique romane, 34*, 194-223.

Merk, G. (1982). *Les héritiers et les substituts du suffixe latin -tione en gallo-romania*. Atelier de reproduction des thèses : Université de Lille 3.

Merlini Barbaresi, L. (2006). Morphopragmatics. In K. Brown (Ed.), *Encyclopedia of Language and Linguistics* (Second Edition ed., pp. 332-335). Oxford: Elsevier Ltd.

Meunier, A. (1981). *Nominalisations d'adjectifs par verbes supports.* Unpublished PhD Thesis, Université Paris 7.

Meunier, A. (1984). La sémantique locative de certaines structures : N0 être adj. *Revue québécoise de linguistique, 13*(2), 95-121.

Meyer-Lübke, W. (1921). *Historische Grammatik der französichen Sprache* (2nd ed. Vol. 2 : Wortbildungslehre). Heidelberg: Winter.

Miller, G. (1990). Nouns in Wordnet: A lexical Inheritance System. *International Journal of Lexicography, 3*(4), 245-264.

Miller, G. & Johnson-Laird, P. N. (1976). *Language and perception*. Cambridge: Belknap Press.

Milner, J.-C. (1967). Esquisse à propos d'une classe limitée d'adjectifs en français moderne. *MIT Quaterly Progress Report, 84*, 275-285.

Milner, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*. Paris : Le seuil.

Molinier, C. (2006). Les termes de couleurs en français. Essai de classification sémantico-syntaxique. *Cahiers de Grammaire, 30*, 259-275.

Moltmann, F. (2004). Properties and Kinds of Tropes: New Linguistics Facts and Old Philosophical Insights. *Mind, 113*, 1-41.

Moltmann, F. (2011, March 24). *Tropes and the Semantics of Adjectives.* Paper presented at the Workshop on Adjectivehood and Nounhood, Barcelona.

Montague, R. (1974). *Formal Philosophy: Selected Papers of Richard Montague*. New Haven: Yale University Press.

Namer, F. (2003). WaliM : valider les unités morphologiques par le Web. *Silexicales, 3*, 142-150.

Namer, F. (2012). Adjectival bases of French *-aliser* and *-ariser* verbs: syncretism or under-specification? In Hathout N. and Montermini F. *Selected Proceedings of the 7th Décembrettes*, München: Lincom Europa.

Namer, F. & Villoing, F. (2008). Interpréter les noms déverbaux : quelle relation avec la structure argumentale du verbe de base? le cas des noms en *-oir* du français. In J. Durand, B. Habert & B. Laks (Eds.), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2008* (pp. 1539-1557). Paris : Institut de Linguistique Française.

Nicot, J. (1606). *Thresor de la langue francoyse tant ancienne que moderne*. Paris : David Douceur.

Noailly, M. (1996). De l'image au concept : le nom en position d'épithète. In N. Flaux, M. Glatigny & D. Samain (Eds.), *Les noms abstraits du français : Histoire et théories* (pp. 349-356). Lille : Presses Universitaires du Septentrion.

Noailly, M. (2002). Le cas de simple. *Langue Française, 136*(1), 34-45.

Noailly, M. (2005). L'intensité de la couleur. Remarques sur l'emploi de *très* devant *bleu, rouge, vert, jaune*. In I. Choi-Jonin, M. Bras, A. Dagnac & M. Rouquier (Eds.), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions* (Vol. 263-273). Berne: Peter Lang.

Nølke, H. (1996). Où placer l'adjectif épithète? Focalisation et modularité. *Langue Française, 111*(1), 38-58.

Nùñez, R. E. (1999). Could the future taste purple? Reclaiming mind, body and cognition. *Journal of Consciousness Studies, 6, 11*(12), 41-60.

Nyrop, K. (1908). *Grammaire historique de la langue française* (Vol. 3). Copenhaguen: Nordisk Forlag.

Parsons, T. (1990). *Event in the semantics of english: A study in subatomic semantics*. Cambridge: MIT Press.

Partee, B. (2001). Privative adjectives: Subsective plus Coercion. In R. Bäuerle, U. Reyle & T. E. Zimmermann (Eds.), *Studies in presupposition*. Amsterdam: Elsevier.

Peris, A. & Taulé, M. (à par.). Annotating the argument structure of deverbal nominalizations in Spanish. *Language Resources and Evaluation*, 1-33.

Perrin, L. (2006). Énonciation, grammaticalisation et lexicalisation. *Cahiers de praxématique, 46*, 81-102.

Picabia, L. (1976). Sur trois classes d'adjectifs. In J.-C. Chevalier & M. Gross (Eds.), *Méthodes en grammaire française* (pp. 121-129). Paris : Klincksieck.

Plag, I. (2000). On the mechanisms of morphological rivalry: A new look at competing verb-deriving affixes in English *Anglistentag 1999 Mainz proceedings* (pp. 63-76). Postfach: WVT Wissenschaftlicher Verlag Trier.

Plag, I. (2004). Syntactic category information and the semantics of derivational morphological rules. *Folia Linguistica, 38*(3-4), 193-225.

Plénat, M. (1993). Observations sur le mot minimal français. L'oralisation des sigles. *B. Laks & M. Plénat (éds.), De Natura Sonorum. Essais de phonologie* (pp. 143-172). Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.

Plénat, M. (1996). De l'interaction des contraintes : une étude de cas. *Current Trends in Phonology: Models and Methods* (pp. 585-615). Salford: ESRI.

Plénat, M. (1997). Analyse morpho-phonologique d'un corpus d'adjectifs dérivés en -*esque*. *Journal of French Language Studies, 7*, 163-179.

Plénat, M. (1997). Morphophonologie des dérivés en -*Vche*. *Recherches linguistiques de Vincennes, 26*, 113-150.

Plénat, M. (2000). Quelques thèmes de recherche actuels en morphophonologie française. *Cahiers de lexicologie, 77*, 27-62.

Plénat, M. (2008). Le thème L de l'adjectif et du nom. In J. Durand, B. Habert & B. Laks (Eds.), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2008* (pp. 1613-1626). Paris : Institut de Linguistique Française.

Plénat, M. (2009). Les contraintes de taille. In B. Fradin, F. Kerleroux, et M. Plénat (éds.), *Aperçus de morphologie du français*, (pp. 47-63). Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.

Plénat, M. & Roché, M. (2012). Eléments de morphologie quotidienne - Contribution à l'étude des conditionnements de l'épenthèse présuffixale. In F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, T. Klingler, P. Ligas, S. Prévost & S. Teston-Bonnard (Eds.), *Actes du 3ème Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'2012* (Vol. 1, pp. 1369-1386). Paris : EDP Sciences.

Plénat, M., Lignon, S., Serna, N. & Tanguy, L. (2002). La conjecture de Pichon. *Corpus et recherches linguistiques, 1*, 105-150.

Quirk, R., Greenbaum, S., Leach, G. & Svartvik, J. (1985). *A Comprehensive Grammar of the English Language*. London Longman.

Rainer, F. (1989). *I nomi di qualità nell'italiano contemporaneo*. Vienne: Braumüller.

Rainer, F. (2005). Semantic Change in Word Formation. *Linguistics, 43*(2), 415-441.

Rastier, F. (2005). Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus. In G. Williams (Ed.), *La linguistique de corpus* (pp. 31-45). Rennes : PU Rennes.

Ravier, X. (1978). Espace linguistique français, espace linguistique occitan. *La Banque des mots, 15*, 29-44.

Rey, A. (2008). *Lexi-com'.De Bravitude à Bling-Bling* (Vol. 1): Fayard.

Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

Robertson, T. (2008). Essential vs. Accidental Properties. In E. N. Zalta (Ed.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*.

Robins, R. H. (1976). *Brève histoire de la linguistique*. Paris : Editions du Seuil.

Roché, M. (2004). Mot construit? Mot non construit? Quelques réflexions à partir des dérivés en *-ier(e)*. *Verbum, XXVI*(4), 459-480.

Roché, M. (2005). Sur une classe d'adjectifs par conversion. In I. Choi-Jonin, M. Bras, A. Dagnac & M. Rouquier (Eds.), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions. Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier* (pp. 321-347). Berne: Peter Lang.

Roché, M. (2007). *Logique lexicale et morphologie : la dérivation en -isme*. In F. Montermini, G. Boyé et N. Hathout (éds.), *Selected Proceedings of the 5th Décembrettes: Morphology in Toulouse* (pp. 45-58). Somerville: Cascadilla Press.

Roché, M. (2008). *Structuration du lexique et principe d'économie: le cas des ethniques.* In J. Durand, B. Habert et B. Laks (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08* (pp. 1571-1585). Paris : ILF.

Roché, M. (2009a). Pour une morphologie lexicale. *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, Nouvelle série 17*, 65-87.

Roché, M. (2009b). Un ou deux suffixes ? Une ou deux suffixations ? In B. Fradin, F. Kerleroux & M. Plénat (Eds.), *Aperçus de morphologie du français* (pp. 143-173). Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.

Roché, M. (2011). Pression lexicale et contraintes phonologiques dans la dérivation en -aie du français. *Linguistica, 51*, 5-22.

Roché, M. (2011). Quelle morphologie? In M. Roché, G. Boyé, N. Hathout, S. Lignon & M. Plénat (Eds.), *Des unités morphologiques au lexique* (pp. 5-39). Paris / Londres: Hermès / Lavoisier.

Rosen, G. (2001). Abstract Objects. In E. N. Zalta (Ed.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*.

Rusiecki, J. (1985). *Adjectives and comparison in English: A semantic study*. London / New-York: Longman.

Sablayrolles, J.-F. (2000). *La néologie en français contemporain : examen du concept et analyse de productions néologiques récentes.* Paris : Honoré Champion.

Salles, M. (2004). *Adjectifs "modaux" et adjectifs qualificatifs.* Paper presented at the L'adjectif en français et à travers les langues, Caen.

Saussure, F. d. (1916). *Cours de linguistique générale* (1969 ed.). Paris : Payot.

Serbat, G. (1983). Turibulum. Esquisse d'une théorie sur le signifié des suffixes de dérivation. In H. Zehnacker & G. Henz (Eds.), *Hommages à Robert Schilling* (pp. 525-536). Paris : Les belles lettres.

Siegel, M. E. A. (1980). *Capturing the Adjective*. New York: Garland Publishing.

Skousen, R., Lonsdale, D. & Parkinson, D.B. (2002). Analogical Modeling. Amsterdam/Philadelphia: Benjamins.

Stoean, C. Ş. (2005). La grammaire traditionnelle. *Dialogos*, 11-23.

Stump, G. T. (2001). *Inflectional Morphology: a Theory of Paradigm Structure*. Cambridge: Cambridge University Press.

Summerford, J. (2003). Neither Universals nor Nominalism. Kinds and the Problem of Universals. *Metaphysica, 5*, 101-126.

Swoyer, C. & Orilia, F. (2011). Properties. In E. N. Zalta (Ed.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*.

Tanguy, L. & Hathout, N. (2002). Webaffix : un outil d'acquisition morphologique dérivationnelle à partir du Web. *Actes de TALN'02*.

Tayalati, F. (2004). Indifférent: un adjectif psychologique à part. *Travaux de Linguistique, 48*(1), 77-94.

Taylor, J. R. (1992). Old problems: Adjectives in cognitive grammar. *Cognitive Linguistics, 3*(1), 1-36.

Temple, M. (1991). Définir le sens d'un mot construit: application aux noms d'activité en *-erie*. *Lexique, 10*, 163-209.

Temple, M. (1996). *Pour une sémantique des mots construits*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

Tobler, A. & Lommatzsch, E. (1925). *Altfranzösiches Wörterbuch*. Berlin: Weidmann.

Trésor de la Langue Française. (1971-1994). Paris : Gallimard.

Tribout, D. (2010). *Les conversions entre N et V en français.* Thèse de doctorat, Université Paris 7, Paris.

Trips, C. (2008). New insights into the rivalry of suffixes *On line proceedings of the Sixth Mediterranean Morphology Meeting* (pp. 134-147). Ithaca, Grece.

Trost, K. (1976). Zur Definition der Abstrakta (am Beispiel vom Russich und Deutsch). *Indogermanische Forscherungen, 81*, 221-239.

Tutin, A., Novakova, I., Grossmann, F. & Cavalla, C. (2006). Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires. *Langue Française, 150*, 32-49.

Unger, P. (1975). *Ignorance*. Oxford: Clarendon Press.

Van de Velde, D. (1995). *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstractions*. Louvain/Paris : Peeters.

Van de Velde, D. (1996). La détermination des noms abstraits. In N. Flaux, M. Glatigny & D. Samain (Eds.), *Les noms abstraits : Histoire et théories* (pp. 275-288). Lille : Presses Universitaires du Septentrion.

Vendler, Z. (1967). Verbs and times. *Linguistics and Philosophy* (pp. 97-121). Cornell University Press.

Vieu L. 1991. *Sémantique des relations spatiales et inférences spatio-temporelles : une contribution à l'étude des structures formelles de l'espace en langage naturel.* Thèse de Doctorat. Université Paul Sabatier, Toulouse.

Vivès, R. (1984). L'aspect dans les constructions nominales prédicatives: avoir, prendre, verbe et extension aspectuelle. *Lingvisticae investigationes, 8*(1), 161-185.

Walker, D. C. (1982). *Dictionnaire inverse de l'ancien français*. Ottawa: Ed. de l'université d'Ottawa.

Weatherson, B. (2006). Intrinsic vs. Extrinsic Properties. In E. N. Zalta (Ed.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*.

Whittaker, S. (1994). L'emploi scalaire des 'adjectifs de couleur'. In G. Boysen (éd.), *Actes du XIII Congrès des Romanistes Scandinaves. Aalborg University Press, Aalborg*, 645-653.

Whittaker, S. (2002). *La notion de gradation : Application aux adjectifs.* Université de Bergen, Bergen.

Wilmet, M. (1981). La place de l'épithète qualificative en français contemporain : étude grammaticale et stylistique. *Revue de linguistique romane, 45*, 17-73.

Wilmet, M. (1998). *Grammaire critique du français* (2nd ed.). Bruxelles : De Boeck & Larcier.

Winston M. E., R. Chaffin & D. Herrmann. (1987). A Taxonomy of Part-Whole Relations. *Cognitive Science* 11. 417-444.

Yablo, S. (1999). Intrinsicness. *Philosophical Topics, 26*(1/2), 479-505.

Ysos, L. & Troadec, B. (2005). Etude interculturelle du développement de la représentation spatialisée du temps. *Psychologie & Education, 3*, 27-42.

Zalta, E. (2006). The Stanford Encyclopedia of Philosophy. *College & research libraries news, 67*(8), 502-504.

ANNEXES

Annexe 1. Tests présentés dans la Partie 1

- Tests identificatoires de la concrétude / abstraction d'un objet (Chapitre 3)

T1.acc.sens : Je peux toucher / goûter / sentir / entendre / voir un objet concret.

T2.mat : Un objet sensible est constitué de matière

T3.loc : un objet concret VP LOC

T4.autonomie : le mot X a un référent dans le monde (réel ou possible)

T5.morpho : X n'est pas morphologiquement construit → Le référent de X est concret.

CAS / tests	1				2				3	
T1-T4	0	0	1	1	0	0	1	1	1	1
	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1
	0	0	0	0	1	1	1	1	0	0
	0	0	0	0	1	1	1	1	0	0
T5	a	c	a	c	a	c	c	a	a	c
Résultat à Σ_{T1-T4}	0	0	1	1	3	3	4	4	2	2
Conclusion	A	A	A	A	C	C	C	C	?	?

- Tests identificatoires d'un état (Chapitre 4)

T6.évenance : N_évenance durer Num Ntemp / X être ADJ_état pendant Num Ntemp

T7.dyn : NP être en train de P / NP être en cours (se produire, se dérouler, avoir lieu)

T8.temporel : NP VP ArgTps

- Tests identificatoires des classes de noms abstraits intensifs (Chapitre 4)

T1.NIntensif *que de NIntensif ! = quel NIntensif !*

T2a.Quant beaucoup de NDénombrable = de nombreux(ses) NDénombrable

T2b.Fréq beaucoup de NAbs.Ext = des NAbs.Ext fréquent(e)s

T2c.Intensité beaucoup de NIntensif= un(e) grand(e) NIntensif ↔ être très A

T3.NQual être d'un(e) grand(e) NQual

T3'.NQual DET NQual par nature

T4.NÉtat être (dans un grand / (très) en) NÉtat

T4'.NÉtat Vmouv Prép Dét NÉtat

T5.NAffect (*ressentir* / *éprouver*) *de la (du) NAffect*

T6.NÉmo *Vop de la (du) NSent pour NP*

T7.NAtt *X faire preuve de NAtt*

- Tests identificatoires des propriétés de l'adjectif (Chapitre 5)

T1.APred *DET N ADJ* ↔ *DET N être ADJ.*

T2.AGrad *DET N (être) ADV_intensité ADJ*

T2.Échelle	(i)	(ii)	(iii)	(iv)
absolument ADJ (borne minimale)	?	+	?	+
absolument ADJ (borne maximale)	?	?	+	+

T4.LOG			
a.	*X être DET N A*	=> *X être DET N* => *X être A*	∩
b.	*X être DET N A*	=> *X être DET N* ≠> *X être A*	⊆
c.	*X être DET N A*	≠> *X être DET N* ≠> *X être A*	***op***

T5.*Rel* *DET Nr ARel* ↔ *DET Nr de DET Nb* (où ARel < Nb)

Annexe 2. Noms en -*eur* relevés dans TL et DMF

Cette annexe fournit la liste des noms en -*or* relevés dans le TL via Walker et des noms en -*eur* recueillis dans le DMF 2010 que nous avons identifiés comme des noms de propriété.

- Noms de qualité en -*or* relevés dans le TL via Walker

amertor, angor, ascror, baudor, belor, biautor, bisor, blondor, brunor, candor, chalor, chauror, clamor, clardor, claror, cointor, cremor, crïor, cuisor, delaior, dentdolor, desamor, desdeignor, desonor, desiror, dolçor, dormor, dotor, duror, enflor, error, esbäissor, esbolissor, esfrëor, espessor, esplendissor, estreçor, favor, feblor, fedor, felor, fieror, flairor, flambor, fläor, folgor, folor, forçor, franchor, fräor, fremor, freschor, friçor, furor, grandor, groçor, grossor, hautor, häor, hisdor, horror, huchor, humoistor, humor, idor, iror, issor, jaunor, laidor, langor, larjor, lassor, läor, lentor, licor, livor, loisor, longor, löor, luisor, lüor, moistor, nerçor, neror, noisor, oissor, olor, ordor, orror, oscuror, osmor, palissor, palor, parfondor, paudor, penor, persor, pesantor, pesor, pëor, planor, plendor, porrisor, poudror, profondor, pullentor, püantor, püor, rador, raior, rancor, ravor, reclamor, relaisor, resplendissor, resplendor, richiator, richor, rigor, rimor, rogissor, roidor, roistor, rojor, rosor, rossor, rovor, rudor, rufor, sanor, savor, sechor, semblor, sentor, solor, splendissor, splendor, temor, tendror, tenebror, tenor, terror, tevor, timor, tremblor, tremor, tristor, umector, valor, vapor, verdor, veror, vigor, voiror.

- Noms de qualité en -*eur* relevés dans le DMF

adouceur, aigreur, amaigreur, ardeur, aspreur, basseur, baudeur, blancheur, blandeur, bourdeur, bruneur, candeur, chaleur, chaureur, continueur, craigneur, crueur, cuiseur, déshonneur, douceur, dresseur, droiteur, effrayeur, épaisseur, esplendeur, étréceur, étroisseur, féleur, féteur, fiereur, foleur, forcuideur, fouleur, fraîcheur, froideur, fulgueur, graisseur, grandeur, grosseur, hauteur, hideur, honneur, horreur, humeur,

indouceur, ireur, jauneur, lâcheur, laideur, laisseur, langueur, largeur, layeur, lenteur, liqueur, liveur, loiseur, longueur, lueur, luiseur, maigreur, malamour, maleur, matisseur, mereur, moindreur, moisisseur, moisteur, molleur, nigreur, nireur, nobleur, noirceur, noirdeur, odeur, osmeur, pâleur, parfondeur, pesanteur, petiteur, pointeur, profondeur, puanteur, pudeur, pueur, pullenteur, puteur, radeur, raideur, rancœur, réclameur, reflambeur, resplendeur, resplendisseur, rigueur, robeur, rompteur, rondeur, rougeur, rougisseur, rousseur, rouveur, rumeur, saveur, sécheur, soilour, senteur, soûleur, sous-blancheur, splendeur, strideur, stupeur, tendreur, ténébreur, teneur, tenveur, tepeur, terreur, tumeur, timeur, torpeur, trémeur, triompheur, tristeur, troubleur, valeur, verdeur, véreur, videur, vieilleur, vigueur, vireur, vouleur.

Annexe 3. Noms en -*esse* relevés dans TL et DMF

Cette annexe fournit la liste des noms en -*ece* relevés dans le TL via Walker et des noms en -*esse* recueillis dans le DMF 2010 que nous avons identifiés comme des noms de propriété.

- Noms de qualité en -*ece* relevés dans le TL via Walker

adrece, agüece, aigrece, ainzneece, amplece, artillece, asprece, avoglece, bassece, baucece, blanchece, bornece, chaitivece, chaplerece, chastece, chauvece, chenece, chevece, chichece, clarece, contentece, corbece, cortece, crassece, crïerece, croisserece, crüece, delïece, desdeignece, desnaturece, destrece, doblece, durece, enchotece, enfortece, enmoistece, eslïece, espessece, espoissece, estrece, estroitece, feblece, fermece, fierece, flachece, folece, fortece, forterece, gentillece, gramece, grandece, grevece, grossece, halegrece, hardïece, hastece, hastivece, hautece, hauterece, irece, isnelece, ivrece, jaunece, jonece, laidece, larece, largece, laschece, lassece, legerece, lentece, lïautece, ligece, lïece, loiautece, longuece, lordece, maigrece, manece, moistece, moiterece, molece, naturece, nigrece, noblece, noirece, notece, novelece, nublece, nüece, oisdivece, omece, onorablece, ordece, palece, perece, petitece, planece, plenece, povrece, prenablece, profondece, proismece, provece, pröece, purece, radece, redrece, rëondece, richece, roidece, roistece, rosece, rudece, rustece, sagece, saussece, sauvagece, säolece, sechece, secherece, simplece, sobrece, somece, soplece, sordece, sotilece, surece, tardivece, tendrece, tenvece, tinterece, torblece, traierece, trichece, tristece, ullerece, umblece, umidece, vantece, viellece, vermeillece, vieillece, viltece, vistece, vivece, vuidece.

- Noms de qualité en -*esse* relevés dans le DMF

adresse, agüesse, aigresse, aînesse, allegresse, amplesse, âpresse, aveuglesse, bêtesse, chanesse, chauvesse, chétivesse, chichesse, comblesse, contentesse, couardiesse, courtesse, courvesse, crudesse, cruesse, dénaturesse, dessècheresse, détresse,

doublesse, druesse, duresse, entieresse, épaissesse, faiblesse, faitissesse, finesse, flachesse, folesse, frêlesse, froidesse, gentillesse, grandesse, grêlesse, grossesse, hardiesse, hasteresse, hauteresse, hautesse, hommesse, humblesse, hypcrisesse, innoblesse, isnelesse, ivresse, jeunesse, joyesse, lâchesse, largesse, lassesse, légeresse, lentesse, liesse, ligesse, longuesse, lourdesse, lubresse, maigresse, mieuresse, moitesse, mollesse, mondesse, mûresse, naturesse, noblesse, nublesse, nuesse, oisdivesse, outrelargesse, paresse, parfondesse, pauvresse, peluesse, pertuesse, petitesse, pigresse, planesse, pleinesse, prenablesse, profondesse, proismesse, prouesse, radesse, raidesse, richesse, roistesse, rondesse, rudesse, ruinesse, sagesse, sécheresse, seulesse, simplesse, sobresse, souffresse, soûlesse, souplesse, sourdesse, subtilesse, suresse, sûrtesse, tangresse, tarderesse, tendresse, ténuesse, tenvesse, tiedesse, tristesse, truandesse, vantesse, vaultesse, vieillesse, vigresse, vitesse, watesse.

Annexe 4. Liste des noms en -*itude* relevés dans TL et DMF

Cette annexe fournit la liste des noms en -*itude* relevés dans TL via Walker et dans le DMF 2010.

- Noms de qualité en -*itude* relevés dans TL via Walker

amaritude, béatitude, circuitude, consuetude, fortitude, ingratitude, largitude, latitude, longitude, mansuetude, multitude, penitude, plenitude, primitude, rectitude, servitude, similitude, solitude, solicitude.

- Noms de qualité en -*itude* relevés dans le DMF

altitude, amaritude, amplitude, aptitude, béatitude, celsitude, certitude, circuitude, consuétude, convalitude, décrépitude, dissimilitude, égritude, épaissitude, félicitude, floritude, formitude, fortitude, gratitude, hébétude, inaptitude, incertitude, ineptitude, ingratitude, inquiétude, lacessitude, largitude, lassessitude, lassitude, latitude, limpitude, longitude, magnitude, mansuétude, multitude, pénitude, plénitude, promptitude, pulcritude, quiétude, rapitude, rectitude, saintitude, salsitude, sanctitude, servitude, similitude, solitude, sollicitude, spissitude, testitude, testude, tumultude, turpitude, valitude, vicissitude.

Annexe 5. Guide d'utilisation de la base de données MORDAN

MORDAN est une base de données qui regroupe les noms désadjectivaux du français. Deux formulaires de requête sont à la disposition de l'utilisateur. Le premier est le mode simple, qui permet de chercher un nom ou un adjectif en particulier, cf. Figure 36. Lors de la saisie, un choix de lexèmes enregistrés correspondant à la chaîne graphique est proposé à l'utilisateur.

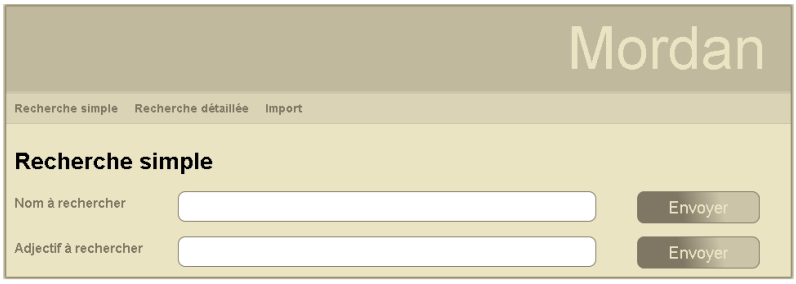

Figure 36. Capture d'écran du formulaire de recherche simple de MORDAN

Prenons le cas de la recherche de l'adjectif JAUNE, cf. la copie d'écran du formulaire de résultats reproduite dans la Figure 37. Le nombre de résultats (ici les noms dérivés de l'adjectif JAUNE) enregistrés dans MORDAN est indiqué en haut de la page. Les résultats sont présentés dans l'ordre alphabétique.

Figure 37. Extrait du formulaire de résultats de la requête simple sur l'adjectif JAUNE.

Les résultats sont présentés sous forme de fiches numérotées. Dans le bandeau supérieur apparaissent le numéro de résultat, le nom désadjectival et la provenance de ce nom

(TLF, Le Monde ou La Toile). Les lignes suivantes donnent des informations morphologiques, morphophonologiques et sémantiques sur la construction du nom désadjectival. A titre purement indicatif, la ligne suivante donne un nombre d'occurrences du nom désadjectival issu de la Toile au moment de la recherche (effectuée entre 2007 et 2011). Un contexte d'apparition permet une interprétation du nom. L'utilisateur qui souhaite accéder à un contexte plus large peut cliquer sur le lien qui suit la citation (sous réserve de la pérennité de l'existence de la page). Cette page est ouverte dans un nouvel onglet. Si l'adjectif (ici JAUNE) est la base d'autres noms désadjectivaux, ces doublons sont indiqués dans la dernière ligne. Les fiches correspondant à ces noms peuvent être visualisées par un clic dans des fenêtres pop-up (ou fenêtres surgissantes), cf. Figure 38.

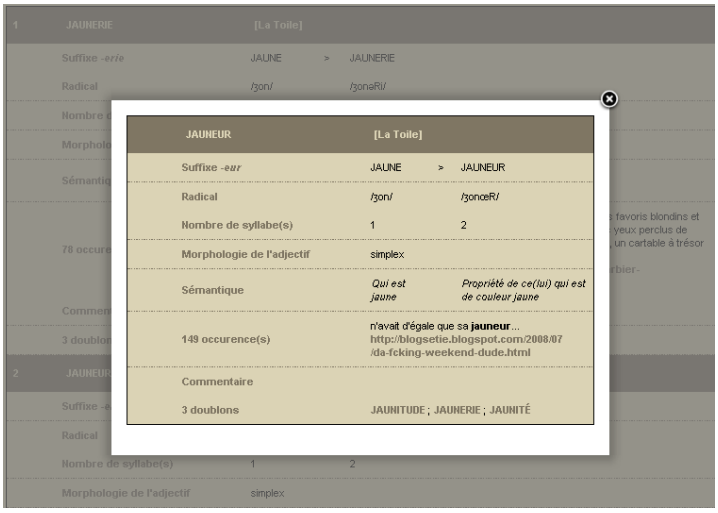

Figure 38. Capture d'écran de la fiche du nom JAUNEUR ouverte dans une fenêtre pop-up

Le second formulaire de recherche permet des requêtes complexes, cf. Figure 39. Les critères de recherche sont classés dans quatre menus déroulants : les critères sémantiques, les critères morphologiques et morphophonologiques, l'attestation, les doublons, décrits plus bas. Ces critères peuvent être croisés pour affiner la requête.

Figure 39. Capture d'écran du formulaire de requête complexe de MORDAN

Le menu dédié aux critères sémantiques se subdivise en deux sous-menus, cf. Figure 40. Les critères sémantiques proposés portent sur le sens de l'adjectif base et sur le sens du nom désadjectival. Par défaut, tous les types sémantiques proposés sont sélectionnés. Les classes sémantiques proposées sont exposées dans ma thèse de doctorat (Koehl, 2012).

Figure 40. Capture d'écran du formulaire de requête par critères sémantiques de MORDAN

Le menu dédié aux critères morphologiques et morphophonologiques se subdivise en quatre sous-menus, cf. Figure 41 et Figure 42. Le tri peut porter sur :

- une ou plusieurs des formes suffixales en jeu dans la construction de noms désadjectivaux (pour l'instant -ité, -té, -erie, -ice, -ise, -ie, -eur, -esse, -itude).

la nature morphologique de la base adjectivale (simple, composée, préfixée, suffixée) et sur le radical utilisé dans la construction des noms désadjectivaux

le son final du radical de l'adjectif base sélectionné par la règle de nominalisation

le nombre de syllabes du radical de l'adjectif base sélectionné par la règle de nominalisation

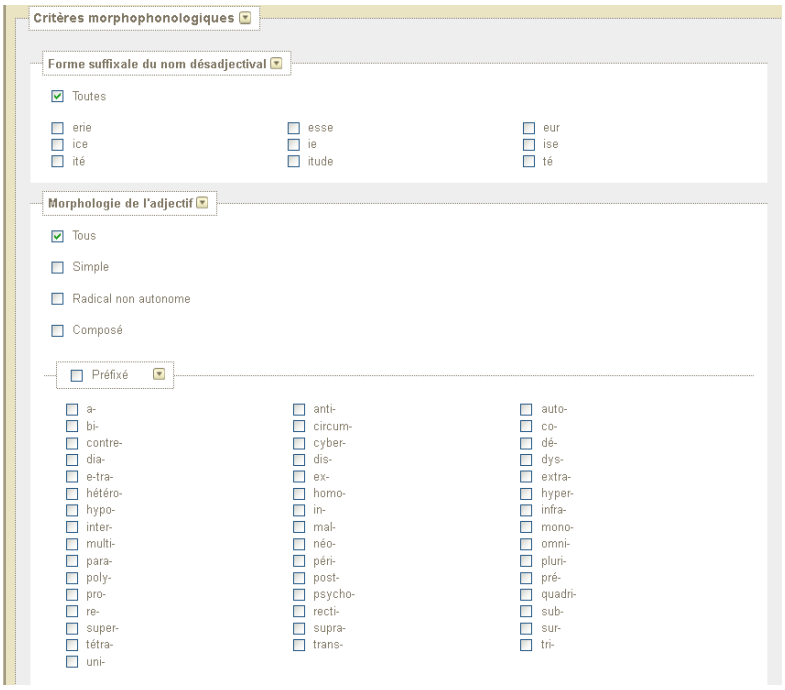

Figure 41. Capture d'écran du formulaire de requête par critères morphologiques et morphophonologiques de MORDAN (partie 1)

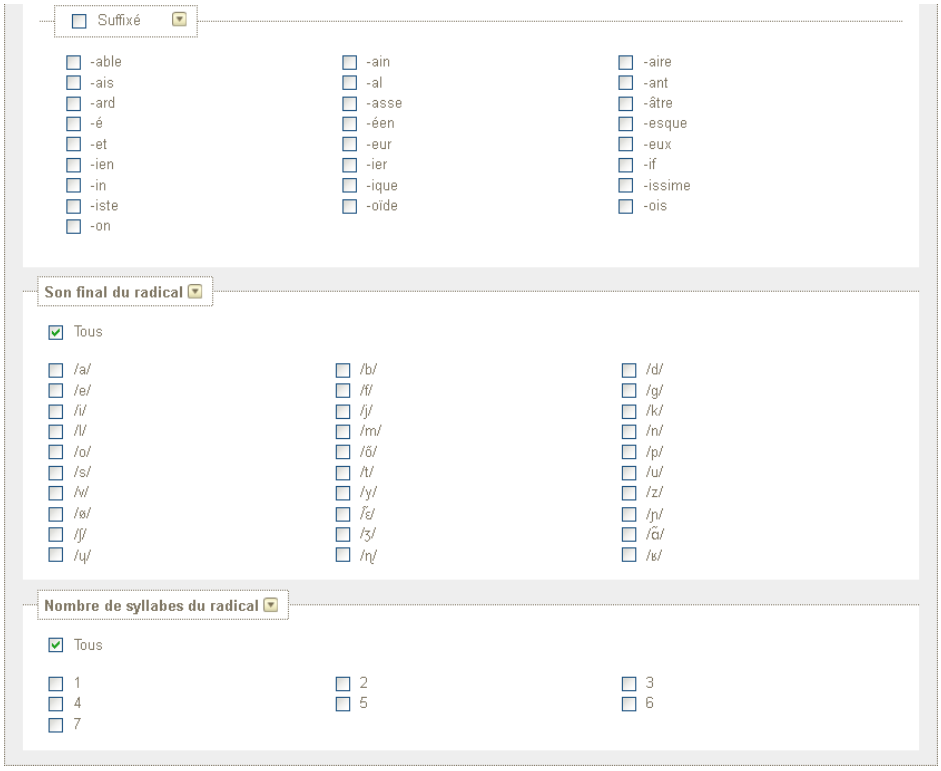

Figure 42. Capture d'écran du formulaire de requête par critères morphologiques et morphophonologiques de MORDAN (partie 2)

Le menu « Attestation » se subdivise en trois sous-menus, cf. Figure 43 :

Le sous-menu intitulé « Source » permet de sélectionner (ou d'exclure) les noms désadjectivaux relevés à partir d'une ou plusieurs sources parmi le dictionnaire TLF, le journal le Monde (pour les années 1987, 1991, 1995, 1999) et La Toile.

Le sous-menu appelé « Datation TLF » est utile lors d'une étude historique (à un stade donné de la langue française) ou diachronique.

Le sous-menu « Occurrences relevées par WaliM », à titre indicatif pour toutes les raisons évoquées plus haut, permet de filtrer les noms apparaissant rarement ou souvent. Ce critère est utile pour une étude de la fréquence, ou une étude sur les hapax. Cette indication présente un intérêt dans le cas où plusieurs noms dérivés d'un même adjectif sont en concurrence.

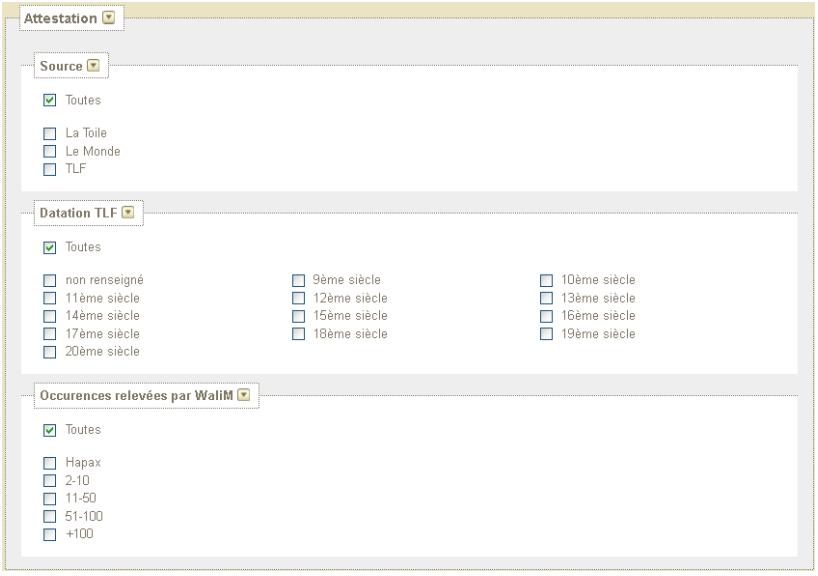

Figure 43. Capture d'écran du menu "Attestation" du formulaire de requête complexe de MORDAN

Enfin, le dernier menu du formulaire de requête multicritères permet de relever les n-uplets enregistrés dans MORDAN. Il est possible de sélectionner la valeur de n, c'est-à-dire de ne visualiser que les couples, les triplets, les quadruplets ou les quintuplets.

Figure 44. Capture d'écran du menu "Noms dérivés d'une même base adjectivale" du formulaire de requête complexe de MORDAN

Requête complexe 1 : je souhaite vérifier l'hypothèse selon laquelle la règle de suffixation en -ité a une aversion pour les bases adjectivales en /t/ en ne tenant compte que des noms enregistrés dans le TLF. MORDAN renvoie trois résultats, cf. Figure 45. En haut à gauche, un encart intitulé « votre requête » rappelle les critères sur lesquels a été effectuée la recherche. Dans ce même encart, le bouton « modifier la requête » renvoie l'utilisateur au formulaire de requête tel qu'il vient de le valider, ce qui lui évite de tout cocher à nouveau.

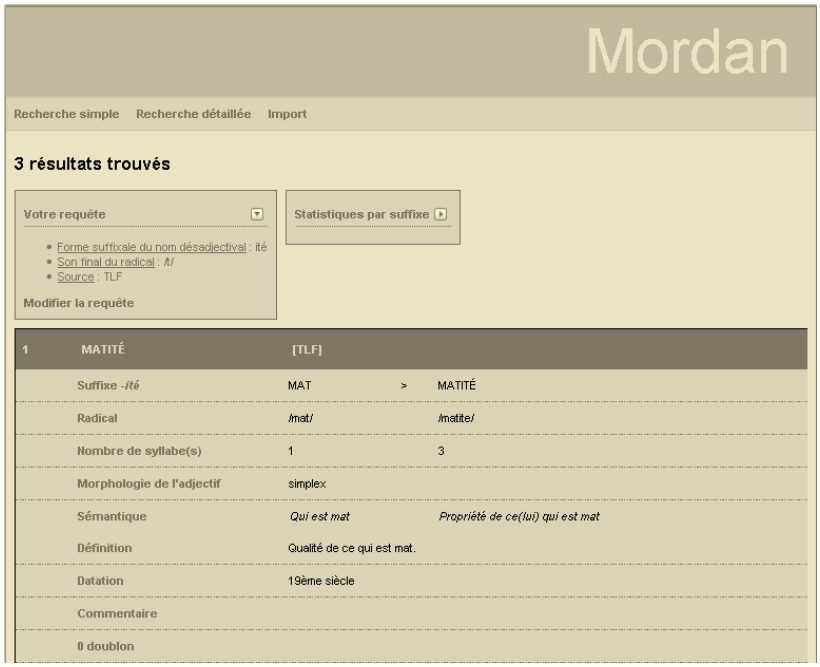

Figure 45. Capture d'écran du formulaire de résultats correspondant à la requête complexe 1

Requête complexe 2 : J'aimerais connaître la (ou les) formes suffixales qui sont utilisées pour nominaliser un adjectif en -âtre, -ard ou -asse, cf. Figure 46. MORDAN enregistre 213 résultats correspondant à mes critères. Des flèches permettent de naviguer dans les pages de résultats (chaque page affiche vingt résultats). Un encart « Statistiques par suffixe » donne pour chaque forme suffixale la proportion (absolue et en pourcentage) de noms répondant à la requête et ce sous forme de graphique.

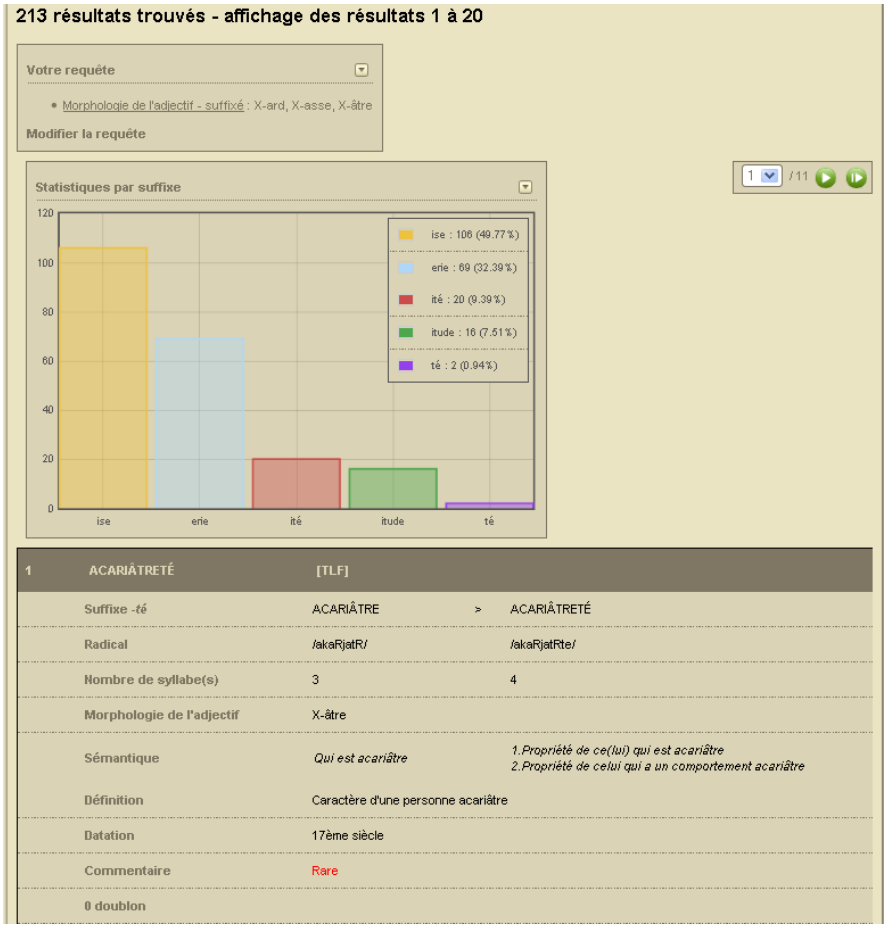

Figure 46. Capture d'écran du formulaire de résultats correspondant à la requête complexe 2